A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

Savon le Bienfaiteur

M. PATARIN

Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse ou autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit ; Savon de 1re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

FAITES ANALYSER VOS URINES

DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul VÉDIE Pharmacien, Ex-interne de l'École de Pharmacie

LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR

DÉPÔT à Bastia, Pharmacie MANCANTELLI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée . . . 2,25
id. baguette vieux chêne . . . 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MESDAMES

Vous économiserez régulièrement

600 francs par an

sur la note de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. Ces notes disent que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité se font de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro de démonstration 30 rue de Lille, Paris

65 Années de Succès

Alcool de Menthe de

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

GUÉRIT les MAUX de CŒUR, de TÊTE, l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS la CHOLÉRINE

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EXIGER de RICQLÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.



LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION D : contenant nos Gravures coloriées et un Patron découpé dans les P. P. et 4e P.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ABEL COURAUD, Éditeur, 7, rue des 4-Septembre

Les Illustrations de la Co

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6
Sur papier blanc. — — . . . 5

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1870).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine format 60×30. Chaque . . . 2

2me Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5
Sur papier Chine, format 60×30 (Réduite). . . . 2

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

L'un des rédacteurs gérant, MATHIEU OLLAGNIER.

25e ANNÉE — JEUDI, 1er DÉCEMBRE 190. — No 281

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Les manuscrits ne sont pas rendus.

LE CALENDRIER

30 NOVEMBRE

Fête d'aujourd'hui : Saint Eloi, Soleil (heure authentique) : lever 8 h. 41 m., coucher 3 h. 58 m. Nouv. le 6. Premier quartier le 14. Fête de demain : Sainte Bibiane.

LES ÉLÈVES de la Légion d'Honneur

Château d'Ecouen

I.

La belle Diane de Poitiers — si elle revenait au monde et qu'elle pût voir la vie quasi conventuelle que mènent les pensionnaires du château d'Ecouen — ne reconnaîtrait pas, à coup sûr, la brillante demeure où elle trôna jadis en souveraine, où son croissant alterne encore sur les murs de la salle d'honneur avec les mouchettes et le chiffre entacé de son royal « ami. »

Plus de brillants seigneurs, volages, ensorcelés, dorés ; plus de guerriers vaillants, heureux de goûter, après les fatigues glorieuses de la guerre, les douceurs de la paix ; même, la statue équestre du vieux connétable Anne de Montmorency n'est-elle plus à sa place parmi le petit monde sérieux de nos modernes écolières, à abandonné son domaine, et a été transportée à Chantilly.

La princière demeure, avec ses proportions harmonieuses et le bonheur de sa situation dominante, s'est transformée en une ruche, animée de rires joyeux, de vie bavarde et jeune.

Un coup sonne à l'horloge, il fait jour ; grêle ou ténèbres et nuit complète au dehors ; c'est le quart de six heures, l'instant où la journée commence. Une cloche moins belliqueuse que le tambour des casernes, mais tout aussi inopportune et péremptoire, annonce l'heure du lever.

La ruche s'éveille : les plus vaillantes soutent à bas du lit sans se donner le temps de réfléchir ; mais il y a des dormeuses obstinées, et la pauvre dame surveillante de service a beaucoup de mal à faire une fois surgir des rideaux entr'ouvrant le coin qui lui est chargé, pour arracher celle-là aux délices de leur étroite couchette. C'est qu'elle est si bonne à la fatigue de la journée, la petite couchette ! et si favorable au recueillement comme à l'oubli des soucis journaliers !

Après une rapide toilette, les élèves sont prêtes à descendre. Accolée coquettement dans le costume, N. Watteau et Lancret ne reconnaîtraient, dans les pensionnaires actuelles d'Ecouen, les pimpantes marquises à paniers qui folâtraient jadis dans les allées du parc seigneurial. L'uniforme de la Légion d'Honneur est plus que simple, on pourrait même sans injustice lui reprocher son absolue laideur.

Une robe d'étamine noire attachée dans le dos et retenue par trois boutons de percaline noire, ceinture qui amincit la taille en croisé dans le dos et revient, en passant sous les bras et sur les épaules, se fixer derrière au tablier noir.

Cette peinture, dont la couleur varie et détermine les classes, est la seule note gaie du costume, avec la collerette blanche.

Les chaussures sont des souliers informes, de fabrication unique et spéciale, et qu'on ne décrit pas ; les bas cachent passablement l'usage du chocolat fondu au coin du lait ; aussi chaque élève possède-t-elle dans son trousseau une paire de bas noirs pour les grandes jours. Il y a quelques années encore, ces bas de « gala » étaient blancs.

Ce costume, complété par une courte et mince pèlerine de nonnette, est sensiblement le même que celui des pensionnaires de la Légion d'honneur il y a cinquante ans. Le chausse seul est changé. Le « cabriolet » a fait place à une « galoche, » le « galoche » au « cothurne, » le « cothurne » au « cothurne » actuel qui couronne bien ces ensemble disgracieux.

Et cependant, ce costume de coupe surannée, s'il donne aux toutes jeunes un aspect parfois ridicule, ne manque pas d'une certaine grâce quand il est porté par les grandes, déjà formées et un peu coquettes.

A leur entrée, au mois d'octobre, les « nouvelles » font la part de leurs cheveux et déterminent les classes, qui viennent se partager, par le fait, chaque quartier. Dans les grandes classes, les cheveux sont tressés ; dans les petites, ils sont simplement roulés en catogan.

Les nouvelles sont partagées en deux tables de huit et quatre avec une élève par table. Les deux premières classes, sont tables de huit par les mêmes habitues et travaillent avec quelques moment de divertissement dans la cour. Elles y cherchent de la fille et la sœur à l'une, on parle à son tour dans la classe à côté, on communique de la main.

Le règlement, sur ces points, semble sur ce point, flotte quelquefois mollement, lorsque la « surveillante » a déposé du zèle, et qu'il ne sert qu'à peu près à rien. Mais observé de près, il est sévère.

Les quatre récréations sont prises, les dames surveillantes qui sont arrivées au moins à une heure en quart, font face à la grille, que l'une des élèves est à haute voix, tandis que les autres se rangent en file derrière elle.

Dans un rang, les unes après les autres, chaque classe, chaque table, chaque élève, se dirige vers la surveillante, qui l'examine et la passe ou ne la passe pas.

Il en est ainsi à chaque repas, au jour où elles sortent, et à chaque classe. Ce jeu a pour but de régler la démarche, la tenue, le maintien, et est assez compliqué pour que, tout le monde s'y soumette avec empressement, dans tout ce bruit, l'élève peut-elle distinguer le moment qu'elle peut, bien sûr le sait ! Oh ! y arrivent toutefois, puisqu'il n'est formé là, dans ces semaines des autodidactes accomplies et de vraisemblables virtuoses.

A neuf heures, dans toutes les classes, l'étude succède à la récréation. Les « dames » ne sont plus admises à corriger une tenue ou un maintien, leur solitude peut s'assujettir aux exigences de la mode, pendant qu'elle est l'objet d'un tissu de laine et coton. Elles ont toutes, pendant les classes, un insigne distinctif qui est une croix de la Légion d'Honneur épinglée au corsage.

Les élèves sont en leçon jusqu'à midi, avec un quart d'heure de récréation avant onze heures. Chacune de ces huit heures est consacrée à une occupation ou différente, et l'on s'étonne de voir le plus grand nombre de matières qu'on peut enseigner en moins temps et même leurs notes scrupuleuses et succinctes sont, dans tout ce bruit, l'élève peut-elle distinguer le moment qu'elle peut, bien sûr le sait ! Oh ! y arrivent toutefois, puisqu'il n'est formé là, dans ces semaines des autodidactes accomplies et de vraisemblables virtuoses.

A neuf heures, dans toutes les classes, l'étude succède à la récréation. Les « dames » ne sont plus admises à corriger une tenue ou un maintien, leur solitude peut s'assujettir aux exigences de la mode, pendant qu'elle est l'objet d'un tissu de laine et coton. Elle a

nécessaires à la formation d'une vaste société d'officiers mariniers, quartiers maîtres et marins.

Le but de cette société, humanitaire s'il en fut, était d'assurer une pension aux veuves et orphelins de ceux d'entre ses membres qui, terrassés par les peines et la dureté de leur métier, mourraient prématurément sans leur laisser de pension de retraite, c'est-à dire l'assurance d'un morceau de pain.

Malheureusement, en vertu des règlements en vigueur et de leur qualité de militaires, il leur était interdit de donner, par eux mêmes, suite à leur projet.

C'est alors que quelques hommes à l'âme haute et généreuse, émus d'une situation véritablement lamentable, convaincus que l'effort personnel des intéressés pouvait seul remédier aux misères qu'ils brûlaient du désir de secourir, apportèrent aux initiateurs leur puissant, bienveillant et précieux concours.

Le digne amiral Bellanger voulut bien accepter la présidence de la Société, entouré d'un aréopage d'officiers en retraite de spécialités diverses, de négociants notables, de mutualistes distingués, etc.

Un projet de statuts fut élaboré et adopté provisoirement. Car il y eera apporté les modifications que les intéressés jugeront utiles en dont l'expérience indiquera la nécessité.

A la date du 26 septembre dernier, M. le Président déposait les statuts à la sous-préfecture conformément aux prescriptions de la loi du 1er avril 1898.

Depuis le 26 octobre, — M. le Ministre de l'intérieur n'ayant présenté aucune objection, — la « Mutualité Maritime de France, » société de secours mutuels et de retraite pour les veuves et orphelins de marins, existe légalement; nul doute qu'elle ne trouve auprès des autorités maritimes la bienveillant accueil qu'elle mérite.

Nous engageons donc tous ceux de nos lecteurs : marins, quartiers maîtres ou officiers mariniers en activité de service, à se faire inscrire comme membres fondateurs; ils jouiront comme avantage attaché à ce titre, de l'exonération du droit d'entrée.

Quant aux autres de nos lecteurs qui, certainement, s'intéressent vivement aux choses et aux gens de la mer, ils ne voudront pas rester étrangers à une œuvre qui veut, sans préoccupation d'aucune autre espèce, donner un morceau de pain à de pauvres orphelins qui ont perdu leur soutien, leur père, au service de la patrie.

Les membres honoraires sont reçus simplement en souscrivant une cotisation annuelle dont la fixation est laissée à leur gré, à leur générosité, à leur cœur.

Pour s'inscrire comme membre honoraire ou participant, ou pour tous renseignements, écrire à M. le Président de la « Mutualité Maritime de France, » 55, rue Lafayette, Toulon.

Une section sera d'ailleurs créée à Bastia dès que les éléments nécessaires à sa constitution seront réunis dans notre ville.

Inutile d'ajouter que tout notre concours est acquis à cette œuvre si intéressante.

Nous donnerons toujours la publicité la plus large aux communications que la « Mutualité Maritime de France » voudra bien nous adresser.

Conférence

La conférence de M. René Sangy, sur Mme la Comtesse Mathieu de Noailles, aura lieu aujourd'hui jeudi, à deux heures précises, au tribunal de commerce, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

Les lettres d'invitation seront exigées à l'entrée.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 25 Novembre 1904.

Le mouvement de hausse précédent ne paraît devoir que lentement se modifier; nous sommes s'accentuer lorsque la nouvelle de la démission de l'empereur sera connue et venue surexciter les besoins d'opérations et provoquer une couverture générale dont notre Bourse et les places d'Italie ont surtout à souffrir. Toutefois, cette nouvelle impressionne n'a été que momentanée et a permis à de nouveaux preneurs de se former. Bientôt, la rente française qui se retrouve à 98 45, la plupart des places d'Italie finissent en nouvelle avance. L'Extérieure passe à 82,82, le Turc à 28,45; Italien, 104,85. Les fonds russes sont calmes.

Banque générale des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais a progressé de 1,448 à 1,471, le Comptoir d'Escompte, de 621 à 627 et la Société Générale à 612. Le Crédit Foncier n'a pas avancé à 714, ses différentes obligations font preuve de beaucoup de fermeté et se maintiennent très cotées.

Le département des valeurs industrielles et financières a été plus calme. Rio 1,161 contre 1,166. Les valeurs russes sont en reprise appréciable, ainsi que les Mines. On traite à 519, les obligations Sud Espagne 3 p/0, revenu fixe; les recettes de la semaine sont de 80,340; l'augmentation est de 46,700 pour la semaine, et de 291,301 depuis le 1er janvier.

Sur le marché en Banque la New Kaffra a des demandes suivies à 35 francs. Cette société transvaalienne, située dans le district du Barberton, possède, dit on, de riches filons.

L'épargne fait la meilleure ancrage aux obligations 5 0/0 de la Compagnie de Navigation Française. Tous les capitalistes avisés ont été trappés, en effet, par la solidité du gage et le rendement avantageux de ces titres, qui en font un placement de premier ordre. Rappelons que ces obligations, remboursables en dix ans à 405 francs, sont mises en vente au pair de 400 francs, par le Journal Financier Français, rue de la République à Paris.

Chemins Français fermes. L'obligation Ouest 2 1/2 est à 402.25.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 30 novembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Un Jour de Vacances au Village

Les oiseaux aux parures polychromes et chatoyantes voletaient gaiement dans l'exubérance des rayons du soleil levant. L'atmosphère était fraîche, claire et comme parfumée d'effluves captivantes que la brise matinale apportait des côteaux couverts de maquis...

Des enfants, des femmes, des hommes, des filles, pêle-mêle, vont aux champs avec leurs chèvres ou leurs brebis. De temps en temps, quelques voix sonores chantent à l'unisson d'un groupe, se font entendre, malgré le continuel et monotone tin, tin, de la clochette de quelque chèvre, pour se perdre harmonieusement...

Le soleil monte lentement et dore toute la nature épanouie au sein de l'été. Quelques enfants jouent sur les places du village. Des jeunes gens se promènent sur la grand'route.

Félicia, la demoiselle à la physionomie distinguée et enjouée, vient de se lever à peine, et appuyée sur les bords de sa fenêtre contemple de ses yeux encore empâtés du sommeil de la nuit le panorama grandiose qui se déroule devant elle. Félicia est pensionnaire à une école de la ville. Elle sait comprendre la nature. Elle aime s'extasier devant les levers ou les couchers de soleil...

Félicia, la belle Félicia aux yeux gris bleu au reflet d'émeraude anacréonien, se sent poussée, malgré elle, à avoir des sympathies, tant autres que celles engendrées par les liens d'une parenté plus ou moins proche, envers Joseph. La jeune pensionnaire aime d'un amour profond le spirituel Joseph, pensionnaire comme elle, au collège de la ville. De son côté, l'éphèbe n'osa se soustraire à l'amour manifesté de Félicia. L'écolier et l'écolière s'aiment sincèrement.

Depuis déjà longtemps l'Amour réclamait à Joseph le baume qui aurait calmé ses transports amoureux, qui aurait fait cesser les frissons dont son corps était secoué, mais jamais il n'avait pu appliquer ses lèvres coralines sur celles plus roses et voluptées de sa « dulcinée ».

Et pendant que les oiseaux aux parures polychromes et chatoyantes voletaient gaiement dans l'exubérance des rayons du soleil levant, Joseph, le téméraire et charmant Joseph, s'en fut frapper à la porte de Félicia. Celle-ci étant seule vint ouvrir et fut toute surprise de voir devant elle le collégien qu'elle aimait.

L'occasion était propice. Et le baiser tant souhaité fut appliqué sur des lèvres carminées...

François-Fabio d'Istria.

Plus de Hernies

Guérison immédiate et radicale des hernies, sans bandage et sans opération, par le professeur docteur Tacussel de Paris, de passage à Ajaccio jusqu'au 4 décembre, hôtel Grimaud.

Un centenaire futur

On fêtera le jour, désormais historique, Où Valmier a créé le Savon du Congo, Produit si précieux pour la santé publique : Ce centenaire là sera celui du beau.

Adèle Britz, à l'inventeur du Congo.

RÉCOMPENSES aux INSTITUTEURS

Les récompenses suivantes ont été accordées aux instituteurs et institutrices de la Corse qui se sont occupés de vaccination.

Médaille de vermeil

MM. Liberati, à San Giovanni.
Susini, à San Martino di Lota.

Médaille d'argent

M. Luiggi, à Monticello.

Rappel de Médaille d'argent

M. Colteffoni, à Olmeta di Tuda.

Médaille de bronze

M. Agostini, à Bisinchi.
Mlle Martinelli, à Ajaccio.
Mme Romanetti, à Tavaco.

CONNAISSANCES UTILES

NOUS SOMMES TOUS ces apprentis

Dans le sang d'un homme bien portant, combien trouve-t-on de globules rouges ? 25 trillions. Dans le sang d'un anémique ? Pas même la moitié. Le sang avec si peu de globules rouges ressemble à de l'eau. L'homme ou la femme, ou l'enfant qui a un pareil sang, ressemblera sous peu à un cadavre. Que faire pour avoir du sang, du sang pur, rouge, riche en globules rouges. Il y a un médicament qui a la spécialité de donner du sang : il fait le prendre aujourd'hui même. Ce médicament c'est les pilules Pink régénérateur du sang, tonique du système nerveux. A propos des pilules Pink, lisez ce qu'en dit M. A. Souillat, instituteur à Ste Marie par Redon (Ille et Vilaine).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les personnes qui m'avaient prié de leur faire venir des pilules Pink, en ont été très satisfaites. La première boîte était pour Mlle Augustine Bodiguel, ma domestique, jeune fille de 17 ans, complètement anémique. Elle a été guérie par l'usage d'une seule boîte. C'est à la suite de cette cure que deux autres personnes de la localité justement étonnées par cette rapide guérison, m'ont fait prier de demander pour elles une boîte de ce précieux remède. Elles en ont obtenu un réel soulagement, mais comme elles sont plus âgées que Mlle Augustine Bodiguel, et qu'elles souffraient depuis plus longtemps, la guérison a été moins rapide. »

On recommande les pilules Pink à tous ceux qui ont le sang pauvre, aux hommes et aux femmes faibles, aux jeunes filles pâles, chlorotiques, à ceux qui digèrent mal, aux personnes nerveuses, aux rhumatisants. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Gablin et Cie, pharmaciens, rue Bolle, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les 6 boîtes, franco.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli *conseiller*

Audience du 30 novembre

La Rixe de la Marine

Tentative de meurtre avec concomitance

Murati avait dénoncé Casabianca Ignace pour un délit de pêche. Casabianca subissait sa peine lorsque Murati fut dérouté à son tour à la maison d'arrêt. A son arrivée Casabianca lui reproche son attitude et lui donne un coup de poing. Murati qui pourtant avait depuis passé quatre ans à la maison centrale de Nîmes, n'avait pas oublié cet incident. A son retour il ne manqua aucune occasion de manifester son animosité contre son ancien camarade. A diverses reprises ils en vinrent aux mains.

Le 21 mai, à Bastia, vers minuit, Murati entra en compagnie de sa maîtresse Spinelli Marie-Carmella, dans la buvette Cavacciocchi où se trouvait Casabianca. Il réclama à celui-ci trente sous qu'il lui remit aussitôt : « Tu as autre chose à me payer, lui dit alors Murati. » Casabianca lui répondit que s'il voulait se battre, il n'avait qu'à enlever sa veste et à sortir. Ils quittèrent la buvette, suivis de tous les consommateurs, mais à peine se trouvaient ils dans la rue que Spinelli Marie-Carmella porta à Casabianca un coup de couteau, tandis que Murati déchargeait son revolver à deux reprises. Une balle atteignit Casabianca à la poitrine, l'autre blessa à la cuisse un des témoins, Antoni Alexandre. Pendant ce temps Spinelli Carmella frappait de nouveau Casabianca de deux coups de couteau dans le dos.

Murati et Antoni ont été condamnés pour coups et blessures réciproques. Depuis ils vivaient en mauvaise intelligence. Antoni qui, au moment du crime, se trouvait à deux ou trois mètres de Murati, déclare que ce dernier, en raison de leur inimitié, a dû faire feu sur lui. La blessure reçue n'avait aucun caractère de gravité. Casabianca était au contraire atteint grièvement : la balle n'a pu être extraite et la victime garde de ses blessures une diminution notable de sa capacité mentale, sans préjudice d'accidents toujours possibles, par suite de la présence d'un corps étranger dans la cavité thoracique.

M. Aubert, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Mes Hyacinthe de Montera senior, Ilyacinthe de Montera junior et André Murelli sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire de Murati Pierre Félix

L'accusé reconnaît avoir été condamné onze fois et particulièrement en 1900 à 4 ans de prison pour vol à main armée. Il fait le récit des diverses scènes de violences qui ont marqué sa vieille inimitié avec Casabianca et Antoni. Le soir du 22 mai ceux-ci l'ayant rencontré dans la buvette Cavacciocchi l'insultent et le défient. Quand il quitte cet établissement avec sa maîtresse ils attaquent d'abord cette malheureuse qui pent se dégager à l'aide de son couteau, puis marchent sur lui. Se voyant menacé il a fait feu sur l'un d'eux, Casabianca. Quant à Antoni n'est involontairement qu'il l'a atteint.

Interrogatoire de Spinelli Carmelle

Spinelli reconnaît avoir donné trois coups de couteau à Casabianca pour se défendre contre l'agression de celui-ci, qui après l'avoir giflée se disposait à lui faire un mauvais parti. Elle reconnaît que étant la maîtresse de Murati elle s'adonnait à la prostitution.

Audition des témoins

La femme Cavacciocchi raconte la première partie de la scène qui s'est déroulée dans son établissement. Murati ayant demandé à Casabianca la restitution d'une somme que celui-ci lui devait, une discussion assez violente s'engagea entre eux, à la suite de laquelle ils se défièrent et s'insultèrent réciproquement. Carmelle Spinelli, Murati, Antoni et Casabianca sortirent. Mais aussitôt deux détonations retentirent et ces deux derniers tombèrent grièvement blessés.

M. le docteur Ramaroni fait connaître que la vie de Casabianca a été pendant longtemps en danger. Aujourd'hui encore des complications sont à craindre.

Casabianca Ignace déclare qu'après une assez vive discussion dans la buvette Cavacciocchi avec Murati, il quittait cet établissement quand Carmelle Spinelli, la maîtresse de Murati, le frappa par derrière d'un coup de couteau. Presque au même instant, Murati fit feu sur lui et l'atteignit en pleine poitrine.

Antoni fait le récit de la scène du crime. Murati a tiré sur lui uniquement parce qu'il se trouvait avec Casabianca. Il a eu la cuisse traversée d'une balle, mais il est aujourd'hui complètement remis de ses blessures.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, demande au jury de prononcer une condamnation sévère contre les deux accusés qui comparaissent aujourd'hui devant lui. Murati est en repris de justice dangereux, maintes fois condamné pour vol et pour coups et blessures. Spinelli a quitté son père, un honnête et bon travailleur, pour se livrer à la prostitution. Le soir du 22 mai elle a traîtreusement tiré par derrière, porté trois coups de couteau à Casabianca, tandis que son amant Murati le frappait d'une balle en pleine poitrine, et faisait feu ou même temps sur Antoni, qui avait la jambe traversée par un projectile de revolver. Les jurés reconnaîtront la culpabilité des accusés et prononceront contre eux une condamnation des plus sévères.

Plaidoirie de Me Morelli

Dans une plaidoirie très substantielle, le jeune défenseur démontre que Spinelli n'a agi que pour se défendre contre l'attaque de Casabianca et d'Antoni. Les blessures qu'elle a faites sont d'ailleurs insignifiantes puisque M. le docteur Ramaroni constate qu'elles intéressent tout au plus l'épaisseur de la peau. Si Spinelli a quelque chose à se reprocher dans cette scène du 22 mai, elle a été suffisamment punie par les six longs mois d'emprisonnement préventif qu'elle a subis.

En termes chaleureux, M. Morelli sollicite l'acquittement de sa cliente.

Plaidoirie de Me H. de Montera junior

La jeune maître oppose aux condamnations de Murati sur lesquelles s'est si complaisamment étendu M. l'avocat général, les cotes judiciaires de Casabianca et d'Antoni.

Le premier a comparu 15 fois devant la justice de son pays. Le second est un digne acolyte.

Casabianca a provoqué Murati en le défiant. Il voulait l'attirer hors de la buvette Cavacciocchi pour lui faire un mauvais parti.

L'accusé a fait feu au moment où ses deux adversaires qui, déjà à diverses reprises, avaient essayé d'attenter à ses jours, marchaient sur lui. Il a agi pour défendre ses jours menacés.

On a reproché à Spinelli sa folle existence de fille perdue !

Ce qui l'a dégradée hélas ! c'est la misère et non l'amour de l'or. Chassée du domicile paternel, délaissée par l'amant qui l'avait séduite, tiraillée par la faim toujours mauvaise conseillère, elle a été réduite à se faire marchande d'amour.

Messieurs les jurés passeront-ils sur cette enfant de 20 ans ait osé s'attaquer à deux hommes aussi dangereux que Casabianca et Antoni. Le simple bon sens a montré qu'elle n'a fait que se défendre qu'elle a agi sous l'empire de la peur.

Dans une émouvante péroraison, le jeune maître supplie le jury de rendre la liberté Carmelle Spinelli et d'avoir pitié du malheureux Murati dont le père expire en ce moment sur un lit de douleur.

Plaidoirie de Me H. de Montera senior

Me H. de Montera senior établit que Murati a été provoqué et que les faits imputés à Carmelle Spinelli ne relèvent que de la Cour d'assises, mais simplement du tribunal correctionnel.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif en ce qui concerne Spinelli Carmelle celle-ci est mise immédiatement en liberté.

Le jury acquitte également Murati sur la tentative de meurtre commise sur la personne de Antoni, mais le reconnaît coupable d'avoir tenté de donner volontairement la mort à Casabianca. Il l'admet cependant au bénéfice des circonstances atténuantes.

La Cour condamne Murati Pierre Félix à vingt ans de travaux forcés.

Audience d'aujourd'hui :

Paoli Philippe-François, cultivateur à Sorra di Fiumorbo, meurtre et port d'arme prohibée.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 à midi, + 9·5 à 7 heures du soir + 7. Maxima, + 10°. Minima, 3·5

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, N léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, + 7 h. matin : 0 mm.

Travaux du port

Le ministre des travaux publics vient d'ouvrir un crédit de 272 400 francs pour le règlement définitif des travaux d'achèvement et de prolongement de la jetée Saint-Nicolas.

Villa cambriolée

La charmante villa de M. le capitaine Vallecalle, au Palagaccio, a été pendant quelques jours d'asile à un malfaiteur. Celui-ci a pénétré par tout et s'est installé le plus confortablement possible. Il a vidé plusieurs bouteilles de spiritueux, de liqueurs et de vin vieux.

Pendant ce long séjour, pour chasser les soucis de la solitude, le malfaiteur a fouillé tous les coins et recoins. En n'en allant, nous apprend-on, car il est sorti par la porte en emportant les clefs, il a aussi emporté un revolver, un fusil, un stylet, une jumelle marine et une jumelle de spectacle.

Les gendarmes, prévenus par le propriétaire, se sont rendus dans cette villa. Ils ont constaté que le baquet de la chambre à coucher était presque plein d'urines et ont indiqué que le séjour avait été assez long. Ils ont en outre découvert sous le lit un caleçon de bain et un tricot. On a conclu que c'était l'individu qui s'était introduit dans l'église Saint Jean, qui a cambriolé la villa.

Ce vêtement qui avait déjà été dérobé à un pénitencier de Castelluccio, sera ramené à Bastia, pour l'instruction de l'affaire.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un porte monnaie trouvé sur le boulevard par une dame.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; on bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

Magasin de Modes

Madame Jandot a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Ramelli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, 13, Place St Nicolas, Bastia

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanoni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

TUE-GIBIER

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echange
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1,
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

60 ANS DE SUCCÈS
THE BLAIZE PERD
Le meilleur Purgatif et Dépuratif du Sang

Dépêches de Nuit
SERVICE TELEGRAPHIQUE TOUS SPÉCIAUX

Bourse de Paris

	29 nov.	30 nov.
Rente du 3 0/0 comptant	98 50	98 50
» » fin courant	98 45	98 25

TÉLÉGRAMME DES Rois de Danemark et de Suède en faveur de l'arbitrage

Paris, 30 nov.

Les rois de Danemark et de Suède et Norvège, ont adressé un télégramme au président du groupe parlementaire français de l'arbitrage, annonçant qu'ils faisaient des vœux en faveur d'un traité d'arbitrage avec la France, pour le bien de l'humanité.

Une Démission DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

Paris, 30 nov.

M. le député Hubbard, blâmé par la loge la « Philosophie positive », pour avoir désavouvé les fiches délatrices établies sur des officiers, a donné sa démission de membre de la franc-maçonnerie.

LE PROFESSEUR THALAMAS est l'objet d'un blâme

Paris, 30 novembre.

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, après examen du dossier Thalamas, a décidé d'infliger au blâme à ce professeur pour avoir manqué de tact et de mesure après l'incident dont il a été la cause.

M. Thalamas, qui faisait partie du personnel du Lycée Condorcet a été nommé professeur au Lycée Charlemagne.

EN ITALIE

Le discours du Trône

Un télégraphie de Rome 30 novembre :

Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture du parlement italien.

Dans son discours, le Roi a dit que c'est par la liberté seulement que l'on peut résoudre les graves problèmes posés devant les peuples. Aussi le Gouvernement continuera sa politique de large liberté dans les limites de la loi strictement gardées.

La nouvelle législature devra consacrer tous ses soins aux questions qui intéressent les classes ouvrières. D'autre part, l'instruction publique devra être plus étendue et plus conforme aux besoins actuels.

En terminant le Roi parle de ses rapports avec les puissances étrangères et rappelle les alliances et les amitiés de l'Italie, acquises grâce à son vif désir de travailler pour la paix. Le Roi parle enfin des conventions d'arbitrage conclues avec diverses nations.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère du Commerce

Discussion du budget du ministère du Commerce.

Discours de M. Vaillant

Le député de la Seine interpelle le ministre du commerce sur la nécessité d'une enquête parlementaire et sur les mesures immédiates à prendre, pour prévenir le chômage.

Il rappelle le nombre considérable d'ouvriers sans travail, vivant dans la misère.

Le gouvernement doit prendre d'urgence toutes les dispositions nécessaires pour atténuer un pareil état de choses.

L'orateur demande l'organisation de l'assurance, la réglementation du travail et la journée de huit heures avec un minimum de salaire.

Il propose en outre l'établissement d'un plan d'ensemble pour les travaux à exécuter par l'Etat, les départements et les communes.

Motion Vaillant

Après son discours, M. Vaillant dépose une motion invitant le gouvernement à rédiger un plan d'ensemble des travaux publics et à désigner la commission du travail pour faire une enquête sur le chômage.

M. Troillot, ministre du commerce, accepte la motion Vaillant.

M. Millerand

dit que la commission de prévoyance a demandé l'inscription au budget d'un crédit de 100 000 francs pour atténuer le chômage.

La motion Vaillant est ensuite mise au vote et adoptée.

M. Mirman

parle de l'impuissance de notre législation protectrice du travail. Il demande l'amélioration du sort des inspecteurs du travail et la création de nouveaux postes d'inspecteurs recrutés parmi les ouvriers.

La marine marchande

M Siegfried demande au gouvernement le dépôt immédiat sur les bureaux de la chambre du projet de loi sur la marine marchande.

Les bureaux de placement

M. Sembat invite le ministre du commerce à veiller à l'application de la loi sur le bureaux de placement.

La discussion générale sur le budget du commerce est close.

Le vote des articles

Après diverses observations présentées par plusieurs députés, les neuf premiers chapitres sont successivement adoptés sans modifications.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Une dépêche du général Kouropatkine apporte des éclaircissements sur les événements survenus à l'extrême aile gauche russe dans la région qui s'étend entre Ban-You-Pouza et Sin-Tsin-Tin. Un réseau de chemins de fer unit cette région, dans cette partie du théâtre, la vallée du Tai-Tsé-Ho à celle du Khoun-Ho ; les nœuds de ces communications sont à Tsian-Tchang, I-Tay-Oui, Tsin-Ho-Tchen, etc. ; elles offrent aux Japonais des itinéraires pour gagner les deux directions principales de Sin-Tsin-Tin, Inpan, Tiéling, et Fon-Choun par lesquelles ils peuvent se porter sur les derrières de l'armée russe.

Ces avenues sont gardées par deux détachements russes de sûreté, comprenant chacun une division cosaque et un certain nombre de bataillons d'infanterie. Le premier, où figure, semble-t-il, la division des cosaques d'Orenbourg, est celui de Ta-Pin-Dou-Chan (ou de Da-Pin-Dou-Chan, selon le mode de transcription adopté). Installé au revers des monts Cha-Mou-Ling, il eut affaire, le 21 novembre à I-Tsy-Oui, avec les Japonais de Tsian-Tchang. ; on ignore s'il occupe depuis lors ce point intéressant par lequel un ennemi avait réussi à se glisser naguère jusqu'à Sin-Tsin-Tin, dont il alarmait la garnison.

Le second détachement russe, dans la composition duquel entre la division Rennenkampf, couvre la direction Ta-Ling-Fou-Choun ; c'est à lui que se rapportent les combats mentionnés par le général Kouropatkine dans son télégramme de samedi dernier.

Télégramme du général Kouropatkine

LA JOURNÉE DU 28

Les Japonais repoussés à Tsin-Kho-Tchen. — Les Russes prennent l'offensive près de Sou-Doun.

Saint-Pétersbourg, 6 h. soir.

Le gouvernement publie le télégramme suivant du général Kouropatkine :

« Quartier général de Moukden le 29 décembre 11 heures matin.

» Dans la journée d'hier les Japonais ont pris l'offensive près de Tsin-Kho-Tchen.

» Un combat assez important a été soutenu par nos troupes qui ont obligé l'ennemi à se replier sur Sou-Doun.

» Les Japonais se sont retirés précipitamment en emportant de nombreux blessés.

» Ce matin nos troupes ont pris l'offensive près de Tsin-Kho-Tchen et Sou-Doun, à dix kilomètres de nos positions.

» Notre artillerie a ouvert le feu contre les batteries ennemies, notre infanterie a marché en avant au lever du jour.

» Les derniers rapports qui me sont parvenus annoncent le commencement du combat sur ces points.

» Les habitants disent que le moral des Japonais est très abattu.

» Kouropatkine. »

La gauche japonaise a franchi le Koun-Ho

St-Pétersbourg, 30 novembre.

On télégraphie de Moukden aux *Novoie-Vremia* le 30 novembre 9 h. matin :

Les derniers rapports adressés du front au quartier général, montrent qu'une partie de la gauche japonaise a franchi le Koun-Ho.

« Un corps de cavalerie ennemie se trouve près de Mamatchach sur la rive droite de cette rivière.

» D'autres détachements se sont avancés jusqu'à Machetantse et Koukiatse. »

» Le passage du Koun-Ho n'offre pas de difficultés à l'ennemi, car ce cours d'eau est en grande partie congelé. »

AU JAPON

L'ouverture de la Diète

Le discours du Trône

Paris, 30 novembre.

On télégraphie de Tokio, au journal le *Temps* :

« A l'ouverture de la Diète qui a eu lieu hier le Mikado a annoncé les projets du gouvernement pour faire face aux dépenses extraordinaires nécessitées par la guerre.

» Dans son discours l'empereur parlant de l'armée japonaise s'est exprimé ainsi :

» — Nos troupes ont été victorieuses dans tous les engagements qu'elles ont eus à soutenir.

» La marche de la guerre a été marquée pour nous, jusqu'à présent, par des avantages croissants.

» Nous comptons sur le courage et l'endurance de notre armée ainsi que sur le dévouement de nos sujets pour atteindre le but vers lequel tendent nos efforts. »

EN RUSSIE

La troisième escadre de la Baltique

Saint-Pétersbourg, 30 novembre.

« D'après les bruits répandus dans certains milieux officiels, le gouvernement aurait ordonné le rappel à l'activité de tous les officiers et de tous les hommes valides de la circonscription maritime de la mer Noire.

» Ces marins sont destinés à former les équipages de la troisième escadre de la Baltique. »

AVIS DE MESSE

Le vendredi, 2 décembre courant, il sera célébré à 9 heures du matin, en la chapelle de l'Hôpital Civil, une messe pour le repos de l'âme de feu

M. Jean-Marie Graziani
Bienfaiteur du dit Etablissement

La Commission administrative.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* des Transports Maritimes Est-Tunisien sera sous charge à Tunis le samedi, 3 décembre, pour être à Bastia le lundi, 5. Il partira ce même jour, dans la soirée, pour Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hottà, agent.
à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SMITHWELL
Bastia.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs,

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bonbonnes d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et demi-jeannes est prêté à titre gracieux.

Horlogerie-Bijouterie
De feu Vecchi
24, Boulevard Paoli, Bastia
EX-GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de montres en argent, en métal, en fantaisie.

A LOUER

Divers magasins dépendant de l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.

Orangers greffés manarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains rivaria et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

AVIS

AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés

Installations de baignoires et chauffe-bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

CHOCOLAT MENIER

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant ***M. Simon Damiani*** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure	Abbaï Berceau	0,90 le lit.
id.	Cochet	2,20 la bouteille.
id.	Pernice	2,50 id.
id.	Tarentens	2,50 id.
id.	Pernod fils	2,80 id.
Rhum bonne qualité		0,55 le litre.
id. supérieur		0,65 id.
id. origine garantie 50°		1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité		0,80 id.
Liqueurs fines assorties		1,10 la bouteille.
id.	ordinaires assorties	1,50 id.
Sirops surfins assortis		0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Georges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, de vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands crus de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterosits et Rencurel véritables.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION avec gravures noires

Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION avec 32 gravures coloriées

Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

2, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (100 pages).

TÉLÉPHONE — USINE A SAINT-DENIS

Dépôt Général du PETIT CAFÉ-PAD.

Un bon grand nombre de personnes ont obtenu par l'usage des PILULES GOLVIN la guérison complète de leurs maux de tête

PILULES DÉPURATIVES de Mme Vve Pouchet GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumes, Furoncles, Engorgements, Laid rougeâtre, Glandes, Maux de tête, Perte d'appétit, Ecœurements, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.

Se trouve dans toutes les PHARMACIES

Le flacon : 3 fr. — Les 3 flacons : 8 fr. 50

Se fait aussi en Pilules sucrées dites Pilules Dragées

M. Pruvot-Ammoux, Pharmacien de 1re classe, 19 rue Saint-Denis, 19 PARIS

L'un des rédacteurs gérant, MATHIEU OLLAGNIER, Propriétaire-Gérant

TIRAGES OFFICIELS autorisés par la Loi du 8 juin 1864

GROS LOTS : 2 de 500.000 fr. — Lots de 100.000 fr. à 1.000 fr. — Tirages : Fin Décembre, Fin Mars, Fin Juin, Fin Septembre. — (Copropriété garantie — Sécurité absolue) — TIRAGES : 15 30 31

S'adresser à la MUTUELLE FRANÇAISE, 8, Rue du Bac, Paris.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : 200 millions.

Valeurs assurées environ 500 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en parfait contact avec les dentistes consciencieux — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des médicaments nuisibles à la santé pour la fabrication de fausses dentilures.

A la Parisienne

38, Boulevard Paoli, Bastia

Corsets sur mesure, droits devant, dernière création

Mme S. BONIFACIO-GUY

se recommande par l'élégance et la perfection de sa coupe. — Exécution soignée et irréprochable acquise par une longue et laborieuse pratique dans les premières maisons de Corsets de Paris.

SALON D'ESSAYAGE

Demandez et offrez dans tous les Cafés QUINQUINA MATTEI apéritif supérieur

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TENDENT-ILS A LE FAIRE?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicinal. Résultats incroyables. Vente journalière croissante.

Lisez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs en gros et demi-gros.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T, I, de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 2 DÉCEMBRE 1904 — N° 282

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse	25 fr.	12 fr. 50	5 fr.	Union Postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Divers	32 »	16 »	6 »	

(Il ne sera répondu pas aux manuscrits déposés.)

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'ANJOURD'HUI : Saint Eloi.

SOLEIL : (Heure nationale)

Lever, 6 h. 46 m. — Coucher, 3 h. 57 s.

Cest Nouv., le 6 — Premier quart., le 14.

VIERGE DE SEMAINE : Sainte Hélène.

1er DÉCEMBRE

LES ÉLÈVES de la Légion d'Honneur

Château d'Ecouen

II

A la fin de chaque quinzaine a lieu le rapport. Les enfants ont des notes de conduite, d'ordre, d'emploi des heures d'études, données par la dame surveillante ; et des notes de leçons, de devoirs, d'application, données par la dame institutrice.

Leur coefficient s'étend de 1 à 10. A la fin du mois, elles ont en outre des notes « d'ari » : soifège, dessin, couture, langues vivantes.

Ces notes ne sont autre chose que la moyenne des notes journalières de chaque élève, et l'on adjuge une médaille à toutes celles qui n'ont pas eu de note inférieure à 7, et qui ont un total de points déterminé, sur les deux rapports d'un mois.

Il y a une médaille pour les études, et une médaille pour la conduite. Gagner cette distinction est le but des efforts de l'élève, chaque mois. Il en est peu qui se résignent à ne jamais obtenir de toute l'année, l'une ou l'autre des petites bouffettes de laine couleur de la ceinture anies ou lisérées de blanc, qui sont un témoignage visible de leonne conduite ou d'application aux études. Les plus zélées s'acheminent ainsi à une récompense plus glorieuse, la « médaille annelle », que l'on porte toute une année sur la ceinture, retenue par un ruban de moire, couleur de la ceinture que l'on avait l'année précédente. Quand à celles qui arrivent à un total de points suffisant avec des moyennes inférieures, on les inscrit au tableau d'honneur affiché dans le parloir.

Il y a cependant des étourdies, des paresseuses, des bavardes, des récalcitrantes, que l'on menace si les notes sont insuffisantes, d'une vilaine ceinture brune, dite de « punition » ; mais l'usage en est rare, grâce plutôt, il faut bien le dire, à l'indulgence de ces dames, qu'à la perfection générale.

Le rapport est lu dans les classes, en présence de l'Intendante, de la Directrice des Etudes et de la Surveillante générale. Les médailles sont distribuées au réfectoire, où toute la maison est réunie le premier dimanche de chaque mois, avant le repas de midi.

En résumé, la discipline est étroite ; mais les sanctions restent exclusivement morales et tendent uniquement à éveiller une émulation large et bien entendue dans l'esprit des élèves ; il n'y a guère lieu d'appliquer les peines rigoureuses qui existent en principe, comme le « congé disciplinaire, » et le « renvoi définitif, » et qui sont d'ailleurs du ressort de l'autorité supérieure. Les classes se divisent en classes verte, violette, azzore, bleue, nacarat, blanche, suivant la couleur de la ceinture ; ou, pour être plus exact, la couleur de la ceinture varie pour les élèves suivant la classe à laquelle elles appartiennent.

L'instruction donnée dans les établissements de la Légion d'Honneur est aussi complète que dans toute autre institution libre ou de l'Etat. Bien que n'ayant pas pour but déterminé de faire acquérir aux élèves les diplômes supérieurs, Saint-Denis, les Loges et Ecouen ne négligent aucune branche de l'enseignement, et beaucoup de pensionnaires ne quittent la Légion d'Honneur que munies de tous leurs brevets.

Le rêve de plusieurs d'entre elles est de continuer à, plus tard, comme institutrices, la vie qu'elles ont menée pendant de longues années comme élèves. Si, par leur conduite et par de réelles qualités d'intelligence, elles sont jugées dignes de cet honneur, on leur confère, à la fin de leurs études, le titre de stagiaire. Elles deviennent ensuite suppléantes, enfin institutrices.

Le plus grand nombre, cependant, a peu de goût pour cette existence professorale qui leur apparaît un peu trop austère, quasi monacale. Leurs rêves d'avenir vont au delà des murs de l'école, bien loin parfois, rêves imprécis d'enfants où se mêlent, avec un ardent désir de liberté, les visions radieuses des joies qu'elles espèrent rencontrer dans le monde. Dans l'ingénuité naïve de leur âge, elles ne soupçonnent pas la part de déceptions et de chagrins que la vie réserve à tous.

Insouciantes et gaies, souvent bruyantes, quelquefois aussi turbulentes et... paresseuses, elles parcourent en sept années le cycle de leurs études sous la direction vigilante et maternelle des « dames » et sous l'autorité supérieure de l'Intendant.

Les notes, bonnes ou mauvaises suivant le cas, sont données tous les jours à chaque élève.

A midi, les surveillantes viennent délivrer les institutrices.

Nouveau quart d'heure d'agitation ! On se brosse ; on donne un coup à son chignon ; on se lave les mains ; on échange dans les allées et venues plus ou moins libres, des impressions avec une compagne de la classe voisine, on cachette le plus souvent, car les communications entre les élèves de ceintures différentes sont interdites.

A midi et demi les pensionnaires se trouvent derechef au réfectoire, douze à chaque table, un peu serrées, et surveillées par deux dames, une à chaque extrémité.

Le déjeuner n'est pas long, car le menu n'est pas compliqué : bouillon, rôti, légumes... pain à discrétion, le tout arrosé d'abondance. Le silence est de rigueur pendant les repas ; le jeudi et le dimanche seulement on a la permission de parler, au seul repas de midi.

Pour les communications utiles pendant les heures où il est défendu de parler, un usage ancien avait institué des signes analogues à ceux dont se servent les sourds muets ; mais ce moyen par trop rudimentaire tend à tomber en désuétude, les enfants se souciant peu de se livrer à cette mimique écervante. Le règlement inévitablement finira par céder sur ce point.

Après le déjeuner, c'est la grande récréation de la journée. Elle dure une heure et a lieu toujours dehors, excepté lorsque le temps est trop mauvais. Les élèves se répandent alors dans de grands enclos ombragés et entourés d'un grillage qu'elles ont baptisé de joli nom de « bergeries ». L'une de ces bergeries réservée aux grandes blanches, nacarats, bleues ; l'autre aux petites, amores, violettes, vertes.

De nombreux jeux sont mis à la disposition des pensionnaires. Les plus turbulentes se livrent au jeu mouvementé des barres ou du ballon ; d'autres, plus calmes, préfèrent les combinaisons savantes du croquet. Mais toutes doivent jouer. Comme dans toute maison d'éducation, il leur est interdit de se promener en bavardant ; les « péripatéticiennes » sont mal notées.

Assez souvent la récréation se termine par une promenade dans le parc. C'est une vraie joie pour les enfants de gambader et de courir sous les futaies merveilleuses, d'escalader ou de descendre à toute vitesse les sentiers mousseux du vieux domaine seigneurial. Les allées s'emplissent de cris : des rires jeunes et sonores fusent dans les taillis, évoquant la vision des fêtes galantes qui se donnèrent là, jadis.

Les pensionnaires réclament toujours la faveur de faire le grand tour et de descendre jusqu'au petit bassin de « la fontaine Hortense. » Ce bassin doit son nom, ainsi que l'inscription une inscription en date de 1808, à la belle et poétique reine Hortense, la fée affective et chère de Napoléon Ier, et qui fut, elle aussi, l'hôte de Mme Campan. Ce coin du parc est des plus pittoresques et les élèves l'affectionnent autant pour la poésie de son cadre, que pour les souvenirs qui s'y attachent.

Mais la cloche impitoyable les arrache bientôt à leur rêverie et les ramène dans les classes. Pendant deux heures, l'étude de la grammaire, de la géographie alterne avec les leçons de dessin, de musique, de couture, etc., jusqu'à l'heure du goûter. Heure bonne, impatiemment attendue par tous ces jeunes estomacs que la promenade au grand air et deux heures de classe ont creusés.

Dès qu'elles sont munies de morceau de pain frais que l'Administration maternelle leur octroie, les pensionnaires se précipitent vers le « carré » où, dans de grandes armoires, sont contenues les provisions que chacune d'elles reçoit de sa famille. Rien n'est plus drôle que de voir le village bâtir auquel se livrent les fillettes, pour trouver, au fond de leur boîte, le morceau de chocolat ou la friandise préférée, qu'elles vont manger ensuite dans les « bergeries ».

De cinq à sept, leçons et études ; de sept à huit, récréation, dans les classes l'hiver, dans les chères « bergeries » aux beaux mois d'été.

A huit heures, souper ; viande, légumes, dessert.

A huit heures et demie, coucher. A neuf heures, sous la lueur lodéeise des gaz baissés, toutes les petites couchettes sont immobiles. Les pensionnaires dorment ou rêvent... à leur liberté future.

Ainsi, s'écoule, jour par jour, chaque semaine.

La monotonie de cette existence est rompue, le samedi, par une leçon de maintien plutôt que de gymnastique, qui n'agrée pas à toutes. A Saint-Denis les élèves ravêtent, pour cette leçon, des costumes spéciaux, pantalons et blouses de coutil gris, qui rappellent, par leur forme et l'élégance de leur coupe, les vêtements d'instruction de nos conscrits. Ainsi vêtues, elles se livrent à différents exercices aux échelles, aux perches, à la corde lisse, aux barres qui donnent plus d'attrait à ces séances que les mouvements en cadence et les marches en mesure exécutées aux Loges et à Ecouen.

JULIEN REYNE.

(*La fin prochainement*).

CHRONIQUE LOCALE

2 décembre 1703. — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude en Corse par le titre de Lieutenant-Général des troupes françaises dans l'île.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion rappelait le marquis de Chauvelin à Paris.

Bulletin Financier.

Paris, le 25 Novembre 1904.

L'approche de la liquidation jointe aux réalisations bénéficiaires du samedi donne à notre marché une physionomie hésitante et lourde, malgré une tendance de raffermissement

76 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVII

LE LIBRE ET LE PLOMB

Le substitut avait lu souvent qu'un guerrier courageux fait toujours face au danger. Il interprète cette maxime dans le sens littéral, et, se tournant carrément du côté de Blondeau, il resta immobile, les talons rapprochés et les bras pendants comme un soldat au port-d'armes.

— Placez-vous donc, lui cria de nouveau le vieil émigré.

Au lieu de changer de position, Desiandes regarda son témoin d'un air surpris.

— Il me semble que je suis bien ainsi, répondit-il.

A cette preuve d'une ignorance que jusqu'alors il avait crue impossible, monsieur de Loiseley laissa échapper une exclamation d'impatience ; il vint brusquement près de Desiandes, le prit par les épaules, et au moyen d'un quart de conversion, lui fit présenter le flanc droit à son antagoniste ; il lui montra ensuite la manière dont il devait plier le bras et tenir verticalement le pistolet, afin de couvrir autant qu'il lui serait possible une partie de sa tête et de sa poitrine ; le trouvant enfin posé à sa guise, il s'éloigna de nouveau, après lui avoir dit à voix basse :

— Maintenant, ne bougez plus, et tâchez d'être mince.

— Que de cérémonies ! pensa le substitut ; pour le danger que je cours, qu'importe que je sois en face ou de profil ?

— Si je le manque, il est capable de me tuer, se dit Blondeau dans le même instant ; quand il s'agit de la vie, il n'y a pas d'amitié qui tienne : chacun pour soi.

Il leva le bras, visa de son mieux, quoique sa main ne fût pas très ferme et pressa la détente du pistolet. La détonation fut immédiatement suivie d'un cri perçant poussé par le substitut, qui lâcha son arme, chancela en arrière et se laissa tomber dans les bras de monsieur de Loiseley, accouru aussitôt à son secours.

— Vous êtes blessé ? lui dit le vieillard avec émotion.

— Assassiné ! s'écria Desiandes d'une voix où l'indignation le disputait à la douleur. Je suis victime d'un infâme guet-apens.

Le blessé leva sa main droite, d'où le sang coulait avec abondance ; à cette vue, il devint fort pâle.

— Me voilà estropié, dit-il avec un accent d'angoisse ; je ne pourrai plus jouer du violon.

— Eh bien ! vous jouerez du cor, répondit avec vivacité monsieur de Loiseley ; c'est bien de violon qu'il s'agit ! voyons votre main : vous n'avez de cassé qu'un doigt, l'annulaire, la moins nécessaire de tous. Quel singulier coup de feu !

Au cri poussé par le substitut, Barbeyrac et Blondeau s'étaient précipités vers lui, chacun de son côté ; le vieil émigré les arrêta par un geste impératif.

— A vos places, messieurs, leur dit-il ; nous n'avons pas fini !

En disant ces mots, il se baissa pour ramasser le pistolet qu'avait laissé tomber Desiandes ; il examina un instant avec curiosité l'empreinte laissée sur le canon par la balle, et, présentant ensuite l'arme au substitut :

— Vous êtes diantrement heureux d'en être quitte pour un doigt, lui dit-il ; tenez, si votre blessure vous gêne pour tirer, faites feu de la main gauche.

Desiandes prit le pistolet avec un geste de fureur.

— Point de quartier ! s'écria-t-il en se dirigeant vers Blondeau, dont la respiration demeura suspendue jusqu'à ce qu'une détonation inoffensive lui eut appris que le péril était passé.

— Rechargez les pistolets ; je veux que ce soit un duel à mort, s'écria le substitut exaspéré par l'apparente trahison de son ami.

— Calmez-vous, lui dit avec douceur monsieur de Loiseley ; je sais par expérience qu'il est fort désagréable d'être blessé, mais c'est une mauvaise chance qu'il faut accepter. Il était convenu qu'un seul coup de feu serait échangé, et les lois doivent être exécutées, même par ceux qui en souffrent. L'affaire est terminée ; enveloppez votre main dans votre mouchoir, et filons vers Paris. L'essentiel, maintenant, c'est de trouver un chirurgien. Quand je disais à ce petit monsieur qu'il avait eu tort de négliger cette précaution !

Tandis que l'émigré s'efforçait d'apaiser l'irritation de Desiandes, Blondeau et son témoin accéléraient les préparatifs de leur départ.

— Il faut sortir du bois séparément, dit Barbeyrac à monsieur de Loiseley ; on a dû entendre les deux coups de pistolet, et nous courons en ce moment l'évril un duel aux gardes et aux gendarmes.

— Je m'en rapporte à votre prudence, qui me paraît étonnante pour votre âge, répondit le vieux gentilhomme avec un sourire moqueur ; partez donc à pied, nous garderons la fiacre.

Barbeyrac et Blondeau profitèrent avec empressement du consentement de monsieur de Loiseley, qui un instant après se trouva seul avec le jeune magistrat. Ce dernier ayant enveloppé de son mieux sa main blessée, tous deux rejoignirent la voiture de louage qui reprit au grand trot des chevaux le chemin de Paris.

— Eh bien ! Desiandes, dit alors le vieillard en hochant la tête, reconnaissez vous maintenant l'utilité de la position que je vous ai fait prendre ? Si je vous avais laissé placé comme vous l'étiez d'abord, au lieu d'être touché au doigt vous l'eussiez été au beau milieu de la poitrine.

— Plût à Dieu ! répondit le substitut, à qui la douleur inspirait le dégoût de la vie ; si j'étais mort en ce moment, je ne souffrirais pas comme un damné.

(*A suivre.*)

TUMEUR

au million de la séance. Les Fonds d'Etats ont été particulièrement délaissés. Meilleures déclarations ramenées de M. Rouvier, au Conseil de ce matin, la Rente française remonte à 98.32. L'Extérieur a perdu le même de 90 francs et revient à 89.82, le Turc à 88.45; fermeté relative des fonds russes.

Quant aux Sociétés de Crédit, leur bonne tenue ne se dément pas. Le Crédit Lyonnais est à 1.472; le Crédit Foncier 740, la Société Générale 625 et le Comptoir National d'Escompte 627.

Les valeurs industrielles ou de travail n'ont généralement lourdes, mais les différences sont peu importantes. Par contre les mines atteignent leur avance précédente. Les obligations Sud-Espagne 3 0/0 à terme font, s'échangent à 249.

Le New Kaffirs est recherché au Banque à 25 francs.

L'homme Prang is calmes.

DIX PRÉCEPTES AGRICOLES

QU'IL NE FAUT PAS IGNORER

1. — Les prés, le fourrage, le bétail et le fumier améliorent le grain; tout cela se tient et si l'un manque, adieu la récolte. « Veux tu du grain, fais du pré ». (JACQUES BUREAU).

2. — Faire du pré n'est pas tout, il faut l'entretenir en bon état de fertilité, améliorer et chercher à rendre plus productive cette source si importante de revenu.

3. — Quantité et qualité du fourrage dépendent absolument des éléments nutritifs apportés au sol sous forme de fumure.

4. — L'acidité étant un défaut qu'il faut corriger et non augmenter dans les prairies, on doit s'abstenir de toute matière accroissant le stock d'azote organique, comme c'est le cas du fumier, ou étant acide de par sa nature, comme le superphosphate.

5. — Les prairies ont toujours besoin d'acide phosphorique, assez souvent de potasse, rarement d'azote; on doit donc toujours leur fournir une fumure phosphatée, complétée parfois d'une fumure potassique.

6. — Les Scories Thomas « Etoile » constituent la source d'acide phosphorique la plus remarquable pour la fumure des prairies; la kaïnite apporte avantageusement la potasse nécessaire.

7. — La fumure peut se faire à l'automne, durant l'hiver, au premier printemps et même après la première coupe.

8. — Les Scories Thomas « Etoile » s'emploient à la dose de 1 000 kilos à l'hectare la première année, de 800 kilos la seconde année, et de 600 kilos les années suivantes; on met d'abord 600 kilos de kaïnite, puis 400.

9 — L'emploi régulier des Scories Thomas « Etoile » permet de modifier complètement la nature de l'herbe qui devient plus nutritive en même temps que plus abondante; on peut nourrir plus de têtes de bétail, et on les nourrit mieux.

10. — Afin d'éviter toute erreur et tromperie bien exiger la marque « Etoile » sur les sacs et sur leurs plombs, et sur facture les garanties d'origine (procédé Thomas), de pureté (sans aucun mélange), de finesse (minimum de 75 0/0 au tamis numéro 100), et de solubilité (minimum de 75 0/0 dans le réactif Wagner).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SANTA REPARATA DI BALAGNA. — Un événement qui aurait pu avoir des suites épouvantables, est survenu dans la matinée du 30 du courant, dans l'antique église de cette commune, dont l'horloge, qui n'est arrêtée à ce moment-là, marquait exactement 7 h. 18.

Le foudre, prenant conduite au sommet du clocher, a traversé la voûte en démantibulant le mécanisme et la grande caisse de l'horloge communale; avant d'aller se loger sous les dalles du pavé qu'elle a labourées en grande partie, elle a complètement détruit un autel latéral, dédié à Sainte Catherine, vierge et martyre, dont la belle et ancienne statue a été réduite en miettes et dont la pierre sacrée seule, a été, par miracle, sauvée. D'autres dégâts assez considérables ont été occasionnés par les éclats de pierres et de briques et par la pression de l'air.

Cet événement, disons-nous, aurait pu avoir de plus désastreuses conséquences, car nous célébrions en ce moment le jubilé ordonné par le Saint-Père, à l'occasion du cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, prêché matin et soir avec éloquence et persuasion par notre excellent curé, ainsi que par son digne frère, M. l'abbé Ferrandi, desservant du hameau d'Occhiatana, et n'est à cause du mauvais temps que la cérémonie de ce matin avait été retardée. Un homme et deux femmes seulement se trouvaient à ce moment-là à l'église, ainsi que le Père Clément, ancien supérieur du couvent de Marcaneso, qui nous a dit que l'effet produit a été d'un grand étonnement en leur semblant d'assister à l'effondrement total de la voûte, au milieu d'un immense incendie; un moment après une dame a pénétré dans l'église et a trouvé au milieu des débris d'un très grand nombre de chaises, son prie-Dieu traversé par le fluide en deux endroits.

Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs; nous aimons à croire que les autorités compétentes se feront un devoir de faire les diligences nécessaires, afin que le Gouvernement nous vienne en aide pour les réparer et éviter ainsi de plus graves désastres.

L'émotion produite par ce douloureux événement a été immense dans toutes nos familles et nous faisons des vœux pour que la Vierge Immaculée ainsi que Sainte-Catherine, que nous avions fêtée le jour avant, précisément à ce même autel, nous préservent dans l'avenir de pareille malheurs! — X.

CAMPITELLO. — Malgré le mauvais temps, une affluence considérable de parents et d'amis s'étaient donnés rendez-vous à Campitello samedi, pour rendre un dernier hommage de sympathie et assister aux obsèques de M. Graziani Jean-Félix, un des plus riches propriétaires du canton et ancien conseiller général.

Jean d'une des meilleures familles du canton, tout jeune encore, il avait fait connaître à ses parents, et entre autres à son oncle le regretté docteur Graziani, les plus douces espérances. Après d'excellentes études au lycée de Bastia, où il était considéré comme un des meilleurs élèves de son époque, Graziani Jean-Félix termina ses classes par de brillants examens. Le droit ou la médecine étaient l'objet de ses rêves, cependant ne travailleur infatigable dût renoncer à pousser plus loin ses études à cause de sa santé délicate, et il rentre désormais au sein d'sa famille.

La politique comme à tant d'autres le tenta, et son contingeons n'hésitèrent pas à lui confier le mandat de conseiller général; on ne pouvait faire un plus heureux choix. M. Graziani possédait, au plus haut degré, toutes les qualités qui font l'homme accompli. C'est le seul homme du canton qui, du moins depuis bien des années, ait eu l'honneur de le représenter. Pourtant les luttes électorales ne lui attirèrent que des déboires, et aussi sage que bon, il comprit que pour sa tranquillité personnelle, il fallait céder à d'autres plus ambitieux certains honneurs; mais quoique en dehors des luttes, il resta toujours fidèle à ses amis et à ses traditions de famille, surtout à ses amis qu'il éclairait de ses conseils.

Il vivait donc d'une vie simple et retiré, s'occupant exclusivement de la direction de ses propriétés ainsi que de ses enfants qu'il chérissait d'une affection sans bornes et qui auraient eu encore besoin des conseils de leur digne et bienaimé père. A défaut de ses conseils, que ces jeunes enfants marchent sur ses traces, car il leur légue une réputation intacte et exemplaire.

La mort inexorable l'a frappé jeune encore et au moment où l'on s'y attendait le moins; il a succombé aux suites d'une douloureuse maladie dont il a enduré les souffrances avec la plus grande résignation. Les soins constants et dévoués n'ont pu enrayer le mal, et il s'est endormi du sommeil du juste qui ne craint pas de paraître devant son Créateur.

Nous présentons à ses trois enfants vivement éprouvés ainsi qu'à tous ses parents l'expression de nos respectueuses condoléances, et nous garderons toujours de M. Jean-Félix Graziani le plus précieux souvenir.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 1er décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Commission départementale

La commission départementale s'est réunie aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi à la Préfecture, sous la présidence de M. Valentini, conseiller général de Moroseglia.

M. Delarray, préfet de la Corse, assistait à la séance.

La commission départementale a eu à s'occuper de diverses questions relatives au casernement de la gendarmerie et notamment de la répartition entre les communes du département de la subvention allouée par l'Etat pour secours aux familles de réservistes et des territoriaux.

Journées printanières

Le beau temps nous est enfin revenu et depuis quelques jours nous profitons de ce gai soleil d'hiver. Aussi pendant toute la journée est-ce un va-et-vient continuel de promeneurs sur cette route des Sanguinaires, promenade rêvée de nos Ajaccieniens et de nos hivernants.

Comité départemental de ravitaillement

Ce comité s'est réuni jeudi à 3 heures de l'après-midi à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet de la Corse.

Plus de Hernies

Guérison immédiate et radicale des hernies, sans bandage et sans opération, par le professeur docteur Tacussel de Paris, de passage à Ajaccio jusqu'au 4 décembre, hôtel Grimaud.

Les extrêmes se touchent

Les Pilules Pink et les écoliers

Quand les enfants commencent à aller à l'école ils sont à une période où les extrêmes se touchent. Ou bien ils grandissent trop, ou bien ils ne grandissent pas du tout. Dans le premier cas, la nature demande trop aux ressources vitales de l'enfant, à son sang, et sa croissance rapide amène une faiblesse très grande. C'est à ce moment que les pilules Pink trouvent une de leurs plus remarquables applications. Elles donnent du sang à l'enfant, soutiennent ses forces, développent ses muscles. Si au contraire l'enfant ne grandit pas, s'il est en dessous de la taille normale, s'il ne pèse pas le poids qu'il devrait peser, il trouvera dans les pilules Pink tous les éléments nécessaires à son développement. Monsieur Bugeud, adjoint à la Chassagne, commune de Dorronze, par St-Germain des Bois (Saône-et-Loire), a eu son fils très éprouvé par la croissance. Les pilules Pink ont fait de lui un jeune homme robuste.

« Mon fils, écrit M. Bugeud, avait été très profondément éprouvé par la croissance, il en était résulté un état d'anémie complet chez lui. Il était pâle, ses lèvres et ses joues étaient sans couleur. Il ne voulait pas manger, n'ayant jamais faim, et j'étais obligé de le contraindre à prendre quelque nourriture. Ses camarades l'invitaient bien à jouer, mais lui, faible comme il était, ne désirait pas prendre part à ces jeux. Rien ne pouvait le distraire. La nuit il ne dormait pas bien. Nous avions beau le soigner du notre mieux, il dépérissait tous les jours et tous les traitements que nous lui faisions suivre restaient sans effet. Enfin une famille nous a recommandé les pilules Pink: mon fils a pris ces pilules et dès ce jour il a commencé de se transformer. Il a repris des couleurs et des forces, il a eu mis à avoir un appétit remarquable. Il pouvait se livrer à des travaux pénibles. La croissance ne l'a plus fatigué et il est devenu tout à fait gaillard. »

On ne saurait trop attirer l'attention des familles sur les dangers que présente la croissance chez les garçons comme chez les filles. Il faut surtout veiller à ce que les enfants aient de l'appétit. Si la croissance les épuise et n'ils ne mangent pas, ils sont perdus. Le premier effet des pilules Pink, c'est immédiat, est de faire retrouver l'appétit perdu. Les forces reviennent ainsi rapidement et comme d'autre part les pilules Pink donnent du sang nouveau, riche et pur à chaque dose la transformation est rapide, éclatante. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt. Goblin et Cie, pharmacien, 23, rue Balle, Paris, 3.50 la boîte, 17 50 les 6 boîtes franco. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, sciatiques, les névralgies, les maladies nerveuses, les maux de tête, les migraines, la faiblesse générale, maux d'estomac.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Audience du 1er décembre

Meurtre et port d'arme prohibé

Après la constitution du jury, M. le greffier Orsolini donne lecture de l'acte d'accusation qui est ainsi conçu:

Le 1er août 1904, vers 6 heures du soir, plusieurs jeunes gens de la commune de Serra-di-Fiumorbo rentraient de Prunelli en manifestant en l'honneur de M. Casabianca, élu la veille conseiller général de ce canton. Arrivé au hameau d'Accia où habitent leurs familles, ils se rendirent devant la maison de Paoli Philippe-François dont le belle-fille tient un débit de boissons. Paoli fit observer à ces jeunes gens, notamment à Ottomani Paul-André et à Giudicelli Jacques que sa femme était malade et ne pouvait supporter le bruit de leur manifestation. Il les pria en même temps de se retirer. Ottomani obéit, mais Giudicelli Jacques déchargea son fusil en l'air. Paoli alors fit feu dans la direction du groupe. Giudicelli fut atteint par une balle qui traversa l'abdomen. Ce projectile entraîna une péritonite suraiguë qui entraîna la mort le lendemain.

M. l'avocat général Angeli occupe le fauteuil du ministère public.

Mes Nivaggioli et Decori sont au banc de la défense.

Après les formalités d'usage, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Ce dernier prétend avoir agi en état de légitime défense. Dans la soirée du premier août dernier, vers huit heures, il prenait tranquillement le frais, en compagnie de plusieurs personnes, devant la maison Ottomani.

A un moment donné, une manifestation composée de plusieurs jeunes gens, vint à passer, se dirigeant du côté de la place de la maison de l'accusé. On chantait et on tirait des coups de feu en l'honneur de M. Dan Pierre Casabianca, qui venait d'être élu conseiller général du canton de Prunelli di-Fiumorbo.

L'un de cette localité que revenaient les manifestants. Comme l'accusé ne participait pas les opinions politiques de ce dernier et que sa femme était gravement malade depuis plusieurs jours, il pria les tapageurs de se retirer. Plusieurs d'entre eux obtempérèrent à cette invitation; d'autres crurent à propos de passer outre et parmi ces derniers, Giudicelli Jacques se fit surtout remarquer par son insistance.

A ce moment l'accusé se trouvait sur le seuil de la porte d'entrée de sa maison d'habitation. Giudicelli s'avança vers lui et fit feu dans sa direction; sans toutefois l'atteindre; c'est à ce moment, que voyant sa belle fille porter les mains à la tête et s'allaisser en poussant un cri, et dans un moment d'affaissement parfaitement excusable, il fit feu avec le revolver dont il était porteur.

M. le Président fait observer, à diverses reprises, à l'accusé que ce système se trouve en contradiction avec tous les éléments de la procédure, tous les témoins ayant déclaré, à l'instruction, que le malheureux Giudicelli avait tiré en l'air, et que, partant, Paoli n'a pas pu croire ses jours sérieusement menacés.

L'accusé persiste à soutenir que Giudicelli a volontairement fait feu sur lui et que ce n'est qu'à ce moment qu'il a cru devoir faire feu à son tour.

Huit témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général.

Ils viennent confirmer leurs dépositions écrites; ils sont tous d'accord, pour déclarer que la scène du crime s'est produite sur la place de la maison de l'accusé, et que ce dernier a fait feu sur Giudicelli qui s'était borné à manifester en déchargeant son fusil en l'air.

C'est à ce moment que Paoli a fait feu, sans qu'aucune parole ait été échangée entre sa victime et lui.

Après l'audition du père de la victime, Me de Cerafla déclare se constituer partie civile.

Il prend le premier la parole.

Après avoir exposé les faits du procès, Me de Corafla discute les moyens de défense qui seront présentés en faveur de l'accusé Paoli.

On n'oserait pas, d'après l'honorable défenseur, soutenir un système de légitime défense qui ne repose sur aucune base sérieuse et qui est contredit par l'unanimité des témoignages recueillis.

Le système de la provocation violente ne saurait être soutenu avec plus de succès, car il est indiscutable que la victime n'a exercé aucune violence sur la personne de l'accusé.

Le mobile du crime est facile à trouver. Paoli a obéi à un faux point d'amour propre, et cédant à la violence de son caractère, il a, par pur caprice et sans motif sérieux, attenté aux jours d'un infortuné jeune homme, à peine âgé de 17 ans.

Le jury fera œuvre de justice en réprimant sévèrement un crime aussi odieux.

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. Il s'étend longuement sur les diverses circonstances du crime et réclame, à son tour, de la fermeté de MM. les Jurés un verdict de culpabilité.

Me Nivaggioli présente la défense de Paoli Philippe.

Après avoir rendu hommage au passé irréprochable de son client, sur le compte duquel les renseignements les meilleurs ont été fournis, l'honorable défenseur combat pied à pied les charges de l'accusation.

Il démontre que les éléments de la légitime défense se trouvent réunis dans cette affaire; avec une logique impeccable, il établit que Paoli a été la victime d'une agression injuste, qu'il a couru un péril sérieux et qu'il a été dans l'impossibilité de fuir.

Dans ces conditions, Paoli Philippe a usé d'un droit reconnu par la loi elle-même.

La justice ne saurait donc lui demander compte de la mort de Giudicelli et il doit incontestablement bénéficier d'un verdict de non culpabilité.

Me Decori déclare n'avoir rien à ajouter à la plaidoirie si complète de son confrère Me Nivaggioli.

La question subsidiaire de provocation violente est posée sur la demande de la défense.

Reconnu coupable de meurtre, l'accusé Paoli est condamné à la peine de vingt ans de travaux forcés et à un franc de dommages-intérêts.

***

Audience d'aujourd'hui:

Sigaorini Angèle, domestique, de Florence, demeurant à Erbalunga, meurtre d'un enfant nouveau-né.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me H. de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Ce qu'on boit

Ce que vous buvez des nègres ne faire N'essuyez ne tuez et ne cessez de boire
Pour se donner le ton de chercheur accompli,
Ce n'est pas le gathe, mais le VIN MATTEI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 à midi, + 9·5 à 7 heures du soir, + 7· Maxima, + 10·, Minima, 3·5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 765 m. Vent. — Dans la matinée, N. léger. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluie, tombée, à 7 h. matin 0 mm.

***

Conférence

M. René Sangy a donné sa conférence sur la comtesse Mathieu de Noailles, sous la présidence de M. le sous préfet Montigny.

Nous nous bornerons à dire que le succès de cette conférence a dépassé celui des précédentes. La salle du tribunal de commerce était littéralement comble. Les retardataires ont dû se tenir dans la Chambre du conseil.

Les applaudissements et les félicitations n'ont pas manqué à notre jeune collaborateur.

***

Paroisse Sainte-Marie

Demain, à la grand'messe, à l'issue des Vêpres qui auront lieu à 3 heures et demie, un sermon de charité au profit de l'orphelinat du Bon Pasteur, sera donné par M. le Supérieur du Petit Séminaire de Corte.

La quête sera faite par Mmes François Leonetti-Carbuccia, Tito de Carafla-Gavini, Miles Thérèse Carbuccia, Antonia Thiers.

Pendant la quête, les orgues seront par le maestro Swicher, jouera la Méditation de Sebastien avec accompagnement de violon par M. le professeur Giannarelli et son élève.

La cérémonie se terminera par *O salutaris* d'Albrecht, duo pour ténor et baryton, et le *Tantum ergo* de Simon, solo pour baryton.

***

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

Etat Civil

MARIAGES

Rossi Joseph Mathieu, maçon, de Piedicroce, et Gabrielli Marie Rose-Ernestine, ménagère, de Brando.

NAISSANCES

Benigni François. — Gambelle Eugène Napoléon Battistini Octavine. — Le Assomption. — Pancrazi Joseph.

DÉCÈS

Bartoli Françoise, veuve, 67 ans, de Corte.
Ieocnis.
Ortoli Ange-François, 2 ans, de Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	30 nov.	1 déc.
Rente de 3 0/0 ancien	98 50	98 70
3 » 0/0 amort.	98 25	98 30

La Délation DANS L'ARMÉE

DUEL BADER-GOUTIÈRE

Nancy, 1er décembre.

A la suite de la publication de fiches de délation contre des officiers de la garnison de Nancy, une vive altercation s'est produite hier entre le colonel Bader, commandant le 37e de ligne et l'avocat Goutière.

Une rencontre a été jugée nécessaire; elle a eu lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat.

A la troisième reprise, l'avocat Goutière a été blessé au bras et mis dans l'impossibilité de continuer le combat.

Les deux adversaires se sont reconciliés.

ARRESTATION D'UN FAUSSAIRE

Paris, 1er décembre.

Des inspecteurs de la sûreté ont procédé à l'arrestation de M. Piche dit de Falconnette, en vertu d'un arrêt de la Cour d'appel de Paris, ordonnant la prise de corps de cet individu pour faux et usage de faux.

Lincident Thalamas

Un télégramme de Déroulède à M. Jaurès

Paris, 1er déc.

Au sujet de l'incident du professeur Thalamas, M. Déroulède a adressé un télégramme à M. Jaurès, lui disant qu'il le considérait comme le plus odieux des pervertisseurs de consciences, qui ait jamais fait en France le métier jeu de l'étranger.

M. Jaurès a répondu qu'il n'acceptait ni le ton ni la forme de cette dépêche.

Il a pris ses amis, les députés Deville et Augagneur du demander à Déroulède une réparation par les armes.

M. Marcel Hébert *rentre en France*

Paris, 1er décembre.

M. Marcel Hébert ancien député de Seine-et-Oise, rentrera en France le 18 décembre courant.

Les Morts du Jour

M. Célestin Bosc

M. Célestin Bosc, publiciste, est décédé subitement ce matin, à Paris.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les accidents du travail

Suite de la 2e délibération sur les propositions de loi, adoptées par la Chambre des députés, la 1re tendant à modifier divers articles de la loi sur les accidents du travail; la 2e tendant à améliorer cette loi au profit des chauffeurs, mécaniciens et autres agents des compagnies des chemins de fer; la 3e ayant pour objet de donner le droit à la responsabilité forfaitaire dans les accidents du travail.

L'hospitalisation des ouvriers

On passe à la discussion du paragraphe relatif aux frais d'hospitalisation des ouvriers victimes d'accidents survenus dans le travail.

Ce paragraphe est adopté.

L'ensemble du projet de loi

Le Sénat adopte ensuite par mains levées l'ensemble des propositions de loi, portant diverses modifications à la loi sur les accidents du travail.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Dépu

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Séance du matin

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

Amendement Vaillant

M. Vaillant développe un amendement punissant l'incorporation dans les aliments de substances altérant la qualité nutritive du produit.

L'amendement, combattu par le rapporteur, n'est pas adopté.

Amendement Berry

M. Georges Berry développe un amendement mettant hors de cause les débitants qui peuvent établir leur bonne foi dans la vente de marchandises falsifiées.

L'amendement n'est pas adopté.

Le paragraphe 5 de l'article 1er est mis au vote et adopté.

Suite de la discussion jeudi.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Interpellation Grosjean

M. Grosjean demande à interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour empêcher définitivement la délation.

M. Grosjean demande en outre la discussion immédiate de son interpellation.

M. Combes

Sur la demande de M. Combes, la Chambre classe l'interpellation Grosjean à la suite des autres.

M. Grosjean

développe un projet de résolution invitant le gouvernement à organiser un comité supérieur de l'enseignement, pris dans les facultés, pour qu'il dénonce les professeurs ayant fourni des renseignements sur des officiers.

M. Chaumié

Le ministre de l'instruction publique répond qu'il n'a besoin des conseils de personne pour accomplir son devoir.

M. Beauregard

M. Beauregard, député de la Seine, déclare que l'existence des délateurs dans l'Université est une chose grave.

M. Gérault-Richard

répond de sa place:

« Les mouchards siègent à droite!... »

Ces mots soulèvent de bruyantes protestations. Un grand tumulte se produit.

M. Lafferre

parle au milieu du bruit. Il dit que le Grand-Orient, en communiquant au ministère de la guerre des renseignements politiques agissait pour défendre la République.

Jamais les républicains n'ont volé des documents confidentiels.

Le gouvernement a eu tort de prendre des mesures contre des fonctionnaires faisant leur devoir.

Les républicains dissidents devraient ne pas continuer à faire cause commune avec l'opposition.

Grâce aux documents fournis par la franc-maçonnerie, le pays sera plus gardé par l'armée contre un coup d'Etat...

— Violentes protestations à droite et au centre. Plusieurs députés exigent que l'orateur rétracte ses dernières paroles.

Le tumulte est épouvantable. De nombreux députés se prennent à partie.

M. Lafferre, au milieu d'un bruit indescriptible déclare retirer les derniers mots qu'il vient de prononcer.

Le député de l'Hérault ajoute que par leur association, les républicains continueront l'œuvre d'épuration qu'ils ont commencée.

M. Berteaux

Le ministre de la guerre répond que les documents confidentiels dont il a été parlé, ont été complètement détruits.

« Je n'oublierai pas mon devoir, ajoute-t-il, je le ferai avec justice et bienveillance pour défendre la République. »

M. Guyot de Villeneuve

reproche au président du conseil d'avoir organisé la délation.

M. Grosjean

exècre que le ministre de l'instruction publique s'inspirera de débat d'aujourd'hui pour sévir contre les délateurs existant dans l'Université.

Interpellation Sembat-Allard

MM. Sembat et Allard demandent à interpeller, séance tenante, le ministre de l'instruction publique sur les mesures qu'il a prises contre le professeur Thalamas.

La discussion immédiate de l'interpellation Sembat-Allard est ordonnée.

M. Sembat

développe son interpellation.

Le député de la Seine estime que M. Thalamas a été frappé trop rigoureusement.

Après ce qui vient de se passer les nationalistes n'hésiteront pas à dénoncer d'autres professeurs.

Dans cette affaire l'enquête n'a pas été contradictoire.

L'orateur soutient que M. Thalamas n'a pas insulté Jeanne d'Arc qui fut condamnée par le clergé. Ce digne professeur ne doit pas être sacrifié à la haine des cléricaux.

M. Chaumié

Le ministre de l'instruction publique revendique la responsabilité de ses actes.

« Après l'incident qui s'est produit au lycée Condorcet, M. Thalamas a manqué de tact.

» L'héroïne Jeanne d'Arc est une gloire nationale, elle doit imposer le respect à tous.

» L'enquête ordonnée par moi a été conduite impartialement. Le professeur Thalamas a été frappé avec justice et modération.

» La punition qui lui a été infligée, était nécessaire, il faut avant tout conserver le bon renom de l'Université. »

M. Jaurès

demande au ministre de l'instruction publique de ne pas tenir rigueur aux républicains qui se séparent de lui actuellement pour exprimer leur confiance aux professeurs républicains.

Ordre du Jour

M. Sembat dépose un ordre du jour ainsi conçu:

« La Chambre approuvant les actes du ministre de l'instruction publique, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour Sembat, accepté par M. Chaumié est mis au vote.

Nombre de votants. .	553
Majorité absolue. . .	277
Pour l'adoption . .	269
Contre	284

L'ordre du jour pur et simple déposé par M. Sembat est repoussé.

La discussion continue.

M. Poisson

reproche au ministre de l'instruction publique d'avoir pris des mesures humiliantes pour un professeur.

M. Millevoye

Le député de la Seine déclare qu'il votera en faveur du ministère.

M. Jaurès

dit que tout professeur doit être maître en son cours.

L'esprit de critique ne doit pas être écarté de l'enseignement.

La bonne foi du ministre a été surprise.

Ordre du jour Leroy

Le président annonce qu'il a reçu de M. Modeste Leroy, député de l'Eure, un ordre du jour ainsi conçu:

« Le Chambre exprimant sa confiance dans le ministre de l'instruction publique pour assurer la neutralité des écoles et la liberté des professeurs, passe à l'ordre du jour. »

M. Chaumié accepte l'ordre du jour Modeste Leroy, ajoutant que s'il n'est pas voté, il ne se reconnaîtrait pas l'autorité nécessaire pour continuer à garder son portefeuille.

M. Sembat

maintient son ordre du jour qui est repoussé une nouvelle fois par 357 voix contre 181.

Le Vote *de l'ordre du jour Leroy*

L'ordre du jour déposé par M. Modeste Leroy est ensuite mis au vote.

Nombre de votants. .	409
Majorité absolue. . .	205
Pour l'adoption . .	376
Contre	33

L'ordre du jour Leroy, accepté par le gouvernement, est adopté.

La séance est levée à 8 h. 40.

Demain à 2 heures séance publique.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT-ARTHUR

Succès des Japonais

Prise de la Colline des 203 mètres. — Les assauts répétés font un horrible carnage. — Les défenses de la Montagne Haute et de Antsy-Chan sont menacées.

Londres, 6 h. 30 soir.

« Le correspondant du *Times* à Tokio, télégraphie le 1er décembre, 9 h. 20 matin:

« Les colonnes japonaises ont livré hier de violents assauts contre la position importante dite « Colline des 203 mètres. »

» Les Russes s'y étaient solidement retranchés. Ils ont opposé une vive résistance, reconnaissant toutes les attaques des Japonais qui ont essuyé des pertes énormes.

» Le général Nogui, voulant à tout prix s'emparer de cette position a ordonné une attaque de nuit.

» L'assaut a été exécuté avec furie par des forces considérables. Le corps à corps s'est poursuivi durant plusieurs heures, le carnage a été horrible.

» Les Russes ont dû abandonner la « Colline des 203 mètres » laissant un monceau énorme de cadavres.

» Les pertes des Japonais sont terrifiantes, elles n'ont pu encore être évaluées.

» La colline des 203 mètres » avait été solidement fortifiée par les Russes.

» Cette position appartient au front Ouest de la place, sur l'avant-ligne fortifiée.

» Elle interdisait à l'assiégeant les défenses permanentes de la « Montagne Haute et du massif de l'Antsy-Chan qui se trouvent par sa chute sérieusement menacées. »

Les Japonais s'établissent sur la « Colline des 203 mètres » pour bombarder la ville et le port.

Londres, 6 h. soir.

Le Daily Telegraph publie le télégramme suivant de son correspondant à Che-Foo:

« Les Japonais vont établir de puissantes batteries sur la « Colline des 203 mètres » qu'ils viennent d'occuper.

» C'est la position la plus importante qui ait été prise depuis le commencement du siège.

» La « Colline des 203 mètres » donne une vue directe sur l'intérieur de la forteresse et permet d'opérer un bombardement très effectif de la ville et du port. »

DERNIÈRES NOUVELLES *de Moukden*

LA JOURNÉE DU 29

Succès des Russes

Saint-Pétersbourg, 1er décembre.

Le correspondant du journal *La Parole Russe* à Moukden télégraphie:

« Les combats annoncés hier près de Tsiu-Kho-Tchen se sont terminés à l'avantage des Russes.

» Le général Rennenkampf a délogé dans la journée du 29, l'arrière-garde japonaise, des positions qu'elle occupait à 10 kilomètres au sud de Tsiu Kho-Tchen.

» Les Japonais se sont retirés à deux kilomètres plus au sud où ils ont occupé une autre position importante.

» Le mouvement en avant des Russes sur ce point, continue. »

AVIS DE MESSE

Le vendredi, 2 décembre courant, il sera célébré à 9 heures du matin, en la chapelle de l'Hôpital Civil, une messe pour le repos de l'âme de feu

M. Jean-Marie Graziani

Bienfaiteur du dit Etablissement

La Commission administrative.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant: Un superbe fruit sortier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

ÉTABLISSEMENTS

L.-N. MATTEI & Cie

BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que:

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent ***CIGARE MATTEI*** ou ne pas fumer

29e ANNÉE — SAMEDI, 3 DÉCEMBRE 1904 — N° 283

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et aspect aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an 20 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 5 fr. — Union postale, et autres pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Hélène.
Soleil : lever matinal.
Lever, 6 h. 45 m. — Coucher, 3 h. 57 m.
Lune Nouv. le 6 — Premier quar., le 14.
Fête de demain : Saint François Xavier.

2 DÉCEMBRE

Le Maquis et le Boulevard

« Lorsqu'ils ont assouvi une vengeance par un meurtre, les Corses se réfugient dans le maquis, » a dit l'un dernier un auteur qui n'a pas voulu se faire connaître.

Voilà qui n'est pas nouveau !

La phrase que je viens de citer est écrite au bas d'une gravure qui représente un homme d'assez haute taille, à barbe blanche, coiffé d'une espèce de toque rouge et habillé d'un veston qui lui-se dépasse « une manchette blanche. » Et cet homme est en train de sortir du creux d'un arbre assez gros

Ce bandit, qui s'est fait photographier (est-ce vraiment un bandit ?) a oublié de montrer ses armes et sa ceinture chargée de cartouches : n'en avait-il donc pas ? Après tout, c'est peut-être possible : du moment que la photographie envahit le maquis, les bandits n'ont plus besoin d'armes. Le progrès, mes-sieurs !.. Le progrès !

Le cliché est signé : P. Grayer.

Mais qu'est-ce donc que le maquis où les meurtriers peuvent vivre sans être inquiétés par les gendarmes ?

Si j'ouvre le dictionnaire je trouve à cet endroit la définition suivante : « Nom donné en Corse à des terrains couverts de broussailles épaisses. » Mais cela ne dit pas grand'chose, et les continentaux qui n'ont jamais vu la Corse que des rives de la Provence ou des environs glacés des Alpes (avouez que c'est d'un peu loin) ne pourront pas se faire une idée exacte du maquis. A ceux-là je dirai : si à cause du mal de mer retient Votre Grandeur au rivage, allez visiter les landes des Maures et de l'Estérel, les garrigues du Gard et de l'Hérault, et vous aurez une idée de ce qu'est le maquis.

D'autre part, je ferai remarquer que si le maquis était une agglomération de plantes comme voudrait le faire croire le cliché précité, ce ne serait plus un maquis, mais un bois, une forêt. Ne confondons pas.

Et l'auteur anonyme ajoute : « Plus de 500 bandits vivent encore au milieu de ces fourrés inextricables où ils trouvent d'innombrables cachettes naturelles pour s'y dissimuler à la moindre alerte. »

500 bandits ! En 1903 ! De quoi former deux compagnies d'infanterie sur le pied de guerre ! Je comprends que les gendarmes, qui sont probablement en nombre inférieur, ne les inquiètent pas. Ah ! si les gendarmes avaient eux aussi des « manchettes blanches » débordant sous le bout des manches de leurs tuniques, ils n'auraient pas peur d'attaquer les habitants du maquis, aussi nombreux qu'ils soient ; mais, autrefois, le ministre ne permet pas la fantaisie. C'est dommage ! Alors, ces bandits — 500 ! n'oubliez pas le chiffre — peuvent vivre paisiblement dans le maquis au milieu de « fourrés inextricables, sans sérieusement déchirer leurs « manchettes blanches ! »

Mais, j'y pense. Ces 500 personnages sont peut-être le restant de cette fameuse cour de Poli, roi du maquis. C'est pour cette raison, évidemment, que qui ne leur cherche noise et qu'ils vivent en paix, s'efforçant d'atteindre leurs 969 ans comme feu Mathusalem.

La constitution de Poli mérite d'être rappelée. Elle se résume en peu de lignes :

« Théodore Poli, chef suprême, a sur tous ses sujets droit de vie et de mort. Tout bandit convaincu de vol sera puni du droit de port d'armes et, à la récidive, rayé de la République. Tout insulteur d'une femme, tout meurtrier d'un innocent sera fusillé. Si l'un de nous, blessé en combattant ne peut s'enfuir ou être emporté par des camarades, son voisin devra lui brûler la cervelle pour lui épargner la honte de l'échafaud. »

On a dû être étrangement surpris, sous la Restauration, quand ce pacte a été connu du public. Fort heureusement, cette drôle de République et ses fameux adeptes n'existent plus aujourd'hui en Corse. Par contre, les associations de ce genre ne sont pas rares et tout le monde les connaît, surtout les Parisiens et les habitants de la banlieue.

Ces sociétés, bandes disciplinées, sont un véritable danger pour Paris, très insuffisamment surveillé et défendu. Un grand journal de la capitale publiait à la date du 22 février 1904, les lignes suivantes :

« Les apaches continuent à se livrer des batailles rangées dans les quartiers populeux de Paris. Hier soir, à 11 heures, rue des Marnettes, en face le lycée Voltaire, une cinquantaine de pâles voyous, divisés en deux camps, ont terrorisé le quartier par un combat à coups de revolver. On a entendu trente détonations. Les voisins se sont bien gardés de se risquer dehors, et quand les agents, attirés par le bruit, sont accourus, toute la bande des belligérants a détalé.

» Un traînard seul a pu être arrêté. C'est un nommé Charles Coiney, trente-quatre ans, se disant plombier, 8, rue des Cascades. On ignore si la fusillade a fait des blessés ou si les trente coups de revolver ont été tirés dans le vide. »

Les apaches sont embrigadés et soumis à la volonté d'un chef. Voici quelques noms de ces sociétés : le « Casino de Ménilmontant, » le « Cagnotte de Belleville, » les « Menus-Plaisirs de Charonne, » le « Club des Poteaux du Père-Lachaise. » Ce dernier présidé par une femme, Adeline Chrétien, dite la Veuve de Popincourt, tenait ses séances dans le grand cimetière parisien.

J'empronte au *Petit Journal* l'extrait ci-après des statuts « imprimés, » qui régissent la société de « l'As de Pique » :

« Tout apache qui serait trouvé en défaut, n'ayant-à-dire s'il rencontrait un ami en danger et qu'il ne lui porterait pas secours, serait « plané » le jour même comme un « dégonflant. »

» Lorsqu'un apache trouvera « le travail » exagéré pour le faire seul, il devra en référer au président, qui désignera un groupe de sociétaires capables de faire ce travail.

» Tout apache rencontrant un ami « fauché » et étant « argoté » lui-même, doit le « refraîchir » sans hésiter.

» Lorsqu'un apache, pour un « travail » quelconque, se sera fait « sauter, » il devra être assisté par les soins de la Société.

» Tout apache qui ne se conformera pas aux articles ci-dessus sera exclu de la Société, sans préjudice des coups qu'il pourra « prendre » selon le fait qu'il a commis... »

Les individus qui obéissent à de pareils statuts se promènent librement sur les grands boulevards de Paris où ils sont infiniment mieux que dans les fourrés inextricables du maquis corse.

En tout cas, ils ne courent pas le risque de déchirer leurs « manchettes blanches... »

Que le lecteur rapproche ce règlement de celui de Poli et il ne lui sera pas difficile de se rendre compte que s'il y a eu et s'il y a encore des bandits en Corse, il y a eu de tout temps et il y aura toujours des malfaiteurs sur le continent. Il sera même tenté de dire que les bandits corses sont plus « civilisés » que les apaches de Paris, car ils n'attaquent pas les citoyens isolés qui vaquent à leurs affaires dans le jour ou qui rentrent tranquillement chez eux la nuit.

Pour conclure, je dirai que s'il est bonteux pour la société actuelle que des meurtriers puissent se soustraire à la justice en se cachant dans le maquis, il est bien malheureux qu'au XXe siècle, dans un pays civilisé, les apaches, plus redoutables que les bandits, fassent journellement leur tour de boulevard, coudoyant les agents de Mme Thémis, comme de simples et honnêtes bourgeois.

Dans ces conditions, je ne comprends pas pourquoi on parle toujours des bandits corses, alors qu'on ne fait systématiquement sur les brigands d'autres contrées.

C'est l'éternelle histoire de la poutre et de la paille !...

B. DON SIMONI.

Chronique locale

3 décembre 1771. — Il est enregistré au conseil supérieur de la Corse un Edit de juillet précédent qui abolissait la servitude de vaine pâture.

Malgré cet Edit et d'autres lois postérieures, les propriétés corses sont livrées à de véritables irruptions de troupeaux et bestiaux qui restent trop souvent impunis.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet

TRAVAUX D'IRRIGATION

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Canal d'irrigation de Vivario. — Une décision ministérielle du 4 juillet 1856 a accordé en principe le concours de l'Etat à l'établissement de ce canal et sa subvention effective s'est élevée à 4.000 francs.

La longueur du canal est de 6 505 mètres ; son débit qui est en moyenne de 300 litres par seconde ne descend pas au-dessous de 100 litres au plus bas étiage. La surface totale des terrains arrosables est de 615 hectares dont 300 seulement sont cultivables. La contenance du périmètre arrosé est d'environ 250 hectares.

L'usage des eaux du canal est gratuit. La commune de Vivario paie à l'Etat une redevance annuelle de 10 francs pour la concession des eaux du torrent de Vizzavona qui alimentent le canal ; elle paie en outre les dépenses d'entretien qui s'élèvent annuellement à la somme d'environ 600 francs.

L'administration du canal est confiée à une association syndicale instituée par décret du 15 juin 1861.

Une redevance annuelle de 850 francs est payée par la Compagnie de chemins de fer départementaux pour la concession de l'eau du canal de Vivario nécessaire à l'alimentation de la gare de ce nom.

Le 25 février 1895, le Service a reçu communication d'un projet relatif au captage des eaux du ruisseau de Spelonello et à leur adduction dans le canal de la commune de Vivario.

Le 30 avril 1896, le service a proposé de renvoyer à la commune de Vivario le dossier du projet pour être remanié.

L'évolution de l'affaire dépend donc de cette commune.

Canal d'irrigation de Ghisoni. — C'est sous le concours de l'Etat et en 1868 que ce canal a été exécuté.

Il a une longueur de 8,114 mètres, pourrait débiter 460 litres par seconde, mais il est en fort mauvais état, de sorte qu'à l'époque du bas étiage, les eaux n'arrivent que très difficilement et en quantité minime dans le village de Ghisoni. — Dans ces conditions, sur 300 hectares de terrains susceptibles d'être arrosés, 25 seulement, au maximum, sont irrigués.

L'usage des eaux est gratuit et le canal est directement administré par la commune qui règle annuellement et par quartier

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVII

LE LIÈGE ET LE PLOMB

— Qu'en savez-vous ? demanda le vieux gentilhomme ; personne n'est sûr d'aller tout au ciel, et je crains bien que les tourments du purgatoire ne surpassent beaucoup celles que peut causer un petit duel.

— C'est impossible, répondit Desleandes en se tordant sur la banquette du fiacre, tandis qu'il serrait convulsivement de la main gauche son poignet meurtri.

Il entrait chez lui, le substitut se vit presque immédiatement aux torture qui attendent les duellistes malheureux : un chirurgien fort habile, qu'un garçon alla chercher monsieur de Loisley, donna, au premier examen de la blessure, la certitude du doigt fracassé était irréparable, et il y procéda sans délai. Pendant les douleurs du jeune magistrat, qui, nous devons l'avouer, montra peu de stoïcisme en cette occurrence.

— Etre estropié à mon âge ! s'écria-t-il d'un ton plaintif, lorsque l'opération fut terminée.

— Qu'est-ce qu'un doigt, lui dit monsieur de Loisley pour le consoler. A la chasse, il arrive chaque jour des accidents beaucoup plus graves. Que diriez-vous donc s'il avait fallu vous couper un bras ou une jambe ?

En ce moment le substitut trouva en vieux gentilhomme une voix féroce et une physionomie sanguinaire. Au lieu de lui répondre, il détourna la tête et garda longtemps un silence farouche.

Deux jours après, messieurs de Rochelle et de Jonquières se présentèrent successivement chez Desleandes ; mais en apprenant qu'un duel avait déjà eu lieu, et voyant leur adversaire hors de combat, ils comprirent que leur visite n'avait plus de motif ; ils déclarèrent donc tous deux à monsieur de Loisley qu'ils étaient satisfaits, et regardaient l'affaire qui leur était personnelle comme entièrement terminée.

— Vous ne m'avez pas trompé, — dit le vieillard au jeune magistrat d'un air de félicitation ; les trois ducls y étaient. Savez-vous bien que voilà une journée qui vous fait honneur ? vous vous le rappellerez longtemps !

— Toute ma vie, espérite ! s'écria le substitut, à qui la douleur arracha une grimace horrible.

XVIII

UNE VERTU MOTIVÉE.

Tandis que Victor Desleandes expiait par de cruelles souffrances ses fantaisies sanhitiennes et romanesques, la maison du conseiller d'Etat se trouvait le théâtre d'une scène qui, pour ne pas être sanglante, effrait cependant un intérêt que nous oserons nommer dramatique ; car à nos yeux, dans la confection d'un drame qui recherche avant tout le naturel et la vraisemblable, si le poignard, si le poison, si la corde ne sont d'indispensables ingrédients.

En apprenant, pour la première fois, la coupable conduite de son mari, madame Pierd avait en instant abdiqué l'empire que lui avaient donné sur elle-même ses persévérants efforts d'un caractère prudent et droit. En face d'un outrage si peu mérité une pensée vindicative s'était éveillée dans cette âme si froide en apparence, comme un serpent engourdi sous la neige s'anime et dresse la tête lorsqu'un l'approche d'un brasier. A ce reptile de cœur, qu'avait-il manqué pour croître et peut-être dévorer tout le fruit d'une sagesse jusqu'alors irréprochable ? Un foyer où il se réchauffât en attendant qu'il eût pris assez de force pour vivre de sa propre chaleur.

Sans s'en douter Desleandes avait été, pendant quelques heures, l'arbitre d'une vertu ébranlée sur sa base et qu'un effort énergique pouvait en arracher. Par un de ces scrupules auxquels sont exposées les âmes honnêtes qui pratiquent les tortueux sentiers de la galanterie, il manqua le moment propice. Cette action estimable, au point de vue de la morale, devint désastreuse, à ne considérer que les intérêts positifs du jeune solliciteur. Au lieu d'exploiter à son profit l'indignation de sa protectrice, Victor la refroidit par sa délicatesse inopportune. Un instant chancelante au milieu de l'étourdissement douloureux où l'avait plongée le premier ressentiment de son injure, madame Pierd eut le temps de réfléchir ; dès lors le succès de Desleandes fut compromis, car pour toute femme raisonnable, réfléchir à la tentation, c'est en triompher.

Après l'honnêteté du substitut, que quelques semblables séducteurs traiteront peut-être de sinlserie, plusieurs raisons contribuèrent à raffermir la vertu de l'épouse outragée. La première de ces raisons fut le dédain profond que lui avait toujours inspiré son mari. Paradoxe ? direz-vous peut-être. Sentiment scrupuleusement vrai, répondrons-nous, sans crainte d'être démenti par l'expérience.

L'outrage qui tombe de haut soulève la haine, l'insulte partie de bas excite le mépris ; or, si la haine ne se fait redouter qu'en ensanglantant son épée, le mépris n'a de dignité qu'à condition de garder le silence dans le fourreau.

Les caractères doués de quelque noblesse répugnent à une vengeance qui les contraindrait de se baisser pour l'accomplir. Aimé d'Isaure, monsieur Pierd, après l'avoir offensée, aurait eu tout à craindre ; dédaigné par elle, cette humble position lui servit d'abri et le sauva. Un homme couché à plat ventre par la peur n'échappe-t-il pas au feu d'une batterie tandis qu'un est atteint le brave resté debout ?

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

le partage des eaux, lequel se fait à l'amiable entre propriétaires d'un même quartier.

La répartition des eaux par quartier n'est pas toujours observée ; les arrosants qui sont le plus près de la source abusent très souvent des eaux au détriment de ceux qui en sont éloignés.

L'entretien du canal a coûté jusqu'ici 600 francs par an environ.

Actuellement, la commune ne peut pas y affecter plus de 300 francs.

Commune d'Omessa. — Construction d'un canal. — Dans sa séance du 2 septembre 1895, le Conseil général a émis le vœu qu'un canal d'arrosage soit établi au pont de Pianello en suivant le chemin de fer jusqu'à la gare de Francardo.

Par un rapport en date des 14 21 mars 1896, le service a fait connaître que la construction du canal dont il s'agit exigerait une dépense d'environ 3 800 francs ; que la subvention qui peut être accordée de l'Etat ne dépasserait pas le tiers de la dépense en travaux, soit 1 250 francs ; que cette subvention ne pourrait être demandée avec quelque chance de succès que si la commune d'Omessa ou les intéressés constitués en association syndicale, assuraient la création du surplus des ressources, soit 2.500 francs, et prenaient à leur charge les indemnités de terrains et de dommages.

Le service s'est occupé de la composition du dossier à présenter en vue de la constitution de cette association syndicale.

Ce dossier a été produit le 7 février 1903 pour être soumis à l'enquête prescrite par l'article 10 de la loi des 21 juin 1865 et 22 décembre 1888.

Le canal d'irrigation projeté aura une longueur de 2.444 mètres.

La dépense prévue est de 14.500 francs et la superficie arrosable est de 39 hectares.

La dépense par hectare sera donc de 371 francs.

Les propriétaires intéressés à la constitution d'une association syndicale pour la construction et l'entretien du canal d'irrigation dans la commune d'Omessa sont au nombre de 28. Or le nombre des adhérents n'a été que de 16, chiffre inférieur aux deux tiers des intéressés.

Dans ces conditions, nous avons émis l'avis de retourner le dossier de l'affaire à M. le Maire d'Omessa et de lui faire connaître qu'il ne pourra être examiné utilement qu'après qu'il aura été satisfait entièrement aux dispositions de l'article 12 des lois des 21 juin 1865 et 22 décembre 1888.

Bulletin Financier

Paris, le 28 Novembre 1904.

Après un début assez ouvrier d'hésitation et même de faiblesse, le marché s'est raffermi sur toute la ligne et sur nombre de valeurs, la clôture s'inscrit en reprises sur les cours de dimanche. Tout est bonne des Fonds d'Etat. Nous y 0/0 doit à 98.40 ; l'Extérieure regrend à 90.12 le Turc à 88.40, Italien 104.85. Les rentes russes sont fermes.

Les actions de Ch. dit sont très-recherchées. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1 488 ; la Commerce National d'Escompte cote 638, la Crédit Foncier 748 et la Société Générale 635.

Les valeurs industrielles sont fermes. La Rio reprend à 1.481. Parmi les valeurs russes, les obligations Saint-Espagne 3 0/0 restent fermes sont demandées à 349 Banque, la New Kaffire s'échange à 35. Les mines d'or poursuivent leur mouvement de hausse.

Les obligations de la Compagnie de Navigation Française sont à la peine les principales bonnes à peu qu'elles sont vendues à 480 fr. Elles continuent un remarquable sur les extraits au delà de première hypothèque sur les navires de la Compagnie, dont la spécialité est assez connue et mérite leur titre.

Chemins français calmes.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI *conseiller*

Audience du 2 décembre

La Cour d'assises, devait juger aujourd'hui la femme Signorini, accusée d'avoir donné le mort à un enfant nouveau-né dont elle était la mère naturelle.

Mais cette accusée s'étant pourvue en Cassation contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, l'affaire a dû être retirée du rôle pour être jugée à une session ultérieure.

Audience d'aujourd'hui :

Paoli Paolin et Emanuelli Jules-Mathieu, de Valle d'Alesani, font en écritures publiques et authentiques, usage de faux et complicité de ces crimes.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Mes de Casabianca et Decori.

PÈLERINAGE A ROME

Les Pèlerins de la Ville de Bastia et des alentours sont priés de se présenter à la Sacristie de Saint-Jean avant dimanche, à midi, afin de verser le montant des places qu'ils ont choisies, soit en bateau, soit en chemin de fer (Italie).

Ceux qui ne feront pas cette démarche seront obligés de retirer eux-mêmes leur billet d'aller et retour en bateau, en se présentant, au plus tôt, à l'Agence de la Compagnie Rubattino, avec leur carte de Pèlerin.

Les Pèlerins d'Ajaccio, de Cervione, d'Ile-Rousse, etc., pourront effectuer le même versement entre les mains du chef de leur groupe, afin de faciliter la tâche des organisateurs et d'éviter la confusion de la dernière heure.

Le Comité retirera, pour tous, à Livourne, les billets de chemin de fer (aller et retour, Italie).

Les Pèlerins de l'intérieur arrivant à Bastia dans la journée de Dimanche feront bien de passer à la Sacristie de Saint-Jean où on leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Le Comité leur rappelle que la carte de Pèlerin qu'ils devront présenter personnellement (ou faire présenter par le chef du groupe) pour avoir droit à la réduction accordée par les chemins de fer départementaux, ne sera valable qu'à partir de Dimanche, 4 du courant.

Départ de Bastia lundi 5, à 11 heures du matin.

Départ de Livourne mardi (train spécial) 6 heures du matin.

Arrivée à 3 h. et demie du soir.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — M. Marini Hyacinthe-Nicolas-Antoine-Xavier, avocat, est nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Calvi, en remplacement de M. Colonna d'Ashrani, qui a été nommé juge au même siège.

SAINTE-LUCIE. — Samedi dernier a été célébré à Sainte-Lucie de Tallano, le brillant mariage de M. Mondoloni Jules avec Mlle Mondoloni Félicité, fille de notre excellent ami M. Jean-Dominique Mondoloni.

Les témoins du marié étaient MM. Quilichini, professeur honoraire, et Calvis, agent-voyer cantonal Ceux de la mariée, MM. Leandri Jacques, propriétaire, et Antoine Ortoli, premier suppléant de la justice de paix. Demoiselle d'honneur, la charmante institutrice Mimi Occhimiuti.

L'époux, dans son élégante parure, a été conduit à la mairie par son père. Un cortège select suivait. Après les formalités de l'état civil remplies par M. Léonce Arril, vice-président du Conseil général et maire de Sainte-Lucie de Tallano, le dernier a adressé aux époux ses meilleurs vœux et ses sympathiques compliments.

Aussitôt après, le cortège se dirigeait vers l'église paroissiale où M. l'abbé Hector Ortoli procédait à son tour à l'union religieuse.

Au pied de l'autel, les sympathiques époux attiraient les regards des nombreux assistants. Le mariée se distinguait particulièrement par sa physionomie ouverte, sa ravissante beauté que rehaussait encore une superbe et riche toilette.

La cérémonie religieuse a été précédée d'un compliment bien senti adressé aux époux par M. le vicaire Ortoli. De l'église, les mariés, le cortège, la foule et les invités ont pris le chemin de la maison de M. Jean-Dominique Mondoloni, où un riche buffet était préparé et autour duquel les verres choquaient avec un fol entrain.

Les vins fins de tout âge et de toute qualité égayaient les conversations. Après un splendide dîner, une sonnerie entraînante s'est instantanément organisée, puis l'attraction des lieux est venue clore cette brillante fête. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux époux. — C. C.

Nouvelles Militaires

M. lieutenant de réserve Sebastiani, du rég. de Carcassonne, passe au rég. de Perpignan.

— M. Leccia, lieutenant au 125e rég. territorial d'infanterie, passe au 67e de même arme.

— MM. les chefs de bataillon Righetti, du 119e territorial, et Nicolai, du 5e bataillon territorial de chasseurs, sont affectés aux services spéciaux de la 15e région.

— M. Zanneti, conducteur de 3e classe des ponts et chaussées, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe du génie.

Avis & Communications

Donation de la Jeunesse de France. — Le pay ment de la cotisation du mois de décembre courant, aura lieu à la Mairie, demain dimanche de 10 heures à 11 heures du matin. Les retardataires sont priés de se mettre en règle. Ceux d'entre eux qui doivent faire cotisation depuis janvier dernier seront rayés d'office en cas de non payement. Les timbres seront rigoureusement perçus. On reçoit les adhésions.

Assistance Publique de Bastia. — Les membres de l'Assistance Publique de Bastia sont priés de se réunir ce soir à 8 heures et demie, au siège social.

Société des Anciens Sous-Officiers. — Dimanche, à onze, à 2 heures du matin, à la Mairie, assemblée générale trimestrielle des membres participants de la Société des Anciens-officiers et assimilés de Bastia.

Ordre du jour habituel : réception des nouveaux admis ces.

Avenir du Prolétariat. — Samedi, 3 décembre, à 7 heures et demie du soir, salle Marbeau, réunion générale pour le versement des cotisations du mois. Nouvelles adhésions.

Prévoyance de l'Avenir. — Dimanche, 4 décembre, de 9 heures et demie à 11 heures, à la Mairie, réunion mensuelle. Admission de nouveaux adhérents, et mutation pour ceux qui le désirent.

Nous rappelons que ceux qui veulent bénéficier de l'année 1905 à venir se font inscrire dimanche, dernier délai.

La recette de l'Orphelinat aura lieu aux mêmes heures ; nous adressons un pressant et dernier appel aux retardataires des Prévoyants et de l'Orphelinat.

Le Président, Angerly.

Syndicat des Menuisiers et Ebénistes. — Les membres du syndicat des menuisiers, ébénistes et parties similaires sont priés de se réunir aujourd'hui, samedi, 3 du courant, à 8 heures du soir, au siège social, route du Cap, 8. Payement des cotisations.

Le Secrétaire, Valentini.

ANÉMIE
BRONCHITE
PHTISIE
TOUX & RHUME
SCROFULE
RACHITISME
DÉPÉRISSEMENT
COQUELUCHE

TRISTE liste de maladies des poumons, de la gorge et du sang qui toutes engendrent, et compris même la phtisie si elle est prise à temps, peuvent être guéries par l'Emulsion Scott. Vous avez sans doute déjà vu qu'en semblables cas, malgré son goût et sa désagréable odeur, l'huile de foie de morue ordinaire peut parfois donner de bons résultats, eh bien !

L'Emulsion Scott est trois fois plus efficace que l'huile ordinaire de foie de morue et, contrairement à celle-ci, peut être tolérée par l'estomac même le plus faible ; elle vous démontre pourquoi vous pouvez, en toute certitude, espérer de l'Emulsion Scott prompt soulagement et guérison radicale. Plus de 5.000 docteurs la recommandent comme :

ANÉMIE
BRONCHITE
PHTISIE
TOUX & RHUME
SCROFULE
RACHITISME
DÉPÉRISSEMENT
COQUELUCHE

Pour vous assurer que l'Emulsion Scott est délicieuse à prendre et facile à digérer, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal 0 fr. 50 de timbres à l'adresse : EMULSION SCOTT Industrielle & Cie, 356, rue St. Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, de suite et franco, un échantillon portant la marque de fabrique ci-contre qui doit se trouver sur tous flacons de la véritable Emulsion Scott, cette marque seule vous garantit une parfaite guérison.

Si vous commencez aujourd'hui à prendre l'Emulsion Scott, d'ici d'aujourd'hui même que commence votre guérison.

Bourse de Paris

	1er dét.	2 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98.70	98 75
3 0/0 nouveau	98.30	98.35

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 2 décembre 1904.

(*De notre correspondant particulier*)

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 4 décembre à 3 h

Royal Picard, (allegro), Wettge.
La Poupée de Nuremberg, (ouverture), Adam.
I due Foscari, (fantaisie), Verdi.
Robert le Diable, (fantaisie), Meyerbeer.
L'oiseau du Paradis, (polka p. flûte et petite clarinette). Bousquet.

Le Chef de Musique. TIBERI.

Le « Numidia »

Mercredi, le Numidia, de la Compagnie Française de navigation, est arrivé pour la première fois dans notre port.

Avec ce steamer, identique en tous points aux autres déjà en mer, la nouvelle Compagnie n'a plus de bateaux sur les chantiers destinés au service de notre île. La flotte est au complet.

Plus de Hernies

Guérison immédiate et radicale des hernies, sans bandage et sans opération, par le professeur docteur Tassucci de Paris, de passage à Ajaccio jusqu'au 4 décembre, hôtel Grimaud.

La Saint-Eloi

Jeudi, à l'occasion de la Saint-Eloi, fête des forgerons, les mécaniciens de la défense mobile ont parcouru diverses rues de la ville en chantant.

Les forgerons ont eux aussi, comme les mécaniciens, fêté dignement leur patron. Une partie de campagne a été organisée sur Cauro.

Etat-Civil

Naissances : Dessa Simon-Pierre. — Antonetti Rose. — Morganti Marie-Florentine. — Tavera Adrienne. — Rosselli Jacques Baptiste-François-Pierre. — Lanfranchi Cécile-Pauline-Grazia.

Décès : Zevaco Paul-Marie, 10 mois. — Mattei Marie-Appolonie, veuve. — Santandrea, 56 ans. — Renucci Nonciade, veuve, 40 ans.

Au port

Entrées du 30 novembre :

Vap. « Gallia » d'Ile Rousse, passagers, dépêches et colis postaux.

— Vap. « Vénézuela, » de Bône, passagers, marchandises diverses.

— Trois-mâts goélette italien « Pietro Lolaro », de Cette, sur lest.

— Vap. « Cyrnos », de Marseille, passagers et 320 tonnes de marchandises diverses.

— Aviso torpilleur « Lévrier, » de la défense mobile de la Corse, de Bizerte.

— Garde pêche « Golo ».

— Vap. « Gallia », de Bonifacio-Propriano, passagers et colis postaux.

— Vap. « Numidia », de Marseille, passagers, colis postaux et marchandises diverses.

— Brick-goélette « Jeanne d'Arc », de Propriano, avec un chargement de bois à destination de Marseille.

Entrées du 1er décembre :

Vap. « Progrès, » de Propriano, passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Monte d'Oro, » de Calvi, dépêches et marchandises diverses.

— Vap. « Vizzavona, » de Propriano, colis postaux.

— Vap. « Tavignano, » de Marseille, dépêches, colis postaux et marchandises diverses.

— Vap. espagnol « Santa-Anna, » de Marseille, sur lest. Ce bateau repartira avec un chargement de bois pour Denia (Espagne).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 à midi, + 9·5 à 7 heures du soir, + 7· Maxima, + 10·, Minima 3 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 765 m. Vent. — Dans la matinée, N léger Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

1er décembre, à 7 h. matin : 0 mm.

A l'arrivée

M. le Premier Président de la cour d'appel et Mme Collin sont rentrés hier par le paquebot de Nice.

Villa cambriolée

Voici quelques détails complémentaires qui permettent d'établir que l'on se trouve bien en présence du cambriolage de Castelluccio.

Outre le casque matriculé trouvé à la villa, de la glace à main et des clefs saisies sur lui au moment de son arrestation, deux femmes de Pietranera, occupant des grands près de la villa Valbecalle, ont trouvé cachés dans un fourré d'une propriété voisine, une paire de sabots, un baonet, une chemise, le tout portant la matricule du pénitencier de Castelluccio, plus le fusil volé à la villa.

Tous ces objets ont été remis à la gendarmerie.

Ponts et Chaussées

Un des conducteurs auxiliaires à l'emploi des conducteurs des ponts et chaussées, à la suite du concours ouvert en 1904 MM. Poggi, classé le 22e, et Casa, le 46e.

Nouvelles maritimes

M. le mécanicien principal de 2e classe Paolantonacci, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la canonnière cuirassée « Phlégéton, » dans la division navale de la Tunisie.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Bourse d'internat

Le jeune Angrini Antério, d'Arégno, élève de M. Olivesi, instituteur à Lumio, a été admis boursier du gouvernement au Lycée de Bastia.

Magasin de Modes

Mme Ismard a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

Maladies des yeux

Le Docteur Abram-Iroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola ; Ajaccio.

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève de Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, 34 Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, 34 Paoli.

Les Dames qui veulent être à la Dernière Mode voudront bien ne pas manquer de demander les échantillons de nos Soies pour Robes et Nouveautés.

Spécialité : Blouses pour ballerines en mousseline de soie de la ville, ainsi que des Blouses pour Mariées, couleurs, noir, ecru, soie, blanc et couleurs.

Pour toutes demandes s'adresser aux Fabricants et magasins à Jacquard, FRANCO de PORT et en DÉCOUPE, les étoffes choisies.

Schneider & Cie, Lauterbourg (Alsace)
Fournisseurs de la Maison.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Arrestation

On nous télégraphie d'Ajaccio :

Hier soir, vers minuit, on a arrêté le nommé Martini, meurtrier du matelot Mazzi, à bord du *Venezuela*, au moment du départ de ce paquebot pour la Sardaigne.

LES JOURNAUX DE CE MATIN

La Situation ministérielle et la Séance d'hier

Paris, 2 décembre.

La plupart des journaux s'occupent de la séance d'hier, disent que le ministre de l'instruction publique a été sauvé par les progressistes.

Les journaux de l'opposition constatent que la situation ministérielle est devenue précaire.

Quelques-uns d'entre eux ajoutent qu'elle ne peut durer, à cause de l'attitude de M. Combes qui entend que ses collègue fassent absolument sa volonté.

Il se pourrait qu'avant la fin de la discussion du budget, les dissidences s'accentuent davantage et n'amènent la retraite de quelque membre du cabinet.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les grèves de Marseille

Le conseil s'est occupé en premier lieu des interpellations sur les grèves de Marseille. La discussion de ces interpellations s'est prolongée durant quatre séances.

Le ministre de la marine a fait connaître le sens des déclarations qu'il comptait faire à la tribune.

Les interpellations

Le conseil a examiné les diverses interpellations inscrites à l'ordre du jour et jointes au budget.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

La Délation DANS L'ARMÉE

DUEL VINCE-GUILLOT

Le Havre, 2 décembre.

A la suite de la publication de fiches de délation concernant divers officiers de la garnison du Havre, une rencontre a été jugée nécessaire entre le lieutenant Vince et le Dr de ligue et l'avocat Guillot.

La rencontre a eu lieu ce matin à bonne heure, l'arme choisie était l'épée de combat.

L'avocat Guillot a été blessé à deux reprises.

Après la seconde blessure, les témoins ont mis fin au combat.

AU MAROC

Attentat contre un sujet anglais

Le correspondant du Times à Tanger est l'objet d'une tentative criminelle. — Protestation du ministre d'Angleterre.

Tanger, 2 décembre.

Les gens de la tribu Ben-Im-Sa-ren, sont arrivés en armes, cette nuit, non loin de la ville et ont cerné l'habitation de M. Harris, sujet anglais, correspondant du journal *Times* à Tanger.

Les indigènes avaient l'intention de capturer M. Harris pour le retenir prisonnier et exiger ensuite une rançon pour sa délivrance.

Ils n'ont pu mettre leur dessein à exécution, car le correspondant du *Times* se trouvait absent au moment où ils ont cerné son habitation.

Le ministre d'Angleterre a protesté auprès du gouvernement marocain contre la tentative criminelle dont M. Harris a été l'objet.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté

La circulation des sucres

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Gauthier, tendant à réglementer la circulation des sucres, des glucoses et des mélasses pour empêcher la fabrication du vin sucré.

La proposition n'a pas été prise en considération.

Les communes en justice

Ire délibération sur la proposition de loi ayant pour objet de supprimer l'autorisation nécessaire aux communes et aux établissements publics pour ester en justice.

Après une légère discussion la proposition de loi est adoptée.

Les conventions franco-anglaise et franco-siamoise

M. de Concol dépose sur les bureaux du Sénat les deux rapports approuvant la proposition de loi relative aux conventions franco-anglaise et franco-siamoise, adoptée par la Chambre des députés.

Le Sénat fixe à lundi la discussion de cette proposition de loi.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

Chambre des Dépu

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier.

Le procès-verbal de la séance d'hier

L'adoption du procès-verbal de la séance d'hier donne lieu à un long et tumultueux débat.

La Droite demande l'insertion au procès-verbal, des interruptions faites par plusieurs de ses membres.

M. Brisson

Le président de la Chambre fait observer que les interruptions dont il est question n'ont pas été insérées parce que la plupart d'entre elles étaient incorrectes et contraires au règlement.

M. Carnaud

dépose tout d'abord une motion tendant à accepter le procès-verbal de la séance d'hier sans rectification, pote, sur les observations de plusieurs de ses collègues de la Droite, M. Carnaud retire sa motion.

L'adoption du procès-verbal

Finalement, après une vive discussion, diverses rectifications sont faites et le procès-verbal ainsi modifié est adopté.

Les retraites des officiers mariniers

La Chambre adopte le projet de loi relatif aux pensions de retraites des officiers mariniers des équipages de la flotte, des armuriers de la marine et des marins vétérans.

Interpellation sur les Grèves de Marseille

Suite de la discussion des interpellations :

1. de M. J. Thierry sur la situation de notre marine marchande et sur les incidents qui, depuis un certain temps, troublent si profondément l'activité économique du port de Marseille ; 2. de M. Carnaud sur les abus de la discipline, l'insuffisance de la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce, et les moyens insuffisants pour les compagnies de navigation et les armateurs qui ont amené à Marseille le désarmement des navires, au mois d'avril et au mois de mai 1904 ; 3. de M. de Mahy sur le désordre permanent qui règne à Marseille et dont l'effet, sinon le but, dénoté par la désorganisation des services postaux, tend à la ruine de ce port et à l'abaissement et la destruction de notre marine au profit des puissances étrangères nos rivales ; 4 de M. Louis Brunet, relative à la grève des compagnies subventionnées de navigation ; 5. de M. Riport sur le mouvement des grèves en France et notamment sur les grèves actuelles de Marseille.

M. Boyer

M. Boyer, député des Bouches-du-Rhône, demande une augmentation le crédit pour l'amélioration de l'outillage de nos ports et la construction de nouveaux canaux.

Discours de M. Pelletan

M. Pelletan, ministre de la marine, soutient tout d'abord que le gouvernement a eu raison de ne pas appliquer aux grèves les lois relatives à la désertion.

Les marins grévistes ne sont pas déserteurs. Le décret de 1852 sur la désertion ne leur est pas applicable.

Le ministre de la marine déclare que la mise à l'index de certaines compagnies, ne doit pas être approuvée, mais les grévistes ne peuvent pas lutter autrement contre elles.

Les compagnies subventionnées ont eu tort de désarmer. Le cahier des charges s'y opposait. Ces mêmes compagnies ont organisé la grève des états-majors de la marine marchande pour contrebalancer celle des inscrits maritimes.

Au point de vue général, la grève de Marseille a été très désastreuse pour le commerce et l'industrie.

Il faut en empêcher à tout prix, le retour.

Suspension de la séance

Sur la demande de plusieurs députés, la séance est suspendue durant trois quarts d'heure.

Suite du discours de M. Pelletan

A la reprise de la séance M. Pelletan monte à la tribune pour continuer son discours.

Le ministre de la marine démontre que dans la grève de Marseille, les patrons ont essayé par divers moyens de briser les syndicats.

Les inscrits maritimes sont soumis à un régime d'exception que nous devons maintenir. A bord ils doivent obéir aveuglement, mais quand le matelot met pied à terre il redevient simple citoyen et doit bénéficier du droit commun.

Les lois actuelles sur la marine marchande sont trop dures.

Les nombreux incidents survenus au cours des grèves de Marseille indiquent qu'il est de toute nécessité de réformer un code de la marine marchande donnant satisfaction à toutes les parties intéressées.

— M. Sinder (interrompant l'orateur de sa place) :

— Qu'avez-vous fait pour prévenir la perte du paquebot *La Vienne* ?

— M. Pelletan — La *Vienne* était partie sur l'ordre de l'autorité compétente. Le ministre n'était pour rien dans cette affaire et ne peut être rendu responsable de la perte de ce navire.

Le renvoi à huitaine

Il est 7 h. 30, la Chambre décide de renvoyer à vendredi prochain la suite du discours de M. Pelletan.

Demain à 2 h. séance publique.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

LE BLOCUS N'EST PAS EFFECTIF

Déclarations d'un capitaine norvégien. — Vingt navires ont forcé le blocus depuis le commencement d'octobre.

Anvers, 2 décembre.

Le *Temps* publie le télégramme suivant que lui adresse son correspondant à Anvers :

« Le capitaine d'un navire norvégien, qui a pu dernièrement forcer le blocus de Port-Arthur, a déclaré que la place est abondamment approvisionnée.

» Cet officier prétend que la surveillance de l'escadre japonaise s'est beaucoup relachée et que depuis les premiers jours d'octobre vingt navires chargés de vivres, de munitions et de charbon ont pu forcer le blocus et pénétrer dans le port dans avaries.

» D'après ce capitaine marin, on aurait beaucoup exagéré l'importance des positions prises par les assiégeants qui n'occuperaient que les ouvrages avancés de la défense. »

MANDCHOURIE

La journée du 30 a été calme. — La situation des deux armées n'a pas changée.

Saint-Pétersbourg, 2 décembre.

« L'Etat-major publie le rapport quotidien du général Sakaroff, en date du 30 novembre, transmis de Mankden le 1er décembre, 8 heures matin.

» Dans ce rapport le chef-d'état-major de l'armée de Mandchourie annonce que la journée et la nuit du 30 ont été calmes.

» Quelques escarmouches sans importance se sont produites sur le front Est à quelques kilomètres de Tsin-Ho-Tcheng.

» La situation générale des deux armées n'a pas changé. »

Le Docteur Vincenti

successeur de

Mme MASSEL, née WOOD, dentiste à l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* arrivera à Bastia, venant de Tunis, lundi, 5 du courant. Il partira ce même jour à 4 heures du soir pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille à partir de mercredi, 7 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 9 au matin. Il partira de Bastia pour Tunis, le samedi, 10 courant, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sieco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services hebdomadaires de vapeurs de SOCIÉTÉS pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Actat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Grand Entrepôt de Vins

Garantis naturels à l'analyse

ORESTE BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

Maison de confiance

Par suite des importants achats de raisins, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Alistro, Talluce, Aleria et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désire ne de livrer le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini Bezzo, à partir de ce jour, ses vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre.
Blanc et Rouge, premier choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacons de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, absolument pur et clair, 0,25 et 0,30 le litre.

PETIT VIN à 3 sous le litre.

VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.

HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.

Livraison à domicile.

D'importantes réductions seront faites aux acheteurs de gros et demi-gros.

Facilités pour le payement.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Bowe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES à RUBAN, TOUR, MACHINES
OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS

TIRAGES OFFICIELS autorisés par le Panama Autoriséet (Loi du 8 Juin 1885)
GROS LOTS : 2 de 500.000 fr. 2 de 250.000 fr. 6 de 100.000 fr.
Lots du Congo et Divers. — 350 lots de 500 fr. A 150.000 fr. Dès après les Tirages. Pour 5 Fr. on reçoit 45 numéros, tirés à part, avec portefeuille aux tirages. (Copropriété garantie — Sécurité absolue). Les TIRAGES : le 20 et 31 Décembre prochain. Envoi de suite au Directeur de la MUTUELLE FRANÇAISE, 8, Rue de Delta, Paris, (9e).

Savon le Bienfaiteur
M. PATARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse ou autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 1re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de toute devoir suivre toujours scrupuleusement les conseils de votre médecin, mais il est aussi pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations, je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.

Dr B.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en vente. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles
— Voyez ce poinçon et ce gris.
FERS A PLANCHER
Vente en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

La Vie Heureuse

La *Vie Heureuse* reproduit dans son numéro de novembre la touchante lettre autographe de S. A. R. Madame la Duchesse de Vendôme qui a bien voulu accepter la présidence du grand Concours de Charité organisé par cette admirable Revue que nulle idée généreuse ne peut laisser indifférente.

L'annonce des surprises sensationnelles qu'elle prépare pour son numéro de Noël excite toutes les curiosités, et grands et petits se réjouissent par avance à l'idée des concours originaux et des prix ravissants qui leur sont promis, et le Révellion de la *Vie Heureuse* annoncé dans ce numéro fait travailler toutes les imaginations.

La vie intime d'une reine-poète, Carmen Sylva souveraine de Roumanie ; les plus jolis objets d'art exposés au Salon d'Automne ; les auteurs et les interprètes de Monsieur de la Palisse, le nouveau succès des Variétés ; les chasses à courre des équipages les plus connus de France ; les cantinières dont on annonce la fin ; les bêtes préférées des gens d'esprit ; les œuvres et l'existence familiale du jeune artiste Robert Besnard ; le séjour d'un diplomate français, M. de Fontenay, à Séoul : autant d'articles curieux, amusants, documentés et littéraires auxquels des gravures ravissantes ajoutent l'attrait de la vie même surprise dans toute son actualité.

Abonnements : Paris et départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le n° 50 centimes.

A LOUER

Divers grands magasins pour céréales et denrées.

Ecuries à prtir de dix francs par mois.

Ancienne Usine de Toga. S'adresser au concierge.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés manarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.

Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.

Travail soigné et garanti.

Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.

Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Place de l'Hôtel de Ville, 4.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez sûrement
500 francs par an
sur la coupe de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité y tiennent de son modèles.
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 20, rue de Lille, Paris

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummedièla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Cummiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariechiòla, cummedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummedièla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (sur papier)
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du VIN GAFFARD

D'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 4 DÉCEMBRE 1904 — N° 284

Le Petit Bastiais

00586

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Usage postaux, et autres Faire le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de Monsieur : Sainte Barbe
Soleil, levé à 7 h. 37 — couché à 3 h. 57
Lune Nouv. le 5 — Premier quart, le 14.
Fêtes de demain : Saint Pierre Grisologue.

3 DÉCEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

~~ En France, les dames vont au théâtre coiffées de tels plumages, fourrures et accessoires, que la vue de la scène (et même de la salle) est interdite à la majeure partie des spectateurs. C'est fort gênant, mais il y a mieux à Londres. Une dame de la haute société s'est hasardée, ces jours derniers, dans le temple sacré de Covent-Garden, avec un caméléon attaché à une petite chaîne. On pouvait voir l'animal monter et descendre sur les parois de la loge. Cette manie d'avoir près de soi des animaux étranges atteint, en ce moment, son apogée chez les dames anglaises. D'ailleurs, les savants prétendent qu'on peut faire remonter cette mode aux anciens Egyptiens. Il y a une dizaine d'années, Sarah Bernhardt fit sensation avec son léopard sauvage. A Londres, on cite une dame qui porte toujours comme bracelet un petit serpent. Lady Dorothea et lady Estella Hope possédaient une loutre apprivoisée qui les suivait partout comme un chien. La loutre étant morte, on l'a remplacée par un lièvre apprivoisé. Lady Aegnesey possède un tout petit singe à poil soyeux qu'elle porte toujours sur elle. Une autre dame noble a un hérisson qui la suit partout. Mrs Holland possède un petit lézard vert, orné de rubans clairs, qui rampe sur ses épaules et y reste des heures durant.

~~ Le nez de Sa Majesté. C'est de Sa Majesté Léopold, le distingué roi des Belges, qu'il s'agit. Voici les quelques lignes, vraiment défaitives, que Mlle Gerda Lloubow, dans un ouvrage récemment paru, consacre à l'organe olfactif de ce souverain :

« Le nez de S. M. Léopold II est remarquable par la forme, qui relève du « type buffle, » et surtout par l'ampleur des proportions tant de l'arête que des narines et de la pointe. Il y a là un perpétuel besoin de mouvement, d'agitation corporelle, une activité dévorante, de l'initiative ingénieuse et entreprenante, de la combativité dominatrice, de la rudesse autoritaire. La pointe, un peu lourde, s'abaisse visiblement sur la gauche, ce qui révèle d'étonnantes facultés d'ordre exclusivement pratique, le génie de la spéculation financière, industrielle et commerciale, c'est-à-dire les principales aptitudes d'organisation réalistes qui distinguent les conquérants pacifiques. Avec un nez comme celui-là, quoiqu'il advienne, on ne meurt jamais de faim. »

Espérons cependant que ce n'est pas par le nez que Sa Majesté Léopold prend sa nourriture.

~~ Les journaux américains nous rapportent un mot assez amusant de M. Depew, sénateur de New York sur son collègue Blackburn, du Kentucky, dont il jalouse, dit-on, l'éloquence débordante. M. Depew raconte que son collègue arriva un jour, pendant une campagne électorale, dans une ville, au moment même où, devant une foule nombreuse, on allait exécuter un condamné à mort. Ayant entendu le shérif dire au condamné qu'il avait encore trente minutes pour parler à la foule, s'il le jugeait bon, M. Blackburn demanda de lui céder quelques minutes, afin de lui permettre de parler au peuple pour lui. Le condamné accepta l'offre, en cédant à M. Blackburn toute la demi-heure, mais ajoute :

« Monsieur le shérif, voulez-vous avoir la bonté de me pendre avant la torture que ce gentleman voudrait me faire subir. » C'est l'humour américain !

~~ La fortune de Mimi-Pinson. Le « Franco-Californien » annonce le mariage d'une jeune Française, qui était employée comme vendeuse dans un des grands magasins de nouveautés de Los Angeles, avec le millionnaire américain bien connu H. W Hewitt. Il y a trois jours à peine, dit le correspondant de la « Presse-Association, » M Herwitt se rendit dans le magasin de nouveautés en question et fut servi par notre charmante compatriote ; il en tomba immédiatement amoureux. Le millionnaire américain est âgé de 52 ans, tandis que sa jeune épouse compte à peine 21 printemps.

~~ Mœurs transatlantiques. Un citoyen de la libre Amérique, M. James Sotton, de Evansville (Indiana), a déjà divorcé quatre fois. Il vient de se remarier. Avant la cérémonie, il a donné une conférence sur le mariage et le divorce. Ses quatre premières femmes y assistaient. Il a partagé avec elles le montant de la recette, qui s'est élevé à 4.000 dollars. Très pratique ! Mais qu'a bien pu penser la cinquième femme du conférencier ?

~~ Débuts d'une jeune avocate. Une toute jeune fille, nouvellement reçue licenciée en droit, et inscrite comme avocat au barreau de Perpignan, vient de faire ses débuts devant la cour d'assises de l'Aude. Mlle Gaillaud, l'avocate en question, a présenté la défense d'une fille Calmettes, de La Nouvelle, accusée d'infanticide, et pour sa première plaidoirie, a obtenu un acquittement. Les jurés de l'Aude sont galants hommes.

~~ Le truc du médecin. Il nous vient d'Amérique — naturellement — et témoigne, chez les médecins du nouveau monde, d'une rare ingéniosité. Les mortifolores transatlantiques, en mal de clientèle, placent dans les parcs et les squares de bonnes grosses filles dont l'enveloppe grossière cache une âme subtile. Elles s'approchent astucieusement des nourrices qui promènent un enfant de rachitique apparence et entrent aussitôt en conversation. Exorde sympathique et insinuant, recommandé par les traités de rhétorique :

— Mon Dieu, comme cet enfant a mauvaise mine ! — Ne m'en parlez pas, répond la nourrice, je ne sais pas ce qu'il a... Il mange bien pourtant, mais il ne « profite » pas... — A votre place, je l'enverrais chez le docteur X..., qui a soigné le mien, voyez...

Et la bonne grosse fille exhibe un poupard aux joues écarlates, semblable à ces marmots de déborde santé qui, sur les affiches de réclame, symbolisent les vertus des féculles et des potages. Neuf fois sur dix la nourrice, rentrée *at home*, n'a rien de plus pressé que de recommander chaudement à ses maîtres le docteur X... Et le tour est joué.

PIPELET.

Chronique Corse

4 décembre 1505. — Etienne Doria quitte la Corse.

Ce commissaire génois eut pendant son administration une conduite si barbare, des procédés si cruels, il laissa chez nos ancêtres un souvenir tel, que les femmes Corses menaçaient leurs enfants d'Etienne Doria, quand ils étaient méchants comme les femmes arabes menaçaient les leurs, de Richard Cœur de Lyon, longtemps encore après les croisades.

L'INCIDENT SYNDON-DECORI

Le conseil de l'ordre a refusé de prendre en considération la plainte qui lui avait été adressée par Mlles Syndon contre l'avocat de leur frère — Un entretien avec Me Decori.

Le conseil de l'ordre des avocats, sous la présidence de M. le bâtonnier Bourdillon, a examiné hier, la plainte déposée par Mlles Syndon contre Me Félix Decori, l'avocat du condamné de Rouen.

Conformément aux conclusions de Me Henry Bonnet, rapporteur, le conseil a rendu une décision proclamant la parfaite correction de Me Decori dans l'affaire Syndon.

L'arrêté du conseil est très longuement motivé. Il examine un par un les griefs des plaignantes, griefs auxquels il répond par la production de la propre correspondance de Syndon, établissant que, durant tout le temps du procès, le plus complet accord n'a cessé de régner, entre l'avocat et son client, sur la système de défense adopté.

Le conseil a donc décidé qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir la plainte de Mlles Syndon.

Ce que dit Me Decori.

C'est par nous que Me F. Decori a appris cette décision :

— La solution donnée par le conseil de l'ordre à la plainte de Mlles Syndon ne saurait me surprendre, nous a dit l'éminent avocat. J'ai laissé passer sans vouloir y répondre la violente campagne de presse déchaînée contre moi, cet été. J'avais bien en main, dès le premier jour, les preuves nécessaires pour démontrer victorieusement le fondement de toutes ces allégations. C'était les lettres de Syndon lui même. Mais j'ai estimé que le secret professionnel me faisait un devoir absolu de me taire, et que je n'avais pas le droit, même pour me défendre de pareilles attaques, d'entr'ouvrir mon dossier. Vous dire que ça n'a pas été dur, à certains moments, ce serait mentir. Mais j'ai voulu me taire et laisser à mes confrères seuls le soin de rétablir la vérité et de proclamer la rectitude de ma conduite. La décision rendue par le conseil de l'ordre me lave de toutes ces accusations. Aussitôt que cette décision, qui doit être fort longue et fort complètement motivée, m'aura été notifiée, je la mettrai à votre disposition.

Sur ce mots, nous avons pris congé de Me Decori.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 déc. à 3 h.

Le Puissant,	Gurtner.
La Fille de Mme Angot,	Lecocq.
Valse enchantée,	Borgez.
Le Trouvère,	Verdi.
Minuet,	F. Thomé.

Le Sous-Chef de Musique, A. FORNERIS.

NOVEMBRE

La Cueillette

Une douce mélancolie plane sur le village désert. La cueillette des châtaignes bat son plein. Dès l'aube, la jeunesse, panier au bras, petite fourche en main, tel un nouvel essaim de colombes, prend son essor vers la châtaigneraie, riant et gazouillant à l'envi.

Rien n'est aussi grandiose que cette forêt aux troncs rugueux, tout barbus de lichens, aux branches défeuillées, leur effet sur ce ciel tendre, une agathe arborescente, d'autres aux ramures en or, ont une physionomie étrange de contes de fées.

Une paix profonde règne sous ces ombrages séculaires — vrais géants des montagnes — troublée, par instants, par les cristallines voix des cueilleurs et cueilleuses, en chœur, une complainte patoise.

Quelles sont sonores les gentes villageoises, leur exubérance de frêle tige, pliée en deux, attentives à ramasser, parmi les feuilles pourpres, le fruit exquis à luisante et brune enveloppe, la châtaigne, paysanne à la robe de bure qui porte un brin de duvet sur sa jeune blatède.

Sur leur nuque découverte intinent quelques frisons rebelles, échappés à la

---

78e Feuilleton du Petit Bastiais

LES AILES D'ICARE

par Charles de Bernard

XVIII

Une Vertu Motivée

Le ressentiment de madame Pierd, qui, peut-être, aurait mis en pièces l'honneur d'un mari de grandeur ordinaire, passa donc par-dessus la tête du conseiller d'Etat, sans lui causer aucun dommage, tant, dans ce moment décisif, celui-ci, heureusement pour lui, se trouva de taille lilliputienne. En songeant à l'offenseur, Isaïe finit par juger l'offensé indigne de son courroux. Il lui parut que s'émouvoir à propos de l'inconduite d'un être si infime ce serait tomber dans la puérilité des soufflets qui entrent en colère contre la mouche qui les a piqués. La haine comme l'amour établit l'égalité ; mais quelle égalité pouvait exister entre elle, jeune, belle, noble, spirituelle, puissante, et ce bourgeois grisonnant, ventru prétentieux ? l'rendre un sérieux les mêlaits de ce gros et volage quinquagénaire n'était-ce pas lui faire trop d'honneur.

A dévier de la route nette et droite, parce qu'il plaisait à son grossier compagnon de voyage de barboter dans l'ornière, que gagnerait-elle d'ailleurs ? des éclaboussures sans aucun doute, car de quelque pied légère que marche une femme dans l'adultère, elle s'y crotte toujours plus ou moins.

De réflexion en réflexion madame Pierd oublia peu à peu son mari, et envisagea la question sous un nouveau point de vue, elle trouva pour rester vertueuse plusieurs autres raisons assez étrangères à la vertu.

Les femmes, presque toujours réservées et quelquefois peu véridiques dans l'expression de leurs sentiments, en revanche ne manquent pas de franchise tant qu'elles ne parlent qu'à elles-mêmes. Malgré leur goût pour le beau idéal et leur mépris pour le prosaïsme des intérêts vulgaires, elles savent dans leur for intérieur scruter le côté positif de toutes choses, avec autant de sagacité qu'en pourrait déployer le moins poétique des hommes d'affaires. En ce moment leurre ne craignait pas de reconnaître qu'abstraction faite des considérations morales et religieuses, une conduite irréprochable a des avantages réels et peut trouver sa récompense dès ce monde ; elle se dit qu'un mérite d'être souverainement belle, la vertu joint souvent celui d'être très profitable. Dans sa profession de protectrice, par exemple, de quelle utilité ne lui était pas une réputation sans tache ? Du rôle de femme politique à celui d'intrigante, la distance est si courte que, pour empêcher le public de les confondre, il est prudent, lorsqu'on aspire au premier, d'adopter une marque particulière qui rende toute équivoque impossible. Quoi de plus distinctif alors, quoi de mieux tracé que la vertu ? Cet uniforme, il est vrai, ne va pas à toutes les tailles, mais, pour se dispenser de le vêtir, il faut avoir sous la main quelque costume équivalent et également interdit au vulgaire des ambitieuses : un grand nom, une grande fortune ou un grand talent. L'une ou l'autre de ces qualités suffisent pour tirer une femme de la foule, rend superflu un rigorisme qui, dès qu'on peut s'en passer, devient un luxe rare.

Il est à Paris jusqu'à trois belles pécheresses que nous pourrions nommer et qui méconnaissent jeunesse vie à la face de tout Israël, sans que leur crédit, et elles en ont beaucoup, s'en trouve compromis le moins du monde. Elles sont reçues partout, et l'on tient à honneur d'être reçu chez elles. En jour faveur, la vénalité, la prudence, tranchons le mot, la bégueulerie d'un certain monde retire ses griffes et fait patte de velours. Le moyen, en effet, de frapper d'ostracisme ces illustres vivenses ! La première est si riche et donne de si beaux bals ! La seconde est douée d'un esprit si redoutable ! La troisième a de si nombreuses alliances dans la plus haute aristocratie ! D'accès en triple exemple, on voit que, même dans la société qui se pique le moins d'indulgence, une très grande fortune, un très grand talent ou une très grande naissance suppléent au besoin une très grande vertu. Mais la règle qui prescrit la ligne droite aux femmes désireuses d'être considérées ne souffre aucune autre exception. Millionnaire, poète ou duchesse, madame Pierd ne fut peut-être trouvée assez forte pour imposer au monde sa faiblesse. Ne possédant aucun de ces titres, elle comprit que le droit de faillir lui serait contesté. Si son crédit lui avait donné des créanciers en revanche il lui attirait des ennemis et surtout des ennemies, qui, au premier faux pas, n'eussent pas manqué de constater sa chute et d'en triompher. La perspective de ce danger fit éclore dans l'esprit de la femme ambitieuse une réflexion que le plus spirituel des diplomates modernes avait exprimée en termes presque semblables, à propos d'une catastrophe sanglante.

— Dans ma position, se dit Isaure, la moindre aventure serait plus qu'un crime, ce serait une faute.

La science a trouvé le moyen d'utiliser les substances les plus malfaisantes ; grâce à elle, l'antimoine, l'opium, le sublimé corrosif, les cantharides, le chlorure de vinpère même deviennent d'excellents médicaments. Quelque admirable qu'elle puisse paraître, cette métamorphose du venin en remède n'offre rien de plus surprenant que le phénomène accompli chaque jour par certains êtres, maîtres en l'art de vivre, qui de deux ou trois vices convenablement pilés, triturés et amalgamés, composent à leur usage une belle et bonne vertu dont l'exploitation leur vaut l'admiration publique. Madame Pierd pratiqua heureusement cette chimie morale.

(A suivre).

TUMEUR

lourde tartade d'une toison de lumières ou d'ombre, la brise avive l'incarnat de leurs joues au velouté de pêche, et, tout le jour, ce ne sont que rires joyeux.

La châtaigneraie est la prairie du flirt campagnard ; là, s'ébauchant les idylles, s'échangent les doux serments, les cœurs laissent pénétrer en eux la mystérieuse clarté d'un égoïsme à deux.

Les soirées sont belles, les crépuscules sont doux. Le croissant d'argent paraît à l'horizon blondire, il sillonne la mer d'un large ruban doré. La nuit descend sur son char de diamants, le spectacle est merveilleux.

Les maisons s'illuminent : de l'or, du feu, de l'ombre partout, ici, sur les hauteurs, où je perche, la nuit vient, qu'accompagne le sépulcre ; notre lampe est l'Idéal, nos hongres les étoiles.

Soirées charmantes et délicieusement vécues, en tête-à-tête avec les chers rêves, ces oiseaux capricieusement volages, qui, dès qu'on les veut saisir, s'enfuient à tire d'aile.

Autour des « fuochi » incandescents, où craquent et pétillent des troncs d'arbres surgelés d'épaisse et noire fumée, cueilleuses et cueilleuses se remettent de leur fatigue du jour, en dansant aux farandole aux accords d'une musique d'accordéon, devant les flammes, aux sanglants reflets, pendant qu'accroupis, d'aucuns assillent des « lamenti, » au que d'autres, à coups rythmés de poêle, font sauter les marrons, que prennent plaisir à retirer du feu, tout brûlants, des enfants dégenouillés, au teint olivâtre, à l'épiderme huileux, aux yeux de braise.

L'illusion d'un campement de « tsiganes » s'impose. Une hâve et sordide vieille, au corps long, décharné, au chef branlant, aux lèvres lippues et pendantes sur une bouche édentée, les genoux recroquevillés sous le menton en galoche, conte une terrible légende de Sebbat, qui fait frissonner jusqu'aux moëlles tout l'auditoire féminin avide d'épouvante ; craintivement et dévotieusement les femmes se signent, les jeunes mères pressent instinctivement, dans leurs bras, leur enfantelet, par crainte des vampires évoqués, friands de sang humain ; les hommes profitent de l'abrissement de leurs compagnes, pour remplir leur gobelet, d'une rasade d'eau de feu ; les verres d'étain s'entrechoquent, les langues claquent de dégustation satisfaite, sous les lampées d'alcool les têtes s'échauffent ; des coups de poing font veiller la table bottueuse, sur laquelle un jeu de cartes est étalé ; l'atmosphère est empuanti de relents d' « erba tabacca » dont la fumée, s'exhale en spirales des énormes bouffardes ; des voix tonnent, des jurons leur font écho, et la soirée des ensilleurs, de la sorte, agréablement s'achève.

RYANE.

Bulletin Financier

Paris, le 30 Novembre 1904.

Le tassement éprouvé en clôture précédente n'a pas eu de suites et le marché débute en reprise générale. La liquidation s'est du reste passée de façon très satisfaisante, l'argent étant très aisé. Les arbitrages s'opèrent sans peine aucune. Le Rente Française s'est traitée en liquidation à 98.32. En prochain, nous la laissons à 98.65. Les fonds Etrangers sont en plus-value, l'Extérieure à 86.35, la Turc à 84.37. Fonds russes en progrès. Les Sociétés de Crédit restent très fermes dans leur ensemble. Dans le compartiment industriel, signalons la reprise du Rio, des valeurs russes et celle des mines.

On demande à 319 l'obligation Sud-Espagne 3 0/0, revenu 6.25, coupon du 1er avril 1905 attaché.

Les obligations de 400 francs de la Compagnie de Navigation Française sont sensiblement garanties que possible. Même en cas de liquidation les obligataires en auront ainsi risque de voir diminuer le montant de leur créance, car l'emprunt hypothécaire en obligations ne s'élève qu'à 460 000 francs tandis que le gage de cet emprunt a représenté par 12 navires, dont la valeur totale dépasse bien million de francs.

Les Obligations de fer français sont exempts.

Pour l'Orphelinat du Bon-Pasteur

Ainsi que nous l'avons annoncé, ce soir, à 4 heures, sera lieu, à Sainte-Marie, un sermon de charité au profit de l'Orphelinat du Bon-Pasteur. Le sermon sera prononcé par M. le Supérieur du Petit Séminaire de Corte et la quête faite par Mesdames François Leonetti de Carbuccia, Tito de Corsella, et Mlles Thérèse Carbuccia et Antonia Thiers.

Nous n'avons pas besoin de recommander à toute la charité de nos concitoyens cette œuvre si excellente du Bon-Pasteur. Tous la connaissent. Elle nourrit, soutient, préserve de tout danger près d'une centaine de pauvres fillettes abandonnées. Si nous ajoutons à ce chiffre les nombreuses repenties qui trouvent, aussi, un asile à l'Orphelinat, et les religieuses qui servent de mères à tout ce pauvre monde, c'est environ 160 personnes qu'il faut chaque jour entretenir, sustenter, faire vivre.

C'est la tâche ardue à laquelle est constamment attelée la digne Supérieure de l'établissement, et Dieu sait au prix de quels soucis, de quels tourments, de quels labeurs elle y arrive !

La quête de ce soir, nous l'espérons, sera fructueuse et viendra apporter quelque atténuation aux anxiétés qui étreignent presque continuellement le cœur de cette femme d'élite et de ses collaboratrices.

Aux généreux Bastiais, qui lui apporteront le concours de leur charité, Dieu rendra au centuple ce qu'ils auront donné.

Désarmement Général

Vive la paix ! Plus de batailles !
Désormais le monde nouveau.
Au lieu d'homicides mitrailles,
Va se bombarder de Congo.

Jeanne Ilmilie, au Souvenir Victor Veissier.

Pèlerinage à Rome

Mardi 6. — Départ de Livourne par train spécial à 6 heures du matin ; Arrivée à Rome à 3 heures et demie du soir.

Mercredi 7. — A 8 heures, messe de Communion célébrée par le Cardinal Vicaire à Sainte-Marie-Majeure ; à 3 heures de l'après-midi, réunion dans l'église de Saint-Chrisogone, ancienne paroisse de la colonie Corse à Rome.

Jeudi 8. — Messe Pontificale célébrée par le Pape à Saint-Pierre et couronnement de la Sainte Vierge par le Saint-Père. — Le soir, visite à la Basilique.

Vendredi 9. — Messe et visite à la Basilique de Saint-Jean de Latran ; à 10 heures, visite à l'Exposition Mariale ; à 3 heures du soir, visite à la Basilique de Saint-Paul.

Samedi 10. — Messe célébrée par M. le Vicaire-Capitulaire, Communion générale des Pélerins corses dans l'église du Gesù ; à 3 heures du soir, visite à la Basilique de Saint-Laurent et au tombeau de Pie IX.

Dimanche 11. — Canonisation du Bienheureux Alexandre Sauli, Evêque d'Aleria. — Grande Fête à Saint-Pierre.

Lundi 12. — Audience pontificale ; visite aux musées du Vatican.

Mardi 13. — Visite aux monuments de la Ville Eternelle.

Mercredi 14. — Départ pour Livourne.

LETTRES DE TROIS MEDECINS CONCERNANT LA DYSPEPSIE

Mon article publié dans ce journal m'attire une avalanche de lettres concernant les brillants résultats obtenus par l'emploi du Ferment de Raisins dans les cas les plus divers de maladies d'estomac.

Celles de mes éminents confrères les docteurs Taulane, Simard et Lacoste, constituent un enseignement pour ceux qui souffrent : je crois faire une bonne œuvre en les publiant « in-extenso. »

Le Luc, le 15 mai 1904

Monsieur le Professeur Jacquemin,

J'ai été très satisfait du résultat obtenu par le traitement au « Ferment de Raisins » dans deux cas, l'un de furonculose et l'autre de dyspepsie gastro intestinale, grâce aux deux premiers flacons que je vous avais demandés. Je renouvellerai mes expérimentations chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Veuillez agréer...

Docteur Charles TAULANE.

Rymel, le 13 mars 1904

Monsieur le Professeur Jacquemin,

Je viens d'essayer votre « Ferment par de Raisins » contre une dyspepsie rebelle et j'en éprouve déjà le plus grand soulagement

Ce remède agréable au goût ne paraît exempt des inconvénients qu'offrent les médicaments employés en pareils cas ; aussi je vous prie de vouloir bien m'en envoyer de suite un double flacon pour achever la cure.

Docteur I. G. SIMARD.

Samanhes, le 18 juillet 1904.

Monsieur le professeur Jacquemin,

Deux trois cas de dyspepsie traités à tour

tr'ailement, j'ai employé votre « Ferment par de raisins » et les trois malades vont beaucoup mieux.

Je vous prie de m'adresser encore, le plus tôt possible, trois doubles flacons.

Veuillez agréer...

Docteur LACOSTE.

L'incrédulité et le doute ne sont plus permis à la lecture de telles lettres auxquelles je n'ajouterai qu'un mot : « Si vous souffrez de l'estomac, écrivez à M. Jacquemin, il a en ses laboratoires le secret de votre guérison ! »

Docteur PAUL TERRIER.

Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle) qui, sur demande, enverra gratuitement une brochure contenant la communication, à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

RÉCOMPENSE MÉRITÉE

Dans la matinée, M. le Sous-Préfet et M. le Maire, accompagnés de M. le commissaire central, de M. le commissaire Moiselle et de M. le commissaire spécial Giannoni, se sont rendus à l'hôpital civil où se trouve toujours le brigadier Bertrand.

Au nom du Gouvernement, M. le Sous-Préfet a remis à ce brave serviteur la médaille d'honneur de 2e classe que vient de lui conférer le président de la République, en récompense de ses services. La médaille porte les dates de 1901, 1903 et 1904.

En remettant cette distinction, M. le Sous-Préfet a rappelé le dernier événement où le brigadier a failli trouver la mort et a exprimé toute sa satisfaction de voir qu'à la suite des soins dont il a été entouré, son rétablissement n'est plus que l'affaire de quelques jours.

M. le Maire a tenu à son tour à féliciter le brigadier Bertrand de sa conduite et de la récompense qui lui était décernée.

Le brigadier Bertrand n'a pu remercier ses chefs que par quelques larmes.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 3 décembre

Faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et complicité de ces crimes

Le 1er avril 1904, les sieurs Marchetti Antonin et Riolacci Charles-Antoine, propriétaires à Perelli, faisaient au greffe de Valle d'Alesani, une déclaration de pourvoi contre trois jugements rendus par le magistrat cantonal, le 26 mars précédent, relativement à la formation de la liste électorale de leur commune. Cette déclaration fut dénoncée à tous les intéressés et notamment à Emanuelli. Le dossier du pourvoi fut transmis le 4 avril, au greffe de la Cour de cassation. Emanuelli dans le but de retarder la décision de la Cour au delà du 1er mai et d'assurer ainsi le succès de ses partisans dans l'élection municipale, se fit délivrer par le greffier de la Justice de Paix, deux certificats, l'un à la date du 7 avril et l'autre à celle du 11 avril, constatant qu'aucun pourvoi n'avait été déposé au greffe par les sieurs Riolacci et Marchetti.

Le 14 avril, Emanuelli faisait parvenir ces deux certificats à M. le Premier Président de la Cour de cassation avec un mémoire qu'il signait des noms de Massoni Victor-Noël et Nicolai Paulin. Dans ce mémoire il reprochait aux auteurs du pourvoi d'avoir transmis leur dossier directement à la Cour, sans l'avoir déposé préalablement au greffe de la Justice de Paix et de l'avoir composé de pièces fausses. Dès que M. le Procureur général près la Cour de cassation eut pris connaissance de ce document, il demanda l'ouverture d'une information pour faux en écriture publique et authentique. L'enquête du greffier mit au jour l'innocence des sieurs Marchetti et Riolacci, les faux et leurs auteurs furent immédiatement découverts.

Ainsi que l'information l'a établi, Emanuelli, qui connaissait parfaitement l'existence du pourvoi, puisqu'il lui avait été notifié, et le dépôt du dossier au greffe, a dicté lui-même au greffier les deux certificats en date des 7 et 11 avril 1904, contenant de fausses énonciations. Il a ensuite fait usage de ces pièces en les adressant avec un faux mémoire à la Cour de cassation.

Les témoins, au nombre de six, confirment leurs dépositions.

Après le réquisitoire de M. l'avocat général Angeli et les chaleureuses plaidoiries de Me de Carafla et Decori, le jury rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

Les deux accusés sont acquittés et mis, sur le champ, en liberté.

⁂

Audience de demain :

Murati Augustin Gantrand, berger à Olcani, parricide.

Ministère public. M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me H de Monters senior, Sébastien de Carafla et Hyacinthe de Monters junior.

UN TRÉSOR

Une grande découverte révolutionne actuellement tout le monde médical de Paris et du monde entier.

Un célèbre Savant, M. Ravenet, vient de découvrir un nouveau produit qui non seulement soulage et guérit certainement la *Tuberculose, les Sueurs nocturnes*, mais qui est le meilleur remède connu jusqu'à ce jour pour combattre : *Rhumes, Toux, Asthme, Emphysème, Oppressions, Bronchite chronique, Influenza, Catarrhe, Anémie et Rachitisme*. Cette découverte a valu à M. RAVENET, les félicitations de toutes les Académies de Médecine, et un prix de 10 000 francs lui a été décerné. N'est-ce pas un véritable Trésor pour les malades qui peuvent maintenant espérer guérir en employant ce précieux remède.

Demandez dans toutes les Pharmacies, *La Bacilline Ravenet*, et dans toutes les Pharmacie de France et de Corse.

3.50 la boîte. Franco domicile, 4 fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

Avis & Communications

Société de Saint-Dominique. — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 auront lieu les perceptions de 9 à 11 heures, boulevard du Palais, 3, au 4er.

Le Trésorier, Ribaldi.

Syndicat des maçonniers. — Les ouvriers syndiqués sont priés de se réunir en assemblée générale, ce soir, à 8 du soir, à 7 heure, dans la salle des dockers, route du Cap, 8.

Ordre du jour : Dissolution du syndicat mixte.

Prière d'être exact.

Pour le syndicat,
Le secrétaire, Poli.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 3 décembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Le drame de la rue Fesch

Comme je vous l'ai télégraphié, le nommé Martini Lucien dit Cichinetto, âgé de 38 ans, préavenu d'avoir, le 6 novembre dernier, dans notre ville, donné volontairement la mort au nommé Maxei Antoine, âgé de 24 ans, matelot chauffeur à bord du torpilleur « Déroulède, » avec préméditation et guet-apens, a été arrêté jeudi à dix heures et demie du soir, au moment où il était couché sur le bateau « Véga-zudia » amarré à quai. Martini a été arrêté par le commissaire de police et le capitaine de gendarmerie aidés de plusieurs agents et gendarmes.

C'est grâce au sèle et au flair de l'agent contrôleur Ricci que cette arrestation a été opérée. Il a eu avec perspicacité déjouer les projets de l'inculpé qui voulait s'embarquer pour Porto-Torrès, sous le nom de Valle. Ce dernier a été aussi arrêté.

Nous félicitons vivement le contrôleur Ricci qui affronte le danger avec sang-froid. Nous ne saurions trop le recommander aux autorités.

Martini est un malfaiteur très dangereux qui vient de purger cinq ans de réclusion et qui, à peine de retour à Ajaccio, se serait rendu coupable de l'assassinat de Maxei, qui a vivement ému la population ajaccienne.

Nécrologie

Vendredi ont eu lieu les obsèques de Mme Orsolenne Giansonsini, mère de notre ami M. Etienne Giansonsini, secrétaire du commissaire de police.

Le défunt était une femme de bien et jouissait de l'estime et de la considération de tous ceux qui la connaissaient.

Puissent ces quelques lignes adoucir la peine de M. Giansonsini et de ses parents.

Etat-Civil

Naissances : Lanfranchi Cécile Pauline-Ursule. — Costa Madeleine Andrea. — Fortuné André. — Ottaviani Antoine.

Décès. — Carli Marie-Françoise, 6 mois.

Pius de Hernies

Guérison immédiate et radicale des hernies, sans bandage et sans opération, par le professeur docteur Tessaud de Paris, de passage à Ajaccio jusqu'au 4 décembre, hôtel Grimaud.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 décembre

Thermomètre. — Thermomètre du matin, + 13° à midi, + 15°. A 7 heures du soir, + 13°2 Maxima, + 15°. Minima, + 9°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. fort.

Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, pluviers.

Photométrie, à 7 h. matin : 28 mm.

⁂

Doctorat en Droit

M. Joseph Canis, fils de M. le Premier Président de la Cour d'appel, vient de soutenir avec succès devant la Faculté de droit de Dijon, sa thèse de doctorat sur la Jurisprudence dotale en France, au dix-neuvième siècle.

M. Collin a mérité les éloges du jury.

Nous adressons au nouveau lauréat nos félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses.

⁂

Le Drame de la rue Miot

Le nommé Louis Joseph, qui avait été arrêté à la suite du meurtre de l'agent Biaggini, a été mis en liberté par ordonnance de M. le Juge d'instruction, sur requête présentée par son conseil, Me Mozer.

L'autre détenu, Locclardi Sébastien, a déjà choisi comme défenseur Me Mozer, au cas où il serait poursuivi devant la cour d'assises.

⁂

Au Cirque

La troupe Dell'Orme vient d'arriver ; elle s'installera comme nous l'avons annoncé, sur la place de l'hôtel-de-ville. Nous croyons que les représentations commenceront mardi.

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Ilé du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

Le Docteur Vincenti

successeur de

Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* arrivera à Bastia, venant de Tunis, lundi, 5 du courant. Il partira ce même jour à 4 heures du soir pour Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille à partir de mercredi, 7 courant, et partira de ce port directement pour Bastia, le vendredi 9 au matin. Il partira de Bastia pour Tunis, le samedi, 10 courant, dans la soirée.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Rotil, agent,

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	2 déc.	3 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98.75	98 60
3 » 0/0 amort.	98.35	98.35

LES DOCUMENTS du Grand-Orient de France

UNE LETTRE DE M. BIDEGAIN

Paris, 3 déc.

Le Matin publie sous toutes réserves, une lettre de M. Bidegain. L'ex secrétaire-adjoint du Grand-Orient de France déclare qu'il s'est réfugié en Egypte, et qu'il a livré les documents pour faire cesser les procédés blâmables que l'on pratiquait dans la franc-maçonnerie à l'égard des fonctionnaires.

M. Bidegain dit qu'il n'a reçu aucune somme d'argent soit de M. Goyot de Villeneuve soit de toute autre personne.

Le duel Jaurès-Déroulède

Paris, 3 décembre.

M. Déroulède a annoncé à M. Jaurès qu'il avait choisi comme témoins MM. Marcel Habert et Goyot de Villeneuve qui seraient à sa disposition dans huit jours seulement, M. Marcel Habert ne pouvant pas rentrer en France avant cette époque.

Les députés Augagneur et Deville, témoins de M. Jaurès, ont télégraphié à M. Paul Déroulède, que le délai de huit jours était anormal et qu'ils tenaient à rencontrer ses témoins dans les 48 heures.

AU LYCÉE CHARLEMAGNE

Le premier cours du professeur Thalamas

Paris, 3 décembre.

Aujourd'hui a eu lieu au lycée Charlemagne le premier cours du professeur Thalamas.

Aucun incident ne s'est produit, les élèves ont été calmes.

Les parlementaires scandinaves

Un télégramme de Nîmes :

Les parlementaires scandinaves après avoir visité Avignon et Nîmes sont partis pour Nice.

Grèves Agricoles

Montpellier, 3 décembre.

Des grèves agricoles ont recommencé dans quelques communes de l'Hérault.

De nombreux laboureurs, vigerons et journaliers ont quitté le travail.

Des actes de violences ont été accomplis dans certaines localités contre ceux qui avaient refusé de se mettre en grève.

Des mesures d'ordre ont été prises par le préfet du département.

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

assiste au service funèbre de son fils

Le Havre, 3 décembre.

Ce matin, a été célébré un service funèbre à la mémoire de Ilia de l'ambassadeur de Russie à Paris, M. de Nelidof dont le corps a été rapporté de Dakar.

L'ambassadeur de Russie et son épouse, ainsi que les autorités civiles et militaires du Havre, assistaient au service funèbre.

Le corps de M. Jean de Nelidof partira directement pour Saint-Pétersbourg.

EN ITALIE

Le baptême du prince de Piémont

On télégraphie de Rome :

Le prince Victor Napoléon est arrivé à Rome, pour assister au baptême du prince de Piémont, héritier du trône d'Italie.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère du Commerce

Suite de la discussion du budget du ministère du Commerce.

La discussion s'ouvre sur l'article 10.

L'article 10

Après l'intervention de plusieurs députés dans la discussion, l'article 10 est adopté.

Les articles 11 à 18 sont successivement adoptés sans modification.

Les écoles supérieures de commerce

Sur le chapitre 19, la commission propose une augmentation de crédit de 50 000 francs pour compléter la réorganisation des écoles supérieures de commerce.

Plusieurs orateurs prennent part au débat.

La Chambre adopte finalement l'augmentation de crédit de 50.000 francs proposé par la commission.

Conseil supérieur du travail

M. Rabelle dépose une motion invitant auprès du gouvernement pour qu'il modifie la composition du conseil supérieur du travail.

La motion Rabelle est adoptée.

Les articles 20 à 24 sont ensuite adoptés sans modifications.

La démission de M. Lagrave

M. Beauregard, député de la Seine, demande à connaître les motifs qui ont amené la démission de M. Lagrave.

M. Trouillot répond que M. Lagrave a été obligé de se retirer parce qu'il n'avait plus l'autorité nécessaire pour représenter la France à Saint Louis.

M. Astier

M. Astier, député de l'Ardèche, fait l'éloge de M. Lagrave.

Il dit que ce haut fonctionnaire a été révoqué à la suite de son attitude dans l'affaire des millions des Chartreux.

La seule raison de sa révocation est sa déposition devant la commission d'enquête sur cette affaire.

M. Trouillot

Le ministre du commerce soutient que M. Lagrave n'a pas été révoqué puisque en quittant Saint-Louis, il est revenu prendre sa place dans le personnel du ministère du commerce.

M. Astier

maintient que M. Lagrave a été révoqué par le ministre du commerce sur la pression de M. Combes.

M. Combes

Le président du Conseil des ministres donne un démenti formel aux allégations de M. Astier.

Il met au défi le député de l'Ardèche de pouvoir apporter les preuves de la révocation de M. Lagrave.

M. Combes confirme à ce sujet les déclarations de M. Trouillot.

Proposition Astier

Sur le chapitre 28, M. Astier propose une légère réduction de crédit comme marque de défiance envers le ministre du commerce.

La proposition Astier est mise au vote.

Nombre de votants . . . 500
Majorité absolue . . . 251
Pour l'adoption . . . 270
Contre . . . 319

La Chambre repousse.

Les derniers chapitres du budget du commerce sont ensuite adoptés sans modifications.

Travaux militaires

La Chambre adopte un projet de loi ouvrant, sur l'exercice 1904 du budget de la guerre, un crédit supplémentaire de quatre millions pour l'exécution de travaux militaires dont l'urgence a été reconnue.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Combats d'avant-garde

LE GÉNÉRAL RENNENKAMPF POURSUIT LES JAPONAIS EN RETRAITE

St-Pétersbourg, 7 h. soir.

Le Novoie-Vremia publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden :

« Le général Rennenkampf après avoir délogé les détachements d'avant-garde japonais assez importants, des positions qu'ils occupaient à 10 kilomètres au Sud de Tsin-Ke-Tchen, s'est mis à leur poursuite avec plusieurs escadrons de cavalerie.

» Les Japonais en retraite ont tenté d'occuper des positions à 15 kilomètres au sud de Tsin-Ke-Tchen. Ils n'ont pu s'y établir, chassés par la cavalerie russe.

» Le général Rennenkampf continue à poursuivre l'ennemi, ne lui donnant pas le temps d'occuper de nouvelles positions. »

Violente canonnade près de Sou-tsi-hia-Toun

Saint-Pétersbourg, 7 h. 30 s.

Le correspondant du journal la *Russie* à Moukden télégraphie le 3 décembre, 11 heures matin :

« Ce matin à la première heure, l'artillerie russe a ouvert le feu contre les positions ennemies installées le long de la ligne du chemin de fer, au sud de Sou-Chia-Toun.

« Les Japonais ripostent faiblement, au feu des batteries russes.

« La canonnade continue. »

Déserteurs japonais à Karbine

Londres, 3 décembre.

On télégraphie de Kharbine au *Daily Telegraph* :

« De nombreux déserteurs japonais arrivent dans les lignes russes.

» La plupart d'entre eux déclarent avoir quitté l'armée japonaise à cause des fatigues et des privations qu'ils endurcissent. »

Télégramme du général Sakharoff

La nuit du 30 novembre au 1er décembre. — Une reconnaissance russe près de Toung-Sou.

St-Pétersbourg, 8 h. 30 s.

Le gouvernement publie le télégramme suivant, du général Sakharoff, chef d'état-major de l'armée de Mandchourie :

« Quartier général de Moukden, le 3 décembre 12 h. 30 matin :

» Les derniers rapports reçus du front annoncent que pendant la nuit du 30 novembre au 1er décembre, des chasseurs volontaires russes ont effectué une reconnaissance vers les retranchements japonais situés au Sud-Ouest de Toung Sou.

» Les Russes ont tué à coups de baïonnette, la pointe d'avant-garde japonaise.

» Quelques chasseurs sont tombés sur une fougasse qui a fait explosion.

» Le gros du détachement russe entrant dans un retranchement japonais a tué une vingtaine d'ennemis.

» Nous avons eu cinq chasseurs tués et quatorze blessés.

« SAKHAROFF. »

PORT ARTHUR

Les Russes sont décidés à reprendre la « Colline des 203 mètres »

Londres 3 décembre.

On télégraphie de Tokio au *Daily Telegraph* :

Les Russes sont décidés à reprendre la « Colline des 203 mètres, » dont l'occupation par les Japonais compromet en partie leur situation sur le front Ouest de la place.

Le général Stœssel va faire bombarder par l'artillerie de la Colline aux Caille, les batteries que les Japonais établissent sur la « Colline des 203 mètres. »

Le feu des Russes produira un grand effet, car la Colline aux Cailles domine la « Colline des 200 mètres. »

Armistice de quelques heures pour enterrer les morts

Londres, 5 h. 50 s.

Le correspondant du *Morning Post* à Tokio, télégraphie le 3 décembre 8 h. matin :

« Hier, les assiégeants ont demandé un armistice de quelques heures au général Stœssel qui le leur a accordé.

» Les derniers assauts des positions russes, principalement ceux de la « Colline des 203 mètres » ont été très meurtriers. Depuis le 28, plusieurs milliers de Russes et de Japonais ont été tués.

» Pendant la suspension des hostilités, les deux armées ont procédé à l'enlèvement de nombreux cadavres qui ont été enterrés dans des fosses communes. »

Les Russes relèvent les mines à l'entrée de la rade

Londres, 6 h. 30 s.

Le Daily News publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

» Des navires russes de faible tonnage relèvent depuis deux jours la position les mines dormantes et flottantes qui se trouvent aux abords de l'entrée de la rade.

« L'escadre de blocus ne les a pas dérangés dans leurs opérations.

» Les Russes cherchent à avoir la route libre au cas où leurs navires ancrés dans la rade intérieure, seraient obligés de prendre la haute mer si la situation de la forteresse devenait désespérée. »

La flotte russe de la Baltique

La deuxième division est à Djibouti

Djibouti, 3 décembre.

On télégraphie de Djibouti au journal l'*Eclair* :

« Dans la matinée six vaisseaux de guerre, sept contre-torpilleurs et neuf transports russes de la flotte de la Baltique ont mouillé en dehors de la rade.

Aucune escale n'est signalée à bord de ces navires. »

DIGESTINE

du Docteur St-Antoine

Composition : La Digestine, très agréable à prendre est composée de liqueurs, sucres, fermentescibles, digestifs végétaux, etc., etc., etc. Elle remonte les estomacs épuisés, aide l'appétit, les sucs et l'enchymosine, et rend à l'estomac sa force et sa vigueur normales. Elle est spécialement recommandée : Aux personnes qui digèrent mal. — A celles qui souffrent de l'estomac. — Aux dyspepsies, aux embarras. — Au cœur sous la nervosité et l'insomnie. — Aux gens pléthoriques. — Aux convalescents. — Au cœur sous toutes ses formes, elle fait merveille.

Le Flacon : 2.70 (10.15 centimes par repas). Par la poste contre mandat de 3 francs.

00587

AVIS DE DÉCÈS

M. Grecico Castelli, docteur en médecine à Marseille ; Mme et M. Jean-Baptiste Castelli, ingénieur-agronome à Marseille :

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve Benoite Castelli
Née PONZEVERA

leur mère et belle-mère, décédée à Marseille, le 2 décembre 1904, à l'âge de 74 ans, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu à Bastia, le lundi 5 décembre courant, à 9 heures du matin.

On se réunira au Nouveau-Port, hangar de la Compagnie Fraissinet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

TUE-GIBIER

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius stiac
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4,
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs,

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 35 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE

"LE RÊVE"

Remède Pharmaceutique breveté scientifiquement composé, exempt d'alcool, extraits purement végétaux, absolument inoffensifs, remplaçant parfaitement les Eaux Minérales Naturelles.

SOUVERAIN CONTRE LA GRIPPE

Catalogue illustré et tous documents sur la cure naturelle par "LE RÊVE" envoyés franco à toute personne qui en fera la demande à l'Usine Générale des EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES, 5, Rue Pierre-Bayle, PARIS (XVe)

Le Flacon "LE RÊVE" . . . 0f60
Le Litre . . . 1f50
Le Demi-Litre . . . 0f80

Usine Générale des EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES, 5, Rue Pierre-Bayle, PARIS (XVe)

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Camisoles côtes anglaises, la camisole 0,60
Caleçons pour Dames. en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 7 ans, le complet. . 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle-», la paire. 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

29e ANNÉE — LUNDI, 5, et MARDI, 6 DÉCEMBRE 1904 — N° 285

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	Six mois	Trois mois
Ghisonaccia	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	11 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

6 45 . . . 3 57
N.-L. 5 Prem. . . . 14
Fête aujourd'hui : Saint Ambroise.

5 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE

SUR

Mme la Cte Mathieu de Noailles

Une gamme joyeuse de toilettes claires donnait, jeudi dernier, aux abords du Palais de justice de notre ville, un air de fête et presque d'illumination. Un nom passait dans toutes les bouches, un nom fait de mélancolie, de rêve et de poésie : celui de Madame la comtesse Mathieu de Noailles. Car c'était sur l'œuvre de cette exquise et jeune poétesse que M. René Sangy allait faire une conférence.

La salle du Tribunal de Commerce, où s'était réunie l'élite intellectuelle de Bastia, débordait d'un public curieux et pressé ; et sur cette houle humaine semblait planer une ombre douce et tumultueuse, l'ombre des grands yeux noirs de l'auteur du « Visage Emerveillé. »

Aux côtés de M. le sous-préfet Montigny, prenaient place M. le premier président Collin, M. le conseil général d'Italie Simoncletti et M. Gaston Fantauzzi, banquier, président du Tribunal de Commerce.

M. le sous préfet Montigny ouvrit la séance en ces termes :

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Dans des Conférences qui ont été très goûtées, M. René Sangy vous a entretenus de deux de nos gloires contemporaines : MM. Marcel Prévost et Anatole France. Il se propose aujourd'hui, dans une nouvelle causerie, de vous faire connaître les œuvres de Madame la comtesse Mathieu de Noailles.

Certes, la République des Lettres a toujours été accueillante aux femmes de talent. Madame de Sévigné, Madame de Staël, George Sand, sont les émules de nos plus grands prosateurs. Mais ces brillantes exceptions restaient des cas isolés, et, en somme, fort intermittents. De nos jours, sous l'influence du « Féminisme » et d'une culture générale plus développée, les femmes abordent plus volontiers la carrière des Lettres, et avec quel succès !

. . . . . .

Parmi cette pléiade, Madame de Noailles, quoique la dernière venue, occupe une place à part et bien à elle ; appartenant par sa naissance à l'aristocratie roumaine, elle a été élevée à Paris. Française par l'éducation, par le cœur et par l'esprit, elle n'avait pas besoin d'entrer dans une grande famille de France pour devenir définitivement une fille de notre race. En effet, il y a dans telle de ses poésies, dans celle qui ouvre le volume de vers couronné par l'Académie Française, il y a une pièce qui n'est qu'une longue invocation à la France, à la terre natale, aux grands génies de notre langue, Ronsard, Montaigne, Racine, et où je vois la preuve que Madame de Noailles, telle une abeille, a recueilli tout le suc de notre Littérature, et qu'elle tient à notre Patrie par toutes les fibres de son être.

. . . . . .

La physionomie si originale, et le talent très personnel de Madame de Noailles devaient donc fixer l'attention d'un esprit aussi fin et aussi curieux que celui de M. René Sangy. C'est avec un vif plaisir que nous allons l'entendre, et je m'excuse d'avoir différé ses confidences de quelques instants. Monsieur René Sangy vous avez la parole.

Cette allocution, dite d'une voix chaude, est vigoureusement applaudie.

A son tour M. René Sangy relève pour rappeler tout d'abord ses deux premières conférences dont l'une avait été présidée par M. le premier président Collin auquel il renouvelle l'expression de sa gratitude. M. René Sangy souhaite ensuite la bienvenue à M. le sous-préfet Montigny dont la bonne grâce et la courtoisie ont su charmer les nombreux amis qu'il compte dans notre ville.

Vous présidiez en juillet dernier, Monsieur le Sous Préfet, la distribution annuelle des prix aux élèves du Lycée de Bastia, et hier, autant qu'aujourd'hui, votre parole empreinte de douceur éloquente provoquait les applaudissements des auditeurs épris d'harmonie.

. . . . . .

Si vous pouviez savoir combien plus fort se sent un jeune homme tel que moi sans nom et sans talent, et qui rencontre des appuis, des sourires, des mains sincèrement tendues !

. . . . . .

Merci donc pour le débutant fier de votre concours, et merci, — Oh croyez-le ! — pour le père absent dont je ne peux oublier les conseils, et que vous remplacez parce que vous m'avez versé le courage et l'espoir.

Puis M. René Sangy s'adresse à l'auditoire, et commence à analyser le « Cœur inombrable, » premier recueil en vers de Mme la Comtesse de Noailles. Après avoir donné lecture de quelques fragments de poésies, et rappelé que l'Académie Française couronna cet ouvrage, le conférencier s'efforce de réfuter les critiques de MM. Georges Pellissier et Ernest-Charles. On reproche à Mme de Noailles de n'avoir chanté que la Jeunesse, le Printemps, l'Automne, la Fraîcheur, la Chaleur, le Matin, le Soir, la Nature. Pour montrer que Mme de Noailles n'est aussi intéressée aux malheureux, M. René Sangy lit la pièce de vers : « Justice ».

Ah ! Monsieur Ernest Charles, comment n'avez pas été ému par la parole de cette jeune femme qui a des châteaux, des hôtels, des villas et des parcs, des récoltes de fruits et des moissons de fleurs, et qui songe pourtant à tous ceux qui n'ont rien ? Et que peut importer à Mme de Noailles votre systématique partialité, puisque de l'au-delà, un vieillard qui fut l'apôtre des humbles, envoie à l'auteur de « Justice » un chaleureux merci ? Oui, Monsieur, c'est Victor Hugo qui parle !

Après avoir donné en vers « l'Ombre des jours » (M. René Sangy devant faire paraître sa conférence incessamment, nous nous bornerons quant à nous à la résumer très brièvement), Mme de Noailles aborda le roman.

La désovante poursuite de l'amour par une âme inquiète, fantasque et véhémente, tel était le sujet de la « Nouvelle Espérance. » L'auteur s'y révèle habile connaisseur de l'âme féminine — partout et toujours la même. Si la « Nouvelle Espérance » a été discutée par quelques critiques trop oublieux de l'âge de son auteur, le « Visage émerveillé », son second roman, devait rallier la presque unanimité des suffrages.

M. René Sangy a parlé pendant plus de deux heures. Dans sa péroraison, il envoie un respectueux salut d'admiration à la poétesse dont la gloire naissante honore le pays.

La plume de Mme de Noailles est d'airain ; aucune pierre parfidement lancée ne la fêlera, ne la brisera ; et par elle, par sa magie créatrice, la France enrichira encore son vaste patrimoine de Beauté. Mais le suffrage de la foule qui pense ne suffit pas. Applaudir, c'est bien ; récompenser, c'est mieux ! Le Républicain (M. René Sangy s'adresse à M. le Sous-Préfet) que vous avez le privilège de représenter ici, — généreux en sourires bienveillants et en hommages éclatants, épinglera bientôt, — nous le demandons parce qu'il le faut, — épinglera bientôt la croix d'honneur sur le corsage de Celle qui fit l'aveu « d'avoir puisé le plus de joies dans la tendresse ou l'orgueil de sa Patrie. » Vous avez accepté de présider cette conférence à laquelle était convié l'élite intellectuelle de notre ville, toujours prompte à acclamer les noms des meilleurs enfants de la France. Merci, Monsieur le Sous-Préfet, pour ces débuts encourageants ; et merci surtout parce que, tout à l'heure, lorsque vous avez salué le talent fier et fécond de Mme la Comtesse de Noailles, nos oreilles attentives ont cru entendre la voix de la République, s'écriant : « Madame, je fleuris votre poitrine et jubile votre front ! »

Cette dernière phrase — ça passait un frémissement d'enthousiasme jeune — termina la Conférence et provoqua des applaudissements sincères.

Nous avons tous su gré à M. René Sangy d'avoir cueilli, dans le jardin de la Pensée, cette fleur splendide d'éclat et de coloris qu'est Madame de Noailles. Avec un art consommé, l'effeuillant pétale par pétale, il nous a fait goûter le charme infini qui se dégage de chaque pli satiné de cette âme sensitive et vibrante. Une symphonie de parfums, de couleurs, de soleil, une ronde éternelle d'oiseaux, un bruissement de sources cristallines, un chant de feuillages verdis, tel est le cœur de Madame de Noailles, où la Chimère des songes a fixé sa demeure.

Le talent de l'Auteur du « Cœur Inombrable » jusqu'ici peu connu — et notre île perdue, et presque oubliée — vient son apothéose à Bastia par les soins de M. René Sangy. Nous gardons au jeune conférencier une véritable reconnaissance pour ce nouvel effort couronné d'un plein succès.

M. René Sangy est doué des qualités les plus brillantes pour la parole : sa voix est chaude et douce, son geste sobre mais persuasif. Sa phrase a les tons chatoyants d'un arc-en-ciel mouillé de soleil d'or, et sa volonté vers la poursuite du but entrevu est étonnante ! La carrière des Lettres s'ouvre à lui et ne peut que lui promettre des satisfactions grandes.

L'affluence considérable des autorités de toute hiérarchie, venue pour écouter le conférencier, les sourires et les applaudissements des admiratrices nombreuses de la comtesse de Noailles lui ont prouvé la sympathie de la ville entière.

Que M. René Sangy adopte ses vingts ans et l'ardeur de son talent à la constante et sincère certitude de notre admiration vraie !

R. R.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 déc. à 3 h.

En Ivresse,	Turine.
Le Petit Duc,	Lecocq.
La Mycosotis,	Dreyer.
Roméo et Juliette,	Gounod.
Sur le Bosphore,	Coard.

Le Sous-Chef de Musique, A. FORANINI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

5 décembre 1760. — Naissance à Bastia de J.-B. de Franceschi, général du premier Empire.

Franceschi, mort en brave à Dantzick, était un général fort estimé de Napoléon Ier.

Son nom est gravé sur l'Arc de Triomphe à Paris.

Bulletin Financier

Paris, 5 Décembre 1904.

Rien que des réalisations empêchent de conserver en cette fin haute cours les dispositions du marché restent très satisfaisantes. Notre 3 0/0 se bien tenu à 98.80 ; les Obligations atteignent 47,000 francs de rente en Comptant qui cote 98.75. Les Fonds étrangers sont en nouvelle plus-value, l'Ex

---

79 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVIII.

UNE VERTU MOTIVÉE.

Du mépris que lui inspirait son mari et de l'antipathie qu'elle venait de voser à son amant, de son désir d'arriver aux suprêmes échelons du crédit et de la fortune que lui eussent les médisances de salon, de son ambition, de son envie, de sa vanité et de bien d'autres sentiments non moins scrimouleux, elle tira, par une sorte de distillation merveilleuse, la pure et limpide détermination de rester fidèle quand même à ses devoirs de femme mariée.

— La confuite de monsieur Piard ne doit avoir aucune influence sur le mienne, se dit elle en levant isolément la tête ; malgré ses torts, je resterai vertueuse.

Ainsi que nous l'avons vu les motifs de cette belle et sage résolution n'étaient pas exempts d'alliage. Mais qu'importe ? Il entre plusieurs poisons dans la thériaque qui n'en est pas moins un fort bon remède ; de même la vertu d'une femme est toujours digne de louanges, quels que soient les éléments dont elle est formée.

Après avoir admiré son héroïsme comme il méritait de l'être, madame Piard trouva que, exercé gratuitement et sans restriction, il toucherait de bien près à la duperie. Le conseiller d'État était d'une nature trop vulgaire pour comprendre le sublimité du pardon qui lui était accordé, il ne fallait attendre de lui ni reconnaissance, ni repentir, ni réforme. Quelle serait donc la récompense de cette noble action ? En y réfléchissant, l'épouse magnanime ne tarda pas à découvrir le moyen de se rembourser de sa grandeur d'âme, intérêt et capital. Ici nous devons entrer dans quelques explications pour faire comprendre ce mode d'indemnité.

Jusqu'alors le ménage de monsieur et de madame Piard avait été soumis à une sorte de régime constitutionnel, basé sur l'équilibre des pouvoirs ; système admirable en théorie un peu plus qu'en pratique, et que l'expérience des vingt-cinq dernières années commence à réduire à sa juste valeur. Dans la maison de conseiller d'État, aussi bien que sur un théâtre plus vaste, cette machine à rouages compliqués, qui s'appelle en mauvais français pondération gouvernementale, ne fonctionnait pas toujours à la satisfaction de tout le monde. Si trois pouvoirs ont peine à s'accorder, deux ont moins de chances encore de vivre en bonne intelligence ; car l'absence d'un tiers gouvernement fortifie la lutte en la simplifiant. Entre le conseiller d'État et sa femme, point de matelas pour amortir les coups, point de pairie : la prérogative royale et l'omnipotence parlementaire se trouvaient face à face, également disposées à agrandir, aux dépens de la partie adverse, le cercle de leur autorité respective. Plus d'un conflit avait déjà eu lieu avec de succès variés et sans résultat décisif. Si madame Piard montrait une volonté forte, active et persévérante, le conseiller d'État, en revanche, était rageur, vétilleux, opiniâtre ; l'une se sentait née pour le commandement, l'autre n'avait aucune vocation pour l'obéissance. En se mariant, Isaure, qui avait le sentiment de sa force, n'avait pas douté un seul instant qu'elle ne réussît à prendre sur son mari l'ascendant le plus absolu, et la perspective de cette autorité sans contrôle n'était pas la moindre des motifs qui l'avaient déterminée à une union si disproportionnée à certains égards.

Débusquée bientôt par l'expérience et trouvant une insubordination tête, elle essaya de conquérir par l'habileté l'empire qu'elle n'espérait plus d'emporter de haute lutte ; elle étudia le caractère de son mari et découvrit promptement que la fermeté dont il faisait parade avait plus de superficie que de profondeur.

Le conseiller d'État était irascible dans ses propos, plutôt qu'immuable dans ses résolutions. C'était un de ces esprits bien équilibrés mais mal trempés, qui se croient d'acier parce qu'ils sont cassants. Depuis son mariage, ce qu'il redoutait par dessus toutes choses, c'était de paraître gouverné par sa femme et de donner pour l'amusement de la société parisienne une nouvelle édition de Georges Dandin. Dès qu'elle eut deviné cette faiblesse, madame Piard comprit le parti qu'elle en pouvait tirer. Au lieu de froisser par des manières impérieuses la vanité du bourgeois son époux, elle lui montra une déférence purement verbale, mais suffisante pour lui ôter tout prétexte de se révolter contre un système d'empiètement qui, sous les dehors les plus polis, n'en poursuivait que plus résolument son chemin. Par un compromis plein d'adresse, Isaure affecta de se soumettre à son mari dans les petites circonstance, afin d'acquérir le droit de lui imposer sa volonté dans les occasions importantes. Le conseiller d'État ne comprit pas d'abord la portée d'une pareille tactique ; en se voyant abandonner presque sans contestation certains points de l'administration conjugale auxquels l'ordinaire les femmes attachent beaucoup de prix, il se crut sérieusement le maître et tomba, presque immédiatement, dans les fautes par où périssent les gouvernements faibles qui osent essayer du despotisme. Au lieu de gouverner il trôna.

Pris d'une passion frivole pour le commandement qu'il avait craint de partager, et que lui livrait l'apparente abnégation d'Isaure, il le prodigua hors de propos et l'un peu à peu dans mille détails mesquins auxquels l'autorité d'un mari ne descend jamais sans se compromettre. Au retours de ce qui se passe d'ordinaire, monsieur Piard s'occupa spécialement de l'administration de son ménage. Le choix des domestiques, l'ameublement, les dîners à donner, les visites à faire, les comptes de la dépense, le tenue de la maison, toutes les choses en un mot que les femmes regardent avec raison comme leur légitime apanage, devinrent pour lui l'objet d'une préoccupation journalière et minutieuse.

(*A suivre*)

trésorerie à 31.45, le Turc à 88.87½, Italien 105.85. Les Etablissements de Crédit sont de plus en plus en faveur. Le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1.140, le Comptoir d'escompte à 845, la Société Générale est recherchée à 635 et le Crédit Foncier à 748.

Valeurs industrielles en de traction fermes. Approvisionnements de la traction des valeurs russes. Le Rio finit à 1.340. Les Mines se tassent en fin de séance.

On demande à 517 les Obligations Sud-Espagne 3 0/0 revenu fixe très hypothéqué sur la ligne de Lourdes-Arnéris, et à 345 les obligations 6 0/0 Lorca-Granada.

La souscription aux 80.000 actions de priorité de la Compagnie Générale Transatlantique est ouverte jusqu'au 6 décembre. En lieu au prix de 150 francs, aux actionnaires réservés par préférence aux actionnaires actuels, dans la proportion très modérée de une action nouvelle pour chaque action ancienne.

Bonne tenue de nos Grands Chemins.

Nécrologie

M. Sylvestre Gussco

M. Sylvestre Gussco, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance militaire en retraite, vient de s'éteindre à l'âge de 86 ans. Les années n'avaient eu aucune prise sur lui. Par n'importe quel temps il n'hésitait pas à quitter sa belle villa de Castagno pour descendre en ville vaquer à ses affaires ou assister aux offices et aux réunions du conseil de fabrique; jusqu'au dernier moment il a conservé la plénitude de ses belles facultés. Sa maladie d'ailleurs n'a duré que cinq jours.

M. Gussco entré tout jeune dans l'intendance, gagnait rapidement ses grades, et en 1862, il était nommé officier d'administration de 1re classe. On peut dire hautement que c'était un comptable modèle. Rompu avec toutes les difficultés de l'administration militaire, il apportait dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne une exactitude rare. Aussi ses chefs l'appréciaient-ils grandement, et ils regrettèrent bien de le voir s'éloigner dès qu'il eut droit à sa retraite, alors qu'il aurait dû recueillir la récompense de ses longs et inappréciables services.

Si la carrière de l'officier a été irréprochable, on ne saurait assez louer celle de l'homme privé. A la tête d'une très nombreuse famille, il réservait à ses enfants tous les loisirs que lui laissaient ses devoirs envers la Patrie.

Son admission à la retraite lui permit de se consacrer avec plus d'activité aux bonnes œuvres. Les infortunés le trouvaient toujours prêt à les secourir, car sa bonté naturelle s'alliait aux croyances religieuses les plus profondes qui lui faisaient voir dans chaque misérable l'image de son Dieu.

Il faisait partie depuis une trentaine d'années du conseil de fabrique et il n'était pas le moins diligent des honorables membres qui composent ce conseil.

En dernier lieu, ses concitoyens l'avaient élu au conseil communal pour lui donner une preuve de leur estime et de leurs sympathies. Il avait accepté par pur dévouement, car il était peu soucieux des honneurs; mais il avait pensé qu'il pouvait encore rendre quelques services à la Religion et à sa ville natale. Au Conseil municipal aussi, il n'était pas le moins assidu et le moins dévoué.

Les obsèques de cet homme de bien ont eu lieu au milieu d'un concours considérable. Un seul de ses fils, M. Joseph Gussco, pharmacien à Marseille, appelé en toute hâte, avait pu arriver pour conduire le deuil, avec son beau-frère, M. Bronzini, architecte de la Ville, ses nombreux neveux et ses cousins.

Puis venaient M. le Maire, MM. les Adjoints et le Conseil municipal, les membres du conseil de fabrique des deux paroisses, la plupart des membres du Cercle catholique et de la Jeunesse catholique, etc., etc.

Les cotes étaient tenus par MM. le docteur Sari, Dominique Dané, Toussaint Batti, Sauveur Thiers, membres du Conseil municipal.

L'église Saint Jean était tendue de noir; on grand drêpe recouvrait la place du défunt au banc de l'Œuvre. Le *Libera* et le *Benedictus* ont été exécutés avec accompagnement des grandes orgues. L'absoute a été donnée par M. le Chanoine Arrighi.

En sortant de l'église, le cortège s'est arrêté devant l'Hôtel de Ville. LÀ M. le Maire a rendu un solennel hommage à la vie publique et privée de son regretté collègue.

Nous offrons à MM. Alexandre, Edouard et Joseph Gussco, aux familles Micheletti, Bronzini, Gussco, l'expression de nos regrets bien sincères et nos affectueuses condoléances.

Discours de M. le Maire

Messieurs,

Le doyen de notre assemblée communale n'est plus.

La dernière manifestation de sa vie publique fut un acte de devoir; il y a quinze jours, en effet, il avait tenu à assister avec nous tous aux obsèques de regretté Biagini, et c'est à cette occasion que, par un ciel incléments pour son âge, il a contracté le germe de la maladie qui devait si rapidement le mener au tombeau.

Sylvestre Gussco avait appartenu pendant trente ans aux services auxiliaires de l'armée, et avait fait la campagne d'Italie en 1859.

Il s'était retiré comme officier d'administration de 1re classe.

Serviteur exemplaire, modèle de modestie, d'assiduité et de probité dans le travail, il avait dans tous les échelons de la hiérarchie mérité l'estime et l'affection de ses chefs.

Il aurait pu aspirer à des grades plus élevés, mais il préféra aux honneurs les attraits de sa vie intime, et les joies intimes de la famille à laquelle il devait se dévouer tout entier.

Le sort devait cependant lui réserver de bien cruelles épreuves.

En 1890, il perdait son fils Paul, alors dans la plein épanouissement de la jeunesse et de la notoriété.

Paul Gussco fut aussi notre collègue au Conseil municipal. Dévoué, généreux pour les humbles, la popularité était accourue à lui, et il avait successivement reçu de nos concitoyens le mandat de conseiller d'arrondissement pour le canton de Terranova, et de conseiller municipal, élu par acclamation.

Et je ne puis me reppeler sans une réelle émotion mêlée d'affectueuse reconnaissance, que ce fut chez lui premier élu, et sous sa présidence, que fut posée et acceptée pour la première fois en mai 1888, ma candidature à la mairie de Bastia.

Paul Gussco ne siégea pas longtemps au milieu de nous; il succombait le 25 janvier 1890 laissant un vide immense dans sa famille, au sein du Conseil municipal, et dans le corps médical de notre ville qui comptait alors et qui compte toujours tant de praticiens distingués.

Cette plaie était à peine cicatrisée que le cœur de Sylvestre Gussco était une seconde fois bien cruellement éprouvé.

En 1896, un autre de ses enfants, Raphaël, décédait loin des siens, sous le climat meurtrier de l'Indo-Chine.

Avocat défenseur à Saigon, Raphaël Gussco s'était créé dans la capitale de notre colonie d'Extrême-Orient, une situation des plus enviées, et il était parvenu en peu d'années au poste éminent de membre du Conseil colonial de l'Indo-Chine.

A partir de cette époque Sylvestre Gussco se consacra plus complètement encore, s'il était possible, aux enfants qui lui restaient.

Il a eu du moins la satisfaction de voir l'aîné d'entre eux conquérir par son travail et son érudition une place distinguée dans la presse parisienne, le second, jeune encore, une position brillante dans l'armée, et le troisième se consacre à l'étude des sciences.

Aucun d'eux n'a pu recueillir ses dernières volontés et ses suprêmes adieux.

Ce que fut Sylvestre Gussco dans la vie privée, chacun de nous le sait, et son existence tout entière peut être donnée comme un exemple à suivre.

Catholique fervent et pratiquant il ne laissait échapper aucune occasion d'affirmer sa foi chrétienne, apportant autant de conviction dans ses intentions, qu'il mettait peu d'ostentation dans ses actes; et c'est sans doute dans sa foi robuste qu'il a puisé la force et la résignation nécessaires pour supporter les coups terribles qui se sont appesantis sur lui.

Il avait consenti dès 1902 à venir occuper un milieu de nous la place que son fils regretté avait laissée vacante, et à la dernière consultation nous n'avons pas fait appel en vain à ses lumières et à son dévouement.

Sylvestre Gussco est mort en chrétien réglé; il était prêt à comparaître devant le tribunal de l'Eternelle Justice.

Avec sa famille, avec ses parents, avec ses nombreux amis, nous conserverons longtemps le souvenir de son exquise bonté et de ses vertus chrétiennes.

Madame Castelli

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené la dépouille mortelle de Mme Castelli née Ponzevera, veuve du regretté docteur Castelli.

Mme Castelli est décédée à Marseille, où elle s'était retirée depuis quelques années, après la mort de sa fille. Elle était âgée de 74 ans.

Mme Castelli sera non seulement vivement regrettée par ses enfants qui avaient en elle la plus tendre des mères, mais aussi par tous ceux qui la connaissaient et qui pouvaient apprécier la délicatesse de ses sentiments et la douceur de son caractère.

Ses fils, MM. le docteur Castelli et M. l'ingénieur agronome Castelli ont accompagné le cercueil de leur regretée mère. Le cortège s'est formé devant le hangar Fraissinet et s'est dirigé directement vers l'Annonciata, où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à M. le docteur Castelli et à notre excellent ami et collaborateur M. l'ingénieur Castelli nos sincères compliments de condoléances

Tous ceux qu'un odorat subtil guide et seconde
Laissent pour le Congo tous les savons du monde

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 5 décembre

Le Parricide d'Olcani

L'affaire qui est aujourd'hui soumise au jury revêt un caractère de gravité exceptionnelle. Depuis longtemps on n'avait assisté à Bastia à des débats aussi accablants pour un malheureux accusé.

Le crime reproché à Augustin Muratti est horrible! Le bras de cet homme a été armé par un motif des plus vils: l'intérêt.

Une foule considérable se presse à l'audience. On s'attend à une condamnation à mort.

L'accusé est affalé sur la sellette tenant la tête cachée entre ses mains. Il pleure ou fait semblant de pleurer.

L'audience est ouverte à midi.

M. Aubert, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Au banc de la défense sont assis Me Hyacinthe de Montera sénior, Sébastien de Carafla et Hyacinthe de Montera junior.

M. le Greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Muratti Augustin, âgé de 19 ans, avait à Olcani une réputation détestable, querelleur, mauvaise, il quittait souvent le domicile paternel et son père, qui, comme tous les habitants du village, le craignait, n'osait lui adresser des reproches. Plusieurs fois il avait manifesté l'intention d'attenter aux jours de son père Muratti Blaise. Celui-ci avait pris à chapitel un troupeau appartenant aux sieurs Giorgetti. Il en laissait généralement la garde à ses deux fils Augustin et François. Augustin aurait voulu s'approprier le produit du troupeau.

Dans la journée du 15 mai 1904, il se rendit à deux reprises différentes chez la veuve Giorgetti et lui déclara qu'il estimait être considéré comme le propriétaire du bétail, ajoutant que si les sieurs Giorgetti refusaient ils mourraient de sa main. La dame Giorgetti lui ayant répondu que ces bestiaux avaient été confiés à son père, il répondit qu'il allait donner un coup de couteau à son père et qu'ainsi tout serait réglé.

Peu de temps auparavant, Lapidi Pierre lui ayant réclamé un couteau qu'il lui avait prêté, Muratti Augustin refusa de le lui donner prétextant qu'il pourrait en avoir besoin le soir même.

Après avoir quitté la dame Giorgetti, Muratti Augustin rentre chez lui. U y trouva son père qui l'engagea à se rendre à la montagne pour y garder le troupeau. Une légère discussion s'élève entre eux et Augustin se retire. « S'il sort, je le frappe, » dit-il à sa sœur, et en même temps, il lui montrait un couteau. Cependant peu après, vers 6 heures du soir, Muratti Blaise se promenait sur la place publique en compagnie de Franceschi. il fut rejoint par l'accusé.

Invité de nouveau à aller à la montagne, Augustin répondit que désormais les bestiaux lui appartenaient: « D'ailleurs, ajoute-t-il, tu n'es pas mon père, tu es un cochon ». Et comme Muratti Blaise se dirigeait vers lui, Augustin lui porta deux coups de couteau dans le ventre. Aux cris poussés par la victime, diverses personnes accoururent, devant l'attitude de la fille, elles n'osèrent s'approcher. Lorsque sa mère et sa sœur arrivèrent, Augustin déclara qu'il était innocent et comme elles lui disaient que son père l'accusait formellement, il interpella la victime: « Qui, c'est toi qui m'as frappé, répondit Muratti Blaise et je demande ta tête. »

Furieux, Augustin se leva en criant: « Sang de la Madone, je vais tuer mon frère à la montagne, j'ai six balles, nous verrons combien j'en tuerai. »

Arrêté sur l'ordre du maire, Muratti a affirmé qu'il avait agi sous l'empire de la boisson et qu'il ne se souvenait de rien. Tous les éléments de la procédure indiquait qu'il n'avait fait que mettre à exécution un projet conçu depuis longtemps.

Atteint de deux plaies pénétrantes à l'abdomen ayant entraîné une perforation de l'intestin et consécutivement d'une péritonite suraiguë, Muratti Blaise succombe le surlendemain.

Interrogatoire

Augustin Muratti ne répond pas aux questions qui lui sont posées par M le Président. Il pleure. Il n'y a pas moyen de lui arracher un seul mot.

Audition des témoins

Vingt témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général.

Muratti François et Franceschi François racontent la scène du crime. La victime ayant dit à son fils d'aller traire les chèvres à la montagne, Celui-ci lui répondit: « Tu n'as rien à faire avec les chèvres, j'en suis désormais seul propriétaire. » Puis s'avançant vers lui, il lui porta trois coups de couteau au ventre. Les blessures rapportées par la victime étaient horribles, les intestins s'échappaient du ventre.

La nommée Balsanti Marie déclare que l'accusé après avoir détourné l'eau qui arrosait sa propriété, a répondu à ses protestations en la menaçant du couteau.

La sœur Negretti dit qu'un jour ses chèvres s'étant mêlées à celles de l'accusé, celui-ci se précipita sur lui sans autres préambules, le renversa, le maintint le genou sur la gorge et ne consentit à lacher prise que sur les supplications qu'il lui adressa au nom de ses quatre enfants.

Le sieur Félix Franceschi raconte que l'accusé avec qui cependant il n'avait jamais eu maille à partir, l'ayant un jour rencontré, lui dit en le couchant en joue: « Veux tu voir si je tire bien à la cible, et aussitôt il fit feu sur lui. »

M. Antoine Orsini fait connaître qu'Augustin Muratti lui a égorgé une bourse, enfoncé la porte de sa maison d'habitation pour briser tout ce qu'il y avait dedans et volé trois piochos; il lui a enfin tiré trois coups de fusil uniquement parce qu'il avait osé porter plainte à la suite de ces faits.

De nombreux témoins viennent ensuite rapporter des menaces proférées par l'accusé contre son père. « Je veux lui sortir les boyaux, » disait-il à l'un: « je lui extirperai les tripes, » déclarait il à l'autre.

Mme Giorgetti relève que deux heures avant le crime l'accusé est venu la trouver pour lui demander de lui confier la garde du troupeau à la place de son père et que sur son refus il était sorti en disant: « Maintenant je vais donner un coup de couteau à mon père.

Réquisitoire

Dans un de ses admirables réquisitoires dont il possède le secret M. Aubert démontre que l'accusé a obéi à un mobile des plus vils: l'intérêt. En vain prétendra-t-on de l'autre côté de la barre qu'Augustin Muratti est fou. Non. Malheureusement il n'est point fou. Tout démontre à la procédure qu'il a agi de propos délibéré. Chacun de ses actes est parfaitement raisonné D'ailleurs s'ils croyaient à la folie pourquoi au cours de l'instruction les honorables défenseurs n'ont-ils pas sollicité une expertise médicale. Qu'on ne vienne pas nous dire non plus qu'il était en état d'ivresse au moment de l'action. Tous les témoins déclarent qu'il n'avait point bu ce jour-là à l'excès.

Dans une entraînante péroraison, l'éminent orateur adjure le jury de se montrer impitoyable. Un crime aussi odieux réclame l'expiation suprême. Les jurés n'hésiteront pas à refuser à cet homme le bénéfice des circonstances atténuantes. La mort seule peut punir un si épouvantable forfait.

Plaidoirie de Me H. de Montera junior

Ce remarquable réquisitoire a très fortement impressionné l'auditoire et c'est au milieu d'un silence et d'une émotion générale que le jeune défenseur se lève. La tâche est lourde dit-il, je ne m'en dissimule pas les difficultés. Vous avez entendu les terribles réquisitions que vient de formuler au nom de la société qu'il représente dans cette enceinte l'éminent organe du ministère public et je frémis à l'idée que si elles étaient adoptées par vous, par une erreur à peine levée, sur une de nos places publiques la hideuse guillotine dresserait une fois de plus son profil sanglant.

Le jeune défenseur reconnaît qu'en appreuant le crime d'Olcani il a partagé l'émotion générale. Eh! quoi! s'écrie-t-il dans notre Corse où, au milieu de tant de misères matérielles et morales, le culte du foyer est demeuré sacré, où l'amour de la famille subsiste toujours si ardent, comment a-t-il pu se rencontrer un être capable de porter sur son père une main criminelle!! Le forfait accompli par Muratti est trop abominable pour qu'un homme ait pu le commettre de sang-froid, dans la plénitude de ses facultés mentales.

Le jeune défenseur démontre ensuite que l'accusé n'est qu'un impulsif, un fou criminel qui a agi sous la passion d'une force irrésistible. L'accusation n'est vraisemblablement de chercher un crime d'Olcani un mobile. Non, Augustin Muratti n'a agi sans motif par pure folie. Bien plus un moment où il a frappé son père il était sous l'empire de l'ivresse.

Les jurés n'hésiteront pas à accorder aux malheureux les circonstances atténuantes. Ils ne voudront pas que l'échafaud se dresse une fois de plus dans notre ville. Ils auront pitié d'une pauvre mère qui a dû pleurer la victime sans avoir le droit de maudire le meurtrier, qui a vu son mari tomber sous les coups de celui qui reste malgré tout le fils qu'elle a créé, qu'elle a nourri de son sang et qui a bercé l'enfance. Ils le feront aussi pour le jeune défenseur qui leur parle, à l'aurore de sa carrière, ils ne voudront pas lui confier l'horrible mission d'assister dans sa lente agonie, celui qui plaça en lui sa confiance.

Me Hyacinthe de Montera junior fait un présent appel à l'humanité des jurés.

Plaidoirie de Me de Carafla

L'éminent avocat intervient à son tour pour disputer cette tête au bourreau. Muratti Augustin n'a pas commis le prétendu l'accusation, obéi à un mobile des plus vils. Il a voulu défendre sa sœur contre les odieuses calomnies dont son père l'avait accablée. Il était ivre. On fêtait ce jour là à Olcani l'élection du chef de la municipalité. L'accusé avait dû certainement se livrer à de très copieuses libations.

Ce malheureux n'est assurément pas l'homme redoutable que M. l'avocat général s'efforçait de dépeindre, il y a un instant, puisqu'il a été arrêté par la population d'Olcani, presque sans difficultés.

Son casier judiciaire est vierge de toute condamnation. On a néanmoins fait défiler à la barre une longue théorie de témoins à charge qui tous, ont fait passer sur Augustin Muratti les plus graves accusations. Mais si réellement ces témoins sont comme ils le prétendent, été victimes des méfaits de l'accusé, pourquoi n'ont ils pas porté plainte contre lui.

Dans un très beau mouvement d'éloquence, l'honorable défenseur sollicite la pitié du jury.

Le Verdict

Le jury rapporte un verdit de culpabilité mitigé par l'admission des circonstances atténuantes. En conséquence. Muratti Augustin est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

En apprenant que la peine capitale lui était épargnée, l'accusé qui jusque-là avait été affaissé, se redresse.

La séance est levée à 7 heures du soir.

Audience d'aujourd'hui:

Albertini Pierre-Paul, berger, demeurant à Corscia, tentative de meurtre et port d'arme prohibée.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me Sébastien Gavini et de Carafla.

A Cirnea

A Cirnea publicherà la ghienga prossima a prima nommata d'a so rivista Cirnea.

I collaburatori i so redegati di manuscritti su e ò Bastia.

Per dova et ins Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles

Mystification

Le 1er décembre, nous recevions le télégramme suivant:

« Bastia de Paris, 659.13, 10, 1, 4 h. 5 s.

» Confrère Célestin Bosc décédé subitement ce matin. »

Nous avons annoncé la triste nouvelle dans notre numéro de 2.

Nous apprenons aujourd'hui que cette dépêche émane d'un mystificateur et que M. Célestin Bosc se porte très bien.

Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers du Port — Les Ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures de l'après-midi, au siège social, route du Cap, 2. La présence des membres est indispensable.

Le président, CASTELLO

Exposition Internationale de Bastia

Avril, Mai et Juin 1905

Par dérogation au Règlement général de l'Exposition de Bastia 1905, les machines et cateuses agricoles, les marchands forains et directeurs d'attractions seront acceptés gratuitement en plein air avec facilité pour ces derniers d'élever des abris s'ils le jugent utile. Les compagnies de chemins de fer et de navigation appliquent les tarifs spéciaux en usage pour les Expositions officielles.

Renseignements: Hôtel-de-Ville, Bastia (Corse).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 8 5 à midi, 14 à 7 heures du soir, + 11 8 Maxima, + 14 2. Minima, + 7 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm, 6 heures du soir, 767 m. Vent. — une la matinée, O légor. Dans l'après-midi N O. légor.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. matin 0 —

Rectification

C'est devant la Faculté de Droit de Paris, et non devant celle de Dijon, comme nous l'avons dit hier par erreur, que M. Joseph Coffin, avocat, a soutenu sa thèse de doctorat le 3 novembre, et a été reçu avec la mention « éloge. »

TRANSPORTS DIRECT
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia.

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

CABINET
de M. Griscelli
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
1er du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia
Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles

Dépêche de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	3 déc.	4 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98 60	98 75
3 » 0/0 amort.	98 35	98 45

LE DOSSIER
Guyot de Villeneuve
ET LA CORSE

Paris, 5 décembre.

Le dossier de M. Guyot de Villeneuve publié aujourd'hui contient une lettre adressée à M. Vadecard par M. le chef d'escadron Darbou, commandant l'artillerie à Ajaccio.

M. Darbou dénonce comme hostiles au gouvernement:

le lieutenant-colonel Grille, du 163e;

le capitaine d'artillerie Gillot;

le pharmacien major Cornutrel;

le capitaine de Coabot, du 163e;

le lieutenant de vaisseau Castelnau;

M. Darbou, dont la lettre est datée du 23 juillet 1903, ajoute, en parlant de M. le préfet Cassagneau:

« Le préfet connait bien l'état d'esprit de tout ce monde; je lui ai plusieurs fois reproché son indifférence, mais il n'y a rien à faire. M. Cassagneau est un être aussi nuisible que possible pour la cause républicaine. Ses jours sont comptés à la tête du département. Il est allé à sa place sous un ordre moral: maintenant il est à rejeter »

L'AFFAIRE
JAURÈS-DÉROULÈDE

L'arrivée de M. Jaurès et des quatre témoins à Saint-Sébastien. — La rencontre devait avoir lieu ce matin même. — Le gouverneur espagnol a interdit le duel

Saint-Sébastien, 5 déc.

M. Jaurès et ses deux témoins, MM. Gerault Richard et Deville, sont arrivés ce matin à Saint Sébastien.

Dans le même train se trouvaient M. Guyot de Villeneuve et Galli qui se sont aussitôt rendus chez M. Déroulède.

La rencontre avait été décidée pour ce matin, mais le gouverneur civil de Saint Sébastien a signifié aussitôt à MM. Jaurès et Déroulède et à leurs témoins que la loi espagnole punissait le duel.

MM. Jaurès, Gabriel Deville et Gerault-Richard ainsi que MM. Guyot de Villeneuve et Galli seront reconduits à la frontière si une conciliation n'intervient pas.

Les témoins des deux parties ont délibéré sur la décision prise par l'autorité espagnole.

Le duel n'aura pas lieu à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 2 h. s.

Les autorités espagnoles craignant que les deux adversaires ne parviennent à enfreindre la loi, font surveiller les abords de la ville par la force publique.

M. Jaurès a donné au gouverneur sa parole d'honneur que le duel n'aurait pas lieu en Espagne.

M. Jaurès demande un sauf-conduit pour M. Déroulède

Saint-Sébastien, 3 h. soir.

A la suite de la notification du gouverneur espagnol s'opposant au duel, M. Jaurès a télégraphié au gouvernement français demandant un sauf-conduit de 24 heures pour que M. Déroulède pût rentrer en France où le duel aurait lieu.

La réponse du gouvernement français est attendue.

M. Marcel Habert à St-Sébastien

Saint-Sébastien, 7 h. s.

Le bruit court que M. Marcel Habert, serait arrivé aujourd'hui à Saint-Sébastien.

L'ex-député de Seine-et-Oise a pu traverser la France sans être reconnu.

Le sauf conduit est accordé. — Le duel aura lieu demain à Hendaye.

Paris, 10 h. 30 s.

Le sauf conduit de 24 heures demandé au gouvernement par M. Jaurès, afin de permettre à M. Déroulède de rentrer en France, a été accordé.

Le duel aura lieu demain matin de bonne heure, près du village d'Hendaye dans les Basses-Pyrénées.

La Délation dans l'armée

Duel Bourron-Martin

Montelimar, 5 déc.

A la suite d'un article relatif aux fiches militaires un duel a l'épée a eu lieu ce matin entre le lieutenant-colonel Martin du 52e régiment de ligne, et M. Bourron, du directeur *Journal de Montelimar*.

Les deux adversaires ont été légèrement blessés, ils se sont réconciliés.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1898

L'obligation 396.456 est sortie remboursable à 200 000 francs.

L'obligation 209 659 est remboursable à 50.000 francs.

Foncières 1899

L'obligation 464.450 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 349 944 est remboursable à 25 000 francs.

L'obligation 270.730 est remboursable à 5 000 francs.

Communales 1879

L'obligation 288.461 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 871.057 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1820

L'obligation 463.262 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 410.477 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1391

L'obligation 869 902 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 589 156 est remboursable à 10 000 francs.

L'obligation 63 652 est remboursable à 5.000 francs.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Béranl, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le traité franco-anglais

Discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

M. Delahaye dit que nous avons depuis longtemps à Terre-Neuve, les droits qui nous sont accordés aujourd'hui par l'Angleterre.

Il demande à disjoindre de la convention, la partie concernant Terre-Neuve.

M. Gabriel Dauneville demande le rejet de la convention

qui est contraire aux intérêts de la France.

L'orateur essaye de démontrer que les concessions faites par l'Angleterre sont beaucoup moins importantes que celles consenties par la France.

Motion Waddington

M. Waddington dépose la motion suivante:

« Le Sénat approuvant en principe l'arrangement franco-anglais et l'amitié politique dont il est l'expression, et, désireux de supprimer toute cause de difficulté pour l'avenir, invite le ministre des affaires étrangères à poursuivre des négociations complémentaires sur l'article de la convention concernant Terre-Neuve. »

Le Sénateur de la Seine-Inférieure développe les termes de sa motion.

M. de Courcel

Le rapporteur du projet de loi sur la convention franco-anglaise, demande le rejet de la motion Waddington.

Le sénateur de Seine et-Oise, défend la convention qui est un gage de paix et accorde à la France des avantages réels en Afrique, bien plus importants que ce que nous abandonnons à Terre-Neuve.

M. de Courcel expose qu'au point de vue colonial, le passé, c'est Terre-Neuve, l'avenir c'est l'Afrique. Il termine en exhortant le Sénat à sacrifier le passé à l'avenir.

La suite de la discussion est renvoyée à demain à 2 heures.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Proposition Lasies

M. Lasies dépose une proposition de loi tendant à abroger les dispositions de la loi de finances de 1903 relative aux bouilleurs de cru.

Le député du Gers demande l'urgence pour sa proposition de loi.

M. Rouvier

Le ministre des finances combat l'urgence et pose la question de confiance.

La demande d'urgence est mise au vote:

Nombre de votants. .	550
Majorité absolue. . .	276
Pour l'adoption . .	228
Contre	322

L'urgence sur la proposition de loi de M. Lasies, est repoussée.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Suite de la discussion: 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

M. Jules Roche

M. Jules Roche prononce un long discours. Il fait l'historique des impôts et passe en revue les différents systèmes qui se sont succédés en France.

D'après M. Roche, l'impôt non personnel est le seul vrai.

Le système anglais n'est pas celui des impôts sur le revenu, mais de l'impôt sur des revenus.

La taxe personnelle est impopulaire en Angleterre, elle ne doit pas être instituée chez nous.

L'orateur examine ensuite article par article, les projets d'impôt sur le revenu présentés par la commission de la législation fiscale et par le gouvernement.

Après une suspension de séance, M. Jules Roche parle de l'impôt sur le revenu existant en Allemagne. Il fait ressortir que dans ce pays plus on paie d'impôts plus on apporte un nombre considérable de suffrages aux élections.

Il expose ensuite les défectuosités du système allemand et fait ressortir que les investigations pratiquées pour percevoir l'impôt donnent lieu à des plaintes incessantes.

Ce qui infailliblement, se reproduira chez nous.

La suite du discours de M. Jules Roche est renvoyée à demain.

La séance est levée.

00589

LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Pas de nouvelles importantes sur les deux armées. — Légers engagements sur toute la ligne.

Saint-Pétersbourg, 5 décembre.

« D'après les derniers télégrammes officiels parvenus de Mouk den, aucun changement important ne s'est produit hier dans la situation des deux armées.

» Les correspondants de divers journaux russes annoncent que des engagements d'avant garde se sont produits près de Sankiatse et dans la région comprise entre Sai-Ma-Tsé et Foochoum.

» Les détachements japonais engagés sur ces points, ont été repoussés par les Russes. »

PORT ARTHUR

Les Russes vont tenter un assaut contre la « Colline des 203 mètres. » — Les préparatifs japonais.

Londres 5 décembre.

Le correspondant du *Daily News* à Chefoo télégraphie le 5 décembre, 9 heures 30 matin.

« Les Russes prennent leurs dispositions pour tenter de redevenir maîtres de la « Colline des 203 mètres. »

» Après un bombardement en règle, ils sont disposés à lancer des forces importantes contre la position.

» Les Japonais remettent en état les travaux de défense de la Colline, qui avaient été sérieusement endommagés par le bombardement du 30 novembre.

« Les Russes continuent à se fortifier dans des positions entre Lao-Ti-Chan et Han-Tan-Chan. »

Grand Entrepôt de Vins
Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de relève, provenant des meilleurs propriétaires de Vescovato, Aléria, Tallone, Aleria et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désireuse de la vérifier le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux vins aux conditions suivantes:

VINS VIEUX

Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre
Rhum et Rouge, première choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacons de 2 litres 1/4, 1 fr. 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX

Rouge, choix ordinaire par ci clair, 0,25 et 0,35 le litre.
PETIT VIN à 3 sous le litre.
VINAIGRE, Rouge clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs du gros et demi-gros.
Facilités pour le paiement.



HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Salon à des prix modérés

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy — LA MARQUE EXIGÉE DE LA CHRISTOFLE — Exposition Universelle — Réargenture de tous objets — CATALOGUE Fco
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzo-di-Borgo, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Vente très avantageuses et facilités de paiement.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de S'adresser au bureau du journal.

FAITES ANALYSER VOS URINES
DIABÈTE Guérison certaine sans changer de régime par les Capsules ANTIDIABÉTIQUES Paul Vézier
Traitement, Instruction et Analyses à domicile. Consultations de 1 à 4 heures.
LA BOITE : 5 francs. — ESSAYEZ, C'EST SE GUÉRIR !
DÉPOT à Bastia, Pharmacie MARCANTETTI. — ANALYSES D'URINES

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli

CADEAU

ANCIEN CABINET PRATIQUE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée successeur
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
24 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne référer en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient une méthode exhibée à la vente pour le fameux Orient de Rigoutrier et Joaillier.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. . . . 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

A LOUER
Divers grands magasins pour céréales et denrées.
Ecuries à partir de dix francs par mois.
Ancienne Usine de Toga. S'adresser au concierge.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.
Orangers greffés mesurant de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉ
BITTE-en-Bessin, (CALVADOS)

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

SELECT CADEAU
A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île partagée.
A cette occasion Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit et une bouteille de liqueur La Cédratine.

La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Rue Caumartin, 45 PARIS

PILULES DÉPURATIVES GOLVIN
Remède populaire depuis trente ans
Purifient le sang, le rendent riche et abondant, guérissent les maladies chroniques, dartres, dermatoses, eczémas, boutons, rougeurs, démangeaisons, etc.
Fabrication, Expédition : Pharmacie GOLVIN, Rue de Nancy, 30, PARIS
Échantillon, Littérature franco.
Dépôt à Bastia, Pharmacie Colonna d'Istria, Cours Napoléon, 1
Se méfier des contrefaçons. Exiger le nom GOLVIN sur le flacon et la signature sur l'étiquette.

CHOCOLAT MENIER

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉE AUJOURD'HUI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMUND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, Rue Jacob, 56 — PARIS
Toute la Presse est à la plus grande activité à notre
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE LA MODE ILLUSTRÉE
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in 8°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco
Ce numéro se trouve également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste
Un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure teintée
Un An.... 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An.... 22 fr. — Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à M. Henry PETIT, rue Saint-Thomas, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

2e ANNÉE — MERCREDI, 7 DÉCEMBRE 1904 — N° 286

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Un an..... 20 fr. — Six mois. 10 fr. — Trois mois. 5 fr.
Anciens Députés. 22 » — 12 » — 6 »
Union postale, et autres pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00590

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Saint Ambroise.
Soleil : Lever 6 52 — Coucher 3 56
Lune : Nouv. 6 — Pleine 14
Fêtes des environs : IMMACULÉE CONCEPTION

6 DECEMBRE

LES ÉLÈVES de la Legion d'Honneur

Château d'Ecouen

III

Ce qui paraît le plus dur, dans le système d'éducation reçu à la Légion d'honneur, c'est qu'en dehors du Jour de l'An, de Pâques et des grandes vacances, les enfants ne sortent jamais.

Et combien d'entre elles, dont les familles sont très éloignées et peu fortunées, qui sont obligées de passer à la Maison, ces journées de liberté qui pour tant d'autres sont des journées radieuses et impatiemment attendues ! Mais il convient de se souvenir que la pensée de Napoléon, en fondant ces établissements, fut précisément de créer une famille aux filles de ses soldats, rendues orphelines par ses épiques et meurtrières chevauchées à travers l'Europe.

Cependant, il est permis de visiter les petites recluses tous les jeudis et tous les dimanches. Ces mêmes jours aussi, on peut, sous la conduite d'une dame, visiter la maison ; il suffit, pour cela, d'être muni d'une autorisation dont on fait la demande à la Grande Chancellerie. Ce sont les beaux jours ceux là, et ils coupent heureusement la semaine.

Aussi lorsque sonne, à trois heures de l'après-midi, le signal de la récréation, après une heure consacrée au raccommodage le jeudi, à la correspondance le dimanche, toutes les petites prisonnières courent aux fenêtres.

Rien d'émouvant comme de voir l'empressement extraordinaire de toutes ces frimousses curieuses qui s'agitent drôlement derrière les vitres quand un groupe de personnes étrangères à la Maison traverse la Cour d'honneur.

Un plus rare plaisir encore, c'est la visite officielle de quelque personnage de marque. Les Annales de chaque maison ont enregistré à ce sujet des souvenirs curieux et intéressants. L'un des plus suggestifs est certainement l'anecdote relatée par M. le vicomte de Reiset dans ses *Mémoires*.

Louis XVIII, retour de Gand après la période des Cent-Jours, fait annoncer par ses aides de camp qu'il s'arrêtera en passant à la maison de Saint-Denis où se trouvent alors réunies toutes les pensionnaires de la Légion d'Honneur. On se figure aisément l'effet produit par la nouvelle d'une pareille visite à un pareil moment, dans un milieu où Napoléon abattu restait malgré tout le dieu, le héros, le père parmi les filles de ces vieux braves qui avaient donné leur amour à l'Empereur en ne comptant pour rien de lui donner leur vie. Cependant, il ne s'agit pas de faire grise mine au monarque qui tient dans ses mains la destinée des huit cents pensionnaires. La directrice, les dames s'évertuent à préparer au roi une réception digne de lui. Elles chantèrent les enfants. Mais celles-ci se montrent hostiles, blâmant une courtoisie qu'elles considèrent comme une ingratitude.

Le roi arrive, accompagné de quelques officiers. Les pensionnaires sont massées dans la cour d'honneur pour le recevoir. Mais le cri de commande qui l'accueille est plutôt froid ; il ne part pas du cœur et l'enthousiasme n'y vibre pas. Louis XVIII a compris ; il exécute rapidement la visite officielle de l'établissement, puis il demande qu'on lui envoie une grande élève dans le salon qui lui est réservé.

La pensionnaire se présente, intimidée, en plus tremblante aussi. Si le roi s'est aperçu de l'accueil glacial qu'on lui a fait, que va-t-il lui dire et que répondra-t-elle ? Mais Louis XVIII, d'un ton paternel et plein de bonhomie, se contente de lui faire lire une fable de La Fontaine. Puis, il l'interroge et cause tant et si bien qu'une fois rentrée, la jeune fille, conquise par tant de bonne grâce, se trouve absolument convertie.

Toutes veulent savoir ce qui s'est passé entre le roi et leur compagne... Le récit de l'entrevue parcourt la maison, des grandes aux petites, comme une traînée de poudre, et quand l'auguste visiteur prend congé des pensionnaires assemblées, un cri spontané de : « Vive le Roi ! » chaleureux, vibrant cette fois, salue son départ.

L'impératrice Eugénie se faisait un devoir d'assister chaque année à ce qu'on appelait à Saint-Denis « le grand concours, » et qui était, à vrai dire, une distribution solennelle des prix de l'année, à laquelle n'assistaient pas les parents des élèves. Les meilleures élèves recevaient de l'Impératrice, à cette occasion, une récompense spéciale, meuble ou bijou de prix. Ce jour-là, une des aînées, de la classe dite de « perfectionnement, » récitait, à la louange de la souveraine, une pièce de vers composée par quelque poète, ami de la Surintendante. Parfois, eux aussi, les poètes mêmes, récitaient leurs strophes dithyrambiques. L'un d'eux, à un grand concours, mettant en parallèle les grâces naissantes des pensionnaires avec la gloire meurtrière qui leur avait conquis le droit d'être élèves dans la maison, introduisit l'antithèse suivante, au moins bizarre : « Jeunes fleurs, vieux canons ».

— Oh oui, monsieur, s'empresse de répondre l'enfant, tout heureuse de montrer sa perspicacité, « Jeunes fleurs », ce sont les élèves, et « vieux canons... » ce sont les dames.

Tout le monde rit franchement, même les dames, de cette interprétation fantaisiste et inattendue.

Le président Félix Faure, reprenant une tradition interrompue, fit une visite aux trois maisons de la Légion d'honneur. On ne composa point de vers pour le recevoir, mais on lui fit un accueil chaleureux.

Une autre reine, détrônée celle-là, Ranavalo, désira visiter la maison de Saint Denis. Sa grâce mélancolique, son air de résignation touchante et aussi le souvenir de son infortune lui gagnèrent le cœur des pensionnaires, et la pauvre souveraine emporta de sa visite une excellente impression.

Aujourd'hui les pensionnaires sont à peu près privées de l'attrait de ces visites, mais il leur reste, pour rompre la monotonie de leur existence, certaines fêtes traditionnelles que l'on célèbre à la Légion d'honneur avec un éclat particulier. De ce nombre, et dans un ordre tout différent, sont la première communion et le Carnaval.

La première communion est une véritable fête de famille et apporte dans la maison une animation inaccoutumée. Les portes de la Légion d'honneur, aux approches du grand jour, s'ouvrent plus facilement aux parents et les allées du parc s'égaient de toilettes claires. L'instruction religieuse des enfants est confiée à un aumônier attaché à la maison. D'ordinaire on fait coïncider la première communion avec la Fête Dieu. Et c'est un joli spectacle de voir les communistes en voile blanc, cierges à la main, s'acheminer en longues théories vers les fondations du parc jusqu'au reposoir fleuri où l'aumônier donne la bénédiction.

Mais l'époque de l'année la plus bruyante, la plus gaie, est sans contredit le jour du Carnaval. En ces jours de liesse, si le travail n'est pas abandonné, il y a place pour certains répits que les pensionnaires utilisent de leur mieux. On leur permet, depuis quelques années, certaines distractions innocentes parmi lesquelles la plus goûtée est celle des « déguisements. » Et c'est une émulation curieuse entre les différentes classes pour combiner un « ensemble » dont le pittoresque et l'originalité éclipseront les inventions des classes concurrentes. Pas très compliqués d'ailleurs, ces déguisements. Ils comportent seulement un arrangement ingénieux du costume d'élève. Chaque classe garde jalousement le secret de la surprise qu'elle réserve pour ce jour-là, et les quinze jours qui précèdent le lundi gras sont des jours de fièvre ; on s'occupe avec ardeur, pendant les récréations, à la confection des costumes, à la préparation des accessoires et des attributs que comporte « l'ensemble ». Les ciseaux coupent, les aiguilles courent ; sous des applications de papier argenté, le carton revêt des formes de cuirasses ou s'allonge en d'élincelantes rapières.

Le grand jour arrivé, chaque classe exhibe son déguisement. Tantôt, ce sont des grenadiers de la Première République, tantôt une compagnie de Cent-Gardes, qui passent, fièrement drapés dans des uniformes habilement reconstitués.

Ici, ce sont des mousquetaires avec la croix d'argent sur le manteau, que relève cavalièrement la grande épée ; là, c'est une troupe de pierrots, de pifferari napolitains, de mandolinistes italiens ou espagnols, de diablotins ou de gendarmes. Et tout ce petit monde défile, classe par classe, en exécutant une danse, une révérence, un chant, un saint militaire étudiés à l'avance.

L'approche des grandes vacances amène des préoccupations plus sérieuses ; c'est la période des examens avec l'anxiété de ses résultats. Des notes obtenues dépend, pour le plus grand nombre, le passage à la classe supérieure. Pour d'autres, c'est la dernière épreuve, au bout de laquelle se trouve la liberté, le retour dans la famille, la rentrée dans le monde. Chez celles-là, la joie de la libération définitive se tempère, malgré tout, du regret de quitter l'hospitalière demeure, les dames toujours si bonnes et les compagnes préférées que l'on ne verra plus, peut être. En reparcourant tout ce passé d'insouciante gaieté et de pétulante jeunesse, certainer, comme l'oiseau qui va s'aventurer hors de son nid, jettent un regard craintif vers l'avenir qu'elles ont tant désiré atteindre et dont elles cherchent à pénétrer l'inconnu. Puis chacune prend sa volée pour vivre sa destinée.

Telle est, dans ses grandes lignes, la vie menée à la Légion d'honneur. L'instruction qu'on y reçoit est une instruction supérieure, sans pédanterie, variée et complète.

Quant à l'éducation, elle y est digne de l'instruction et les jeunes filles sorties des trois maisons ne se trouvent déplacées dans aucun milieu social.

C'est même un des griefs que les esprits chagrins dirigent volontiers

---

80 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVIII.

UNE VERTU MOTIVÉE.

Isaure avait trop d'orgueil dans l'esprit pour tenir au gouvernement de l'office ; elle visait plus haut que cet emploi de ménagère. Elle laissa donc son mari s'engloutir à ces paperasses, sachant bien qu'il y laisserait la meilleure partie de ses aises et perdrait ainsi la facilité de le contrarier dans l'essor qu'elle méditait de prendre. Les choses se passèrent comme elle l'avait prévu : monsieur absolu du pot au feu, monsieur Pierd vit insensiblement sa royauté réduite à cet unique et ridicule privilège, mais, le vanité aidant, il fut longtemps à s'apercevoir de l'affaiblissement d'un pouvoir dont sa femme lui faisait les insignes. A la place du conseiller d'Etat bien d'autres eussent été aussi aveugles.

N'était-il pas libre d'aller à dîner qui lui plaisait ? La voiture n'était-elle pas à ses ordres un peu plus qu'à ceux d'Isaure, qui sortait fort peu ? N'était-ce pas à son image que se trouvaient frappés les mille petits détails, monnaie courante de la vie domestique ? Combien de maris se croient les maîtres au logis, qui seraient fort empêchés d'exercer le moindre de ces prérogatives ! trouvant vingt fois par jour l'occasion de commander, et chez eux si ponctuellement que l'aurait été un despote asiatique, connaît monsieur Pierd s'il a pu découvrir, sous un si beau velours, les vermoulures de son trône ?

Le conseiller d'Etat vécut d'abord dans la plus déplorable illusion dont se puisse bercer un homme d'un âge mûr, marié à une jeune femme : il prit au sérieux l'article du Code civil qui proclame l'époux chef de la communauté. Mais tandis qu'il se complaisait ainsi au puéril exercice d'un pouvoir sans portée, Isaure l'enveloppait d'un réseau à mailles ainsi tissées qu'imperceptibles. Sous prétexte de s'instruire à l'école d'un homme si expérimenté, elle s'était fait mettre au courant de toutes ses affaires ; elle le consultait sur tout pour arriver à le consulter à son tour, l'on n'a pas les conseils l'empêchèrent de beaucoup sur les consultations.

Monsieur Pierd contracta l'habitude de rendre compte à sa femme de toutes ses actions, à l'exception d'un seul chapitre qu'il n'eut pas besoin d'indiquer. Sur bien des points il semblait ses opinions d'après les observations promises de sens qu'elle semblait lui soumettre et non lui imposer. Il rompit des liaisons politiques dont elle lui démontra les inconvénients pour en contracter de nouvelles beaucoup plus profitables selon elle, et finit par ne pas former la moindre détermination, ni risquer le démarche la plus insignifiante avant d'avoir pris le mot d'Isaure, devenue ainsi, par une progression insensible mais continue, l'arbitre suprême de sa conduite sociale et politique.

Après avoir quelque temps subi à son insu l'influence de sa belle Egérie, il était impossible qu'à la fin monsieur Pierd n'ouvrit pas les yeux ; il les ouvrit fort grands, en effet, le jour où il vit poindre à ses côtés de sa tête l'extrémité d'un joug auquel alors impercomptible. Très surpris de se trouver en totalité à son âge, il essaya même de s'émanciper, mais il était trop tard : le pli de l'obéissance était pris.

Le conseiller d'Etat se résigna donc à un asservissement qu'il n'avait plus la force de briser. Il essaya même de se persuader, que, loin d'être humilié par la supériorité d'Isaure, il avait lieu de s'en réjouir. Il se dit que, devant l'intérêt, la vanité devait se taire, et que les grandeurs où le portaient infailliblement le crédit de sa femme l'indemniseraient du reste de son abaissement marital.

Peu à peu cette compression pénétra si avant dans le cerveau du conseiller d'Etat, qu'il finit par y songer nuit et jour. Il avait d'abord borné ses désirs à une direction générale ; mais bientôt il se trouva un peu modéré et décida qu'il ne tiendrait pas au ministère quitte ouvre lui à moins d'un ministère quelconque. Isaure, sur ce point, partageait l'horreur convulsive de son mari ; mais, plus habile, elle comprenait que brusquer l'attaque, ce serait se compromettre la cause ; elle attendait donc le moment favorable avec une patience pleine de force dont l'ambitieux de cinquante ans était incapable.

Le ministère n'arrivait pas, et aucun signe n'annonçait à l'horizon le lever prochain de cet astre désiré, monsieur Pierd passa successivement et au fort peu de temps de l'espérance au doute, du doute au découragement, et du découragement à la mauvaise humeur la plus prononcée. Une élection où il ne put parvenir à se faire nommer député, et l'échec qu'il essaya en voulant changer de section au conseil d'Etat, devinrent à ses yeux d'intolérables mécomptes. Nous avons dit comment, par suite de ses revers, il avait pris en haine les solliciteurs dont il voyait l'assaut entourée. Son mécontentement ne se borna pas à cette aversion sans conséquence ; bientôt il se manifesta d'une manière plus grave.

S'abandonnant à la légèreté de son caractère, monsieur Pierd dévia de la ligne prudente que sa femme lui avait tracée. Il s'éloigna de parti qui s'intitule conservateur après avoir fait la révolution de 1830, et se rapprocha de quelques esprits brouillons, lunches, hargneux, pour qui l'opposition est une affaire de tempérament, et vers lesquels le poussait, par une sorte de sympathie, la taquinerie naturelle de son esprit.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier de la POUDRE et SAVON SIMON
CRÈME SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

contre l'éducation de ces établissements.

On leur reproche d'élever les pensionnaires dans des goûts que ne leur permet pas de satisfaire dans la suite leur situation de fortune ; en un mot, on les accuse d'être une pépinière de déclassées. Bien n'est plus faux.

Quand elles quittent la maison, les élèves sont armées pour toutes les luttes de la vie : elles sont aptes à se diriger seules, à se faire une place enviable dans la société comme elles sont capables de faire apprécier leurs qualités de maîtresses de maison.

Si parfois leur situation future se trouve inférieure à l'éducation reçue, la faute n'en est pas à elles, mais à notre société moderne, utilitaire à outrance, qui dédaigne les dons les plus brillants, s'ils ne sont pas accompagnés de sacs d'écus.

Il n'en reste pas moins acquis que la Légion d'honneur a atteint son but dans tous les temps, but suffisamment glorieux et dont peuvent s'enorgueillir peu de pensionnats, celui de former d'admirables mères de famille qui sont en même temps des esprits distingués.

JULIEN REYNE.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 3 Décembre 1904.

Les premières séances de la semaine avaient laissé à douter et il semblait que les bonnes dispositions n'aient se modifier. Ce revirement n'a pas eu le bonheur de longue durée et bientôt notre marché s'est *reflorni sur toute sa ligne* pour finir en nouvelle hausse générale. Du reste la liquidation s'est effectuée très aisément, et à une crainte d'un remboursement monétaire paraît devoir être écartée. Ainsi va terminer brillamment le mois de novembre, un des meilleurs que la Bourse ait traversés depuis longtemps. Un moment impressionné par la discussion de l'impôt sur le revenu, notre 3 0/0 a ensuite progressé à 96.80. Les fonds Etrangers ont poursuivi leur mouvement ascensionnel, en tête l'Extérieure à 91,42. Les rentes russes sont fermes. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais à 1478 et le Comptoir d'Escompte à 648 réalisent une nouvelle plus-value. Le Crédit Foncier est à 728 et la Société Général 625.

Les valeurs industrielles, notamment le groupe russes, continuent à monter. Le Rio est à 1.560. Les obligations Mazeds-Granado à 3/5 sont recherchées à 346. Les mines d'or se tiennent. En Banque, la New Kaffirs s'inscrit à 37 francs, demandés.

Le compartiment aux 150,000 obligations à 500 de 500 francs de l'Emprunt Bulgare aura lieu le 12 courant. Ces obligations exemptées de tous impôts, et remboursables au pair en 58 ans, sont offertes à 447.50, ce qui constitue un revenu particulièrement rémunérateur. Du reste, il se faisaient déjà hier en Bourse, à fr. 90 de prime.

Les obligations de la Compagnie de Navigation Françaises sont aussi solidement garanties que possible. La valeur marchande des navires est égale, en effet, à dix-huit fois le capital de l'emprunt hypothécaire. Cette valeur mérite donc d'attirer l'attention des capitalistes, d'autant qu'en outre, son remboursement est de 6 0/0 et que son prix de 480 francs la met à la portée des plus petites bourses.

Nos Grands Chemins Français sont plus calmes.

Dernières Nouvelles

6 décembre 1568. — François Fornari, après avoir cédé le gouvernement de la Corse à Georges Doria, part pour Gênes.

Georges Doria connaît déjà la Corse, où, en qualité de général, il avait lutté contre le général français Casabianca, au sujet très expert non seulement dans l'art militaire, mais encore d'un profond savoir pour bien gouverner.

7 décembre 1571. — Une commission composée de deux orateurs Corses et de trois jurisconsultes Génois, est instituée afin de préparer un Statut de Gênes un code de lois pour régir l'île.

La Délation

Voici la fiche de délation communiqué par M. Guyot de Villeneuve, émanant du commandant Darbou.

Docteur Darbou, chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement d'Ajaccio. — *Loge l'Emancipation ajaccienne* Or.·. d'Ajaccio, 22 juillet 1903. (R. V.) :

T.·. C.·. F.·. Vénérant. — Je suis en période d'inspection par le général gouverneur et très tenu ; je ne veux pas perdre une minute pour vous répondre ; c'est donc à la hâte que je le fais avec une exaspération exacerbée.

Le lieutenant-colonel Grille, un fils, est arrivé à Ajaccio, en 1901, à la suite de son algarade à Châtellerault où, comme commandant d'armes, il n'a pas attendu les autorités civiles pour la revue du 14 juillet et a négligé d'aller ensuite les saluer. Pendant les premiers mois de son séjour ici, il a vécu très isolé, ne fréquentant absolument personne. Cet isolement n'a pas convenu à Mme Grille et le ménage a fait quelques visites, presque exclusivement dans le monde militaire. Très réservé, très froid, et, par conséquent, assez impopulaire, le lieutenant-colonel Grille n'a commencé à laisser percer ses sentiments que depuis quelque temps.

Abandonnant son attitude première, il a rompu avec l'élément militaire républicain que je représente, pour prendre sous son égide le groupe nettement hostile au gouvernement qui comprend, ainsi que cela vous a été dit, parmi les plus dangereux : le capitaine Gillot, de l'artillerie, le héros de Fontainebleau, avec le capitaine Cobleintz ; le pharmacien Cornutet, le capitaine de Chabot et le lieutenant de vaisseau Castelnau.

Les « cravaches », commissaires de la marine, sont partis. Dans le groupe, c'est la consternation ouverte contre le gouvernement et l'avilissement de tous ceux qui ne pensent pas comme eux. De là, deux camps, bien tranchés.

« La propagande la plus active est faite pour détourner le plus grande partie de la population un l'élément opposé et il pense se le cyniome jusqu'à éviter de nous rencontrer pour ne pas nous saluer.

Le lieutenant-colonel ne perd pas une occasion d'aller à la messe en grande tenue et d'y couvrir ses officiers ; le couple est clérical enragé ; les enfants sont naturellement envoyés à l'école congréganiste et ils feront les mêmes parce qu'ils ne sont *pas baptisés. Il est d'un caractère* maussade, aigri et sournoisement hostile à nos institutions qu'il combattrait sans merci, si l'occasion lui en était offerte.

Le préfet connaît bien l'état d'esprit de tout ce monde-là. Je lui ai plusieurs fois reproché son indifférence, mais il n'y a rien à faire. M. Cassagneau est un être aussi nuisible que possible pour la cause républicaine. Ses jours sont comptés à la tête du département. Il doit être à sa place sous l'ordre moral. Actuellement, il est à rejeter.

Malheureusement, à Ajaccio en particulier et dans l'île à peu près d'une façon générale, tous les rouages se ressentent d'une administration aussi rétrograde.

Si j'ai omis par précipitation certains détails signalez-moi la chose, je la compléterai et, s'il est en votre pouvoir de nous débarrasser de pareils officiers comparables aux officiers serbes s'il n'agissait d'étrangler la République, vous rendrez un service à la cause, en hut que nous pourrions avec ardeur, car il faut avoir un certain courage et un désintéressement (?) très grand pour supporter les avanies que quelques-uns d'entre nous supportons.

Grille a la retraite d'office ; Gillot à Bonifacio, adjoint au commandant de l'artillerie ; Cornutet au fond de l'Algérie.

Cette épuration serrerait d'exemple et produirait un effet salutaire.

Excusez mon griffonnage et agréez T.·. C.·. F.·. l'expression de mes sentiments les plus frat.·. dévoués.

RÉCOMPENSES AUX INSTITUTEURS

Le ministre de l'instruction publique a accordé les récompenses suivantes aux instituteurs qui ont donné avec le plus de zèle et de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement agricole et horticole à leurs élèves :

Lettres de félicitations aux instituteurs pourvus de la croix de chevalier du Mérite agricole :

MM. Comiti, à Sainte-Lucie de Tallano.
Lapidi Paul, à Bastia.
Marcangeli, à Sonnaghaiaccia.
Pietri Dominique, à Sollon.
Tomasini Paul, à Levie.

Médaille d'argent avec prix de 200 francs :

M. Poli Pierre, à Rio Salado.

Médaille d'argent avec prix de 150 francs :

M. Casanova Joseph, à Ishridan.

Médailles d'argent avec prix de 100 francs :

MM. Franceschini Philippe, à Corte.
Fumaroli Dominique, à Bastia.

Médailles de vermeil :

MM. Canloni Pierre, à Belgodère.
Mattei Antoine, à Moita.

Médailles d'argent :

MM. Ferrandi Tonessini, à Lambiez.
Fodiani Joseph, à Canale di Verde.

MM. Muselli Joseph, à Silvareccio.
Palmesani, à Penta di Casinca.

Rappel de Médaille de bronze :

M. Casalta Pierre, à Madea.

Médaille de bronze :

M. Istria Charles, à Sorio.

Interminables escaliers !

Une ménagère raconte comment les pilules Pink la guérirent d'anémie et de maux d'estomac

Mme Jeanne Boucaud, âgée de 25 ans, cuisinière, chez Mme veuve Malassagne, 28, rue Bugeaud, à Lyon, écrit :

« Il y a environ un an, j'ai commencé à souffrir d'anémie et de maux d'estomac. Depuis plusieurs mois, mon appétit diminuait tous les jours, j'avais de plus en plus de la difficulté à digérer, ma nourriture étant cependant bien légère. Je n'avais jamais faim aux heures des repas et cependant, vers onze heures et vers cinq heures j'avais des tiraillements d'estomac qui me faisaient croire que j'allais dévorer.



Devant la nourriture, mon espèce de faim disparaissait. Je devenais pâle, je m'affaiblissais tous les jours. Lorsque je faisais un ouvrage un peu dur, j'avais des étourdissements, les escaliers me paraissaient interminables parce que mon haleine était si courte que j'étais obligée de m'arrêter toutes les trois ou quatre marches. Enfin, je dormais peu et mal. J'avais essayé plusieurs traitements sans succès, et comme il m'était absolument indispensable de me rétablir, je me suis décidée à prendre les pilules Pink dont on disait beaucoup de bien dans les journaux. Les pilules Pink m'ont donné de suite beaucoup d'appétit, et ont facilité ma digestion inconstestablement. De plus, je n'ai pas tardé à ressentir qu'elles me donnaient beaucoup de forces ; je reprie des couleurs et tout le monde m'en fit la remarque. Enfin, au bout de de deux semaines de traitement j'étais parfaitement rétablie, me nourrissant, travaillant et dormant fort bien. »

Mme Boucaud a été guérie par les pilules Pink parce que les pilules Pink donnent du sang nouveau riche et pur. Le rapide développement de l'appétit montre leur puissance, de la pauvreté on de la rareté du sang, les pilules Pink guérissent aussi sûrement que le pain calme la faim. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciatique. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Goblin et Cie, pharmaciens, 23, Rue Ballu. Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 6 décembre

Tentative de meurtre et Port d'arme prohibée

Albertini Pierre-Paul, berger. Agé de 35 ans, de Corscia, est accusé d'avoir tenté de donner le mort à son frère, dans les circonstances suivantes :

Depuis quelque temps les frères Jean-Baptiste et Pierre-Paul Albertini, de Corscia, ne vivaient plus en bonne intelligence. La mort de leur père avait fait surgir entre eux des difficultés d'intérêts qu'ils n'avaient pas eu réussir amiablement. Dans l'état d'esprit où ils se trouvaient les questions les plus futiles devaient donner lieu aux discussions les plus vives. C'est ainsi qu'une querelle s'éleva entre les deux frères, dont les relations étaient voisines, au sujet de la propriété d'une perche, dont les bergers se servent habituellement pour suspendre leurs ustensiles de laiterie. Cette perche, qui avait passé d'une bergère à l'autre, toujours disputée, se trouvait le 10 mai 1904, en la possession de Pierre-Paul, qui l'avait plantée devant sa porte.

Lorsque Jean-Baptiste s'aperçut le soir à son retour, de la disparition de la perche, il courut vers l'endroit où elle se trouvait et l'enleva. Pierre-Paul sortit de sa cabane presque aussitôt armé de deux pistolets et fit feu sur Jean-Baptiste qui fut blessé au-dessous de la clavicule droite. Pressez contre la fuite devant son frère qui venait de lui lancer à la tête une hache, il se retourna et déchargea l'autre pistolet. Atteint cette fois, à la fesse illiaque, Jean-Baptiste s'affaissa. Les blessures heureusement n'ont pas été mortelles.

Audition des témoins

Les témoins ne font que reproduire les dépositions par eux faites au cours de l'instruction.

Le frère de la victime toutefois, le sieur Albertini J.-B., après avoir raconté les faits de la scène, demande au jury l'acquittement de son frère. Il le fait, dit-il, non pour lui-même, mais pour sa famille.

Réquisitoire

M. Angeli soutient l'accusation.

Hier, les jurés avaient à juger un parricide. Aujourd'hui ils sont appelés à statuer sur le sort d'un accusé qui a tenté de donner la mort à son frère. Les lois de famille se défendent de plus en plus dans notre pays, les jurés sauront y porter remède.

Pour une vile question d'intérêts, pour la propriété d'une *perche*, l'accusé a fait feu, à deux reprises différentes, sur son frère et cela sans provocation aucune, sans que l'on puisse soutenir sérieusement qu'il a agi en état de légitime défense. Il a le premier assailli son frère, un pistolet à la main, l'a blessé une première fois au cou, une seconde fois à la hanche et s'il ne l'a pas tué, cela n'a pas certainement dépendu de lui. Et son frère ne pouvait pas mettre ses jours en danger, puisqu'il n'avait qu'une hache et que l'accusé pouvait facilement le tenir à distance avec ses deux pistolets.

M. Angeli, confiant dans les sentiments de justice du jury, requiert un verdict de condamnation mitigé par les circonstances atténuantes.

Plaidoirie

Me de Carafa, présente la défense de l'accusé.

Son client n'a jamais subi de condamnation et les renseignements que contient la procédure sur son compte sont excellents. Son frère, au contraire, a été condamné maintes fois pour violences et une fois même par la cour d'assises à trois années d'emprisonnement pour avoir sans raison aucune cassé un bras à un malheureux avec lequel il avait bu au cabaret.

Doué d'un caractère violent il n'a jamais cessé de chercher maintes fois querelle à son frère. Devant la justice de paix un jour il l'a traité de menteur et le magistrat cantonal pour ce fait l'a condamné à l'amende. Par ses agissements il a en outre empêché les arbitres choisis par l'accusé et par lui de trancher à l'amiable la *différend qui divisait les deux frères.*

Le jour du 10 mai, il marche sur l'accusé le bras levé, une hache à la main ; celui-ci tire une première fois et ne sauve. La victime se met à sa poursuite et lui lance sa hache qui l'atteint à la nuque. L'accusé affolé, se retourne instinctivement, aveuglé par la douleur, se croit perdu et fait feu de nouveau.

Il a donc agi en état de légitime défense. Les jurés répondront négativement à la question de culpabilité d'autant plus que la victime elle-même a sollicité d'eux ce verdict dans l'intérêt de la famille.

M. Angeli réplique.

Me de Carafa répond à l'avocat général.

Pour mettre à couvert sa responsabilité le défenseur fait poser au jury la question de provocation

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif au sujet de la tentative de meurtre, affirmatif au sujet du port d'arme.

L'accusé, acquitté pour la tentative de meurtre, est, à la suite de ce verdict, condamné à six mois d'emprisonnement pour port d'arme, sans imputation de la détention préventive subie par lui.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Carde Jeanne, ménagère, et Carde Gaétan, bourrelier, sujet italien, tentative d'assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me H. de Montera senior et Hyacinthe de Montera junior.

Cours d'adultes

Ecole communale de garçons (Haute Ville)

Les cours auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures et demie à 9 heures. Celui du mercredi est réservé aux élèves qui préparent le certificat d'études primaires. On est prié de se munir de papier et de plumes.

N. B. — Les cours commenceront vendredi prochain 9 décembre.

Bourse de Paris

5 déc. — 6 déc.

Rente 3 0/0 ancien 96.75 — 96.80
3 p. 0/0 amorti 96.35 — 96.25

Conseil Municipal

Vœu

EN FAVEUR DE LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

M. Maestracci, rapporteur de la Commission du budget, a lu, samedi, au Conseil municipal, son rapport sur le projet de budget de 1905.

Au chapitre de l'Instruction publique, à l'occasion du vote, par le Conseil, de la somme de 13.000 francs pour les bourses d'internat et d'externat au Lycée, M. le Rapporteur a fait la proposition suivante :

« Puisque la Ville de Bastia dépense annuelle ment environ 13.000 francs pour des bourses d'internat et d'externat au Lycée, votre Commission vous prie d'exprimer le vœu que la neutralité scolaire y soit strictement observée.

» Déjà, sur la proposition d'un de nos honorables collègues, se faisant l'interprète de nombreux pères de famille, vous avez formulé un premier vœu dans ce sens, mais il n'en a été tenu aucun compte.

» Nous avons le devoir de le renouveler en insistant pour qu'on tienne la main à ce que la liberté de conscience et les croyances chères aux familles chrétiennes soient respectées. »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a adopté ce vœu et a décidé qu'il sera transmis par les soins de M. le Maire à M. le Ministre de l'Instruction publique et à M. le Recteur de l'Académie d'Aix.

Fête

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

ORATOIRE
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

A l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, la maîtrise, sous la direction de M. Regionali, et avec le concours de M. Giannarelli et ses élèves, chanteurs, exécutera vêpres qui auront lieu ce soir à 4 heures :

Magnificat solennel de Bordese, soli et chœur à trois parties ; *Souvenez vous, Vierge Marie*, de Massenet, solo de soprano et chœur à trois voix avec accompagnement de violon et orgues ; *Panis angelicus*, de C. Franck, solo de baryton, avec accompagnement de violon et orgues ; Sortie : Cantique à la Vierge, de Laurent de Rillé, chœur à trois voix.

Demain, jour de la fête, à 10 heures, grand'messe en musique de Battmann ; Sanctus, de Beethoven, soli et chœur à deux parties, avec accompagnement de quatuor à cordes et orgues ; à l'Offertoire, *Adagio* (œuvre posthume) de Ch. Gounod, exécuté par le quatuor à cordes avec accompagnement d'orgues.

A 3 heures, procession : A la rentrée, chant de Tota pulchra et *Te Deum* solennel, en plain-chant grégorien ; *Tantum ergo*, à quatre parties, de Palestrina ; Sortie : Cantate à la Vierge, grand chœur, d'Alexandre Guilmant.

∴

PAROISSE SAINTE-MARIE

Demain, on célébrera en l'église Sainte-Marie le fête de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge.

Le matin, à 7 heures, messe de communion, allocution et acte de consécration à la Sainte Vierge ; à 10 heures, messe solennelle. Le soir, à 7 heures, vêpres suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement et du baiser de la Sainte Relique.

A toutes les messes et à la cérémonie du soir, on distribuera un souvenir de cet heureux événement de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 à midi, + 14 à 3 heures du soir, + 12 Maxima, + 15.0, Minima, + 7.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi 765 mm. 6 heures du soir, 766 mm. Pour la matinée, S. O. frais.

Etat du ciel, quelques nuages.

Thermomètre, à midi : 0 mm.

∴

Mouvement administratif

M. Louis Nardini, avocat à la cour d'appel, suppléant du juge de paix du 2e canton de Bastia, a été nommé conseiller de préfecture de la Corse, en remplacement de M. Gabrielli, décédé.

Le gouvernement ne pourrait faire un meilleur choix, et M. le Préfet trouvera dans son nouveau collaborateur un esprit éclairé, un fonctionnaire actif et dévoué.

Cette satisfaction était bien due à M. Nardini qui a rempli dernièrement, avec beaucoup de tact, les fonctions de membre de la délégation municipale. Nous le félicitons avec ses nombreux amis de sa nomination.

∴

Concours d'externat

Nous sommes avec plaisir que M. Jules Peraldi, ancien élève du lycée de Bastia, fils de l'honorable *avoué, a été nommé externe* des hôpitaux de Paris, à la suite du concours ouvert le mois dernier.

1,900 candidats ont pris part à ce concours, pour 120 places d'externes.

Nous lui envoyons nos sincères félicitations.

∴

Magasin de Modes

Mme Jaudot a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

∴

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

∴

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanmni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

∴

Au Port

Vap. *Lisabon*, cap. Maizan, arrivé de Livourne, marchandises diverses.

— Vap. *Gallia*, cap Lelièvre, arrivé de Livourne, 16 passagers, dépêches.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 13 passagers, diverses.

— Vap. *Corsica* c. Nollent, arrivé de Nice, 10 passagers, dépêches.

— Vap. *Tavignano*, cap. Rosati, arrivé de Saint-Florent, diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Maurry, est arrivé de Marseille avec 18 passagers et marchandises.

— Vap. *Gardenia*, cap Peraldi, arrivé de Tunis, 3 passagers.

— Vap. *Adriatica*, cap. Mosco, arrivé de Porto-Torres, 2 passagers, diverses.

— Vap. *Corsica*, cap. Nollent, est arrivé de Livourne, 79 passagers, dépêches.

Avis & Communications

Vélo Club Bastiais. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à 8 heures et demie, au siège social.

Le Secrétaire.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nomination

Paris, 6 décembre.

M. Delacour, commis des postes et télégraphes à Toulon, est nommé à Bonifacio.

Nouvelles Militaires

Paris, 6 décembre.

M. Pochon, sergent au 163e régiment d'infanterie, est admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école de Saint-Maixent.

DUEL JAURÈS-DÉROULÈDE

On nous télégraphie de Pau, 6 décembre :

Le duel entre M. Jaurès et M. Déroulède a eu lieu ce matin, à 10 heures, sur le territoire de la commune d'Urrugne, dans une propriété privée.

L'arme choisie était le pistolet.

Deux balles ont été échangées *sans résultat.*

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Inspection du travail

Le ministre du Commerce a fait signer un projet de loi tendant à faciliter la mission des inspecteurs du travail dans les mines et manufactures.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé aussi de l'expédition des affaires courantes.

A TUNIS

Une série de crimes 164 arrestations

On nous télégraphie de Tunis, 6 décembre :

A la suite de plusieurs meurtres et autres crimes contre les personnes, commis ces derniers temps, dans un milieu de mœurs spéciales, la police a procédé à 164 arrestations.

Plusieurs personnes arrêtées, ont été relaxées faute de preuves. La plupart des individus qui ont été maintenus en état d'arrestation, sont des indigènes. Parmi eux se trouve un Français et six Italiens.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les lundis de Noël et du premier de l'An

La proposition de loi de M. Prevet, déclarant fériés les lundis qui suivent la Noël et le premier de l'An, lorsque *ces fêtes* tombent un dimanche, est prise en considération.

Le traité franco-anglais

Suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale et contenant un meilleur choix, et M. le Préfet trouvera dans son nouveau collaborateur un esprit éclairé, un fonctionnaire actif et dévoué.

Cette satisfaction était bien due à M. Nardini qui a rempli dernièrement, avec beaucoup de tact, les fonctions de membre de la délégation municipale. Nous le félicitons avec ses nombreux amis de sa nomination.

∴

Concours d'externat

Nous sommes avec plaisir que M. Jules Peraldi, ancien élève du lycée de Bastia, fils de l'honorable *avoué, a été nommé externe* des hôpitaux de Paris, à la suite du concours ouvert le mois dernier.

1,900 candidats ont pris part à ce concours, pour 120 places d'externes.

Nous lui envoyons nos sincères félicitations.

∴

Magasin de Modes

Mme Jaudot a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

∴

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

∴

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanmni, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

∴

Au Port

Vap. *Lisabon*, cap. Maizan, arrivé de Livourne, marchandises diverses.

— Vap. *Gallia*, cap Lelièvre, arrivé de Livourne, 16 passagers, dépêches.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, 13 passagers, diverses.

— Vap. *Corsica* c. Nollent, arrivé de Nice, 10 passagers, dépêches.

— Vap. *Tavignano*, cap. Rosati, arrivé de Saint-Florent, diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Maurry, est arrivé de Marseille avec 18 passagers et marchandises.

— Vap. *Gardenia*, cap Peraldi, arrivé de Tunis, 3 passagers.

— Vap. *Adriatica*, cap. Mosco, arrivé de Porto-Torres, 2 passagers, diverses.

— Vap. *Corsica*, cap. Nollent, est arrivé de Livourne, 79 passagers, dépêches.

Avis & Communications

Vélo Club Bastiais. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à 8 heures et demie, au siège social.

Le Secrétaire.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Industrie textile

M. Dron questionne le ministre du commerce sur les abus révélés par l'enquête qui a été effectuée récemment, sur l'industrie textile.

M. Trouillot

dépose à ce sujet un projet de loi créant plusieurs postes d'inspecteurs du travail, chargés de veiller à l'application de la loi de 1850 sur l'industrie textile.

Motion Mirman

M. Mirman, député de la Marne, développe une motion invitant le gouvernement à modifier la loi de 1850.

La motion Mirman est repoussée.

La loi de 1850 sur l'industrie textile

La Chambre adopte par mains levées une motion invitant le gouvernement à assurer la stricte application de la loi de 1850 sur l'industrie textile, et à présenter un projet de loi fixant les conditions dans le quelles sont posées et mesurées les matières premières employées, et soumettant à un contrôle sévère les instruments qui servent à ces opérations.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu ; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

M. Jules Roche

M. Jules Roche reprend son discours commencé hier.

Le député de l'Ardèche parle de l'impôt établi dans divers pays, principalement aux Etats-Unis.

Il critique les résultats de l'enquête ordonnée par le ministre des Finances sur l'application du nouveau système d'impôt.

L'orateur conclut en disant que le projet d'impôt sur le revenu est dangereux pour la République et pour les finances publiques.

Le principe de l'impôt sur le revenu est juste, son application ne l'est pas.

La suite de la discussion, sur le projet de loi d'impôt sur le revenu, est renvoyée à demain.

La séance est levée.

00591

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Froid intense

L'armée Japonaise décimée par la maladie

Saint-Pétersbourg, 6 déc.

« Les journaux de Saint-Pétersbourg publient des télégrammes de Moukden annonçant que le froid est très intense dans la région occupée par les deux armées.

» Le thermomètre se maintient constamment au-dessous de zéro.

» Les cas de maladie suivis de décès deviennent très fréquents dans l'armée japonaise qui est très éprouvée par le froid. »

COMBATS D'AVANT-GARDE

Une batterie prise par les cosaques et reprise par les Japonais.

Saint-Pétersbourg, 6 décembre.

Le *Novoie Vremia* publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden :

« Un détachement de cosaques du Don, opérant une reconnaissance, a capturé une batterie ennemie près de Li-Dian-Toum.

» L'arrivée de troupes japonaises de renfort a obligé les cosaques à abandonner cette batterie.

» Des engagements de peu d'importance se sont produits hier aux environs de Li-Dian Toum.

» Les Japonais ont été repoussés. »

Les Japonais attaquent la colline Poutilof. — Ils sont repoussés avec pertes considérables.

St-Pétersbourg, 6 h. 30 s.

Le correspondant de « Rousk-oié-Slovo » à Moukden télégraphie le 6 décembre, 9 h. 45 matin :

« Dans la nuit du 2 au 3 décembre, les Japonais ont attaqué la Colline Poutilof.

» L'ennemi a marché contre les Russes, qu'il croyait surprendre, mais accueilli par une violente fusillade, il a arrêté son mouvement en avant.

» Des troupes de renforts ont renouvelé l'attaque à plusieurs reprises. Finalement, les Japonais décimés par le feu intense des Russes, se sont retirés vers leurs positions.

» Les pertes Japonaises sont très considérables, elles n'ont pu être évaluées ; celles des Russes sont insignifiantes. »

Echec des Japonais

Le général Rennenkampf attire l'ennemi dans une embuscade. — 1.500 Japonais hors de combat.

Saint-Pétersbourg, 7 h. soir.

Le correspondant militaire du journal la *Rouss* à Moukden, télégraphie le 6 décembre, 10 h. matin :

« Le général Rennenkampf a ordonné de poursuivre l'ennemi dans la région située à 25 kilomètres environ au sud de la rivière Tai Tsu Ke.

» Les Japonais après s'être établis sur des positions qu'ils ont fortifiées, ont essayé hier, d'exécuter un mouvement tournant contre les troupes du général Rennenkampf.

» Les Russes se sont repliés à temps pour prévenir les effets de la manœuvre japonaise.

» Le général Rennenkampf, simulant un mouvement de retraite, a attiré l'ennemi dans une embuscade.

» Les Russes ont vivement poursuivi l'attaque. Les troupes japonaises, après une résistance opiniâtre, se sont retirées en désordre, laissant 1.500 hommes hors de combat.

» Les pertes des Russes sont peu importantes. »

Vient de paraître
chez l'éditeur Mascia, quai Saint Michel, 19, Paris
LES MINUTES DIVINES
par S. PIERRE MASSONI
Un beau vol. 3.50. On peut souscrire à notre librairie.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations
Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.
A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Milanc
ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Bonnelot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME
Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.
à 0,25 et 0,30 le litre
PETIT VIN à 0,15 le litre
Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.
N. B — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flacon.
Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.
Le matériel tel que tête et damejeannes est prêté à titre gracieux.

TUMEUR

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix: 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
1er papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
1er papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccolo d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
1er papier de Chine format 40×30 Chaque. 2 fr

5e Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
1er papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
1er papier Chine, format 40×30 (Edition). 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE.
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 11e N.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ABEL GUEHARD, Editeur, 3, r. de 4-Septembre

Le Gérant des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

A LOUER

Divers grands magasins pour céréales et denrées.
Ecuries à partir de dix francs par mois.
Ancienne Usine de Toga. S'adresser au concierge.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains ripariа et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ

M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

ALAMBICS DEROT
DEROT FILS AINÉ
BITTE, à Cognac, FRANCE

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colemani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame. AJACCIO
Travail soigné

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de la patrie.
A cette occasion Mrs Ours L. N MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit confit Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX LU, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot, — LP
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

TIRAGES OFFICIELS
GROS LOTS : 3 500.000 fr.
Lots du Congo et Divers. — 250 000 fr. — 100 000 fr. — 15 000 fr. — 5 000 fr. — 2 000 fr. — 1 000 fr. — 500 fr. — 250 fr. — 100 fr. — 50 fr. — 40 fr. — 30 fr. — 20 fr. — 15 fr. — 10 fr. — 5 fr.
Tirage. Prix : 5 Fr. — 45 centièmes, valant à tous les participants les lots ci-dessus. (*Copropriété garantie — Sécurité absolue*). Les TIRAGES : 15 20 et 31 Décembre prochain. Envoi de suite au Directeur de la MUTUELLE FRANÇAISE, 3, Rue du Delta, Paris, (9e).

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés . 500 millions.
Valeurs amorties encore 200 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli

CADEAU
Chaque Acheteur du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de BASTIA
Recevra un Cadeau

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, en face Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à la suite de son père ouvert certains changements dans son cabinet de travail et d'avoir introduit dans la dentisterie toutes les améliorations — qui n'ont pas le droit d'amener la prudence et qui empêchent, en quelques cas, la mutilation et le retard pour la réparation de toute artificielle.

L'un des rédacteurs gérant :
MATTHIEU OLLAGNIER.

J'AMARO MATTEI est prêt pendant l'été [illegible]

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse Réduction de 10 pour cent
Or garanti 18 karats



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
AU CAS OU,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux en leur donnant une force extraordinaire. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux infaillible. Résultat toujours certain. Exigez sur les factures les mots tout Windsor de nouveau chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.
ENTREPOT : 22, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Corde.

29e ANNÉE — JEUDI, 8 DECEMBRE 1904 — N° 287

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers : 1 fr. — Réclames 1re page, 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Antres Pays . 32 » 16 » 8 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00592
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Immaculée Conception.
Soleil : (heure nationale)
Lever . . . 6 58 — Passage . . . 3 56
Coucher . . . Nuit. 6 — Première aurore . . . 14
Fête de demain : Sainte Valère.

7 DECEMBRE

A L'ORATOIRE DE LA CONCEPTION

Fête de la Vierge Immaculée

La proclamation, à Rome, du Dogme de sa Conception Immaculée

Et macula originalis non est in te. Tota Pulchra.

Hier soir, les cloches de la Conception carillonnaient de joie, pour annoncer aux fidèles de ce splendide oratoire de seizième siècle, au corail le plus beau de Corse, la fête de vigile de l'Immaculée Conception de la Vierge, en préparation à celle plus solennelle, plus éclatante et plus glorieuse d'aujourd'hui, à cause du premier cinquantenaire de la définition du dogme de sa Conception immaculée.

Aujourd'hui donc, du matin au soir, jusqu'à la nuit, et avec plus de carillonnage encore, seront célébrées de pompeuses et allégrantes cérémonies religieuses en l'honneur de la Sainte Vierge, dont le culte, à Bastia, est suivi avec une grande vénération. Ces cérémonies se dérouleront en cet intérieur, peint, doré, lambrissé, etc., au milieu d'une magnifique, resplendissante et fleurie décoration du maître-autel, comme aussi de l'oratoire; elles seront rehaussées encore dans leur éclat lumineux, par les dames rouges délicieusement lotés par les siècles, qui colorieront de leurs reflets rose d'Apothéose, ce tabernacle et bas-tals de l'Art sacré, et la pieuse assistance qui l'emplira avec empressement.

A gauche du maître autel, dans un médaillon ovale, doré, figure la sympathique image de Pie IX, de vénérée mémoire, qui nous rappelle tristement, depuis cinquante ans, le souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception appelée poétiquement dans ses Litanies : *Rose mystique; Etoile du matin; Reine des Anges*, et autres appellations aussi poétiques, qu'on chante en chœur avec plaisir.

Voici le beau et varié programme de cette solennité, qui sera suivi jusqu'au bout, si le temps le permettra, avec, pour couronnement final, les illuminations du dehors, surtout celles du parvis de l'oratoire, qui seront « à giorno » et éclaireront les décorations du jour.

Mais, avant le programme, nous dirons que près du parvis, se dressera un arc de triomphe avec inscription à la Vierge, et les armes pontificales de Pie IX et de Pie X

Ainsi, messes basses à partir de 5 heures du matin; à 10 heures, grand'messe, *in tympano et choro* célébrée par Mgr Vialé, prélat de Sa Sainteté, et chantée en ses grandes parties par la maîtrise paroissiale de Saint-Jean, qui exécutera une des plus belles messes musicales de Bathmann.

Les chants, comme la musique, seront dirigés par M. Regnessi, le classique organiste bien connu de tous. Après les vêpres, à 2 heures précises de l'après-midi, grande procession, égayée de musique, à travers les principaux quartiers de la ville; la divine image de Jésus crucifié précédera celle de son auguste Mère, ornée de ses bijoux; ces deux sculptures religieuses, d'une beauté céleste, orgueil de la Confrérie, sont les œuvres de deux artistes de foi, Liguriens, du dix-huitième siècle.

A la rentrée, la procession trouvera l'oratoire éblouissant de lumière en son paradisiaque décor; l'orgue saluant de ses sons jubilants la Vierge triomphante; les fidèles faisant la haie pour la recevoir avec honneur. Et lorsque la statue sera posée devant sa loge, des chants en musique se feront entendre et encadreront la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Enfin, à 7 heures et demie du soir, aura lieu la bénédiction et le baiser de la sainte Relique.

NOTA BENE. — Il sera offert par la Confrérie, aux Procuratrices, en souvenir de cette grande fête cinquantenaire du dogme de l'Immaculée Conception, des médailles en argent à l'effigie de la Vierge Immaculée, ainsi qu'à celle de Pie X, promoteur de ce cinquantenaire; ces médailles, d'un beau travail artistique, ont été bénies par le Saint Père, à leur intention, avec toute l'effusion de son âme paternelle.

Si la fête d'aujourd'hui satisfait, comme il y a tout lieu de le croire, la Vierge Immaculée et ses fidèles, on sera surtout au zèle pieux et éclairé de M. Valzi, prieur, et de son officialité, qu'on reviendra le principal honneur, comme de juste.

⁂

Maintenant nous dirons quelques mots sur la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, par Pie IX, en la grandiose Basilique de Saint-Pierre, le 8 décembre 1854. Cette proclamation a suivi le concile œcuménique, tenu en cette même basilique par l'épiscopat du monde catholique, que présidait le Pape, et où fut défini ce dogme.

Le Pontife romain fit alors sur la « sedia gestatoria » revêtu de ses ornements pontificaux et au chant de l'*Ecce Sacerdos Magnus*, son entrée solennelle à la Basilique, remplie, en ce jour de grande joie, de soixante mille personnes, de tous pays, pour couronner, par une fête de splendeurs somptueuses, la proclamation officielle de ce dogme nouveau. Il était précédé de son étincelant cortège d'évêques mitrés, que terminait le Sacré Collège, entouré et suivi de sa maison civile et militaire. Arrivé à son trône, il le quittait peu après pour célébrer la sainte messe, à la « grecque, » en son soi-disant autel, orné de tiares et de *flabelli*, assisté de huit chanoines, de prêtres, etc., et dans laquelle Sa Sainteté communiait seule, et aspirait le vin sacré avec un chalumeau d'or, dans un calice de même métal, magnifiquement travaillé. Au moment suprême de l'élévation, descendait du haut du ciel, c'est à dire de la lanterne de la grande coupole, une religieuse et suave musique de trompettes d'argent qui ravissait l'âme des assistants, en les rendant un instant en extase; ce passage musical de la messe pontificale était exécuté par des gardes nobles.

A l'issue de la messe, le Saint-Père se portait processionnellement avec le même cérémonial, (bénissant comme à l'entrée) au balcon central de la basilique, pour y donner la grande bénédiction : *urbi et orbi*, aux troupes françaises et romaines, et à l'immense foule agenouillées sous ses yeux. A peine était-elle prononcée, que le canon tonnait au château Saint-Ange, et le bourdon de Saint-Pierre donnait le signal aux mille cloches de la Ville éternelle.

A la tombée de la nuit avait lieu la féerique illumination de la façade et de la colonnade de la basilique, dont la première lumière brillait à 138 mètres de hauteur; et le *sampietrino* qui l'allumait devait se confesser et communier, à cause du danger auquel il s'exposait.

Ainsi se terminait cette grande fête romaine et universelle, à laquelle nous eûmes l'honneur d'assister, et dont le souvenir ne s'est pas encore effacé de notre mémoire, bien qu'un demi-siècle se soit écoulé depuis.

Un Ami de l'Art et de la Religion.

P. S — Au cortège des évêques mitrés, la Corse religieuse était représentée par Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, et au cortège militaire, Bastia l'était par l'un de ses meilleurs enfants : le capitaine de frégate Olivieri, commandant du stationnaire français, le *Tibre*.

Nous avons brisé la plume qui a écrit cet article en l'honneur de la Vierge Immaculée Conception, comme les Russes brisent leur verre après avoir porté la santé de leurs alliés et amis.

LES MINUTES DIVINES
par S. PIERRE MASSONI

Valet un poète magnifique ! Il gardait le silence depuis ses belles promesses des « Joies prochaines » et de « Letitia » qui déjà nous avaient montré en lui un véritable Latin, puisant à la lumière vivace du Midi cette sereine admiration de la vie que jamais nos races du Nord ne sauraient éprouver essentiellement. En effet, toute notre école rubénienne, la plus exubérante d'optimisme vital, ne parle encore en présence de la beauté méditerranéenne, que le langage brutal de l'athlète gourmand et lippu, et ses efforts pour s'assimiler le scintillement tranquille et pur de l'idéal antique n'ont jamais fait que prouver sa matérialité originale. Lisez au contraire cette invocation à Polymnie :

Après avoir couru dans la montagne en fleurs,
Tous tes cheveux noyeux emperlés d'étoiles,
Et pris aux matins blancs les perles de tes pleurs,
Après t'être trempée au ruisseau sous les voiles
Des saules mi-penchés pour caresser tes corps,
Et séché tes seins nus sur les humides bords
Où le soleil pose ses rayons sur les roses,
Tu venais prêter aux chants dans tes multiples poses.

Mais à notre surprise, c'est d'abord comme critique d'art neuf et très personnel que M. Massoni s'offre à nous en quelques pages lumineuses, pour déplorer avec raison la décadence mentale qu'il appelle la « Maladie des Artistes, » et qui arrête de nos jours la production d'œuvres d'envergure, car nous vivons dans un véritable gâchis. Cette préface se lie trop intimement à la conclusion du livre que nous ouvrons ici, pour que nous ne tentions pas d'y revenir dans un article spécial au sujet de l' « Art et des Artistes. »

Pour le moment, contentons-nous de savourer ce beau recueil d'une importance littéraire qui explique trop bien l'espèce de retraite à laquelle s'était condamné son auteur. Sous la forme correcte sans froideur, de ces maîtres qui n'avaient pas encore jugé nécessaire de libérer le vers de ses règles d'harmonie, M. S.-P. Massoni chante, qui le croirait, d'abord la solitude morale et forte, la nuit et le silence, mais c'est pour s'éveiller aussitôt aux accents de l'Amour et de la Joie de vivre, pour dilater son âme à la contemplation de la Mer et de la Femme que l'imagination hellénique associait si intimement au beauté. Puis il se laisse emporter par ses rêves multiples; son poème : l' « Insomnie » est d'une élévation étonnante d'inspiration, comme celui de : « Soleils et Poussières, » remarquable de grandeur. Nous voudrions de chacune de ces pièces : l' « Océan, » « Corse, » « Cybèle, » la « Chine, » pouvoir citer quelque fragment, mais il faut se résigner à n'indiquer que des titres à ceux qui voudront lire et s'émerveiller.

Le poème de « Delia et Astéllios », « Hercule vaincu » et quelques autres vraiment grecs, rappellent avec une grâce robuste et vivante, ce que génie d'André Chénier, un Méditerranéen lui aussi, mais qui avait fait abstraction de sa personnalité, pour s'incarner dans une forme presque statuaire. Et un poème encore : « Le dernier mage » termine l'œuvre par ces mots qui reflètent de nouveau les sensations du critique devant l'art contemporain :

O poètes, il n'est de bienheureux silence,
Que ceux qui sont trouvés dans une âme profonde !

(A suivre).

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

81e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVIII.

UNE VERTU MOTIVÉE.

Il vit moins souvent dans les salons ministériels, et, par contre-coup, moins de l'assiduité chez monsieur Du Plix, et même chez monsieur Odilon Barrot; il parla des injustices dont il eût trouvé l'objet d'un air dégagé où perçait la rancune, s'abonna ostensiblement au *National* et au *Charivari* et se mit à critiquer les actes du gouvernement avec une hardiesse qui, de la part d'un fonctionnaire public, devait paraître monstrueuse aux dépositaires du pouvoir.

En un mot il prit l'attitude d'un homme décidé à jouer quitte ou double. Ce jeu offre des chances de succès aux gens qu'on ne peut renvoyer, qui paraîtrent nécessaires, mais il mène tout droit à une destitution les fonctionnaires qui ne se recommandent pas par une grande valeur personnelle.

Madame Piard, à qui n'avait pas échappé la mauvaise humeur de son mari, mais qui n'avait aucun moyen d'y porter remède, vit sur quel écueil inévitable il s'allait briser si elle ne l'arrêtait quand il était temps encore. Plusieurs des hommes politiques, habitués de son salon, l'avaient avertie d'ailleurs du danger que courait le conseiller d'Etat.

— Piard a tort, lui avaient-ils dit à différentes reprises; tandis que votre conduite est un modèle de sagesse, de tenue et d'habileté, il agit comme un enfant sans raison. Si vous le laissez faire, il perdra tout; on est très mécontent de lui au château.

Justement effrayée, Isaure voulut user d'un ascendant qu'elle croyait irrésistible, mais la manière dont furent accueillies ses remontrances lui apprit qu'elle avait trop présumé de son pouvoir. Monsieur Piard, qui rendait sa femme responsable des dégoûts dont il se disait abreuvé, avait prêté ses réprimandes; loin de les redouter comme il eût pu le faire quelques mois auparavant, il les attendait de pied ferme et avec une sorte d'impatience, décidé qu'il était à profiter de l'occasion pour briser le joug auquel il s'était soumis jusqu'alors, et à conquérir la liberté, puisque la puissance lui échappait.

— Je suis désolé que mes opinions ne soient pas les vôtres répondit-il aigrement dès qu'Isaure eut entamé cette discussion délicate; mais au risque de vous déplaire je les garderai. Je ne suis pas un enfant, et je sais ce que j'ai à faire. Vous ai-je jamais empêché de recevoir dans votre salon qui bon vous semble? Que les 221 on fassent leur club si ça vous convient et à eux aussi, je ne m'y oppose pas; mais, de mon côté, je prétends être libre. On trouve mauvais, dites vous, que je sois abonné au *National* et que j'aille chez Odilon-Barrot? Si l'on me pousse à bout, je m'abonnerai au *Bon Sens*, et j'irai chez Garnier-Pagès. Abreuvé de dégoûts comme je le suis, n'est bien le moins que je conserve la liberté de conscience dont jouit le dernier des citoyens. Après tout, que doisje au gouvernement? A cinquante ans conseiller d'Etat! la belle conquête! Il est vrai que vous, Madame, vous avez du crédit; vous êtes toute-puissante. Au ministère de l'intérieur, on ne jure que par vous, et l'on pourra bientôt lever un régiment des gens dont vous avez fait la fortune. Mais qu'est-ce que cela me rapporte, à moi? Depuis que j'ai eu l'honneur de vous épouser, ai-je avancé d'un pas? Vous plaisez dans les hautes régions de la politique, tandis que je végète dans des travaux vulgaires et subalternes! Je conçois que votre rôle vous semble agréable, mais sachez que le mien commence à me déplaire. Je dirai cela tout haut et à qui voudra l'entendre. Si cela offense la camarilla, qu'on me destitue; je ne demande pas mieux; ma position en sera plus franche; et puis cela fera une place vacante, et peut-être en pourrez-vous disposer en faveur d'un de vos protégés!

Cette tirade, débitée d'un ton acerbe, apprit à Isaure que son mari était blessé au vif. Vainement essaya-t-elle de le ramener à des sentiments plus dignes d'un homme politique. Ses efforts échouèrent devant l'opiniâtreté du fonctionnaire « abreuvé de dégoûts » qui, pour réponse unique à tous les arguments dont il se trouvait assailli, se contenta de répondre en ricanant :

— Qu'on me destitue si l'on n'est pas content! Cela m'est parfaitement égal; ma philosophie est à l'épreuve d'un malheur plus grave que la perte d'un emploi si chétif.

— ..... Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ ...

Si une destitution était indifférente à l'homme en place, ce dont, après tout, il est permis de douter, il est certain, en revanche, qu'elle eût été pour madame Piard le sujet d'un débâcle mortel. Aux yeux d'une ambitieuse, un mari n'est, il est vrai, qu'un instrument, mais, si peu qu'elle y tienne, encore n'aime-t-elle pas à le voir brisé; car quel autre serait d'un bois si souple et d'un maniement si facile! Le ridicule entièrement du conseiller d'Etat fit donc éprouver à sa femme le plus violent dépit qu'elle eût ressenti depuis son mariage. Toutefois, après un premier échec, elle ne se tint pas pour vaincue. A vingt reprises et par les plus insidieux manœuvres, elle revint à la charge et essaya de ramener au bercail ministériel la brebis égarée; mais monsieur Piard avait pris goût à l'herbe défendue : au lieu de rejoindre docilement le troupeau dont il ne s'était jamais écarté jusqu'à ce jour, il persista dans son escapade et continua de paître à l'aventure sur le maigre terrain de l'opposition. Pour atténuer cette lourde faute et en prévenir les conséquences, Isaure alors n'eut d'autres ressources que de redoubler d'amabilité à l'égard des puissances de qui dépendait le sort de son mari.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

Ce livre, on le farme à regret avec la curieuse volonté de le rouvrir bientôt, car c'est celui d'un noble poète qui a placé haut son but et ses moyens, et dont le nom ne fera que grandir.

EDGAR BARS.

(*La Fédération Artistique*).

Les « Minutes Divines » et les autres ouvrages de M. S. Pierre Massoni se trouvent à notre librairie, 3.30, franco 3.90.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 déc. à 2 h.

Le Chasseur, Mastio.
Les Cloches de Corneville, Planquette.
Gourko, J. Joubert.
Lucie de Lamermoor, Donizetti.
Bade, Unrath.

Le Chef de Musique, L. LANY.

Bulletin Financier

Paris, le 3 Décembre 1904.

Les bonnes dispositions ne se démentent pas et la semaine se termine de façon très satisfaisante. Notre Rente se retrouve à 98.77, l'Extérieure reste à 91.15. Par contre le Turc et le Portugais sont en nouvelle avance. Parmi les Sociétés de Crédit, le Comptoir d'Escompte accentue sa hausse à 650. La Société Générale est bien tenue à 635.

Les valeurs industrielles et de traction sont très fermes. Le Rio passe à 1.456, Nouvelle avance du groupe russe. On demande à 346 les obligations Marseille-Grenade à 460 avec coupon de plein-titre 7.50 à date fixe le 1er janvier prochain. Les Mines sont irrégulières.

On s'occupe activement de la Capillite Capper, dont l'action est recherchée entre 15 et 16 francs. Cette Société, propriétaire de riches gisements de cuivre en Argentine, approche du moment de l'entrée en production, grâce à l'établissement de son câble aérien.

L'émission de l'emprunt Bulgare 5 0/0 est fixée au 12 Décembre. Les 150.000 obligations de 500 francs sont offertes à 447.50 payable immédiatement ou par versement échelonnés. Elles sont exemptes de tout impôts et remboursables au pair en 50 ans.

Hausse des Chemins Français.

Fête
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Il convient de célébrer avec éclat l'anniversaire de la date glorieuse de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Ainsi, du reste, le veut le Saint-Père, ainsi le demandent nos évêques, ainsi l'exige notre piété envers Marie

A Bastia, on célébrera aujourd'hui la fête de la ville toute entière.

La chapelle de l'Immaculée Conception a déjà pris les ornements et l'éclat des plus grandes solennités. Les fleurs, les lumières et les chants s'uniront pour célébrer la Vierge sans tache.

La procession se fera, cette année, avec le concours de toutes les confréries et de toutes les congrégations de la paroisse. M. l'Archiprêtre a recommandé aux fidèles d'illuminer les maisons le soir de la fête. Nous avons l'intime espoir que les paroissiens répondront à son invitation.

∴

ORATOIRE
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

A l'occasion du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, la maîtrise, sous la direction de M. Regionesi, et avec le concours de M. Giannarelli et ses élèves, chanters :

Aujourd'hui, jour de la fête, à 10 heures, grand'messe en musique de Bettmann ; *Sanctus*, de Beethoven, soli et chœur à deux parties, avec accompagnement de quatuor à cordes et orgues ; à l'Offertoire, *Ingrès* (œuvre posthume) de Ch. Gounod, exécuté par le quatuor à cordes, avec accompagnement d'orgues.

A 3 heures, procession ; A la rentrée, chant du *Tota pulchra* et *Te Deum* solennel, en plain-chant grégorien ; *Tantum ergo*, à quatre parties, de Palestrina ; Sortie : Cantate à la Vierge, grand chœur, d'Alexandre Guilmant.

La procession suivra l'itinéraire ci-après : rue Neuve, place de l'Hôtel-de-Ville, marché aux Poissons, rues des Zéphirs, du Môle, Saint-Jean, de la Marine, du Gouvernement, Droite, cours Favale, rues Notre-Dame, de la Paroisse, cours Favale, boulevards Saint-Angelo, du Palais, Paoli, avenue de la Gare, place Saint-Nicolas, rue Napoléon, rentrée.

∴

PAROISSE SAINTE-MARIE

Aujourd'hui, on célébrera en l'église Ste Marie la fête de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge.

Le matin, à 7 heures, messe de communion, allocution et acte de consécration à la Sainte Vierge ; à 10 heures, messe solennelle. Le soir, à 7 heures, vêpres suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement et du baiser de la Sainte Relique.

A toutes les messes et à la cérémonie du soir, on distribuera un souvenir du cinquantenaire de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception.

Remarque Probante.

De tout, à tire-larigot,
L'homme abuse, puis l'abandonne ;
Je n'ai pourtant connu personne
Qui soit lassé du Congo.

L. Tyar, au Savonnier Victor Valsier.

Exposition Internationale de Bastia

Avril, Mai et Juin 1905

Par dérogation au Règlement général de l'Exposition de Bastia 1905, les machines et ustensiles agricoles, les marchandises foraines et directeurs d'attractions seront acceptés gratuitement en plein air avec facilité pour ces derniers d'élever des abris s'ils le jugent utile. Les compagnies de chemins de fer et de navigation appliquent les tarifs spéciaux en usage pour les Expositions officielles.

Renseignements : Hôtel-de-Ville, Bastia (Corse).

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 7 décembre 1904.

(*De notre correspondant particulier*)

Nomination

M. Mattei Xavier Louis a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Ajaccio, en remplacement de M. Ottavy, démissionnaire.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus le 4 décembre au Grand Hôtel Continental :

MM. Emerich Walther, de Vienne ; R. Parceval Campbell, de Montréal ; Otto Poltzer, de Warna, Russie

Un pensionnat de moins !

Le bruit court en ville qu'un huissier aurait reçu l'ordre de notifier un arrêté de dispersion au pensionnat des Filles de Marie.

Les religieuses auraient demandé un délai d'un mois qui leur permettrait de se préparer. Ce délai aurait été accordé, et à partir du 1er janvier 1905, cette école, après tant d'autres, hélas ! sera fermée.

Contrebande

Vendredi, vers 3 heures du soir, des douaniers et des employés d'octroi ont saisi une dame jeune de 20 litres cachés sur une calèche.

Etat-Civil

Naissances : Bacchiero Lazare. — Baretti Antoine. — Setti Edouard. — Minicosi Félix. — Frigara Antoine-Mathieu. — Lanza Juliette. — Giacomoni Toussaint.

Décès : Villanova Anna-Maria, 3 ans. — Sollazard Anne-Marie, veuve Uccieni, 83 ans. — Pierrasanti Dominique-Marie, charretier, 71 ans.

Au port

Entrées du 3 décembre :

Vap. « Corsica, » de Marseille, 64 passagers et dépêches.

— Balancelle italienne « Rosa T., » de Porto-Torres.

— Vap. « Corsica, » de Propriano, passagers et marchandises diverses.

— Balancelle italienne « Nome di Dio, » de Porto-Torres.

Entrées du 4 :

Vap. « Gallia, » de Calvi, passagers et dépêches.

— Vap. anglais, « Dunvegan-Castle, » de Naples, avec 107 touristes. Ce steamer jaugeant 3.438 tonnes, est reparti lundi pour Marseille.

— Vap. « Numidia, » de Toulon-Calvi, dépêches et colis postaux.

Entrées du 6 :

Vap. « Vendredi, » de Bône et Porto-Torres. passagers et marchandises div.

— Balancelle italienne « Catterina Madre, » de Carloforte, fromages.

— Bateau de pêche « Pétrouille, » de Propriano.

— Vap. « Numidia. » de Propriano, passagers et marchandises diverses. Ce vapeur est reparti mardi à destination de Marseille par Calvi-Toulon.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — La Société mixte de tir de notre ville donnera son concours annuel dimanche 11 du courant.

Programme du Concours

Tir au fusil Lebel. 8 balles
Tir au revolver d'ordonnance, 6 balles
Tir au fusil de chasse, 4 balles

Le stand sera ouvert de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

La liste des prix sera affichée au stand ainsi que le règlement du concours.

Les prix seront distribués le dimanche suivant, 18 décembre.

BÉBÉ A UNE DENT !

Moment si impatiemment attendu et qui marque dans la vie d'un enfant. Il s'agit alors de prendre les soins les plus scrupuleux pour écarter toute les maladies communes à la dentition, les convulsions entr'autres.

Eviter ces souffrances à l'enfant en lui donnant l'Emulsion Scott qui, en ce cas, est absolument indispensable. L'Emulsion Scoff prévient les tourments de la dentition et même les convulsions.

Mr. Canman en vit la preuve, ainsi qu'il le dit en sa lettre du 2 juin dernier et que voici.

Messieurs.—Vous savez combien est difficile pour certains enfants l'époque de la dentition. Ce fut justement le cas pour ma fillette : les souffrances subies amenèrent, en effet, d'épouvantables convulsions ; durant 14 mois, ce fut pour elle un véritable supplice. Que ne lui a-je pas fait donné de l'Emulsion Scoff ; car, à bonheur ! cette délicieuse crème d'huile de foie de morue, si douce au goût, si facile à digérer, eut vite raison du mal. Mon enfant, âgée maintenant de 3 ans, est très forte, sa mine est magnifique. L'Emulsion Scoff a fort bien réussi.—CANMAS.

Le Docteur ajoute : "L'Emulsion Scoff, seule préparation consciencieusement fabriquée avec de bonne huile de foie de morue est la seule, par conséquent, sur laquelle vous puissiez compter si vous voulez guérir votre enfant."

QUE NÉNÉ L'ESSAIE !

Il le prendra sûrement, ce dont vous pouvez vous assurer en nous adressant 0 fr. 50 de timbres contre lesquels nous vous enverrons franco un échantillon (mentionnez bien toutefois ce journal).

EMULSION SCOTT
(Delouche & Cie),
356, Rue St. Honoré, Paris.

Si vous commencez aujourd'hui à prendre l'Emulsion Scott, c'est d'aujourd'hui même que commence votre guérison.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 7 décembre

Tentative d'assassinat et complicité de ce crime

On se rappelle que la veille du jour de Pâques, une querelle eut lieu entre deux Sardes sur la place du marché et qu'à la suite de cette querelle Corda Jeanne, rencontra Usai Etienne, qui l'avait gravement bâtonnée fit feu sur lui, et lui fit une blessure qui heureusement n'eut pas de suites graves. Son mari est également poursuivi pour lui avoir donné des instructions et fourni l'arme qui a servi au crime.

Acte d'accusation

Les époux Corda, sujets italiens, établis depuis trois ans environ à Bastia, avaient fait la connaissance, il y avait quelques mois, des époux Carboni, comme eux originaires de la Sardaigne. Ils vécurent ensemble pendant deux ou trois mois, et il avait été convenu que les Corda tiendraient sur les fonts baptismaux l'enfant dont la femme Carboni allait accoucher. Mais à la suite d'une discussion futile les deux ménages se séparèrent, et, après la rupture, les Carboni prirent les époux Usai de servir de parrain et de marraine à leur fils. Le baptême devait avoir lieu le jour de Pâques.

Lorsqu'elle apprit la détermination des Carboni, Corda Jeanne en conçut un vif ressentiment, proféra des menaces et déclara que le jour du baptême elle tuerait le parrain, la marraine et le père de l'enfant. On ne prit pas ces menaces au sérieux ; cependant, dans la journée du 2 avril, Usai Etienne ayant rencontré Corda Jeanne sur la place de l'Hôtel de Ville, lui reprocha ses invectives et lui conseilla de se tenir tranquille. Sur l'intervention de la police la discussion prit fin.

Quelques instants après, Usai se trouvait sur le boulevard du Palais lorsqu'il s'entendit appeler par Corda Jeanne ; sans méfiance, il s'approcha ; lorsqu'il fut à deux pas de Corda Jeanne, celle-ci lui tira un coup de revolver qui l'atteignit en pleine poitrine. Bien que gravement blessé Usai put se jeter sur elle et la désarmer.

Lorsque Corda Gaëtan, mari de Jeanne, fut mis au courant de cet événement, il le déplora et affirma que l'incident du baptême n'aurait pu troubler les bonnes relations qu'il avait toujours entretenues avec Usai. Il déclara que sa femme était une inconsciente. Quant au revolver dont elle s'était servie il prétendit qu'il l'avait acheté huit mois auparavant à un individu de la Casinca, dont il ignorait le nom. Mais on ne tardait pas à apprendre que c'était seulement peu de temps après sa rupture avec les Carboni, que Corda Gaëtan avait fait acquisition d'un revolver. Il lui avait été vendu par Galligano Pellegro, deux semaines environ avant les fêtes de Pâques, il l'avait essayé à la propriété Mordinoni en présence de Paoli Jean. Comme celui-ci lui faisait observer que cette arme de petit calibre n'était pas bien dangereuse, il répondit : « Elle tuera bien son homme ». Corda Jeanne, de son côté, annonçait à Paoli que le jour du baptême il y aurait du nouveau. En présence de Mance elle affirmait qu'elle tuerait Usai Etienne à l'aide du revolver de son mari. Ce dernier qui était présent répondit : « Arrange toi, mieux vaut la justice que la croix. »

Le mari et la femme étaient donc animés des mêmes sentiments. Le 2 avril, après la scène qui s'était produite devant l'Hôtel de Ville, Jeanne rencontra son mari à l'intersection de la Traverse et du boulevard Saint Angelo. Elle lui apprit que Usai Etienne l'avait insultée. Gaëtan, disent les témoins, lui remit son revolver en s'criant : « Si tu ne le tue pas, je le tuerai plus tard ». Usai a survécu à sa blessure, mais la balle n'ayant pas pu être extraite, des complications sont toujours à redouter.

Quatorze témoins sont assignés dans cette affaire, douze répondent à l'appel de leurs noms.

M. Aubert, occupe le siège du ministère public, Mes de Montera senior, de Montera junior et Tomasi sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Corda Jeanne reconnait l'acte qui lui est reproché, elle a fait feu sur Usai, parce qu'elle craignait des violences de la part de cet individu.

Corda Gaëtan nie les faits dont il est inculpé.

Audition des témoins

Les témoins confirment leurs dépositions écrites.

Après un éloquent réquisitoire et une habile plaidoirie de Me de Montera junior, la parole est donnée à Me Tomasi.

Plaidoirie de Me Dominique Tomasi

Me Dominique Tomasi laissait hier ses débuts en Cour d'assises. Pendant une heure il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Me Tomasi se trouvait à la barre tout à fait à son aise. Il a parlé comme un vieux maître. Examinant l'une après l'autre les charges de l'accusation, le jeune et brillant défenseur a démontré que Jeanne Corda n'est pas responsable de l'acte qui lui est reproché. Les rapports des médecins l'indiquent assez. Ceux-ci ne sont pas arrivés à se mettre d'accord mais aucun d'eux n'affirme le complète responsabilité de l'accusée. Dans ces conditions, comme il leur est impossible de fixer le point exact de responsabilité de Corda Jeanne, ils doivent la reconnaître non coupable.

Prévoyant toutes les hypothèses, le défenseur examine si les circonstances du crime ne l'excusent pas et il conclut que MM. les jurés se trouvent en présence d'une irresponsable qui a été provoquée au fait par elle accompli.

Passant à Corda Gaëtan, Me Tomasi s'efforça de démontrer que l'accusé n'a pas pu être le complice de sa femme ; les contradictions des témoins en sont la preuve évidente ; dans ces conditions, il y a doute et le doute doit profiter à l'accusé.

Dans une émouvante péroraison, le jeune maître convie les jurés à rendre les deux accusés à la liberté.

La plaidoirie de Me Tomasi a été véritablement admirable. Le jeune avocat y a fait preuve d'un réel talent et M. le président a été l'interprète de tout l'auditoire en lui adressant, dans une charmante improvisation, les félicitations de la Cour. Nous y joignons les nôtres. Avec de telles qualités Me Tomasi est assuré d'un brillant avenir.

Me de Montera senior prend, à son tour, la parole. Avec son éloquence habituelle il fait appel à la pitié des jurés en faveur de la petite fille que le ménage Corda a recueillie.

Le Verdict

Après une courte délibération, le jury apporte un verdict duquel il résulte que Corda Jeanne est coupable de tentative de meurtre provoqué et Corda Gaëtan de complicité de ce crime avec admission de circonstances atténuantes

La Cour condamne Corda Jeanne à trois ans de prison et Gaëtan Corda à 12 ans de travaux forcés.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Baldassari Pierre-Joseph, cordonnier, demeurant à Perelli, tentative de meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Decori et Musso.

Le Vin

En hiver il fait bon lorsque souffle la bise
Et que l'eau par torrents sur la vitre se brise
D'être auprès d'un bon feu, lisant le *Figaro*
Le *Petit Bastiais*, buvant de l'Amaro
Fumer un Mattei, ou bien un Renoval
C'est une jouissance à nulle autre pareille.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 ; à midi, 14 2. à 7 heures du soir + 15 Maxima, + 15°0. Minima, 7°8.

Baromètre. — 7 heures du matin 767 mm. à midi 765 mm. 6 heures du soir, 766 m. Vent. — Dans la matinée, S faible. Dans l'après-midi S. O. frais.

Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre. à midi 0 mm.

∴

Les pèlerins corses

Les derniers corses ont donné avis qu'ils sont arrivés hier à Rome, en plein jour, frais et dispos.

∴

Concert militaire

Le concert militaire d'aujourd'hui sera dirigé par le nouveau chef, M. Lamy, qui nous arrive précédé de la réputation d'un excellent compositeur.

Nous ne laisserons pas partir M. le sous chef Fournier, qui rejoint aujourd'hui son nouveau poste, sans lui exprimer les regrets que nous cause son départ. Depuis plusieurs mois, c'était lui qui avait la direction de la musique et les amateurs bastiais ont pu apprécier sa science musicale. Nous espérons que nous ne tarderons pas à annoncer sa promotion au grade de chef.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

∴

Les Bleus

Ce matin, dans la grande cour de la caserne Marbeuf, M. le Général Gouverneur a passé la revue des bleus, pendant que la musique jouait la *Marseillaise*, puis il a fait former le carré et leur a adressé une patriotique allocution.

∴

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Ramelli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

Dépêches de Nuit
DU SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	6 déc.	7 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98.80	98.75
3 » 0/0 nouveau	98.25	98.25

Le corps du président Kruger

Paris, 7 décembre.

On télégraphie de Le Cap au *Temps* :

Ce matin un service funèbre a été célébré à Le Cap, à la mémoire du président Kruger.

Après la cérémonie, le cercueil renfermant le corps du président, est parti pour Prétoria où aura lieu l'inhumation.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Leroux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le traité franco-anglais

Suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention concernant Terre Neuve et l'Afrique occidentale et centrale.

M. Le Jaille

L'amiral Le Jaille déclare qu'en acceptant la convention nous allons condamner notre meilleure école de la marine de guerre à disparaître.

M. Le Jaille ne votera pas la convention.

M. Delcassé

Le ministre des Affaires étrangères défend longuement la convention. Il justifie les droits concédés par nous à l'Angleterre et fait ressortir très clairement les avantages considérables que nous retirons de ce traité.

M. Delcassé passe en revue la politique coloniale de la France et demande au Sénat de voter la convention.

Le vote de la Convention

Le projet de loi relatif à la convention franco-anglaise, adopté par la Chambre des députés, est mis au vote :

Nombre de votants. .	252
Majorité absolue. . .	127
Pour l'adoption . .	215
Contre	37

La Convention franco-anglaise est adoptée.

Le traité franco-siamois

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention conclue entre la France et le Siam.

Après un débat peu important la convention avec le Siam est votée par mains levées.

La séance est renvoyée à demain.

Chambre des Dépu

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

L'Ecole Centrale

La Chambre adopte après une légère discussion tous les chapitres du budget de l'Ecole Centrale.

Ministère de la Justice

Discussion du budget du ministère de la Justice.

Discussion des interpellations : 1. de M. Goujon sur la façon dont sont constitués et exploités, en dehors de leur destination normale les dossiers criminels ; de M. Pugliesi-Conti sur l'enlèvement des Christs dans les salles d'audiences des cours et tribunaux ; 3. de M. Groussau sur l'enlèvement des crucifix et des emblèmes religieux dans les tribunaux.

M. Baron

M. Baron, député de la Marne et-Loire dit que l'œuvre de désorganisation judiciaire, est une œuvre antitémocratique. Il demande la suppression des tribunaux admonistratifs, l'extension de la compétence des Juges de Paix, la réduction des frais de justice et la suppression des charges d'avoués d'appel

M. Baron est partisan de la réforme de la magistrature par l'élection de tous ses membres.

L'institution d'un tableau par ordre de mérite doit garantir l'avancement

Le jury doit devenir une juridiction ordinaire et non exceptionnelle.

M. Louis Martin

M. Louis Martin déclare qu'il faut modifier le système de recrutement des magistrats et assurer leur indépendance.

La magistrature doit être républicaine. Il faut en finir avec tous les vieux procédés, encore en usage dans certains ressorts de cours d'appel.

Le jury doit être étendu aux affaires civiles et correctionnelles et il est nécessaires d'augmenter l'indemnité accordée aux jurés.

M. Buyat

M. Buyat soutient que les frais de justice sont ruineux pour les petits propriétaires et les gens des campagnes.

Il faut supprimer la vénalité des charges. Les magistrats ne devraient pas être trop complaisants pour les officiers ministériels qui manquent à leur devoir.

M. Flayelle

M. Flayelle fait connaître qu'au moment de la discussion de son interpellation sur la délation pratiquée par le juge de paix Bernardin, il démontrera qu'il est impossible à la magistrature de descendre plus bas dans la vilenie.

M. Millevoye

M. Millevoye, de député la Seine, appelle l'attention du ministre sur la défense des accusés indigents, jugés en audience des flagrants délits.

M. Chastenet

M. Chastenet, député de la Gironde, demande la réforme de la législature Lucière et du code de procédure civile.

M. Vallé

M. Vallé, ministre de la justice, répondant aux précédents orateurs, déclare qu'il a blâmé le juge de paix Bernardin qui n'ira pas plus loin.

Le garde des sceaux, est opposé à la suppression des avoués d'appel, dont la nécessité est reconnue par tous les chefs de cour.

Relevant ensuite différents griefs portés à la tribune contre certains magistrats, M. Vallé dit que si des irrégularités sont quelquefois commises, elles entraînent toujours une punition pour ceux qui en sont l'auteur, mais cela ne détruit pas que le magistrature est complètement indépendante.

M. Ferrette

M. Ferrette, député de la Meuse, soutient que la magistrature n'est pas indépendante si juste mais soumise à l'influence des chefs de partis politiques.

M. Sembat

M. Sembat se plaint de ce que M. Bulot, procureur général près la cour d'appel de Paris, aille prendre le mot d'ordre chez le ministre quand certaines affaires prennent une tournure politique.

M. Vallé répond qu'en agissant ainsi M. Bulot exerce son droit qui, est de s'adresser à son chef direct.

La discussion générale sur le budget de la justice est close.

Séance demain.

LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Le journal la *Roure* publie les déclarations suivantes de l'ingénieur Ravoir, expert automobiliste qui revient de Moukden où il passé trois semaines auprès du général Kouropatkine :

Les deux armées sont en face l'une de l'autre. Elles occupent chacune trois lignes fortifiées. Les soldats, des deux côtés, vivent la plupart du temps dans des réduits souterrains, en arrière des tranchées. Ces réduits sont chauds, même quand il n'y a pas de feu. Quand la neige recouvre les terres projetées en avant des tranchées, tous ces monticules blancs donnent l'illusion de bandes d'ours prêtes à s'attaquer.

Le moral des troupes russes est excellent. Les soldats ont une confiance sans bornes dans leurs chefs. Ils comptent que le général Kouropatkine les conduira à l'attaque pendant l'hiver.

Les Russes disposent maintenant de 300.000 hommes. Les cavaliers du Don sont supérieurs à ceux de Sibérie. Intelligents, braves et dégourdis, ils sont montés sur des chevaux à la fois bons et forts.

Il n'y a à Moukden que quelques centaines de blessés, mais il y en a 30.000 à Kharbine.

Je suis venu, dit M. Ravoir, par le chemin de fer de Sibérie. La circulation y est énorme. Elle s'effectue cependant sans encombre. La ligne de Moukden à Kharbine est semée de dépôts remplis d'approvisionnements auxquels on a à peine touché. Jusqu'à présent, l'armée lire du pays la plupart de ses subsistances.

Les artilleurs russes deviennent plus habiles dans la manœuvre. Au début, ils ne masquaient pas leurs pièces et l'ennemi avait bientôt fait de les mettre hors d'usage. Aujourd'hui, ils savent les manœuvrer et les cacher avec une habileté parfaite. Pendant ce temps, la valeur de l'artillerie japonaise semble diminuer.

On croit généralement que Port-Arthur tiendra jusqu'à l'arrivée des secours, quelque temps qu'ils mettent à venir. On compte beaucoup sur la flotte de la Baltique.

Le général Kouropatkine parle peu. La seule fois que je l'ai entendu dire quelque chose de la guerre, il a déclaré que tout marchait comme il le désirait. Il continue à demeurer dans un wagon de chemin de fer,

Il y a jour et nuit de la lumière dans son bureau. La légende qui court, c'est que le général ne dort jamais. Les officiers ne sont nullement surpris de se voir mandés auprès de lui à n'importe quelle heure de la nuit. Son seul moment de repos est celui du dîner. Il invite à sa table quantité d'officiers.

Le vin y abonde, mais le général Kouropatkine ne boit que des eaux gazeuses.

Tous les officiers semblent posséder de l'argent en quantité inépuisable.

Le gouvernement en est prodigue. Mon opinion c'est que le général Kouropatkine ne quittera jamais Moukden, à moins de subir une défaite décisive. Je crois, pour ma part, que les Russes seront victorieux dans la prochaine bataille.

PORT ARTHUR

BOMBARDEMENT DU PORT

Les Japonais tirent sur les cuirassés russes. Le « Poltava » coulé. — Le « Retvitsan » endommagé.

Paris, 6 h. s.

La Légation du Japon communique la dépêche officielle suivante, adressée de Tokio le 7 décembre 8, h. matin.

« Depuis quelques jours le bombardement du port est devenu très effectif.

» Les navires russes qui y sont ancrés ont eu beaucoup à souffrir du tir de nos batteries nouvellement installées.

» Le cuirassé « Poltava » atteint par plusieurs projectiles a coulé.

« Un autre cuirassé d'escadre, le « Retvitsan, » a été sérieusement endommagé. »

TERRIBLE CANONNADE
près de San-Hi-Chan

Les Russes abandonnent la colline Akasku. — Positions importantes occupées par les Japonais.

Londres, 6 h. 30 s.

Le correspondant du Times à Tokio télégraphie le 7 décembre, 9 h. matin.

« Une terrible canonnade a lieu depuis deux jours près de Suerkhere et de San-Hi-Chan.

» Les positions russes établies sur la colline Akasku ont été à peu près détruites. Les Russes ont dû, sous le feu violent des ennemis, abandonner cette colline.

» Les Japonais ont occupé une hauteur située au nord de Suerkhere et une position importante située au nord de San-Hi-Chan. »

Le gouvernement japonais confirme la perte de trois navires russes.

Londres, 7 h. s.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Tokio, télégraphie le 7 décembre, 10 h 30 matin :

« Une note officielle publiée par le gouvernement annonce que dans un dernier bombardement du port et de la rade de Port-Arthur, le cuirassé russe « Poltava » a été coulé, le « Retvitsan, » mis hors de service, et le croiseur cuirassé « Bayan » atteint sérieusement, s'est échoué. »

MANDCHOURIE

L'offensive japonaise est imminente. — Violente canonnade au centre des positions russes.

Saint-Pétersbourg, 8 h. soir.

Le *Novoie Vremia* publie le télégramme suivant de son correspondant à Moukden, de té du 7 décembre, 11 h. matin :

« Dans la journée d'hier les Japonais ont montré une grande activité.

» Sur leur centre, ils ont engagé une violente canonnade contre les positions russes. Le feu était très intense autour de la colline Poutiloff et près de la ligne du chemin de fer.

» Des déplacements de troupes importants nous ont que les japonais ont l'intention de prendre prochainement l'offensive. »

Etat Civil

MARIAGES

Marinelli Paul-Jean, journalier, de Belgodere, et Biriadelli Marie-Louise-Thérèse, ménagère, de Pino (Italie).

NAISSANCES

Furnelli Jacques-Ambroise-Marie. — Altieri Louis Marie-Benoît. — Girolami François-Antoine Noël.

DÉCÈS

Molinari Marc Jean-Baptiste, marin, 63 ans, de Bastia.

CABINET
de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia.

PIANOS
ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

60 ANS DE SUCCÈS
THÉ BLAIZE PÈRE
Le meilleur Fortifiant et Dépuratif

Grand Entrepôt de Vins
Garantis naturels à l'analyse
ORESTE BIAGINI
Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
Maison de confiance

Par suite des importants achats de récoltes pris chez les meilleurs propriétaires de Vescovato, Aleria, Talasani, Aregno et Ghisonaccia, qu'Elle vient de faire, et désirant de favoriser le plus possible la classe ouvrière, la maison Oreste Biagini livrera, à partir de ce jour, aux vins aux conditions suivantes :

VINS VIEUX
Rouge de table, bonne qualité, 0,30 le litre
Blanc et Rouge, première choix, 0,35 et 0,40 le litre.
Blanc et Rouge, en bouteilles cachetées, 0,60 verre à rendre.
Rouge d'Italie, en flacon de 2 litres 1/2, 1 f., 25, verre à rendre.

VINS NOUVEAUX
Rouge, absolument pur et clair, 0,35 et 0,35 le litre.
PETIT VIN à 3 sous le litre.
VINAIGRE, fin et clair, 0,30 le litre.
HUILE D'OLIVE garantie pure, 1 fr. le litre.
Livraison à domicile.
D'importantes réductions seront faites aux acheteurs en gros et demi-gros.
Facilités pour le solement.





Etude de Me FLACH, avoué à Calvi

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé le vingt-quatre janvier mil neuf cent cinq, à une heure de l'après-midi, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice, à Calvi, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Sant'Antonino, arrondissement de Calvi, département de la Corse, en six lots et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Premier lot.

Maison d'habitation située dans la commune de Sant'Antonino, au quartier dit Pietrone, composée de deux étages dont le premier forme trois pièces consistant en une salle, deux chambres et un salon; et le second forme une chambre, une cuisine et deux salles avec grenier au-dessus; elle tient d'un côté à maison du sieur Antonini, médecin, et d'un autre côté à maison du sieur Silvestri Vincent; elle figure à la matrice cadastrale comme sol de maison des propriétés bâties sous le numéros 547, 549, 560 et 621 Section A.

Mise à prix, trois cents francs, ci . . . . 300 fr.

Deuxième Lot.

Trois magasins isolés sis dans la commune de Sant'Antonino dont le premier tient à la maison de la dame Bécile Antonini, le second à la maison de la dame Rose Antonini, et le troisième à la maison d'Etienne Agostini.

Mise à prix, deux cents francs, ci . . . . 200 fr.

Troisième lot.

Une propriété dénommée Vilijola, située sur le territoire de la commune de Sant'Antonino, en nature de vigne détruite, close de murs en pierres sèches; elle tient d'un côté à propriété du sieur Auguste Nobili-Savelli, d'un autre côté à propriété du sieur Savelli Jacques; elle figure à la matrice cadastrale sous le numéro 162, Section A, et sa contenance est de cinquante-sept ares environ.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . . . 20 fr.

Quatrième Lot.

Une propriété connue sous la dénomination de Capo d'Oliva et Calcinajo, située sur le territoire de la commune de Sant'Antonino, close de murs en pierres sèches, complantée à oliviers et cactiers, tenant d'un côté à propriété du sieur Savelli, conseiller à la Cour d'Appel de Bastia, et d'un autre côté à la propriété du sieur Antonini Joseph; elle figure sur le plan de la matrice cadastrale sous les numéros 87, 88 et 92, Section B, et sa contenance est de quarante-cinq ares et vingt-huit centiares, environ.

Mise à prix, cinquante francs, ci . . . . 50 fr.

Cinquième Lot.

Une propriété dénommée Aje Vecchie, située sur le territoire de la commune de Sant'Antonino, close de murs en pierres sèches et complantée à oliviers; elle tient d'un côté à propriété du sieur Antonini, médecin, et d'un autre côté à propriété du sieur Antonini Joseph-Antoine; elle figure à la matrice cadastrale sous le numéro 33 Section B, et sa contenance est de quarante-six ares, soixante-treize centiares, environ.

Mise à prix, cinquante francs, ci . . . . 50 fr.

Sixième lot.

Une propriété dénommée Orto alla-Fontana, située sur le territoire de la commune de Sant'Antonino, en nature de jardin potager; elle tient d'un côté à propriété du sieur Acquaviva Jean-Baptiste, et d'un autre côté à propriété du sieur Antonini Jean-Thomas; elle figure à la matrice cadastrale sous le numéro 163, Section A, et sa contenance est d'un are trente-trois centiares environ.

Mise à prix, cinquante francs, ci . . . . 50 fr.

Total des mises à prix, six cent soixante francs, ci. . . 670 fr.

Les dits maison, magasins, propriétés et sites y attenant sont imposés au rôle des contributions foncières de la commune de Sant'Antonino, pour un revenu annuel de cinquante-huit francs, quatre-vingt-treize centimes, ainsi que le constate l'extrait de la matrice cadastrale de ladite commune, délivré par Monsieur le Maire le vingt-cinq avril mil neuf cent quatre.

Les mêmes immeubles ont été saisis à la requête du sieur Simbaldi Jérôme, laboureur, demeurant à Moncale, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par délibération du bureau de Calvi, en date du vingt-neuf mai mil neuf cent trois, ayant pour avoué Me Flach, demeurant à Calvi, sur le sieur Antonini Jacob, propriétaire, demeurant à Sant'Antonino, pris en sa qualité de seul et unique héritier de feu Antonini Roland, de son vivant boucher à Sant'Antonino, par procès-verbal de Zigliara Joseph, huissier demeurant à l'Ile-Rousse, et exerçant près le tribunal civil de première instance de Calvi, en date des vingt-neuf et trente septembre mil neuf cent quatre, visé le trente septembre de la même année et enregistré le premier octobre suivant et transcrit au bureau des hypothèques de Calvi, le douze octobre mil neuf cent quatre, volume soixante-dix-neuf numéro six.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef lesquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, à Calvi, le 1er décembre 1904.

FLACH,
avoué.

Dûment enregistré.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions,
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix à Bastia, 7, Bd Paoli

CADEAU
Maison du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25f
Boîte Acier ou Métal garantie argentée, mouvement ancre, échappement, levées en Rubis, balancier compensateur, spiral trempé, marche régulière, livrée avec Boîte et Mouvement garantis 5 ans.
ENVOI FRANCO contre MANDAT-POSTE de 25 francs
GRAND CHOIX de MONTRES et JOAILLERIE

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

DEMANDEZ ET OFFRE
dans tous les Etablissements
L'Amaro Mattei
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer le cigare ou ne pas fumer.

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde contre certains charlatans ambulants — au dessus chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent, en opérant autrefois à la hâte pour la réduction de toute satisfaction.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
« GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE »
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin
Anis (132), bouteille de 1/2, 4 degrés, 1,10
— (132), — — 3 — 2,10
— (130), — — 2 — 1,10
— (132), — — 1 — 1,10

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. . . . 0,60
Eau-de-Vie pour conservation de fruits

Un des rédacteurs gérant.
MATHIEU OLLAGNIER.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy
EXIGEZ LA MARQUE DE FABRIQUE CHRISTOFLE
Réargenture de tous objets
CATALOGUE Fco
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, Bd Paoli

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux — Voyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

Un très grand nombre de personnes ont réclamé ainsi et la connaissance par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Eréthisme, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
Il se trouve dans toutes les villes de la France. Se méfier des contrefaçons et exiger le nom de la Famille.
M. Pierre-Napoléon, Pharmacien, 7, rue Cadet, PARIS

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
154, Rue St-Denis
7, rue Cadet
PARIS

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 9 DÉCEMBRE 1904 — No 288

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays 30 fr. | 15 fr. | 8 fr. | le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00594

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Valérie.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 52 m. — Culmin., 11 h. 56 m.
Coucher, 5 h. 56 m.
Lever Sour. le 6 — Premier quar., le 14.
Fête de demain : N.-D. de Lorette.

8 DECEMBRE

GRANDES AMES

Pensionnaires

PAULINE, 14 ans.
ZOÉ, 13 ans.

Un pensionnat de jeunes filles dans les environs de Vizzavona ; matin frais et ensoleillé de printemps ; midi, coin de parc avec, sous un arbre, un large banc vert où sont assises Pauline et Zoé.

Pauline, un livre ouvert à la main, fait réciter à Zoé, « pour voir si elle sait, » la vie de Bossuet.

ZOÉ, (distraitement et très vite). — En 1661, il prêcha pour la première fois dans la chapelle du Louvre,... dans la chapelle du Louvre...

PAULINE, (dressant les yeux). — Louis...

ZOÉ, (vivement). — Ah... ! Louis XIV qui l'avait entendu... Heu ! Heu !... Et écrire au père de Bossuet pour le féliciter d'avoir un tel fils... (Elle s'arrête).

PAULINE. — La renommée...

ZOÉ. — La renommée... heu !... la renommée... (soudain) Ah ! et puis je m'en moque de la renommée ! Si la supérieure croit que pour la baliverne d'avoir parlé à mâtines, je vais étudier cinquante lignes de la vie de Bossuet, eh bien, elle se met le doigt dans l'œil... et profondément encore... (se calmant) : d'ailleurs, je vais partir...

PAULINE, (étonnée). — Tu vas partir ?

ZOÉ. — Oui .. être toujours enfermée, me crispe, j'aime à être libre, ici on ne l'est pas, et lorsqu'on sort une fois par hasard, moi, je trouve çà bête, d'aller se promener deux par deux, par rang de taille, avec une faveur rouge au cou — comme les orphelines ! quoi — et avec çà, pas broncher, pas retourner la tête; de suite c'est le signal de sœur Sainte-Omélie — en voilà une à qui je garde un chat de ma chatte — qui chante, accompagné de (nasillant) Mademoiselle Zoé. — Eh bien ! quoi ! Mamzell' Zoé — Mamzell' Zoé, elle s'embête ici ; et puis tu sais, Pauline, j'en ai assez, j'en ai trop ; aussi, ce soir, pendant le dîner, je vais m'empresser d'écrire à maman, je lui dirai simplement : « Viens me chercher au plus tôt, sinon je pars ; » elle mettra le cheval et elle viendra.

PAULINE. — Tu ne feras pas çà.

ZOÉ. — Si je ne le ferai pas ? mais je te crois bien ; aussi, veux-tu que je te dise, c'est depuis longtemps que cette idée me trottine par la cervelle ; tiens, depuis ma dernière sortie, pour la Noël, oui, depuis cette époque... Je t'avais bien raconté à toi...

PAULINE. — Oh ! à moi... à tout monde.

ZOÉ. — ... mes occupations, toutes mes occupations, et Dieu sait si elles s'écartaient de celles du couvent ; d'abord ni mâtines, ni messes, ni vêpres, c'était comme dans un rêve, la succession de fêtes : le Bois, l'Opéra, le Bal, les Représentations ! Paris, quoi ! (Joignant les mains). Ah ! quelle vie ! quelle vie je menais : cochers par ci, camérières par là, quinze domestiques, ma chère, pour moi seule...

PAULINE. — Il est donc bien riche ton père !

ZOÉ. — Mon père, mais je ne sais seulement pas qui c'est ; d'abord, il faut te dire que chaque fois que j'arrive chez maman, j'y vois quelqu'un de nouveau ; et lorsqu'elle me le présente, maman ajoute toujours : « Ce monsieur pourrait être ton père. » (Elle rit).

PAULINE (avec un geste évasif). — Alors !...

ZOÉ. — Ce que je sais, c'est que maman n'a pas toujours été ainsi, oui, et il paraît que c'est le propriétaire de l'appartement qu'elle habitait rue de la Paix, un birbe, qui l'a faite comme elle est ; maman à cette époque travaillait pour Dufayel.

PAULINE. («ondain rêveuse). — Et... a eu de la chance, ta mère.

ZOÉ. — Parbleu !

PAULINE. — Beaucoup de chance. (Sans voix, la tête basse jouant avec ses doigts). La misère, au contraire, et... c'est même pour ça que je ne l'ai plus.

ZOÉ. — Tiens ! Tiens !

PAULINE. (doucement). — Oui, cette fois là, — papa était alors un garçon à Toere, — le tendemain du terme, le propriétaire vint ; contrairement à l'habitude qu'elle avait de me garder près d'elle lorsqu'il venait, maman prétexta quelque chose et je sortis.

En revenant je le rencontrai dans l'escalier il souriait, et même on me reconnaissant il me caressa le menton de la main, me disant un gentil : « Bonjour, mademoiselle Pauline » ; je savais maman sans argent et le propriétaire inébranlable.

Aussi, vite, je remontai : dans sa chambre, je trouvai maman, les cheveux défaits, elle avait des yeux brillants avec une large barre de bistre sous les paupières ; sur la table je remarquai le reçu du terme, mais je ne dis rien ; elle me parla à peine, m'embrassa longuement, puis sortit. (Depuis un moment la cloche du couvent sonne pour le déjeuner)...

Le lendemain seulement je la revis, on ramena à la maison son corps qu'on avait trouvé près du pont de Grenelle (fermant les yeux) : elle s'était noyée.

ZOÉ, (se levant). — Allons !... Le déjeuner qui sonne... fut-elle bête, ta mère !

PAULINE, (se levant à son tour, dans un soupir). — Tu crois ?

(Midi bourdonne au loin ; elles s'éloignent).

CHIRRA DE BALAGNE.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Andreani Michel, ex adjudant au 125e d'infanterie, est nommé commis des douanes de 2e classe, à Palmpol.

— M. Antonini Philippe-Marie, sous-officier rengagé, est nommé porteur de contraintes des contributions diverses dans le département de Constantine.

— Le gendarme Alliotti, de la 15e légion, a été nommé sergent surveillant à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

— Le brigadier de gendarmerie Raffaelli, de la 15e légion, est classé pour le grade de maréchal des logis.

« Avant-dire » de *Missel passionné* (1)

I.

Ainsi que les martyrs et les vierges chrétiennes
Calmes et souriants, le crucifix en mains,
Descendaient dans le cirque aux époques romaines,
Pour les jeux de Néron et les sanglants festins

Des fauves énervés qui hurlaient dans l'arène;
Qu'ils se donnaient en proie aux deux ignobles faims
Du peuple et des lions, sans un rictus de haine
Vers le Cœur ivré du sacrifice humain,

Ainsi, partez, mes vers, mes secrètes pensées !
Vous, fleurs que j'aimais et que j'ai cadencées
Dans l'orgueil de créer, de voir, et de sentir !

Affrontez, dans la foule, et l'envie et le blâme...
Mais gardez la douceur et le rêve à mon âme:
Sachez rester sans haine, ainsi que les martyrs.

II.

Puis, lorsque, fatiguées de l'essor de vos ailes,
Fatiguées d'éviter les lacs de l'oiseleur,
Et d'entendre crier les profanes rebelles
Aux beautés de la rime et du rythme chanteur,

Vous voudrez le repos, mes blanches tourterelles,
Alors, songez qu'il est loin du monde frondeur,
Loin de tout et de tous, d'orgueilleuses tourelles,
Et de frais colombiers aux manoirs enchanteurs

Où veille l'amitié près des portes ouvertes;
Où l'on vous donnera le grain, les branches vertes
Qu'il vous faut pour créer de nouvelles chansons !

Ah ! partez donc sans crainte, et revenez plus fortes !
Et sachez que le vent ne prend que la fleur morte
Et la feuille qui nuit aux belles frondaisons !

EMMA DI RIENZI.

(1) En préparation.

M. Renucoli

Nous sommes heureux de reproduire l'article suivant, publié par le *Courrier d'Auvergne*, le plus important journal du Cantal, à l'occasion de la dernière session des assises.

IMPRESSIONS D'AUDIENCE

Grand et de prestance, le regard parçant et vif, où brille sans cesse la flamme de la conviction, la voix métallique mais sympathique et admirablement nuancée, le geste large et mesuré à la fois, M. Renucoli, notre nouveau substitut, s'est révélé dans les deux plaidoyers qu'il nous a donnés, causeur agréable et harmonieux, orateur consommé.

Et certes, cela vaut bien qu'on s'y arrête.

Douce d'abord, sans éclat, quand elle raconte, sa parole devient, avec parfois quelque chose de la saine apreté corse, ardente, incisive, puissamment martelée, vivante en un mot, quand l'argumentation se resserre, quand les preuves s'accumulent.

Ce n'est pas de l'embellement, du vulgaire et comme « pathos » ; c'est de la bonne et agréable éloquence, de celle dont Marmontel disait qu'elle « était un don avant d'être un art ».

M. Renucoli connaît tous les secrets de cet art, et je me plais à constater que la fée qui assista à sa naissance fut particulièrement généreuse.

M. Renucoli ne borne pas sa plaidoirie à la discussion des faits, discussion souvent sèche et aride, quand l'orateur ne la relève pas, ne la rend pas intéressante par le « feu sacré ». Derrière le voleur, derrière le faussaire, derrière le meurtrier qu'il accable il voit le perturbateur de cette société dont il se trouve être, de par sa toge, le défenseur ardemment convaincu. Et son verbe touche au sommet de la puissance, lorsque chevalier ligé de cette société, il parle au nom de ses Droits imprescriptibles.

M. Renucoli n'en est pourtant pas moins homme, et c'est lui-même qui nous rappelé l'admirable vers du poète latin :

Homo sum, et nihil humani a me alienum puto.

A la rigueur et à l'inflexibilité de la justice, M. Renucoli sait joindre la grandeur de la miséricorde et de la pitié. Et il descend avec d'autant plus d'aisance de son siège d'accusateur public que chez lui, le magistrat aime, dit-on, à s'effacer devant l'homme.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, accepté par le ministre de l'instruction publique, dans l'interpellation de M. Sembat sur les mesures prises contre M. Thalamas.

Nombre de votants . . .	552
Majorité absolue. . . .	277
Pour l'adoption . .	268
Contre	284

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Leroy, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le ministre de l'instruction publique pour concilier la liberté du professeur avec la neutralité de l'école, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . .	393
Majorité absolue. . . .	197
Pour l'adoption. . .	364
Contre	29

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Liquidation du Canal de Panama

En raison de la proximité du terme fixé et pour répondre au désir qui nous est exprimé par un grand nombre de nos lecteurs, nous rappelons que c'est le 14 décembre courant, qui prendra fin le délai de six mois imparti aux intéressés par le liquidateur de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, pour la production obligatoire de leurs titres de créance.

Cette production doit être faite individuellement, c'est-à-dire aux noms des véritables propriétaires des titres produits ; ceux-ci pourront se faire représenter par des mandataires dûment accrédités pour déposer les titres et, ultérieurement, encaisser les dividendes.

La loi du 1er juillet 1893 dénie que la production et l'envoi des titres pourront se faire par simple lettre recommandée.

Dans ce cas, les créanciers devront, en même temps, transmettre les frais de réexpédition par pli recommandé pour les valeurs à lots.

Les titres à produire sont les suivants :
Obligations 5 0/0 de 500 francs ;
Obligations 3 0/0 de 500 francs ;
Obligations 4 0/0 de 500 francs ;
Obligations nouvelles de 1.000 francs, 1re série ;
Obligations nouvelles de 1.000 fr., 2e série ;
Obligations nouvelles de 1.000 fr., 3e série ;
Obligations à lots 1888 (certificats provisoires).

Toutes ces obligations doivent être converties au porteur et entièrement libérées, sauf les obligations 3e série et les obligations à lots 1888 qui peuvent n'être que partiellement libérées.

Il y a lieu de spécifier que, parmi ces dernières, un certain nombre portent l'estampille : « Titre placé en vertu de la loi du 15 juillet 1889, non productif d'intérêts. » Ces dernières sont, en conséquence, de simples bons à lots qui n'ont droit à aucune répartition, de même que les actions de la Compagnie universelle et n'ont pas à être produites.

Sont, au contre, admissibles au passif de la liquidation et doivent être présentés à part :

Le coupon n° 12 de l'emprunt 5 0/0 ;
Le coupon n° 8 de l'emprunt 3 0/0 ;
Le coupon n° 8 de l'emprunt 4 0/0 ;
Les coupons nos 8 et 9 de l'emprunt 6 0/0, 1re série ;
Le coupon n° 4 de l'emprunt 5 0/0, 2e série ;
Les coupons nos 8 et 9 de l'emprunt 6 0/0, 1re série ;
Le coupon n° 1 des obligations à lots libérées.

Les retardataires doivent donc se hâter de faire la nécessaire pour éviter d'être déchus de leurs droits. — S.

Bulletin Financier.

Paris, le 8 Décembre 1904.

Après un début très ferme, le marché s'alourdit sur des réalisations et la séance s'effrite un peu au-dessous du niveau de samedi. Les Fonds d'Etats se maintiennent. Notre 3 0/0 perd cinq centimes à 98.75. L'Extérieure revient à 90.80. Le Turc à 88.40. L'Italien à 103 90. Pour le russe estimé. Le nouvel emprunt Hongrois fait 4 fr. 80 de plus. Comme nous l'avons dit, c'est le 15 courant qu'a lieu l'émission des 188.000 obligations 5 0/0 de 500 francs, à 467.50. Cet emprunt qui constitue un engagement direct de l'Etat, est garanti par les droits de Timbre, des Tabacs et du Kouroutz.

Les Etablissements de Crédit sont calmes et fermes dans leur cours précédent.

Valeurs industrielles et de traction un peu moins disposées. Toutefois le Rio monte à 490. Valeurs russes diverses. Les mines sont plus faibles en clôture.

Les obligations Morels-Grenade 4 0/0 rapportent 10 pièces par an, en quatre coupons trimestriels de 7 50, s'avancent à 347.

La Cagliffina Copper se tient à 46 francs.

Chemins Français mous.

Réunion générale des Cordonniers de Bastia

Les cordonniers syndiqués réunis le 4 décembre 1904, dans la salle des dockers, route du Cap, 8, en assemblée générale, votent l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Considérant que la loi de 1884 sur les syndicats professionnels laisse la liberté aux corporations de se constituer en syndicat ;

Considérant qu'il est de tout intérêt à ce que la corporation, qui, jusqu'ici, a été étroitement unie, conserve cette cohésion, qui fait sa force et sa puissance dans le prolétariat ; qu'il est de toute utilité de réveiller les énergies endormies, et cela dans l'intérêt corporatif ;

Considérant que les ouvriers cordonniers, pour obtenir l'augmentation de salaire qu'ils ont obtenue, ont été dans la nécessité de se mettre en grève contre leurs patrons respectifs ;

Par ces motifs, les ouvriers cordonniers décident de prononcer la dissolution du syndicat mixte, et constituent un syndicat international, exclusivement composé d'ouvriers.

L'assemblée après avoir pris connaissance de l'ordre du jour ne retire aux cris de : Vive l'union syndicale et vive l'Internationale.

Le bureau est composé ainsi qui suit :

Mallard Pierre-François, président.
Veschi Antoine, vice-président.
Morollini Jean-François, trésorier.
Poli Antoine, secrétaire.
Administrateurs : Bonavita Auguste, Allegrini César, Giusti Barthélemy, Buzzoli Noël, Vadella Antoine, Gilormini Ange-Marie, Casinelli Augustin, Boracchini Ange.

Bastia, le 5 décembre 1904.

Pour le Syndicat,
Le Président, MALLARD.
Le Secrétaire, A. POLI.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 8 décembre 1904.
(*De notre correspondant particulier*)

Ponts et Chaussées

M. Lovichi Jean-Pierre, candidat déclaré admissible à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées à la suite du concours de 1905, actuellement commis de 3e classe, attaché au service ordinaire du département de la Corse, a été nommé conducteur de 4e classe et maintenu au même service.

De passage

M. Laurent Colombani, sous-préfet de Corte, était, mercredi, de passage dans notre ville.

Chute mortelle

Le nommé Piovanacci Dominique, âgé de 70 ans, a été trouvé mort dans l'écurie de M. Maisani, située sur le cours Grandval.

Piovanacci est tombé du magasin à fourrage de cette écurie d'une hauteur de 3 mètres, et s'est fracturé la tête.

Des vespasiennes s. v. p.

On ne peut décidément tolérer la négligence apportée par notre municipalité dans cette question qui intéresse l'hygiène de toute une ville et qui aurait dû depuis longtemps déjà recevoir une solution. Nos édiles sont pour la suppression. C'est ainsi que les vespasiennes qui étaient placées à l'entrée de la rue de la Préfecture et sur les côtés du théâtre ont été démolies et l'on n'a jamais songé à les remplacer. Une seule vespasienne est restée sur le Cours, à l'angle de la caserne Abbatucci. Qu'attend-on pour remédier à cette situation, que la ville devienne un véritable cloaque ? Nous soumettons la question à la Commission d'hygiène qui devrait prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à l'incurie municipale. On ne peut passer en certains endroits du Cours Napoléon qu'en se bouchant le nez.

Au Café Napoléon

On annonce pour le 15 décembre prochain l'inauguration de la grande salle du Café Napoléon. Nous avons pu visiter les travaux entrepris par le sympathique propriétaire, M. Lambroschini, qui n'a rien négligé pour satisfaire ses nombreux clients. Cette salle est aménagée avec goût et luxueusement. Un concert, dit on, même une troupe d'opérette sera attaché à l'établissement. Tant mieux, on passera au moins agréablement les tristes et monotones soirées d'hiver.

Notre police

Nous avons appris avec plaisir que la municipalité ajaccienne, pour assurer le service d'ordre de la ville, vient d'augmenter de trois agents le corps de la police.

Espérons que les nouveaux agents feront leur devoir à la satisfaction de la population et de leurs chefs.

Chronique Corse

8 décembre 1789. — Paoli prie Gentile, député extraordinaire de la Corse, de remercier en son nom tous les membres de l'Assemblée nationale qui avaient voté pour que la Corse fît partie intégrante de la France.

9 décembre 1143. — Innocent II érige en archi-épiscopat l'évêché de Gênes et lui donne pour suffragants, moyennant un tribut annuel d'une livre d'or, trois évêchés corses, Mariana, Accia et Nebbio.

« A partir de cette époque, dit Galletti, Gênes commença sa conquête sur la Corse. »

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la lourdeur des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du chaque flacon la signature de garantie Syrdahl.

FÊTE DE L'IMMACULEE CONCEPTION de la T.-S. Vierge

Le temps a bien contrarié la célébration de la fête de l'Immaculée Conception. La décoration des abords de l'Oratoire et l'arc de triomphe ont été fortement secoués pendant la nuit, par le vent et la pluie. On s'est empressé de tout réparer à l'aube.

Les cérémonies du culte ont revêtu la plus grande pompe. Les fidèles ne sont portés en foule vers cet oratoire si vénéré. Les chants ont été exécutés par la maîtrise de Saint-Jean, avec le concours de M. le professeur Giannarelli et de ses élèves et sous l'habile direction de M. Regimenti. Nous n'avons que des éloges à adresser à tous.

Mgr Viale, prélat de Sa Sainteté, a officié à la grand'messe, entouré d'un grand nombre de confrères revêtus de leur costume et de leurs insignes. M. Toussaint Bourgeois, *capo di compagnia*, avait à son côté M. le prieur Antoine-François Valzi. M. le sous-prieur Vincent Orsoni, MM. les assistants Jean Domenichini et Dominique Agostini.

La procession est sortie à 2 heures ; malgré le temps menaçant, elle a été des plus imposantes. Elle comprenait plusieurs confréries des deux paroisses et toutes les congrégations religieuses.

A la rentrée, on a donné solennellement la bénédiction du T.-S. Sacrement ; le soir à 7 heures et demie l'oratoire s'est de nouveau rempli pour le baiser de la Sainte-Relique.

L'illumination était vraiment féerique et disposée avec art. Au dehors tout le quartier était éclairé à giorno.

L'honneur de cette belle fête revient à M. le prieur Valzi et aux autres membres de l'officialité.

Chambre Musicale

Séance du vendredi 9 décembre 1904

PROGRAMME

Haydn. — Trio : piano, violon, violoncelle, MM. G., G., L.

Franci. — Rêverie pour vion, M. G.

L. Denza. — Aux étoiles, mélodie, chanté par M. A.

Godard. — Sérénade pour 2 violons, Mlles D., D, M. G.

Lacome. — Sérénade à Ninon, chantée par Mlle C.

Wieniawski. — Romance et Rondo, piano et violon, M. et Mme G.

Gounod. — Le Tribut de Zamor, chanté par M. A.

Gade. — 1er trio, piano, violon, violoncelle, MM. L., G., L.

G. Lemaire. — Le sentier des Roses, chanté par Mlle C.

Vieuxtemps. — Fantaisie appassionata, piano et violon, M. et Mme G.

Bourse de Paris

	7 déc.	8 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98.75	98 70
3 » 0/0 amortis	98.35	98.40

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 7 décembre

Tentative de meurtre

La commune de Perelli a été depuis longtemps troublée par les divisions politiques. Cette année, à l'occasion du renouvellement du conseil municipal, les difficultés survenues pour la formation de la liste électorale laissaient prévoir que la lutte serait plus vive que jamais.

C'est dans ces conditions que le 24 avril 1904, se sont produits les faits criminels, qui ont failli coûter la vie à Nicolai André, cultivateur à Perelli. Ce jour-là, vers 7 heures du soir, Nicolai, qui se rendait à Perelli au hameau de Casella, où il habite en compagnie de Vinciguerra Antoine-François, fit la rencontre, au lieu dit Ciutrone, des nommés Cardosi Joseph, Baldassari Pierre et Casanova Joseph-Louis, ses adversaires politiques, armés chacun d'un fusil. Lorsqu'il arriva près d'eux il cria : « Vive Rocchi ! » les autres répondirent : « Vive le Maire ». Comme ils étaient tous plus ou moins ivres, les vivats dégénérèrent en cris injurieux.

Vinciguerra intervint, avec Riolacci Jean Baptiste et Musesani Jean Quilicus, pour les calmer ; mais pendant qu'ils retenaient Cardosi, les deux autres, Baldassari et Casanova, sautaient dans un champ voisin où ils prenaient position pour faire feu.

Presque au même instant trois détonations retentirent et Nicolai tomba près d'un châtaignier. Il avait le fémur de la jambe droite fracturé.

Baldassari reconnaît qu'il est l'auteur de cette tentative de meurtre.

Interrogatoire

Baldassari reconnaît avoir fait feu sur Nicolai mais après avoir essuyé deux coups de pistolet de celui-ci.

Audition des témoins

Huit témoins sont assignés à la requête du ministère public. Deux d'entre eux déclarent qu'en transportant le blessé chez lui, ils ont pu constater qu'il n'avait aucune arme.

Deux autres témoins font connaître que la victime a à deux reprises différents déchargé son pistolet sur l'accusé.

Le blessé fait une déclaration absolument conforme à l'acte d'accusation. Après quoi Me de Caroffa déclare se constituer partie civil au procès.

Plaidoirie de Me de Caroffa

Me de Caroffa dans une très habile plaidoirie soutient les intérêts de la victime.

Nicolai a été très grièvement blessé, pendant longtemps ses jours ont été en danger, et s'il est vrai désormais qu'il échappe à la mort, il n'en restera pas moins infirme pour le restant de ses jours.

Messieurs les jurés frapperont sévèrement cet homme qui a fait feu, sans provocation aucune, sur le malheureux Nicolai.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli soutient l'accusation. En vain, les honorables défenseurs soutiendront que Baldassari a agi pour défendre ses jours menacés ou qu'il a été provoqué. Tout démontre à la procédure que la victime n'avait pas d'armes. Une répression sévère s'impose.

Plaidoirie de Me Musso

Me Musso prenait hier, pour la première fois, la parole dans l'enceinte de la Cour d'assises. Dans une admirable plaidoirie où se révèle un véritable talent oratoire, le jeune et élégant défenseur soutient que Baldassari a agi uniquement pour défendre ses jours menacés. Les conditions exigées par la loi pour constituer la légitime défense se trouvent ici parfaitement réalisées. La victime a fait feu de son pistolet sur le malheureux accusé qui, affolé a repoussé par un coup de fusil l'agression dont il était l'objet.

Dans une émouvante péroraison, Me Musso adjure le jury de rendre l'accusé à sa vieille mère.

Langage choisi, discussion serrée, Me Musso possède toutes les qualités nécessaires pour faire un brillant avocat. Son merveilleux début n'ont incontestablement étonné personne. Ils devaient être la conséquence sûre des belles études de faculté du jeune défenseur. Néanmoins, on peut dire qu'il a surpassé hier toutes les espérances. Son coup d'essai a été un véritable coup de maître, et M. le Président a été certainement l'interprète de tout l'auditoire, en lui adressant, dans une charmante improvisation, les félicitations de la Cour.

Plaidoirie de Me Decori

Avec son habileté ordinaire, Me Decori présente la défense de l'accusé. Il félicite d'abord son jeune confrère de ses brillants débuts, puis montre à son tour que Baldassari n'a tiré sur Nicolai qu'après avoir par deux fois essuyé le feu de ce dernier.

L'éminent défenseur demande l'acquittement de son client. Il prie M. le Président de vouloir bien poser la question de provocation.

Le Verdict

Le verdict du jury étant négatif, Baldassari est mis immédiatement en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Ferrali Pierre-Joseph, cultivateur, demeurant à San-Giuliano.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Nivaggioli.

La Nutrition

Si l'estomac est débilité, le corps affaibli par la vieillesse, l'anémie, l'excès de travail ou les suites d'une maladie ; la réparation fournie par les aliments ordinaires devient alors insuffisante. Il faut donc recourir à un supplément d'alimentation. Ce difficile problème a été résolu par le VIN DE VIAL qui, grâce à sa triple base de quina, de noix de kola et de phosphate de chaux, renferme tous les éléments nécessaires à la reconstitution des organes affaiblis.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pafovani, rue du Cap, Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 2 à midi, + 15 2. à 7 heures du soir, + 14 Maxima, + 15/4. Minima, 10 5.

Baromètre. — 7 heures du matin. 755 mm. à midi, 757 mm, 6 heures du soir, 757 m.

Vent. — Dans le matin, S. O. fort. Dans l'après-midi, N. O. frais.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 7 mm

Mort subite

La nommée Coppolani Françoise, âgée de 70 ans, de Calenzana, qui tient un magasin de fromages rue Juliette, n'avait pas paru depuis quelques jours. Les voisins se décidèrent à en informer la police.

Les agents pénétrèrent dans le magasin et trouvèrent la pauvre femme inanimée. M. le docteur Zoccarelli, appelé pour procéder aux constatations légales, a déclaré que la mort remontait à trois ou quatre jours et qu'elle avait été produite par une congestion.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un passe-partout trouvé à l'oratoire de la Conception.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de la SOCIETA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR, C. SOUTHWELL
Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique

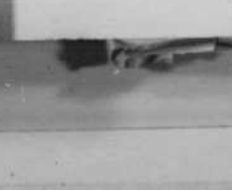
Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniome de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.



CHOCOLAT MENIER

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nomination

M. Girolami est nommé suppléant de la justice de paix du canton de Moroaggia, en remplacement de M. Alberti, démissionnaire.

LE DOSSIER Guyot de Villeneuve

La Délation à Bastia

Paris, 8 décembre.

Le dossier de M. Guyot de Villeneuve publié aujourd'hui, contient les fiches adressées au Grand-Orient de France sur les officiers du 163e, par M. Orsini, vénérable de la Loge « Etoile de Cyrnos, » officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia.

Ces fiches concernent le colonel Drude, le lieut-naut-colonel Bratô de Rémur, les chefs de bataillon de Monet, de Lacger-Campion, Hurvoy, Chapon, le lieutenant Mignucci.

LA MORT DE M. SYVETON

M. Syveton asphyxié par une fuite de gaz dans une chambre de son appartement à Neuilly. — On le trouve presque inanimé. — Malgré tous les soins, il expire une heure après.

Paris 6 h. 30 soir.

M. Syveton, député du 2e arrondissement de Paris, qui devait comparaître demain devant la Cour d'assises de la Seine pour coups et blessures préméditée sur la personne de M. André, ministre de la guerre, s'était endormi, aujourd'hui, dans une chambre de son appartement à Neuilly.

M. Syveton ne s'aperçut pas qu'il existait une fuite de gaz dans cette pièce.

Quelque temps après on pénétrait dans la chambre où l'on trouvait M. Syveton gisant à terre, presque complètement asphyxié.

On s'est empressé autour de lui, des médecins ont été mandés en toute hâte, mais malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, M. Syveton est mort cet après-midi sans avoir repris connaissance.

M. Syveton devait assister aujourd'hui à la séance de la Chambre.

Paris, 7 h. 25 s.

La durée de l'exclusion prononcée par la Chambre contre M. Syveton expirait aujourd'hui.

Après avoir vu son avocat, le député du 2e arrondissement, devait se rendre à la séance.

Ses amis constatant son absence ont voté pour lui dans le scrutin sur la motion Colin, Ferrette et Binder.

Nouveaux détails sur la mort de M. Syveton

Paris, 7 h. 50 s.

M. Syveton après déjeuner est entré dans son cabinet de travail à une heure de l'après-midi. Il devait aller ensuite voir son avocat.

Vers 3 heures, Mme Syveton ne le voyant pas sortir pénètre, à son tour, dans le cabinet de travail où elle trouve son mari complètement inanimé.

Affolée elle crie au secours, les gens de la maison arrivent en toute hâte, un médecin est mandé qui ne fait que constater la mort survenue par asphyxie provoquée par le gaz d'un poêle.

Les Causes de la Mort

Dans les couloirs de la Chambre — Graves constatations faites par des députés au domicile du mort. — M. Ferrette retire de la cheminée un journal qui obstruait le passage du gaz — La mort de M. Syveton serait le résultat d'un suicide ou d'un crime.

Paris, 8 h. 20.

La nouvelle de la mort de M. Syveton s'est répandue vers quatre heures dans les couloirs de la Chambre.

Plusieurs députés amis de M. Syveton qui s'étaient rendus chez lui en apprenant le triste événement, ont déclaré qu'ils avaient fait dans son cabinet de travail, plusieurs constatations très graves, excluant la possibilité d'un simple accident.

M. Ferrette, député de la Meuse, a remarqué que le poêle à gaz était placé dans la cheminée.

Devant le commissaire de police du quartier, appelé pour procéder aux premières constatations, M. Ferrette a retiré du tuyau de la cheminée un journal qui obstruait le passage du gaz.

Ce journal est daté d'aujourd'hui. Il a dû être placé là dans la matinée ; on ignore par qui.

La présence de ce journal dans la cheminée laisse subsister deux hypothèses : un suicide, qui paraît invraisemblable aux amis de M. Syveton, ou un crime.

Les Renseignements politiques et les députés

Paris, 8 décembre.

Le *Figaro* prétend qu'un membre de l'opposition possède des pièces établissant qu'un service spécial de renseignements politiques ayant des députés comme agents, existe à la Chambre.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

Discussion des articles

Les articles 1 et 2 qui aggravent les peines contre les trompeurs par faux poids et fausse mesure, donne lieu à une légère discussion.

Ils sont adoptés sans modification.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Justice

Suite de la discussion du budget du ministère de la Justice.

Le discussion des articles

Sur l'article 1er M. Groujean dit que l'avancement des magistrats dépend des députés et des préfets. Il n'y a plus de justice.

M. Combes

prétend que le gouvernement a une coalition devant lui. Il a donc le droit de demander des renseignements aux préfets.

M. Groujean

L'anarchie règne dans le gouvernement.

— Une voix à droite : L'avis du Garde des Sceaux.

— M. Vallé : Je ne répondrai pas !

(Agitation prolongée).

La Chambre adopte ensuite les chapitres 1 à 6 sans modifications.

Les Cours d'appel

Sur le chapitre 7, M. Colin développe une motion invitant le Garde des sceaux à déférer au Conseil supérieur de la magistrature, les magistrats compromis dans des manœuvres de délation.

M. Vallé

Le garde des sceaux répond qu'il a pris à ce sujet l'avis des procureurs généraux et des premiers présidents qui lui ont déconseillé des mesures trop rigoureuses.

La motion Colin

Après l'intervention de M. Georges Leygues et une réplique de M. Combes, la motion Colin, repoussée par le gouvernement, mise au vote est rejetée par 287 voix contre 274.

— Applaudissements ironiques et bravos prolongés à droite et au centre.

LA DÉLATION

M. Combes demande la discussion immédiate des interpellations Renault-Morlière, Ribot, Leygues, Millerand et Gauthier de Clagny sur sa circulaire relative à la délation.

M. Leygues faisant remarquer l'absence de M. Millerand, demande le renvoi de la discussion à demain.

Le renvoi à demain mis au vote, est adopté par 295 voix contre 268.

Reprise du budget de la Justice

L'article 7 relatif aux cours d'appel est adopté sans modification.

Le port de la robe

M. Dejeante dépose une motion tendant à interdire le port de la robe aux magistrats et aux avocats.

La motion Dejeante est rejetée.

L'article 8 est adopté sans modification.

L'indemnité de séjour aux jurés

M. Lamy dépose une motion demandant une indemnité de séjour pour les jurés.

La motion Lamy est adoptée.

L'article 9 relatif aux cours d'assises est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

Le bombardement des cuirassés russes. — Dépêche du quartier général japonais. — Six navires russes hors de combat.

Londres 8 décembre.

On télégraphie de Tokio au *Times* le 8 décembre, 12 h. 30 soir.

« On a reçu dans la matinée une dépêche du quartier général du général Nogi, donnant des détails sur le bombardement opéré contre les navires de guerre russes retenus dans la rade intérieure de Port-Arthur.

» Le général Nogi affirme que le « Poltava » et le « Retvisan » ont été coulés.

» Le « Pervouvit » atteint dix fois est à peu près perdu, le « Pobieda » atteint 8 fois a des avaries qui le mettent hors d'état de servir.

» Le « Pallada » a pris feu. Les Russes auraient tenté de le faire sauter.

» Le bombardement du port et des positions russes continue avec une grande activité. »

A Saint-Pétersbourg

Paris, 8 h. 30 soir.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au *Temps* :

« On n'a pas encore reçu de nouvelles officielles concernant le bombardement des navires russes en rade de Port-Arthur.

» On pense ici que les télégrammes lancés par les agences anglaises à ce sujet sont exagérés.

» Des rapports journaliers des généraux Kouropatkine et Sakaroff, il résulte que la journée d'hier s'est passée sans événements importants sur tout le front de l'armée. »

AU VATICAN

LE CINQUANTENAIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Rome, 8 décembre.

Le Pape est descendu dans la matinée à Saint-Pierre pour la célébration du cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Il a été acclamé par une foule considérable.

EN ESPAGNE

La fête de la Conception à Madrid

Madrid, 8 novembre.

Le roi, la reine et l'infante, entourés des grands de la Cour, ont assisté à la messe de minuit célébrée par le Nonce apostolique, à l'occasion du cinquantenaire de l'Immaculée Conception.



AVIS DE DÉCÈS

M. l'abbé de Rocca-Serra, curé d'Ajllène, ancien curé d'Erbalunga, et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Antoinette de Rocca-Serra

leur mère, grand'mère, belle mère, décédée à Loreto di Tallano, le 8 décembre 1904, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi 10 décembre à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c, et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le flacon.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel est que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

82 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XVIII.

UNE VERTU MOTIVÉE.

A la considération de la femme « à qui l'on ne pouvait rien refuser, » le ministère forma les yeux sur les égarements patriotiques du conseiller d'Etat et sollicita officieusement qu'il lui plût de venir à réapparaître.

Tel était le désarroi où vivaient depuis quelque temps monsieur et madame Piard, lorsque la découverte des infidélités du galant à cheveux gris vint mettre dans la main de l'épouse offensée une arme qui devait lui assurer la victoire, pour peu qu'elle montrât d'adresse à s'en servir. Or, nous avons dit qu'en conduite et en habileté, Isaure n'avait guère de rivales.

En prenant le résolution de romancer un hémistiche de la loi du talion, elle donna une irrécusable preuve de cet esprit supérieur.

Une faute, en effet, lui eût enlevé son avantage, en l'abaissant au niveau du coupable. Dans un conflit de cette nature, celle des parties qui a de son côté le bon droit ressemble à une armée riche d'artillerie en face d'une autre qui a perdu la sienne.

Madame Piard n'eut garde d'enclouer au vertu au moment où elle en espérait tirer le meilleur service ; elle la mit en batterie, en contraire, et attendit l'ennemi, c'est-à dire son mari, la mèche allumée.

— Monsieur Piard n'aura jamais le droit de m'adresser le moindre reproche, se dit-elle en se préparant au combat ; mais si son honneur reste intact, il n'en saurait être de même de l'autorité qu'il chérisse à s'arroger. Il est temps de mettre fin à cette lutte ridicule.

Dans une maison, il ne peut y avoir deux maîtres : qui doit gouverner de lui ou de moi ? Voilà toute la question : la réponse n'est pas douteuse. En me trompant d'une manière si indigne, il a signé sa déchéance ; à la première occasion je le lui ferai voir.

L'occasion qu'attendait Isaure avec l'infatigable patience d'un chasseur à l'affût, se présenta enfin le jour où Deslandes se battit en duel.

XIX.

L'ABDICATION MARITALE.

Au moment même où Isaure méditait de réduire son mari à l'isolisme qui caractérisé assez généralement les époux des femmes politiques, et contre lequel il avait regimbé trop longtemps, monsieur Piard, de son côté, ruminait un coup d'état domestique, sans se souvenir, le téméraire, que c'est par les coups d'état que commencent les révolutions. Mécontent du ministère, malheureux en amour, furieux contre Deslandes, honteux de la scène ridicule que Blondeau lui avait faite au bal, courroucé de l'arrivée de son beau-père, avec lequel il ne s'était jamais accordé, le conseiller d'Etat arrivé par degrés à un état d'irritation qui, grâce à son tempérament sanguin, eût pu devenir dangereux ou se prolonger.

Dans cette fâcheuse disposition, un ivrogne, pour se soulager, se fit griefs d'abord, et ensuite eût battu sa femme. De ces deux remèdes infaillibles, dit-on, monsieur Piard ne crut devoir employer que le dernier, et encore y fit-il les changements que lui imposait sa condition. Au lieu de battre la querelle, ce qui revient au même, car les paroles aussi bien que les coups peuvent servir de soupape à la colère.

Après le déjeuner, et dès que monsieur de Loiseley, qui avait eu dans la matinée une conversation confidentielle avec sa fille, fut sorti pour aller chez le substitut, monsieur Piard, contre son habitude, suivit sa femme au salon. Il s'y promena quelques instants les mains croisées derrière le dos, tandis qu'Isaure, lisant un orage sur cette physionomie renfrognée, n'établissait dans son fauteuil, un coin de feu, de l'air d'une femme qui a sa foudre prête.

A la fin, le conseiller d'état s'approcha de la cheminée et s'y adossa en croisant solennellement les pans d'une superbe robe de chambre à ramage.

— Votre père vous a-t-il dit s'il comptait rester longtemps à Paris ? demanda-t-il avec un regard qui n'annonçait pas une passion violente pour l'exercice de l'hospitalité.

— Un mois, je suppose, répondit Isaure ; trouvez-vous que ce soit trop ?

— Du moment que monsieur de Loiseley est chez vous, il est chez lui, reprit d'un ton glacial le gendre du vieux gentilhomme ; qu'il y reste l'année entière, il me fera plaisir. Tout ce que je vous demande, c'est de pas être condamné, comme je l'étais à D..., à faire tous les soirs sa partie d'échecs. Dans ce temps-là, je me résignais à cette corvée, mais à présent je ne me sens pas la même vertu.

— Dans ce temps-là, vous aviez envie de m'épouser, et maintenant nous sommes mariés ; il est donc tout simple que les égards prodigués alors à mon père vous semblent aujourd'hui superflus ; tranquillisez-vous : votre complaisance ne sera pas mise à l'épreuve.

— Parce que je n'aime pas les échecs, n'allez-vous pas m'accuser de manquer d'égards pour votre père ? dit monsieur Piard avec l'accent bourru d'un homme décidé à entamer une querelle, n'importe à quel propos.

— Si telle était mon intention, j'aurais tort, répondit froidement Isaure. Mon père n'est pas homme à souffrir qu'on lui manque ; et vous êtes trop prudent pour que j'aie besoin de vous rappeler le respect que nous lui devons tous deux.

(*A suivre*).

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI et Cie

Messieurs **L.-N. MATTEI** et Cie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle que la distribution des **CALENDRIERS** pour l'année 1905, sera faite en leurs magasins de vente de la Place St-Nicolas et rue Sampiero, du 24 Décembre au 2 Janvier prochain.

A L'OCCASION DES

FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

on trouvera dans la Maison **L.-N. MATTEI** et Cie, toutes sortes de **VINS** et **LIQUEURS**, tels que :

Bourlogne, Bordeaux, Saint-Julien, Côte-Rôtie, Chambertin, Saint-Emilion, Château-Margot, Pommard, Beaume, Bas-Medoc, etc.

Malaga, Madère, Muscat de Frontignan, de Lunel et du Cap-Corse. Sauterne, Grave, Preignac, Malvoisie sec, Genovesella doux, etc. Prix à partir de 1 fr. 25.

VINS DE CHAMPAGNE : Vrai Louis Rœderer à 5 fr. 50. — Moët et Chandon à 5 fr. 30. — Montsoreau à 3 fr. et 2 fr. 25.

VINS DE TABLE : Rouges et Blancs, très bons, 30, 40 et 50 centimès le litre, suivant qualité.

EAUX-DE-VIE de VIN et de MARC, très vieille.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES, CIGARETTES
ARTICLES POUR FUMEURS

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER NOS ETIQUETTES

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

GRANDE ASSORTIMENTS AUSSI VASTE QUE VARIÉ DE TABACS, CIGARS ET CIGARETTES
de toutes provenance
FABRIQUES DE CÉDRATS, LIMONS ET ORANGES CONFITS
COLIS POSTAUX à PARTIR DE 3 KILOS POUR TOUS PAYS

A tout acheteur d'une bouteille de **CÉDRATINE** et de **VIN DU CAP-CORSE** au **QUINQUINA** il sera fait **CADEAU** d'un joli **CALENDRIER** et d'une **BOITE DE CIGARES.**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTEI DE LA MORE.
Bastia, Imprimerie Olivetti.

29e ANNÉE — SAMEDI, 10 DÉCEMBRE 1904 — N° 289

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont payables d'avance et remis aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2fr.	3fr.	5 fr.
Autres Départ.	2 »	3 »	6 »

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00596

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : N.-D. de Lorette.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 52 — Coucher, 3 h. 56
Lune : Nouv. le 6 — Premier quart, le 14.
Fête de demain : Saint Damase.

9 DECEMBRE

Pagsages et Excursions

Le Rizzanese

Voici un joli fleuve qui mérite bien une mention spéciale. Le Nord de l'île s'enorgueillit du Golo, le centre du Tavignano, le Sud est plus modeste d'une trentaine de kilomètres avec le Rizzanese. Mais le Rizzanese est plus à l'arrondissement de Sartène que le Golo à celui de Bastia et même le Tavignano à celui de Corte, puisque non seulement il coule tout entier dans son territoire, mais trouve moyen au cours de ses 53 kilomètres de longueur, de baigner cinq cantons sur huit. C'est d'ailleurs un beau fleuve dans toute l'acception du mot, qui présente tour à tour, de sa source à son embouchure, les aspects les plus divers et les plus pittoresques.

Torrent vulgaire après s'être détaché des flancs des monts Incudine et Asinao, il entre, dès la moitié de sa course, dans la plaine qui porte son nom. Il devient alors calme et majestueux. Il s'avance lentement, formant sur son passage de larges flaques d'eau, rencontrant rarement des dépressions de terrain qui lui font précipiter sa course, coulant la plupart du temps à l'ombre des saules et des peupliers qui, abondamment, croissent sur ses bords. Et c'est ainsi qu'après avoir baigné les maquis de Serra et de Levie, coupé en deux le canton de Sainte-Lucie de Tallano, cotoyé les vignes de Sartène, il entre dans le territoire d'Olmeto et s'en va se perdre près de Propriano, dans le golfe de Valinco.

Il est le lien qui rattache les différentes parties d'une des régions les plus curieuses de la Corse. Nous en allons, sommairement, tracer le croquis. Le pays de Serra, le pays de Tallano, la vallée du Rizzanese valent la peine d'être mentionnés. Ce sont des contrées fertiles, pittoresques et peu connues, et à elles trois elles forment de façon parfaite les trois échelons du climat corse : froid, tempéré et torride. En quelques heures de voiture toute la région se trouve traversée d'un bout à l'autre, et le voyageur qui fait cette route passe sous ces éléments différents, en peu de temps et sans s'éloigner sensiblement du Rizzanese qui coule presque en ligne droite, de la montagne à la mer. Si donc le hasard lui fait traverser la région de cette façon, les spectacles qui se déroulent sous ses yeux en moins de cinq heures de temps peuvent lui donner une idée exacte de la Corse économique et ethnographique.

D'abord, c'est le pays de Serra. Les villages qui le composent forment comme un demi cercle qui s'étend des fourches granitiques de Bavella avec le village de Quenza jusqu'au territoire de Zicavo avec Aullène. En haut de ce demi-cercle s'étale le plateau de Coscione, une des plus admirables curiosités de la Corse, qui en compte tant. Entre ces deux points extrêmes sont les trois autres villages : Sorbollano, Serra et Zerubia.

Le Rizzanese descend entre Zonza et Quenza. Ce dernier village est peut être le plus remarquable des cinq avec ses maisons au cachet antique et sa vieille église en style pisan, féconde en souvenirs historiques. Non loin de là sont situées les ruines d'un château de Giudice della Rocca. Sorbollano, à quelques kilomètres, paraît modeste et sans prétentions. Serra, accroché aux flancs d'une colline, est presque enfoui sous une masse de châtaigniers. Zerubia est une étrange et silencieuse petite agglomération dont les maisons se distinguent malaisément à cause de leur couleur : elles faisent confondre avec le sol. Quant à Aullène, il fait un digne pendant à Quenza : église d'un âge respectable, vieilles maisons tout autour, ruines d'un château-fort, celui de la Contundine, cité par Filippini, je crois, aux environs. De loin, on admire bien l'ensemble de cette région. Le châtaignier y règne en maître et forme le principal revenu des habitants, qui, dans une très forte proportion, descendent aux plages la récolte faite. Etant très industrieux et ayant le côté pratique assez développé, ils trouvent là en abondance les autres produits dont ils ont besoin : vin, huile, céréales, etc.

Le Rizzanese a bientôt fait de quitter ces parages, et il ne tarde pas à s'engouffrer entre deux montagnes parallèles très rapprochées l'une de l'autre. Les deux versants qui se regardent sont presque à pic ; l'un, le versant sud, est assez dénudé et offre un aspect sauvage des plus réussis : c'est celui sur lequel est situé le village de Zoza ; l'autre, le versant nord, paraît assez bien cultivé : c'est de là, semble-t-il, que les habitants tirent leurs principaux produits. Ce petit village de Zoza est réellement curieux par sa situation qui, il faut le dire, prête beaucoup à rire à leurs voisins plus fortunés. Ils ont trouvé deux vers qui disent à merveille les désavantages dont souffrent les citoyens de ce pays :

Zoza, Zoza ! delle male fortune,
L'inverno senza sole e l'estate senza lune !

Et c'est la vérité ! Mais cela n'empêche pas les Zozais d'être de bons travailleurs, et c'est l'essentiel.

Continuant sa course, le Rizzanese sort enfin de ce profond canal pour retrouver plus de lumière et d'espace. Il passe sous les villages de Loreto et de Cargiaca, et au bout de quelques centaines de mètres, son cours se fait plus lent et son lit s'élargit : la plaine commence.

De cet endroit, on peut contempler les villages de Tallano, groupés pittoresquement autour du chef-lieu. Seuls, Altagène, coquettement bâti dans une douce dépression de terrain sur le haut de la colline, et Moïta, sur un autre versant invisible, sont absents. Mais Sainte-Lucie, Saint-André, Poggio et Olmiccia, tous situés à quelques pas l'un de l'autre, forment un des plus jolis groupes habités que je connaisse. Les trois derniers villages n'ont rien de bien particulier, sinon leur exposition, mais Sainte-Lucie est une petite cité remarquable. Elle affecte plutôt l'air d'une petite ville que d'un village, et sa voie centrale bien tracée, bien bordée de maisons modernes, ses trottoirs impeccables, sa fontaine monumentale, sa place publique bien entretenue, rendent cette prétention très légitime. Par ailleurs, le vieux couvent bâti par Rinuccio della Rocca lui donne ce cachet historique que doit posséder tout village corse qui se respecte. Mais là où il me plaît surtout d'insister, c'est sur les productions. Le Tallano est le pays du bon vin, de la bonne huile et des bons fruits. Sa réputation à ce sujet est établie partout à la ronde. Il suffit d'une simple visite pour se convaincre qu'elle est méritée.

Le spectacle offert par la vallée de Rizzanese est encore plus impressionnant. Depuis les environs immédiats de Sainte-Lucie jusqu'à l'embouchure de la rivière, c'est une suite non interrompue de vignes, de champs d'oliviers, de maïs ou de céréales. Mais c'est la vigne qui domine quoique elle soit bien déchue de sa splendeur d'autan.

A la suite des ravages causés par le phylloxéra, les propriétaires se découragèrent, mais il est facile de constater aujourd'hui que la reconstitution des vignobles est commencée et de prévoir qu'elle marchera bon train. Alors la plaine présentera une face nouvelle. Elle est réellement magnifique, vue du haut de Sartène ; l'œil l'embrasse en grande partie et saisit ses mille détails. On contemple de grands jardins, encore des vignes, des bois de chênes-liège, des champs de céréales ou d'oliviers, des maisonnettes de campagne. Et dans cet ensemble inoubliable une chose attire tout de suite l'attention : le Rizzanese, qui s'en va vers la mer de sa bonne course calme. Car il se met rarement en colère, mais lorsqu'il l'est, demandez aux riverains ce qui arrive. Ils vous diront ses caprices et les désastres qu'il cause ; ils vous montreront les restes de ces ponts emportés comme des fêtus de paille et en particulier les blocs immenses de celui de Rena-Bianca qui gisent depuis des années dans le lit du fleuve, à demi enfoncés dans le sable, pendant que l'eau clapotante les caresse doucement.

LÉON MANTRATI.

Commissaires Priseurs

16 décembre 1388. — Naissance à Grosso, de Giovanni della Grossa, auteur d'une histoire de la Corse depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1434.

Son histoire est un tissu de fables et de légendes.

Cet historien, mêlé aux affaires publiques de son temps, fut un homme politique vénal dont les Génois tirèrent un grand parti.

La Délation

Voici la fiche de délation communiquée par M. Guyot de Villeneuve, émanant de l'officier d'administration de 1re classe Orsini.

Dossier Orsini (Vénérable de la loge l'Etoile de Cyrnos), officier d'administration, gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia.

Les fiches de F.·. Orsini concernent le colonel Deude, du 163e à Bastia ; le commandant Demmet, le lieutenant-colonel Brutel de Rémur, le commandant Lavger-Camplong, le commandant Harvey, le lieutenant Mignucci et le commandant Chapon, tous du 163e, sauf le commandant Demont, traité d'insignifiant. Les autres officiers sont traités avec le dernière rigueur ; les termes dans lesquels la fiche du commandant Chapon est rédigée, sont tels qu'il paraît impossible de la livrer à la publicité.

Bulletin Financier.

Paris, le 8 Décembre 1904.

La résistance se continuent, le début est de nouveau faible. Dans la suite, un mouvement de reprise se produit sur l'ensemble de la cote et on clôture aux environs des limites de la veille. Notre Rente regagne le cours de 99.77. L'Extérieure reprend à 91.62. Par contre, les autres fonds Etrangers sont lourds. Les Fonds russes sont en baisse. Les Sociétés de Crédit n'ont guère varié.

Les valeurs industrielles sont calmes. Les obligations 6 0/0 Mercès Grèces de première hypothèque sont à 345. Valeurs russes agitées. Les M ines sont irrégulières. La New Kaffirs accentue sa faiblesse à 26 francs.

Au prix de 447 frs 50, les obligations 4 0/0 de 500 francs de l'Emprunt Guigne, exemptes de tous impôts, présentent un gage spécial donnant un rendement net de 5.58 0/0, sans compter la prime de remboursement. La souscription reste ouverte et clôture le 15 courant.

Affaires très actives en Cappillas Copper entre 45 et 46 francs.

Le délai d'option du Journal Financier

CHOCOLAT MENIER

83 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIX.

L'ABDICATION MARITALE.

— Oh ! votre père est la phénix des pères ; c'est convenu. Il possède toutes les vertus imaginables, et je dois me trouver fort honoré, moi, pauvre bourgeois sans aïeux, d'être le gendre d'un homme dont les ancêtres ont été aux croisades. Mais vous m'avouerez du moins que parmi toutes ses éminentes qualités, ce n'est pas la discrétion qui brille le plus.

— Dites vous cela parce qu'il est venu nous voir ?

— Eh ! non, madame ; monsieur Loiseley est ici chez lui, je le répète ; ce que j'ai voulu dire, et vous m'avez fort bien compris, c'est qu'il pourrait se disposer de nous empêcher à chaque instant d'une nichée de solliciteurs, qu'en dépit de ses lettres de recommandation, vous me permettrez de trouver parfaitement insupportables.

— A chaque instant... une nichée..., répète la jeune femme ; mais depuis plus d'un an, mon père ne nous a recommandé que monsieur Deslandes.

— Et c'est aussi de monsieur Deslandes que je veux parler, reprit M. Pierd, heureux d'avoir enfin trouvé le bouton de la soupape par où il voulait épancher son humeur massacrante. Oui, de monsieur Deslandes lui-même. Savez vous ce qu'on dit de lui dans le monde ? jusqu'en ce salon ?

— Est-ce que dans le monde on s'occupe de monsieur Deslandes ? répondit Laure avec un sourire sardonique.

— De quel ton ne s'occupe-t-on pas ?

— Eh bien, puisque monsieur Deslandes est devenu un homme à la mode, ce dont je ne me serais guère douté, voyons, que dit-on de lui ?

— Ce qu'on dit, madame ! on dit qu'il est amoureux de vous, et qu'il vous fait la cour.

Monsieur Pierd disait la vérité sans le savoir, ce qui arrive quelquefois aux maris qui parlent en riant des conquêtes de leurs femmes ; seulement il ne riait pas. Décidé à se débarrasser du subalterne qu'il avait pris en haine effroyable depuis la lettre anonyme, il cherchait un prétexte plausible pour déterminer Laure à ne plus le recevoir ; près d'une personne si rigide dans sa conduite et si soumise aux convenances, la meilleure manière de motiver l'exclusion du provincial n'était-ce pas de le représenter comme un homme compromettant ? Telle fut la belle raison qui engagea le conseiller d'Etat à feindre à l'égard de sa femme la jalousie qu'il n'éprouvait en réalité que pour sa maîtresse.

— Ah ! monsieur Deslandes est amoureux de moi ! je suis bien aise d'apprendre cela, dit madame Pierd en souriant de nouveau avec le plus magnifique dédain. Et moi, dit-on que je réponde à cette belle passion ?

— Les choses n'en sont pas encore là, reprit la fausse jalouse qui fronçait les sourcils ; mais vous connaissez la malignité du monde : donnez lui prise, ne fût-ce que par un cheveu, bientôt elle s'empare de votre corps et âme ! Horace a dit :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Dans le monde on sont les souris qui enfantent des montagnes.

— Puisque, de votre aveu, la montagne est encore à naître, qui vous empêche d'écraser la souris ?

— Vous savez que j'ai l'habitude de ne rien faire sans vous consulter, reprit M. Pierd d'un ton moins emphatique : je n'ai pas besoin de vous dire, que je me mets, ainsi que vous, fort au-dessus de cets propos dont les assiduités de monsieur Deslandes ont pu être l'objet ; mais peut-être serait-il bon de leur imposer silence d'une manière péremptoire. Tenez-vous beaucoup aux visites de ce monsieur ?

— J'y tiens si peu, dit Laure, qu'à partir d'aujourd'hui on ne porte lui sera refusée. N'est-ce pas là ce que vous vouliez ?

Le conseiller d'Etat fut à la fois surpris, ravi et un peu contrarié d'un succès si facilement obtenu : surpris, sa femme ne l'avait pas habitué à tant de condescendance ; ravi, n'allait-il pas être délivré de sa bête noire ; contrarié enfin, faute d'obstacles, sa mauvaise humeur n'avait plus de prétexte ; il devait la contenir sous peine de ridicule, et rien n'est indigeste comme une colère rentrée.

— Je suis sûr qu'on vous-même vous m'accusez de jalousie et de despotisme, dit-il dans l'espoir d'être contredit et de rallumer ainsi une discussion qui, malgré lui, semblait près de s'éteindre.

— Fussiez-vous jaloux, je n'aurais pas raison de me plaindre, répondit madame Pierd avec une douceur hypocrite ; la jalousie est une preuve d'attachement.

— A la bonne heure ; mais vous trouverez je le parie, qu'en vous priant de cesser de voir un de vos plus assidus courtisans, j'abuse un peu de ma puissance maritale ?

— Pourquoi cela ? dit Laure d'un ton plus insidieux encore ; n'êtes-vous pas le maître chez vous ? je n'ai, je vous jure, nulle envie de m'insurger contre une autorité si légitime ; je trouve fort naturel que vous me défendiez de recevoir les gens qui vous déplaisent. En m'arrêtissant des propos ridicules dont je puis être l'objet, vous me mettez à même de les réduire au silence ; c'est un véritable service que vous me rendez, et je serais folle d'y voir un acte de tyrannie. Notre époux ne doit-on pas se conseiller, se soutenir ? Voyons, pendant que nous y sommes, avez-vous encore quelque avis à me donner, quelque observation, quelque remontrance à faire ? Parlez sans crainte de me blesser. Personne n'est infaillible, et je ne demande pas mieux que d'être instruite de mes fautes.

(A suivre).

Français sur les Obligations de la Compagnie de Navigation Française expirant prochainement les capitalistes avisés doivent se hâter de former leurs demandes pour ces titres qui leur assurent un placement bien garanti et très rémunérateur.

Chemins Français plus faibles.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.
Rates, 25 à 33 fr. id.
Tomates, 25 à 30 fr. id.
Haricots verts, 40 à 110 fr. id.
Haricots jaunes, 18 à 20 fr. id.
Haricots rouges, 18 à 20 fr. id.
Poires, 15 à 40 fr. id.
Pommes, 10 à 40 fr. id.
Noix de la Corse, 40 à 43 fr. id.
— provenances div., 40 à 55 f. id.
Marrons de la Garde, 45 à 60 fr. id.
Châtaignes de la Corse, 11 à 15 fr. id.
Coings, 15 fr. id.
Petits pois, 50 à 60 fr. id.
Raisins de Carthagène, 50 à 60 fr. id.
Champignons des pins, 70 à 100 f. id.
Artichauts 1.25 à 1.80 la douzaine.
Citrons, 28 à 50 fr. le 1000.
Grenades, 40 à 100 fr. id.
Oranges d'Algérie, 20 à 50 fr. id.
Mandarines d'Alg., 20 à 50 fr. id.

Oasis de Marseille

Charbon du Var, 10.25 à 12 f. les 100 k.
Charbon de Corse, 9 75 à 10.25 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; paima5/6 en vrac, 47 50; cassé rangé en caisses de 50 k., 49.50.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 9 décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Un navire désemparé

Dans la matinée de mercredi le cargo-boat « Monte d'Oro », venant de Marseille, a rencontré au large des îles Sanguinaires le brick-goélette « Joseph-Antoine » qui avait ses deux mâts complètement abattus. Ce navire flottait à la dérive, il avait un chargement de charbon de bois et allait à Marseille. Son port d'attache est Bonifacio.

Le « Monte d'Oro » a remorqué le « Joseph-Antoine » dans notre port.

Félicitations à l'équipage de ce cargo-boat.

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 11 décembre à 3 h.

Fraternité, (ms redoublé). Ch. Foure.
Roméo et Juliette, (fantaisie), Gounod.
L'Elixire d'Amore, (fantaisie), Donizetti.
Ballet de Faust, Gounod.
Caroline, (polka), O. Wolf.

Le Chef de Musique, TIZZI.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

HORAIRE

I. *Aller. — Départs de France pour la Corse.*

Pour Ajaccio :

Mardi, 4 h. 30 soir, de Marseille.
Jeudi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Vendredi, 3 h. 45 soir, de Marseille.

Pour Bastia :

Lundi, 4 h. 45 soir, de Marseille.
Jeudi, 2 h. 45 soir, de Marseille.
Dimanche, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Toulon et Calvi, dimanche, midi 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Toulon et Ile-Rousse, dimanche, 1 h. 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Calvi et Ajaccio, samedi, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Ile-Rousse et Bastia, mercredi, 11 h. 15 matin, de Nice.

II. *Retour. — Départs de Corse pour la France.*

D'Ajaccio :

Vendredi, 7 h. soir, pour Marseille.
Samedi, 3 h. soir, pour Nice.
Dimanche, 7 h. 30 soir, pour Marseille.

De Bastia :

Lundi, 4 h. 45 soir, pour Marseille.
Jeudi, 5 h. 45 soir, pour Marseille.
Vendredi, 9 h. 30 soir, pour Nice.

De Calvi, mardi, 3 h. 30 soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.

D'Ile-Rousse, mardi, 3 h. soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.

D'Ajaccio, mercredi, midi, pour Calvi et Nice.

De Bastia, mardi, midi, pour Ile-Rousse et Nice.

III. — *Lignes de prolongement.*

De Bastia : (heure de France)

Dimanche à lundi, minuit 15, pour Livourne.
Mercredi à jeudi, minuit, pour Livourne.
Vendredi, 8 h. matin, pour Livourne.

De Livourne :

Lundi, 8 h. matin, pour Bastia.
Jeudi, 7 h. 45 matin, pour Bastia.
Vendredi, 3 h. soir, pour Bastia.

De Calvi, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio. Propriano et Bonifacio : retour de Bonifacio, le mardi, 6 h. matin, par les mêmes escales.

D'Ajaccio, samedi, 8 h. matin pour Propriano.

De Propriano, samedi, 11 h. 30 matin pour Ajaccio.

D'Ajaccio, vendredi, minuit de deux en deux semaines pour Porto Torres.

De Porto-Torres, vendredi, 9 h. 30 m., de deux en deux semaines pour Ajaccio.



LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

On ne saurait donner une meilleure preuve de l'efficacité d'un remède que le témoignage spontané de ceux qui en ont fait l'essai. La tisane américaine des Shakers ne saurait être trop recommandée à ceux qui souffrent de l'estomac, sujets de rire, constipation, vertiges, migraines, faiblesses, vices du sang, aigreurs, et tous d'autres maux de l'estomac, du foie et des reins. Elle est aussi reconnue comme bienfaisante contre les désordres digestifs.

GUÉRIT RADICALEMENT

C'est ce médicament qui a guéri M. Alfred Dauphin, à Grand Verly (Aisne) d'une grave maladie de l'estomac qui l'empêchait de travailler. Voici ce qu'il en dit dans une lettre écrite à M. Farnier, pharmacien, à Lille : " Quatre flacons de Tisane américaine des Shakers m'ont complètement guéri. Vous pouvez la recommander à tous ceux qui souffrent. Il vous fera toujours de nouveau tous les bien après chaque repas.

LES MALADIES DE L'ESTOMAC.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 9 décembre

Assassinat

Le dernier crime qui a ensanglanté la commune de San-Giuliano, autrefois si paisible, amène devant le jury le nommé Ferrali Joseph.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Le 17 janvier 1901, Ferrali Léon donna la mort à Alerini Jean Philippe, jeune homme de 19 ans, auquel il reprochait d'avoir, par sa déposition devant la Cour d'assises, entraîné la condamnation de sa famille, accusée de l'assassinat du maire de San-Giuliano. Depuis cette époque, les familles Alerini et Ferrali vivaient en état d'inimitié. Ferrali Joseph, le seul qui était demeuré à San-Giuliano, habitait au hameau de Cerreggia une maison faisant partie du même corps de bâtiment que celle d'Alerini Casimir, père de Jean-Philippe.

Après l'assassinat de ce dernier, les Alerini n'avaient manifesté aucun projet de vendette. Depuis quelques mois cependant, Alerini Casimir, presque sexagénaire, proférait contre Ferrali Joseph des menaces que celui-ci, qui connaissait la pusillanimité du vieillard, ne prenait pas au sérieux. Le 25 juin 1904, vers 7 heures du soir, le jeune Luporsi Augustin s'était rendu au domicile de Ferrali pour le prier de lui prêter son âne. Ferrali sortit avec lui. Ils s'arrêtèrent sur la place de l'église. Peu de temps après arriva Alerini Casimir qui en apercevant Ferrali le mit en joue. Ferrali se réfugia derrière la chapelle, rentra chez lui en parcourant un chemin de trente mètres environ, s'arma de son fusil, revint sur la place de l'église et rejoignant Alerini l'interpella en ces termes : « C'est moi que tu veux mettre en joue. » A ces mots, Alerini se retourna. Ferrali fit immédiatement feu sur ce malheureux qui tomba atteint de neuf projectiles en pleine poitrine. Il succomba le lendemain.

Partie civile

Me de Carafla, organe de la partie civile, prend le premier la parole.

Le 17 janvier 1901 Alerini Jean-Philippe était tué par Ferrali Léon pour avoir osé déposer en justice contre ceux qui avaient donné la mort au maire de San Giuliano. Le 25 avril 1904 Alerini Jean-Casimir, père de Jean-Philippe était tué à son tour par un autre Ferrali, l'accusé d'aujourd'hui.

La malheureuse veuve, mère de l'infortuné Jean-Philippe a cru devoir intervenir dans ce procès pour faire connaître aux juges de Ferrali la triste situation dans laquelle elle se trouve par le fait des Ferrali. Privée de son fils, de son mari, elle a été obligée de quitter, avec son autre enfant, sa maison, son village, pour mener une existence errante, lamentable.

Elle fait appel aux sentiments d'équité des jurés. Ils ne resteront pas sourds à sa voix, qui leur demande justice.

Réquisitoire

M. Aubert soutient l'accusation.

Les Ferrali sont des gens sanguinaires, assassins de père en fils. Le père de l'accusé, son frère Vespasien ont été condamnés le premier à 20 ans de réclusion, le second à la peine de travaux forcés à perpétuité pour avoir assassiné le maire de San Giuliano. Un autre frère Ferrali Léon est un contumax dangereux ayant à répondre de deux assassinats. Et malgré cela il s'est trouvé un maire et un juge de paix qui ont osé déclarer que les parents de l'accusé étaient réputés très honnêtes.

L'accusé a tenu à prouver qu'il était digne d'appartenir à sa famille.

Dans la journée du 25 avril 1904 il a donné lâchement la mort à un vieillard de soixante-dix ans à moitié aveugle qui ne pouvait lui inspirer aucune crainte sérieuse. Il est allé s'armer, et interpellant ce malheureux qui s'en allait, il a tiré sur lui obéissant à ses instincts sauvages.

M. Aubert requiert un verdict sévère.

Plaidoirie

Me Nivaggioli présente la défense.

Le défenseur insiste d'abord sur les excellents renseignements que contient la procédure sur le compte de l'accusé.

Ce jeune homme s'est toujours tenu à l'écart de toutes les scènes sanglantes qui se sont produites à San-Giuliano depuis 1900. Et pourtant la victime Alerini Jean-Casimir l'a menacé à diverses reprises. Ce fait résulte à l'évidence des témoignages produit au cours de l'instruction et aux débats. Il n'a jamais répondu à de pareilles provocations.

Me Nivaggioli discute les charges de l'accusation.

Le 25 avril 1904, c'est Jean-Casimir Alerini qui marche sur l'accusé sans armes et le couche en joue avec son fusil et ce malheureux, en cette circonstance, ne doit son salut qu'à une prompte fuite.

En se sauvant Ferrali rencontre sa mère qui a un fusil. Il s'en saisit machinalement et se trouve immédiatement en présence d'Alerini qui est encore là menaçante. Les deux adversaires sont en présence l'un de l'autre, tous les deux également armés et Ferrali, mis dans l'alternative de tuer ou d'être tué, fait feu et Alerini tombe. Il a donc agi en état de légitime défense.

Me Nivaggioli demande l'acquittement de son client.

Pour mettre sa responsabilité à couvert, le défenseur fait poser la question de provocation.

Le Verdict

Le verdict du jury est affirmatif sur la question de culpabilité, négatif sur la question de préméditation, affirmatif sur la question de provocation.

La Cour condamne Ferrali Joseph à la peine de cinq années d'emprisonnement et aux frais, et alloue à la partie civile la somme de un franc à titre de dommages-intérêts.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Calendini François-Xavier, cultivateur, demeurant à Carcheto, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafla.

Cours d'Adultes

A partir de ce soir, à 8 heures, un cours gratuit sera fait aux adultes ou adolescents de la ville deux fois par semaine, le mercredi et le samedi.

Une troisième séance aura lieu, par semaine, s'il se présente un groupe suffisant d'élèves voulant achever leur préparation au certificat d'études.

A *Cirnea*

A *Cirnea* publicherà in ghiennaghiu prôssimu u primo nummaru d'a so rivista *Cirnea*.

I collaboratori sò ortegati di mandà i manuscritti au sgiò Bonifacio, prufessore au Liceo di Vastia, prima di u 20 decembre curente.

Avis & Communications

Assistance Publique de Bastia. — Les membres de cette société sont priés de se réunir ce soir, à 8 h. et demie, au siège social.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. Questions diverses.

⁂

Société des Vétérans. — Tous les membres de la Société sont priés d'assister à l'Assemblée extraordinaire qui aura lieu, le 11 décembre, à 9 heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Vote des nouveaux statuts.

Le Président, T. Girotti.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 12 à midi, + 15°. à 7 heures du soir, + 12 6
Maxima, + 15°2. Minima, 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 m.

Vent. — Dans la matinée, O. très.
Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, ou 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, à Ajaccio.

⁂

Au Port

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Pillouyr, est arrivé de Marseille avec 31 passagers et dépêches.

— La tartane *Tre Sorelle*, cap. Domenici, arrivée de Viareggio, marchandises diverses.

— Le brick goélette *Apollon*, cap. Antonini, arrivé de Marseille, marchandises diverses.

— Vap. *Bocognano*, cap. Mourry, arrivé de Livourne, 108 passagers, diverses.

— Le vapeur *Iberia*, capitaine Pillouyr, arrivé de l'Ile Rousse avec 3 passagers et dépêches.

⁂

Magasin de Modes

Mme Simonetti a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

⁂

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morues pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Ce qu'on nous jalouse

Tout ce que te jalouse, ô Corse bien-aimée,
Chic fille des Dieux, Chic la parfumée,
Ce n'est plus la beauté de ton ciel mi-bleu
Mais le nom que te fait le Quinz Mahrl.

CABINET
de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

Le Docteur Vincenti
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste

a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira ce soir, 10 courant, à destination de Tunis.

Il partira de Tunis vendredi, 16 courant, directement pour Bastia, où il arrivera le samedi 17 pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sieco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

SCIERIE MÉCANIQUE
et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, bois de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	8 déc.	9 déc.
Rente de 3 0/0 ancien	98 70	98.70
— 3 s. 0/0 nouvelle	98.40	98.25

LA MORT DE M. SYVETON

L'enquête judiciaire. - Bruits contradictoires — L'autopsie du cadavre. — Les obsèques.

Paris, 9 décembre.

Le parquet de la Seine a ordonné une enquête régulière pour déterminer à la suite de quelles circonstances M. Syveton a trouvé la mort.

Toute idée de crime semble devoir être écartée. La famille croit à un simple accident et les amis du député du 2e arrondissement sont de plus en plus convaincus qu'il ne s'est pas suicidé.

Cette dernière hypothèse est encore envisagée par les adversaires politiques de M. Syveton.

Les médecins légistes requis par le Parquet, assistés du médecin de la famille, ont procédé ce matin à l'autopsie.

Des constatations faites par eux, il résulte clairement que la mort est survenue à la suite de l'intoxication produite par l'oxyde de carbone qui s'échappait du poêle à gaz.

Les obsèques de M. Syveton auront lieu demain à midi.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'affaire Syveton-André

Paris, 9 décembre.

On a appelé, aujourd'hui, à la Cour d'assises de la Seine, l'affaire Syveton.

Sur les réquisitions de M. le Procureur général, la Cour a rendu un arrêt déclarant que l'action publique se trouvait éteinte par le triste événement survenu hier.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Laurain, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'aspect des tribunes

A l'ouverture de la séance l'affluence du public est considérable, les tribunes sont littéralement bondées.

On est curieux d'entendre l'allocution du président sur la mort de M. Syveton.

L'éloge funèbre de M. Syveton

M. le président annonce la mort de M. Syveton et prononce l'éloge funèbre du député du 2e arrondissement de Paris.

« La mort de M. Syveton, dit-il, nous a surpris tous brusquement ; elle éveille bien des pensées !

» Votre président en s'associant au deuil de la famille, ne peut retenir qu'une pensée d'apaisement.

« Puisse cette mort nous inspirer à tous ! »

Proposition Berry

Discussion de la proposition de loi de M. Georges Berry, décidant que quand les fêtes légales tomberont un dimanche, aucun paiement de traites, effets de commerce ou de banque, ne pourra être exigé.

L'échéance aura lieu le lendemain sans aucun protêt.

La proposition de M. Berry est adoptée par mains levées.

Les renseignements politiques

Discussion de l'interpellation de MM. Renault Morlière Ribot-Millerand - Leygues - Gauthier-de-Clagny sur la circulaire de M. Combes aux préfets relativement aux renseignements politiques.

M. Renault Morlière développe longuement les termes de son interpellation.

D'autres orateurs prennent part au débat.

Discours de M. Combes

Le président du Conseil des ministres monte à la tribune.

Il commence par expliquer pour quelles raisons il a adressé aux préfets la circulaire dont il s'agit.

M. Combes dit que le système actuel n'a pas d'inconvénients, si les préfets savent choisir leurs correspondants.

« Je ne me préoccupe pas, ajoute-t-il, de la question de mon portefeuille.

» Si je disparais, la politique républicaine disparaîtra en même temps que moi. Le pouvoir reviendra aux chefs de l'opposition sans points d'appui dans la majorité républicaine.

» Le parti républicain a tout intérêt à ne pas écouter la manœuvre qui écarterait une réforme nécessaire.

» Si la justice de la Chambre me fait défaut, j'en appellerai à la justice du Pays.

» Les circulaires incriminées sont irréprochables ; elles ont existé de tout temps. Le gouvernement a le droit de s'éclairer sur la conduite politique des fonctionnaires et des candidats aux places de fonctionnaires.

» Nous avons réservé ce domaine exclusivement politique, aux préfets. Nous ne devons les faveurs qu'au dévouement.

» Les délégués administratifs ne sont pas notre création. Ils existaient quand M. Ribot était au pouvoir. »

M. Combes donne ensuite lecture de divers documents desquels il résulte que sous les ministères Ribot et Leygues, les délégués administratifs fournissaient des renseignements politiques.

M. Dauzon

M. Dauzon fait connaître qu'il se séparera du gouvernement qui a organisé un système de renseignements détestable.

La discussion générale est close

Les Ordres du Jour

M. Charles Bos dépose un ordre du jour pur et simple ayant un caractère de blâme.

L'ordre du jour pur et simple refusé par M. Combes est rejeté.

Nombre de votants. .	571
Majorité absolue. . .	286
Pour l'adoption . .	280
Contre	291

M. Bienvenu Martin dépose un ordre du jour de confiance, repoussant toute addition.

Cet ordre du jour est accepté par le gouvernement.

M. Bienvenu Martin demande la priorité qui est mise au vote et accordée par 293 voix contre 274.

Les fiches de Délation

M. Mulac demande à M. Combes une déclaration nette au sujet des fiches de délation.

M. Combes

Le président du conseil au nom du Gouvernement déclare réprouver le système des fiches de délation. Il acceptera un amendement à la loi de finances condamnant les notes secrètes.

M. Mulac

M. Mulac prend acte de la déclaration de M. Combes.

L'ordre du jour de confiance

L'ordre du jour de confiance déposé par M. Bienvenu-Martin est mis au vote.

Nombre de votants. .	560
Majorité absolue. . .	281
Pour l'adoption . .	295
Contre	265

L'ordre du jour Bienvenu-Martin est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

La presse anglaise fournit quelques renseignements de détail sur l'ensemble des combats qui ont mis finalement la colline de 203 mètres aux mains des Japonais.

Il résulte de ces éclaircissements que la double base choisie par le commandement nippon, pour abriter et reposer les réserves, consistait dans les villages Kin-Kie-Toun; le 27 novembre, dans l'après-midi, une première attaque portait de ces deux points d'appui et partait, vers les objectifs de la colline de 203 mètres et de la colline Rouge, la ligne mince de tirailleurs que les Japonais ont l'habitude de déployer au début de tous leurs combats. Cette ligne se condensait par l'afflux des réserves en approchant du but ; en même temps les batteries de campagne installées dans la plaine couvraient des shrapnels les retranchements des deux collines, pour les rendre intenables aux défenseurs. Arrivés à distance d'assauts, les Japonais se lançaient contre les tranchées d'infanterie construites en avant des ouvrages. Plusieurs de ces tentatives furent répétées par eux le 27 sur les pentes de la colline Rouge, apparemment sans aucun succès.

Les jours suivants, ils s'en prirent de préférence à la colline de 203 mètres elle-même, qu'ils réussirent le 28 à entourer partiellement et à séparer de la colline Rouge. Le 29, une violente contre-attaque russe délogea les assaillants de leurs établissements provisoires et nettoya presque entièrement les abords de la position ; cependant les Japonais restaient accrochés à quelques bouts de tranchées, au sud-ouest de l'ouvrage de 200 mètres. Le 30, ils préparaient un nouvel assaut général par un feu d'artillerie soutenu du matin au soir et par un nouvel investissement partiel de l'ouvrage ; à cinq heures du soir, l'assaut était donné avec succès, à la fois par le sud-est et le sud-ouest.

Les furieuses et infructueuses contre-attaques tentées par les Russes dans la nuit suivante témoignaient du prix qu'ils accordent à ce succès japonais. Désormais, l'assiégeant dispose d'une position d'artillerie dominante qui lui permet d'enfiler la vallée Tayou-Kéou et de bombarder le port ; cet avantage peut causer la destruction des navires de guerre russes qui s'y abritent encore et empêcher que la flotte de la Baltique n'y trouve un asile.

MANDCHOURIE

Pas d'événements importants

Saint-Pétersbourg, 9 décembre.

« Aucun engagement important n'est signalé aujourd'hui par les télégrammes du quartier général de Mukden.

» Quelques escarmouches peu sérieuses ont seules troublé la journée d'hier.

» On est toujours sans nouvelles à l'état-major général sur les derniers événements survenus dans la rade intérieure de Port-Arthur. »

PORT ARTHUR

Dépêche Japonaise

LA FLOTTE RUSSE DÉTRUITE

L'état des navires retenus dans Port-Arthur. Ils sont tous complètement perdus.

Londres, 7 h. s.

La Légation du Japon à Londres communique la dépêche suivante adressée par l'Etat-major général japonais le 9 décembre, 8 h. matin,

« L'état des navires russes retenus dans Port-Arthur est des plus désastreux.

» Le « Peresviet » atteint près de gouvernail est s'enfonce jusqu'aux écoutilles d'arrière.

» Le « Poltava », le « Retvisan », et le « Pobbieda » plus sérieusement touchés disparaissent dans l'eau jusqu'au pont supérieur.

» Le *Pallada* défoncé à la hauteur de la cheminée près de la ligne de flottaison, s'est fortement incliné sur le flanc babord.

» Plusieurs obus ont incendié le pont du « Bayan ». Le feu s'est propagé rapidement à bord de ce navire.

» Le « Sébastopol » atteint au-dessous de la ligne de flottaison a coulé complètement. Les mâts de son cuirassé apparaissent à peine.

» Aucun de ces vaisseaux de ligne ne pourra plus reprendre la mer.

» Plusieurs navires de faible tonnage ont été également endommagés.

» Les forces navales Russes en Extrême Orient, sont entièrement détruites. »

Le fils du général Nogi tué dans un assaut

Londres, 8 h. 30 s.

Le correspondant de *Daily Mail* à Tokio, télégraphie, le 9 décembre 9 heures matin :

« Un rapport du quartier général sous Port-Arthur annonce que le fils cadet du général Nogi, commandant les troupes assiégeantes, a été tué par une balle dans un combat devant le fort An-Tse-Chan. »

Le bombardement du port continue. — Un autre navire coulé hier.

Londres, 8 h. s.

On télégraphie de Tokio au *Times*, le 9 décembre 10 h. 30 matin.

« Le bombardement des navires russes continue avec une grande intensité.

» Les Japonais semblent disposés à ne cesser que lorsque tous les vaisseaux seront détruits.

» Dans la matinée d'hier « l'Amour » navire de moyen tonnage, atteint par plusieurs projectiles a coulé en quelques minutes.

» Le tir des Japonais est d'une très grande précision.

» Le feu qui produit le plus d'effet est celui des batteries installées dans la région de la Colline des 203 mètres. »

Plusieurs magasins militaires détruits. — Grands dégats près de l'arsenal.

Londres, 8 h. 30 s.

Le *Morning Post* publie le télégramme suivant datée de Tokio le 9 décembre, 11 h. matin.

» Les environs du port et de l'arsenal ont eu beaucoup à souffrir du terrible bombardement qui se poursuit depuis trois jours.

» De nombreux projectiles ont détruit les toitures de plusieurs magasins militaires et incendié les approvisionnements qui s'y trouvaient.

« Des dégâts considérables ont été occasionnés aux constructions annexes de la marine, situées près de l'arsenal. »

00597

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Hélène Magnavacca et ses enfants Albert, Lucie et Paul ; Mme et M. Eugène Magnavacca, maréchal des logis de gendarmerie à Pero-Casevecchie, et leurs enfants ; Mme et M. Isidore Magnavacca, capitaine-marin, et leurs enfants ; Mlle Antoinette Magnavacca ; Mme veuve Angèle Magnavacca ; M. Laurent Magnavacca, mécanicien ; M. Toussaint Magnavacca, instituteur ; Mlle Clotilde Magnavacca, M. et Mme Louis Muscatelli ; Mme veuve Jeanne Muscatelli et ses enfants ;

Les familles Magnavacca, Muscatelli, Argenti, Filippi, Musetti, Majorkini, Marinetti, Rossi, Landini et Ferretti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. DOMINIQUE-ALEXANDRE MAGNAVACCA
Négociant

leur époux, père, frère, beau, cousin, parent et allié, décédé à Bastia le 8 décembre 1904, à l'âge de 43 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui samedi 10 courant à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rampe Saint-Charles, 15.

AVIS DE DÉCÈS

M. l'abbé de Rocca-Serra, curé d'Anlèse, ancien curé d'Erbalunga, et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Antoinette de Rocca-Serra

leur mère, grand'mère, belle-mère, décédée à Loreto di Tallano, le 8 décembre 1904, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi 10 décembre à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Biane
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisseliot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BIANE ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel fer que fûts et damejeanne est prêté à titre gracieux.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

AVANCES SUR PENSIONS MILITAIRES et CIVILES
prêt immédiat d'un trimestre
Sécurité absolue. **Caisse Centrale**, 32, rue de Richelieu, Paris

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour vous rendre les gens ce qu'ils devraient être.
Je guéris **Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lombago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation**, et toute **faiblesse masculine ou féminine**.
Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en mes affirmations. Je vous enverrai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D^r B.-N. MAGLAUCHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

Savon le Bienfaiteur
M. PATARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les congorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.
Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.
Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5, 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.
Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.
Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).
P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.
Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 4re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.
Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.
Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et I, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux d. Boulevard de Gand.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbaï Dressou 0,90 le lit.
Id. Combi 2,30 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Terminum, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
Id. supérieur, 0,65 id.
Id. saveur grand arôme 50^c 1.40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfine assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germani » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, de vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Intermezzita et Rencurel véritables.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2^m50 de hauteur, 0.50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0^m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU
A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.
A cette occasion Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur Le Cédratine.

AVIS
AUX CONSOMMATEURS DE GAZ
M. J. CINI, ouvrier plombier à la Cie du gaz, prévient MM. les consommateurs qu'à partir du 20 novembre il effectuera pour son compte personnel toutes sortes d'installations et de réparations concernant l'éclairage au gaz, à des prix très modérés.
Installations de baignoires et chauffe bains à gaz.
Travail soigné et garanti.
Vente de becs incandescents, Verres, Manchons, Appareils sur commande.
Le magasin sera ouvert de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Place de l'Hôtel de Ville, 4.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage
Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — LE
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

MAISON L.-N. MATTEI et C^IE

Produits Recommandés

Le délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29^e ANNÉE — DIMANCHE, 11 DÉCEMBRE 1904 — N° 290

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois.	3 mois.	
Union.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Damase.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 52 m. — Coucher, 3 h. 56 m.
Lune Nouv., le 6 — Premier quar., le 14.
Fête du lendemain : Sainte Dionisia.

10 DECEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

Heureux pays que le Japon ; on n'y rencontre ni goutteux, ni arthritiques. Et quel est le précieux talisman qui préserve ainsi tout un pays de maladies si affligeantes pour l'Européen ? Ce talisman n'est point une amulette ou un fétiche, c'est l'eau. Tout Japonais qui se respecte — et sur ce point ils ont l'honneur très chatouilleux — absorbe tous les jours quatre à cinq litres d'eau. Est-ce là un moyen à recommander en France ? C'est douteux, car il n'est pas vraisemblable qu'un Français délaisse le vin, quand le sol de son pays est couvert de vignobles. Le Français consent à avoir la goutte, à condition de « la » boire souvent. Et les Européens continueront à avoir de l'eau dans les articulations, pour la seule raison qu'ils n'en boivent pas assez.

Empereur et musicien. Dans quelques jours les Berlinois auront la primeur d'un opéra en quatre actes, *Roland*, de M. Leoncavallo, dont le livret a été écrit par l'empereur Guillaume II. Le souverain allemand attend, avec une impatience non déguisée, paraît-il, la première représentation de cette œuvre lyrique, qui aura lieu à l'Opéra royal. Il a même assisté, détail piquant, à deux ou trois répétitions d'ensemble de son *Roland*, en compagnie du compositeur italien. Voilà dix ans que Guillaume II avait commandé au jeune maître la musique de l'opéra, dont il se proposait d'écrire lui-même les paroles, d'après le fameux roman de Willibad Alexis, *Roland de Berlin*. Depuis cette époque, Guillaume II ne cessait de harceler le musicien pour qu'il se mît à la besogne. A la fin, l'empereur se fâcha net. Il le fit durement comprendre à M. Léoncavallo, lorsque, il y a deux ans, celui-ci vint à Berlin pour surveiller les répétitions de la *Bohème*. Un jour il demanda une audience à Guillaume II. L'empereur ne voulut pas recevoir son paresseux collaborateur.

— Je le recevrai, dit-il, quand il m'apportera la partition de l'opéra que je lui ai demandée.

Piqué au jeu, M. Leoncavallo se retira dans sa villa du lac de Garde et écrivit d'une traite sa partition, qu'il remit solennellement à l'empereur.

Le bureau central de l'Union postale universelle vient de procéder au recensement du personnel des deux sexes employé dans les services postaux de tous les pays qui ont adhéré à l'Union. C'est l'Allemagne qui tient la tête de cette curieuse statistique avec 242,000 postiers, hommes ou femmes. Les Etats Unis n'arrivent qu'en seconde ligne avec 239,000 employés. La Grande-Bretagne vient ensuite avec un effectif de 184 000 postiers. La France n'en possède que 81,000 ; l'Autriche-Hongrie, 59,000 ; la Russie, 57,092 ; le Japon, 57 905. Les autres pays de l'Union emploient tous moins de 50 000 facteurs ou postiers.

Les jouets de fin d'année. Les fabricants de jouets se préoccupent déjà des articles qui seront offerts à titre de nouveautés au public parisien à la fin de l'année. Bien entendu, la guerre russo-japonaise occupe le premier plan de l'actualité. Aimez-vous le japonais ? On en a mis partout. Il y aura le japonais de carton léger, vêtu de papier soie jaune ou bien, qui se balance au bout d'une baguette. Coût : dix centimes. Il y aura le japonais en camagne, que je suppose d'être une ingénieuse adaptation des vulgaires boîtes à soldats d'antan ; le siège de Port-Arthur avec des forts en carton, des coolies chinois, une formidable artillerie ; le cosaque en reconnaissance, qui marchera au commandement ; la gracieuse mousmé, transformation de l'ex danseuse espagnole ; le transsibérien, ancien chemin de fer mécanique, ancien Métro, auquel un personnel nouveau de Russes à longues barbes et de Célestes à longues queues donnera l'attrait de l'inédit.

Mystères de l'orientation. Un savant, si le docteur Charles Féré, a fait récemment, à la Société de biologie, une communication du plus haut intérêt et qui mérite d'être connue, dans sa substance, du grand public. M. Charles Féré a observé, et ses observations ont porté sur un grand nombre de cas, que si l'on orie te son lit dans la direction nord-sud, le sommeil est incomparablement meilleur, et souvent même certaines insomnies rebelles ne résistent pas à ce traitement aussi facile à suivre que peu coûteux.

Mais l'orientation offre encore d'autres avantages !... C'est ainsi qu'elle exalte les forces physiques et développe l'activité cérébrale. En effet, si la direction nord-sud est favorable au sommeil, la direction est-ouest augmente la force musculaire et facilite le travail de l'esprit. Les exemples sur lesquels s'appuie la théorie de M. Charles Féré sont trop probants pour que l'influence de l'orientation ne soit pas l'objet d'études suivies de la part des physiologistes. En attendant, on peut sans danger suivre les indications de l'éminent membre de la Société de biologie de Paris.

Une épidémie de phoques. Les pêcheries de harengs de la côte méridionale du Cornwall, sont actuellement envahies par les phoques qui font dit la *Westminster Gazette*, un grand carnage parmi les poissons ; ils mangent même les filets, les cordages et les bouchons ; 1,500 phoques se trouvent privés de leur gagne pain. On a émis l'idée à une assemblée des pêcheurs, d'attirer par de l'appât dans un endroit déterminé, les phoques dévastateurs, et de les détruire au moyen de la dynamite. Mais les résultats de l'explosion seraient également néfastes aux autres poissons ; et l'ébranlement serait tel qu'on serait en droit de se demander si jamais d'autres colonies de poissons viendraient s'y établir. L'Amérique souffre de la même épidémie de phoques. Des experts ont été désignés pour étudier la situation. Après le « péril jeune, » le « péril phoque » !

Les médecins hongrois sont des gens susceptibles par tempérament. Ils le sont même avec excès, si nous en croyons la suivante anecdote, qui nous arrive du pays des maggyars. Deux docteurs de Budapest, MM. Friedrich et Unger, furent appelés en consultation au chevet d'un malade. Ils ne s'entendirent point sur le traitement, ni le diagnostic, se disputèrent et finalement se provoquèrent. Un duel au sabre eut lieu et les deux médecins sont l'un et l'autre blessés grièvement. Il paraît que le malade, lui, est en voie de guérison, à la suite de cette double opération chirurgicale d'un nouveau genre. Si je ne craignais de faire une plaisanterie facile, je dirais que les médecins de Budapest sont bien honnêtes d'opérer sur eux mêmes et je les citerais en exemple à leurs confrères de Paris !

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 déc. à 3 h.

Allegro militaire,	Sellénick.
Le lac des fées, (ouv.),	Auber.
Thérèsien, valse,	Faust.
L'Africaine, fant.,	Meyerbeer.
Charmante, mazurka,	Roux.

Le Chef de Musique, J. LAFT.

Ecole d'Infanterie

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis, à la suite des épreuves écrites de 1904, à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école militaire d'infanterie en 1905 :

Dary, sergent au 1er.
Foli, sergent au 127e.
Ducasi, sergent au 117e.
Battini, sergent au 31e.
Zappoli, sergent-major au 3e.
Pochon, sergent au 163e.
Baldoni, sergent au 6e chasseurs.
Libarelli, sergent au 23e chasseurs.
Pinelli, sergent au 3e zouaves.

Curiosités Corses

11 décembre 1815. — Vannucci, avant de céder son écharpe de maire de Bastia à Romuald de Figarelli, explique au gouvernement qu'il avait dû organiser des compagnies d'élite pour défendre la ville, pendant les troubles qui avaient éclaté dans le courant de l'année ; et le prie d'acquitter la dette de 10.000 fr. que la commune de Bastia avait contractée pour payer la solde de ces compagnies.

LES ENFANTS DE LA CORSE
DE CANNES

C'est dimanche dernier, 4 décembre courant, que la Société Amicale « Les Enfants de la Corse » a donné, à midi, à l'Hôtel Franco-Russe son banquet annuel, sous la présidence de M. le capitaine Taffarary, conseiller municipal de la ville de Cannes.
Une soixantaine de compatriotes environ avaient répondu aux convocations qui leur avaient été adressées.
L'entente la plus parfaite et l'entrain le plus cordial n'ont cessé de régner pendant toute la durée du repas dont le menu était tout à l'honneur du Vattel de la maison.
Au dessert M. Taffarary, président, prononce la chaleureuse allocution suivante, qui fut couverte par les applaudissements :

Mes chers amis,

Comme les peuples heureux, notre Société n'a pas d'histoire, car elle est de fondation trop récente pour qu'il puisse en être autrement ; mais par contre, la Corse, dont nous sommes les enfants, comme aussi les fidèles gardiens de ses bonnes traditions, compte au livre d'histoire une page glorieuse que nous conservons tous au fond de notre cœur, tout en suivant notre chemin sur la route du Progrès libéral.

Ce qui nous a poussés à nous grouper depuis quelques années, c'est une pensée fraternelle, et je suis heureux de constater que l'effort fait par notre Président fondateur en vue de la prospérité de la Société, n'a pas été sans peine ; je suis heureux de constater que pour être encore jeune, l'existence de notre association amicale ne laisse pas d'avoir été féconde en bons résultats, puisqu'elle a pu rallier, en son sein, la presque totalité de ceux de nos compatriotes qui vivent à Cannes.
Mais ce ne serait rien si malgré ses ressources restreintes, elle n'avait déjà secouru de nombreuses familles Corses et bon nombre de nos compatriotes de passage sur notre merveilleuse Côte d'Azur.
Au surplus, je dirai que par cette solidarité bien comprise, elle a été un puissant appui moral pour aider les nôtres à vaincre les difficultés ordinaires de la vie.

---

84 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIX.

L'ABDICATION MARITALE.

Pourvu qu'il ne change et exemplaire, monsieur Piard leva le nez au plafond en cherchant quel nouveau grief il pourrait articuler ; car lorsqu'une femme veut bien se reconnaître des défauts, il est imprudent de ne pas le prendre au mot, et de lui laisser croire qu'on la trouve parfaite.

— Il y a encore ce monsieur de Rochaille dont les visites peuvent paraître un peu fréquentes, dit-il après un silence assez long dont Isaure eût eu le droit de tirer vanité, car il prouvait combien sa conduite offrait peu de prise à la critique.

— Consigné comme monsieur Doulandes, répondit-elle sans la moindre bêtise ; à un autre.

— Un autre, dit M. Piard en cherchant de nouveau, mais cette fois sans trouver ; je ne vois plus rien... c'est tout... et même, je ne prétends pas que les assiduités des personnes dont je viens de parler aient aucun inconvénient sérieux mais le monde est si abominable qu'on ne saurait montrer trop de réserve et de prudence.

— Trouvez-vous que je manque de l'une ou de l'autre ?

— Au contraire. Vous êtes parfaite de tenue, de dignité et de raison ; chacun en convient.

— Pas de compliments. En ce moment il ne s'agit pas de mes qualités, mais de mes défauts. Qu'avez-vous encore à me reprocher ?

— Rien, répondit le conseiller d'Etat, contraint, un peu malgré lui, de rendre hommage à la vérité.

— Cherchez bien, dit Isaure avec un traître sourire.

— J'ai bien cherché.

— Quoi ! pas une étourderie, pas une inconséquence ! Prenez garde, vous allez me rendre orgueilleuse.

— Alors vous aurez un défaut.

— On n'eût rien dit de plus délicat à l'Œil de-Bœuf.

Monsieur Piard se drapa dans sa mirifique robe de chambre et sourit d'un air évaporé, comme s'il eu faire au petit-lever un marquis à talons rouges.

— Voilà donc le chapitre de mes fautes terminé, reprit Isaure ; avouez qu'il est court.

— Il pourrait l'être plus encore et s'écrire en un seul mot, reprit le conseiller d'Etat, remis en humeur de galanterie par le compliment qu'il venait de recevoir.

— Quel mot ? demanda-t-elle.

— Vertu ! répondit monsieur Piard qui, s'inclinant vers elle, lui prit la main et la porta lentement à ses lèvres, d'un air qu'il crut aussi noble que gracieux.

Isaure se laissa baiser la main sans sourciller ; regardant ensuite fixement son mari qui venait de se redresser contre la cheminée, elle lui dit du ton le plus naturel et le plus calme :

— Puisque mon examen de conscience est achevé, vous plaît-il que nous prononcions le vêtu ?

Monsieur Piard ne s'attendait nullement à cette proposition. Distrait de son humeur farouche par l'amabilité d'Isaure, il s'était laissé conduire sans s'en apercevoir, en passant par la chambre d'épreuve d'où était sortie plus blanche que l'hermine la femme irréprochable, jusqu'à la porte clandestine qui ouvrait sur ses égrements personnels. A la vue d'un péril qu'il avait toujours redouté, il sentit les restes de sa colère se fondre en un gâchis d'embarras, de dépit, d'inquiétude, de frayeur même, au milieu duquel sa présence d'esprit se laissa choir tout net. Par le geste instinctif de l'homme qui prévoit une attaque et cherche à y parer, il croisa sa robe de chambre, faible et ridicule cuirasse, et parvenant à sourire, mais de l'air le moins enjoué :

— Il est impossible que mes péchés ne soient pas un peu plus gros que les vôtres, dit-il, et je craindrais d'avoir en vous un confesseur trop sévère.

— Je vous promets, au contraire, une grande indulgence, répondit madame Piard, dont la figure exprimait le tranquillité la plus froide ; — la sévérité ne remédie à rien et souvent elle achève de tout gâter. Vous ne trouverez donc dans mes paroles ni amertume ni fiel. Ce ne sont pas des reproches que je veux vous adresser, mais des conseils...

— Des reproches ! interrompit le conseiller d'Etat qui feignit de s'emporter à ce mot, dans le but d'intimider sa femme et d'arrêter l'explication dès le préambule ; des reproches ! en quoi, s'il vous plaît, méritai-je les vôtres ? Des reproches !!!

Isaure étendit la main vers son mari, et ce seul geste, exécuté avec la plus grand calme, lui coupa la parole.

— Ne cherchez pas à vous mettre en colère ; vous n'y réussiriez pas, lui dit-elle lorsqu'elle le vit réduit au silence ; asseyez-vous au lieu d'essayer des poses de mélodrame ; et, avant tout, éteignez le feu qui prend à votre robe de chambre.

Le conseiller d'Etat obéit avec une docilité machinale.

— Ecoutez-moi tranquillement comme je vous parle, continua Isaure ; si l'un de nous deux a le droit de se montrer courroucé, c'est moi je pense ; vous voyez cependant si je suis de sang-froid : tâchez de m'imiter. Vous avez une maîtresse.

— Cela n'est pas vrai, s'écria monsieur Piard en devenant soudain presque aussi rouge qu'une pivoine.

— Vous avez une maîtresse, reprit l'épouse outragée, sans que sa voix, en prononçant ce mot irritant, manifestât la plus légère émotion : elle s'appelle ou plutôt se fait appeler madame de Marmancourt ; elle demeure rue Saint-Lazare et reçoit deux fois par semaine, le lundi et le vendredi. Parmi les hommes qui vont chez elle, je vous citerai monsieur Bathay, monsieur de Haudegorf et monsieur Doulandes, dont vous parlies tout à l'heure.

(*A suivre*).

Vous avez remarqué avec plaisir, j'en suis certain, la place d'honneur de notre drapeau dans cette salle, où nous réunissant, pour la première fois, des agapes fraternelles ; j'ai tenu à ce qu'il fût lui aussi à la fête.

Vous vous rappelez tous qu'il fit sa première sortie le jour de la fête de la France républicaine, le 14 juillet dernier.

Ceux qui ne nous connaissent pas, nous reprochent d'être du pays de la « Vendetta ». Mais si nous savons haïr qui nous fait du mal, du moins savons-nous aimer ceux qui nous font du bien et nous dévouer à eux.

Du reste, la Vendetta, comme tant d'autres choses, cède, de plus en plus, le pas à la raison et fait place à la solidarité, ce dont nous sommes une preuve vivante ici.

L'amitié seule compte pour nous et c'est elle qui, désormais, règlera tous les élans du cœur chez les Enfants de la Corse, dispersés sur le sol du continent.

Je ne puis donc mieux faire, pour terminer, qu'en levant mon verre à l'union de tous les Corses qui se sont groupés à Cannes, et de ceux qui, par la suite, voudront venir se ranger sous notre bannière fraternelle.

Vive Cannes ! Vive la Corse ! Vive la France !

Il donne ensuite lecture des lettres d'excuses que lui ont fait parvenir MM. les membres honoraires ainsi que les compatriotes empêchés.

Sur jes proposition, un bau est ouvert à M. Capron, maire de Cannes, conseiller général, président d'Honneur, retenu ailleurs par une invitation antérieure à celle de la Société.

M. Ordioni Tousselut, secrétaire, prend ensuite la parole et montre combien il est nécessaire de s'aimer, de s'entr'aider. Il rappelle finement le retour au pays natal, du pauvre matelot qu'un voyage long et pénible a retenu longtemps loin de sa patrie et nous relevons de ce petit discours le passage suivant :

Et nous, chers amis, ne sommes-nous point des marins qu'un autre vent a poussés loin de la terre qui nous vit naître ! Ne sentons nous pas aussi notre cœur battre et bondir au seul plaisir d'en faire un objet de conversation !

Hélas ! et notre voyage est long, bien long encore, car le jour est éloigné où cette même brise qui nous ravit, nous ramènera vers les campagnes d'outre-mer.

Désormais il nous reste un moyen de mieux supporter l'absence de tout ce avec quoi nous avons toujours vécu. C'est un besoin trop légitime : il faut nous fréquenter. Puisque nous avons le bonheur de rencontrer des compatriotes, c'est-à-dire des amis dont le cœur saigne par la même plaie, soyons nos consolateurs sincères et mutuels. Cherchons autant que possible à élargir nos relations et à resserrer les liens qui nous unissent.

Déjà le premier pas est fait, et combien nous devons de reconnaissance à celui qui est l'heureuse inspiration de former une Société amicale et de nous donner, par là même, un sûr moyen de réunion. Certes, c'est beaucoup, et nous devons travailler, nous qui venons aujourd'hui, à faire prospérer l'œuvre que d'autres ont commencée.

Nous avons besoin de combattre tous d'un commun accord, car, vous ne l'ignorez pas, chers amis, une partie du bien que nous avons fait est celle que nous pourrons faire. Déployons tous la même bonne volonté, et notre chère association recevra alors l'éclat d'une Société parfaitement organisée. Sachons, comme nous le disait un soir notre cher et sympathique Président, apprendre à nous connaître et à mieux nous aimer. N'abandonnons point notre tâche inachevée, afin que les sages à venir puissent nous témoigner un jour la reconnaissance qu'ils nous devront...

Mais je constate avec une joie réelle qu'un juste sentiment nous pousse à nous entr'aider. La fête organisée aujourd'hui nous montre assez que demain viendront les jours meilleurs. Nous avons compris qu'entre tous nous ne devons faire qu'un seul, et cela me rappelle encore le temps où battait dans le cœur de nos pères, tout ce qu'un sang pur avait de noblesse et de générosité.

Mais il m'est trop pénible de continuer. Juges combien il m'est difficile de parler, lui, en observant la réserve, devant des personnes toutes plus âgées et mieux expérimentées que moi. Je veux me contenter d'adresser au nom de tous les compatriotes, mes meilleurs remerciements les et plus reconnaissants aux promoteurs de cette noble tâche....

Couverons à l'Association son cachet de mutualité. Depuis près d'un siècle que la mutualité existe et depuis environ six ans qu'elle est devenue libre, je constat que plusieurs sociétés se sont formées, se forment partout, et dans toutes, grandes et petites, tous se jugeant pour mûrir une collaboration affectueuse et intime. Nous ferons comme elles et nous saurons devenir une force matérielle après avoir été une force morale. Tout en remplissant un devoir social, nous réaliserons la Fraternité ; en pratiquant la Fraternité, nous ferons œuvre de tâche sublime, nous honorerons notre chère pays, la Corse, et nous n'aurons toujours dans la voie du progrès, notre grande et belle patrie, la France.

Vive la Corse !
Vive Cannes !
Vive la France !

De chaleureux applaudissements accueillent les paroles de M. Ordioni.

Quelques compatriotes se lèvent à leur tour et disent en termes émus, combien ils sont heureux de se trouver tous réunis sur cette incomparable côte d'azur qui les sépare de quelques heures à peine de l'Ile parfumée.

En quittant le Franco-Russe, la Société se rend en corps chez M. Pellegrini, membre d'honneur et excellent compatriote, pour le remercier du grand bien qu'il a fait à la colonie corse habitant Cannes.

On se sépare ensuite en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

T. O.

Bulletin Financier

Paris, le 7 Décembre 1904.

La séance a encore été marquée par des réalisations et des offres, qui ont pesé sur les cours depuis le commencement jusqu'à la fin. On se trouve au bout de dégagement d'actionaire en liberalisa. La Rente Française se maintient assez ferme à 98.72. Par contre, les Fonds étrangers restent lourds. Extérieure clôturée à 90.87 ; Turc 88.72 ; Italien 105.40. Les rentes russes sont extrêmement. Les Etablissements de Crédit sont restés bien tenus. Le Crédit Lyonnais se relève à 1.475, la Société Générale à 836 et le Crédit Foncier à 748.

En valeurs industrielles, le Rio fléchit à 4.597. L'ob Lyonnaise à 619 Grenade est demandée à 548. Valeurs russes toujours discutées. Les Mines d'or se tassent.

Sur le marché en Banque, la New Kaffirs a des demandes suivies à 37 francs.

On traite déjà avec une prime de 2 francs les obligations du nouvel Emprunt Bulgare, qui seront émises le 12 courant à 447 fr 50. Tous les droits que comportent les titres de l'emprunt sont exercés, au nom et pour le compte des porteurs, par un télégramme désignant par la banque de Paris et des Pays-Bas (la même que celui des porteurs de titres de l'Emprunt Bulgare 1902) et dont les pouvoirs ont été notifiés par l'entremise de l'agence diplomatique de France à Sofia.

Meilleurs salues des Chemins de Fer Français.

Avis administratif

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance du public que la recette municipale sera ouverte à l'avenir de 2 à 5 heures.

Bastia, le 11 décembre 1904.

Le Maire, A. GAUDIN.

Charmeur incomparable

Chacun a voulu le connaître,
L'homme des champs et de la cour :
Et la Cologne, mieux que l'amour,
Aujourd'hui, partout règne en maître.

Un reporter, au Savoisier Victor Vaissier.

Cours d'adultes et d'adolescents

Des cours d'adultes ayront lieu à l'école de garçons de la rue de l'Opéra les mardi et samedi de chaque semaine, de 7 à 8 heures et demie du soi , à partir du 10 courant jusqu'au 31 mars 1905.

Une séance supplémentaire sera spécialement consacrée le jeudi à la préparation des candidats adultes qui désireraient se présenter aux examens du certificat d'études.

Avis & Communications

Société des Vétérans. — Tous les membres de la Société sont priés d'assister à l'Assemblée extraordinaire, qui aura lieu, le 11 décembre, à 9 heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Vote des nouveaux statuts.

Le Président, T. Sirelli.

Syndicat des Manœuvres et Ebénistes. — Les membres du syndicat des menuisiers, ébénistes et parties similaires sont priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 11 du courant, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, pour le renouvellement du bureau, tous les membres devront être présent.

Le Secrétaire, Valentini.

SUITES DE SURMENAGE

Migraine des écrivains

Le remède. - Les pilules Pink

Guérison d'un membre de la « Société des Auteurs »

M. André Boucher, auteur-compositeur bien connu qui habite à Tours, rue du Clusel, 45, a adressé aux préparateurs des pilules Pink, la lettre suivante :



M. ANDRÉ BOUCHER
Membre de la « Société des Auteurs »
Guéri par les pilules Pink.

« Je tiens à venir vous témoigner ma gratitude au sujet de la guérison opérée en moi par vos excellentes pilules Pink. Je souffrais depuis quelques mois de violents maux de tête ; six jours par semaine le mal guettait mon réveil, et ne m'abandonnait qu'une fois combé. Les médecins avaient conclu à du l'anémie cérébrale, causée par le surmenage et je commençais à désespérer lorsqu'un ami m'enseigna les pilules Pink. Cet ami ayant lui-même obtenu d'excellents résultats, je l'imitai. Je puis vous faire part aujourd'hui de ma guérison. Les forces physiques, la résistance pour le travail mental me sont revenues et je vous devrai peut-être quelque jour, le succès artistique auquel j'aspire. »

Il est indiscutable que le tempérament artistique, ardent et sensitif est particulièrement apte, surtout sous l'influence d'une dépression des forces physiques, à tourmenter celui qui le possède. La grande activité mentale épuise alors rapidement toutes les forces nerveuses. Les pilules Pink, le plus puissant de tous les toniques, combattent tous les désordres, conséquences du mauvais état du système nerveux. Elles sont un remède infaillible contre anémie, débilité nerveuse, palpitations, mélancolie, désordre de l'estomac, dyspepsie nerveuse, insomnies, migraines, névralgies. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Bailu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les 6 boîtes, franco.

LA DÉLATION

Fiches de Bastia

M. Guyot de Villeneuve publie aujourd'hui les renseignements suivants envoyés au Grand Orient en avril 1904, sur des officiers par M. Ossiat, « V.·. de la L.·. « Etoile de Cyrnos, » officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia. »

Drude, colonel du 163e d'infanterie (Bastia-Ajaccio). Parle avec affectation de son libéralisme, et fait semblant de croire qu'aucun officier de l'armée française ne se prêterait à un coup de force contre la République.

Se dit catholique croyant, mais ne pratique pas, et blâme les mesures projetées contre les Frères des Ecoles chrétiennes, parce qu'utiles pour le développement de l'instruction du peuple.

Fait savoir à tous ceux qui l'approchent qu'il est l'objet des avances les plus flatteuses des personnalités bastiaises appartenant au parti antirépublicain, mais prend soin d'ajouter qu'il y est resté inébranlable jusqu'à ce jour, de peur, dit-il niaisement, de se compromettre.

En résumé, très habile homme, obéissant à son intérêt plutôt qu'à son tempérament, mais hâvard à l'excès, et par cela même se livrant comme un enfant.

Rêve de servir en Algérie ou aux colonies, pour ne pas rompre le charme enchanteur de son rapide avancement.

Renseignements complémentaires : infidèle à ses amis. Terrible et impitoyable contre ses ennemis plus faibles que lui. Tel est l'homme. En Algérie, où il est particulièrement connu, il est l'objet du mépris général et est regardé comme un chef dangereux parce qu'ambitieux à l'excès, sans vergogne et sans scrupule.

Demonet, commandant au 16e d'inf. — Ne fait pas de politique. Brave homme dans toute l'acception du mot ; est la sonte de ses qualités. Bon soldat, mais est arrivé trop tard, n'en ayant pas les moyens. Va être atteint par la limite d'âge. Insignifiant ; incapable d'aucune initiative, politique ou autre.

Beutd de Rémur, lieutenant-colonel au 163e. — Le lieutenant-colonel est un clérical militant et réactionnaire avéré. Professe pour le régime républicain le plus profond mépris. Au point de vue philosophique, le lieutenant-colonel regrette l'ancien temps et a le culte de la noblesse et du clergé, dont il défend les privilèges ; approuve les actes des moines et des curés, et a dit même qu'il serait bien malheureux s'il devait venir dans une garnison de Bretagne.

Tempérament et caractère énergiques ; serait un conseil dangereux s'il avait le pouvoir.

De Langer-Campiong, commandant au 163e. — Aristocrate dans l'âme ; n'a que du dédain pour les gens du peuple et attend avec une impatience à peine déguisée le jour où il pourra donner libre cours impunément à ses sentiments antidémocratiques.

Catholique militant et pratiquant, fait de grands efforts pour ne pas éclater ouvertement contre ceux qu'il croit libres-penseurs. Même une compagne sourde et d'autant plus odieuse contre les officiers qui sortent du rang. Plusieurs officiers se plaignent de lui.

Harvoy, commandant au 163e. — Est considéré comme un peu déséquilibré. Grossier et sévère pour ses inférieurs. Se tient sur une très grande réserve au point de vue politique. Inconvenant au point qu'il provoque souvent des actes d'indiscipline de son subordonné. A des idées confuses sur tout.

Mignucci, lieut. au 163e. — Officier bien pensant au triple point de vue philosophique, politique et militaire, c'est-à-dire catholique pratiquant, avec ostentation, par genre ; anti-démocratique, parce qu'il se croit d'une essence supérieure ; militariste à tous crins, parce qu'il croit flatter ainsi les goûts et les opinions de ses chefs, alors même que ceux-ci se tiennent sur la plus sage réserve (ici un passage injurieux).

Chopon, commandant. — Déjà dénoncé dans les fiches du commandant Bouquero. (Les termes de la note rédigée par M. Orsini de nous permettent pas de la livrer à la publicité).

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 10 décembre

Tentative d'assassinat

Le crime qui amène Calendini François-Xavier, de Carchoto, sur le sellette, a été commis dans notre ville, sur le cours Favale, et voici dans quelles circonstances, telles qu'elles sont relatées dans l'acte d'accusation :

Calendini Xavier, de Carchoto, était venu à Bastia pour assister aux débats de la Cour d'assises, devant laquelle était traduit Stefani Ignace, le meurtrier de son fils. Le 31 mai 1904, ayant aperçu Stefani père au moment où il montait dans un omnibus aux portes de la Citadelle, Calendini se précipite sur lui. Avant même que Stefani n'eut pu l'apercevoir, il lui tira à bout portant un coup de revolver dans la tête.

Atteinte au défaut de l'oreille droite, la victime n'a pas succombé, mais elle est frappée de paralysie faciale et reste exposée à des accidents cérébraux qui peuvent se manifester d'un moment à l'autre.

M. Angeli soutient l'accusation.

Nul n'a le droit de se faire justice à soi-même. Tel est le grand principe de toute société, principe que l'on ne peut pas enfreindre sans retomber à l'état de barbarie.

C'est un cas de *cendicté* transversale que les jurés puniront sévèrement d'autant plus qu'elle a été préméditée.

La victime n'est pas morte. Mais elle a une balle dans la tête et l'on peut craindre à raison les plus graves complications.

Me de Carafla présente la défense.

L'accusé est un honnête homme. Il appartient en outre à une famille des plus honorables. Ses adversaires au contraire sont des gens violents et sanguinaires.

L'accusé n'a nullement prémédité son crime. Son acte le prouve. S'il avait réfléchi un seul instant il n'aurait pas agi comme il l'a fait. Il a eu effet contribué lui-même à faire acquitter ainsi l'assassin de son fils.

Me de Carafla demande l'acquittement de son client.

Pour mettre sa responsabilité à couvert la défenseur fait poser la question de provocation.

Le verdict du jury est affirmatif sur la question de culpabilité et de provocation, négatif sur la question de préméditatio.

La Cour condamne Calendini à cinq années d'emprisonnement et à cinq années d'interdiction de séjour.

∴

Audience de demain :

Rossini Antoine, journalier, demeurant à Sartena, assassinat et tentative de meurtre avec concomitances.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Carafla.

RÉVOLUTION

Vient de paraître un livre qui révolutionne le monde entier Tous les malades le cherchent, se le disputent pour y puiser l'espoir de la santé. C'est un nouveau traité des Maladies de Poitrine, indiquant le moyen de les soulager, de les guérir, par le traitement à La Becilline.

L'auteur, un savant distingué, fait une exposition claire et nette de toutes les maladies pouvant être soignées, y cite quantité de guérisons, car il a déjà sauvé la vie à des milliers de malades désespérés.

Toutes les personnes souffrant d'Asthme, Catarrhe, Oppression, Bronchite chronique, Grippe, Influenza, de Maladies de Poitrine, doivent lire ce livre qui leur sera envoyé gratuitement. Il se trouve aussi autour de chaque Boîte de Becilline que l'on peut se procurer dans toutes les Pharmacies du Continent et de la Corse.

2.50 la boîte. Franco domicile, à fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11·2 à midi, + 13·. à 7 heures du soir, + 12· Maxima, 13·. Minima, 10·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 750 mm., 6 heures du soir, 749 mm. Vent. — Dans la matinée, E. frais.

Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 2 mm.

∴

Légion d'honneur

M. le docteur Retali Pierre-Paul a été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur ; président de la société de secours mutuels de Sannois, maire de Sannois depuis 1858 ; a rendu les plus grands services aux œuvres de mutualité qu'il dirige et soutient dans cette commune depuis trente-neuf ans. A créé, en 1869, la caisse de secours des sapeurs-pompiers. A créé, en 1891, la société de secours mutuels des femmes et des enfants, qu'il préside depuis sa fondation. Médaille d'or. Officier de l'instruction publique ; 30 ans de services mutualistes.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

∴

Nécrologie

M. Dominique-Alexandre Magnavacca, le sympathique négociant de la haute ville, a succombé hier à la maladie qui le minait depuis deux ans ; son existence n'a été prolongée que par les soins affectueux dont il était entouré.

Actif, intelligent et travailleur, il avait considérablement étendu ses relations commerciales ; il laisse à son fils aîné le soin de continuer à faire prospérer sa maison.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, en l'église paroissiale Sainte-Marie. Les confréries du Saint Sacrement et de Saint Charles presque au complet, précédaient le cortège ; les cordons étaient tenus par ces anciens priems de ces confréries dont il était un des membres les plus assidus.

Le deuil était conduit par ses fils, frères et autres parents. L'absoute a été donnée en présence d'une foule d'amis qui avaient tenu à donner au regretté défunt une dernière marque d'affection.

Nous présentons à la famille Magnavacca toutes nos condoléances.

∴

Mécaniciens du commerce

M. Bartoli, ancien élève des cours de mécaniciens de la Chambre de commerce de Marseille, a obtenu le brevet de mécanicien de 1re classe à la suite des exame s qui ont eu lieu dans cette ville.

∴

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola ; Ajaccio.

∴

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces adossées du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannoni, bijouterie Matiei, 20, Bd Paoli.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

NAISSANCES

Esposito Marie-Madeleine. — Pascal Canton.

DÉCÈS

Magnavacca Alexandre-Dominique, marié, 51 ans, de Bastia.

Capolani Françoise, mariée, 65 ans, de Calenzana.

Lorciani Joseph, marié, 37 ans, de Sorio.

Speziano Anne-Marie, 75 ans, de Bastia.

Predizi Simon François, célibataire, 34 ans de Conca.

DÉCOUVERTE AMÉRICAINE
"LE RÊVE"
Poudre Prodigieuse, idéale pour soyeuse, rapide, facile, surtout parfaite, conservatrice parfaite.
RÉSULTAT TOTAL ET ABSOLU
Catalogue illustré le mieux documenté et le plus intéressant. Envoi franco contre deux timbres. Le Catalogue est gratuit pour ceux qui achètent "LE RÊVE". 0'45
EN VENTE PARTOUT. — Exiger le Flacon Original. 1,50
Maison LEICHT & Cie, Place du Temple, PARIS (IVe).

TUE-GIBIER
Le plus puissant, le plus économique, le plus commode des insecticides. Il tue tout ce qui vole, rampe, marche, saute, nage, court, etc. Il est inoffensif pour les plantes, les animaux, les personnes. Il ne tache pas. Il ne sent pas. Il ne coûte que 0'50 le litre. Il est vendu partout. Exiger le flacon original.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis vendredi 16 courant, directement pour Bastia, où il arrivera le samedi 17 pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Souveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hottè, agent.

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

La production du vin EN CORSE

Paris, 10 décembre.

Le Journal officiel publie le nombre des hectolitres de vin produit par chaque département pendant l'année 1904.

En Corse, la dernière récolte a donné 145 800 hectolitres de vin, contre 105 172 obtenus en 1903, soit une augmentation de 40.628 hectolitres sur l'année précédente.

LES OBSÈQUES DE M. SYVETON

Le cortège. — Grande affluence. — Nombreuses couronnes — M. Jules Lemaitre prononce un discours.

Paris, 10 déc.

Les obsèques de M. Syveton ont eu lieu aujourd'hui à midi.

Le cortège s'est formé au n° 20 bis de l'avenue Neuilly Une très grande affluence de personnes suivaient le convoi funèbre.

De nombreuses couronnes avaient été offertes par la famille du défunt et par ses amis politiques.

On remarquait dans le cortège la présence de plusieurs notabilités parlementaires et de presque tous les députés appartenant au groupe nationaliste de la Chambre.

Un seul discours autorisé par la famille, a été prononcé par M. Jules Lemaitre qui a retracé la vie universitaire et politique du défunt.

Aucun incident ne s'est produit.

La mort de M. Syveton et la presse Parisienne

Paris, 10 déc.

« Les journaux de Paris, continuent à consacrer des articles sur la mort de M. Syveton.

» Les principaux organes de l'opposition persistent à soutenir la version de l'assassinat, déclarant que M. Syveton avait prédit sa mort et savait fort bien que ses ennemis politiques cherchaient à le faire assassiner. »

L'Action parle de la vie privée de M Syveton et essaye de démontrer que sa mort serait l'épilogue d'un drame intime de famille.

RENDEMENT DES IMPOTS

Paris, 10 décembre

Le rendement des impôts pendant le mois de novembre 1904 s'est élevé à 229.282 800 francs, représentant une plus value de 3.908.200 francs par rapport à l'évaluation budgétaire et une diminution de 14 909.300 francs sur novembre 1903.

L'excédent total pour les onze premiers mois de 1904 s'est élevé à 138.400.100 francs par rapport à l'évaluation budgétaire.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de la Justice

Suite de la discussion du budget du ministère de la Justice.

Tribunaux de 1re Instance

M. Benoist, sur le chapitre 10 relatif aux tribunaux de première instance, dépose un amendement portant une réduction de crédit de 1.000 francs pour blâmer les magistrats délateurs.

M. Vallé

Le ministre de la justice dit qu'il n'approuve pas la délation et que des mesures seront prises contre les magistrats délateurs.

M. Benoist

Après les déclarations du Garde des Sceaux, M. Benoist retire son amendement.

Les chapitres 10 à 14 sont adoptés.

La peine de mort

M. Constant, sur le chapitre 15 relatif aux frais de justice criminelle dépose un amendement demandant la suppression de l'indemnité accordée au bourreau et des frais résultant des exécutions capitales.

M. Vallé

Le Garde des sceaux soutient que supprimer ces crédits, c'est abolir la peine de mort.

Or il est impossible d'abroger une loi par voie budgétaire.

Amendement Constant

L'amendement présenté par M. Constant sur la peine de mort, repoussé par M. Vallé, est mis au vote.

Nombre de votants. .	483
Majorité absolue. . .	242
Pour l'adoption . .	172
Contre	311

L'amendement est rejeté.

Motion Buyat

M. Buyat dépose une motion invitant le Garde des sceaux à faire vérifier les mémoires des frais de justice, présentés par les officiers ministériels.

La motion Buyat est adoptée.

Les pourvois électoraux

M. Conneau d'Ornano, signale au ministre de la justice les retards apportés par le Conseil d'Etat pour statuer sur les appels relatifs aux élections municipales du 1er Mai 1905.

Les derniers chapitres du budget de la justice sont ensuite adoptés.

Budget de la Légion d'honneur

On passe à la discussion des chapitres du budget de la Légion d'honneur.

Plusieurs députés interviennent dans la discussion.

Les divers chapitres du budget de la Légion d'honneur sont adoptés.

Le budget de l'Imprimerie Nationale

Discussion du budget de l'imprimerie nationale.

Après un court débats les chapitres de ce budget sont adoptés avec quelques modifications.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

L'armée du général Oku

Trois jours de combat. — Les Russes abandonnent l'île Gouchan.

Londres, 6 h. s.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Tien-Tsin télégraphie le 10 décembre, 8 heures du matin :

« Après un violent combat d'artillerie qui s'est prolongé durant trois jours, les troupes d'avant-garde de l'armée du général Oku ont rendu intenable l'île Gou-Chan formée par le fleuve Liao, à dix milles au nord de Liao-Yang, qui était occupée par les Russes.

» Ceux-ci ont dû se retirer sous le feu nourri de l'ennemi, après avoir essuyé des pertes assez sérieuses.

» Les Russes ont abandonné dans l'île une quantité assez considérable d'approvisionnements de toute sorte. »

» Ils ont occupé de nouvelles positions à huit milles au Nord-Ouest de Gou-Chan.

Cinq mille Japonais hors de combats

Le troupes japonaises occupent l'île Gou-Chan. — Les Russes bombardent les positions ennemies dans l'île.

Londres, 6 h. 30 s.

Le *Morning Post* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tien-Tsin :

« Les Japonais ont occupé l'île de Gou-Chan où ils se sont fortement établis.

» Les troupes russes ont commencé le bombardement des positions ennemies avec de grosses pièces de siège.

» Le feu des Russes a été très effectif ; plusieurs magasins de pétrole ont pris feu ; l'incendie s'est communiqué à des constructions voisines.

» Dans les combats livrés durant quatre jours par une partie des troupes de l'armée du général Oku, les Japonais auraient perdu 5,000 hommes.

« On ne connaît pas les pertes des Russes. »

PORT ARTHUR

Le bombardement continue. — Les troupes de la place se sont retirées à Lao-Ti-Chan.

Londres, 7 h. s.

Le correspondant du « Morning Post » à Shanghaï télégraphie le 10 décembre, 10 heures du matin.

« Les Japonais ont continué hier à bombarder les navires russes avec leurs grosses pièces de marine.

» Les troupes de la place, sauf celles composant les diverses garnisons des forts, se sont retirées à Lao-Ti-Chan. »

Le général Grippenberg est arrivé à Moukden

Saint-Pétersbourg, 10 déc.

« Un télégramme officiel de Moukden annonce que le général Grippenberg, commandant la seconde armée de Mandchourie est arrivé hier au quartier général.

» Le général Grippenberg a longuement conféré avec le général Kouropatkine. »

EN RUSSIE

Une troisième escadre est en formation

St-Pétersbourg, 10 déc.

Le Messager de Cronstadt annonce que l'empereur a prescrit la formation d'une troisième escadre, composée de bâtiments bien armés et répondant à toutes les exigences de la tactique navale moderne.

» Cette troisième escadre serait dirigée sur le théâtre de la guerre aussitôt après sa formation. »

Bourse de Paris

	9 déc.	10 déc.
Rente 3 0/0 amort.	98.70	98.70
3 » 0/0 cons.	98.25	98.35

DIGESTINE
Du Docteur Ro-Alexis
Quiconque emploiera la Digestine, sera agréablement surpris de la rapidité avec laquelle elle opère la digestion. Elle calme les douleurs stomacales, rend l'appétit, les forces et l'embonpoint, et combat à outrance les affections qui s'attaquent aux estomacs. — Se méfier des imitations, elles sont mauvaises. — Se dépose dans tous les bons cafés, hôtels, restaurants. — Se vend à Bastia chez tous les épiciers.
Dépôt principal : F. Mondoloni, fournisseur de l'Alimentation Parisienne, 110, Boulevard Richard, Paris (XIe).

00599

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Spezzini, Mlle Catherine Spezzini, Mme veuve Dupuis née Spezzini ;

Les familles Dupuis, Scutelli, Faggianelli, Ayme, Eros et Lassaire ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Anne-Marie Spezzini

leur sœur et tante germaine, décédée à Bastia, le 10 décembre, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 11 décembre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, place d'Armes, 10.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. l'abbé de Rocca-Serra, curé d'Aullène, ancien curé d'Erbalunga, et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Antoinette de Rocca-Serra

leur mère, grand'mère, belle-mère, décédée à Loreto-di-Tallano, le 8 décembre 1904, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu samedi, 10 décembre à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Valère Ortoli, sous-préfet de Sartène, Mme Ortoli, née Bonaccorsi et leurs enfants ; M. le notaire Ortoli et ses enfants ; Mme Bonaccorsi-Lota et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Ortoli

leur fille, sœur, petite-fille et nièce, décédée le 10 décembre 1904, dans sa troisième année.

L'enterrement aura lieu à Sartène, aujourd'hui, 11 décembre, à 10 heures du matin.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME
Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste Biagini, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.
à 0,25 et 0,30 le litre
PETIT VIN à 0,15 le litre
Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.
N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c, et des vins d'Italie en flacons à 1 fr. 25 le flacon.
Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.
Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre. 0,40
Caleçons pour Dames. en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

23e ANNEE — LUNDI, 11, et MARDI, 12 DECEMBRE 1904 — N° 291

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	Six mois	Trois mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Lucie.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 6 h. 57 m. — Passage. 2 h. 55 m.
Coucher. 4 h. 54 m.
Nous Rons. + 6 — Premier quar., le 14.
Fête de demain : Saint Fortuné.

12 DECEMBRE

« ATMOSPHÈRE EMPESTÉE »

M. Ribot a prononcé hier, à l'assemblée de la Fédération républicaine, un discours très ardent et très beau. Les hommes supportent si malaisément la contradiction, que l'honorable député n'aurait pas pu prononcer un pareil discours à la Chambre, un jour d'interpellation « sur la politique générale » Même M. Jaurès, qui affecte pour son éminent collègue une si flatteuse déférence, n'aurait pas obtenu de ses amis qu'ils laissent dire à M. Ribot tout ce que M. Ribot avait sur le cœur. Il en avait très lourd, si nous en jugeons par le discours d'hier soir, où se voit un tableau très coloré — et maih-crenssment trop exact — de nos mœurs publiques Des ministres qui se « cramponnent » à leur portefeuille et des députés qui se « cramponnent » à leur siège ne peuvent faire autrement que de conclure les uns avec les autres des marchés inavouables. A la longue, on finit par les avouer. Et les députés, contraints par faiblesse morale d'accorder leurs suffrages au ministère, se vengent dans les couloirs en professant tout haut leur aversion pour le gouvernement qu'ils supportent. Il n'y a plus de point d'honneur ni d'honneur dans la façon dont est pratiqué le régime parlementaire.

On a connu des ministres qui savaient comprendre à demi-mot et qui se retiraient quoique ayant conservé des majorités apparentes. Leur dignité ne se contentait pas à si bon marché. En France, comme en Angleterre, les partis et les hommes qui se sentaient désavoués par la majorité ou l'opinion, n'attendaient pas d'être formellement renversés. En tout cas, ils ne se seraient pas crus en position de gouverner avec deux voix de majorité obtenues on sait comment. En tout cas, ils auraient eu la fierté de ne pas accepter un vote de fonds secrets avec le « commentaire outrageant » du crédit de la commission du budget. Mais, aujourd'hui, l'on voit un ministre de la marine demander grâce d'une enquête sur sa propre administration et se réfugier que par des insinuations personnelles aux critiques de ses chefs de service. Que ce voit-on pas ? Hier encore, c'était un ministre de la guerre qui livrait l'armée aux délateurs et qui faisait à la tribune parlementaire pour sauver son portefeuille du naufrage. Le général André a disparu. Il est entré dans l'histoire.

Mais l'odieux système n'avait pas circonscrit à l'armée ses funestes effets. La corruption est partout. A l'heure même où les Etats-Unis rejettent le honteux système des dépouilles opimes, c'est la France qui l'institue comme la base essentielle de sa vie politique. M. Ribot regrette les ralleaux d'autrefois. Il est certain que M. Léon Bourgeois, par exemple, qu'on a vu quitter le pouvoir sans avoir été mis en minorité par la Chambre, et à qui répugnait l'emploi de certains moyens, nous a montré des délicatesses dont ses successeurs n'ont point souci. Il n'y a rien perdu, d'ailleurs, car il a gardé la réputation d'un parfait galant homme ; et, s'il revenait au pouvoir, ce qui dépend uniquement de sa volonté, ses adversaires ne pourraient le combattre qu'avec respect. Oui, « nous avons changé tout cela », comme dit le médecin de Molière ; nous avons changé le cœur de place et notre fierté nationale ne saurait y trouver son compte. Et il faut que la crise soit bien grave pour qu'un homme sérieux et mesuré comme M. Ribot parle de l' « atmosphère empestée » où nous étouffons.

Le pays entendra-t-il ces avertissements ? C'est pour lui qu'il faut le souhaiter. Le moment est décisif. Dans l'ardeur de la lutte les républicains ont pu se laisser aller à la pratique mauvaise des représailles. Nous ferons au discours si remarquable de M. Ribot cette réserve que l'on peut accorder aux dirigeants de ces dernières années des circonstances atténuantes, prises de la chaleur du combat. Les adversaires de la République sont gens à ne reculer devant aucun moyen ; et la tentation est vraiment trop grande de leur rendre coup pour coup ou de les réduire à jamais à l'impuissance. Quelqu'un d'infiniment d'esprit disait récemment : « C'est ennuyeux d'être les premiers à être honnêtes. »

Rien de plus exact, malheureusement. Le parti républicain s'est exposé souvent à cet ennui et à ce péril Veuillot avait à ce propos une argumentation frappante et un peu cynique : « Je vous demande — nous disait-il — d'être libéraux parce que tels sont vos principes ; mais, comme ce ne sont pas les miens, vous n'auriez pas à espérer un traitement réciproque si j'arrivais au pouvoir » Sans doute, il ne faut pas que la raison pure nous fasse oublier la raison pratique : nous sommes dans le domaine de la politique et non point de la philosophie. Mais, précisément, il n'est point pratique d'abuser ; et le moment approche peut-être où l'habileté et l'honnêteté vont se confondre.

(Temps).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 déc. à 3 h.

Marche militaire, Mastio.
Les Cloches de Corneville, Planquette.
Gourko, J. Jouhert.
Lucie de Lamermoor, Donizetti.
Bade, Umrath.

Le Chef de Musique, J. LAMY.

CHRONIQUE CORSE

12 décembre 1736. — Une troupe de patriotes (paysans rebelles, dit de Vaux dans ses relations) attaque le poste de Borgo.

De Boissieux marche lui-même contre ces hardis guerriers, mais, ayant jugé impossible de les attaquer, il retourne à Bastia.

13 décembre 1738. — Le comte de Boissieux est battu sous Borgo, par les Corses.

Il perdit beaucoup d'hommes dans cette malheureuse journée ; Renucci prétend que cette action fut appelée les « Vêpres Corses ».

Cela est exagéré ; il n'y eut dans ce combat entre morts et blessés, que cinquante hommes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le projet de résolution de M. Collu, ainsi conçu :

« La Chambre, invite le Gouvernement à déférer au conseil supérieur de la magistrature les magistrats qui se sont compromis dans des manœuvres de délation. »

Nombre de votants . . . 550
Majorité absolue. . . . 276
Pour l'adoption. . . 274
Contre 276

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

Le Pèlerinage des Corses à Rome

Lundi :

Le second groupe des 300 pèlerins corses quitte le port de Bastia vers midi, il salue au passage Notre Dame de La Vasina en chant du *Magnificat* : une religieuse émotion s'empare de tous les cœurs, et bien des yeux se remplissent de larmes.

La mer est calme et personne ne souffre ; à 4 heures et quart la côte dentelée de la Corse s'estompe derrière Canraja ; un dernier reflet l'illumine, puis le soleil disparaît à l'extrémité du Cap, on aurait dit que la Corse envoyait un sourire d'adieu à ses enfants.

Vers 6 heures nous pénétrons dans le port de Livourne au chant d'un cantique ; le Comité Catholique de cette ville offre un concert avec lunch aux pèlerins de la Corse.

Mardi :

Vers 4 heures du matin tout le monde est debout. A la gare, les 300 pèlerins de Livourne se joignent à nous, et un instant après un train de 475 mètres de longueur s'ébranle au chant de l'Hymne du Pape, entonné par la maîtrise livournaise.

Les séminaristes de Livourne avec leurs parements, boutons et liserés rouges jettent une note très gaie dans le pêle-mêle des pèlerins aux descentes du train.

Le plus grande cordialité nous suit. Vers deux heures nous touchons Civita-Vecchia. Tous les regards fouillent l'horizon et cherchent la Ville Eternelle qui n'apparaîtra qu'au dernier moment.

Les pèlerins corses chantent le cantique du Sacré-Cœur et l'*Ave* de Lourdes.

Une pluie fine commence à tomber. La campagne romaine se déroule devant nous, elle revêt un cachet de tristesse. Les cœurs palpitent, tout le monde est debout, on va dans une minute, dans une seconde découvrir Rome.

Il est 2 heures et demie. Les coupoles apparaissent. Aussitôt un solennel *Te Deum* est entonné, et de tous les wagons les voix s'unissent pour continuer l'hymne de Saint Ambroise. Les vieux murs de Rome semblent le répéter.

Nous franchissons le Tibre aussi jaune que du temps d'Horace, *flavus Tiberis*. Nous passons à toute vitesse devant la pyramide de C. Sextus. Nous voilà à Rome où le plus bienveillant accueil nous est réservé.

Quant à nos impressions sorties en face des merveilles que nous n'avons qu'entrevues, nous n'avons pas de paroles pour les exprimer en ce moment.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — M. Marj Antoine-Dominique a été nommé cantonnier des ponts et chaussées, sur la route nationale 196, à la résidence de Sartene.

ROGLIANO. — Nous venons d'apprendre la mort du jeune Jean Biasini, de Rogliano, ravi à l'âge de 21 ans, à l'affection des siens, par une longue et cruelle maladie, alors que sa laborieuse jeunesse laissait présager le plus brillant avenir.

Ce n'est pas sans une étreinte d'angoisse et un suprême sentiment de tristesse, que nous jetons sur cette tombe si prématurément ouverte, une poignée de fleurs, au nom de ses camarades de Bastia, qui avaient pu apprécier ses belles qualités de cœur et d'esprit.

Notre seule consolation sera, désormais, d'en garder l'impérissable souvenir et adresser, puisque nous le pouvons, de vive voix, nos sincères condoléances à sa famille éplorée. Puissent l'affection et l'amitié exprimées en cette douloureuse circonstance par ses camarades, adoucir les regrets et la douleur de ses infortunés parents et de ses nombreux amis de Rogliano. — G. F. A.

CHIAVARI. — M. Ceriotti Joseph-Antoine, gardien ordinaire à la prison de Draguignan, a été nommé sur sa demande au pénitencier de Chiavari, en remplacement de M. Borelli, retraité.

---

84 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIX.

L'ABDICATION MARITALE.

— Deslandes ! s'est ce polisson-là qui m'a vendu, pensa le conseiller d'Etat, qui se voyant si femme si bien informée, ne trouva pour se justifier que ces paroles artificielles avec embarras : — Comment pouvez-vous ajouter foi à des propos si absurdes ; ne voyez-vous pas qu'on cherche à nous brouiller, à semer la discorde dans notre intérieur ? Je ne sais pas seulement s'il existe dans Paris une femme qui porte le nom que vous venez de prononcer. Comment avez-vous dit ? Maisoncourt ? Beaucourt ?

— Assez, dit Isaure toujours impassible ; ne vous abaissez pas inutilement au mensonge ; je sais à quoi m'en tenir. Par bonheur nous n'avons pas d'enfants ; les dépenses extravagantes que vous faites pour cette femme n'atteignent donc que moi seule, et ce n'est pas là un malheur à quoi je puisse être fort sensible. Grâces au ciel je n'ai pas besoin de luxe, et je me tiens peu à l'argent. D'un autre côté, ouvrait-elle avec un sourire d'ironie, je n'ai jamais été assez présomptueuse pour espérer de captiver un homme habitué aux succès les plus flatteurs et les plus variés. Dès le jour de notre mariage, j'ai dû prévoir que ce n'était pas à une pauvre provinciale, telle que moi, qu'était réservé un tel honneur, c'avance je me suis résignée à ce qui se passe aujourd'hui. Trouvez-vous que je vous parle avec assez de modération ? Vous me trompez, peut-être nous ruinez-vous, et cependant je ne vous reproche ni vos dissipations, ni votre infidélité. Sur ce double article, dire un seul mot de plus serait au-dessous de moi ; mais il est d'autres considérations plus graves à mes yeux, et au sujet desquelles je me permettrai de vous soumettre quelques observations.

— Où veut-elle en venir ? se demanda monsieur Piard, à qui l'extraordinaire mansuétude de sa femme causait plus d'émotion que n'eût fait le courroux le plus véhément.

— Ne m'interrompez pas, reprit Isaure d'une voix posée. Il s'agit d'intérêts sérieux ; lorsque je vous aurai exposé ma manière de voir, vous me répondrez, si vous pouvez. Je ne me suis jamais abusée sur la constance de vos sentiments, mais en revanche je m'étais bercée d'une illusion à laquelle je ne veux renoncer qu'à la dernière extrémité En me mariant avec vous j'avais cru épouser un homme d'Etat. Depuis quelque temps vous n'épargnez rien pour me désabuser Je ne répéterai pas ici ce que je vous ai dit déjà vingt fois, mais en deux mots : que voulez-vous ? Toute conduite raisonnable a un but qui se peut avouer. Quel est votre but ? Conservateur depuis 1830, vous vous jetez aujourd'hui dans l'opposition ; à quel propos ce changement ? Vous m'allez parler de vos griefs, des lenteurs de votre avancement, des dégoûts dont on vous abreuve ; mais quand même tout cela serait vrai, en que je nie, serait-ce une raison pour vous conduire comme vous faites ? Vous vous plaignez de marcher trop lentement ; rétrograder est-il le moyen d'arriver plus vite ?

— Où voyez-vous que je rétrograde ? interrompit monsieur Piard en hochant la tête d'un air capable.

— Oh ! je sais qu'en vous rapprochant de la gauche vous croyez acquérir de l'importance et manœuvrer d'une manière fort habile. Permettez moi de vous détromper ; mais pour cela laissez de côté les déclamations de vos journaux patriotes, et parlons raison. En France qu'est-ce que l'opposition ? un terrain de passage et non d'établissement ; les habiles y campent mais n'y bâtissent pas ; il n'y a que les sots ou les brouillons qui en s'y logeant passent un bail à vie Encore une fois, qu'est-ce que l'opposition ? l'antichambre du pouvoir ; pas autre chose. Qu'on passe par cette antichambre lorsqu'on n'a pas l'esprit de trouver une autre porte, rien de mieux ; mais qu'on y revienne quand une fois on s'est trouvé convenablement servi au salon, voilà ce qui est insensé, déraisonné, absurde ! Et voilà ce que vous faites ! Qu'en résulters-t-il ? je vais vous l'apprendre Si vous persévérez trois mois encore dans la ligne où vous êtes entré, votre avenir politique est détruit sans retour ; vous devenez un homme impossible. Déjà le roi vous a cité parmi les personnes dont il se plaint, et vous savez s'il est prudent de déplaire à un roi, fut-il constitutionnel. Les ministres de leur côté sont fort mécontents de vous ; vainement je cherche à pallier vos torts, chaque jour je perds du terrain, et le moment n'est pas loin où mes efforts seront tout à fait inutiles. Le mot défection a été prononcé ; si vous continuez à le justifier, comment pourrai-je y répondre ? Tôt ou tard donc votre conduite portera ses fruits ; on vous mettra en service extraordinaire, ce qui équivaut à une révocation. Que ferez-vous alors ? car je ne pense pas que vous couriez aujourd'hui au devant d'une disgrâce pour le seul plaisir de la subir. Vous avez sans doute un projet ; quel est-il ?

— Mon projet ! répondit monsieur Piard avec l'importance de l'homme qui se croit un mérite supérieur, le voici : le ministère actuel ne peut aller loin, tout le monde en convient. Cela posé, il ne me paraît pas de si mauvaise politique de sortir de la bagarre avant qu'elle tombe. Qu'on me mette en service extraordinaire, à l'instant même je donne ma démission. En ce cas, j'ai le presque certitude d'être nommé député aussitôt qu'il se présentera une vacance dans un des collèges dont la gauche dispose. Le comité Odilon-Barrot m'a fait, à cet égard, des promesses positives. Une fois à la chambre, nous verrons.

(A suivre).

SAN NICOLAO. — Une Mission Jubilaire a été prêchée dans cette commune par le distingué M. Alberti, curé de Santa Reparata di Moriani, et clôturée le soir de l'Immaculée Conception. Les vérités de la Religion ont été fortement goûtées pendant quinze jours, grâce à la diction claire, élevée et pénétrante de l'éloquent prédicateur, qui a ému les cœurs jusqu'aux larmes. Aussi, nombreux ont été les fidèles qui se sont approchés de la Sainte Table. Les habitants de San Nicolaon'oublieront pas de sitôt la profonde impression produite dans leurs cœurs par cette Mission.

Bulletin Financier.

Paris, le 8 Décembre 1904.

Un gros spéculateur joue à la baisse sur le marché de New-York, et les valeurs de cuivre ont dégringolé. Les mauvaises nouvelles pleuvaient à notre cours. Sur notre place, le lit perd 38 francs. Les fonds d'Etats subissent l'influence générale. Notre 3 0/0 amortissable ouvre 98,70 et 98,80. L'Extérieure finit à 90 55. L'Italien reste à 103,85. Le Turc 28,50. Les fonds russes sont fermes. Nos grands établissements de Crédit ne s'éloignent guère de leurs cours précédents : Crédit Foncier, 737, Crédit Lyonnais 1.473, Comptoir National d'Escompte 630 et la Société Générale 630.

Les valeurs industrielles ou de transaction sont inertes. Les valeurs russes sont plus faibles ; Mines d'or également.

A 345 on demande l'obligation 6 0/0 Grands-premiers hypothéqués sur la ligne de Morelia à Gevanta qui remboursé de 79 kilomètres de rail et de Matéral à Gevanta.

Le syndicat des 160.000 obligations de l'Est opérera demain, qui seront connues le 12 décembre, est destiné à consolider la dette flottante et à assurer le payement des diverses commandes faites à l'industrie française. Ces obligations au capital de 500 francs, sont offertes à 447,50 et rapportent 25 francs par an, payables en Mai et en Novembre.

La capitale Copper s'échange facilement à 48 francs.

Chemins Français calmes.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 11 décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Chat Noir Ajaccien

Comme nous l'avons annoncé cette Société artistique donnera le 21 du courant une grande soirée de gala sur cartes d'invitation.

Nous avons visité la salle des fêtes et nous avons été enchantés de voir de beaux décors dignes du jeune et brillant dessinateur M. Correzi.

Outre les chansonnettes et romances de choix qui seront débitées, les membres du « Chat Noir » donneront les scènes VIII, IX et X de l'acte III de l'*Aiglon* et tout le troisième acte de *Cyrano de Bergerac*. Mlle Gilda Bozzi, la jeune et charmante musicienne si avantageusement connue dans notre ville, remplira le rôle de Roxane.

Sans aucun doute, l'élite de notre population et de la colonie étrangère se donnera rendez-vous à la salle des fêtes.

On nous prie d'annoncer que le service d'ordre de la salle sera parfaitement assuré.

Un magnétiseur escroc

Le nommé Bosco Dominique, âgé de 40 ans, né à Tempio, province de Sassari, demeurait dans une chambre du n° 32 du cours Napoléon. Cet individu d'ailleurs étranger s'intitulait professeur de magnétisme. Il destinait et prédisait tout, disait-il. Des demoiselles naïves s'empressèrent d'aller le consulter, mais la police surveillait les va-et-vient de cet individu.

Ce chiromancien peu banal, outre les sommes d'argent enlevées aux personnes qui lui rendaient visite, se faisait donner aussi, sous prétexte de mieux deviner, des foulards ou soie ou des fourrures...

Peu de temps après son séjour au n° 32 plusieurs plaintes étant portées contre lui, la police fit une descente à son domicile et ne put faire mains que de l'arrêter.

Bosco a été écroué à la maison d'arrêt. Informations prises, cet individu est un repris de justice très dangereux.

Acte de probité

Le 9 novembre, le nommé Paliz Gindicello, âgé de 13 ans, fils de Louis, gendarme à Ajaccio, a trouvé une montre en argent à la grotte Napoléon et l'a remise au poste de police.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus le 8 décembre au Grand Hôtel Continental :

MM. Becker et Lebon, avocat, de Lunéville ; Mlle Bridel, de Paris.

Etat-Civil

Naissances : Chiorra Jacques. — Paoli Raffaëlle.

Décès : Alessandri Jean, 48 ans, cordonnier. — Di Costanzo Joseph, 3 ans.

Au port

Entrées du 9 décembre :

Vap. « Vizzavona, » de Propriano, passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Italia » de Nice, passagers et marchandises diverses.

— Vap. « Monte d'Oro, » de Propriano, passagers et marchandises diverses.

Le jeu conduit au roi, et la soif au tonneau ;
L'amour des parfums mène au Savon du Congo.

Elections Consulaires

Les électeurs commerçants sont convoqués pour dimanche 18 décembre prochain, à l'effet de nommer :

1° Trois juges titulaires en remplacement de MM. Casanova Joseph, Viale Jacques, dont les pouvoirs sont expirés, et Bronzini Barthélemy, démissionnaire.

2° Deux juges suppléants en remplacement de MM. Gregori Jacques et Ghiglierini François.

Le vote aura lieu à la Mairie.

Le scrutin sera ouvert à 10 heures du matin et clos à 4 heures du soir.

Bastia, le 12 décembre 1904.

Êtes-vous anémique ?

Si oui, lisez le cas de Mlle Stieffatre et profitez de son exemple.

Grâce aux Pilules Pink elle respire la santé.

Ma fille Marguerite, âgée de 16 ans, écrit M. E. Stieffatre, commerçant bien connu à Bricquebec (Eure), m'inspirait depuis assez longtemps déjà de l'inquiétude. Elle était pâle, elle refusait de manger, et j'étais obligé de la gronder pour lui faire prendre quelque nourriture. Elle était triste, rien ne l'intéressait, ne parvenait à l'égayer, la distraire, elle ne pouvait se livrer à aucun travail, la lassitude la prenant tout aussitôt. La nuit elle ne dormait presque pas, et au moment de se lever elle se plaignait d'être plus fatiguée que la veille avant de se coucher. Ses yeux étaient cernés de noir et elle avait fort mauvaise mine. Je fis part de mes inquiétudes à plusieurs personnes et une maman qui avait eu sa jeune fille dans la même situation me conseilla les pilules Pink, médicament qui, à son avis, avait tiré son enfant d'un très mauvais pas. J'ai suivi ce conseil, ma fille a essayé les Pilules Pink et s'en est fort bien trouvée. Dès les premières boîtes, je puis dire qu'elle avait un appétit magnifique et qu'elle avait repris ses couleurs. Mangeant bien, ses forces ne tardèrent pas à revenir, avec ses forces sa gaîté naturelle. Enfin, au bout de peu de temps, elle était complètement rétablie et faisait plaisir à voir. »

Le Docteur qui disait des pilules Pink « ce sont les amies des femmes » avait mille fois raison. Il semble que ce médicament qui donne si facilement la force a été spécialement créé pour les représentantes gracieuses du sexe faible. A la pauvre jeune fille chlorotique, anémique, à celle dont on dit en la voyant « elle n'a pas de sang » les pilules Pink donnent du sang. A la femme, elles régularisent les époques, et ce moment critique qui chez beaucoup est caractérisé par les pires souffrances, passe sans douleur pour celles qui prennent les pilules Pink. Enfin, à l'âge critique, les pilules Pink sont indispensables ; c'est une période dangereuse puisqu'on l'a qualifiée d'âge critique. Tous les organes déjà usés par pas mal d'années de service, ont besoin de se trouver à ce moment en parfait état de fonctionnement ; les pilules Pink feront cela. Elles sont aussi bonnes pour les hommes que pour les femmes et guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, maux d'estomac, rhumatismes, la débilité nerveuse, migraines, névralgies, sciatique. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt Gehlin et Cie, pharmaciens, 23, rue Balin, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les 6 boîtes, franco.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 12 décembre

Assassinat et tentative de meurtre avec concomitance

Acte d'accusation

Après avoir encouru le 23 avril 1902, une condamnation à 3 mois d'emprisonnement pour coups et blessures sur la personne du nommé Muscatelli François, Rossini Antoine avait voué une haine très vive au nommé Sosini Antoine, qui avait été entendu comme témoin devant le Tribunal correctionnel à l'occasion de cette affaire. Le 12 août de la même année, vers 6 heures du soir, Sosini Antoine se promenait sur la place Porta, à Sartene, avec Grimaldi Antoine quand, à un moment donné, une bagarre se produisit, au cours de laquelle le nommé Peretti Pierre fut mis en état d'arrestation.

Sosini se séparant de Grimaldi, se jouguit aux nombreuses personnes qui encouraient Peretti. En s'engageant dans la rue Sainte Anne, Sosini fit la rencontre de son neveu Franchia Jean-Paul. Ils venaient d'arriver tous deux devant le commissariat de police, lorsque retentit une détonation. Rossini venait de tirer sur Sosini qui tomba foudroyé. Aussitôt il courba en joue Franchia, qui prit la fuite et déchargea sur lui, sans l'atteindre, son pistolet. L'accusé disparut. En se sauvant, il passa près du nommé Giovannangeli Jean Baptiste, qui le reconnut parfaitement.

Muni d'un passe port délivré sous un nom d'emprunt, Rossini était parvenu à se réfugier en Sardaigne, où il a été arrêté. Il a été extradé dans le courant de septembre dernier. Il prétend que s'il a fait feu sur Sosini, c'est parce qu'il l'avait vu mettre la main dans la poche et en sortir une arme. Ce système de défense ne se peut soutenir. C'est, au cont, en descendant la rue Sainte-Anne que Sosini a essuyé presque à bout portant, un coup de feu. Le projectile l'a frappé à la base du crâne. Rossini avait suivi la victime et a déchargé sur elle son arme par derrière. La préméditation et le guet apens sont établis par tous les éléments de l'information.

Interrogatoire

Le prévenu divague. Il est fou ou il fait le fou. Quand M. le Président l'interroge sur le crime qu'il a commis, il répond par des propos insensés : « Je suis, dit-il, le Procureur général. »

Audition des témoins

Les témoins confirment leurs dépositions écrites. M. le docteur Zuccarelli a été commis par M. Président des Assises pour examiner l'état mental de l'accusé, il déclare que Rossini est complètement responsable. Il simule la folie.

A ce moment, Me de Carafla dépose sur le bureau de la Cour des conclusions tendant au renvoi de l'affaire, afin que l'on puisse livrer l'accusé à l'examen de médecins aliénistes.

M. l'Avocat général déclare s'opposer au renvoi.

La Cour rejette les conclusions de l'honorable défenseur.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient que Rossini est un sinistre comédien qui simule la folie pour échapper à la terrible responsabilité qui pèse sur lui. Son crime est odieux. MM. les Jurés le puniront sévèrement.

Plaidoirie

Me de Carafla présente la défense de l'accusé. L'éminent maître soutient que ce n'est point d'un assassinat mais d'un simple meurtre que Rossini s'est rendu coupable. Quant à la tentative de meurtre elle doit être écartée par le jury. L'accusé ne s'en est point rendu coupable. Brachi en est l'auteur.

L'honorable défenseur, démontre ensuite que l'accusé est frappé de démence. Tous ses actes le prouvent depuis le jour de son incarcération. Les médecins commis pour l'examiner sont en contradiction. Leur compétence peut d'ailleurs être discutée parce qu'ils ne sont pas médecins-aliénistes. Les jurés répondront négativement aux questions qui leur seront posées.

Me de Carafla fait peser au jury la question de provocation.

Reconnu coupable d'assassinat, Rossini est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Audience d'aujourd'hui :

Casalta Joseph-Antoine, sorcier noire, demeurant à Argiusta-Moriccio, faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et abus de confiance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs Mes Sébastien Gavini et Decori.

Avis & Communications

Syndicat des Ouvriers Cédratiers de Bastia. — Les membres du Syndicat des Ouvriers Cedratiers de Bastia sont invités à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures du soir, au siège social, Route du Cap, 8.

Ordre du jour : Payement des cotisations, Questions diverses. Le Président, Zeppelli.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

On se rappelle la lâche agression dont le sieur Maggiotti avait été victime vendredi dernier, en plein jour, sur la place du Marché, de la part des frères Mori. Ces derniers comparaissaient hier devant le tribunal correctionnel sous la double inculpation de violences et de rébellion.

Mori Augustin a été condamné à 12 jours de prison et Mori André à 16 d'acquitté.

Me Joseph Vannier de Morelli faisait ses débuts. Dans une très remarquable plaidoirie le jeune maître présente la défense des prévenus. Me Vannier de Morelli s'exprime avec une aisance qui ne se rencontre guère chez un débutant. Sa discussion est très serrée, il possède déjà les ressources d'un vieux maître.

Le jeune défenseur démontre que c'est involontairement que l'agent Felce a été blessé par Mori. Quant à Maggiotti il a violemment provoqué les prévenus.

M. Cristofini, qui présidait l'audience, adresse les félicitations du tribunal à M. Vannier de Morelli qui apportant déjà à la famille judiciaire par son grand-père, dont le souvenir restera toujours vénéré dans notre palais, et par son père, qui depuis de nombreuses années exerce les fonctions de juge et pourrait-on dire de président de notre Tribunal (puisque depuis longtemps c'est sous sa présidence que se tiennent toutes les audiences civiles et correctionnelles), et dont le nom est désormais synonyme de justice et de bonté.

Nous prions le jeune débutant de vouloir bien agréer nos sincères félicitations. Son coup d'essai sera le prélude d'un brillant avenir.

La Garantie Foncière

M. de Moro Giafferi, le si jeune mais si brillant avocat corse, vient de faire triompher la cause de la Garantie Foncière en Cour d'appel de Paris, le 28 novembre dernier.

M. Lang, ex-directeur, fondateur, personnifiait cette Société ; mis sur la sellette, pendant six ans, il fut condamné le 8 juillet dernier avec application de la loi de sursis malgré la chaude et éloquente plaidoirie de M. de Moro, et, faut il le dire, malgré la non moins chaude intervention du ministère public en sa faveur.

Cependant le fabla des 15 millions fut reconnue comme une invention de ses accusateurs. L'expert vint témoigner que la Garantie Foncière n'avait reçu que 2 millions de francs en 13 ans et en avait employé 1.250 mille en Corse, alors que les statuts ne l'obligeaient strictement qu'à employer le cinquième de la recette en Corse.

M. Lang en a appelé. Après trois audiences et à la troisième qui a eu lieu le 28 novembre dernier, il s'est produit un coup de théâtre.

L'avocat général s'est levé pour déclarer qu'aucune des accusations ne relevaient de la correctionnelle, qu'aucun des faits reprochés n'était délictueux. Qu'on ne s'expliquait pas la condamnation de 1re instance. Que l'administrateur provisoire n'avait jamais rendu compte de son mandat de justice depuis six ans. Puis il fit pendant une heure l'éloge de la probité de toute la vie de M. Lang, il conclut en demandant l'acquittement.

M. Lang a été acquitté, et déjà à Paris on fonde les plus grandes espérances pour le relèvement d'une Société qui était si utile à la Corse qu'elle faisait connaître et estimer.

Ce procès fait le plus grand honneur à Me de Moro Giafferi qu'il classe parmi les premiers avocats d'affaires.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 11° à midi, 13°5 à 7 heures du soir, + 11°7 Maxima, + 13°8. Minima, + 8°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. à midi 753 mm., 6 heures du soir, 752 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. faible.
Dans l'après-midi, O. modéré.

État du ciel, pluvieux.
Pluviométrie, à midi : 0 mm.

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille d'honneur en bronze à M. Policani Antoine, ouvrier à l'école de pyrotechnie de Marseille : a sauvé d'une mort certaine un enfant en danger de se noyer à Lagoubran, le 31 juillet 1904.

Matinée musicale

Jeudi, 15 courant, matinée musicale au profit des pauvres, chez Mlle Berthe Agostini.

Domaine de Bevinco

A vendre propriétés départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

Condoléances

Le Syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée prie la famille Magnavacca de recevoir ses compliments de condoléances pour la perte cruelle et douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de M. Magnavacca Dominique, et la prie de recevoir l'assurance de ses meilleurs sentiments.

Fraudeurs

La nuit dernière, une voiture chargée de foin suivait la route de Saint-Florent, dans la direction de la ville. A son arrivée devant le poste d'octroi de Montepiano, les employés de ronde hélèrent le conducteur et l'invitèrent à s'arrêter pour leur permettre de visiter son chargement.

Il continua sa route ; les employés s'étant avancés pour lui barrer le passage, un autre individu qui se trouvait près du conducteur sortit un revolver et le braqua sur les employés, en les menaçant de leur brûler la cervelle s'ils ne leur laissaient pas le passage libre. La voiture partit au galop, mais les deux individus ont été reconnus.

Le conducteur est un nommé Rossi, et l'autre un nommé Grimaldi. Ils sont recherchés par la justice et ils risquent de payer fort cher leur acte de rébellion, étant donné les circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Décès

Nous avons appris avec un vif regret le décès de la charmante petite-fille de M. Valère Ortoli, sous-préfet de Sartene.

La petite Marie n'avait que trois ans, mais sa précocité était vraiment rare ; son gentil et malin minois, sa grâce naturelle en faisaient une délicieuse enfant et la joie de ses parents et grands-parents.

Nous comprenons toute la douleur de M. et Madame Valère Ortoli en présence de la disparition de ce petit ange, et les prions d'agréer nos sincères condoléances.

Avis

Ménage retraité, femme continentale, 43 ans, bonne éducation, excellentes références, prodiguerait soins dévoués personne âgée ou infirme ; s'occuperait au besoin d'un commerce ou garderait un enfant. S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Le vap. *Pauline H.*, cap. Gisly, arrivé d'Alger, marchandises div.

— Vap. *Gardenia*, cap. Peraldi, arrivé de Marseille, 3 passagers.

— Vap. *Tavignano*, cap. Rosati, arrivé de Portovecchio, diverses.

— Vap. *Corsica*, c. Lelièvre, arrivé de Nice, 29 passagers, dépêches.

— Vap. *Cyrnos*, cap. Orsini, arrivé de Marseille, marchandises diverses.

— Vap. *Vizzavona*, cap. Clemenzi, arrivé de Marseille, diverses.

Magasin de Modes

Mme Jeanne Lucchesi a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est resté à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Leçons de chant

Professeur de chant, ancien élève du Conservatoire de Naples. S'adresser à M. Borini, rue de la Banque, 3, au 2e.

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— Bel appartement de 13 pièces audessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani. S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Etude de Me Chauvard

Notaire à Ajaccio

Suivant acte reçu par M. Chauvard, notaire à Ajaccio, les 26 novembre et 2 décembre 1904, les consorts Raimon Ii, demeurant tous à Ajaccio, ont vendu à M. Charles Giorgi, demeurant à Tebessa (Algérie), le fonds de commerce de limonadier appelé « Grand Café du Roi Jérôme » situé à Ajaccio, place du Diamant, moyennant prix et conditions insérés audit acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 1904.

Domicile élu pour les oppositions, en l'étude de Me Oliva, huissier à Ajaccio, cours Napoléon n. 23, mandataire de l'acquéreur.

CHAUVARD.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis vendredi 16 courant, directement pour Bastia, où il arrivera le samedi 17 pour partir le soir même pour Nice et Marseille.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotté, agent.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C SOUTHWELL Bastia.

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

Agence Maritime

de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines. Guitares
Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

10 déc. — 12 déc.

Rente du 3 0/0 ancien 98.70 — 98.75
3 » 0/0 amortis 98.35 — 98.30

Récompenses Honorifiques

Paris, 12 déc.

Le Journal officiel publie le décret conférant la médaille d'argent de 2e classe au brigadier de police Bertrand, et une lettre de félicitations M. à Latia d'Ajaccio.

L'affaire du « Liban »

Au tribunal correctionnel de Marseille. — Poursuivis pour homicide pour imprudence. — La Compagnie Fraissinet civilement responsable.

Marseille, 12 déc.

M. le Juge d'Instruction de Poscal a rendu son ordonnance de renvoi dans l'affaire du « Liban, » traduisant devant le tribunal correctionnel de Marseille, le commandant Lacotte, le capitaine en second Rolland et le maître d'équipage Santandrea.

Ces trois inculpés sont poursuivis pour homicide par imprudence.

Le parquet de Marseille a fixé cette affaire pour les 18 et 19 janvier prochain et a fait assigner la Compagnie Fraissinet, comme civilement responsable.

Le Roi de Portugal A L'ÉLYSÉE

Paris, 12 décembre

Cet après-midi, le roi de Portugal s'est rendu à l'Elysée où il a été reçu par le président de la République dans le grand salon des réceptions avec tous les honneurs dûs aux souverains.

LA CANDIDATURE MARCHAND

Paris, 12 déc.

Dans l'*Intransigeant* de ce matin, M. Henri de Rochefort pose la candidature du colonel Marchand, pour la succession de M. Syveton.

La mort de M. Syveton

Les amis de M. Syveton parlent d'un suicide. — Un télégramme publié par le Temps.

Paris, 12 déc.

Bien que l'enquête n'ait encore donné aucun résultat, quelques-uns des amis de M. Syveton qui avaient tout d'abord parlé d'un crime émettent sérieusement, à l'heure actuelle, l'hypothèse d'un suicide.

Le *Temps* annonce que le juge d'instruction Bouzard, chargé de cette affaire, a découvert au cours de ses perquisitions, un télégramme adressé le jour même du décès, à Madame Syveton par M. Ménard son beau fils.

Ce télégramme est ainsi conçu : « Ne parlez pas ; laissez dormir le mort en paix. »

Les Morts du Jour

Le général Petit

Ce matin est décédé à Paris le général de division Petit, commandant du génie en bureau du commandement de Paris.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu ; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

Discours de M. Renoult

M. Renoult, rapporteur du projet de loi d'impôt sur le revenu, répond aux critiques exposées par différents orateurs et notamment par M. Jules Roche, sur le projet de loi présenté par la commission de la législation fiscale, qui constitue une réforme démocratique, avec toutes les garanties désirables pour les contribuables.

Le projet présenté par la commission offre les caractères suivants : personnalité de l'impôt, progression, déclaration au moins facultative.

Les expériences faites à l'étranger ont donné des résultats appréciables.

Il faut faire dès maintenant une œuvre utile et durable. Les inquisitions domiciliaires n'ont pas existé. L'administration établira l'assiette de l'impôt mais le contribuable pourra réclamer.

A ce point du discours de M. Renoult, la séance est suspendue.

Reprise de la Séance

A la reprise de la séance, M. Renoult, continue son discours.

Il entre dans de longs détails sur le projet de loi et démontre que les craintes de spoliation qui ont été envisagées n'existent pas.

L'orateur dit que tous les amendements équitables seront bien accueillis par la commission de la législation fiscale.

La réforme sera modeste mais le pays approuvera ceux qui la voteront.

M. Jules Coutant

M. Jules Coutant, député de la Seine, expose que le projet d'impôt sur le revenu surcharge les ouvriers et décharge les rentiers.

Il frappe les salaires des ouvriers qui ne sont pas des revenus et lèse les intérêts des petits.

M. Coutant ne votera pas le projet de loi d'impôt sur le revenu parce qu'il ne constitue pas une réforme démocratique.

La suite de la discussion est renvoyée.

Le monopole des inhumations

M. Rabier, député du Loiret, d'accord avec le gouvernement demande à la Chambre de siéger demain matin pour discuter le projet de loi sur le monopole des inhumations.

La demande Rabier est mise au vote et repoussée par 282 voix contre 273.

La séance est levée et renvoyée à demain, 2 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

L'escadre russe est détruite. — Le bombardement continue — La flotte de la Baltique n'a plus à compter sur un point d'appui à Port-Arthur.

Londres, 6 h. s.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie le 12 décembre 9 h. matin :

« L'artillerie japonaise ne tire plus sur les vaisseaux russes qui ont été mis hors de combat.

» Cinq cuirassés : *Retvizan, Pobieda, Peresviet, Poltawa* et *Sébastopol*, deux croiseurs, *Bayan* et *Palada*, les canonnières *Vonsadnik* et *Grilak*, le transport *l'Amour* et un bateau porte-torpilles sont complètement perdus pour les Russes.

» Le bombardement n'en continue pas moins, le feu des assiégeants est concentré sur la ville où il cause de grands dégâts.

» Le but des Japonais d'empêcher la flotte de la Baltique de compter sur l'appui d'une flotte à Port-Arthur, est atteint.

» L'amiral Rojestwensky parviendra même à pénétrer dans la rade intérieure ne pourrait s'y maintenir à cause du feu des batteries en position sur la « Colline des 203 mètres » et sur les éminences de Sui-Chin-Ling, et de Pali-Chan.

» Aucun effort n'a été tenté par les vaisseaux de l'escadre russe pour se soustraire au feu de l'ennemi. »

LA JOURNÉE DU 11

Bombardement intensif Dégâts considérables

Londres, 7 h. 30 s.

Le *Morning Post* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio, adressé le 12 décembre 11 h. matin :

« Dans la journée d'hier, les grosses pièces installées par les Japonais sur la « Colline des 203 mètres » et les hauteurs Pali-Chan et Sui-Chin-Ling qui dominent le port, ont dirigé leur feu sur la ville.

» Durant toute la journée, le bombardement s'est poursuivi très intense.

» Les dégâts qu'il a occasionnés sont considérables. La station russe de télégraphie sans fil a été détruite. Les projectiles ont mis le feu à l'arsenal.

» Du côté des Russes aucune activité ne s'est manifestée pour enrayer le bombardement de la ville. »

MANDCHOURIE

La nuit du 8 au 9 Décembre

Combat violent. — Les Japonais repoussés avec grandes pertes.

Saint-Pétersbourg, 6 h. 30 s.

Le correspondant du *Novoie Vremia* à Mouktden télégraphie le 12 décembre 10 h. matin.

« La nuit du 7 au 8 et la journée du 8 s'étaient passés sans conflagrations dans les deux armées.

» Dans la nuit du 8 au 9, les Japonais ont attaqué par surprise, les positions russes situées à l'est du chemin de fer. L'attaque a été très violente ; les Russes ont résisté durant plus de deux heures, au bout desquelles ils ont pris la contre-offensive qui a obligé les Japonais à retrograder après avoir essuyé de grandes pertes.

» Les Russes ont conservé leurs positions primitives. »

Froid très intense

20 degrés au dessous de zéro

St-Pétersbourg, 7 h. 15 s.

« Dans son dernier rapport journalier, le général Skhatoff annonce que les troupes souffrent beaucoup du froid intense qu'elles ressentent depuis quelques jours.

» La température a considérablement baissé. Les nuits sont glaciales le thermomètre est descendu dernièrement à 20 degrés au-dessous de zéro.

» Les Japonais sont beaucoup plus éprouvés que les Russes, par le froid. »

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Piazza, capitaine d'infanterie, détaché au Ministère de la Guerre, et Mme Piazza née Sorel et leur fils ; Mme Nicolai née Piazza et M. Nicolai, économe au lycée de Rodez, et leurs enfants ; Mme Galeazzini née Piazza et M. Galeazzini, répétiteur au lycée de Bastia, et leurs enfants.

Les familles Piazza, Milanta, Alerini, Guerrini, Vve Cagnani, Martin, capitaine Agostini, Cecconi, Sazzarini, Ognam, Salasc, Demei, de Suzzoni, Casalta, Clairfond,

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Piazza

Née MILANTA

leur mère, grand'mère, belle mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 12 décembre 1904, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi, 15 décembre, à 9 heures du matin.

AVIS DOBSEQUES

Les familles Saccino, Fornari, Poli et Ferrandi informent leurs parents, amis et connaissances que l'enterrement de feu le

Colonel Spezino

aura lieu aujourd'hui mardi, 13 courant.

Le convoi partira du hangar de la Compagnie Nantaise à 1 heure précise.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Méhars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, 24 Paoli, 24.

AVANCES SUR PENSIONS MILITAIRES et CIVILES
prêt immédiat d'un trimestre
Sécurité absolue. **Caisse centrale**, 32, rue de Richelieu, Paris

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Porticcio, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ PLUS RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Savon le Bienfaiteur
M. PATARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Corse)

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux et autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'entretenir la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.
Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.
Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5. 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.
Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.
Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (Corse).
P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.
Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 4re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.
Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter fort avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.
Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Prairge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

CARTOMANCIENNE
Madame Marguerite de Bourgogne, Cartomancienne de 1re classe vient de s'établir dans la bonne ville de Bastia ; elle fera tout ce qu'il dépendra d'elle pour mériter de la clientèle. Elle recevra chez elle tous les jours depuis 10 h. du matin, jusqu'à 5 h. du soir, elle se transportera chez les personnes qui la désireront avec un droit en plus.
Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 32 bis, au premier.

VENTE DE PLANTS
2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.
20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroaglia.

SELECT CADEAU
A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.
A cette occasion Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

A VENDRE
Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.
Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.
S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).



A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier ordre savoir :

Absinthe supérieure Abbaye Bressan	0,90	le lit.
Id. Cachet 2,30	»	bouteille.
Id. Premier, 2,50	Id.	
Id. Terminus, 2,50	Id.	
Id. Pernod fils, 2,80	Id.	
Rhum bonne qualité	0 55	le litre.
Id. supérieur	0,65	Id.
Id. exquis	0,80 à 1,50	Id.
Eau de vie de marc qualité,	0,80	Id.
Liqueurs fines assorties,	1,50	la bouteille.
Id. ordinaires assorties,	1,50	Id.
Sirops ordinaires assortis,	0,80	Id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.
La Maison recommande aux amateurs de bon rhum de ne faire usage que de l'excellent rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.
Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.
La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.
Dépôt des cigares Lateresita et Rencurel véritables.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
54, rue Jacob, 54 — PARIS
Toutes les Dames est le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 4e page, envoyé gratis et franco.
Se trouve et se service au numéro chez tous les Libraires du Kiosque, M, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(De Sisteron)

Il ne faut pas courir deux **lièvres** à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.
Conversions, comédiella in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Puesia e Prosa, commediola in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Sei **Scinette Commiche**, Prix 60 cent. franco 80.
L'Aricchiôla, commediola in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Da Chiochiu a Furiani, commediola in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.
Les six brochures réunies en un volume de 296 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50
Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — MERCREDI, 14 DÉCEMBRE 1904 — No 992

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEO GIAFFERRI, Directeur
Les manuscrits sont remis à l'auteur et remis aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réserves, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00602
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Solrédion.
Soleil : (heure nationale)
lever, 6 h. 57 m. — Coucher, 3 h. 55 m.
LUNE NOUV. le 6 — Premier quar., le 14.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Fortunat.

13 DECEMBRE

Les Cuves vinaires en Ciment

L'avilissement actuel du prix des vins, dû en partie au manque de vaisselle vinaire, remet à l'ordre du jour la question des cuves en ciment, que quelques propriétaires, prévoyant peut-être un excédent de récolte, ont fait construire cette année.
Ces cuves, dont le prix de revient est moins élevé que celui des foudres en bois, dans lesquels, cependant, l'amélioration du vin est meilleure, réalisent une notable économie de surface, sont d'un entretien facile et peu coûteux, et peuvent acquérir une capacité aussi importante que les ressources du propriétaire le lui permettent.
Elles sont généralement disposées en batterie au milieu du cellier et fermées ; elles ont seulement à la partie supérieure une large ouverture. Quand elles ont la forme tronconique, elles sont désignées sous le nom de cuves ambohes, et, dans ce cas, elles sont généralement isolées les unes des autres.
Ces cuves sont construites soit en pierre et mortier recouvert intérieurement de ciment armé ou silico-ciment, c'est-à-dire en squelette en fer ou une tôle donnant la résistance, noyé dans du béton ou du ciment. On a ainsi des cuves bien étanches et plus résistantes.
Dans les cuves en pierre et mortier recouvert de ciment, et dans les cuves en ciment armé, le vin se conserve d'une façon remarquable (1) à la condition, bien entendu, qu'il ne soit pas mis en contact direct avec le ciment, qui contient de la chaux, de l'alumine mélangée à la silice, autant de bases attaquables par les acides du vin et donnant lieu à des sels insolubles (tartrate, succinate de chaux, etc.), d'où il résulterait une diminution d'acidité du vin, et la formation dans celui ci de sels à saveur désagréable, c'est-à-dire de quoi altérer le vin.
On ne mettra donc pas le vin en contact direct avec le ciment, et pour cela, il faudra rendre le ciment inattaquable par les acides. Nous verrons tantôt comment on s'y prend.
Dans ces cuves à parois lisses, non poreuses, les chances d'infection sont moins à craindre que dans les vaisseaux vinaires en bois ; la fermentation s'y effectue sans encombre, avec les avantages des cuves fermées, car, comme nous l'avons dit plus haut, elles ne sont pas ouvertes, et l'exécution du travail de la vinification s'effectue convenablement, soit par le trou d'homme placé à la partie supérieure, soit par l'armature située sur la façade.
Grâce à leur fermeture, la consomé est moins sensible que dans les vaisseaux vinaires en bois, d'où un soutirage moins fréquent. Le vin est, en outre, peu sujet aux variations atmosphériques, et les fermentations secondaires prennent plus difficilement naissance pendant la période des chaleurs.
La question capitale pour que le vin se conserve bien dans ces cuves, c'est qu'elles soient construites avec des matériaux de première qualité, qu'elles soient bien étanches et affranchies intérieurement.
Pour se rendre compte de leur étanchéité on n'a qu'à les remplir d'eau avant de loger le vin, et d'observer son niveau pendant quelque temps. S'il se maintient à peu de choses près constant, c'est que l'étanchéité est bonne ; si au contraire il baisse trop, on examine le cimentage, et on le refait là où le besoin apparent s'en fait sentir.
L'affranchissement des parois intérieures s'obtient avec divers produits, parmi lesquels l'acide tartrique serait, d'après les expériences de M. Semichon, directeur de la station œnologique de l'Aude le meilleur. Cet acide est employé en solution (1 kilo dans 3 litres d'eau), que l'on passe avec un pinceau sur les parois, lavées au préalable à grande eau, et sorès avoir rempli les cuves deux ou trois fois dans l'espace de dix jours.
L'acide sulfurique, employé en badigeonnage, à la dose de un demi litre pour 100 litres d'eau et pour 20 mètres carrés, peut également affranchir les cuves. Il faut dans ce cas badigeonner au moins deux fois, et faire séjourner ensuite de l'eau, avant de mettre le vin.
Un ingénieur, M. Kessler, s'est bien trouvé, paraît-il, de l'affranchissement des cuves avec de fluate de magnésie à 20 ou 25 0/0, en passant cette liqueur deux à trois fois en deux heures sur du ciment bien sec, de façon à employer 400 grammes environ par mètre carré. Une fois la fluatation achevée et les parois bien séchées, on fait passer une seconde couche, en une seule fois de fluate d'alumine à 15 degrés. On laisse sécher, puis on lave à l'eau jusqu'à ce que la saveur de fluate ait disparu. Après quoi, on encaustique à la paraffine (120 à 150 grammes au mètre carré) la surface fluatée et les cuves peuvent alors être remplies de vin.
Le silicate de potasse ou de soude en solution à 30 et 40 degrés, étendu de moitié d'eau, et passé avec un pinceau sur le ciment, peut être également employé. Dans ce cas, après le badigeonnage, on lavera à grande eau, on laissera sécher, on rebadigeonnera, on relavera, et enfin, après dessiccation, on remplira de vin.
Comme il faut renouveler de temps en temps ces procédés d'affranchissement, beaucoup de viticulteurs y ont renoncé, et ont fait usage du revêtement intérieur des cuves avec des plaques de verre. Ce revêtement doit être exécuté par des hommes de métier, et aucune fissure ne doit exister entre elles.
Ces plaques ont généralement 24×24 cent. ou 24×12 cent. avec 4 à 6 millimètres d'épaisseur. Elles sont inattaquables par les éléments du vin et peuvent être nettoyées aussi simplement que complètement. Leur utilisation est une excellente chose, mais nous y insistons, aucune fissure ne doit exister entre les plaques, parce qu'étant maintenues par le ciment sous-jacent, s'il y en avait, on aurait à redouter l'altération du vin.

(1) On aura soin de mettre une couche de bonne huile d'olive, sans goût, sur le vin.

Ces plaques en verre reviennent de 1 à 2 francs l'hectolitre, suivant la capacité de la cuve.

J.-B. CASTELLI.

La Délation dans l'Armée

Si l'armée a été douloureusement émue en apprenant qu'il existait dans son sein des hommes capables d'oublier les sentiments de délicatesse et d'honneur, de loyauté, de franchise qu'impose ce beau titre de soldat, elle a dû cependant être consolée par la manifestation de réprobation unanime qui a frappé les délateurs dont la presse a publié les noms.
A quelque parti qu'ils appartiennent, qu'ils fassent de l'extrême-droite ou de l'extrême gauche, tous les gens de cœur se sont réunis pour flétrir des manœuvres inqualifiables que notre caractère national n'a jamais admises, et, il faut l'espérer, n'admettra jamais. Il est heureux, en somme, que le mal ait été découvert avant qu'il n'ait infesté le pays tout entier.
Des délateurs nous ne dirons rien ; ils sont assez punis par la révélation de leur méfait. Mais le devoir de la presse, petite ou grande, est de rendre un public hommage à ceux qu'on a essayé de frapper, de leur dire que le pays tout entier entoure de son estime ces officiers qui sacrifient leur existence pour maintenir la défense nationale à la hauteur des nécessités présentes, qui multiplient leurs soins pour que les transformations que subit l'armée ne portent aucune atteinte à son instruction et à sa solidité.
Particulièrement, les sympathies de notre population bastiaise et de la Corse entière vont aux officiers qui tiennent garnison dans notre île, que nous connaissons tous, qui sont devenus nos amis, qui sont deux fois nos concitoyens, que nous voyons enfin tous les jours à l'œuvre.
Pour répondre dignement aux attaques dont ils ont été l'objet, ils n'ont qu'à continuer à remplir leurs devoirs militaires, avec cette abnégation qui est la grandeur de l'armée. Dans ce pays de Corse où chacun naît soldat, où les vétérans se comptent par milliers, les dénoncés d'hier voient redoubler les témoignages d'affection pour leurs personnes, de vénération pour leur uniforme. Après le mal qu'on a essayé de leur faire, cette réparation publique leur était due ; elle ne leur manquera pas.
Heureusement, toutes les calomnies ne tuent pas, et nous avons la ferme conviction que le nouveau ministre de la guerre, instruit par l'expérience, n'admettra pas qu'on puisse briser l'avenir d'excellents serviteurs du pays, sur des insinuations émanant de gens qui, moins que tous autres, ont le droit de juger leurs supérieurs et leurs camarades et de les dénoncer à la colère du Gouvernement.
L'épreuve a été pénible, mais elle aura eu grand avantage de mettre fin au régime des suspects auquel on voulait soumettre des officiers irréprochables.

LE PETIT BASTIAIS.

Le Pèlerinage des Corses à Rome

Mercredi :
A 6 heures du matin tout le monde est debout dans les hôtels. Les cloches de Saint-Pierre sonnent à toute volée, la grande place se remplit de monde. Les pèlerins corses sont déjà à la porte désignée pour l'entrée.
On chante l'*Ave Maris Stella*... la foule est immense. Vers 7 heures et demie, les grandes portes s'ouvrent, c'est une prééopilation que les gardes, en vain, ne parviennent pas à modérer, bien des chutes se produisent, des chapeaux et des parapluies sont en pièces.
Nous allons attendre pendant plus de deux heures et demie.
On est stupéfait en face des proportions colossales de l'immense basilique, et l'impression grandit pendant qu'on avance. Je consulte le guide Bleu-Joanne, qu'un gentilhomme de Bastia m'a gracieusement prêté. Voici les dimensions de Saint-Pierre : 211 mètres de longueur avec le portique, 137 mètres de largeur au transept, 132 mètres de hauteur à la coupole.
Que dire des ornements intérieurs, des dorures admirablement ménagées, des marbres les plus précieux, des mosaïques inimitables de richesse, de coloris et de dessin, ce qui éblouit les regards de quelque côté qu'on les porte.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIX.

L'ABDICATION MARITALE.

— Quoi ! dit Isaure en souriant de pitié.
— On renversera le ministère.
— Peut-être. Mais supposons que cela soit.
— La gauche arrivera au pouvoir.
Madame Pierd haussa les épaules.
— J'accorde encore cela, dit-elle ; vous aurez que je vous donne beau jeu.
— Alors si, comme j'ose l'espérer, je me distingue dans la lutte, ma destitution sera payée au décuple. Entre nous, je ne vois dans la gauche personne qui, sous le rapport des connaissances spéciales, puisse me disputer le ministère de l'instruction publique ou celui de la justice. Quand je devrais me rabattre sur une place de sous-secrétaire d'Etat ou même sur une direction générale, aucun que cela vaudrait toujours mieux que de rester oisif à perpétuité au ministère.
— Voici donc en deux mots votre espérance, dit Isaure avec ironie, colonel sous le ministère actuel, vous comptez, en entrant au service de l'opposition, devenir de plein saut maréchal de France. La prétention serait fort belle, si elle n'était folle. Ne m'interrompez pas et écoutez-moi. Supposons vrai tout ce que vous rêvez. Vous voilà député, votant avec la gauche, et la gauche triomphe. Où cela vous mènera-t-il ?
— A tout.
— A rien. La gauche, comme les deux centres, comme tous les partis, a sa discipline et sa hiérarchie. Quel que soit le banc où vous siégiez, vous trouverez les premières places prises. Je ne parle pas de Lefflitz, d'Odilon-Barrot, de Mauguin. Vous n'avez pas, je crois, la prétention de les détrôner. Mais ces chefs ont des lieutenants qui les servent de près et que tellement eux-mêmes les capacités du troisième ordre. Au milieu de ce peloton compact qui, en cas de succès, se regarde comme l'état-major né du nouveau ministère, comment espérez-vous de vous faire jour ?
— Par la tribune ! dit fièrement monsieur Pierd.
— Par la tribune ! et si vous restez muet ? Et le fussiez-vous, il n'est pas d'éloquence que n'annihile une position fausse. Transfuge aux yeux des gens sévères, inconséquent et frivole selon les plus indulgents, vous tomberez dans l'opposition comme une goutte d'eau dans la rivière, pour y disparaître. Vous vous plaignez de vos supérieurs d'aujourd'hui ; là, vous en trouverez d'autres plus tracassiers, plus intolérants, plus impérieux ; car, sachez-le bien, nul n'a le goût du despotisme comme ces gens qui ont toujours à la bouche le mot de liberté. Si vous rejetez leur joug, vous vous condamnez à l'isolement, c'est-à-dire au néant. Vous y soumettez-vous, comme font tant d'autres aussi portés que vous à la révolte, soyez le sort qui vous attend : dès votre première session vous vous trouverez ce qu'il y a de plus ridicule au monde : un frondeur à la suite, un épouseur du budget, un fabricant d'amendements, un de ces êtres morosés, hargneux, impulsenats et criards, dont la participation aux affaires se réduit à mordre aux jambes chaque ministère qui passe et les dédaigne. D'homme pratique vous deviendrez un réformateur, un inventeur, un homme à théories, moins que rien. Il est vrai que, d'après le mot d'ordre de vos chefs, vous aurez le droit de jeter dans l'urne une boule noire. Qu'une si belle perspective vous séduise, rien de mieux ; mais je dois vous dire qu'elle n'exerce sur moi aucun prestige. Si ce que je crains en réalité, mon parti est pris d'avance, et le voici : le jour où vous serez mis à la réforme, révocation ou démission peu importe, ce jour là je me retire à Dinchez mon père. Je ne me sens aucune vocation pour la disgrâce, et il ne me convient pas de débuter de la position où trois ans d'efforts inouïs m'ont placée. Après avoir accompli l'entreprise la plus difficile en créant un salon, je n'assisterai pas à la ruine de mon œuvre ; plutôt la briser moi-même que de la voir si misérablement détruite ! D'ailleurs, une loi dans l'opposition, vous n'auriez plus besoin de salon, et je vous deviendrai inutile. Tel est mon projet ; vous me connaissez, c'est vous dire qu'il est immuable.
De tous les arguments qu'avait à sa disposition Isaure, aucun n'eut produit l'effet d'une pareille menace. Avant qu'elle eût cessé de parler, monsieur Pierd s'était représenté l'isolement, la déconsidération et le déchet où le plongerait indubitablement l'abandon d'une alliée si utile jusqu'alors et devenue si nécessaire. Quelque excellente opinion qu'il eût de son mérite, il fut contraint de s'avouer que, perdre à la fois une belle place et une femme supérieure, serait un double malheur qu'il lui serait difficile de réparer, réduit à ses ressources personnelles. La physionomie du conseiller d'Etat trahit, en dépit de ses efforts, l'anxiété et l'ébranlement de son esprit.
— Il n'y a pas moyen de discuter avec vous, dit-il d'un air embarrassé ; vous portez tout à l'extrême. Parce que, sur certaine pointe, nous ne nous trouvons pas d'accord, est-ce une raison pour me lancer ainsi à brûle-pourpoint le mot de séparation ? Ce n'est pas là raisonner. Au lieu de s'emporter, on s'explique ; on tout il faut de la modération :

Est modus in rebus...

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et exclusif de la POUDRE DE SAVON SIMON
CRÈME SIMON

Mais je ne dois pas m'attarder à faire la description des magnificences humaines de l'augeste monument, il faudrait un pinceau d'artiste, et je ne suis qu'un pèlerin.

Mon cœur de chrétien en sent attiré vers la statue de Saint Pierre que j'ai en face : Elle est là depuis quinze siècles son pied est usé par les baisers. Avec les multitudes du passé, du présent et de l'avenir, je salue Pierre qui a les promesses éternelles.

Elevant ensuite mon regard vers le Ciel je lus dans l'intérieur de la coupole, chef-d'œuvre de Michel-Ange, ces immortelles paroles du Fils de Dieu : « Tu es Pierre, etc., etc... »

Naturellement, je songeais aux souffrances actuelles de l'Eglise, mais je pensais aussitôt que j'étais dans la ville des Césars, autrement formidables que les persécuteurs actuels, et tout me disait par la grande voix des ruines et des monuments : Le Christ a vaincu.

Les foules remplissent déjà le temple. Là au milieu de nous s'élève l'autel papal. Il est surmonté d'un riche baldaquin supporté par des colonnes torses en bronze doré de Corinthe. Les tribunes l'entourent : celles des ambassadeurs, de la noblesse romaine, des cardinaux et des évêques.

L'ambassadeur de France n'y était pas.

Dans la tribune des Souverains s'installaient des princes et des princesses.

Il est 9 heures : A ce moment un éclatant rayon de soleil inonde de lumière la basilique encore à demi sombre, à cause du temps couvert : ce fut un éblouissement qui attira tous les regards vers la fenêtre en face de la statue de Saint Pierre.

La porte par laquelle doit entrer le Pape est là, tout au fond. Nos regards se dirigent vers ce point et nos cœurs palpitent.

Le moment, la minute arrive.

Tout à coup les trompettes sonnent, un frémissement religieux s'empare de la foule, les applaudissements éclatent un instant, mais sont bientôt réprimés sur un signe du Pape. Alors tous les mouchoirs s'agitent.

La *Sedia gestatoria* s'avance au-dessus de cet océan humain.

Nous voyons Pie X, il nous semble un être surnaturel. Nous lisons sur son beau visage tout le bonheur qu'il éprouve en bénissant ses enfants accourus de toutes les parties du monde. Il nous regardait tous avec délices et nous bénissait avec effusion.

Les 160 évêques, les 38 cardinaux qui précédaient le Pape gagnent leurs places. Parmi les camériers de cape et d'épée nous remarquons à une place d'honneur, M. le comte Hyacinthe Cagnacci, notre si sympathique compatriote : il était revêtu de ses insignes.

Bulletin Financier

Paris, le 8 décembre 1904.

La baisse s'accentuait à New-York, les places de Londres et de Paris s'en ressentent à nouveau par contre-coup. Entraîné par une nouvelle chute du Rio, notre marché est en réveil en générale et les cours de clôture font remonter de sensibles moins-values sur ce de la veille. Les Fonds d'Etat ont été particulièrement affectés. Notre 3 0/0 perd 43 centimes à 98 67. L'Extérieure reculs de 90,55 à 89 60, le Turc de 88 50 à 87,75. Les Sociétés de Crédit ne sont que légèrement influencées. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.462.

Les valeurs industrielles en traction sont la bien, mais à des degrés différents. Les obligations 4 0/0 Nord-Espagnol maintiennent bien à 345. Les valeurs russes sont en nouveau recul.

Dans le compartiment cuprifère, le Rio tombe à 1.490. Le Capdiffas Copper a un bon courant d'échanges 48 francs.

Au nouveau d'omission de 447.50, les nouvelles Obligations de 500 francs de l'Emprunt Bulgare 5 0/0 de 1904 représentent un revenu supérieur à 5,50 0/0, sans compter la prime de remboursement. Elles constituent donc, tant au point de vue des garanties que du rapport, un placement particulièrement attrayant.

Faibleuse des Chemins Français.

LE COLONEL SPEZZINO

Le paquebot de Marseille a ramené à Ajaccio la dépouille mortelle de M. le colonel Spezzino, décédé dans cette ville il y a quelques semaines.

Engagé volontaire, il devait tout à sa belle intelligence, à son travail, à sa conduite, à son amour et à ses aptitudes pour le métier militaire. Il parcourut vite les premiers échelons et arriva rapidement au grade de sous-lieutenant. En 1899, après avoir pris part à de nombreuses expéditions, s'être vaillamment distingué en plusieurs circonstances, avoir toujours bravement payé de sa personne, il commandait le 70e d'infanterie à Vitré et était officier de la Légion d'honneur. Atteint par la limite d'âge, il rentra dans sa ville natale où l'attendait sa vieille mère pour laquelle il avait une véritable vénération.

Cette excellente femme pleure aujourd'hui ses dernières larmes sur le cercueil de son bien-aimé fils qu'il a cru avait devoir précéder dans la tombe.

M. le colonel Spezzino, qui avait laissé les meilleurs souvenirs dans l'armée, était un excellent Bastiais. Après sa vieille mère, ce qu'il affectionnait le plus c'était sa chère ville natale, son faubourg Saint-Joseph, où il recevait les témoignages les plus profondes sympathies.

Avec lui disparaît un même temps qu'un vaillant soldat et un vrai Bastiais un homme de cœur, un ami des malheureux vers lesquels se portait son âme compatissante et généreuse, et qu'il ne laissait jamais s'éloigner sans un soulagement.

Le cercueil de notre concitoyen, recouvert du drapeau tricolore, a été placé sur une voiture et dirigé vers le cimetière.

Sur le quai s'étaient réunis la plupart des officiers et sous-officiers en retraite, un grand nombre d'officiers de la garnison, qui tous ont tenu à donner un dernier hommage d'estime à leur distingué camarade.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM Poli et Ferrandi, ses neveux et d'autres parents, qui l'ont escorté jusqu'au champ du dernier repos dans le caveau de la famille.

Nous renouvelons à Mme Spezzino, à MM. Poli, Ferrandi et à leurs familles l'expression de nos bien vifs regrets.

LE FERMENT DE RAISINS devant la médecine

Depuis que le Ferment de Raisins du professeur Jacquemin est entré par la grande porte de la thérapeutique moderne dans le traitement des affections diverses et notamment du Rhumatisme, des maladies de la Peau et du Sang, de l'Estomac et du Diabète, plus de 80.000 sujets ont été traités et guéris.

C'est le plus beau fleuron dont puisse s'enorgueillir l'illustre savant de Malzéville, qui déjà, avait à l'actif de son Institut vingt et un brevets, pris en France et à l'étranger, protégeant ses découvertes tant en chimie pure, chimie industrielle que pour ses procédés de brasserie, vinification, distillation des alcools, etc., et dernièrement encore l'Exposition internationale de Vienne lui décernait le grand prix.

La découverte du savant nancéen lui avait valu l'honneur de la discussion publique à l'Académie de Médecine, et parmi les milliers d'observations médicales élogieuses reçues à Malzéville, citons entre celles de :

MM. les docteurs

Guillard, La Tronche.	
Mommessin, Paris.	
Faure, Lombers.	Traitant
Capelle, Paris.	du
Lorgeril, Bellême.	Rhumatisme
Bernard, Harréville.	
Du Labarthe, Toulouse.	
Moulin, Paris.	
Leborde, La Palisse.	
Guérin, Verdun.	
Carilion, Bernyuls.	
Lovel, Commercy.	
Capelle, Paris.	Traitant
Weiss, Saint-Denis-Paris.	de la Peau
Bonne, La Mure.	Vices
Penot, Bellac.	du Sang
Malinge, prêtre à Morigny.	
Ayasse, San-Sebastian.	
Lefebvre, Déville.	
Delecroix, Besançon.	
Patry, Chercal.	
Fernand Dorville, Paris.	
Eury, Charmes.	
Deschamps, Montigny.	
Chevalier, Laval.	
Capelle, Paris.	Traitant
Bélanger, Arvas.	de l'Estomac
Taulème, Le Lou.	et l'Intestin
Sicard, Eymet.	
Canet, Istres.	
Lecomte, Mayet.	
Roux, Marseille.	
Folli, Nogues.	
Feyssier, Plombières.	
Brot, Chaussin (Jura).	
Turpin, Magny-Cours.	
Carbonnier, Chambéry.	
Fontaine, Sillé-le-Guillaume.	
Balme, Malzéville.	
Durand, Paris.	Traitant
Bernoux, Dormans.	du Diabète
Lepeut, Abbeville.	
Bande, Grey-Soiemes.	
Saint-Armand, Romans.	

Huit colonnes de notre journal suffiraient à peine à mentionner les noms de tous les médecins qui ont employé avec succès le Ferment de Jacquemin.

Aux malades de profiter des indications précieuses que nous leur donnons : la guérison de leur mal est à leur portée.

Docteur NORTIGNY.

Pour tous les renseignements, écrire à M. le professeur Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 décembre 1736. — Le patriote Jean-Jacques Castinetto, à la tête de cinq cents Corses, se porte sur Borgo de Marana sans avoir été autorisé par les régents du royaume corse, et met à feu et à sac toutes les habitations des paysans accusés de sentiments génois.

Nouvelles Militaires

M. Poli, capitaine du train des équipages militaires en retraite, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 15e région.

— M. Garelli François-Marie, ex adjudant à la 15e section de commis et ouvriers militaires d'administration, est nommé expéditionnaire à la préfecture de la Seine.

— M. l'élève du service de santé de la marine Candiotti est maintenu à Bordeaux jusqu'au 1er février 1905 afin de suivre les cours de l'Institut colonial.

— M. Ortoli, sergent surveillant à l'atelier de travaux publics, passe à la prison militaire de Clermont-Ferrand.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 13 décembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Arrestations

Les nommés Angeli Baptiste et Panconi Simon, sous extrait de jugement, ont été arrêtés et écroués à la maison d'arrêt.

Ajaccio Station d'hiver

Sont arrivés pour la station d'hiver, dans la journée du 11 : MM. Géo Abercromby, capitaine anglais ; Wagner Auguste, de Menton ; Eckert Georges, de Menton ; Mme J. Renaud, de Paris ; M. et Mme Schmid Léon, de Genève.

Etat-Civil

Naissances : François Joseph-Marie. — Bonognano Constantin. — Dapello Joseph. — Marcelli Lucien. — Maglioli Leopolda. — Zevaco Nicoletta. — Seta Baptiste. — Magni Pascal.

Mariages : Bastelica Philippe, employé, et Sialelli Marie-Thérèse.

Décès : Miliani Gérômine veuve Franceschi, 84 ans. — Marins, 10 jours. — Tomas Ignace-Antoine, 2 ans.

Au port

Entrées des 8, 10, 11 et 12 décembre :

Brick « Faro, » de Marseille.

— Vap. « Tavignano, » de Marseille, passagers, diverses.

— Vap. « Numidia, » de Marseille, passagers, diverses.

— Balancelle italienne « Ilva, » de Porto-Torres, sur lest.

— Vap. « Corsica, » de Marseille, passagers, diverses.

— Vap. « Corsica, » de Propriano, passagers, diverses.

— Vap. « Numidia, » de Calvi, passagers, diverses.

— Brick-goélette italien Attilio, de Licata. Ca voilier a une cargaison de soufre à destination de Cette. Il s'est réfugié dans notre port à cause de la grosse mer et a une vergue cassée.

— Vap. « Vénézuela, » de Bône, passagers, diverses.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Lucca Chrisostôme-Delphin, commis de 1re classe des comptables des matières, 22 ans 10 jours de services, 1.395 fr.

Semeriva Etienne, chef armurier, 33 ans 9 mois 21 jours de services, 1.406 fr.

Semani Don-Benoît, quartier maître boulanger coq, 31 ans 2 mois 5 jours de services, 900 francs.

Meroni Marcure-Antoine, pompier de la marine, 26 ans 3 mois 6 jours de services, 641 francs.

Glabini André, chef ouvrier, 32 ans 7 mois 23 jours de services, 780 francs.

Rossi Jean-Marie, ouvrier de la marine, 26 ans 5 mois 22 jours de services, 641 fr.

Perfettini Dominique, ouvrier de la marine, 27 ans 1 mois 15 jours de services, 649 francs.

Benigni Marie-Catherine veuve Montalti, le mari préposé des douanes, 25 ans 9 mois de services, 400 francs.

Muracchini Chrisostôme, commis principal des douanes, 43 ans 5 mois 22 jours de services, 1.415 francs.

La Récolte des Vins

L'Office des renseignements agricoles publie le tableau de l'évaluation des vins en 1904 d'après le relevé des rapports fournis par les professeurs départementaux.

En Corse, il existe 6,130 hectares de vignes en production ; il a été récolté 145 000 hectolitres de vins ordinaires, et 800 hectolitres de vins fins.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 13 décembre

Il a fallu procéder à divers tirages pour compléter la liste du jury et l'affaire a été renvoyée à l'audience de demain.

La Cour a condamné un juré qui n'avait pas répondu au second appel à 200 francs d'amende et au supplément de frais de séjour des témoins.

Ce juré étant arrivé avant que l'audience fut levée, a donné les motifs de son retard, mais la Cour ne les a pas admis ; elle l'a rayé de la liste du jury et a maintenu la condamnation prononcée contre lui.

Audience d'aujourd'hui :

Première affaire

Casalta Joseph-Antoine, ancien maire, demeurant à Argiusta-Moriccio, faux en écritures publiques et authentiques, usage du faux et abus de confiance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me Sébastien Gavini et Decori.

Deuxième affaire

Francisci Marc-Aurèle, maçon, demeurant à Sampolo, meurtre.

Ministère public, M. Auberi, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me Roux, du barreau d'Ajaccio, et Decori.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 11 à midi, 12°. à 7 heures du soir, + 8°2 Maxima, + 13°. Minima, 8°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 745 mm. à midi, 745 mm. 6 heures du soir, 747 m. *Vent.* — Ouest, O. fort.

Dans l'arche-midi, N. O. M.

Etat du ciel, pluvieux.

Plaviomètre, à midi : 2 mm.

Matinée musicale

Jeudi, 15 courant, matinée musicale au profit des pauvres, chez Mlle Bertho Agostini.

Décès

Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mlle Anne-Marie Spezzani, décédée à l'âge de 75 ans, après une assez longue maladie.

Célibataire, c'est sur ses neveux et nièces qu'elle avait reporté toute son affection ; elle était largement payée de retour, car tous la pleurent comme une mère.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Sainte-Marie. Le deuil était conduit par M. Louis Spezzani et ses neveux, MM. Dapelo, Faggianelli, Aymo, Eras et Lassaire, entourés de nombreux amis.

Nous adressons à M. Louis Spezzani et aux familles Spezzani, Dapelo, Scatelli, Faggianelli, Aymo, Eras, et Lassaire, toutes nos condoléances.

Domaine de Bevinco

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

L'Aspic

Le numéro de ce journal qui devait paraître hier ne paraîtra que lundi.

Avis

M. Raffaelli Grégoire, garde-chamêtre à Bastia, informe le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Toussainte Raffaelli née Delmonti avec laquelle il est séparé depuis dix-sept ans.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli Ajaccio.

Etat Civil

MARIAGES

Susini Xavier, Adjudant à la 15e Section d'infirmiers militaires, à Bastia, de Petroso, et Graziani Augustine, de Bastia.

NAISSANCES

Agostini Anna.

DÉCÈS

Mallard Joseph-Louis-Hippolyte, 9 mois, de Bastia.

Piazza Adèle, veuve, 67 ans, de Bastia.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue de Nouvean-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotta, agent.

SCIERIE MECANIQUE et Tonnellerie

Micelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Micelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR SPÉCIAL

Bourse de Paris

	12 déc. — 13 déc.
Rente de 3 0/0 ancien	98.75 — 98 65
— 3 p. 0/0 nouveau	98.30 — 98.40

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les grèves maritimes

Le Conseil a décidé la nomination d'une commission chargée d'examiner les mesures nécessaires à prendre pour sauvegarder la situation commerciale et agricole de l'Algérie en cas d'interruption des services maritimes entre la métropole et la colonie.

Le Congrès contre la Tuberculose

M. Combes a annoncé le dépôt sur le bureau de la Chambre d'un projet de loi ouvrant un crédit de 100.000 francs pour le congrès international contre la tuberculose, qui est placé sous le patronage de M. Loubet.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 13 déc.

M. Bouvier, ministre des finances, déposera, mardi, sur les bureaux de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un douzième provisoire pour l'exercice 1905.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LE FAUX MANIFESTE du duc d'Anjou

Paris, 13 déc.

Aujourd'hui a été appelée devant la Cour d'assises de la Seine, l'affaire relative à la publication d'un faux manifeste du duc d'Anjou.

L'auteur de ce faux manifeste serait le nommé Pietri dit de Falcomello. Cet individu qui a été déjà condamné deux fois pour faux et escroquerie, comparaît aujourd'hui devant le jury de la Seine, sous l'inculpation de faux et usage de faux, pour avoir publié un manifeste du duc d'Anjou, portant les signatures apocryphes de plusieurs hommes politiques.

M. Lasies, député du Gers, s'est porté partie civile aux débats. Il est assisté de Me Moro de Giafferi.

Cette affaire de faux prendra plusieurs audiences.

Déclarations de M. Bompard ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg

Paris, 13 décembre.

Un rédacteur du *Temps* a interviewé M. Bompard, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, sur les intentions du gouvernement russe au sujet de la guerre avec le Japon.

M. Bompard a déclaré que plus que jamais, la Russie était décidée à faire tout ce qu'il faudra pour obtenir dans cette guerre un résultat décisif et complet.

La mort de M. Syveton

Paris, 13 décembre.

La presse parisienne continue ses spéculations sur la mort de M. Syveton.

Le *Gaulois* dit que pour retrouver quelque chose d'analogue à ce drame, il faut se rappeler les épisodes et les manœuvres qui précédèrent le départ du général Boulanger.

Dans la *Petite République* on dit que M. Potel, associé ou gendre de Mme Syveton, a informé le juge d'instruction que la mort de M. Syveton était due à un suicide.

L'*Humanité* affirme que le suicide de M. Syveton fut un acte non volontaire.

Et le *Matin* annonce que le suicide de M. Syveton est le dénouement d'un drame de famille.

EN AUTRICHE

Une Séance AU PARLEMENT DE BUDA-PESTH

Violente opposition suivie d'une bagarre. — L'estrade présidentielle réduite en pièces. — Les bancs ministériels détruits. — Quatre gardes parlementaires blessés.

Buda-Pesth, 13 déc.

A la suite d'une discussion très orageuse à la Chambre des députés, les membres de l'opposition ont voulu empêcher la continuation de la séance.

Un tumulte épouvantable s'en est suivi, dégénérant bientôt en une véritable bagarre.

L'estrade présidentielle a été réduite en pièces ; les recueils des lois ont été déchirés ; la garde chargée de la police du palais a été chassée de la salle ; les bancs ministériels ont été détruits et de nombreux fauteuils et pupitres arrachés et mis en pièces.

Plusieurs députés, armés de débris de bois, se sont portés des coups. La garde du palais qui était parvenue à pénétrer une seconde fois dans la salle, a été assaillie et frappée violemment avec des morceaux de planches.

Quatre gardes parlementaires ont été blessés.

Il a fallu l'intervention de la force armée pour faire évacuer la salle.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a nommé la commission pour l'examen de la proposition de loi tendant à déclarer jours fériés légaux les lundis qui suivent les fêtes de Noël et du 1er janvier, lorsque ces fêtes tombent en dimanche.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation de Chamaillard

Le Sénat fixe au 24 décembre courant la discussion de l'interpellation de M. de Chamaillard sur le service des agents des chemins de fer.

L'élection de M. Audiffred

L'élection de M. Audiffred, nouvellement élu sénateur dans le département de la Loire, est validée sans opposition.

Le Divorce

1re délibération sur la proposition de loi ayant pour objet l'abrogation de l'article 298 du code civil ainsi conçu :

« Dans le cas de divorce admis en justice pour cause d'adultère, l'époux coupable ne pourra jamais se marier avec son complice. »

M. Lintilhac

M. Lintilhac défend le projet de loi qui est combattu par MM. Lamarzelle et Marcère.

M. Vallé, ministre de la justice, appuie le projet de loi portant abrogation de l'article 298 du code civil.

L'article unique du projet de loi mis au vote est adopté.

L'article 298 du code civil est abrogé.

La séance est levée et renvoyée à vendredi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Congrès contre la Tuberculose

A l'ouverture de la séance, M. Combes dépose un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 100 000 francs pour le congrès international contre la tuberculose.

La Chambre adopte ensuite un projet de loi portant ouverture et annulation de différents crédits.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu ; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

M. Caillaux

M. Caillaux, député de la Sarthe, démontre que par la nouvelle loi sur l'impôt, on dégrèvera les propriétaires et les grands magasins.

La taxe sur les loyers sera répartie d'une manière inégale. Les populations des campagnes seront gravement atteintes.

On rencontrera, en outre, des difficultés nombreuses dans l'évaluation des revenus agricoles, commerciaux et industriels. Les capitaux français vont être dirigés vers les fonds étrangers.

M. Caillaux déclare qu'il est partisan de l'impôt sur le revenu basé sur la déclaration soumise au contrôle.

L'orateur voudrait le remplacement des signes extérieurs par un système de taxation.

La séance est suspendue.

Reprise de la Séance

Discours de M. Rouvier

A la reprise de la séance, M. Rouvier monte à la tribune.

Le ministre des finances dit que par une nouvelle loi sur l'impôt, il a voulu réaliser une réforme fiscale, avec la ferme volonté d'aboutir à l'impôt sur le revenu qui est établi dans divers pays et sous diverses formes.

Le projet actuel ne touche pas à la rente et peu aux contributions existantes. Il ne surcharge pas les petite contribuables et fait disparaître les centimes additionnels des communes.

Le ministre soutient que la déclaration des contribuables est facultative. Il promet de faire des concessions si les principes du projet sont respectés.

M. Rouvier fait remarquer que le parlement a trop l'habitude de réduire les recettes et d'augmenter les dépenses.

Des lois déjà votées, et la loi sur les retraites ouvrières occasionneront de fortes dépenses. Il faudra des ressources nouvelles pour y faire face.

L'orateur termine en disant que la société moderne est vivifiée par un sentiment de solidarité humaine. Pour la mettre à l'abri de toutes les surprises, il faut lui donner les réformes nécessaires.

La suite de la discussion est ajournée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Aucun engagement important

Saint-Pétersbourg, 13 décembre.

Le correspondant du *Rousskoie Slovo* à Moukden, télégraphie :

« On signale de part et d'autre quelques escarmouches sur les lignes du Cha Ho, mais sans aucun engagement sérieux.

» L'espace séparant les deux armées est, sur toute la ligne, très réduit, ce qui rend de plus en plus impossible tout mouvement tournant. »

PORT ARTHUR

Pas des nouvelles à Saint-Pétersbourg

St-Pétersbourg, 13 déc.

« Le gouvernement ne communique aujourd'hui aucune nouvelle relative à Port Arthur. Rien d'officiel n'a encore été publié au sujet du désastre éprouvé par la flotte russe. »

La flotte russe de la Baltique

Paris, 13 décembre.

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à l'*Echo de Paris* :

« Vingt-un navires russes de la flotte de la Baltique sont arrivés ce matin à Mossamédès, sur la côte occidentale d'Afrique.



AVIS DE DÉCÈS

Mlles Antoinette et Marie Salicetti-Pallavicini ; M. J.-F. Salicetti-Pallavicini ; Mme et M. Bevenagni, médecin à Belgodere, et leurs filles ; M. et Mme Berlemi et leurs enfants ; Mme et M. Padovani, médecin à Santa Reparata, et leurs enfants ; Mme et M. César Pallavicini, juge de paix, et leurs enfants ; Mme veuve Murati et ses enfants ;

Les familles Avogari de Gentile, Franzini, Piazza, Costa, Giorgetti, Bonavita, Santini, Persiani, Domergue, Salicetti, de Vesovato, Romanace, Limarois, Ferdinandi, Salgo et Rossi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jules-César Salicetti-Pallavicini

leur frère, beau frère, oncle, cousin, décédé à Oglastro, le 22 novembre 1904.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Piazza, capitaine d'infanterie, détaché au Ministère de la Guerre, et Mme Piazza née Sorel et leur fils ; Mme Nicolai née Piazza et M. Nicolai, économe au lycée de Rodez, et leurs enfants ; Mme Galeazzini née Piazza et M. Galeazzini, répétiteur au lycée de Bastia, et leurs enfants.

Les familles Piazza, Milanta, Alerini, Guerrini, Vve Cagnani, Martin, capitaine Agostini, Ceccoli, Serravini, Ornano, Seisse, Damei, de Sterzeni, Casalta, Clairfond, Leguano et Vidalei,

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve PIAZZA

Née MILANTA

leur mère, grand'mère, belle mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 12 décembre 1904, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi, 15 décembre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 29.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DECES

(REMERCIEMENTS)

La famille Magnavacca a l'honneur de remercier ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie dont elle a été l'objet à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

M. ALEXANDRE-DOMINIQUE MAGNAVACCA

et les prie d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite pour le repos de son âme, à l'église Sainte-Marie, le jeudi 15 courant, à 9 heures du matin.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c., et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel (et que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Le Docteur Vincenti

successeur de

Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1841

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Ménars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats

de Nues-propriétés et Usufruits

(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 16

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille.

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui ont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. CIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. soi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

CARTOMANCIENNE

Madame Marguerite de Bourgogne, Cartomancienne de troisième vient de s'établir dans la bonne ville de Bastia ; elle fera tout ce qu'il dépendra d'elle pour mériter deux de mie. Elle recevra chez elle tous les jours depuis 10 h. du matin, jusqu'à 5 h. du soir, elle se transportera chez les personnes qui le désireront avec un droit un plus.

Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 12 bis, au premier.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0,50 c. pièce.

Orangers greffés marcottes de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An.... 14 f. – Six Mois. 7 f 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 50 gravures coloriées
Un An..... 22 f. – Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, éditeur
8, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 f 0
Sur papier blanc. — — 5 0

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccuccio d'Alando (Salon de 1878)
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 0

Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 0
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 0

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs. »

A LA GRANDE
DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbé Bresson 0,90 le lit.
Id. Cordial 2,30 la bouteille.
Id. Frontin, 2,50 id.
Id. Terminus, 2,50 id.
Id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité. 0,55 le litre.
Id. supérieur. 0,65 id.
Id. origine garanti même 50° 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,10 la bouteille.
Id. anisettes assorties, 1,50 id.
Sirops anisettes assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Interessita et Rencurel véritables.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli



ANCIEN CABINET PRATIQUE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
8d Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa visite en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières malsaines & la santé pour la destruction de toute articulation.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Poggichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Occasion à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une diminution sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

A haut de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent à garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carrezeux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Nasses artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

LE FÉVRE DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1904 — N° 293

Le Petit Bastiais

00604

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les articles non signés d'auteurs ou signés des Directeur du Journal.
Petit Format. 1 f. — Départements 5e page). 0,75 — Etranger. 0,90 — Indigènes. 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an. 20 f. — Six mois. 10 f. — Trois mois. 5 f.
Autres Pays un an. 32 f. — Six mois. 16 f. — Trois mois. 8 f.
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Fortunat.
Soleil : (heure médicale)
Lever 6 h. 57 m. — Coucher, 3 h. 55 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quart, le 29.
Fête de demain : Saint Eusèbe.

14 DECEMBRE

L'ILE ABANDONNÉE

Pendant qu'un triste soleil d'automne dore de ses derniers rayons une vieille demeure dont le toit grâtre se dresse pensif sous le soleil câlissant; appuyé à l'une de mes fenêtres, curieusement occupé mon regard quoique énérilonné erre tristement sur la campagne jaunie. On dirait que la nature elle-même veut se pénétrer de la profonde tristesse, qui en ces jours de trouble est répandue dans l'air, et mêler ses doléances aux miennes pour dénoncer à l'opinion publique l'état de détresse et d'abandon dans lequel languit depuis si longtemps notre malheureuse Corse.

Il y a deux ou trois ans, un jeune publiciste corse se trouvant à Paris, en profita pour plaider la cause de ses compatriotes auprès d'un journaliste de renom de la capitale qui, le lendemain même, publiait dans son grand quotidien l'intéressante revue de mon ami, si riuait en substance que, sur 86 départements français celui de la Corse était incontestablement le plus abandonné. Et pourtant, notre département ne mériterait pas cela, car qui ne pourrait oublier que dix mille Corses sont morts au champ d'honneur en 1870 Nul ne pourrait dire tout le sang corse qui a coulé pour la conquête de nos colonies, se rappellerait-on seulement le capitaine Livrelli, pour ne citer que lui, qui laissait partie de la colonne Bonnier, massacrés par les Touaregs en plein Sahara ? Et le docteur Emily, qui accompagna Marchand dans sa traversée de l'Afrique ? Tout il est vrai que là où il y a des corps à recevoir, un danger mortel à courir, un Corse est toujours présent, vivant symbole dont les aïeux ne craignaient ni les coups ni la mort !

Mais si les Corses payèrent largement l'impôt glorieux du sang auquel tous les Français sont astreints, ils payèrent non moins largement, quoique pauvres, l'impôt non moins honorable de l'argent. Le malheur est que cet impôt augmente toujours, augmente sans cesse, augmente à tel point que bientôt, il nous sera impossible de le payer et que nous serons forcés de faire la grève des contribuables. En vérité, quand il s'agit, à la Chambre des députés, de faire des décharges, on nous ignore volontiers, mais quand il s'agit de charger quelques départements, on peut être tranquille, la Corse sera du nombre !...

Que dire des services postaux ! Le prix de la traversée est tellement élevé qu'un touriste soucieux de son argent préfère s'en aller à Constantinople où une lettre partie de Marseille arrive, certaines fois, plus vite que si elle était destinée à un village de l'intérieur de l'île. Bien entendu, ne parlons pas de nos relations avec l'Algérie et la Tunisie, où les Corses sont légion ; ces relations n'existent qu'à l'état embryonnaire.

Que fait-on aussi pour la malaria ? absolument rien. La plaine orientale, cette plaine qui, dans l'antiquité, on appelait le grenier de Rome, est une terre de misère et de désolation. La malaria y empoisonne chaque année des milliers d'existences. C'est le résultat des émanations des marécages qui empestent l'air environnant. Depuis des années, les Corses demandent que les marais de la plaine orientale soient desséchés, mais c'est en vain.

Quant à la situation des routes, je dirai qu'elles sont dans un état déplorable : jamais ou presque jamais entretenues ni réparées, et pour mieux faire comprendre au lecteur, l'importance capitale de la construction de nouvelles routes et du chemin de fer, je veux lui citer un exemple : Le village d'Azilone avec ses vieilles maisons grecques, bâties en amphithéâtre, est assis dans un entroit concave et au pied d'une de nos plus hautes montagnes insulaires, appelée Granace. Par sa position bizarre, peu digne d'envie, ce sombre village est réfractaire, intangible aux rayons bienfaisants du soleil : comme le psalmiste on peut dire de lui avec beaucoup de justesse : *Per diem sol non uret te neque luna per noctem* Enfin, comme bien pittoresque, c'est le nec *plus ultra* du *Lacrimæ rerum*.

Ses habitants, fiers de quelques titres d'une noblesse déchue, sont en général d'un caractère plutôt acariâtre et manquant de l'instinct slavique, ils n'aiment presque pas la vertu proverbiale qui fait l'honneur des anciens Corses : l'Hospitalité.

Néanmoins, les bords de la rivière aux eaux glissantes et cristallines, qui coule à côté d'Azilone, sont d'une fertilité vraiment incomparable, car les immenses prairies qui s'y trouvent, diaprées, perpétuellement vertes, sont riches en produits de toutes sortes, fruits, châtaignes, blé, pommes de terre, haricots, fourrages, etc. Pourtant tout ce commerce là est totalement entravé, pourquoi ? Faute de moyens de locomotion rapides et fréquents pour pouvoir transporter toutes ces productions dans des centres commerciaux importants, comme Ajaccio, Propriano.

Par conséquent, si les moyens de communication ne deviennent plus faciles, ce malheureux bourg sera condamné comme certains pays de la Chine à rester toujours à l'état sauvage et à ne jamais connaître avec le bien-être, les bienfaits de la civilisation et du progrès. Au contraire, je suis fermement persuadé que la valeur y apportant son activité industrielle et commerciale, Azilone deviendrait, assurément, plus florissant, plus prospère, et au contact de pays plus civilisés, il ferait bien vite montrer le vieil adage corse qui dit avec raison : « Poche e male la genie d'Azilone. »

Haute donc à l'Etat, qui, en violation de nos droits et de nos intérêts les plus sacrés, s'entête à faire acte d'hostilité et de brutalité envers la Corse en abrogeant successivement les privilèges absolument que nous avons obtenus sous le Consulat. Haute aux représentants qui, godissant dans Paris, n'ont d'autre souci que de cuser leurs propres parents, leurs agents électoraux et toujours jongler avec la bêtise de ce bon *populo* corse.

Cessons, il en est temps, ô Corses, mes frères, d'être d'aussi bonne composition, et pour rappeler nos représentants et l'Etat au respect des convenances les plus élémentaires, crions bien fort, comme on le fait à Cannes et à Menton, secouons notre coupable apathie, réveillons-nous enfin, car seuls les morts ont le droit de dormir.

GIDUY.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 déc. à 3 h.

En Besse,	Turina.
Le Petit Duc,	Lecocq.
Le Myosotis,	Dreyer.
Roméo et Juliette,	Gounod.
Sur le Bosphore,	Coard.

Le Chef de Musique, J. LAZZ.

Chronique locale

15 décembre 1559. — Les Génois redevenus maîtres de l'île par le traité de Cateau Cambrésis, réunissent une Consulte à Bastia.

Un grand nombre de seigneurs y assistèrent et l'Assemblée confirma les anciens privilèges corses, ainsi que le pouvoir suprême à Spinola et Franchi.

Chambre de Commerce

Les électeurs des arrondissements de Bastia, Calvi et Corte portés sur les listes dressées en 1904, en exécution de la loi du 21 décembre 1871 et du décret du 2e janvier 1872, sont convoqués pour le 25 décembre 1904, à l'effet de procéder à la nomination de trois membres de la Chambre de commerce de Bastia pour une durée de 6 ans, en remplacement de MM. Sanzoni Philippe, Stelelli Jean-Baptiste et Ramelli Louis composant la série sortante en 1904. Sont également convoqués pour la même date les électeurs des dits arrondissements, à l'effet de procéder à la nomination d'un membre de cette assemblée pour une durée de deux ans en remplacement de M. Lazzeretti Antoine-Sébastien, décédé, appartenant à la série sortante de 1906.

Le scrutin sera ouvert à midi et fermé à 3 heures, et sera suivi immédiatement du dépouillement des bulletins.

L'Appel de la Classe 1904

On sait que la date des opérations du tirage au sort et de la revision a été notablement avancée en prévision de l'appel à l'activité au mois d'octobre de la classe 1904, qui doit tirer un sort au mois de janvier.

Le ministre de la guerre vient d'aviser les préfets que l'incorporation de cette classe aura lieu à cette date, c'est-à-dire au mois d'octobre, par dérogation aux prescriptions de la loi de 1889. Le changement aux dates de l'inscription est d'ailleurs prévu par la loi sur le service de deux ans, qui, tout en n'étant pas applicable à la classe 1904, admet cependant, dans un de ses articles, une exception en ce qui concerne la date de l'incorporation du contingent.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CHIAVARI. — M. Lario François, gardien ordinaire à la prison de Cambrai, est nommé sur sa demande au pénitencier agricole de Chiavari, en remplacement de M. Rennoci, retraité.

SAINTE LUCIE-DE-TALLANO.—Les familles Lucien et Jean-Baptiste Ortoli, d'Olmiccia, ont été ces jours-ci cruellement éprouvées, par la perte de deux de leurs membres qu'une destinée impitoyable a enlevé à quelques minutes d'intervalle.

L'oncle et le neveu, en effet, succombaient malgré tous les efforts de la science, dans la nuit du 5 courant. Le premier, était l'adjoint municipal de la commune d'Olmiccia : il était aussi bon fils que bon époux, et il avait su s'attirer les sympathies de tous ceux qui l'approchaient. Aussi, sa mort prématurée — il n'avait que 44 ans — n'a laissé que d'unanimes regrets.

Le second touchait à peine à son 18e printemps. C'était le fils de M. Ortoli, receveur des Postes sur le continent, qui en présence du mal de son enfant, n'avait pas hésité à se séparer de lui. Il l'avait confié à son père, M. Lucien Ortoli, dont la douleur en cette occasion ne peut se dépeindre.

La population tout entière de Tallano a tenu à honneur dans cette triste circonstance, de témoigner aux familles Ortoli la part réelle qu'elle prenait à leur douleur.

Chacun, en effet, par sa présence, a eu à

---

86 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XIX.

L'ABDICATION HABITABLE.

— C'est sans doute Horace qui a dit cela, interrompit Isaure avec un imperceptible sourire ; prenons-le pour juge si vous voulez. Croyez-vous que, pour quelques mécomptes éprouvés à la cour d'Auguste, votre auteur favori se fût jamais senti d'abandonner Mécène et d'entrer dans la conspiration de Cinna ? Quoique poète, il avait trop de bon sens pour cela. Vous qui avez toujours ses vers à la bouche, imitez-le, cela vous rapportera plus que de le citer.

— Il est sûr qu'Horace eût été un ventru modèle, dit monsieur Pîard en souriant à son tour.

— Revenons à notre sujet ; je vous ai fait part de mes intentions ; veuillez m'expliquer les vôtres.

— Mes intentions, dit le conseiller d'Etat en hésitant à chaque mot ; j'ai avant tout celle de bien vivre avec vous et de ne rien faire qui puisse motiver le coup d'Etat dont vous me menacez. Une rupture me causerait le plus grand chagrin, vous ne l'ignorez pas. Mais en vérité vous avez une terrible manière d'argumenter ! Dans des discussions générales vous faites intervenir des considérations toutes personnelles. Voilà une question de principes presque devenue une altercation de ménage. Comment voulez-vous que je me défende ? Si je cède, comme vous le prétendez, un mauvais politique, du moins ne suis-je pas un mauvais mari. Je vois bien que vous voulez abuser de votre ascendant et m'imposer des concessions. Eh bien ! voyons ; tâchons de nous entendre : vous savez combien j'estime votre jugement. Que me conseillez vous ?

— De prendre à l'instant même un parti définif, répondit Isaure d'un ton aussi ferme que celui du mari l'était peu. Jetez-vous franchement dans l'opposition, à quels risques, vous le savez ! ou donnez-moi carte blanche pour réparer vos fautes, s'il en est temps encore.

Monsieur se leva, et fit plusieurs tours dans le salon d'un air soucieux et irrésolu.

— Si je romps avec elle, se dit-il, tout le monde me va jeter la pierre, mes meilleurs amis même ; je perds d'un seul coup la moitié de mon armée, et je ne me relèverai peut-être jamais d'un pareil désastre ; si je cède, j'établis contre moi un précédent dont les effets sont incalculables. Ce blanc-seing qu'elle me demande, c'est mon abdication, ni plus ni moins.

Après avoir examiné les deux faces presque également effrayantes de l'alternative où il se trouvait réduit, monsieur Piard fit ce que font d'ordinaire les rois forcés d'opter entre leur déchéance ou la guerre civile : il abdiqua.

— Avant tout, dit-il à sa femme, je veux que nous vivions bien ensemble, comme nous avons fait jusqu'à ce jour. On ne remplace pas la paix du ménage, et si vous y tenez autant que moi, rien ne troublera jamais notre bonne intelligence. Je sais que vous avez un esprit supérieur, et il est possible que vous jugiez notre position plus sérieusement que je ne puis le faire, aigri et froissé comme je l'ai été depuis quelque temps. Faites ce que vous voudrez, je ne vous désapprouverai pas.

— Je vous ai demandé carte blanche.

— Carte blanche, soit.

Madame Piard baissa la tête pour dissimuler un sourire qui ne fit que passer sur ses lèvres presque toujours sérieuses. Après trois ans de lutte elle triomphait enfin ; elle était maîtresse, elle était reine : au milieu de cette victoire, que lui importaient les ridicules infidélités du barbon son époux, maintenant son serviteur ?

— C'est aujourd'hui le jour du garde-des-sceaux, dit-elle après un instant de silence : vous feriez bien d'y aller.

A cette première goutte d'un calice qu'il était condamné à boire jusqu'à la lie, le conseiller d'Etat fit involontairement la grimace.

— Vous avez bien que nous sommes en froid, répondit-il doucement ; il y a plus de six semaines que je n'ai mis les pieds chez lui.

— C'est précisément pour cela qu'il vous y faut aller ce soir ; il est votre supérieur, et ce n'est pas à lui de faire les avances. Demain je compte voir un ou deux des autres ministres ; j'espère que, sous ma garantie, ils consentiront à oublier le passé. Maintenant, puisque vous voilà raisonnable, permettez-moi de vous donner encore un ou deux conseils, et surtout n'y voyez aucune allusion ; je ne vous parle pas comme votre femme, mais comme une amie sincère et désintéressée. En général, vous n'avez pas assez de tenue : vous fréquentez un monde trop frivole ; on vous voit trop souvent dans les coulisses de l'Opéra, vous achetez trop de bouquets chez mademoiselle Prévost. Ces torts, minimes en apparence, deviennent des fautes graves dans votre position. En France, il est une chose qui réussit mieux que le talent, mieux que le génie : c'est la gravité. Un homme d'Etat doit paraître sérieux, fût-il joyial au fond. Parler peu, à propos et en termes absolus, ne rire jamais, acquérir un maintien digne, un air réfléchi et un regard scrutateur, avec cela on impose aux observateurs même, et l'on arrive à tout. Tâchez de profiter de la leçon et d'être un peu moins jeune homme.

A chaque instant, monsieur Piard s'attendait à voir sortir des lèvres d'Isaure le nom de madame de Marmansourt. Il en fut quitte pour la peur. La femme politique était trop habile pour revenir à un sujet qui eût inutilement compliqué le dénouement dont elle avait eu tous les honneurs. Aussi, lorsque son mari lui eut demandé, non sans inquiétude : — N'avez-vous plus rien à me dire ? — répondit-elle avec une indulgence encomplis :

— Rien. Ne sommes-nous pas d'accord sur tout ?

(*A suivre*)

cœur d'apporter les consolations qui revenaient de droit à ce pauvre vieillard que ce double deuil atteint en plein cœur, au frère légitimement désolé qu'était M. l'abbé Ortoli, curé de Loreto.

Divers discours ont été prononcés sur cette double tombe. Nous donnons ci-après, celui de M. Antoine-Caroline Ortoli, maire de Saint-André-de-Tallano, qui a traduit en peu de mots les sentiments de tous les assistants.

Messieurs,

Le deuil auquel nous assistons, est réellement navrant.

Deux existences, toutes deux d'une même famille, sont brisées l'une à son aurore, l'autre en pleine force, en complète maturité.

Ce double malheur, en dehors des larmes légitimes qu'il nous arrache, est encore à nous attendrir par les conséquences qu'il comporte.

C'est, d'un côté, l'éplorement justifié d'une pauvre veuve par trop éprouvée, qui n'a plus que l'affection de ses deux enfants pour l'attacher à la vie; de l'autre, c'est ce cri de douleur que nous recevons répercuté par l'espace, et qu'a dû pousser tout là-bas au loin, cet infortuné père, à la nouvelle terrible que lui a apporté le fil.

Une plus grande douleur encore, à laquelle pour ma part je compatis, et que tous avec moi vous partagez, est celle qui se trahit sur la figure de ce vénérable octogénaire, qui certes n'avait pas besoin de subir ce nouveau coup, pour en faire une opinion sur les destinées de la Providence.

Toute autre est-elle, celle de ce pauvre père, de ce digne frère, M. l'abbé Ortoli, à qui il ne reste hélas! dans cette triste circonstance, que les ressources de sa religion.

Je m'arrête, messieurs, et puissent ces quelques mots dictés par la plus sincère des sympathies, apporter en bonne consolateur à ces deux familles si cruellement éprouvées, leur dire combien grande est la part que tous nous prenons à leur douleur.

Antoine Ortoli, adieu! Lucien Ortoli, adieu également! Puissiez-vous être réunis dans l'Eternité, comme vous l'avez hélas! été sur cette terre, dans votre trépas!

⁂

MOROSAGLIA. — M. Girolami François-Constantin est nommé suppléant du juge de paix du canton de Morosaglia, en remplacement de M. Alberti, démissionnaire.

⁂

ZONZA. — Un incendie a éclaté le 28 novembre dernier dans un local appartenant à M. Canoni Jean, à Zonza. Le feu, après avoir couvé pendant quelque temps dans une mécherie de châtaignes, s'est déclaré tout à coup dès la première heure, et sans l'empressement de la population accourue immédiatement, il aurait gagné les locaux voisins.

Plusieurs personnes s'étant particulièrement distinguées, M. le Maire se fera un devoir de signaler leur conduite. En attendant, nous nous empressons de les féliciter.

Les dégâts matériels feront l'objet d'une demande de secours. — J. G.

⁂

PROPRIANO. — M. Marquet Paul, commis principal des douanes à Marseille, a été nommé receveur à Propriano.

BONIFACIO. — M. Orecchioni Ange Achille, débitant de tabacs de la régie à Bonifacio, a été nommé également débitant de poudres à feu.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 10 Décembre 1904.

Il a suffi que le marché de New York soit privé de panique par suite des manœuvres d'un spéculateur pour que les bourses d'actions de notre place disparaissent complètement. L'effondrement du marché américain a eu ses répercussions au Stock-Exchange et à Paris, dans les dernières séances de la semaine, sans avoir eu à surmonter sur tous les compartiments de la cote, prononcément sur le Rio, un mouvement de réaction plus ou moins vif. Les Fonds d'Etats sont en hausse générale: notre 3 0/0 réalisé assez bien à 98.67. Par contre l'Extérieur reste à 89.50, le Turc à 87.75. Les valeurs russes sont calmes.

Les Etablissements de Crédit subissent l'influence ambiante. Le Crédit Lyonnais revient à 1.461, le Comptoir d'Escompte à 647 et le Crédit Foncier à 731. La Société Générale reste soutenue, à 612.

Lourdeur des valeurs industrielles et de traction et faiblesse des valeurs russes. On recherche à 345 l'obligation 6 0/0 Mercedes-Grenada. Dans le compartiment supérieur, le Rio-Tinto de 1.377 à 1.396. La Capitaux Ouvre à des hauts entre 45 et 46 francs.

L'on a prononcé à lieu la souscription aux 6 0/0 ordinaires de 500 francs du Nouvel Emprunt Bulgare 5 0/0 or 1904. Ces obligations sont émises à 447.50 payables en une ou plusieurs fois, au gré des souscripteurs. Elles sont remboursables au pair de 500 frs, par tirages semestriels en 50 ans et donnent un rendement de 5 fr 15 0/0, sans compter la prime de remboursement. Le succès de cet emprunt n'est pas douteux.

Parmi les mises d'or, on a vu Kaffirs couverte une bonne formule à 37 francs.

Les Chemins Français sont plus lourds. Obligations Ouest à 403.50

Gloire Industrielle.

Par ses exquis produits divers,
Valeisier honorant l'industrie,
Parfume au nom de la patrie
Tous les pays de l'Univers.

A. T. à l'inventeur du Savon du Congo.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple dans l'interpellation de MM. Ribot et Millerand, sur la récente circulaire aux préfets.

Nombre de votants . . . 571
Majorité absolue. . . . 286
Pour l'adoption. . . 280
Contre 291

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.

⁂

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Bienvenu Martin, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . . 560
Majorité absolue. . . . 281
Pour l'adoption . . 293
Contre 265

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Astima, Chaleil, Gabrielli.

M. Gavini, absent par congé.



FORTIFIEZ



VOTRE



SANG

TONIFIEZ VOS NERFS
PAR LES
PILULES PINK

le médicament sûr, efficace, rapide, contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatismes, faiblesse nerveuse, irrégularités, névralgies, sciatique.

Tous les journaux publient régulièrement des guérisons remarquables obtenues par les Pilules Pink

En vente dans toutes les pharmacies. 3.50 la boîte, 17 50 les 6 boîtes, Gablin et Cie, pharmaciens, rue Bolis, Paris.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 14 décembre

Faux en écritures publiques et authentiques, usage de faux et abus de confiance

Le Conseil municipal d'Argiusta-Moriccio, sur la proposition du maire, prit le 4 novembre 1900, une délibération par laquelle il votait une somme de 50 francs, en vue de faire participer la commune à la répartition d'un secours de 12.500 francs accordé par M. le Ministre de la Guerre au département de la Corse et destiné aux familles des réservistes et territoriaux nécessiteux. La Commission départementale alloua, plus tard, à cet effet, une somme de 300 francs à la commune d'Argiusta-Moriccio.

Ayant été précisément convoqué, au cours de l'année 1900, pour une période de treize jours, le maire, Casalta Joseph Antoine, qui n'ignorait pas que d'autres réservistes ou territoriaux nécessiteux de sa commune avaient rempli en même temps que lui leurs obligations militaires, fabriqua, le 25 novembre 1901, une délibération par laquelle il s'alloua la totalité de la subvention de 300 francs. En vertu de cette délibération et dès qu'il eut que les fonds de secours étaient disponibles, Casalta établit, le 28 janvier 1902, un mandat à son profit. Ne pouvant le signer comme ordonnateur alors qu'il en était le bénéficiaire, il remplaça sa signature par celle de l'adjoint.

On relève, en effet, sur le dit mandat la mention : « Pour le Maire, l'adjoint signé : Casalta. » A l'aide de ce faux mandat appuyé d'un extrait de la fausse délibération du 25 novembre 1901, revêtue de l'approbation préfectorale, Casalta se présenta, le 25 janvier, à la caisse du percepteur d'Olmeto. Ce comptable lui paya la somme de 300 francs.

Dans son interrogatoire, l'accusé a soutenu que l'adjoint Casalta François-Marie avait signé le mandat incriminé, se mettant ainsi en contradiction formelle avec l'adjoint. Celui-ci avait affirmé, en effet, n'avoir jamais pris part à aucune délibération attribuant au dit Casalta une subvention de 300 francs, et n'avoir jamais signé de mandat de pareille somme au nom du maire. L'accusé finit par soutenir que le mandat qui lui était représenté n'était pas celui qui avait été préparé par lui et qu'il avait fait signer par lui.

Mis également en présence du percepteur d'Olmeto, Casalta persista dans son système de défense, mais le percepteur soutient énergiquement que ce mandat était bien celui que l'accusé avait signé à l'acquit. Il ne peut, d'ailleurs, en être autrement, car le mandat a été extrait des archives de la préfecture où il se trouvait annexé au compte de gestion du percepteur d'Olmeto. Casalta a reconnu avoir touché antérieurement un mandat de 300 francs, un autre mandat de 50 francs portant le n° 65 du compte et appuyé d'un extrait d'une délibération prise par le Conseil municipal à la date du 4 novembre 1900, par laquelle une somme de 50 francs avait été votée pour être allouée à titre de secours aux familles des réservistes ou territoriaux.

Le 12 mai 1902, sur la proposition de l'accusé et sur le vu d'un devis estimatif dressé par le sieur Ettori André, maître-maçon, le Conseil municipal vota une somme de 300 francs pour être employée à la répartition du canal d'irrigation de Pinchia. Dès que cette délibération fut revêtue de l'approbation préfectorale, Casalta établit, le 27 juin 1902, un mandat de 155 francs, au nom d'Ettori André. Le 27 juillet de la même année, le maire délivra, au profit d'Ettori André, un deuxième mandat de 155 francs, et il le touche, ainsi que le premier déjà acquitté, à la caisse du percepteur d'Olmeto, en apposant lui-même la fausse signature d'Ettori à l'acquit du dit mandat.

Après la lecture de l'acte d'accusation et l'appel des témoins dont deux font défaut M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

L'ancien maire Casalta soutient qu'en ce qui concerne les 300 francs de travaux votés par le conseil municipal, la totalité de la somme a été employée, soit par lui soit par son successeur, M. Pellinacci, aux réparations nécessaires au canal d'irrigation de Piscia.

Les 300 francs pour les réservistes lui ont été attribués par délibération du conseil municipal, qui avait la disponibilité de cette somme et qui a jugé devoir la lui donner. Il ne peut y avoir là de faux. Le mandat de paiement qu'on lui présente n'est pas celui qui a servi au paiement de cette somme, puisque ni sa signature ni celle de l'adjoint Casalta ne figurent sur cette pièce comptable, qui a été substituée à l'autre.

Les témoins confirment leurs dépositions écrites.

L'ancien adjoint Casalta, maréchal des logis en retraite, affirme que jamais il n'a pris part à une délibération attribuant la totalité des 300 francs des réservistes et que jamais il n'a signé un mandat autorisant le maire à toucher cette somme.

En ce qui concerne les 300 francs pour travaux, le maçon affirme n'avoir signé qu'un mandat de 155 francs et que le second mandat de 145 francs ne porte pas sa signature. Il n'était pas présent lorsque le maire a encaissé le montant de ces deux mandats.

M. le percepteur Frigara affirme au contraire n'avoir payé qu'après s'être assuré qu'Ettori était présent et lui avoir demandé si les signatures donnant quittance étaient bien les siennes.

A la reprise de l'audience, M. l'avocat général Angeli demande le renvoi de l'affaire pour entendre les deux témoins défaillants et procéder à une vérification d'écritures.

Les défenseurs de l'accusé s'élèvent contre de pareilles réquisitions. Ils disent que depuis le commencement de l'instruction, ouverte depuis plus de deux ans, l'accusé n'a cesse de réclamer cette vérification. Il ne serait donc ni juste ni équitable qu'il eût à souffrir d'une lenteur de l'instruction contre laquelle il a toujours protesté. Ils sollicitent en même temps, par conclusions écrites, la mise en liberté provisoire de leur client.

La Cour faisant droit aux réquisitions de M. l'avocat général renvoie l'affaire et refuse la mise en liberté.

Audience d'aujourd'hui :

Francisci Marc-Aurèle, maçon, demeurant à Sampolo, meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes Roux, du barreau d'Ajaccio, et Ducori.

Une Infortune

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Permettez-moi de faire appel à votre estimable journal pour signaler un grave événement qui met une honnête femme, mère de six enfants, dans une situation des plus lamentables.

Je suis marié depuis 23 ans au sieur A. Garello Antoine qui est atteint de folie furieuse.

Il y a quelque temps j'ai dû quitter le domicile conjugal après avoir essuyé des coups de fusil de la part de mon mari dans une crise de folie.

J'ai signalé maintes fois cet état de choses aux autorités judiciaires, sans résultat.

Dans la nuit du 28 au 29 novembre dernier, à Pruneili de Casacconi, où nous avions notre domicile commun et nos propriétés, alors que j'étais absente avec mes enfants, ayant dû quitter mon mari de crainte d'être tuée, ce malheureux fou a mis le feu à notre maison qui a été complètement détruite avec tous les meubles qu'elle contenait et le produit de nos récoltes se composant de 400 décalitres de châtaignes sèches, 400 litres d'huile, 60 kilos de miel et autres fruits de la terre. Notre bétail comprenant un cochon, un âne, vingt-six lapins et une quarantaine de poules, est devenu la proie des flammes.

Tout a été réduit en cendres, et mon malheureux mari, après ce sinistre, dû à sa folie, a été finalement interné à l'hôpital civil de Bastia.

Privée de mon époux, sans aucune ressource, je me trouve avec mes six enfants dans le dénûment le plus complet. C'est pourquoi je fais appel à l'hospitalité de vos colonnes, Monsieur le Directeur, pour que cette supplique d'une infortunée mère de famille parvienne jusqu'aux autorités supérieures compétentes, afin d'obtenir, s'il est possible, un soulagement à mon cruel malheur.

Veuillez agréer, etc.

Mme VINCENTI AGOSTINI.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Elections Consulaires

Des élections doivent avoir lieu dimanche, pour le renouvellement partiel du tribunal de commerce de Bastia.

Les candidats présentés aux suffrages des électeurs commerçants, sont :

MM. Etienne Daniel, François Ghiglermini et Louis Gaudi, pour les fonctions de juge titulaire; MM. Antoine-Marie Sisco et Antoine Santandrea, pour celles de juge suppléant.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 14 décembre.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9·7 à midi, 12 1 à 7 heures du soir, + 10·2 Maxima, + 12·5. Minima, 6·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 755 m.

Vent. — Dans la matinée, O. modéré. Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, 8 mill : 18 mm.

⁂

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Giorgi, professeur-adjoint au lycée de Bastia, avec Mlle Elise Giorgi, de Saint-André de Cotone.

Toutes nos félicitations aux futurs époux.

⁂

Décès

Mme veuve lieutenant-colonel Brutè de Rémur, des 163e d'infanterie, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa mère. Appelé en toute hâte auprès d'elle, dès que la situation a paru désespérée, il a pu arriver à temps pour recevoir ses derniers adieux.

Nous offrons à M. Brutè de Rémur l'expression de nos profondes et respectueuses condoléances.

⁂

Matinée musicale

Jeudi, 15 courant, matinée musicale au profit des pauvres, chez Mlle Berthe Agostini

⁂

Au cirque

A partir d'aujourd'hui des matinées auront lieu au cirque de la place de l'Hôtel de Ville à 1 heure de l'après-midi.

⁂

Confirmation

La confirmation sera lieu à Saint-Jean, lundi 19 du courant, à 7 heures du matin.

⁂

Magasin de Modes

Mme Jambon a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son magasin de Modes est transféré boulevard Paoli, 18.

⁂

Avis

Ménage retraité, femme continentale, 43 ans, bonne éducation, excellentes références, prodiguerait soins dévoués personne âgée ou infirme; s'occuperait au besoin d'un commerce ou garderait un enfant. S'adresser au bureau du journal,

⁂

Domaine de Bevinco

Ancienne propriété départementale; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

⁂

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Ramelli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, 13, Place St Nicolas, Bastia.

— Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 21.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 6e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	13 déc.	14 déc.
Rente 3 0/0 ancien	98 65	— 98 70
— 3 p. 0/0 amortis.	98 40	— 98 50

Nouvelles Maritimes

Paris, 13 déc

M. Cojean, commis de 4e classe de l'inscription maritime à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions aux Sables d'Olonne.

M. Ferragi nouvellement nommé commis de 4e classe de l'inscription maritime, est désigné pour Ajaccio.

COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

L'affaire Massot-Hubac

Interrogatoire de la femme Massot et de son amant Hubac. — Ils nient le crime qui leur est reproché.

Aix, 14 décembre.

Les débats de l'affaire d'empoisonnement Massot-Hubac ont commencé ce matin.

Cette affaire sensationnelle a attiré au palais une foule considérable.

La salle est bondée; l'élément féminin y domine.

Après les formalités d'usage, le greffier donne lecture de l'acte d'accusation qui est très long. Les détails qui y sont relatés soulèvent la réprobation générale dans l'auditoire.

Au banc des accusés se trouvent Mme Massot, veuve de l'infortunée victime, son amant Hubac et la fille Lucie Clap, bonne de Mme Massot.

Toute l'audience de ce matin a été consacrée à l'interrogatoire de Mme Massot.

Le président lui pose de très nombreuses questions sur les débuts de ses relations avec Hubac, et sur les circonstances dans lesquelles, l'acte criminel a pris naissance.

Mme Massot essaye d'atténuer son inconduite en déclarant que depuis qu'elle avait fait la connaissance d'Hubac, ce jeune homme ne la quittait plus, malgré tout ce qu'elle pouvait faire pour s'en débarrasser.

L'inculpée affirme que c'est Hubac qui eut le premier l'idée du crime.

Elle reconnait avoir écrit des lettres qui portaient l'aveu du crime.

Elle proteste cependant contre l'accusation dont elle est l'objet.

Cet après-midi, le président a procédé à l'interrogatoire du prévenu Hubac.

Tandis que Mme Massot semble très émotionnée par l'appareil de la justice, Hubac, au contraire, est tout à fait impassible. Il répond très nettement et sans hésitation aux questions qui lui sont posées.

Cet inculpé nie avoir poussé sa maîtresse au crime.

Il n'est pour rien dans cette affaire et il est convaincu que M. Massot n'a pas été empoisonné.

Le président fait ressortir que la participation des deux complices au crime est avouée par leur correspondance saisie à la maison d'arrêt.

La continuation des débats est renvoyée à demain.

La mort de M. Syveton

Drame intime

Paris, 14 décembre.

D'après le *Petit Parisien*, mercredi, Mme Syveton et M. Méard auraient adressé à M. Syveton des reproches sanglants au sujet de faits d'ordre intime.

Mme Syveton, outragée comme mère et comme épouse aurait déclaré qu'elle exigerait le divorce immédiat et ce divorce devait avoir des conséquences graves pour le mari.

M. Syveton se serait écrié : « Il ne me reste donc plus qu'à disparaître. »

L'instruction croit pouvoir établir que rien n'a été tenté pour empêcher M. Syveton de mettre son sinistre projet à exécution.

Quand la mort fut constatée, la famille aurait organisé une mise en scène pour faire croire à un accident.

Tous les journaux de Paris, même les journaux nationalistes acceptent maintenant la version du suicide.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

UN FAUX MANIFESTE du duc d'Anjou

Fin des débats. — La condamnation du coupable.

Paris, 14 décembre.

Les débats de l'affaire Pietri dit de Falconette, relative à la publication d'un faux manifeste du duc d'Anjou, se sont terminés aujourd'hui.

Le crime de faux et usage de faux a été écarté par le jury.

Le prévenu Pietri dit de Falconette, a été condamné à un an de prison et cent francs d'amende.

EN ESPAGNE

Démission du ministère

Madrid, 14 décembre.

Tous les ministres ont remis leur démission au roi, dans la matinée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Fraudes en matière de Douane

Discussion du projet de loi réprimant les fraudes en matière de douane sur le sel.

La Chambre a adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Discussion du budget du ministère de l'agriculture et des interpellations qui y sont jointes.

Le Pari Mutuel

M. Archedeacon interpelle le ministre de l'agriculture sur la répartition des fonds du pari mutuel et sur l'emploi d'une somme de 50.000 francs attribuée la veille des élections à l'hôpital de Marennes.

L'orateur accuse M. Combes de vouloir trop favoriser son département.

Il dépose une motion invitant le gouvernement à mieux répartir les fonds du pari mutuel.

M. Mougeot

M. Mougeot, ministre de l'agriculture, répond que dans la répartition des fonds du pari mutuel, tout s'est passé légalement, sous le contrôle d'une commission indépendante.

La discussion est close.

L'Ordre du jour

Le gouvernement déclare accepter l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par mains levées.

Interpellation Chaumet

M. Chaumet développe les termes de son interpellation sur la répartition des sommes avancées aux caisses régionales de crédit agricole.

L'orateur attaque vivement M. Lutaud, préfet de la Gironde, qui pour des raisons politiques, a empêché une caisse régionale de recevoir des avances.

Intervention de M. Chaleil

M. Chaleil, député de Cairi, intervient dans la discussion et répond aux attaques dirigées contre M. Lutaud, préfet de la Gironde.

M. Chaleil fait le plus grand éloge de M. Lutaud, dont les qualités de bon administrateur, à la fois ferme et conciliant, ont été appréciées en maintes circonstances.

Le préfet de la Gironde a eu des postes de confiance où il a déployé un tact parfait, lui permettant de réussir là où beaucoup d'autres avaient échoué.

M. Chaleil termine en disant que M. Lutaud a laissé les meilleurs souvenirs en Corse.

M. Mougeot

M. Mougeot, ministre de l'agriculture, justifie la conduite de M. Lutaud qui en cette circonstance a simplement fait son devoir.

L'incident est clos.

Interpellation Suchetet

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Suchetet sur la distribution de la subvention accordée par l'Etat aux sociétés agricoles.

M. Suchetet

M. Suchetet, député de la Seine-Inférieure se plaint de ce que certaines sociétés agricoles ne bénéficient pas des subventions accordées par l'Etat.

M. Mougeot

M. Mougeot, en donne les raisons et expose les décisions qui ont été prises à ce sujet.

La discussion générale sur le budget de l'agriculture est close.

Les gardes des Eaux et forêts

M. Louis Martin dépose une proposition de loi tendant à faire bénéficier les ouvriers agricoles des avantages accordés par la loi sur les accidents du travail.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Le ravitaillement de l'armée de Kouropatkine serait impossible

Paris, 14 décembre.

Le *Temps* publie le télégramme suivant de son correspondant à St-Pétersbourg :

« Dans les cercles militaires officiels on dit que les nouvelles de la guerre seraient mauvaises.

» Le général Kouropatkine aurait télégraphié que si le nombre des trains du Transibérien ne sont pas augmentés considérablement, il était impossible de ravitailler l'armée dont il ne pourrait plus répondre. »

L'effectif de l'armée russe

Londres, 14 décembre

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Tien-Tsin, télégraphie :

« L'effectif de l'armée russe, en Mandchourie, y compris les derniers renforts, s'élève à 400.000 hommes, dont 40.000 cavaliers.

LA VÉRITÉ sur la mort de M. de Cuverville

Les attachés navales français et allemand tués par les Japonais.

Paris, 14 déc.

Le correspondant de l'*Echo de Paris* à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« D'après les bruits que circulent dans les milieux officiels, on est en mesure d'affirmer que la jonque portant l'attaché naval allemand à Port-Arthur et M. de Cuverville attaché naval français dans cette même ville, a été coulé par les obus d'un Croiseur japonais.



TUE-GIBIER

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI

Ancien employé
de la Maison Louis Orengo et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregori

JOUETS
ARTICLES DE PARIS
ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

CABINET
de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 2, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE
et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur Purgatif et Dépuratif

00605

AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Piazza, capitaine d'infanterie, détaché au Ministère de la Guerre, et Mme Piazza née Sorel et leur fils; Mme Nicolai née Piazza et M. Nicolai, économe au lycée de Rodez, et leurs enfants; Mme Galeazzini née Piazza et M. Galeazzini, répétiteur au lycée de Bastia, et leurs enfants.

Les familles Piazza, Milanta, Alerini, Guerrini, Vve Cagnani, Martin, capitaine Agostini, Cecconi, Suzzarini, Ozanam, Salaun, Daniel de Suzzoni, Casalta, Clairfond, Lagasse et Vildini,

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Piazza
Née MILANTA

leur mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 12 décembre 1904, à l'âge de 67 ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi, 15 décembre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 29.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. J. B. Lenfant, conservateur des hypothèques en retraite; M. et Mme Tenti-Monti de Bonifacio; les familles Massarelo, de Marseille et d'Ajaccio; la famille Lantieri de Aldrovandi, de Bonifacio; Mme et M. François Lanzotti; M. Pierr Clavaldini, Mlle Anne-Marie Clavaldini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS LANTIERI
Procureur de la République

décédé à Saigon (Indo-Chine), le 8 décembre 1904.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

(REMERCIEMENTS)

La famille Magnavacca a l'honneur de remercier ses parents, amis et connaissances des marques de sympathie dont elle a été l'objet à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de

M. ALEXANDRE-DOMINIQUE MAGNAVACCA

et les prie d'assister à la messe de sortie de demi qui sera dite pour le repos de son âme, à l'église Sainte-Marie, le jeudi 15 courant, à 9 heures du matin.

AVIS DE MESSE

Madame Veuve Valery Dominique née Albertricci, prie ses parents, amis et connaissances, de vouloir bien assister à une messe de *Requiem*, qui sera dite vendredi, 16 courant, à 9 heures du matin, à l'oratoire du Saint Nom de Marie, pour le repos de l'âme de feu

Valery Dominique

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0.60 c., et des vins d'Italie en flasche à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0.30.

La maîtresse de cet que tous et dames-jeannes est prêté à titre gracieux,

JOLI TRAVAIL A FAIRE
chez soi

sans connaissances spéciales, très facile, d'un rapport de 4 à 6 fr. par jour, et offert de suite à dames, demoiselles ou Messieurs ayant loisirs. Ecr. à M. Salins, 29 Boulevard Magenta, Paris. Maison Brevetée et médaillée (5e année).

CARTOMANCIENNE

Madame Marguerite de Bourgogne, Cartomancienne de trois cousines du d'oublier Jeune la bonne ville de Bastia; elle fera tout ce qu'il dépendra d'elle pour mériter droit de cité. Elle recevra chez elle tous les jours depuis 10 h. du matin, jusqu'à 5 h. du soir, elle se transportera chez les personnes qui la désireront avec un droit en plus.

Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 12 bis, au premier.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'Ile parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vecovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné

Un très grand nombre de personnes ont recouvré santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
de
GOLVIN
Ex-Pharmacien de 1re classe
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve dans toutes les BONNES MAISONS DE LA SANTÉ
Et par la poste franco contre mandat adressé à
E. Prud'homme, Jeune
97 rue Saint-Denis, 97
PARIS



LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : seulement une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL GUIRAUD, libraire, 7, rue de Grenelle

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie [Salon de 1870].

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 4 fr.
Sur papier blanc. — — . . . . 3 fr.

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucaccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr.

Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE :

A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.„

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares à cent mètres de la gare de Furiani, située sous bois de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de cultures, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE CONTRE LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Sinistres réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encore : **300** millions.

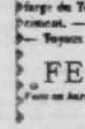
S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade sérieux, chargé de donner aux malades — en dehors des heures de consultations — qui n'ont pas le droit d'encombrer la profession et qui emploient des moyens inutiles à la santé pour le bonheur de leurs estomacs.

CADEAU



CHRONOMÈTRE "LA RATIONALE" 25f

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Réunion à des prix modérés

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent Or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rames artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — SAMEDI, 17 DÉCEMBRE 1904 — N° 295

Le Petit Bastiais

00606

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Presse : 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	Six mois	Trois mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Corse postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête aujourd'hui : Saint Lazare.
Soleil : (heure nationale)
Lever 6 57 — Passage 3 55
Lune : Pleine le 21 — Dernier quartier le 29.
Fête de demain : Saint Gratien.

16 DECEMBRE

MONCK LA SORCIÈRE

Pour M. M. O.

— Et tu dis que je serai roi, René ! un fugitif.
— Regardes, Sire, dit le Florentin en montrant au roi une étoile qui se dégageait, brillante des plis d'un nuage noir, ce n'est pas moi qui le dit, c'est elle
(A. DUMAS).

Lentement le soleil déteint s'inclinait sur l'eau. Sur la route, de longs tourbillons de poussière contrariés, entraînés par un vent brûlant et soufré. Des nuages, de gros nuages effrangés, d'un gris perle, grisaient sur le fond lilacé du ciel. De l'Occident, d'autres nuages safran, striés de feu et effilochés de blanc, montaient.

Les bœufs, le cou tendu vers le ciel, faisaient retentir la montagne de tristes mugissements ; les génisses, effarées dans les chemins creux, couraient, affolées, en poussant de longs cris rauques, aux sons de la conque du berger qui, du haut de la montagne sonnait, à pleins poumons, la rentrée au bercail.

Sur le flanc des collines, les moutons montaient difficilement, avec des bêlements plaintifs, harcelés par les chiens, par l'approche de l'orage et par les claquements continuels et aigus des fouets. L'affolement était grand, les pâtres eux-mêmes étaient épouvantés ; ils comptaient, précédant leur troupeau.

— Bobonne... Leonette... Etoile... Sanguinette, criaient-ils. Et à l'appel de son nom chaque bête bêlait ou meuglait, et venait se placer en tête de la colonne.

— Hip ! Hip ! Black Hourrah ! Hue. Et les chiens aboyaient ; et le troupeau avec un lourd nuage de poussière avançaient dans les sentiers.

Au loin, le tonnerre commençait à gronder, et le ciel était d'un noir sanguin.

— Fuyez ! Fuyez ! Monsieur, hurla à ce moment un chevrier. A un homme tout jeune encore qui gravissait lentement la montagne, ne paraissant faire aucun cas à l'affolement général qui soulevait l'approche de l'orage ; — car dans un moment il ne fera point bon ici

Le jeune homme à cette voix avait dressé les yeux.

— Merci de votre bon conseil, répondit-il amicalement, merci.

Puis il rebrousse chemin et descendit la colline d'une allure tranquille.

Il n'était point beau, mais ses traits avaient on ne sait quoi de grand, de fascinateur, à qui l'éclat de son œil fauve sous des sourcils constamment froncés, et le mâle désordre de sa chevelure, prêtait quelque chose de plus grand et de plus énergique encore. Son nez fortement busqué, ses lèvres sévèrement closes, et son menton légèrement avancé, achevaient son visage qui dégageait sous le masque tranquille du rêveur le profil sévère du génie.

Napoléon Buonaparte c'était son nom.

Une main derrière le dos, l'autre, la main droite, passée dans l'ouverture de son gilet, il descendait mélancoliquement la montagne, et maintenant, engagé dans un chemin creux, tout hérissé de pierres roulées, il allait plus lentement encore. Un coup de tonnerre formidable qui se prolonges en sourds roulements, lui fit dresser la tête.

— Diavolo ! murmura-t-il, le chevrier avait par ma foi raison.

Un autre, puis un autre tonnerre ébranlèrent le ciel qui s'ompourpra soudain ; d'épais nuages de poussière foncée rentaient suspendus en l'air, et quelques larges gouttes de pluie commençaient à étoiler le chemin creux.

— Diavolo ! Diavolo, murmura-t-il encore, paraissant largement inquiété. Où vais je aller ? A ce moment il s'était arrêté, et dressant les yeux : — Tiens ! tiens une cabane là haut ; celle de Monck Et sans plus réfléchir Napoléon Buonaparte tourna à droite, puis à gauche gravit quelques marches naturelles, monta encore, tourna et se trouva sur une plate bande où se dressait une vieille hutte au toit d'ardoise.

Il s'approcha et heurta rudement à la porte.

Le ciel était rouge, et sur le sol tout crevassé les gouttes de pluie grinçaient, d'abord largement espacées, puis serrées.

— Entrez, dit de l'intérieur une voix chevrottante.

Buonaparte tourna le loquet et entra vivement. Il était temps, dehors la pluie tombait avec force et abondamment, et le ciel se striait de bandes lumineuses...

∴

— Salut, Monck !

— Salut à toi, étranger, répondit la vieille en venant à l'encontre du visiteur. Daigne accepter ce siège !

Et elle lui désigna un escabeau vermoulu sur lequel le jeune homme se laissa tomber. Puis, tandis qu'il allongeait vers les cendres à demi éteintes du foyer, son pied nerveusement guêtré, la vieille hôtesse appuyant sur son épaule une « main parcheminée », jaspée de piqûres brunes :

— Eh quoi ! lui dit-elle avec un grincement de dents — un rire. Tu n'es point comme les autres, toi ?

— Pourquoi le serai je, répondit fièrement celui-ci, dressant vivement les yeux.

— Eh ! Eh ! ne détestes-tu, et ne fais-tu point comme les autres, — et elle appuya, — Monck, Monck la sorcière.

— Pourquoi la détesterai-je ? Parce qu'elle ne me refuse pas un abri pendant l'orage. Pourquoi la fuirai je ?

— Mais, parce qu'elle se nomme Monck

— Ah ! Ah ! tu me fais rire, la mère. Et de se mettant debout, Buonaparte arpenta lentement la chambre.

— Je l'admire, petit, continua la vieille. Cependant, dans le pays, les bruits sont grands ; et les malédictions courent d'oreilles en oreilles. « Monck ! Monck la sorcière, Seigneur, préservez-nous de sa présence, » murmure-t-on à vingt lieues à la ronde, et...

— Oui, oui, je sais, interrompit le jeune homme, s'arrêtant un instant ; puis, reprenant sa marche le long de la salle : L'on dit, la mère, que vous vous occupez de magie, que vous avez des relations avec tous les hôtes de l'enfer, et même plus, mais des bagues tout cela, des *fole* et pas plus.

— Ton nom, murmura sourdement la sorcière.

Buonaparte s'arrêta étonné : — Napoléon Buonaparte, répondit-il néanmoins.

— Buonaparte Napoléon, dis-tu, murmura la vieille, paraissant se recueillir, et rêveuse : Un nom qui retentit, un nom auquel se mêle la poudre, le canon, la gloire !...

— Que dis-tu ? demanda fébrilement agité le jeune homme.

— Je dis ... puis brusquement ; Buonaparte, n'aurais-tu point peur si sur la poutre de la toile du présent je te faisais courir les silhouettes de l'avenir ?

— Veux-tu ma main ? Tiens, la voici... Parle ! Je n'ai point peur : l'avenir est l'avenir ; et l'avenir, Monck, ne sont jamais, ni être empiré, ni amélioré, donc, dis !

Monck avait saisi la main de son interlocuteur, et la serrait nerveusement dans la sienne, puis, après l'avoir examinée attentivement, elle s'écria d'une voix caverneuse : — Tu seras plus que roi ! Buonaparte.

Buonaparte frémit maigré lui et fit mine de retirer la main.

— Laisse, murmura Monck, as-tu peur ?

— Peur, tu railles, grinça le jeune homme. D'ailleurs, pourquoi aurais-je peur ?

Au dehors le ciel ressemblait toujours de tous les nuages d'eau, et les grosses gouttes de pluie venaient monotonement tambouriner aux vitres.

La vieille n'avait point répondu ; lentement, elle l'avait entraîné vers la fenêtre. A l'horizon, sous un immense dais de pourpre, le soleil se couchait, et ses derniers rayons embrassaient la campagne.

— Tu seras grand comme lui, dit prophétiquement Monck, et comme lui tu t'éteindras, grand.

— Et c'est vrai ! murmura sourdement Buonaparte en s'éloignant vivement de la fenêtre, car je le sens, et disant il allait et venait, visiblement émotionné.

— Approche encore, Buonaparte, lui lança Monck, voyant sa surexcitation. Approche.

— Regarde, commanda la vieille.

Au ciel, un aigle planait depuis un moment. Soudain un coup de tonnerre retentit et le ciel se strie de longues flammes. L'aigle qui avait disparu reparut l'instant d'après. Il avait les ailes embrasées, et se débattait, poussant de longs cris auxquels les échos des vals répondaient rauquement ; un moment encore il parut se débattre, puis, épuisé, il tomba lourdement au milieu des bouches béantes des ravins, en laissant derrière lui une longue traînée de flammes.

— Ainsi sera-t-il de toi, acheva Monck.

Puis, sans plus de paroles, elle se retourna, laissant, muet et pensif, Buonaparte, qui les bras fortement croisés sur la poitrine, regardait encore, à travers les vitres verdâtres des losanges du crépuscule, le sillon igné qu'avait tracé dans l'air l'aigle en mourant...

CHIESA DE BALAGNE.
Ile-Rousse.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 16 décembre

LE DRAME DE PERELLI

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Acte d'accusation

Le 1er mai 1901, des élections municipales devaient avoir lieu à Perelli. Depuis quelque temps déjà la famille Emanuelli détenait le pouvoir municipal dans cette commune. Massoni Ours-François, neveu des Emanuelli, était maire sortant. Une vive opposition s'était manifestée. Elle avait pour chef le sieur Rocchi Joseph-Marie. Les opposants comptaient sur une majorité certaine. Le maire et ses partisans décidèrent de procéder à une élection clandestine. Aucun avis n'avait fait connaître aux électeurs le local où se tien-

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XX.

L'AMI DU DÉFUNT

— Il est fort heureux qu'elle passe de la sorte, dit-il en lui-même ; mais je n'oserais, à sa place je n'oserais pas être si sûre : monsieur Pierd en serait vu de belles !

L'idée de voir son gendre complètement hagard et poursuivant ses pas le long de ses galeries parut si déplaisante à monsieur de Loiselay qu'il finit par se demander s'il n'y avait pas quelque moyen de châtier la coupable, et au ce cas, si ce n'était pas à lui, beau-père offensé dans la personne de sa fille, de se charger de la correction.

— Comment m'a-t-on dit que se nommait cette femme ? demanda-t-il après avoir longtemps gardé le silence d'un air de profonde réflexion.

— Madame de Marmancourt, répondit Isaure qui, en voyant que son père ne lui parlait plus, s'était remise à écrire.

— Madame de Marmancourt... oui, je me rappelle ; rue saint-Lazare... veuve d'un capitaine de vaisseau... Sous le consulat, toutes les femmes de ce genre étaient veuves d'émigrés. A chaque époque sa mode.

Monsieur de Loiselay n'en dit pas davantage, mais il se leva, et fit plusieurs tours dans la chambre en sifflant tout bas un air de chasse, ce qui annonçait la conception de quelque projet ovageux aussi clairement que prédit la pluie le bonnet rabattu d'un capucin-thermomètre.

Le lendemain, vers deux heures, madame Théodosie de Marmancourt se trouvait seule dans son salon. Debout devant la cheminée, le visage penché entre la pendule et l'un des candélabres, elle étudiait dans le glace une nouvelle manière de baisser les yeux à trois temps, en commençant par le ciel, dont elle fut interrompue par sa femme de chambre qui entra en tenant à la main un billet de visite.

— Qu'y a-t-il ? demanda Théodosie de l'air grondeur qui lui était habituel lorsqu'elle ne pouvait pas en public.

— Un monsieur qui demande à parler à madame, répondit la soubrette aguerrie à la mauvaise humeur de sa maîtresse.

Madame de Marmancourt prit la carte et y lut ces mots :

« Le comte de Loiselay. »

S'il est un lieu où les titres aient conservé quelque valeur, c'est chez les femmes comme celle dont nous parlons. Théodosie, entre autres, ne méprisait nullement la noblesse. Dans son esprit, un duc prenait rang immédiatement après un agent de change, et un marquis valait presque un notaire.

— Comment est-il ce comte ? demanda-t-elle en posant le billet sur la cheminée.

— C'est un vieux monsieur bien mis, répondit la femme de chambre du ton d'un gendarme qui lit un signalement. Il a une grosse épingle en diament, une chaîne de montre avec un cachet après et une canne à pomme d'or plus belle que celle de monsieur de Gontan ; enfin, un bon genre.

Théodosie n'avait aucune raison pour former sa porte à un homme qui se présentait sous ces auspices d'or et de diament.

— Faites entrer ce monsieur, dit-elle en s'asseyant sur la causeuse, après avoir jeté à la glace un dernier regard de consultation.

Au bout d'un instant, monsieur de Loiselay fut introduit. Il traversa le salon avec une aisance de gentilhomme, salua madame de Marmancourt d'un air courtant, et prenant ensuite la parole, tandis qu'elle lui montrait un fauteuil :

— Madame, dit-il, mon nom vous est sans doute inconnu, et peut être en me voyant me présenter moi même chez vous, trouvez-vous cette démarche un peu cavalière, j'espère que vous l'excuserez quand je vous aurai dit que j'ai été un des meilleurs amis de ce pauvre monsieur de Marmancourt.

Théodosie oublia de manœuvrer ses prunelles et regarda d'un air interdit cet ami d'un homme qui n'avait jamais existé.

— J'ignorais sa mort et même son mariage, continua le vieux gentilhomme sans paraître remarquer cet éblouissement ; quand on habite la province, on n'est plus au courant de rien ; d'ailleurs, depuis longtemps Marmancourt et moi nous nous étions perdus de vue ; c'est seulement ici, l'autre jour et par hasard, que j'ai appris qu'il y avait à Paris une dame de Marmancourt, veuve d'un capitaine de vaisseau ; j'ai cru alors qu'il était de mon devoir de venir présenter mes respects à la femme d'un ancien camarade ; voilà, madame, ce qui vous attire l'importunité de ma visite.

— Monsieur le comte a aussi servi dans la marine ? dit Théodosie en s'efforçant de reprendre contenance.

— Dans la marine de terre, madame, répondit monsieur de Loiselay avec un sérieux admirable ; comme vous voyez, j'étais de beaucoup l'aîné de Marmancourt, mais notre amitié n'en était pas moins vive. Vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affecté de sa mort ; j'en ai pleuré, moi qui ne pleure guère.

Le matin émigré débitait son histoire d'une façon si naturelle, que Théodosie, qui d'abord s'était crue la victime d'une mystification, recouvra peu à peu son aplomb et finit par se dire : — Pourquoi n'y aurait-il pas eu, en effet, dans la marine, un capitaine de vaisseau portant le nom de Marmancourt et ami de ce cher monsieur, qui a l'air fort bien élevé et incapable de démoliger une femme ?

Tout à fait rassurée par ce raisonnement, elle adressa au père d'Isaure un de ses plus aimables sourires.

— Les anciens amis de mon mari sont sûrs d'être bien reçus chez moi, dit-elle, même quand je n'ai pas l'honneur de les connaître personnellement. Je ne puis qu'être fort sensible, monsieur le comte, à la preuve d'intérêt que vous voulez bien me donner.

(A suivre).

draient les opérations électorales qui, depuis 1896, avaient lieu à Perelli tantôt dans la maison de la veuve Lilia Perelli, tantôt dans la maison des Emanuelli.

Le parti Rocchi se rendit d'abord à la maison Perelli qu'il trouva fermée, puis à la mairie où il apprit que le maire Massoni était allé chez les Emanuelli. Il poursuivit son chemin jusque sur la place de la maison Emanuelli, sise au haut du village, au quartier « Fanguja. » Dans cette maison, en effet, se trouvaient déjà réunis les partisans du maire, qui y avaient caché des armes et des munitions. Quatre électeurs se détachèrent alors du groupe Rocchi et se chargèrent d'aller demander au maire Massoni où devait se réunir le bureau électoral. C'étaient Marchetti Antonin, marchant le premier ; Ercole Ange-Toussaint, Rocchi Roch, frère de Joseph, et Riolacci Charles-Antoine.

Il était environ sept heures et quart, en passant sur le palier du premier étage, ils virent au seuil d'une chambre donnant sur le palier les nommés Emanuelli Dominique-André et François-Louis. Ils avaient chacun un fusil armé, ils gardèrent un silence complet. C'est en deuxième étage que se trouve la salle parfois réservée aux opérations électorales. Quand les délégués du parti Rocchi furent à trois marches du palier du second, ils furent arrêtés par Gherardi Paul-Félix, qui, le fusil en joue, visant presque à bout portant, leur intima l'ordre de faire demi-tour. Sur ce même palier, à côté de Gherardi, Marchetti Antonin et ses compagnons purent voir, debout, armés de fusils braqués dans la direction de l'escalier, le maire Massoni, Massoni Dominique-André, Massoni Virgilio, les frères Filippi, Massoni Jacques-Philippe, Massoni Paulin, Pietri Charles-Dominique, Massoni Pierre-Félix, Cardosi Augustin, Joseph et Barthélemy, Santucci Paul et Casanova Philippo-Marie.

Le maire et Massoni Virgilio avaient crié : « feu. » Mais déjà les quatre délégués du parti Rocchi s'étaient précipités dans l'escalier. En quelques bonds, Marchetti Antoine fut au rez-de-chaussée, immédiatement suivi par Ercole Ange-Toussaint. Tous deux jugèrent prudent, pour éviter le feu des croisées, de ne pas ressortir sur la place et de se sauver à travers une grande porte qu'on avait barricadée et qui donne sur un jardin au Midi.

Néanmoins, ils n'étaient à peine éloignés d'une trentaine de mètres, que deux ou trois détonations retentirent derrière eux, trois empreintes de balles ont été remarquées dans un mur derrière lequel ils s'étaient un instant abrités ; ces coups furent tirés par le maire Massoni et par le porteur de contraintes Massoni Jacques-Philippe. Rocchi et Riolacci avaient suivi de près leurs camarades. Sur le palier du premier étage, ils croisèrent Massoni Paul Jérôme, au moment où retentissait la fusillade de l'étage supérieur. Riolacci et Massoni se trouvèrent un instant seuls à seuls. Emanuelli et Casanova firent feu sur eux. Massoni tomba. Riolacci continua à fuir la figure toute noire de poudre. Il rejoignit Rocchi et tous deux se réfugièrent chez Ercole Jean, où ils furent aussitôt rejoints par Ercole Ange-Toussaint et Marchetti Antonin.

Entre temps, des coups de fusil avaient été tirés des fenêtres de la maison Emanuelli, donnant sur la place du côté Nord. Massoni Virgilio-Noël fit feu dans la direction de la porte d'entrée de la maison Ercole Ange-Toussaint où croyaient s'abriter divers électeurs du parti Rocchi. Gherardi Paul-Félix, qui, de son propre aveu, venait de tirer dans l'escalier sur Rocchi Roch, parut également à l'une des fenêtres donnant sur la place, et, après avoir crié à sa mère de se sauver, fit feu dans la même direction que Massoni Virgile. Les éclats des projectiles se projetèrent sur les talons de Vincigurra Sauveur, qui se trouvait à côté du Bernardini Antoine-François.

Les Emanuelli et leurs partisans fermèrent alors les portes de la maison et s'y barricadèrent en refusant l'accès même aux gendarmes. Massoni avait reçu deux blessures principales à la tête ; il avait été frappé à la commissure gauche des lèvres d'une balle de gros calibre qui après avoir fracturé la mâchoire était sortie derrière l'oreille droite. Cette blessure était sensiblement horizontale, un autre projectile du gros calibre l'avait atteint au sommet du crâne un peu à gauche et était sorti dans la région temporale droite. La direction de la blessure était oblique, de haut en bas. Dans la maison Emanuelli ont été saisis onze fusils et trois revolvers.

En conséquence :

Emanuelli Dominique-André, 64 ans, propriétaire ; Casanova François-Louis, 25 ans, cultivateur ; Gherardi Paul-Félix, 34 ans, peintre en bâtiments ; Massoni Ours-François, 52 ans, propriétaire ; Massoni Dominique-André, 26 ans, berger ; Massoni Virgile-Noël, 43 ans, retraité ; Filippi Jean Sylvestre, 36 ans, propriétaire ; Filippi Jules Etienne, 33 ans, propriétaire ; Massoni Jacques-Philippe, 51 ans, porteur de contraintes ; Massoni Paulin, 34 ans, garde-champêtre ; Pietri Charles-Dominique, 54 ans, propriétaire ; Massoni Pierre-Félix, 45 ans, cultivateur ; Cardosi Joseph, 35 ans, maçon ; Santucci Paul, 50 ans, cultivateur ; Cardosi Barthélemy, 44 ans, maçon ; Casanova Philippo-Marie, 48 ans, sont accusés d'avoir le 1er mai 1904, à Perelli, ensemble et de complicité, en s'aidant et en s'assistant mutuellement avec connaissance dans les faits qui ont préparé ou facilité l'action ou dans ceux qui l'ont consommée, volontairement donné la mort au nommé Massoni Paul-Jérôme ; en outre :

1. Gherardi Paul-Félix d'avoir : (A) tenté de donner la mort au nommé Rocchi Roch dans les mêmes circonstances de temps et de lieu ; (B) tenté de donner volontairement la mort dans les mêmes circonstances de temps et de lieu au nommé Vincigueera Sauveur ;

2. Massoni Virgile-Noël, d'avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu : (A) tenté de donner volontairement la mort au nommé Vincigueera Sauveur ; (B) tenté de donner volontairement la mort au nommé Bernardini Antoine François ;

3. Massoni Ours-François et Massoni Jacques-Philippe d'avoir, dans les mêmes circonstances de temps et de lieu ensemble et de complicité en s'aidant ou en s'assistant mutuellement avec connaissance dans les faits qui ont préparé ou facilité l'action ou dans ceux qui l'ont consommée : (A) tenté de donner volontairement la mort au nommé Marchetti Antonin ; (B) tenté de donner volontairement la mort au nommé Ercole Ange-Toussaint, tentatives qui manifestées par un commencement d'exécution n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de leurs auteurs ; et avec cette circonstance qu'en ce qui concerne Gherardi Paul-Félix, Massoni Virgile-Noël, Massoni Ours-François et Massoni Jacques-Philippe, chacun des crimes ci-dessus spécifiés a été précédé, accompagné ou suivi d'un autre crime. Crimes prévus et punis par les articles 2, 59, 60, 295, 304 du code pénal.

A l'ouverture de l'audience, M. le Président expose aux inculpés les faits relatés par l'acte d'accusation.

Me de Montera demande ensuite à M. le Président au nom de ses confrères et au sien de vouloir bien ordonner l'apport à l'audience d'une procédure instruite en 1892 contre Marchetti Antonin et la plupart des partisans de M. Rocchi aujourd'hui témoin dans l'affaire. Ceux-ci ont été condamnés à l'emprisonnement pour avoir pris d'assaut le bureau électoral.

La procédure demandée montrera que le 1er mai 1900 les adversaires des Emanuelli n'ont fait que renouveler la tentative de 1892.

M. le Président faisant droit à la demande des défenseurs ordonne que la procédure de 1892 leur soit communiquée

Interrogatoire

Emmanuelli Dominique André proteste énergiquement contre l'accusation qui pèse sur lui. Ses adversaires prétendent qu'il se serait trouvé armé d'un fusil sur le palier du premier étage, qu'il aurait laissé passer sans les inquiéter ses deux adversaires, et qu'il aurait enfin tiré sur Massoni Paul-Jérôme, qui pourtant ne lui avait rien fait. C'est pour cela qu'il se serait perdu, qu'il aurait compromis l'avenir de son enfant, qu'il aurait souillé ses cheveux blancs. Il n'était pas sur le palier du 1er étage, il était au second dans une chambre, attenante à la salle du vote où il s'était réfugié pour se soustraire à l'attaque des partisans de Rocchi qui, lui avait-on dit, venaient d'envahir la maison.

Casanova François-Louis se trouvait le 1er mai dans la maison Emanuelli. Vers huit heures du matin il se disposait à aller chercher un électeur à Tallone quand il a été arrêté par l'invasion des partisans de Rocchi, qui ont voulu monter en bande, malgré les exhortations du garde-champêtre. Les ayant rencontrés dans l'escalier il leur a recommandé de monter l'un après l'autre. Marchetti lui a répondu : « Tu n'es pas un gendarme. » Sur le palier du deuxième étage, Gherardi renouvelle ces recommandations. Les agresseurs sortent leur revolver. Rocchi tire sur Gherardi qui riposte par un coup de fusil sans l'atteindre.

Gherardi Paul-Félix. — Les adversaires d'Emanuelli au nombre d'une trentaine et conduits par Marchetti Ercole, Riolacci, Rocchi et Massoni avaient envahi la maison et se disposaient à prendre d'assaut la salle des opérations électorales. Mon père était membre du bureau. Craignant pour lui je me glisse sur le corridor attenant à la salle de vote et les invités à monter l'un après l'autre dans l'intérêt de l'ordre. Ils s'avancèrent alors le revolver au poing. Massoni Dominique-André et Ricci Marie-Thérèse me crient, « Prends garde, Rocchi tire sur toi. » Au même instant celui-ci faisait feu sur moi de son revolver. Je ripostais sans l'atteindre. C'est tout ce que j'ai vu. Je nie formellement avoir tiré des fenêtres de la maison Emanuelli.

(L'affaire continue).

LES CONGRÈS SCIENTIFIQUES

17 décembre 1764. — Joseph Barbaggi et Bocchecciampe, chargés du blocus de St-Florent, reçoivent un parlementaire français ayant une lettre pour Paoli dans laquelle Marbeuf lui faisait savoir quel'après les ordres de la Cour de France il devait tenir garnison dans les présides génois et que dès lors le blocus de St-Florent devait cesser.

Paoli mis immédiatement au courant de la mission de l'officier français, se rendit aux désirs de Marbeuf.

Bulletin Financier

Paris, 1er 43 décembre 1904.

La panique ayant régné de nouveau hier à New-York, toutes les places étrangères en subissent naturellement le contre-coup. Notre marché en a été d'autant plus affecté que nous sommes à la veille de la réponse des primes, aussi on est-il résolu au ralentissement général des cours. La Bourse Française fait bonne contenance, ne perdant que cinq centimes à 98.74. Les fonds étrangers sont faibles, principalement l'Extérieure qui reste à 89.82 et le Turc à 87.40. Italien 105 frs.

Les Etablissements de Crédit ne subissent que fort peu l'influence ambiante. Le Crédit Lyonnais revient à 1.768. Le Crédit Foncier se tient bien à 750. Les valeurs industrielles et de traction sont faibles à des degrés différents. La Rio recule de 1.515 à 1.500. Les valeurs russes sont en baisse ainsi que les mines d'or.

L'obligation 6 0/0 Grenade est demandée à 347.

En Banque, la New Kaffre progresse à 57.50.

Recul des Chemins Français.

Nouvelles Maritimes

M. Giafferi, commis de 3e classe des comptables des matières, à Ajaccio, et M. Safini, commis de 3e classe à Toulon, ont été nommés commis de 2e classe.

— M. Sproni, commis de 4e classe à Toulon, a été nommé commis de 3e classe.

— M. Novella Marins-Paul-Bernard, commis de 3e classe de l'inscription maritime à Marseille, est nommé commis de 2e classe.

— M. Ferrandi Joseph-Dominique, ex quartier maître mécanicien, est nommé commis de 4e classe de l'inscription maritime.

— M. Papadoni Michel, ex sergent-major d'infanterie, est nommé commis de 4e classe du service du commissariat de la flotte, et affecté au port de Lorient.

— MM. Barbieri Alexandre-Edouard-Marius et Conti Raphaël, surveillants techniques de 2e classe à Toulon, sont nommés à l'emploi de surveillant technique de 1re classe.

EXPOSITION INTERNATIONALE de Bastia

Les 11 et 12 juin 1905

Le Comité organisateur de l'Exposition dans sa dernière séance du 11 décembre, a réuni les sommités de l'art musical.

Un comité d'honneur a été formé ; à l'unanimité ont été nommés :

Président, M. Jean-Baptiste de Carolis, premier adjoint au maire.

Secrétaire, M. Marietti, publiciste, président de l'Union chorale.

Membres, Messieurs,

Sébastien de Carolis, conseiller général.

Lepidi, président de la chambre musicale.

Aymo, directeur de la lyre Bastiaise.

Roussel, président de la lyre Bastiaise.

Bricher fils, directeur de l'union chorale.

Regionesi, organiste.

Giannarelli, professeur de violon.

Lazzaroli Augustin, profess. de musique.

Lazzaroli, père, professeur de musique.

Mascarin Antoine, tenor, de l'union chor.

de Fagarali Jean-Baptiste.

Premier Pascal organiste.

Le Comité des fêtes nouvelles étant formé il a été décidé que la note suivante serait adressée à toutes les sociétés musicales et orphéoniques :

Le Comité a décidé d'organiser un festival de musique pour les 11 et 12 juin 1905.

Ce festival est ouvert à toutes les sociétés musicales et orphéoniques.

Il comprendra un morceau de choix au gré des sociétés et un morceau d'ensemble exécuté par toutes les sociétés prenant part au festival.

Chaque société recevra une médaille commémorative et un diplôme offert par le Comité de l'Exposition. En outre il sera tiré au sort entre toutes les sociétés participantes des primes de 50 et de 100 francs.

Les relations d'amitié qui existent entre les sociétés musicales de la ville de Bastia et celles de la région nous font espérer que vous répondrez favorablement à notre invitation et que votre excellente société voudra bien par sa présence rehausser l'éclat de cette fête musicale donnée sous les auspices des arts, du commerce et de l'industrie.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir l'obligeance de nous faire connaître votre adhésion le plus tôt possible afin de pouvoir vous adresser en temps voulu les partitions du morceau d'ensemble

Le nouvelle Compagnie Française de navigation accorde une réduction de 50 p. 0/0 à toute société (d'un moins vingt membres) et prenant part audit festival.

Domaine de Bronco

Ancienne pépinière départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e. S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces au-dessus du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

Etat Civil

MARIAGES

Grégoire Ernest, sous-chef mécanicien au 38e d'artillerie à Bastia, de Loriol, (Vaucluse), et Parodi Angèle-Marie, couturière, de Bastia.

NAISSANCES

Paris Emilienne-Lucie-Marcelle. — Poli Catherine Madeleine Lucie —Biagini Marthe Lucie.

POUR ÊTRE FORT ET BIEN PORTANT,

aidez l'estomac, le foie et les reins à opérer parfaitement en prenant la Tisane américaine des Shakers, qui n'a pas sa pareille comme tonique et remède stomacal. Des milliers de personnes attestent ses vertus curatives. Elle se vend dans toutes les pharmacies et chez M. Fayyon, pharmacien à Lille.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 4 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotte, agent.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL, Bastia.

Décès

Nous apprenons avec regret que M. Charles Southwell, père de M. Arthur C. Southwell, est mort subitement ce matin, à Londres, à l'âge de 75 ans.

M. Southwell visita la Corse, il y a près de trente ans, et acheta pendant plusieurs années toute la récolte des cédrats corses pour les besoins de sa grande maison de confiture à Londres, dont la raison sociale était alors Castell et Brown, et connue autrefois en Corse pour l'importance et l'exactitude de ses opérations commerciales.

Depuis plusieurs années, M. Southwell continuait son commerce, associé avec son fils cadet, sous la raison sociale Charles Southwell et Cie.

M. Arthur C. Southwell est parti hier soir pour Londres.

Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille toutes nos condoléances.

∴

La Vieillesse

Les vieillards se nourrissent peu et mal ; les aliments et la viande en particulier ne sont pas toujours appréciés. Une telle prédisposition amène vite une déchéance de l'organisme qu'il faut combattre par des produits à base de phosphate et de viande. Un tonique comme le VIN DE VIAL, n'imposant aucun travail aux organes digestifs tout en assurant un maximum d'effet, doit donc être absolument employé par les vieillards pour subvenir à leur nutrition insuffisante.

Sermon de Charité

Un sermon de charité au profit des pauvres assistés par la Conférence de Saint-Vincent de Paul, aura lieu demain, dimanche, à 4 heures, à Saint Jean.

Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Mariotti, prédicateur de l'Avent.

La quête sera faite par Mmes la comtesse de Béarn, Levie-Ramolino, Mlles Pia Scaniglia, Henriette Thiers.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8.7 à midi, + 14.2. à 7 heures du soir, + 11.4 Maxima, + 14.4 Minima, + 6.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 770 mm. Vent, [illegible] dans la matinée, N. faible. Dans l'après-midi, S. faible. Etat du ciel, découvert. Thermomètre à midi 0°

Récompenses à la Mutualité

Des mentions honorables ont été décernées à Mlle Barbetti Maria-Philippe, directrice d'école à Bougie, et à M. Ferrandi Ange-Toussaint, directeur d'école à Saint-Amand, comme ayant particulièrement contribué à la création et au développement des sociétés de secours mutuels en Algérie.

∴

Finances

M. Luccioni Thomas-Ambroise-Edouard, receveur particulier des finances à Montreuil-sur-Mer, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé receveur particulier des finances honoraire.

∴

Les Corses en Algérie

M. Lanfon a été réélu membre de la délégation financière pour la circonscription de Souk-Ahras, presque à l'unanimité des voix.

∴

Carnet photographique

Nous recommandons aux amateurs *Marseille-Revue-Photographique*, organe de la Société photographique de Marseille, qui paraît sous la direction de M. Clément de Cours, rue de la Grande Armée, 11.

Le dernier numéro contient quatre planches hors texte et six illustrations.

∴

Dépêches de Nuit

DE NOTRE SERVICE SPÉCIAL

Bourse de Paris

15 déc. — 16 déc.

Rente 3 0/0 amortis. 98.50 — 98.45

Rente 3 p. 0/0 amortis. 98.50 — 98.45

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Arrondissement de Paris

Paris, 16 déc.

Par décret ministériel l'élection législative du 2e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Syveton décédé, est fixée au 8 janvier prochain.

M. Bellan, conseiller municipal de Paris, est seul candidat ministériel.

La déclaration de M. Marchand est toujours inconnue.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

MM. Pelletan, Marcère, Mougeot, Doumergue étaient absents.

Convention franco-suisse

M. Delcassé annonce qu'il a signé avec le ministre plénipotentiaire suisse à Paris une convention d'arbitrage analogue à celle conclue avec l'Angleterre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

L'EXPLORATEUR NORDENSKJOLD reçu par M. Loubet

Paris, 16 décembre.

M. Loubet a reçu cet après-midi l'explorateur Nordenskjold.

Le président de la République s'est entretenu assez longuement avec M. Nordenskjold, parlant de ses récentes explorations.

La mort de M. Syveton

Les commentaires continuent. L'opinion du parquet. — Le suicide a été imposé.

Paris, 16 déc.

La Gaulois dit que le rapport du docteur Ogier conclut au suicide par l'absorption d'une grande dose d'oxyde de carbone.

Le suicide a été non spontané, mais imposé au député par la force, pour mettre un terme à une situation devenue intolérable.

L'instruction ouverte sur les causes de cette mort tragique se poursuit avec activité.

Les experts et le parquet croient que M. Syveton n'est pas mort à son domicile où on l'a découvert.

La Petite République prétend que la disposition de M. Ménard est d'une gravité exceptionnelle et qu'elle appartient à la justice des éléments de nature telle qu'on reste consterné.

COUR D'ASSISES BOUCHES-DU-RHONE

Affaire Massot-Hubac

Les témoins à décharge

Aix, 16 décembre.

La séance est ouverte à 8 heures du matin sous la présidence du conseiller Charignon.

On procède à l'audition de plusieurs témoins à décharge cités à la requête de la défense.

Les divers témoins sont tous des amis de la famille Martorell.

Il parlent du mariage de Mlle Martorell avec M. Massot qu'on sait follement épris l'un de l'autre.

A l'audience de l'après-midi, plusieurs témoins à décharge cherchent à refuter les arguments de Lucie Cuip, dont l'attitude dans cette affaire indiquerait un parti pris de sa part.

EN ESPAGNE

Le nouveau ministère

Madrid, 16 décembre.

La crise ministérielle a pris fin.

Le nouveau ministère est constitué sous la présidence du général Azcarraga.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Garreau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Police sanitaire des animaux

1re délibération sur la proposition de loi tendant à compléter l'article 41 du code rural et à modifier la loi sur la police sanitaire des animaux.

Après une courte discussion la proposition de loi est adoptée.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

La discussion sur l'article 3 est reprise.

Amendement Sarraut

M. Sarraut dépose un amendement relatif à la fabrication des produits destinés à la falsification des denrées alimentaires.

L'amendement Sarraut est renvoyé à la commission.

M. Vaillant dépose un amendement mais la Chambre n'étant pas en nombre pour procéder à un scrutin, la discussion de l'amendement Vaillant est renvoyée à une séance ultérieure.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

INTERPELLATION BEAUREGARD

M. Beauregard demande à interpeller le ministre de l'instruction publique sur les raisons qui l'ont empêché, depuis l'application du décret relatif à la réorganisation de l'Ecole normale supérieure, de réintégrer dans l'Université M. Brunetière, membre de l'Académie française, ancien maître de conférences permanent à l'Ecole.

M. Chaumié demande que la discussion de l'interpellation Beauregard soit renvoyée à vendredi prochain.

Sur la demande de plusieurs députés des Ganches, par 311 voix contre 251 l'interpellation Beauregard est mise à la suite des autres interpellations.

La délation dans l'Université

Des demandes d'interpellation sont déposées par MM. Aynard, Augagneur et Grosjean, sur la délation pratiquée par certains professeurs dans l'Université.

La discussion de ces interpellations sera fixée ultérieurement.

Proposition Gervais

M. Gervais dépose une proposition de loi relative à l'exposition internationale de l'automobilisme et des sports.

La Chambre a adopté la proposition de la loi Gervais.

Le naufrage de la « Vienne »

M. Brinder dépose une demande d'interpellation sur les conditions défectueuses dans lesquelles s'est effectué le départ du transport la « Vienne ».

L'interpellation Binder est jointe à la discussion sur les grèves de Marseille.

Le Budget de l'Algérie

La Chambre adopte un projet de loi relatif au budget spécial de l'Algérie.

Interpellation sur les Grèves de Marseille

Suite de la discussion des interpellations :

1. de M. J. Thierry sur la situation de notre marine marchande et sur les incidents qui, depuis un certain temps, troublent si profondément l'activité économique du port de Marseille ; 2. de M. Carnaud sur les abus de la discipline, l'insuffisance de la législation protectrice du travail à bord des navires de commerce, et les moyens inavouables pour les compagnies de navigation et les armateurs qui ont amené à Marseille le désarmement des navires, au mois d'avril et au mois de mai 1904 ; 3. de M. de Mahy sur le désordre permanent qui règne à Marseille et dont l'effet, sinon le but, découlé par la désorganisation des services postaux, tend à la ruine de ce port et à l'abaissement et la destruction de notre marine au profit des puissances étrangères nos rivales ; 4. de M. Louis Brunet, relative à la grève des compagnies subventionnées de navigation ; 5. de M. Ripert sur le mouvement des grèves en France et notamment sur les grèves actuelles de Marseille.

DISCOURS DE M. PELLETAN

M. Pelletan, ministre de la marine répond le discours qu'il avait commencé vendredi dernier.

Il démontre qu'il est inexact que les effectifs des équipages de la flotte de commerce soit moins nombreux en France qu'à l'étranger.

Les matelots français ne nous coûtent pas plus cher qu'aux nations étrangères.

L'Etat donne à la marine de commerce 26 millions de subvention et 26 millions de primes.

Le ministre fait ensuite l'éloge des inscrits maritimes qui peuvent à juste droit, faire valoir leurs revendications.

Au sujet du naufrage du transport la « Vienne », M. Pelletan dit que la catastrophe a été due seulement à la tempête. Il répond aux calomnies de M. Binder qui prétend que la « Vienne » était en mauvais état.

Les ordres du jour

M. Binder demande à la Chambre de voter l'ordre du jour pur et simple qui est repoussé par M. Pelletan.

L'ordre du jour pur et simple est mis au vote.

Nombre de votants. .	216
Majorité absolue. . .	109
Pour l'adoption . .	35
Contre	181

L'ordre du jour pur est simple est rejeté.

Ordre du jour Chamerlat

M. Chamerlat dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du ministre de la marine concernant le naufrage si malheureux de la *Vienne* passe à l'ordre du jour. »

M. Pelletan déclare accepter l'ordre du jour Chamerlat qui est mis au vote.

Nombre de votants. .	328
Majorité absolue. . .	165
Pour l'adoption . .	324
Contre	4

L'ordre du jour Chamerlat est adopté.

La séance est renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT ARTHUR

RAPPORT du général Stœssel

L'escadre russe n'est pas détruite

Les navires ont été submergés à dessin par les Russes. — Les machines sont intactes.

St-Pétersbourg, 7 h. 15 s.

« Le gouvernement communique aujourd'hui un rapport du général Stœssel, relatif aux derniers bombardements effectués contre les navires russes.

» Ce rapport du général Stœssel dit que l'escadre de Port-Arthur est en parfait état dans ses œuvres basses ; les cloisons étanches ont été remplies d'eau, les vaisseaux sont à demi submergés.

» C'est intentionnellement que les Russes ont procédé à cette opération. Les navires ont subi le feu des Japonais qui a détruit les œuvres hautes ; les machines sont intactes. »

Déclaration de sept russes échappés de Port-Arthur dans une chaloupe.

Londres, 16 décembre.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Chefou télégraphie le 16 décembre, 9 h. matin.

« Sept Russes échappés de Port-Arthur sont arrivés cette nuit, dans une chaloupe avec des dépêches pour leur gouvernement.

» Ces Russes ont déclaré que les dernières positions prises par l'assiégeant n'ont pas l'importance qu'on leur donne.

» Ils prétendent que l'escadre a été submergée en partie, par ordre du général Stœssel. »

MANDCHOURIE

Calme complet. — L'inaction est due au froid. — Les hostilités seront reprises en février.

St-Pétersbourg, 16 déc.

« Le gouvernement communique le dernier rapport du général Kouropatkine indiquant que le calme complet a régné ces jours-ci sur les deux parties du théâtre de la guerre.

» Le froid toujours très vif explique l'inaction en Mandchourie.

» Le général Kouropatkine ne compte pas reprendre les hostilités avant le mois de février prochain lorsqu'il aura organisé ses trois armées.

00607

AVIS DE DÉCÈS

Mme Jean-Baptiste Bronzini née Bonfanti ; M. Barthélemy Bronzini, architecte de la Ville, Mme Bronzini et leurs enfants ; Mme Pagano née Bronzini ; M. Joseph Bronzini, pharmacien de 1re classe, Mlle Marie Bronzini, M. Paul Bronzini, Mme veuve Romani née Romani.

Les familles Romani, Bronzini, Lombranchini, Guasco, Salasca, Bonfanti, Zigliara, Nicolini, Casalta, Salicati, Casabianpi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Vve Barthélemy Bonfanti

née Romani

leur mère, grand'mère, aïeule, sœur, grand'tante et tante, décédée à Bastia, le 15 courant, à l'âge de 92 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le samedi 17 courant, à neuf heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Ville Blanchard.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel

Agréé au Tribunal de Commerce

Juge suppléant du 1er Canton

Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.

Ventes et achats d'immeubles

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui ont été adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse

A L'★ D'OR

François BERNARDI

Ancien employé

de la Maison Louis Ozenga et Fils

5, rue Neuve, Bastia, maison Gregori

JOUETS

ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 6 francs les 250 K.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Assistance judiciaire

Etude de Me Lucchetti, avoué

près le Tribunal Civil de Calvi (Corse)

Il sera procédé le dix-sept janvier mil neuf cent cinq, à une heure de relevée, à l'audience des criées du tribunal civil de Calvi, séant au palais de justice de la dite ville, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, formant un lot, savoir :

Fornali, terre vaine, vigne et bâtiment rural de la contenance de six hectares, soixante-dix-sept ares, cinquante-trois centiares, attenant aux dunes de la mer, à biens des sieurs Gregorj, banquiers, et Savelli Charles-Marie, section A, numéros 51, 52, 53, 56, 57, et 58 du plan cadastral de la ville de l'Ile-Rousse.

Les dits immeubles formant un seul domaine connu sous la dénomination de Fornali est situé en face de la gare de l'Ile-Rousse, il est traversé au nord, par la voie ferrée. Le bâtiment rural ou maison d'habitation comprend sept pièces et un four, est bâtie en maçonnerie et couverte partie en tuiles et partie par une terrasse recouverte avec du béton.

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Giudicelli Antoine-Marie, forgeron, demeurant et domicilié à l'Ile-Rousse, admis au bénéfice de l'assistance judiciaire par délibération du bureau de Calvi, en date du douze novembre mil neuf cent trois, ayant pour avoué Me Lucchetti, demeurant à Calvi, sur les sieur et dame Emile Maraccioli et Joseph conjoints Mariani, propriétaires, demeurant à l'Ile-Rousse, parties saisies, et le sieur Faure Durif, pris en sa qualité de syndic de la faillite dudit Joseph Mariani, au besoin, par procès-verbal de Ceccaldi, huissier à l'Ile-Rousse, en date du deux septembre mil neuf cent un, visé le dit jour, enregistré et transcrit après dénonciation aux parties saisies au bureau des hypothèques de Calvi, le treize septembre mil neuf cent un, volume 14 numéro 4.

L'immeuble Costa al Corborio, a été distrait de la dite saisie suivant jugement du tribunal civil de Calvi, en date du vingt deux novembre mil neuf cent quatre, qui a ordonné en même temps la remise de la vente pour l'audience sus-indiquée.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de cinq cents francs, ci. 500 f.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, le douze décembre mil neuf cent quatre.

Signé : LUCCHETTI,

Dûment enregistré.

Pour copie conforme.

Signé : LUCCHETTI,
avoué.

Imprimerie Ollagnier.

5 à 15 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. soi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Ruche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'Ile parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

Le Docteur Vincenti

successeur de

Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

MESDAMES

Vous économiserez rûrement

800 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par année environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.

C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité reflètent de ses modèles

6 tracés par an au 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI

rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, *rue Drouot*, — IIe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Maladies ! 800 000

Guérissons par la Cure Radicale et Définitive de nos Pilules Antiblennorragiques Américaines, les Maladies de la Vessie, Blennorragies, Ecoulements, Pertes blanches, Rétrécissements, Cystites, Inflammations, Douleurs, Gravelle, Coliques néphrétiques, Hématuries, Catarrhes, Hémorroïdes, Fièvres, Migraines, Névralgies, Rhumatismes, Faiblesses, Impuissance, Epuisements, Vices du Sang, Dartres, Boutons, Eczémas, Ulcères, Plaies, Varices, Hydropisies, Tumeurs, Abcès, Glaires, Vers, Coqueluche, Asthmes, Bronchites, Grippes, Phtisies, Scrofules, Rachitisme, Anémie, Chlorose, Epilepsie, Hystérie, Folie, Neurasthénie, Paralysie, Tremblements, Vertiges, Maux de Tête, Insomnies, Mélancolie, Hypocondrie, Obésité, Diabète, Albuminurie, Glycosurie, Affections du Cœur, Artérites, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Ulcères, Eczémas, Dartres, Boutons, Maladies de la Peau, Affections du Foie, Jaunisse, Coliques hépatiques, Dyspepsies, Gastralgies, Entérites, Diarrhées, Dysenteries, Constipations, Hernies, Descentes, Maladies de la Matrice, Métrites, Fibromes, Tumeurs, Ovarites, Suites de couches, Accidents de la Ménopause, Maladies des Enfants, Croissance difficile, Faiblesses, Rachitisme, Scrofules, Vers, Coqueluche, Asthmes, Bronchites, Grippes, Phtisies

pro plus béatante à 98,70. Les Fonds Etrangers sont mieux tenus, principalement l'Extérieure à 98,35. Le Turc reprend à 87,75 l'Italien à 105,40. Les rentes russes sont calmes.

Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Lyonnais est à 1,651 ; le Comptoir National d'Escompte se tient à 635 et la Société Générale 615.

Dans le compartiment industriel, la tendance est également meilleure. La Rio remonte à 1,841. Le groupe russe est en reprise ainsi que les Mines d'Or.

On cote 341 sur l'obligation Grenade 6 0/0 avec coupon trimestriel de Février : 7,50 à détacher le 1er janvier prochain.

Parmi les valeurs diverses, la Cap Hitza Copper conserve une bonne fermeté à 46 francs.

Grands Chemins Français raffermis.

Le Capitaine Etienne Benedetti

La Compagnie Nantaise a déposé, sur nos quais, hier matin, le cercueil du capitaine Benedetti, décédé, il y a près de trois ans, à Kati, l'un des postes d'avant garde de nos possessions du Soudan.

Un sentiment pieux et noble, celui d'une sœur, d'une orpheline, a voulu cette tâche d'une douceur infinie, le rapatriement des cendres aimées.

Que de formalités invraisemblables, quelles lenteurs subies ! Enfin, le frère repose, lui aussi, auprès des disparus si nombreux dans cette famille.

Etienne Benedetti appartenait à l'infanterie de marine ; cette arme convenait à ce caractère. Vrai cadet de Gascogne, il était bien le joyeux camarade à la tête folle, au cœur aimant. Il fut, plus que tout, le soldat français, le marsouin. Sa courte carrière est une série ininterrompue de campagnes.

Retourné au Soudan, pour la troisième fois, il y trouva la croix et son troisième galon. C'est là qu'il succombait sous l'étreinte d'une fièvre cérébrale.

Je relisais, ces jours-ci, des lettres touchantes. Après la prise de Djemé qui lui valut sa deuxième citation à l'ordre du jour : « Ton » frère a vu Djemé, écrivait-il... il » a combattu ; ta mère l'a protégé, » sœur chérie ». Vrai langage simple de soldat.

Cette sœur qu'il adorait, nous comprenons sa joie douloureuse à ce retour.

La cérémonie religieuse ayant eu lieu à Kati la levée du corps s'est faite à 9 heures dans la plus grande intimité. Une messe a été célébrée au tombeau de la famille.

Nous renouvelons à Mlle Marie Benedetti, à M. et à Mme François Benedetti, dans cette circonstance qui ravive une grande douleur, nos bien sincères condoléances.

E. D.

Bon exemple à suivre

Quand Adam rompit, pour une pomme,
Avec le dieu que nous servons,
Pour le Congo l'on peut, en somme,
Rompre avec les autres savons.

Dix parisiennes, au parfumeur Vainier.

Nécrologie

Mme Bonfanti-Romani

Mme Bonfanti dont les obsèques ont eu lieu hier était âgée de 92 ans, et appartenait à une très ancienne famille bastiaise. Veuve du regretté M. Barthélemy Bonfanti, officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance, elle était fille d'un jurisconsulte des plus éminents, M. l'avocat Romani, qui pendant plusieurs années occupa un des premiers rangs au barreau de Bastia.

Mme Bonfanti se distinguait par une excessive modestie, des sentiments très élevés et une profonde piété. Son existence s'était bornée aux pures joies de la famille. Epouse incomparablement affectueuse, mère d'un dévouement absolu, elle vivait entourée de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les années n'avaient eu prise sur elle que depuis peu : jusqu'à ces derniers temps elle avait conservé la plénitude de son intelligence. Elle sera unanimement pleurée par tous les siens, car à tous elle avait prodigué ses soins et son affection.

Un très nombreux cortège a suivi le convoi de cette excellente dame. Le deuil était conduit par ses petits fils, MM. Barthélemy et Paul Bronzini, ses arrière-petit fils et neveux.

Nous adressons à Mme veuve Bronzini, à ses enfants et aux familles Romani, l'expression de nos bien vifs regrets.

Happée par une transmission

Les suites d'un accident. Les Pilules Pink rendent la santé.

Mlle Marie Faivre, dont nous publions le portrait, travaillait il y a quelques temps dans une grande fabrique d'horlogerie. Elle était spécialement chargée du parcement des carrés de montre. Un jour, traversant la salle des machines pour aller chercher de l'eau, ses jupons furent happés par une transmission à fleur de terre.



Elle fut violemment projetée contre la muraille et la courroie l'entraînant dans son mouvement alla le précipiter dans des engrenages. Par bonheur, l'accident avait eu un témoin, le chef des machines. Ce dernier stoppa immédiatement et l'on put dégager Mlle Faivre. Elle s'en tira avec de très fortes contusions sur tout le corps. Un repos lui fut accordé. La secousse nerveuse avait été si violente que depuis cet accident la santé de Mlle Faivre fut chancelante. Elle retourna à la fabrique, mais trop affaiblie, devenue anémique, elle se vit bientôt contrainte d'abandonner son métier et de s'occuper chez ses parents à quelques travaux de couture. La elle continua à traîner une vie languissante, elle était toujours très pâle, avait juste assez de forces pour les légers ouvrages. Elle ne mangeait pas, n'était jamais gaie, dormait mal. Elle souffrait beaucoup de maux de tête, de névralgies quelquefois. Elle avait essayé bien des médicaments contre son anémie trop forte, mais la maladie était plus forte que les médicaments. Elle persistait. On lui indiqua enfin les pilules Pink, et ces pilules firent merveille. Elles la guérirent radicalement de son anémie et de tous ses malaises. Ces renseignements ont été fournis à un reporter de la presse, par Mlle Faivre elle-même, confirmés par ses parents et par les voisins. Ces braves gens habitent à l'Enclose de la Grève, à Servance, par Méziray (Haute-Saône). Mlle Faivre a remis au reporter la déclaration suivante :



Mlle Faivre guérie par les Pilules Pink de tête, de névralgies quelquefois.

« Je déclare que je souffrais depuis quatre ans d'anémie et que seules les pilules Pink ont pu me guérir. Bien des personnes me considéraient comme perdue. »

On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gabin et Cie, pharmacien 23, rue Ballu, Paris, 3,50 la boîte, 17,50 les six boîtes franco. Elles sont souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatismes, débilité nerveuse, migraines, névralgies, sciatique, irrégularités des femmes.

Cour d'Assises

Présidence de M. GARRIELLI, *conseiller*

Audience du 17 décembre

LE DRAME DE PERELLI

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Incident

Me Ryacinthe de Montera fait connaître que M. Rocchi vient de glisser de l'argent dans les mains d'un témoin, le nommé Santucci, qui se trouve en ce moment détenu à la maison d'arrêt. Il demande à ce qu'on vérifie le fait.

Santucci appelé reconnaît que tandis qu'il se trouvait entre les gendarmes, Rocchi en lui tendant la main, lui a glissé un peu d'argent.

Interrogatoire

du Maire Massoni

L'interrogatoire des accusés continue.

Le maire Massoni soutient que tout s'est passé régulièrement. Les élections ont eu lieu dans la maison Emanuelli, parce que le second étage de celle-ci était affecté à l'école des garçons où les opérations électorales devaient avoir lieu en vertu d'un arrêté préfectoral. D'ailleurs, les élections ont toujours eu lieu là, et elles ont toujours été validées par le Conseil de préfecture et par le Conseil d'Etat.

M. le Maire proteste énergiquement contre les accusations dont il est l'objet. A en croire ses adversaires, il se serait trouvé à trois endroits à la fois. Sur le palier du deuxième étage, d'après les uns, à une fenêtre donnant sur la place, d'après les autres, et à une des fenêtres donnant du côté du jardin, d'après d'autres encore. De pareilles contradictions pourront éclairer ses juges sur la bonne foi de ses accusateurs.

Massoni Virgile

Massoni Virgile se défend très énergiquement. Il se trouvait avec le vieil Emanuelli dans une chambre attenante à la salle de vote où il s'était réfugié. Les accusations dirigées contre lui sont odieuses. Ses accusateurs sont des adversaires politiques de très mauvais aloi, déjà plusieurs fois condamnés pour des délits de tout genre et même pour des crimes.

Filippi Jean-Sylvestre

Filippi Jean-Sylvestre habite Paris, il se trouvait le 1er mai de passage à Perelli. Un hasard malheureux a voulu qu'il se trouvât dans la maison Emanuelli au moment où celle-ci a été envahie par les partisans de Rocchi. Il n'a absolument rien fait, et pourtant il a été incarcéré pendant huit mois dans la prison cellulaire de Corte.

♣

Jules-Filippi confirme l'interrogatoire de son frère Jean-Sylvestre avec lequel il se trouvait.

Massoni Jacques-Philippe était membre du bureau électoral. Les opérations ont eu lieu régulièrement.

Les partisans de Rocchi au nombre de 30 sont venus envahir la salle de vote. Il a entendu Ghérardi crier : « Montez l'un après l'autre, je vous en prie » Aussitôt des détonations ont retenti. Il n'a rien vu, car comme tous les membres du bureau il s'était réfugié dans une chambre attenant à la salle de vote.

Le garde-champêtre Paulin Massoni déclare qu'il se trouvait sur le perron de la maison Emanuelli quand les partisans de Rocchi sont venus l'envahir. Il les a supplié de monter un à un. Ils n'ont rien voulu entendre. Le sieur Casanova renouvelle cette recommandation. Ils lui répondent : « Tu n'es pas un gendarme, » et continuent à monter. Ghérardi qui était sur le palier du second étage les adjure de ne pas envahir en foule la salle de vote où se trouvait son père en qualité de membre du bureau électoral. Ils sortent alors leur revolver et Rocchi tire sur Ghérardi qui riposte. Ni l'un ni l'autre n'ont été atteints. Le garde-champêtre a le temps de monter au troisième étage où il s'enferme.

Les autres accusés confirment les précédents interrogatoires.

Audition des témoins

Le frère de la victime entendu le premier, déclare avoir vu Ghérardi faire feu de la fenêtre dans la direction de la maison Emanuelli.

Les défenseurs démontrent que la déclaration qu'il vient de faire est en contradiction avec sa déposition devant le magistrat instructeur.

Pierucci, beau-frère de la victime, est ensuite entendu. Il a vu tirer des fenêtres de la maison où avaient lieu les élections, mais il n'a reconnu personne.

Me de Carolis demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au nom de la veuve Massoni.

L'affaire est renvoyée en continuation à lundi.

LE TZAR EN FRANCE

Parmi les nombreux cadeaux offerts à l'Empereur de Russie pendant son séjour en France, celui qu'il a choisi le plus fut un livre d'or.

CE LIVRE D'OR était celui de la Basilique qui renferme avec la méthode, un extrait de guérisons obtenues par ce merveilleux remède. Depuis 35 500 belles Basiliques ont été expédiées en Russie et ont été ordonnées aux malades par les soins de l'Empereur.

La Basilique Revenet guérit : Toux, Asthme, Catarrhe, Rhumes anciens, Bronchite chronique, Pleurésie, Oppressions, Laryngite, Extinction de voix infinies, tuberculose, Crachement de Sang, Sueurs nocturnes, Rachitisme, Anémie pernicieuse ; elle a sauvé déjà des milliers de malades désespérés. Dépôt et vente : Dans toutes pharmacies de France et de Corse, 3,50 la boîte, franco domicile, 4 fr., contre mandat-poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vauzeau Paris.

LES FICHES DE BASTIA

A la suite de la publication du dossier de M. Guyot de Villeneuve concernant les fiches de Bastia, M. Orsini, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital de Bastia, a été mis aux arrêts, et M. l'officier d'administration de 1re classe Parodi, de l'hôpital d'Ajaccio, a reçu l'ordre de se rendre à Bastia pour prendre provisoirement la gestion de l'hôpital militaire.

On nous dit que M. l'officier d'administration Orsini proteste contre l'abus qui a été fait de son nom, et affirme qu'il n'a jamais envoyé de fiches.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 17 décembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Les Filles de Marie

A quoi faut-il attribuer les bruits qui ont couru à Ajaccio, touchant la fermeture prochaine de l'établissement des Filles de Marie ?

Certes, ce n'est pas à la malveillance des Ajacciens pour cette maison et pour les saintes filles qui, depuis plus de 52 ans, n'y dévouent avec tant de zèle à l'éducation de leurs enfants. Le trouble profond jeté en ville par l'annonce de cette fermeture, qui n'a d'autre fondement, peut être, qu'un mot de crainte jeté en l'air, suffirait au besoin pour le démontrer.

Quoi qu'il en soit, ceux qui connaissent les dispositions de l'art. 1er de la loi du 7 juillet 1904, réglant que les établissements de ce genre ne peuvent être fermés qu'à la fin de l'année scolaire et après notification préalable faite au moins quinze jours à l'avance, n'attacheront aucune importance à ces bruits.

Toutefois, en présence de l'entrefilet du « Petit Bastiais » de l'autre jour, portant pour titre : « Un pensionnat de moins, » il a bien fallu aller aux renseignements, pour en avoir le cœur net.

Ces renseignements, absolument sûrs, permettent de constater que les dispositions de la loi n'ont pas été violées, et de donner l'assurance à leurs nombreux amis, que les Filles de Marie n'ont reçu notification d'aucun arrêté de dispersion, qu'elles n'ont pas eu donc à demander un sursis d'un mois et que leur établissement ne sera pas fermé le 1er janvier 1905.

Marine

M. Cojean, commis de 4e classe de l'inscription maritime à Ajaccio, est appelé à continuer ses services aux Sables d'Olonne.

Il est remplacé par M. Ferragi, nouvellement nommé.

Au port

Entrées :

Vap. « Italia », d'Ile-Rousse, Toulon, Marseille, passagers et dépêches.

— Remorqueur « Jarret », d'Ile-Rousse, sur lest.

— Vap. « Bocognano », de Marseille, passagers, diverses.

— Goélette espagnole « Josaita », d'Alicante, avec 1,500 kilos languoustes à destination de Marseille.

Avis & Communications

Jeunesse Laïque. — Les membres de la Jeunesse Laïque et leurs amis, les groupes républicains libres penseurs et musulmans de la Ville de Bastia sont priés d'assister dimanche, à 2 heures, rue Napoléon, 28 à la réunion qui sera une manifestation en faveur de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Le secrétaire, YACONI.

Etat Civil

NAISSANCES

Bernacchi Félicien.

DÉCÈS

Sebrero Jérôme, marié, 77 ans, de Bastia.

CARTOMANCIENNE

Madame Marguerite de Bourgogne, Cartomancienne de très grande renommée, vient d'établir dans la bonne ville de Bastia ; elle fera tout ce qu'il désirera d'elle pour mériter droit de cité. Elle recevra chez elle tous les jours depuis 10 h. du matin, jusqu'à 5 h. du soir, elle se transportera chez les personnes qui ne désireront avec un droit en plus.

Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 21 bis, au premier.

Petite Gazette

Carnet mondain

Hier, a été célébré en l'église paroissiale Sainte-Marie, le mariage de Mlle Augustine Graziani, fille du regretté peintre-photographe, avec M. Xavier Susini, adjudant à la 15e section de commis d'administration.

La mariée, resplendissante dans son élégante toilette nuptiale, a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. Franzini, officier de réserve. Les témoins de la mariée étaient, Mlle Graziani, sa sœur, et son beau-frère, M. le lieutenant Franzini ; ceux de l'époux, M. le docteur Carlotti, maire de Pietroso, et M. Bonifaccio, commis des postes à Tamarave.

A l'issue de la messe, les nouveaux mariés ont reçu à la sacristie les félicitations de leurs nombreux amis.

Puis le cortège s'est rendu chez la mariée où a été servi un déjeuner des plus délicats. Mme Franzini-Graziani et Mlle Graziani ont fait les honneurs aux invités avec la plus exquise affabilité.

Nous offrons aux nouveaux mariés nos vœux sincères de bonheur.

♣

Budget de l'intérieur

Nous relevons dans le budget du ministère de l'intérieur voté par la Chambre des députés le montant des crédits affectés aux dépenses de la préfecture de la Corse et des sous-préfectures de Bastia, Calvi, Corte, Sartène.

Personnel des bureaux de la préfecture, 38 800 francs ; personnel des bureaux des sous-préfectures, 14,500 ; frais matériels d'administration de la préfecture, 8,160 ; des sous-préfectures, 6,140 francs.

♣

Internat des hôpitaux

A la Salle de Garde qui vient d'avoir lieu à Marseille, M. Quilichini a été nommé interne en pharmacie.

♣

Confirmation à Saint-Jean

La cérémonie commencera à 7 heures très précises, lundi matin, pour les garçons et la cérémonie du soir aura lieu, pour les filles, à 1 heure de l'après-midi.

♣

Au Cirque

Tous les dimanches auront lieu au Cirque de la place de l'Hôtel de Ville, des matinées, à 1 heure de l'après-midi.

♣

Objet perdu

Il a été perdu vendredi, à 2 heures de l'après midi, un mouchoir batiste avec broderie Richelieu et initiale L, en partant du n° 11 de la rue de l'Opéra et traversant la rue Saint-François. C'est un souvenir de famille et l'on donnera plus que la valeur à la personne qui le rapportera au bureau du journal.

♣

Avis

M. Louis Giorgetti, d'Oletani, ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Apollonie née Antoni, qui a quitté le domicile conjugal.

♣

Domaine de Bevinco

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont affligés d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible dese guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR LE JOURNAL

Bourse de Paris

	16 déc.	17 déc.
Rente 3 0/0 amort.	98,45	98,40
— 3 » 0/0 amortis.	98,45	98,45

Les documents du Grand-Orient de France

La mort de M. Bidegain

Paris, 17 déc.

Le Journal de Seine-et-Oise qui a comme collaborateur M. Vacquerard, ex-secrétaire général du Grand-Orient de France, annonce que M. Bidegain qui s'était réfugié en Egypte pour avoir livré à M. Guyot de Villeneuve les documents confidentiels lus à la tribune de la Chambre, a été trouvé mort dans un hôtel du Caire.

On ignore dans quelles circonstances M. Bidegain a trouvé la mort.

La candidature Marchand

AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 2e Arrondissement

Paris, 17 déc.

M. Marchand a écrit aux comités électoraux du 2e arrondissement de Paris qu'il ferait connaître sa réponse demain.

La *Patrie* dit que la réponse de M. Marchand sera favorable et qu'il acceptera la candidature qui lui sera offerte par les comités nationalistes du 2e arrondissement.

COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

L'affaire Massot-Hubac

Les plaidoiries. — Le verdict. — La condamnation de la veuve Massot et de son complice Hubac. — L'acquittement de Lucie Clap.

Aix, 17 décembre.

L'audience de ce matin a été consacrée aux plaidoiries.

Me Nathan, défenseur de la veuve Massot, prend le premier la parole.

Dans une habile plaidoirie il résume toutes les charges de l'accusation et demande aux jurés l'acquittement de sa cliente qui n'a qu'un seul commis le crime qu'on lui reproche.

Me Masson et Jouve présentent tour à tour la défense de M. Hubac, qui était considéré comme un déséquilibré. Les défenseurs de M. Hubac ne croient pas à un empoisonnement criminel, ils en exposent les raisons. S'il y a eu crime, la complicité de leur client n'est pas établie.

Comme Me Nathan ils demandent un acquittement pur et simple.

Cet après-midi, au début de l'audience, le jury entre dans la salle de ses délibérations. Quelques minutes après il rapporte un verdict de culpabilité contre la veuve Massot et son complice Hubac qui sont admis au bénéfice des circonstances atténuantes.

Le verdict est négatif en ce qui concerne la fille Lucie Clap.

Reconnus coupables d'assassinat, la veuve Massot est condamnée aux travaux forcés à perpétuité, et Hubac à vingt années de la même peine.

La domestique, Lucie Clap, est acquittée.

La lecture de la sentence a atterré la veuve Massot et tarasé impassible son complice Hubac.

La mort de M. Syveton

L'affaire Syveton ne fait que commencer. — Il y aura des surprises effroyables. — La version de l'Eclair. — Les déclarations de la femme de chambre de Mme Syveton.

Paris, 17 décembre.

La *Petite République* croit savoir que Mme Syveton a déclaré au juge d'instruction que son mari s'est suicidé pour des causes ne regardant que la famille.

Le *Soleil* publie une lettre adressée par Mme Syveton à M. Jules Lemaître, la veille des obsèques.

Mme Syveton déclare dans cette lettre, que son mari s'est suicidé.

Le Petit Parisien dit que l'affaire Syveton ne fait que commencer. Il faut s'attendre à des surprises effroyables qui surviendront au cours de l'instruction.

Le docteur Barnay, parent de M. Syveton, croit qu'il a été assassiné par empoisonnement.

L'Eclair donne une autre version : D'après ce journal M. Syveton a été poussé au suicide par des personnages mystérieux contre lesquels il ne sut pas résister, après avoir eu un moment l'intention de passer la frontière.

D'après le journal la *Presse* il paraîtrait que la femme de chambre de Mme Syveton a déclaré au juge d'instruction que son maître, M. Syveton, est mort dans la salle de bains.

C'est elle-même aidée de sa maîtresse qui auraient transporté le cadavre dans le cabinet de travail où une mise en scène a été organisée pour faire croire à un accident.

Ces révélations sont de nature à compromettre sérieusement Mme Syveton et la famille.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LES CONDAMNÉS de la Haute-Cour

M. Gauthier de Clagny développe une proposition d'amnistie en faveur de M. Déroulède et des autres condamnés de la Haute-Cour.

Le député de Seine-et-Oise demande l'urgence pour sa proposition et la discussion immédiate.

Il conclut en invitant le gouvernement à proposer l'amnistie dès qu'il le jugera possible et fait remarquer que M. Marcel Habert va rentrer en France privé de ses droits civils et politiques.

M. Gauthier de Clagny demande une réconciliation qui sera féconde pour les intérêts de la Patrie.

Il dit que M. Jaurès qui a fait rentrer M. Déroulède en France pour un jour, ne doit pas s'opposer à l'amnistie.

M. Combes

Le président du conseil combat la proposition de M. Gauthier de Clagny et s'oppose à l'urgence.

M. Gérault-Richard

M. Gérault-Richard prétend que les nationalistes traitent les républicains d'assassins, les passant d'être cause de la mort [illegible] elle de M. Syveton.

Il demande le renvoi de la motion Gauthier de Clagny à une commission spéciale.

M. Combes

Le président du Conseil est convaincu que la République courrait un grand danger si les nationalistes avaient satisfaction.

M. Combes pose la question de confiance.

M. Charles Bos

M. Charles Bos soutient que le parti républicain s'honorerait en invitant le gouvernement à faire l'amnistie à son heure.

M. Gauthier de Clagny

M. Gauthier de Clagny reproche à M. Combes de poser la question de confiance pour rallier la majorité.

M. Rosambo

M. Rosambo fait connaître qu'il ne veut pas adresser au gouvernement une prière que les proscrits ne pardonneraient pas.

M. Gauthier de Clagny

Le député de Seine-et-Oise prenant acte des paroles de MM. Gérault Richard et Charles Bos dit qu'il ne veut pas offrir à M. Combes l'occasion d'un triomphe facile.

Il retire sa demande d'urgence et accepte le renvoi de sa proposition à la commission de réforme judiciaire.

Renvoi de la proposition Gauthier de Clagny

La Chambre ordonne le renvoi à la commission de réforme judiciaire de la proposition d'amnistie déposée par M. Gauthier de Clagny en faveur de M. Déroulède et des condamnés de la Haute-Cour.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture et des interpellations qui y sont jointes.

M. Beauregard

M. Beauregard demande qu'on laisse aux conseils généraux le soin de statuer sur la chasse des oiseaux migrateurs.

M. Dupérier-Larsan

M. Dupérier-Larsan prend la défense des petits oiseaux utiles à l'agriculture.

M. Caperan

M. Caperan se plaint des tolérances accordées à certains départements en matière de chasse.

La discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Après les succès du général Rennenkampf les Japonais se sont retirés sur Tsian-Tchang.

D'après la « France Militaire », il faudrait maintenant, pour bien faire, que les Russes pussent débarrasser Tsian-Tchauh des troupes nippones et les rejeter sur Saimaki ; cela mettrait celles-ci, pour quelque temps, dans l'impossibilité de recommencer leurs tentatives pour tourner la gauche russe.

Si le général Rennenkampf leur a infligé quelques sérieuses pertes, s'il a pu leur montrer que les Russes ont aussi de la force, on peut croire que le moral des Nippons, qui opèrent vers l'est, qui sont des troupes de réserve, sera un peu affecté de cet échec. Peut-être est-il dû également au manque d'entraînement et au peu d'enthousiasme de ces hommes plutôt rassis.

Ce peut être là un symptôme : tout ce que le Japon a de troupes actives, belliqueuses, pleines d'ardeur, est réuni sur le Cha-Ho et devant Port-Arthur, où chaque jour leurs divisions se déciment. Mais pour les opérations secondaires, sur des théâtres d'importance non capitale, les généraux japonais ne peuvent plus lancer contre les troupes russes que des réservistes qui ne font nullement la guerre avec plaisir.

La campagne n'est pas près d'être finie et déjà le Japon est obligé de faire appel à ses bans et arrières-bans, comme on disait jadis, tandis que les Russes ont toujours des troupes de l'active : leurs corps d'armée européens sont loin d'être épuisés et il leur sera encore longtemps possible d'opposer aux Japonais des jeunes gens forts, vigoureux et entraînés. Jamais, à moins de désastres trop souvent répétés, les Russes ne connaîtront cette lassitude, ce découragement, qui semble déjà gangrener, malgré ses victoires, l'armée japonaise.

Il eût fallu, pour le Japon, que les batailles comme celles de Tachikiao, Liao-Yang et Yantai-Chahopou, fussent pour les Russes de réels désastres, les forçant à reculer très loin, et non pas des corps à corps sanglants, où le nombre seul l'emportait.

Que la prochaine bataille aux rives du Cha-Ho se fasse encore beaucoup attendre, l'armée japonaise, gelée dans ses tranchées, n'aura plus, au moment du combat, la valeur qu'elle avait avant Liao-Yang. Elle a subi une évolution très intéressante, depuis le début de la guerre, et on en sentira encore plus les effets dans la prochaine bataille.

Sans dire que forcément les Russes seront victorieux, on peut cependant commencer à pouvoir envisager, avec quelques chances de plus, leur prochain succès sur le Cha-Ho.

Voilà qui changerait la tournure de la guerre et influerait certainement d'une façon considérable sur le résultat final de cette lutte, et il ne serait que temps, car l'inquiétude commence à se propager. Qu'une bonne fois la Russie remporte une victoire sérieuse, tant par son effet immédiat que par ses conséquences !

PORT ARTHUR

Les Japonais tirent sur les hôpitaux russes. — Protestation du général Stœssel. — Des négociations sont entamées pour la protection des hôpitaux.

Londres, 17 décembre.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie le 17 déc. 10 h. 30 matin.

« Au cours du bombardement effectué le 13 par les Japonais contre la Ville neuve, les établissements servant d'hôpitaux ont eu beaucoup à souffrir du feu des assiégeants.

» Le général Stœssel a protesté auprès du commandant des troupes japonaises contre cette façon de procéder qui est contraire aux lois internationales de la guerre.

» Le général Nogoi a entamé des négociations avec le général Stœssel pour la protection des hôpitaux et des ambulances contre le bombardement. »

Agence Maritime

de Transports à prix réduits

pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

DIGESTINE du Docteur RAMON

Le Digestine, très agréable à prendre est composée de [illegible] et [illegible] ; elle facilite les digestions laborieuses à tous points de vue, [illegible] ; elle rend le sommeil calme, rend l'appétit, ne laisse ni [illegible] ni [illegible] ; elle est spécialement recommandée : Aux personnes qui ont peu [illegible] ; Aux personnes qui ont [illegible] ; A celles qui souffrent de l'estomac — Aux enfants qui [illegible] — Et dans tous ces cas, elle fait merveille.

Dépôt principal : P. Bourbon, successeur de l'Abbaye-Lès-Paris, 120, Boulevard Richard, PARIS (XIe)

00609

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Jérôme Subrero, née Martin
Mme Vve Désirée Gianno et ses enfants ;
M. et Mme Arthur Subrero et leurs enfants ;
Mme Vincent Cristofini née Subrero, et M. Vincent Cristofini, chef de bataillon en retraite, et leur enfant ;
M. et Mme Albert Subrero ;
M. et Mme Ernest Subrero et leurs enfants ;
M. et Mme Antoine Subrero et leur enfant ;
Mlle Adélaïde Subrero ;
M. Joseph Subrero et sa fille ;
Mme Vve Ambroise Mathei et ses enfants ;
M. Louis Angeli et ses enfants ;
Mlle Angèle-Marie Martin ;
M. et Mme Antoine Bernard née Martin et leurs enfants ;
M. Antoine Martin ;
M. Jean Martin et ses enfants ;
M. Jean Balbi et sa fille,

Les familles Soletti, Alessandrini, Moreau, Angeli, de Toulon, Manberti, de Sardy, Thiers,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jérôme Subrero

Ancien Négociant

leur époux, père, grand'père, frère, beau-frère, arrière-grand'père, oncle, cousin et allié, décédé dans sa 76me année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 1 heure de relevée.

On se réunira 6, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI

Ancien employé

de la Maison Louis Orengo et Fils

5, rue Neuve, Bastia, maison Gregori

JOUETS

ARTICLES DE PARIS

ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

PIANOS

ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bonselet, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

TUE-GIBIER

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi, 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent,

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Ouverture des Ventes Réclame

A cette occasion la Maison offre à sa clientèle une série d'articles, nouvellement arrivés, sacrifiés à des prix extraordinaires de bon marché.

Aperçu de quelques genres :

Pilou, dispositions nouvelles, le mètre 0,40
Caleçons pour Dames, en tissu fantaisie, ornés de broderie, le caleçon. 1,05
Jupons Hiver, avec garnitures, le jupon 1,45
Parapluies en beau satin, manches pour Hommes et pour Dames, le parapluie 1,95
Gilets de chasse pour Hommes, mi-laine, article lourd, le gilet. 2,45
Flanelle de santé pure laine, le mètre 0,80
Fanchons laine mohair, toutes nuances, la fanchons . 0,75
Chaussettes pour Hommes, sans couture, teint garanti, la paire. 0,30

UN LOT de COUPES et COUPONS de toutes sortes de tissus sera vendu avec des rabais considérables.

CONFECTIONS

Un grand assortiment de Confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants sera également vendu à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Pour en donner une idée il nous suffira de dire que nous avons des

Complets en cheviotte Hiver, noir, bleu marine et gris, grand plastronage, doublés satin de Chine, le complet . . 13,50
Pardessus, forme grand tailleur, poches raglan, col velours soie, le pardessus 16,50
Complets pour Garçonnets de 3 à 12 ans, le complet, à partir 2,45
Pantalons pour Hommes, drap fantaisie ou cheviotte, le pant. 2,95
Chapeaux pour Hommes, toutes nuances, à partir de . 1,75
Bérets pour Enfants, unis ou fantaisie, belle garnit., à partir de 0,75

CHAUSSURES

Notre rayon de chaussures comporte différentes affaires très avantageuses, que nous désirerions énumérer, mais pour nous restreindre nous nous bornerons à citer :

Richelieu pour Dames, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. 2,95
Bottines avec ou sans fourrure, double semelles, coutures indécousables « Fabrication nouvelle », la paire. . 3,50
Bottines pour Hommes, gr. claque, solidité garantie, la paire. 6,50

Venez voir, venez vous renseigner

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

29e ANNÉE — MERCREDI, 21 DECEMBRE 1904 — N° 298

00610

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEIEU GLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont payables d'avance et remis aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Thomas.
Soleil : (heure nationale)
Lever. 7 h. 02 m. — Coucher, 3 h. 58 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quar., le 29.
Fête de demain : Saint Fleuriau.

20 DECEMBRE

GRANDES AMES

Le Chemin de Damas

A Gaspard Gely.
En amitié.

SUZANNE, 18 ans.
RODOLPHE 29 ans.
BAPTISTE, 22 ans.

En hiver. Onze heures du soir.

La chambre à coucher de Suzanne, une chambre moudaine, où flotte un parfum indéfinissable... Suzanne, délicieuse en toilette de nuit, les yeux larmoyants, est assise à un petit secrétaire de Chine, qu'éclaire doucement une mignonne lampe à abat jour rose. Devant elle, ouvertes, sont disposées quelques lettres de couleur, écrites de main de femme, toutes adressées A..B. poste-restante.

Ces lettres qui sont pour Rodolphe, son mari, elle les a eu matin, par hasard, découvertes qui traînaient sur la table de la salle à manger, et elles les a lues, puis prises, intriguée par leur contenance. Elle a voulu savoir, mais comme une femme, en secret, et elle a vu que Rodolphe la trompe avec Françoise, une petite bonne qui les a quittés tout récemment. Ça été pour son petit cœur encore de soeur, un grand coup. Ce qu'elle en a pleuré ! Durant la journée elle n'a pensé qu'à cette chose qui la faisait femme. Tout d'abord, sans trop réfléchir, elle n'a accusé qu'elle même : sa jeunesse... son inexpérience... puis, elle a trouvé Rodolphe, un tout petit peu coupable, en la sacrifiant à Françoise, une bonne, qui, il n'y a pas, est moins bien qu'elle .. Alors elle a pleuré encore... par coquetterie, devant la glace.

Aussitôt après le dîner, elle est montée dans sa chambre, tandis que Rodolphe, ignorant de tout, partait, ainsi qu'à l'ordinaire, à son cercle..., et à penser,... à lire les lettres, s'est attardée jusqu'à cette heure...

Elle les a rangées par date, et maintenant encore elle les relit attentivement, l'une après l'autre...

Ce sont des lettres, plus ou moins bien composées, lettres de femmes, toujours les mêmes : lettres de prière : « Veuilles cesser je vous prie vos assiduités qui ne sauraient trop... etc., etc.. » lettres d'hésitation : «... Une pauvre fille comme moi !... » lettres de crainte : «... Que dirait Madame... Madame me chasserait.. » lettres ; lettres ; lettres ; ... puis enfin l'éternelle lettre de regret : « ... J'ai pleuré toute la nuit en pensant à la faute que j'ai commise... » Oh ! celle-là surtout, comme Suzanne la trouve bête, insensée, impersonnelle... et comme elle lui fait mal... non... non... c'est impossible tout ça...

. . . . . .

On frappe deux coups discrets à la porte de la chambre. Vivement Suzanne fait disparaître les lettres sous un sous-main, se lève, va prendre, sur un chiffonnier, un gilet (qu'elle brode pour la fête de son mari) qu'elle jette quelque part sur le secrétaire, puis, après s'être bien essuyé les yeux, avec ses mains elle vient ouvrir. C'est Rodolphe, retour du cercle, en pardessus boige à revers d'astrakan...

SUZANNE. — Pardonnez-moi d'avoir été si longue à ouvrir.

RODOLPHE (entrant). — Quoi ! pas encore au lit, il faut que je vous gronde .. un baiser d'abord ..

(Suzanne, essayant de sourire, lui tend le front).

RODOLPHE (s'entrelisant). — J'ai voulu vous dire bonsoir avant de m'aller coucher.

SUZANNE (légèrement mélancolique) — Ça m'est agréable.

(De silence).

RODOLPHE. — Je vous croyais au lit

SUZANNE. — Mais qu'à cela ne tienne .. j'y mets.

(Elle se déshabille promptement et s'enfouit sous l'édredon).

RODOLPHE (venant au lit). — C'est gentil de vous.

SUZANNE (simplement). — Ah !

RODOLPHE. — Qu'avez vous ?... vous me semblez, mon Dieu, toute chose.

SUZANNE (sur son séant). — Moi... pourtant...

(Elle rit).

RODOLPHE. — Oh ! il n'y a pas de pourtant, tu es triste.

SUZANNE. — ...

RODOLPHE. — Tu vois... tu ne dis rien.. dis-moi ?

SUZANNE (à mi-voix). — Eh bien... oui, si.... j'ai du chagrin.

RODOLPHE (se penchant vers elle. câlin). — Du chagrin ! Pauvre petite chatte, et pourquoi, s'il vous plaît ?

SUZANNE. — Parce que... parce que... eh bien, parce que je ne veux plus rester ici

RODOLPHE. — Quitter Paris ?... Pourquoi ?

SUZANNE. — Sais pas !

RODOLPHE. — Caprice de femme.

SUZANNE. — Oui.. oui, c'est ça, caprice de femme comme tu dis...

RODOLPHE. — Nous partirons !

SUZANNE (subitement gaie, se pend au cou de son mari). — Vrai ça, tu me promets.

RODOLPHE. — Ai je besoin de promettre ?

SUZANNE. — Non... non... (hésitante) seulement Paris pourrait te mieux convenir... pour tes affaires, et alors ?

RODOLPHE. — Alors, quoi ?

SUZANNE. — Alors ?... eh bien, je ne voudrais pas te contrarier.

(Rodolphe hausse légèrement les épaules).

... Oui.., oui .. je ne le voudrais pas... tu es si gentil pour moi (en temps) nous partirons... demain ?...

RODOLPHE (étonné). — Demain !!!

SUZANNE. — Tu vois, ça te contrarie déjà.

RODOLPHE. — Comme tu es... non... non... nous partirons... demain ! .. Es-tu contente ?

SUZANNE — Je suis heureuse.

RODOLPHE. — C'est comme moi... alors je me sauve.

SUZANNE (simplement). — Bonne nuit !

RODOLPHE. — Bonne nuit (il embrasse — un silence). Tu ne me dis .. rien autre

SUZANNE (enfonçant sa tête sous l'édredon... très heureuse). Je t'aime !...

(Rodolphe se dévêt en sifflotant. « Sourire d'avril. »

De toute la nuit, Suzanne ne ferma l'œil. Rodolphe parti, elle se tourna et retourna dans son lit sans pouvoir s'endormir. Elle pensa à tout ce qui lui arrivait.. et surtout à ce voyage qu'elle infligeait pour ainsi dire à son mari... Rodolphe consentait, même très gentiment, à partir, oui, mais après, qui lui prouvait qu'une fois parti, sur un mot de lui le renseignant, Françoise ne les rejoindrait pas incognito, et alors ?...

... Grande perplexité...

... Le jour parut...

... Non... Non... le mieux à faire était de rester à Paris... Au fond elle n'avait point trop à se plaindre, puisque Rodolphe avait pour elle toujours les mêmes prévenances, le même « amour ». Il la trompait, mais combien en sont-elles ceux qui trompent leur femme, pas qu'une fois alors (n'en connaissait-elle pas ?.. et Mme de la S... et les deux vicomtesses, ses amies, et cent mille encore...) c'est si banal ; cependant, aucune d'elles ne partait, et pourquoi faire ? elle ? Non... non... non... elle resterait comme elles, et ma foi, se vengerait...

Elle sonne...

Ce fut, Baptiste, le valet de chambre de Rodolphe qui vint. Elle l'observa... jamais elle n'en avait fait cas, mais il était très bien... elle pensa : « Pourquoi pas lui pour commencer. » Elle fit un signe.

BAPTISTE (s'approchant, respectueux) : — Madame ?

SUZANNE (admirablement dans son désordre, sur le séant). — Dites à Monsieur que nous ne partirons plus (en temps), et puis revous.

(Comme il va sortir, elle le rappelle).

... Baptiste ? rangez donc mieux ce coussin derrière mon dos... et puis voyez là... sur l'épaule...

(Elle dédie les faveurs de sa chemise et présente à Baptiste, son épaule d'une virginale blancheur) :

... Il n'y a-t-il rien ?... par là...

(Du bout de son doigt rose, elle désigne quelque part, vaguement).

CHIMÈRE DE BALAGNE.

Curiosités Corses

20 décembre 1591. — Léonard de Casanova est nommé maréchal de camp commandant des Corses et des Italiens au service de la France.

Casanova mourut à l'âge de 85 ans, laissant deux fils qui s'illustrèrent comme leur père.

Il avait été naturalisé français et avait obtenu des rois qu'il avait servis de nombreuses faveurs.

21 décembre 1782. — Ordonnance royale incorporant le régiment Corse dans le Royal Italien.

Il fut séparé de nouveau en 1778 et le comte Mathieu de Buttafoco devint propriétaire et colonel du Royal-Corse.

Petites Lettres sentimentales

A LA COUSINE

Bonjour, Cousine !

En demi bandite au makis embaumé, je vous saute au cou, sans crier gare, et déverse, sur vous, une pluie de baisers, dont quelques-uns vont s'égarer jusque dans les boucles soyeuses de votre chevelure du soir, sur laquelle deux pétales de rose y font leur nid d'ancêtre.

Vous êtes ma prisonnière, sans rançon possible, charmante et enviable « gioia » qu'un cœur ami, avec, pour gardien incorruptible : l'affection « quand même. »

Splendide journée tissée de rayons, de moire blanc, de velours vert, le ciel est un lapis, la nature une émeraude sortie d'or, mon cœur un miroir, qui reflète les impressions vivifiantes de la température.

Tout me sera-t-il sourire aujourd'hui ? Vive les fours enneigillés ! vive les chansons ! vive l'amitié !

Heureux soit le souvenir ! Bénie soit sa puissance. Il est le téléphone mystérieux de la tendresse sincère et inaltérable. Consolation exquise pour les cœurs unis.

Tout ce qui est beau, ce qui est pur, ce qui rayonne, m'est un bienfait. La liberté, par contre, m'inspire mépris et dégoût.

L'hymne de la Nature en est à sa dernière strophe. Les accords majestueux prennent une tonalité attendrie.

Il me faudrait, Cousine, des mots aussi doux que des bruissements d'ailes, afin de pouvoir, fidèlement, vous rendre l'explosion de joie, vraie, que vos chères lignes ont fait surgir au bord de la coupe. Vous me souligniez gentiment : l'avais oui dire que les sons adriens du fil électrique n'étaient que l'écho des harpes éoliennes, vos mignonnes lettres me prouvent que le doigté des nymphes, malgré la tablier administratif, vibre et bourdonne librement dans l'espace.

Flatteuse ! votre appréciation, beaucoup trop. A mon tour de vous répondre : Vous avez, Cousine, le monopole des délicatesses du sentiment, exprimées par une plume de fée.

La musique des mots ne m'empêche nullement d'apporter dans l'exercice de mon emploi l'attention prosaïque du dictionnaire.

Je suis, Cousine, celle qui égrenne tout aussi bien une cascade de rires qu'une fin de sanglots, ou qui dépeint avec un identique plaisir un paysage bleu ou gris, celle qui chante selon le caprice de l'heure, le fantaisie du moment.

J'aime la pluie autant que le rayon ; la pluie qui lave les feuilles et leur donne un vernis — le dernier — qui les pare pour le mort, pour la serabande macabre qu'elles dansent. La pluie qui grossit les torrents écumeux et mugissants, qui se mêle à leurs eaux vertes et argentées.

Je suis celle, enfin, qui ignore l'artifice

---

91 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXI.

LE BEAU PÈRE ET LE GENDRE

Malgré son assurance madame de Marmancourt se mordit les lèvres, tandis que la plupart des autres souriaient.

— Douze mille livres de rentes, c'est assez joli ! dit un de ces derniers moins au fait que les autres, et qui n'avait pas compris le nature de l'héritage en question.

— Vous devriez être en deuil, observa malicieusement monsieur de Houdegurf.

— Il faudrait pour cela que quelqu'un fût mort, répondit monsieur Pierd, et dans ma succession, tout le monde se porte à merveille. C'est une histoire assez bouffonne ; puisque nous sommes entre amis, je vais vous la raconter : le chapitre premier débute par la lettre que voici

Le rancunieux conseiller d'Etat tira de sa poche la lettre anonyme qu'il avait reçue quelques jours auparavant, et il en commença la lecture de sa voix la plus mordante. Dès les premiers mots, Théodosie se jeta sur le papier qu'elle essaya de lui arracher. M. Pierd s'attendait à ce geste, il ne lâcha pas la lettre ; et la mettant hors de la portée de la femme furieuse :

— Pardon, madame, dit-il avec un accent railleur ; cette lettre a quatre pages, et nous ne sommes qu'à la troisième ligne.

Madame de Marmancourt promena autour d'elle un regard de cerbère blessée ; elle n'aperçut que des regards moqueurs ou indifférents. Parmi les hommes qui formaient sa cour habituelle, pas un ne manifestait la moindre envie de la défendre, et Blondeau n'était pas là ; se sentant la plus faible, elle prit le parti qui, en pareille disgrâce, se présente d'abord à l'esprit des femmes.

— C'est une horreur ! une infamie ! dit-elle d'une voix défaillante. Venir m'insulter chez moi !... ourdir un tissu de calomnies... ah ! j'étouffe... de l'air.

Elle ferma en même temps la bouche et les yeux, puis se laissa tomber languissamment dans les bras de son plus proche voisin. D'après la tournure que prenait la scène, les laides avaient avaient prévu qu'un évanouissement devenait indispensable ; aussi se trouvaient-elles prêtes, la physionomie émue et le flacon de vinaigre à la main. Elles soutinrent Théodosie avec le plus bel ensemble, et l'étendirent tragiquement sur une ottomane. Quelques hommes les secondèrent dans ce soin charitable, pendant que les autres, plus incrédules en fait de syncopes, entouraient monsieur Pierd toujours posé devant la cheminée et contemplant sa victime avec le triomphale férocité d'un tyran de mélodrame qui vient de poignarder l'héroïne de la pièce.

— Mon cher Jules, lui dit à demi-voix monsieur de Houdegurf, je ne vous recommande pas là ; ce que vous venez de faire ne se fait pas.

— Ça se fait, puisque je le fais, répondit avec brusquerie le conseiller d'Etat.

— Vous avez tort, reprit doucement le diplomate :

Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le [sot ;
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne dit [mot.

— Oui, vous avez tort, dirent plusieurs autres hommes ; une scène de mauvais goût.

Parbleu, messieurs, s'écria monsieur Pierd en élevant la voix, j'aime beaucoup les conseils, mais c'est lorsque je les demande, je crois savoir vivre et ne reçois de leçons de personne.

— Vous en recevrez cependant une de moi, dit une voix sévèrement accentuée qui se fit entendre soudain aux oreilles du conseiller d'Etat. Celui-ci tourna brusquement la tête, et demeura pétrifié en reconnaissant monsieur de Loiseley. Depuis un instant le vieux gentilhomme avait quitté le fauteuil où jusqu'alors il était resté hors de la vue de son gendre, et il s'était glissé silencieusement derrière lui, à la manière de l'ombre de Banquo.

En face de cette foudroyante apparition monsieur Pierd ouvrit la bouche et ne dit rien. De son côté, l'émigré ne prononça pas un mot de plus, mais du doigt il montra la porte. Obéissant à ce geste comme s'il était soumis à l'injonction de quelque être surnaturel, le conseiller d'Etat traversa le salon, la tête basse, sans regarder personne et pour ainsi dire tout seul monsieur de Loiseley, qui lui marchait sur les talons. A la porte le vieillard se retourna, et, s'adressant à quelques hommes qui se disposaient à les suivre dans l'intention philanthropique d'empêcher une dispute entre leur ami Jules et ce vénérable champion des belles offenses :

— Retournez près de madame de Marmancourt, leur dit-il avec un accent de déférence, elle a besoin de vos soins.

Vous êtes ma prisonnière, sans rançon possible, charmante et enviable « gioia » qu'un cœur ami, avec, pour gardien incorruptible : l'affection « quand même. »

Splendide journée tissée de rayons, de moire blanc, de velours vert, le ciel est un lapis, la nature une émeraude sortie d'or, mon cœur un miroir, qui reflète les impressions vivifiantes de la température.

Tout me sera-t-il sourire aujourd'hui ? Vive les fours enneigillés ! vive les chansons ! vive l'amitié !

Heureux soit le souvenir ! Bénie soit sa puissance. Il est le téléphone mystérieux de la tendresse sincère et inaltérable. Consolation exquise pour les cœurs unis.

Tout ce qui est beau, ce qui est pur, ce qui rayonne, m'est un bienfait. La liberté, par contre, m'inspire mépris et dégoût.

L'hymne de la Nature en est à sa dernière strophe. Les accords majestueux prennent une tonalité attendrie.

Il me faudrait, Cousine, des mots aussi doux que des bruissements d'ailes, afin de pouvoir, fidèlement, vous rendre l'explosion de joie, vraie, que vos chères lignes ont fait surgir au bord de la coupe. Vous me souligniez gentiment : l'avais oui dire que les sons adriens du fil électrique n'étaient que l'écho des harpes éoliennes, vos mignonnes lettres me prouvent que le doigté des nymphes, malgré la tablier administratif, vibre et bourdonne librement dans l'espace.

Flatteuse ! votre appréciation, beaucoup trop. A mon tour de vous répondre : Vous avez, Cousine, le monopole des délicatesses du sentiment, exprimées par une plume de fée.

La musique des mots ne m'empêche nullement d'apporter dans l'exercice de mon emploi l'attention prosaïque du dictionnaire.

Je suis, Cousine, celle qui égrenne tout aussi bien une cascade de rires qu'une fin de sanglots, ou qui dépeint avec un identique plaisir un paysage bleu ou gris, celle qui chante selon le caprice de l'heure, le fantaisie du moment.

J'aime la pluie autant que le rayon ; la pluie qui lave les feuilles et leur donne un vernis — le dernier — qui les pare pour le mort, pour la serabande macabre qu'elles dansent. La pluie qui grossit les torrents écumeux et mugissants, qui se mêle à leurs eaux vertes et argentées.

Je suis celle, enfin, qui ignore l'artifice

Le lendemain, Blondeau, qui avait appris la scène de la veille, vint faire sa cour à madame de Marmancourt, et il la trouva encore sous l'impression de la colère et de la honte. Elle lui raconta tout, et lui montra la lettre.

— Ah ! madame, s'écria Blondeau, je ne vous croyais pas si malheureuse ! Mais, dites-moi, ne pourrait-on découvrir l'auteur de cette infâme lettre ?

— Je le crois, répondit Théodosie, et je le soupçonne même fortement.

— Ah ! madame, dites-moi son nom, je vous en supplie, et je vous jure que je le punirai.

— Je ne le nommerai pas, dit Théodosie, mais je vous le ferai connaître.

— Comment ?

— Je vous le dirai.

— Quand ?

— Ce soir.

— Ce soir ! mais ce soir, madame, je ne serai pas libre.

— Vous ne serez pas libre ce soir ! répéta Théodosie avec un accent de surprise et de mécontentement.

— Non, madame, je ne le serai pas, répondit Blondeau, qui, ne voulant pas dire la vérité, ne savait que répondre.

— Et pourquoi ne le serez-vous pas ? demanda Théodosie.

— Parce que... parce que... je ne puis vous le dire, madame.

— Vous ne le pouvez pas ? Et pourquoi ne le pouvez-vous pas ?

de la phrase élégante et polie, qui, en écrivant, trempe, sans hésitation, sa très modeste plume dans l'encre limpide de la vérité.

A bien peu, Cousine, est départie votre veine sentimentale. Vous êtes faite pour ouïr les harmonieuses vocalises du cœur. Je suis celle qui lus l'égrenne : chacune son lot, le mien n'est pas le moindre, ma berceuse me ravit.

Le beau, le meilleur sont les industrieuses chansons qui relient nos deux âmes, la vérité les sonde. Epriser de rayonnante clarté, fuyant les ténèbres où ne s'élaborent que les œuvres d'infamie sous le couvert du masque énigmatique, nous marchons, en pleine quiétude, dans l'étroit mais direct sentier conduisant à l'oasis du Devoir et de l'Honneur, qui seuls valent la peine qu'une vie soit vécue.

Il y a un goût dans la parfaite amitié, où ne peuvent atteindre les caractères médiocres.

Du courage, il en faut dans l'existence ; c'est la monnaie courante et indispensable.

Parfois, la Maître nous fait goûter à — notre — ces lèvres y aspirent une force nouvelle, nos yeux s'écarquillent à la suprême clarté ; ils ont la vision des compromissions, des lâchetés, des infamies, de la fragilité du crêt, des ivresses de l'au-delà ; dans leur regard se fige la nostalgie des beautés entrevues. En dédaigneux, ils considèrent le faux éclat, eux, qui se sont noyés dans les flots d'or.

Pureté ! lys mystérieux ! éblouissante blancheur ! cristal transparent ! parfum enivrant, qui a respiré tes subtiles effluves, trouve le reste délétère. Toi seule ne saurais procurer de nausées.

Merci, Cousine, de me croire vraie dans toute l'acception du mot.

A bas, la vile hypocrisie, cette lèpre du cœur et de l'intelligence ! Hosanna ! à la vérité, belle et glorieuse !

Quand même, chère devise, quoi de plus admirable qu'une âme vraie ? Quoi de plus attirant qu'une droiture et une sincérité à toute épreuve ?

Etre vrai, c'est-à-dire ne point connaître les détours mensongers dont la répréhensible calomnie se pare ; avoir des intentions pures, des vues saines, des idées justes. Etre tout sentiment, tout enthousiasme pour la vertu, vibrer pour les nobles et grandes choses, n'avoir pour horizon immense que la vérité, la garder au cœur, comme un joyau précieux, un flambeau allumé éclairant nos moindres actes, en être jaloux, et le défendre contre toute attaque.

Se modeler en tout sur Elle comme sur un patron parfait, ne jamais dévier de la ligne droite.

Et si, parfois, au détour du chemin, le pied vacille heurter un reptile visqueux, au sifflement aigu, au dard envenimé, se souvenir que l'attribut du reptile est de ramper, tenir que, fièrement jalouse de sa pureté, le beau lys, majestueusement s'élève sur sa tige, trop haute pour que le venin puisse jaillir jusqu'aux pétales et ternir leur satin neigeux.

Se draper de plus en plus étroitement dans la vérité comme dans un ample vêtement de lumière.

« Plus la lune brille, plus les chiens aboient, mais les chiens ont beau aboyer, la caravane passe, » dit un proverbe oriental.

Plus haut les cœurs, près de la vérité le mensonge paraît puérilité, l'ignominie cesse. Toujours plus haut.

Surtout être vrai, en regardant Dieu, en qui réside la vérité immuable par essence, le seule qui ne varie point. Une âme vraie est une étoile lumineuse qui scintille merveilleusement à travers la nuit du mensonge.

Mais je m'oublie en dissertations ; le temps des compositions françaises est fini à jamais, on ne le dirait pas à lire ce dithyrambe. Excusez-le, Cousine, c'est une vraie lubie.

A la clarté rose de ma lampe, je close ces lignes, de sommeil plein les yeux.

Puisse ma soporifique causerie, en alourdissant vos paupières, poser sur votre cœur et votre faire ainsi sentir, Cousine, le volume de mon amitié.

RYANE.

Bulletin Financier

Paris, le 16 Décembre 1904.

Après un début ferme, le marché s'est sensiblement à la suite de la faiblesse de notre Rente qui impressionne toute la cote. Toutefois, en dernier moment, on finit un peu mieux. Notre 3 0/0, ex coupon, a reculé à 96.45 ; le comptant est très offert. Toujours l'impôt sur le revenu qui effraie le monde des affaires et l'épargne. Les Fonds étrangers sont faibles. Extérieure 98.85. Turc 87.70. L'Italien avance à 105.25. La Rente russe sont en légère reprise. Les Banques de Crédit sont mêmes et fermes dans leur cours de la veille. Le Crédit Foncier est à 732 et la Société Générale à 636.

Un peu de lourdeur sur les valeurs industrielles et de transition ainsi que sur celles du groupe russe. Le Rio recule à 1.499. La Compagnie Copper est l'objet d'un bon courant d'achats à 47 francs.

On demande à 344.50 l'obligation Grenade 6 0/0.

Faillisse des Chemins Français.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Notre sédulsante petite ville était en joie dimanche, à l'occasion de la belle fête de l'Immaculée Conception.

La fanfare avait bien voulu par son concours rehausser l'éclat des religieuses cérémonies. De beaux solos ont, durant la messe, fait retentir les voûtes saintes à la gloire de la Vierge. Musique et chant ont heureusement rivalisé. La procession a été particulièrement solennelle. Elle s'est harmonieusement déroulée à travers les rues accompagnée d'harmonieux accords. Avant l'élévation du Très Saint Sacrement, M. le vicaire Alfonsi a, en chaire, prononcé une courte mais vibrante allocution. Il a chaudement félicité la population de sa manifestation de foi qui prouvait que le cri de l'âme française était celui-ci : Non, la religion ne mourra pas !... Puis la bénédiction divine a été donnée à une foule recueillie, prosternée en face du maître-autel rayonnant de lumière, tandis que planaient au-dessus de tous, la statue de Marie souriait dans le scintillement d'innombrables cierges. Le soir, beaucoup de fenêtres étaient illuminées, tandis que la retraite aux flambeaux parcourait la ville aux sons joyeux de la musique.

Puissions-nous garder toujours dans nos cœurs profondément gravé le souvenir émouvant de cette journée bénie. Rappelons-nous les drapeaux tricolores qui ornaient le sanctuaire sacré... ce sont les étendards de nos armées flottant auprès des étendards du Christ... emblème sublime de l'alliance étroite du patriotisme et de la religion ! ... Soyons fiers d'être chrétiens et français, ces deux magnifiques titres s'amalgament noblement ensemble. Demandons à la Vierge très pure de nous protéger, de nous rendre énergiques aussi contre les envahisseurs du mal qui cherchent à nous subjuguer. Redisons-nous vaillamment que la religion vivra parce que Dieu le veut et parce que nous le voulons ! — *Fleur de la Cre'z.*

LA GUÉRISON DE VOTRE = ENFANT =

Vous désirez, n'est-ce pas, que votre enfant se rétablisse ? C'est pris, au reste, de le voir souffrir ainsi. Commencez donc dès aujourd'hui

LA GUÉRISON DE VOTRE ENFANT ! Mais comment ? C'est très simple, achetez chez le pharmacien un flacon de la véritable Emulsion Scott. L'Emulsion Scott commencera aujourd'hui même et bientôt, complètera

LA GUÉRISON DE VOTRE ENFANT ! Cependant le cas est grave, l'enfant est rachitique ! Oui, mais de même que la scrofule, la bronchite, les affections pulmonaires, la pleurésie au début, le rachitisme est l'une des maladies infantiles que guérit l'Emulsion Scott : aussi, commencez de suite

LA GUÉRISON DE VOTRE ENFANT ne lui faisant prendre l'Emulsion Scott qui, aux enfants faibles et souffreteux, donne force, santé et bonne mine. L'Emulsion Scott agit toujours ainsi et aussi vite que vous puissiez le désirer : c'est pourquoi, commencez dès aujourd'hui

LA GUÉRISON DE VOTRE ENFANT ! L'Emulsion Scott, à base d'huile pure de foie de morue, est délicieuse au goût et si digestible que les personnes même les plus délicates l'absorbent aisément. Voulez-vous savoir si votre enfant aimera l'Emulsion Scott ? Eh bien, prenez en immédiatement un journal, adressez 0 fr. 50 de timbres à l'EMULSION SCOTT Delacroix et Cie. 356, rue St. Honoré, Paris ; il vous sera envoyé francs en échantillon, celui-ci portant, ainsi d'ailleurs que tous nos flacons, la marque de fabrique et dénomination garantie absolue de l'authenticité du véritable Vin Scott seul capable d'assurer

La Guérison de votre Enfant !

Si vous commencez AUJOURD'HUI à donner de l'Emulsion Scott à votre enfant c'est D'AUJOURD'HUI même que commence sa guérison.

Marque de Fabrique

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, conseiller

Audience du 20 décembre

LE DRAME DE PERELLI

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Audition des témoins

Santucci Jean-François. — Je me trouvais sur la place de la maison Emmanuelli, j'ai vu les nommés Marchetti Antonin, Rocchi Roch, Riolacci et Ercole se détacher du groupe des partisans de Rocchi et pénétrer dans la maison où devaient avoir lieu les élections. Dès qu'ils furent rentrés une fusillade retentit à l'intérieur ; des coups ont été également tirés des fenêtres, mais je n'ai pas vu par qui.

Ercole Xavière, veuve Laporri. — J'habite la maison Ercole attenante à celle des Emmanuelli ; le 1er mai, vers 8 heures, j'étais à ma fenêtre ; j'ai entendu une voix s'écrier dans cette maison : « Maintenant ils arrivent ; c'était en effet une trentaine d'électeurs du parti Rocchi qui se dirigeaient vers la maison Emmanuelli. Aussitôt j'ai remarqué que les nombreuses personnes qui se trouvaient chez ce dernier allaient et venaient précipitamment et prenaient des fusils dans une pièce ouvrant sur le palier du 1er étage ; j'ai vu le maire à la fenêtre, regarder venir ses adversaires. Quatre de ceux-ci sont montés chez Emmanuelli, presque aussitôt après j'ai entendu comme une roulade de détonations. Prise de frayeur, je suis rentrée immédiatement chez moi.

Moracchini Lilline. — Le 1er mai vers 8 heures, j'ai entendu plusieurs détonations chez les Emmanuelli dont la maison est voisine de la mienne ; j'ai aussitôt vu sortir par la porte de derrière Marchetti Antonin et mon oncle Ercole Jean-Toussaint qui se sont dirigés vers le portail d'un jardin qui se trouve en face de la maison. Deux individus se penchèrent à une fenêtre et tirèrent sur eux.

Docteur Zaccarelli. — A fait l'autopsie de la victime. Manoni portait deux blessures produites par des armes à feu de gros calibre. Le premier coup l'a atteint à la joue gauche ; il a été tiré d'avant en arrière et de gauche à droite. Le second coup l'a atteint à la région fronto pariétale ; il a été tiré de haut en bas, de gauche à droite et à brûle pourpoint.

Nicolai Louis. — A vu tirer des fenêtres de la maison Emmanuelli.

Vinciguerra et Bernardini confirment par première déposition.

Laporri Pierre-Toussaint. — Les partisans de Rocchi dont je faisais partie, se rendaient en foule à la maison Emmanuelli pour demander au maire qui s'y trouvait, à quel endroit devaient avoir lieu les élections. Quatre d'entre nous auxquels s'était jointe la victime, pénétrèrent dans la maison. Un instant après deux détonations retentirent bientôt suivies d'un feu de peloton. J'ai cru que nos cinq délégués avaient été assassinés. J'ai su plus tard que Manoni seul était mort. Laporri reconnaît avoir été condamné à 5 ans de prison pour meurtre, 6 mois pour violences à l'occasion des élections municipales et à 40 jours de prison pour votes de fait envers Emmanuelli Dominique-André. Il est le beau-frère du précédent témoin, la veuve Laporri.

Maire Germain, Jacquier Charles, gendarmes à Valle-d'Alesani. — Commandés de service, le 1er mai, à Pruneli, sont arrivés dans ce village après le drame. Ils ont cerné la maison Emmanuelli qui n'a été ouverte que le lendemain matin, lors de l'arrivée des représentants de la justice.

La liste des témoins à charge est épuisée.

Dix témoins sont assignés à la requête des accusés.

Les deux frères Porelli, Massoni Baptiste, Massoni Pompée viennent tour à tour affirmer qu'ils ont vu au moment des coups de feu Casanova, Emmanuelli Dominique-André, Massoni Dominique-André, Massoni Virgile, Santini Paul, etc. dans une chambre attenante à la salle de vote : ils n'ont pris aucune part à la scène sanglante qui s'est déroulée à l'intérieur de la maison.

Ursule Riolacci. — Se trouvait sur la porte du jardin Emmanuelli, déclare n'avoir pas vu Marchetti Antoine et Ercole se dissimuler derrière le mur de ce jardin, ainsi qu'ils le prétendent, pour se soustraire à des coups de feu ; personne n'a tiré sur eux des fenêtres.

Marie-Thérèse Ricci. — Se trouvait au 3e étage de la maison Emmanuelli au moment où elle était envahie par les partisans de Rocchi Gherardi qui se trouvait sur le palier de la salle de vote, où siégeait son père en qualité de membre du bureau, invita les envahisseurs à ne monter que l'un après l'autre, ils ne voulurent rien entendre et sortirent leurs revolvers. A ce moment le témoin s'écria : « prends garde, Gherardi, Rocchi tire sur toi » Ce dernier en effet faisait feu sur Gherardi qui ripostait par un coup de fusil. Ni l'un ni l'autre n'a été atteint. Aussitôt Marchetti Antonin, Ercole et Riolacci ont déchargé leurs revolvers dans la direction du palier du deuxième étage.

Gherardi Ernest et Amélie Massoni font la même déposition.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 8 2 à midi, 14. 4 7 heures du soir. + 10 Maxima, 14°2. Minima, 7 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm., 6 heures du soir, 771 mm. *Vent.* — Dans la matinée, O. faible. Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm

⁂

Carnet mondain

Le mariage de M. le capitaine Louis de Casabianca, du 163e d'infanterie, avec Mlle Marie Benedetti, fille du très regretté trésorier-payeur général et nièce du comte Benedetti, ancien ambassadeur de France à Berlin, a été célébré en l'église Saint-Jean, dans la plus stricte intimité, à cause de deuils tout récents.

Ce mariage qui s'annonce sous les plus heureux auspices réunit deux familles des plus marquantes de l'arrondissement.

Les témoins de Mlle Benedetti étaient son frère, M. le juge de paix Benedetti, et son cousin, M Etienne Damei ; ceux de M. le capitaine de Casabianca, M. le général Chérontre, gouverneur de la Corse, et M. le médecin-major de 1re classe de Casabianca.

Avant de bénir cette union, M. l'archiprêtre Cassanova a prononcé une allocution de circonstance vraiment remarquable.

Nous prions les nouveaux mariés d'accepter tous les vœux que nous formons pour leur bonheur.

⁂

Ecole de gendarmerie

Le maréchal des logis Gorizzi, de la compagnie de la Gendotence a été admis à suivre, en 1905, les cours de l'école des sous-officiers de gendarmerie.

⁂

A Saint-Jean

Mgr Breynat, évêque de Tabarca, dans le Haut Canada, venu en Corse, à son retour de Rome, pour procéder aux ordinations à Ajaccio, a donné hier, en l'église Saint-Jean, la Confirmation à près de quinze cents enfants.

La confirmation des garçons a eu lieu le matin ; celle des filles, dans l'après-midi.

⁂

Effraction

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison militaire en cassant un carreau de la fenêtre des bureaux de l'officier comptable.

Après avoir fracturé les tiroirs, ils ont emporté un classeur fermé, croyant, sans doute, qu'il contenait des valeurs. Ce classeur a été retrouvé ouvert à peu de distance de là, dans le jardin Damei.

⁂

Chambre musicale

Par suite de aménagement de la Chambre musicale et des travaux d'installation dans le nouveau local situé rue de l'Intendance, n° 1, au rez-de-chaussée (anciens magasins Giovannoli), le Comité a l'honneur d'informer MM. les Sociétaires que les séances seront interrompues jusqu'au mois de janvier 1905 et représenteront à une date ultérieurement fixée.

⁂

Le Petit Bastiais est en vente, à Marseille, 4 l' « Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Danoi, cours Belzunce.

⁂

Nécrologie

A 3 heures de l'après-midi, une foule nombreuse faisait escorte au cercueil d'une très jeune femme en proie à quelques semaines à l'affection des siens. Mme Angèle-Toussainte Alfonsi était à peine âgée de 19 ans. Mariée il y a quatorze mois à M. le maréchal des logis chef Alfonsi, du 28e d'artillerie, elle donnait le jour, il y a peu de semaines, à un charmant bébé. Hélas ! depuis, tout s'est changé en deuil dans cette maison où régnait tant de bonheur. La pauvre mère ne s'est plus relevée : son agonie a été longue, et, ce qui est plus triste que la mort, elle s'est vu mourir.

A quoi bon la jeunesse, la beauté, l'amour, puisque tout cela devait s'abîmer si prématurément dans une tombe ! Et pourtant elle s'est résignée, et s'est endormie pour l'éternité, entre les bras de son époux inconsolable, sans révolte contre l'inexorable destin.

La mort de Mme Alfonsi a excité de bien sincères regrets parmi tous ceux qui la connaissaient ; ils se sont manifestés à ses obsèques où tant de monde s'est tendues vers M. Alfonsi en témoignage d'affection.

Le cercueil était porté par des jeunes filles ; deux grandes couronnes avaient été offertes par les camarades de M. Alfonsi, qui tous assistaient aux obsèques ; les officiers des batteries s'y trouvaient également, ainsi qu'un grand nombre d'amis et de parents de Bastia et de l'intérieur.

Nous adressons au maréchal des logis chef Alfonsi, aux familles Poli et Alfonsi l'expression de nos vives condoléances.

⁂

Gendarmerie

Le gendarme à cheval Buisson Douroux, de Ghisonaccia, est nommé brigadier à cheval à Caero, 2e compagnie.

Avis & Communications

Syndicat des garçons de Bastia. — Les membres faisant partie du Syndicat sont priés de se réunir ce soir, en assemblée générale, au Café des Messageries.

Payement des cotisations.

On est prié de présenter leur livret.

Le secrétaire, A. Jean.

Etat Civil

de Casabianca Louis-Antoine-Jacques, capitaine au 163e de ligne de Versailleux, et Benedetti Claire-Marie-Angéline, de Bastia.

◀ AVIS ▶

La Société en nom collectif Desbarres et Cie. pour l'exploitation de la Savonnerie Insulaire à Toga, est dissoute, d'un commun accord, à dater du 17 décembre 1904.

M. Desbarres reste seul continuateur.

A VENDRE
UNE BOUCHERIE
située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius GIANE
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	19 déc.	20 déc.
Rente 3 0/0 anciens	97.70	97 60
— 3 0/0 nouvelle	98.15	98.40

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

A Madagascar

Le ministre des Colonies a communiqué au télégramme du général Gallieni, annonçant que l'ordre était complètement rétabli dans la province de Farafangana, où des troubles assez sérieux avaient éclaté.

Deuxième provisoire

Le ministre des finances a soumis à la signature présidentielle le projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires pour un deuxième provisoire.

Clôture de la session

Les membres du conseil se sont entretenus de la clôture de la session extraordinaire, mais la date n'a pas été arrêtée.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Interpellation de M. Auffray au MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 20 décembre.

M. Auffray, député de la Seine, a annoncé à M. Berteaux qu'il l'interpellerait sur la disgrâce du capitaine Dautriche, désigné pour l'état-major de Belfort.

DEMANDE de mise à la retraite du vice-amiral Bienaimé

Paris, 6 h. s.

Il est bruit que le vice-amiral Bienaimé a demandé sa mise à la retraite.

La demande de mise à la retraite est officielle

A propos d'une lettre soustraite. — L'incident n'a pas été jugé. — Mécontentement du vice-amiral.

Paris, 8 h. 30 s.

La demande de mise à la retraite du vice-amiral Bienaimé est officielle.

On sait que le vice-amiral a succédé M. Vittone, sous-chef de cabinet de M. Pelletan, de lui avoir soustrait une lettre en 1902.

Le Conseil des directeurs au ministère de la marine, devait se réunir samedi dernier pour la troisième fois, afin de juger l'incident.

Malgré une lettre adressée au ministre, le vice-amiral Bienaimé n'a pas été convoqué.

Dans ces conditions, le vice-amiral a estimé qu'il devait reprendre sa liberté d'action.

Tirages financiers

Lots du Congo

L'obligation n° 58.483 de la série 19 est sortie remboursable à 20 000 francs.

L'obligation n° 17.918 de la série 42 est remboursable à 2.250 francs.

L'Incident de Hull

Les délégués de la commission d'enquête reçus par MM. Loubet et Delcassé.

Paris, 15 décembre.

Ce matin, le président de la République a reçu les membres de la commission d'enquête internationale sur l'incident de Hull.

Les membres de la commission se sont rendus ensuite chez le ministre des affaires étrangères qui les a retenus à déjeuner.

En raison de l'absence du délégué des Etats-Unis, la première séance de la commission est ajournée à demain.

Les Morts du Jour

M. Denis Talbot

On annonce la mort de M. Talbot, sociétaire en retraite de la Comédie Française.

Né à Paris le 27 juin 1824, Denis Talbot entra au Conservatoire le 20 mai 1840.

Il débuta à l'Odéon par le rôle d'Oreste d'*Andromaque*, en 1850. Six ans après il passa au Théâtre Français, puis en 1859, il fut reçu sociétaire à la Comédie Française, où M. Talbot a abordé, avec un succès croissant, un grand nombre de rôles comiques du répertoire classique et moderne.

Il avait quitté la scène en 1879 pour se consacrer à l'enseignement dramatique.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Douzième provisoire

M. Rouvier, ministre des finances, dépose un projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires pour un douzième provisoire sur l'exercice budgétaire de 1905.

Le projet de loi est renvoyé à la commission du budget.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions personnelle-mobilière et des portes et fenêtres et établissement d'un impôt sur le revenu ; 2. des diverses propositions de loi ayant pour objet d'établir un impôt sur le revenu.

M. Lemire

M. l'abbé Lemire, député du Nord, ait connaître que le projet présenté par la commission de la législation fiscale frappe un grand nombre d'ouvriers et de paysans.

Si le projet était voté on aurait des injustices plus criantes que celles d'hier.

Discours de M. Weber

M. Weber examine longuement les avantages et les inconvénients du projet de loi d'impôt sur le revenu présenté par le gouvernement.

L'orateur se montre opposé à l'impôt global mais partisan de l'impôt cédulaire sur le revenu.

Il expose les différents projets d'impôt sur le revenu existant à l'étranger, où les sociétés financières sont lourdement grevées.

M. Weber déclare que l'impôt cédulaire présente de grands avantages. Il faut supprimer les offices ministériels et en appliquer le produit aux réformes.

Suspension de la séance

La séance est suspendue durant trois quarts d'heure.

A la reprise de la séance, M. Weber continue son discours.

Il démontre que les gros capitaux ne sont pas suffisamment atteints tandis que les charges des petits contribuables sont trop lourdes.

L'orateur termine en exposant que la répartition établie par le nouveau projet de loi entre les villes et les campagnes est injuste.

M. Weber ne votera pas le projet d'impôt sur le revenu s'il n'est pas fortement amendé.

La discussion des articles

Le président met au vote le passage à la discussion des articles qui est adopté par 404 voix contre 82.

La séance est levée et renvoyée à demain.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

MANDCHOURIE

Un télégramme du *Novoie-Vremia*

L'offensive japonaise reprendra en février

St-Pétersbourg, 20 déc.

Le correspondant du *Novoie Vremia* à Moukden, télégraphie le 20 décembre 11 h. 30 matin :

« D'après les rapports reçus au quartier général, il se confirme que l'offensive japonaise n'aura pas lieu avant le mois de février prochain.

» A cette époque les nouvelles recrues seront reçu l'instruction militaire nécessaire et plusieurs divisions pourront rentrer en ligne pour renforcer l'armée du maréchal Oyama. »

L'escadre russe *de la Baltique*

Paris, 20 décembre.

Le correspondant du *Temps* à Saint-Pétersbourg, télégraphie :

« L'escadre russe de la Baltique composée des plus grosses unités de combat qui n'avaient pu traverser le canal de Suez, a doublé le Cap de Bonne Espérance. »

DERNIÈRE HEURE

PORT ARTHUR

L'armée Japonaise s'est emparée du fort de Ki-Kouan

Londres, 9 h. 40 s.

La légation du Japon communique le télégramme suivant adressé de Tokio le 20 décembre, 10 heures matin :

« L'armée Japonaise de Port-Arthur s'est emparée du fort du nord de Ki-Kouanh après avoir essuyé des pertes terribles.

» Les Japonais ont pu se maintenir sur les positions des Russes malgré les contre attaques que ces derniers ont exécutées pour reprendre le fort perdu.

» Les détails du combat manquent. »

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. soi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations
Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.
Agent du vapeur *Ville de Cannes* faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.
A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hertu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livreraient à ces manœuvres.

TUE-GIBIER

A L'★ D'OR
FRANÇOIS BERNARDI
Ancien employé de la Maison Louis Orengo et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor
JOUETS
ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE
BÉBÉ OLGA

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de SANTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C SOUTHWELL Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Minelli, Bastia
SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.
Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.
Réparations de futailles à Minelli et à domicile.
VENTE
Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.
S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.
P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Avis au Commerce
Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.
Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.
Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :
à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.
à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1878 A. GALLOIS, Directeur
Bd. Boulevard Montmartre, PARIS
Fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets intéressant la politique, l'administration, le commerce, l'industrie, les finances, les arts, les sciences, la littérature, etc.

CAISSE PATERNELLE
Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Ménars
Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
740 Millions
Paiements faits aux assurés
319 Millions
Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)
Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 18.

ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI et C

Messieurs L.-N. MATTEI et Cie ont l'honneur d'informer leu nombreuse clientèle que la distribution des CALENDRIERS pou l'année 1905, sera faite en leurs magasins de vente de la Plac St-Nicolas et rue Sampiero, du 24 Décembre au 2 Janvier prochai

A L'OCCASION DES

FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

on trouvera dans la Maison L.-N. MATTEI et Cie, toutes sortes d VINS et LIQUEURS, tels que:

Bourlogne, Bordeaux, Saint-Julien, Côte-Rôtie, Chambertin, Sain Emilion, Château-Margot, Pommard, Beaume, Bas-Medoc, etc.

Malaga, Madère, Muscat de Frontignan, de Lunel et du Cap-Cors Sauterne, Grave, Preignac, Malvoisie sec, Genovesella doux, et Prix à partir de 1 fr. 25.

VINS DE CHAMPAGNE: Vrai Louis Rœderer à 5 fr. 50. — Mo et Chandon à 5 fr. 30. — Montsoreau à 3 fr. et 2 fr. 25.

VINS DE TABLE: Rouges et Blancs, très bons, 30, 40 et 50 cent mès le litre, suivant qualité.

EAUX-DE-VIE de VIN et de MARC, très vieille.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES, CIGARETTES
ARTICLES POUR FUMEURS

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centime

GRANDE ASSORTIMENTS AUSSI VASTE QUE VARIÉ DE TABACS, CIGARS ET CIGARETTES
de toutes provenance

FABRIQUES DE CÉDRATS, LIMONS ET ORANGES CONFI
COLIS POSTAUX à PARTIR DE 3 KILOS POUR TOUS PAYS

A tout acheteur d'une bouteille de CÉDRATINE et de VIN D CAP-CORSE au QUINQUINA il sera fait CADEAU d'un joli CALE DRIER et d'une BOITE DE CIGARES.

29e ANNÉE — JEUDI, 22 DECEMBRE 1904 — N° 299

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	Un an
Corse	3fr 75	7fr 50	15 fr.
Autres Départ.	5 »	9 »	18 »

Union postale, et autres pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00612

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Flavien.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 02 m. Coucher, 3 h. 58 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quart, le 29.
Fête de demain : Sainte Victoire.

21 DECEMBRE

LES PRODUITS MÉLASSÉS dans l'Alimentation des animaux

Dans un précédent article, nous avons indiqué qu'il était préférable d'employer la mélasse, dans notre région, sous forme de produits industriels.

Les produits mélassés de l'industrie peuvent, en effet, être aisément conservés, transportés en vrac ou en sacs et sont surtout de distribution facile. Mais leur principal avantage consiste surtout à donner des matières alimentaires d'une composition généralement bien connue, dans lesquelles, outre le sucre, il rentre d'autres principes nutritifs de valeur, et dans lesquelles la mélasse employée en proportions voulues, n'occasionne pas de déboires aux personnes peu familiarisées avec les rations ; enfin ils économisent des frais d'installation et d'achat de matériel assez compliqué.

Il existe un assez grand nombre de produits industriels mélassés. D'après un relevé, fait par M. Lavallard, au Congrès de l'alimentation rationnelle de 1903 — que ceux qui tiennent à connaître la composition de ces produits pourront utilement consulter — les aliments industriels mélassés seraient au nombre de 12 à 13, montrant par là la faveur qu'ils rencontrent auprès des éleveurs.

Ce sont, d'abord, les cossettes desséchées de betteraves qui constituent un bon fourrage sucré. On mélange, pour 100 kilos de cossettes pressées, 5 à 6 kilos de mélasse. Le mélange a la composition suivante :

Eau, 8.50. — Protéine brute, 8.75 — Cellulose, 14.00. — Graisse, 0.85. Extractifs non azotés, 29.50. — Sucre, 22.50. — Cendres, 6.50.

Le son mélassé est un mélange à parties égales de mélasse et de son de blé. La mélasse est généralement bouillie, stérilisée avant d'entrer dans la confection de cet aliment. Sa composition serait la suivante :

Eau, 16.50. — Protéine brute, 11.31. — Cellulose, 5.52. — Graisse, 4.67. — Extractifs non azotés, 32.12. — Sucre, 24.20. — Cendres, 5.60

C'est un produit qui, à cause du pouvoir absorbant du son pour la mélasse, se conserve bien, et que les bœufs, chevaux, vaches laitières et porcs acceptent, après essais. On donne de 8 à 10 kil. de son mélassé aux bœufs d'un poids vif de 500 à 600 kilos, 3 à 4 kilos aux chevaux et 1 à 3 kilos aux porcs.

Le *Poil Nel*, obtenu par un industriel, M. Lambert, est un produit facile à manipuler et à mettre en sac, composé de 45 0/0 de paille hachée et de 57 0/0 de mélasse. Ce produit peut être mélangé facilement, comme le son mélassé d'ailleurs, avec les grains, tourteaux, en telle proportion que l'on désire. Sa composition serait :

Eau, 14.42 — Matières azotées, 10.12. — Cellulose, 11.77. — Graisse, 0.00. — Extractifs non azotés, 0.00 — Sucre, 28.56. — Cendres, 7.94.

Au Congrès de l'alimentation de 1903, M. Lambert a fait savoir qu'il allait remplacer la ration qu'il donnait à ses chevaux se composant de : 7 kil. 650 d'avoine aplatie, 6 kil. de foin et 1 kilo 500 de son et froment, par la suivante, 5 kilos de foin et 5 kilos de pail-mel.

Le *Pain Vaury* est un mélange de produits alimentaires, passés au four, avec la mélasse. Il se rapproche beaucoup par sa composition, de l'avoine, à laquelle on peut la substituer poids par poids.

Au Congrès de l'alimentation de 1901, M. Aleaux a fait connaître que les animaux de la Compagnie générale des voitures, ayant reçu du pain Vaury, du 28 février 1900 au 28 février 1901, s'en sont bien trouvés, n'ont pas eu de coliques et ont bu une quantité d'eau relativement faible. Ce pain est facilement digéré. Sa composition est :

Eau, 7.47. — Matières azotées, 18.87. — Cellulose, 12.53. — Graisse, 3.06. — Extractifs non azotés, 26.21. — Sucre, 25.67. — Cendres, 6.19.

La *Tourbe mélassée* est un mélange de tourbe (14 à 20 0,0) et de mélasse (80 à 86 0,0). On l'appelle encore mélassine. C'est le mélange qui contient le plus de sucre, grâce au pouvoir absorbant de la tourbe. Il est très sec, mais tout à fait pauvre en d'autres matières nutritives. Sa composition est la suivante :

Eau, 19.00. — Matières azotées, 9.77 — Graisse, 0.34. — Cellulose, 7.77 — Extractifs non azotés, 14.20. — Sucre 39.61. — Cendres, 9.31.

Les chevaux de la Compagnie des omnibus se sont bien trouvés de la tourbe mélassée. Un kilogramme de ce mélange peut remplacer un kilo de graine mélangés (avoine, maïs, féverolee). Ce produit, que l'on doit considérer tout simplement pour sa richesse en sucre, doit être donné concurremment à des grains et de la paille.

Indépendamment de ces produits mélassés, on en prépare d'autres avec de la farine de palme ou de coco et de la mélasse (poids égaux), avec les germes de maïs ou les drèches et la mélasse (poids égaux), avec les pulpes de pommes de terre (100 parties) et la mélasse (30 parties), avec le tourteau de sésame (50 parties) et la mélasse (50 parties), avec des tourteaux de maïs, coton et son de maïs, en parties égales, et la mélasse 50 0,0. Ce dernier produit s'appelle *Sugar-Feed*.

Mais le plus curieux des produits mélassés c'est le sang mélassé, fabriqué en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Il est obtenu en mélangeant le sang et la mélasse, préalablement chauffés, en additionnant le tout d'un absorbant, tel que le son. Cet aliment, à moins d'une stérilisation complète du sang, n'est guère recommandable, car les animaux qui ont fourni le sang peuvent être atteints de maladies contagieuses.

Actuellement on fait des expériences d'alimentation des chevaux avec l'ajonc mélassé. L'ajonc, que l'on a appelé la luzerne du pauvre, car 100 kilos de cette plante fraîche peuvent remplacer 15e kilos de luzerne fraîche ou 40 kilos de luzerne sèche, doit être desséché, décortiqué et haché avant d'être mélangé à la mélasse, poids par poids. D'après le pharmacien Ballaud, l'ajonc mélassé aurait la composition suivante :

Eau, 12 0,0 ; matières azotées, 11.88 0,0 ; matières grasses, 1 0,0 ; matières sucrées, 25 0,0 ; matières extractives, 24.92 0,0 ; cellulose, 18.50 0,0 ; cendres, 6.70 0,0.

Tous ces aliments mélassés peuvent rendre de grands services dans nos fermes, surtout aux animaux de trait et à certaines périodes (sulfatages, vendanges, moissons, etc.). A ces moments, on donne aux animaux un supplément de nourriture, surtout de l'avoine qui coûte assez cher, pour réparer leurs forces. L'alimentation mélassée permettra d'obtenir un maximum de travail économiquement, à la condition cependant que le prix de transport de ces produits ne grève pas outre mesure leur prix d'achat, et que les vendeurs ne demandent pas des prix exagérés de leurs marchandises.

J.-B. CASTELLI.

Chemins Vicinaux

Conformément aux dispositions de la loi de 1903, la somme que le département de la Corse prétend pouvoir consacrer aux travaux vicinaux dans le délai de six ans, s'élèverait à 4 980 000 francs pour les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et à 4 476.500 francs pour les chemins vicinaux ordinaires ; total, 3 350.500 francs.

La part à couvrir par le département et les communes serait de 1 142 043 francs, celle de l'Etat, de 2 214 457 francs.

L'administration a l'habitude de répartir une somme de 7 400.000 francs qu'elle est autorisée à engager chaque année par la loi de finances, pour les constructions de chemins vicinaux, entre les conseils généraux, pour leur permettre d'établir le programme des travaux à subventionner l'année suivante. D'après le système actuel, le département de la Corse reçoit sur cette somme, 105.400 francs.

D'après un système théorique imaginé par l'administration en 1903, et que la Chambre a repoussé, cette part de la Corse atteindrait 232.100 francs ; et d'après les besoins déclarés par les conseils généraux dans l'enquête qui vient d'avoir lieu, 66.800 francs, soit 38.600 francs en moins que la subvention actuelle.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 déc. à 3 h.

Marche militaire.	Mastio.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
Gouko,	J. Joubert.
Lucie de Lamermoor,	Donizetti.
Bade,	Unrath.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Conseil Municipal

Colis postaux

Dans la séance du 14 décembre 1904, M. Maestracci a proposé au Conseil d'émettre le vœu suivant :

Le service des colis postaux est fait d'une façon très défectueuse.

Au lieu d'être acheminés et remis presque aussi rapidement que les correspondances, les colis subissent des lenteurs inexplicables, pour parvenir à Bastia, et ne sont livrés, aux destinataires, que plusieurs jours après leur arrivée.

C'est pourquoi, je propose au Conseil d'exprimer le vœux que la Cie Française de Navigation organise le service, si important des colis postaux, de manière à éviter des retards dans la distribution, en même temps que l'avarie des marchandises et le préjudice que subissent chaque jour les commerçants et les particuliers.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Au Congrès Marial de Rome

Les principaux journaux de Rome dans leur compte-rendu du Congrès Mondial de la Très Sainte Vierge, parlent en termes les plus élogieux du magistral discours prononcé par notre compatriote, M. le chanoine Pierracini, docteur en théologie, sur l'Immaculée Conception et l'Ile de Corse.

Le Président après avoir remercié l'éloquent orateur au nom des Congressistes accourus dans la Ville éternelle de tous les points du monde — on en comptait plus de 3.000 parlant toutes les langues — prononça ces mots applaudis par tous les

---

92 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXI.

LE BEAU PÈRE ET LE GENDRE

C'est conformément à cette maxime que j'ai voulu avant tout vous tirer de ce salon où chacun se masque de vertu en ce moment. Rentrez moi, Piard. En apprenant vos fredaines, j'ai eu un instant envie de vous couper les deux oreilles ; mais j'y ai renoncé, deux oreilles coupées défigurent un homme sans réparer ses sottises. Vous êtes le mari de ma fille, un tel divorce peut, une séparation est désagréable pour tout le monde ; ce que nous avons de mieux à faire est donc de tâcher de vivre ensemble aussi bien que possible et sans mettre personne dans le secret de nos divisions. N'êtes-vous pas de cet avis ?

— Entièrement, monsieur, répondit monsieur Piard d'une voix qui avait perdu toute arrogance.

— Je n'ai pas oublié ma jeunesse, reprit l'émigré ; quoique la vôtre me paraisse prolongée un peu tard, je ne vous demanderai pas d'être plus parfait que je ne l'étais moi-même. Un dévot, et peut-être aurait-il temps de l'être, un dévot vous dirait que l'adultère est un péché mortel ; je vous dirai, moi, qu'à cinquante ans et avec une femme qui en a trente à peine, avoir des intrigues et des intrigues à fenêtres ouvertes, c'est vouloir devenir ce que, dans le langage châtié d'aujourd'hui, on appelle un époux ridicule et que Molière nommait plus crûment. Si votre femme, qui connaît votre conduite, s'avisait de l'imiter, qu'auriez-vous à lui dire ?

— Madame Piard est trop vertueuse pour cela, dit le conseiller d'Etat en essuyant la sueur qui lui humectait le front.

— Inouïe est fort vertueuse, sans doute ; mais quelle est la femme qui ne commence pas par là ? Vous jouez gros jeu, Piard, songez-y. Jusqu'à présent vous avez plus de bonheur que vous n'en méritiez : prenez garde que la chance ne tourne. Ma fille est pleine de raison et de sagesse ; mais la raison et la sagesse même peuvent être poussées à bout.

— Je sais que j'ai des torts, répondit monsieur Piard avec compunction ; mais si vous savies combien Inouïe est sévère, rigide, imposante, peut-être trouveriez-vous moins impardonnables des fautes que je me reproche moi-même.

— Elle est de l'école de sa mère : des saintes !

— C'est cela.

— Et vous n'êtes pas un saint, vous ?

— Mais... je ne pense pas que vous ayez son plus beaucoup de titres à la canonisation !

Le vieux gentilhomme sortit de son rôle de grandeur au souriant malgré lui.

— Et si j'en dois croire certains récits venus jusqu'à moi, reprit sévèrement monsieur Piard, parmi les brillantes qualités que trouva dans son mari feu madame la comtesse de Loiseley, la fidélité conjugale ne brillait pas au premier rang.

— Piard, vous sortez de la question, dit le vieux gentilhomme attaqué à son tour ; il s'agit de vos péchés et non des miens ; j'ai commencé par vous dire que je n'étais pas un docteur de l'Eglise. Nous ne causons pas ici de pénitence à confesseur, mais de gendre à beau-père ; et même ne croyez pas que je me targue de cette paternité ; un gendre à barbe grise, car vous grisonnez, ne peut, je le sais, être mis en retenue comme un écolier de sixième. Comment pouvez-vous comparer ma situation à la vôtre ?

Madame de Loiseley était de mon âge, jeune à vingt ans de moins que vous. D'ailleurs, et ceci est capital, si comme de mauvaises langues vous l'ont dit, j'ai fait, par ci, par là, quelques accrocs au contrat, du moins y ai-je toujours mis les formes ; ma femme ne s'est jamais doutée de rien : la vôtre sait tout.

— La différence entre nous se réduit donc à la forme ; vous reconnaissez que le fond est le même ?

— La forme est tout... je vous parle toujours d'après les idées du monde. Que disiez-vous ? ce n'est pas là une science si difficile à apprendre. On a une femme vertueuse, trop vertueuse ; il y en a. Quelque effort qu'on fasse, on ne peut se mettre au niveau de cette vertu. On a été élevé dans des principes relâchés, on a mené la vie de garçon longtemps, on a vu la mauvaise compagnie ; et après quelques mois de mariage, on retombe dans les folies avec lesquelles on avait juré de rompre. Je comprends tout ça : l'homme n'est pas parfait. Mais, en ce cas, on y met de la réserve, de la discrétion, de la prudence. On ne s'affiche pas au nez de tout Paris, on ne fait point parade de ses infidélités, surtout on ne prend pas une maîtresse à mille francs par mois qui vous trompe, vous bafoue et vous couvre d'un ridicule ineffaçable. On se rappelle, même au fort de ses erreurs, qu'on a une femme honnête, vertueuse, digne d'égards, et l'on ne l'expose pas à se rencontrer face à face avec l'impudente pour qui on l'a trompée. Voilà ce qu'on ne fait pas.

— Voilà ce que je ne ferai plus, je vous en donne ma parole d'honneur, répondit monsieur Piard, qui reconnut la sagesse un peu mondaine des conseils de son beau père ; vous avez pu voir d'ailleurs que tout est fini entre madame de Marmancourt et moi.

— Tâchez d'en finir avec les folies de jeunesse, cela vaudra encore mieux.

— Avez-vous toujours pour gouvernante mademoiselle Victorine ? demanda le conseiller d'Etat avec une intention maligne.

— Allons donc ! vous êtes fou ? N'ai-je pas soixante-huit ans sonnés ! dit en souriant monsieur de Loiseley.

Le fixeur s'étant arrêté en ce moment, les deux hommes descendirent, le beau-père plus lestement que le gendre, nonobstant la vieillesse qu'il venait d'appeler en témoignage de ses bonnes mœurs. En montant l'escalier, monsieur Piard prit son compagnon par le bras.

(*A suivre*).

assistants : « Après avoir entendu cette parole toute de foi et de flamme, nous comprenons maintenant que la Corse ait pu nous donner Napoléon. »

Nous espérons que M. l'abbé Pieraccini voudra bien publier en brochure cette magnifique page d'éloquence sacrée que pourrait signer le plus grand de nos orateurs.

J. O.

Nécrologie

Madame Arène

Mme Arène vient d'être enlevée presque subitement à l'affection de ses siens ; une légère indisposition a pris tout à coup un caractère des plus graves et amené le dénouement fatal. Ses fils, M. le Consul général de France à Livourne, et M. le Sénateur de la Corse, n'ont pu se trouver auprès d'elle pour recevoir son dernier soupir ; il a été pieusement recueilli par ses chères filles, Mmes Giustiniani, Campi et Bonfante.

La triste nouvelle n'a pas été plus tôt connue en ville que la maison s'est remplie d'amis. Mme Arène était l'objet de la vénération de tous les Ajacciens, à quelque parti qu'ils appartiennent, parce que tous rendaient hommage à son immense bonté, à ses vertus, à son inépuisable charité, à l'empressement qu'elle mettait à être agréable à tous ceux qui reconraient à elle.

La ville était plongée comme dans un deuil public, et sur toutes les lèvres on retrouvait l'expression des regrets les plus vifs et des hommages les plus sincères rendus à la mémoire de la femme de bien qui n'était plus.

MM. Joseph et Emmanuel Arène sont arrivés le lendemain à Ajaccio et ont pu conduire le deuil avec leurs beaux-frères, MM. le docteur Giustiniani, Louis Campi et Bonfante.

Les témoignages de profonde sympathie ont afflué de toutes parts. La cérémonie des obsèques a été des plus imposantes. Toute la population se trouvait sur le passage du cortège, respectueuse, partageant la douleur de la famille.

Les cordons étaient tenus par M. le Préfet de la Corse, M. le Commandant de la Marine, M. le président Levie, M. Felici, président de la Chambre de commerce, M. Sébastien Gaviui, ancien député, M. le docteur Balesi, conseiller général.

Derrière la famille venaient les représentants de toutes les administrations et des corps constitués, un grand nombre de personnalités des diverses parties du département et on pourrait dire toute la population.

La cérémonie funèbre a été célébrée à la cathédrale, puis on s'est dirigé vers la chapelle de la famille où a été faite l'inhumation.

Nous prions MM. Joseph et Emmanuel Arène, les familles Giustiniani, Campi et Bonfante d'agréer avec nos vives condoléances l'expression de nos douloureuses sympathies.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 17 Décembre 1904.

Notre marché a subi cette semaine de nombreux à-coups, résultat de l'agitation qui règne à New-York. Il en est résulté pour la plupart des valeurs un nouveau recul, que la facilité de la liquidation de quinzaine est venue heureusement enrayer, mais la tendance de l'ensemble n'en reste pas moins très faible.

Mal impressionné par le discours de M. Rouvier, le Rente Française a reculé à 97.45, ex-coupon. Les Fonds étrangers sont en reprise, notamment l'Extérieure à 91.25 et l'Italien à 105.25. Turc d'acuté à 87.70. Les Fonds russes sont aux fermes. Les Foncières de Crédit sont sans affaires. Le Crédit Foncier reprend à 733, le Comptoir d'Escompte à 834, le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.760 et la Société Générale à 638.

Dans le compartiment industriel, le Rio a encore été très mouvementé : il finit à 1499. Les obligations Grenada 6 0/0 première hypothèque sont à 512. Valeurs russes en légère progrès.

Parmi les valeurs exprimées, la Capillitas Copper est à 47 francs, demandée.

Nous apprenons la prochaine introduction à la Bourse de Paris, par les soins de la maison Jouard frères, au prix de 75 francs, des actions de la Société Berrens, manufacturier d'automobiles à Suresnes, Lambardi, [illegible]

nes de cette Société ont suivi une marche ascendante de 447,000 francs en 1900. ils ont atteint 1,344,612 francs en 1901 ; 2,299,445 francs en 1902 ; 2 800,000 francs en 1903 et 3 millions en 1904. Il n'est pas douteux que nos titres, qui constituent un placement des plus rémunérateurs, rencontrent un accueil favorable de la part du public.

En clôture le New Kaffirs est en bonne tendance à 37,50.

Chemins Français mous. L'obligation Ouest 3 1/2 est ferme à 303.50.

Informations diverses

22 décembre 1904. — Décret de la 9e république de Gênes, puissante de l'exil et de la confiscation des biens, les Corses qui accepteraient de l'argent pour servir un prince étranger, ainsi que ceux qui leur en offriraient. La peine était appliquée alors même que le délit n'aurait eu ni exécution ni suite.

Les seigneurs qui n'auraient pas empêché leurs vassaux de s'embarquer, pour aller servir hors de l'île, encourraient les mêmes peines que ceux-ci.

Vogue Pyramidale

Les excellents savons Valsnier
Ont une vogue sans limite,
Car, de nos jours, le monde entier
Sur le Congo se précipite.

Un Voyageur à l'inventeur du Congo.

Chambre de commerce

Les élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de commerce de Bastia auront lieu dimanche 25 décembre courant.

L'élection se fera à Bastia et à l'Ile-Rousse dans la salle des audiences du Tribunal de commerce, et à Corte dans la salle de la mairie.

Le scrutin sera ouvert à midi et fermé à 3 heures.

MM. de Sassoni Philippe, Remelli Louis, de Bastia, Stalelli Jean-Baptiste, de Corte, membres de la série sortante, sollicitent le renouvellement de leur mandat.

M. Bourgeois Jean-Baptiste, de Bastia, est proposé en remplacement de M. Sébastien Lenarotti, décédé.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gabrielli *conseiller*

Audience du 21 décembre

Le drame de Perelli

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Plaidoirie de Me de Caraffa

L'éminent organe de la partie civile souffrant depuis quelques jours d'une indisposition assez sérieuse, s'excuse tout d'abord auprès de MM. les jurés de ne pouvoir défendre comme il l'aurait voulu, ses intérêts et la malheureuse victime. On ne serait pas doué certes, à entendre Me de Caraffa exposer avec son éloquence accoutumée, son argumentation si solide et si serrée, les charges qui pèsent sur les accusés. En une superbe plaidoirie, Me de Caraffa fait d'abord le genèse de l'affaire actuelle, et remonte à l'année 1897, époque à laquelle s'est déroulée une affaire analogue à celle qui est soumise aujourd'hui à MM. les jurés. Deux partis se trouvaient alors en présence : le parti Emmanuelli d'un côté et le parti Ercole (qui est devenu depuis, le parti Rocchi), de l'autre, au dire des partisans d'Ercole, les Emmanuelli qu'à ce moment ils détenaient le pouvoir (ils avaient en effet la mairie avec Dominique Emmanuelli, le pouvoir judiciaire avec le juge Emmanuelli son frère, et le pouvoir ecclésiastique avec le curé doyen de Valle-d'Alesani. Emmanuelli, un autre frère), auraient majoré les listes électorales en y introduisant des électeurs étrangers à la commune de Perelli. Cela détermina dans le parti Ercole un très vif mécontentement qui se manifesta le jour des élections par une scène violente au cours de laquelle Marchetti Antonin alla jusqu'à porter la main sur le maire Dominique Emmanuelli.

C'est à la suite de ces faits que le tribunal de Corte condamna un certain nombre de partisans d'Ercole, parmi lesquels se trouvaient huit des témoins de l'affaire actuelle, à des peines variant entre un mois et deux mois de prison. Le tribunal condamnait toutefois les manœuvres coupables des Emmanuelli, qui avaient provoqué, en inscrivant sur les listes électorales des électeurs qui n'appartenaient pas à la commune les scènes de désordres qui avaient eu lieu. L'honorable organe de la partie civile ajoute pour rendre hommage à la vérité, que la Cour d'appel de Bastia reconnaît le jugement de Corte condamna les prévenus à des peines variant entre un mois et 6 mois de prison et ne reproduisit pas dans son arrêt le blâme que les premiers juges avaient adressé aux Emmanuelli.

Le 1er mai donc se tenaient à Perelli comme dans toutes les communes de France, les élections municipales. Le parti qui en 1902 était le parti Ercole était devenu le parti Rocchi, était plein d'espoir sur l'issue de la lutte et le matin du jour où devait se dérouler le drame qui coûta la vie à Massoni Jean, tout électeur du parti Rocchi se présentait à la maison du maire pour savoir où se tiendrait le bureau de vote. Le maire n'était pas chez lui, il vint alors dans la maison d'école appartenant à Lilla Perelli, ils ne voient personne, et enfin ils se dirigent vers la maison Emmanuelli où depuis plusieurs années se faisaient les élections municipales.

Quoiqu'en disent le maire et les accusés on n'avait pas apposé d'affiches la veille des élections, pour désigner aux électeurs le local où se tiendrait le bureau de vote. Les partisans d'Emmanuelli disent aussi qu'ils faisaient les élections dans la maison Emmanuelli alors que les élections législatives et du Conseil général se faisaient dans la maison de Lilla Perelli, parce que sans cela leurs adversaires auraient attaqué les élections prétendant qu'elles devaient se tenir dans la maison d'école qui était officiellement au second étage de la maison Emmanuelli, en vertu d'un bail intervenu entre la propriétaire de la dite maison et l'administration en 1891.

L'éminent avocat répond aux accusés que les passions politiques ne devaient pas être plus violentes pour les élections municipales que pour les autres et qu'ils n'avaient qu'un but en procédant aux opérations électorales dans la maison Emmanuelli, empêcher leurs adversaires de voter en masse et au besoin user de fraudes en toute sécurité et sans avoir à craindre les partisans de Rocchi qu'ils pouvaient facilement, tenir en respect, vu la disposition des lieux.

Après avoir démontré que les Emmanuelli avaient pris leurs dispositions à l'avance, Me de Caraffa s'attache à démontrer que lorsque Ercole, Marchetti, Rinlanci et Rocchi montèrent dans la maison ils n'avaient pas d'armes, que Gherardi n'a pas pu être visé par Rocchi qui n'avait pas de pistolet à la main, que les premier s coups de feu sont partis du côté des partisans des Emmanuelli, au commandement de feu, donné par le maire et Massoni Virgile.

Et enfin, que la malheureuse victime a reçu le coup de feu qui l'a atteint à la joue, au premier étage, que ce coup de feu n'a pu être tiré que par Emmanuelli et Casanova et non par Riolacci comme le prétend la défense, Calvi-ci s'est étrement trompé lorsqu'il a dit à MM. les jurés que la victime était entre lui et la porte où se tenaient Emmanuelli et Casanova ; et la défense en prétendant que le coup de feu qui a atteint Massoni et qui a été tiré de gauche à droite ne pouvait être tiré que par Riolacci qui se trouvait à la gauche de la victime, la défense oublie que le témoin Riolacci était trop émotionné au moment où s'est déroulé le drame pour se rendre un compte exact de ce qui s'est passé.

Quant à la blessure de la tête, elle a été tirée du second étage, presqu'à bout portant, cela est indiscutable, et par les partisans du maire, lorsque retentit le feu de pélotons.

Dans une éloquente péroraison, l'éminent organe de la partie civile, demande justice au nom de la veuve de la malheureuse victime.

MM. les jurés ne se laisseront émouvoir par les pleurs de la fille de Dominique Emmanuelli qui veut sauver son père, ils n'oublieront pas qu'un homme est tombé sous les coups des accusés ; ils feront leur devoir.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

Gazette départementale

CARGESE. — M. Charles-Marie-Medici a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Cargese, en remplacement de M. Frazgolacci, démissionnaire.

CERVIONE. — Soirée dansante fort bien réussie samedi soir, de neuf à onze heures, organisée chez M. Alexandre Bernardini, en l'honneur de M. Tristani Oscar-Pierre, maître de la marine, un gracieux enfant de Cervione.

Parmi les nombreux invités qui se pressaient dans les salons de M. Bernardini on remarquait tous les jeunes gens notables de notre ville qui ont tous à honneur de s'associer à cette agréable réunion.

Les danses se sont fort prolongées dans la nuit. On a également beaucoup applaudi divers amateurs qui se sont révélés véritables artistes. Plusieurs monologues et chansonnettes ont été délicieusement débités.

Violon et guitare étaient superbement jonés par MM. de Peretti della Rocca, le distingué violoniste, et Sébastien Pierrechi, guitariste. Un grand lunch suivi de toasts a clôturé cette inoubliable soirée. — P. C.

SAINTE-LUCIE. — M. Grimaldi Dominique a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Sainte Lucie de Mercurio.

CORTE. — M. Marsily Jean-Baptiste, gardien ordinaire au pénitencier de Chiavari, a été nommé sur sa demande, en la même qualité, à la prison de Corte, en remplacement de M. Cremona, retraité.

CHIAVARI. — M. Cremona Don-Joseph, gardien ordinaire à la prison de Tarbes, a été nommé, sur sa demande, en la même qualité, au pénitencier agricole de Chiavari.

CALVI. — M. Mosca, garde général stagiaire des eaux et forêts, à Thônes, a été nommé aux mêmes fonctions à Calvi, par permutation avec M. de Lemps, qui le remplace à Thônes.

Maladies Nerveuses

Lourdeur de tête, diminution de la vigueur, douleurs d'estomac, etc., tels sont les symptômes des différentes maladies nerveuses. Le traitement le plus efficace et le plus rationnel doit être la réparation des forces. Aux applications intelligentes de l'hydrothérapie, au massage, à l'électricité, à un exercice également réglé, il faudra joindre l'emploi de véritables reconstituants. C'est alors que le VIN DE VIAL au Quina, suc de viande, lacto-phosphate de chaux, rend d'immenses services grâce à sa parfaite assimilation.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 21 décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Ordinations

Mgr Breynat, évêque des missions étrangères, est arrivé vendredi soir à 7 heures à Ajaccio, venant de Bastia Il a commencé l'ordination samedi, puis il est reparti dans la journée de dimanche pour Bastia. Il sera de retour dans notre ville prochainement, pour terminer la 2e partie de l'ordination et la confirmation.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus le 17, à l'Hôtel continental, pour la station d'hiver :

M. et Mme Patzig, de nationalité allemande, et M. George Oliver, sujet russe.

Arrestation

Le nommé Mosis Dominique, 23 ans, forgeron, sujet italien, a été arrêté et mis en violon pour voies de fait et rébellion envers les agents.

Etat-Civil

Naissance : Panicali Antoine-Louis.

Décès : Marcelli Barbe-Marie épouse Muri, 35 ans. — Tagliaglioli Dominique, 37 ans. — Poli Toussainte, veuve Croqueloix, 72 ans. — Forcioli Jeanne-Paule, veuve Arène, 85 ans — Tavera Ambroise, ancien commis-greffier du Tribunal civil, 80 ans.

Au port

Entrées des 18 et 19 décembre :

Vap. « Italia, » de Nice et Calvi, passagers, dépêches, colis-postaux.

— Balancelle italienne « Giovanni B. Padre, » de Carloforte, chargement de fromages.

— Vap. « Gallia, » de Calvi, passagers, dépêches, colis-postaux, diverses.

— Vap. « Vésuvius, » de Bône et Porto-Torrès, passagers, diverses.

Avis & Communications

Publiche Assistenze di Bastia. — I soci dell'Assistenza di Bastia sono invitati all'assemblée générale che avrà luogo oggi, giovedì 22 dicembre, a ore 7 e mezzo pomeridiane, alla sede della Società.

Ordine del giorno : Elezione d'un membro del consiglio. — Pagamento della quota mensile. — Questioni diverse.

AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 à midi, 13. à 7 heures du soir, + 9. Maxima, + 13.7. Minima, 7.

Baromètre. — 7 heures de matin, 775 mm. à midi, 776 mm, 6 heures du soir, 776 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. faible. Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l'« Agence Cyrnos, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzance.

Récompense honorifique

Sur la proposition de l'Académie de médecine, M. le Ministre de l'Intérieur vient de décerner la médaille des épidémies à M. Grimaldi de Sansonnetti, docteur en médecine à Marseille, pour un travail sur les épidémies.

Le 13 de ce mois, l'Académie de médecine, dans sa séance annuelle, en a fait l'objet d'une mention publique.

M. le docteur Grimaldi de Sansonnetti était déjà titulaire de trois médailles ; il est officier de l'Instruction publique.

Bientôt nous espérons qu'une distinction encore plus élevée, et elle, est méritée, viendra le récompenser.

Nous lui adressons, nous aussi, toutes nos félicitations.

La Saint-Thomas

Les bouchers bastiais ont fêté, hier, leur patron, Saint Thomas ; ils se sont rendus à l'oratoire Saint-Joseph ; après la messe, un déjeuner froid offert par M. Jean Alberti, puissant, a réuni tous les membres de la corporation.

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Ramelli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Matteoli aîné, 13, Place St Nicolas, Bastia.

Objet trouvé

M. Arrigon, médecin-major, a déposé au bureau du Commissariat central un peigne de femme avec garniture en argent et trois perles noires qu'il a trouvé ce matin au Nouveau-Port.

Bibliothèque de la ville

M. le Maire invite toutes les personnes qui détiennent des livres de la bibliothèque communale, à les remettre à l'agent de police qui lui leur réclamera.

Avis

Il a été perdu entre Toga-Bastia et Casamozza une forte somme en billets de banque. La rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

Au Port

Arrivé à l'adresse de M. Pierre Vincentelli, le steamer belge *Cap Tarifa*, chargeant 700 fûts cédrats salés à destination d'Anvers.

Objet perdu

Il a été perdu dans la soirée, un boa noir en plumes, du boulevard Paoli à l'église Saint-Jean, en suivant la place, le cours Sébastiani, la place de l'Hôtel-de-Ville. Le rapporter à l'Hôtel de France contre récompense.

Dépêche de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	20 déc.	21 déc.
Rente 3 0/0 ancien	97.60	97 55
— 3 » 0/0 amort.	98.40	98.40

LA RETRAITE de l'amiral Bienaimé

Un livre à sensation

Un des rédacteurs de *l'Echo de Paris* a été reçu par M. le vice-amiral Bienaimé, qui lui a déclaré qu'il avait demandé sa mise à la retraite à cause de l'attitude du ministre de la marine dans l'affaire Vittoze.

Il a ajouté qu'il a l'intention de publier prochainement un volume, ayant pour titre : « Le péril national sur la situation navale de la France. »

La candidature du vice-amiral Bienaimé

Le vice-amiral Bienaimé a accepté la candidature, dans le 2e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Syveton.

En s'entretenant avec un rédacteur du *Temps*, l'amiral Bienaimé, a déclaré qu'il était républicain depuis longtemps, mais aussi l'adversaire du ministère actuel qui soumet l'armée au régime de la délation et a créé dans le pays un véritable état de guerre civile.

La mise à la retraite

Le Journal Officiel publie le décret par lequel le vice-amiral Bienaimé est admis à faire valoir ses droits à la retraite, et est rayé des cadres d'activité à partir d'aujourd'hui.

LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

Le cas de M. Bédarrides

On télégraphie de Marseille :

Le conseil de l'ordre des avocats de Marseille a prononcé la radiation du tableau de M. Bédarrides, auteur des fiches des officiers.

La mort de M. Syveton

Procès en diffamation

M. Nouhan, avocat, qui a été le conseil de M. Syveton, intente un procès en diffamation aux journaux *l'Intransigeant* et la *Libre Parole*.

M. Menard a l'intention de poursuivre plusieurs journaux pour les articles jugés diffamatoires qu'ils ont publiés.

Les Morts du Jour

M. Moreau

On annonce la mort de M. Moreau, conseiller municipal socialiste de Paris.

Le comte de Bari

Le comte de Bari, de la famille des Bourbons des Deux Siciles, est décédé, dans la nuit.

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 heures

M. Dovèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Nouveaux jours fériés

Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, déclarant jours fériés les lundis qui suivent la Noël et le 1er janvier lorsque ces fêtes tombent en dimanche.

Le rapporteur demande l'urgence et la discussion immédiate.

L'urgence est déclarée.

La proposition est adoptée.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture et des interpellations qui y sont jointes.

Le ministre de l'agriculture

dit que l'enseignement agricole en France n'est pas inférieur à celui de l'étranger. D'ailleurs, le Gouvernement ne recule devant aucun sacrifice et est décidé à seconder toutes les initiatives, mais il faut que les intéressés lui apportent leur concours.

Le ministre ajoute qu'il a réorganisé le service du crédit agricole et qu'il cherche à obtenir des agriculteurs qu'ils se décident à fonder des assurances mutuelles. Il annonce que le gouvernement déposera prochainement tendant à rendre insaisissable la maison du paysan.

La discussion générale est close.

Des nombreuses motions relatives à la chasse sont présentées et renvoyées à la commission de l'agriculture.

Les quatre premiers chapitres sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

LE MONOPOLE DES INHUMATIONS

M. Rabier, rapporteur, demande à la Chambre de tenir une séance supplémentaire vendredi matin, afin de discuter le projet de loi sur le monopole des inhumations.

Vingt membres de la droite déposent une demande de scrutin public à la tribune par appel nominal sur cette proposition.

La motion Rabier est adoptée par 129 voix contre 118.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

En Mandchourie, sur le Sha-Ho, rien à signaler, si ce n'est la rigueur de la température : 17 degrés le jour, 20 degrés la nuit.

Kouropatkine, de semaine en semaine, voit grossir ses effectifs : le « Daily Telegraph » lui attribue dès maintenant 400.000 hommes.

Après le 8e corps, après le 16e, après les divisions de chasseurs avec leur groupe d'artillerie, voici qu'il est déjà question de la mobilisation du 3e corps (Minsk) et de la levée, au Caucase, d'une division mixte de cosaques attribuée au général Karzen.

Rien ne saurait empêcher la Russie de continuer longtemps encore la série des mobilisations partielles. Sur ses 746 districts de recrutement, 419 sont demeurés indemnes, non entamés par les précédents décrets des 10 février, 4 mai, 5 juin, 29 juin, 18 août, 6 septembre et 16 octobre.

Le nombre, assurément, ne fait aps défaut : toutefois, l'appoglation a de limites commandées en la circonstance, par le rendement de la voie ferrée. Nous croyons que le maximum est bien près d'être atteint.

D'après la « France Militaire » l'armée de Mandchourie n'aspirait pas, en stratégie, à un rôle offensif ; elle devait servir de couverture au corps de siège et rien de plus.

Sans le moindre doute, le siège de Port-Arthur s'est prolongé au delà des previsions ; malgré tout, le résultat matériel a été atteint, savoir : l'anéantissement de l'escadre russe et la ruine de l'outillage. Reste à réaliser un résultat moral, c'est-à dire la reprise, par les Japonais, d'une place conquise par eux et dont ils ont été lâchement frustrés du fait de complaisances diplomatiques ; ce bénéfice complet ne saurait être de beaucoup retardé, et sans qu'il soit nécessaire de s'exposer à de gros sacrifices.

On admet — et non sans raison, à notre avis, — que les Nippons espèrent attaquer Vladivostok, au cours de la période déjà écoulée. La résistance de Port-Arthur, bien plus que l'attitude de Kouropatkine, a perturbé l'économie qui devait présider à l'emploi de leurs moyens. Cette préservation de Vladivostok est pour les Russes le seul avantage compensateur des efforts prodigieux consentis depuis dix mois.

Mais cet avantage n'est que relatif et passablement médiocre ; Vladivostok ne peut servir de base solide, certaine et sûre à l'escadre de l'amiral Rojdestvensky.

Pour les Japonais, la prétension matresse reste celle de conserver la suprématie sur mer ; tant qu'elle leur demeurera acquise, ils sont en droit d'escompter, à leur profit, le succès final de la campagne, alors même que surviendraient sur terre des épisodes fâcheux.

Le *Sebastopol* hors d'usage

On télégraphie de Tokio que d'après les déclarations de l'amiral Togo, le cuirassé *Sebastopol* est complètement hors d'usage.

Les prises japonaises

Les Japonais se sont emparés dans le fort nord de Tonke-Kolan-Chan, de quatre canons à tir rapide, quatre mitrailleuses, cinq canons de campagne, de nombreux fusils, obus et d'une quantité de munitions.

Etat Civil

Mariages

Franceschi Eugène-Barthélemy, cocher, de Ogliastro, et Orsini Dévote-Augustine-Catherine de Rapale.

Alessandrini Antoine-Jean, marin, de Canari, et Luciani Sacre-Marie, tailleuse, de Bastia.

Moulin Alfred-Victorin, employé, de Beaune (Ardèche), et Gilormini Marie-Natalina, tailleuse, de Nonza.

Casanova Jean-Charles, cultivateur, de Castellare di-Casinca, et Argenti Dominique-Marie, ménagère, de Vallecalle.

Naissances

Berti Annette-Nataline. — Poletti René. — Linale Noël.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

M. Toussaint Gaspari

Bienfaiteur de l'Hôpital Civil

sera célébrée le jeudi 22 décembre courant, en la Chapelle de cet établissement.

Une autre messe pour tous les Bienfaiteurs de l'Hôpital sera dite le lendemain, vendredi 23 décembre, à la même heure.

La Commission administrative.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Select cadeau

A. M. L. Bastia, Bastia.

00613

Que mon
Flacon
Me semble bon !
Sens lui
L'ennui
Me suit.
Je sens
Mes sens
Mourants ;
Quand je le tiens
Dieu ! que je suis bien !
Que son aspect me fascine !
Que je lui sois de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule cette liqueur suave et divine

LA CÉDRATINE

Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire ;
Tant que mon cœur vivra, de tes charments bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire.
Ma muse à te louer, ne jouissera à jamais
Tantôt dans un café, tantôt sous une treille
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son
Répétera cent fois cette aimable chanson
Règne sans fin, ô ma divine bouteille ;
Règne sans cesse, cher flacon :

J. S.

AVIS

La Société en nom collectif Desbarres et Cie, pour l'exploitation de la Savonnerie Insulaire à Toga, est dissoute, d'un commun accord, à dater du 17 décembre 1904.

M. Desbarres reste seul continuateur.

A VENDRE UNE BOUCHERIE située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste
a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengia.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.



60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme
d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Méjanes

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés

310 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Bd Paoli, 18.

AVIS

A l'occasion des fêtes de la Noël et du premier Janvier, la Compagnie française de Navigation et de Constructions Navales a l'honneur d'informer le Public que ses bureaux de la place Saint-Nicolas lui seront ouverts tous les jours, dimanches et fêtes compris, pour la réception et la livraison des colis postaux.

A L'★ D'OR

François BERNARDI

Ancien employé
de la Maison Louis Orengia et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor

JOUETS
ARTICLES DE PARIS
ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Micelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Micelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. E ANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi, 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agnat, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rouge clair à 0.30.

Le matériel est que fûts et cuves jeaunes est prêté à titre gracieux.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épidémie, les coliques et le mal de mer.

Douée de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur C. Combescure, de la Faculté de Médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont d'a vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Cardo. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 9 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'Ile parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur cais e « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 8e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 7, rue de 4-Septembre

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Téléphone — CHINE & DE-DERIS
Dépôt Général du PER GAFFARD

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
(2e Série)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cumm-diòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Soinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariochiòla, cummedièla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chiochiu a Furiani, cummedièla in 1 attu. Prix 50 cent. franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du stricte comptant ***H. Simon Damiani*** offre de livrer de produits de tout premier savoir :

Absinthe supérieure Abbel Bresson 0,90 le lit.
1/1. Cachet 2,30 la bouteille.
1/1. Premier, 2,50 id.
1/1. Terminus, 2,50 id.
1/1. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,50 le litre.
1/1 supérieur, 0,65 id.
1/1. origine grand arôme 50e 1,40 le litre.
Eau de vie bonne qualité, 0,80 id.
Liqueurs fines assorties, 1,50 la bouteille.
1/1. surfines assorties, 1,50 id.
Stock surfins assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Ce, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterosita et Rencurel véritables.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Repas soignés à des prix modérés

LE PHENIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

Ne pas oublier que SIMONO MATTEI est celle qui vend le plus indigène

ANCIEN CABINET PRUDHOMME
PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
34 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, l'avis à la même au garde contre certains charlatans ambulants — et faux chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent une ambulance autorisant à la stérilisation des instruments.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent Or garanti 18 karats.

VASTE ET BELLE PROPRIETE
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Pozzichello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Chasse du premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Voyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 23 DECEMBRE 1904 — N° 300

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Gazette 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Trois mois	Six mois	Un an	
Corse	3 fr.	5 fr.	9 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	4 »	7 »	12 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Eloïse Victoire.
Soleil : (heure nationale)
7 01 — 3 58
Lune : Pleine le 22 — Dernier quartier le 29.
Fête de demain : Saint Grégoire.

22 DECEMBRE

UN CONCOURS

Il y a en ce moment à Paris un concours pour l'admission à certains emplois dans les postes et télégraphes. Ces concours sont très disputés : pour 430 postes vacants, je lis quelque part qu'il y a en tout mille aspirantes. Neuf cents pauvres petites, sur lesquelles huit mille cinq cent soixante-dix ont connu les «morbums de la défaite». C'est triste. Mais il y a, dans cette triste chose, une note hautement comique. C'est le sujet d'une des épreuves du concours.

On demande aux aspirantes une composition française. Pourquoi cela ? mystère ! Si c'est une simple précaution pour s'assurer qu'elles mettent à peu près l'orthographe, une dictée y suffirait. A quoi bon, d'autre part, constater les aptitudes « littéraires » chez ces jeunes filles qui auront à vendre des timbres-poste, à timbrer des dépêches, en un mot à remplir les diverses petites tâches que comporte la vie de bureaucrate. Mais nous sommes ainsi faits. C'est notre marque propre et nationale. L'enseignement, chez nous, a pour but, à tous les degrés, de mettre l'enfant qui le reçoit en mesure « d'écrire ». La composition française est, partout, l'épreuve par excellence ; et nombre de maîtres éminents et distingués sont convaincus qu'un jeune homme, qui ne sait pas se tirer proprement ou honorablement de cette épreuve, est perdu pour les études, pour la science, pour la vie ! Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. J'abrège et je reviens à mon propos.

Donc, ces jeunes filles ont eu à faire une composition française. Mais sur quel sujet ? Ce serait ici le cas de reproduire les points d'interrogation et les points d'exclamation de Mme de Sévigné. Je n'en ferai rien : je vous dirai seulement que la composition française des neuf mille aspirantes a porté sur un *orage dans les monts Pyrénées*.

Ce texte n'est-il pas admirable ? Si le fonctionnaire qui l'a choisi ne possède pas encore les palmes académiques, il les mérite, pour ce seul acte de sa carrière. Et il faut se hâter de les lui donner. Car c'est vraiment un esprit original et chercheur. Auriez-vous jamais trouvé ce sujet ? Non, n'est ce pas ? Ni moi, ni une foule d'autres. Honneur à celui qui l'a découvert ! Il n'est pas jusqu'à l'énoncé qui ne frappe. Le plaisant des gens disant « les Pyrénées ». J'ai entendu de vieilles romances héroïsantes, où il est question des « monts Pyrénées ». Mais les « monts Pyrénées » constituent une expression rare et superlativement distinguée. Ces demoiselles ont-elles toutes compris ? C'est triste. Mais il y a, dans cette triste chose, une note hautement comique. C'est le sujet d'une des épreuves du concours.

On demande aux aspirantes une composition française. Pourquoi cela ? mystère ! Si c'est une simple précaution pour s'assurer qu'elles mettent à peu près l'orthographe, une dictée y suffirait. A quoi bon, d'autre part, constater les aptitudes « littéraires » chez ces jeunes filles qui auront à vendre des timbres-poste, à timbrer des dépêches, en un mot à remplir les diverses petites tâches que comporte la vie de bureaucrate. Mais nous sommes ainsi faits. C'est notre marque propre et nationale. L'enseignement, chez nous, a pour but, à tous les degrés, de mettre l'enfant qui le reçoit en mesure « d'écrire ». La composition française est, partout, l'épreuve par excellence ; et nombre de maîtres éminents et distingués sont convaincus qu'un jeune homme, qui ne sait pas se tirer proprement ou honorablement de cette épreuve, est perdu pour les études, pour la science, pour la vie ! Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. J'abrège et je reviens à mon propos.

Donc, ces jeunes filles ont eu à faire une composition française. Mais sur quel sujet ? Ce serait ici le cas de reproduire les points d'interrogation et les points d'exclamation de Mme de Sévigné. Je n'en ferai rien : je vous dirai seulement que la composition française des neuf mille aspirantes a porté sur un *orage dans les monts Pyrénées*.

Ce texte n'est-il pas admirable ? Si le fonctionnaire qui l'a choisi ne possède pas encore les palmes académiques, il les mérite, pour ce seul acte de sa carrière. Et il faut se hâter de les lui donner. Car c'est vraiment un esprit original et chercheur. Auriez-vous jamais trouvé ce sujet ? Non, n'est ce pas ? Ni moi, ni une foule d'autres. Honneur à celui qui l'a découvert ! Il n'est pas jusqu'à l'énoncé qui ne frappe. Le plaisant des gens disant « les Pyrénées ». J'ai entendu de vieilles romances héroïsantes, où il est question des « monts Pyrénées ». Mais les « monts Pyrénées » constituent une expression rare et superlativement distinguée. Ces demoiselles ont-elles toutes compris ?

Qu'elles aient commis ou non, les pauvres, peu importe. Nées sur le pavé de Paris ou de sa banlieue, combien y en a-t-il, parmi elles, qui aient vu les Pyrénées ? Qui aient vu des montagnes quelconques autres que la butte, ou, peut-être, le moulin de Savinois et les coteaux d'Argenteuil ? Alors pourquoi leur demander de décrire un orage dans les monts Pyrénéens ? N'est-il pas d'une pédagogie élémentaire que les sujets de composition soient pris le plus près possible de l'expérience personnelle et individuelle, parmi les choses vues. Si on leur eût demandé de décrire un orage à Paris, passe encore ! Mais il fallait que ce fût dans les monts Pyrénéens ! Les correcteurs de cette composition sont aussi dignes que l'inventeur d'une récompense nationale. Ils ont avalé neuf mille orages plus ou moins teintés de couleur locale. Au deux-centième, ils devaient déjà en avoir assez. S'ils ont été jusqu'au bout, c'est de l'héroïsme. Comment qualifier leur conduite, s'ils n'ont pas tout lu ? Exerons cette hypothèse consolatrice. Ils ont tout lu ! Ils doivent rudement s'y connaître, à présent, en orages ! Mais on ne prendra plus à dire, avec Chateaubriand : « Accourez, accourez, orages désirés ! » Il est probable que d'ici à la fin de leurs jours, ils ne désireront plus d'orages.

Remarquez la progression dans l'absurde. On multiplie les concours, pour avoir un moyen commode de se délivrer des sollicitations, ou pour écarter l'arbitraire — lequel prend férocement sa revanche comme chacun sait. Puisqu'il existe des concours, il faut des épreuves variées, quelquefois nombreuses. Ces épreuves requièrent des textes, des sujets : ils sont choisis au petit bonheur, ou par manière de plaisanterie. Et c'est là-dessus qu'on juge ! Où est, en tout cela, le sérieux, la sincérité ? Où est la garantie de l'aptitude à la fonction ?

Il ne faudrait pas généraliser, ni étendre à l'excès la portée de ces remarques. Les concours ont du bon. Il en est d'indispensables. Je ne parle pas de ceux-là. Je parle de ceux qui sont placés à l'entrée des carrières où ce moyen est parfaitement inutile, où il ne sert qu'à créer les apparences de l'équité. Il faut, ou bien y renoncer, ou bien les surveiller de manière à éviter ces épisodes ridicules.

(*Temps*).

Pauvre Corse !

Les facteurs viennent de distribuer à leurs clients le carton illustré, édité par la maison Oberthur.

Ce document, qui doit nous renseigner officiellement sur la marche des services postaux, ne fait pas mention des nouveaux services maritimes de la Compagnie Nouvelle.

C'est encore l'itinéraire et l'horaire de la Compagnie Fraissinet qui figurent sur le calendrier des postes.

Evidemment, la Corse ne sit lon, et de si peu d'importance...

Povera Corsica !

CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de commerce de Bastia auront lieu dimanche 25 décembre courant.

L'élection se fera à Bastia et à l'Ile-Rousse dans la salle des audiences du Tribunal de commerce, et à Corte dans la salle de la mairie.

Le scrutin sera ouvert à midi et fermé à 3 heures.

MM. de Sessoni Philippe, Ramelli Louis, de Bastia, Sialelli Jean-Baptiste, de Corte, membres de la série sortante, sollicitent le renouvellement de leur mandat.

M. Bourgeois Jean-Baptiste, de Bastia, est proposé en remplacement de M. Sébastien Lazzaroti, décédé.

Un Ami de la Corse

Comme suite à une requête présentée par M. Corteggiani, artiste-peintre, professeur de dessin au Collège Paoli, le Conseil municipal de Corte a pris la délibération suivante :

Considérant que, depuis longtemps, M. Henry Boland apporte son concours si précieux, son dévouement infaisable, et foi indéniable, et un véritable culte passionné pour la Corse ; que les nombreux articles qu'il a bien voulu publier dans divers journaux, et ses intéressantes conférences, témoignent hautement d'un amour ardent et patriotique pour notre pays ;

Que tout récemment encore il dérivait à un de ses confrères de la presse insulaire, en évoquant les beautés climatériques de la Corse : « C'est une Suisse méditerranéenne avec toute la gamme des stations d'hiver et des villégiatures d'été, avec les magnificences de la mer, de la montagne et de la forêt. Le terrain est en friche, il faut le défoncer, il produira, et de pauvre qu'il est aujourd'hui, notre pays deviendra florissant et prospère. »

Considérant qu'un dévouement aussi ardent et aussi patriotique ne saurait nous laisser indifférents ; qu'il est du devoir des assemblées communales de la Corse de s'associer à l'œuvre de relèvement économique à laquelle M. Henry Boland se consacre

17, 9 h. m., Ghisoni, à Ghisoni.
17, 3 h. s., Prunelli di Fiumorbo, à Pietrapola.
18, 3 h. s, Motta, à Casabianda.
19, 2 h. s., Valle d'Alesani, à Valle d'Alesani.
19, 3 h. s., Pietra di Verde, à Valle d'Alesani.
20, 10 h. m., Piedicroce, à Piedicroce.
21, 9 h. m., Morosaglia, à Morosaglia.
23, 2 h 1/2 s., Piedicorte di Gaggio, au Pont de Piedicorte.
24, 11 h. m., Venaco, à Venaco.
25, 11 h. m., Calacuccia, à Calacuccia.
26, 10 h. m., Omessa, à Omessa.
27, 11 h. m., Saint Laurent, à St Laurent.
28, 11 h. m., Sermano, à Sainte Lucie de Moriorio.
30, 11 h. m., Castifao, à Castifao.
31, 2 h. s., Corte, à Corte.

Arrondissement de Sartene

Janvier.
30, 1 h. 1/2 s., Bonifacio, à Bonifacio.
31, 9 h. m., Portovecchio, à Portovecchio.

Février.
1er, 9 h m., Sainte-Lucie de Tallano, à Sainte Lucie de Tallano.
1er, 2 h. 1/2 s. Levie, à Levie.
2, 10 h. m., Serra di Scopamene, à Serra di Scopamene.
3, 1 h. 1/2 s., Sartene, à Sartene.
7, 3 h. s., Petreto Bicchisano, à Petreto Bicchisano.
7, 8 h. 1/2 m., Olmeto, à Olmeto.

Bulletin Financier

Paris, le 17 Décembre 1904.

Les affaires ont été peu actives en cette dernière séance et la tendance reste toujours hésitante dans l'ensemble et même faible sur le Bente Française en nouvelle baisse à 97.37 et l'Extérieure à 89.95. Le 3 0/0 est également descendu à 97.37 ; l'Italien revient à 103.10. Les fonds russes se maintiennent fermes. Les Etablissements de Crédit reprendraient leurs cours de la veille. L'épargne se porte de plus en plus sur les obligations du Crédit Foncier, comme rapidement un placement attrayant et bien garanti

En valeurs industrielles, le Rio remonte à 1.515. Les obligations Grenade 6 0/0 première hypothèque s'échangent à 343. Le groupe russe est plus faible. Les mines sont bien tenues.

On s'occupe beaucoup depuis quelques semaines, sur le marché en Banque de l'action Saint-Raphaël Quiquina. Cette Société a donné un dividende de 9 fr. 50 pour le dernier exercice. On dit que ses affaires n'ont pas grande progression, et qu'une augmentation de dividende est à prévoir. Elle se négocie entre 440 et 445 francs.

Nos Grands Chemins accentuent leur lourdeur.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 22 décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Chambre de Commerce

Le scrutin pour le renouvellement triennal de la Chambre de commerce aura lieu dimanche. Les candidats sont MM. Erasme Carrega, Charles-André Massei et Etienne Pontana.

Elections consulaires

Dimanche, les électeurs commerçants avaient à pourvoir au remplacement de MM. Pontana Etienne et Ramarosi Laurent.

M. Villanova a été élu juge titulaire, et M. Franceschini Xavier juge suppléant.

Ajaccio Station d'hiver

Sont descendus à l'Hôtel de France :

MM. Gueilfucci, publiciste, de Corte ; Colombani, sous-préfet de Corte ; Valentini, docteur, de Bastia ; Montigny, sous-préfet de Bastia.

Etat-Civil

Naissances : Jean Paul. — Raimondi Mathilde. — Guillaume Joséphine.

Décès : Uccioli Paul. — Ottavy Marie veuve Bianchi.

Au port

Entrées des 20 et 21 décembre :

Vap. « Villa de Bastia, » de Marseille, passagers et 240 tonnes de marchandises.

— Vap. « Gallia, » de Bonifacio, Propriano, passagers, dépêches, diverses.

— Vap. « Numidia, » de Marseille, 55 passagers, dépêches, diverses.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Orphaline Padovani : 1. Valère ; 2 Marie-Angèle, le père garde-forestier prédécédé ; la mère décédée titulaire d'une pension. Pension du 11 mars 1904 au 16 octobre 1910, 400 francs. Unification 240 francs.

Pietri Marie-Precious veuve Pietri, le mari garde de 1re classe des forêts, 21 ans 7 mois 24 jours, accident, 320 francs.

Agasse veuve Moracchini, le mari préposé visiteur, 33 ans 10 mois, 420 francs.

EN TEMPS DE GRÈVE

Plaintes d'un Passager

Nous extrayons d'un fort joli article de M Robert Vallier, paru dans la *Réforme Economique*, relatif à la France et la Corse le paragraphe suivant qui envisage l'hypothèse effrayante dans laquelle l'Etat se voit obligé d'assurer le transport par mer des voyageurs en temps de grève :

Avant d'avoir eu l'occasion de prendre une exacte idée de ce que nous réserverait la mainmise collectiviste sur ce service d'utilité première, je récriminais volontiers contre les Compagnies de navigation. Je leur fais amende honorable, depuis que j'ai passé trente-six heures *sur la Nive*... Trente-six heures au lieu de dix-huit : première aubaine !

» Cet important bâtiment nous était officiellement annoncé pour un mardi, vers trois heures. Or, on fut la veille qu'il arrive, dès cinq heures ! Avant huit heures, il nous fallait être embarqués... Puis, à dix heures, le bruit circula que le départ était remis au lendemain matin... Ainsi dûmes-nous demeurer encagés deux nuits consécutives, à quatre personnes par compartiment, dans une cabine, et quelle cabine !... Et, pour le jour, pas même un pliant sur le dunette, où les passagers de toutes classes se confondaient en un désordre pitoyable ! Je ne dis rien de la malpropreté qui régnait partout. Il est vrai que le prix de passage, augmenté du prix des repas, nous revint à dix francs de plus que sur les paquebots de la Compagnie Fraissinet. Il est vrai aussi que la lenteur gauche des manœuvres de débarquement nous fit manquer le rapide du jour pour Paris... Mais n'avions-nous pas eu l'honneur de voyager sur un navire de l'Etat ?... »

INIMITABLES

Dans ce qu'elles sont, dans ce qu'elles font. Contenant les meilleures substances, capables de purifier et d'enrichir le sang. Effectuant les plus radicales et plus durables guérisons d'anémie, de chlorose, de faiblesse nerveuse, de maux d'estomac, de rhumatisme, de névralgies. Cela est seulement vrai des

PILULES PINK

Aucun médicament n'a leur puissance. Aucun médicament n'a fait autant de bien. Aucun médicament n'a guéri autant de monde, n'a rendu de santé et de forces perdues, et cela avec une aussi petite dépense.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmaciens, 23, rue Bolin, Paris.

3.50 la boîte
17.50 les 6 boîtes
franco.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 22 décembre

LE DRAME DE PERELLI

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Réquisitoire

Pendant près de trois heures M. Angeli, avocat général, tient l'auditoire sous le charme de sa parole.

N'est-il pas étrange dit-il que dans ce beau pays de Corse grondent des passions si violentes. Pareilli particulièrement a toujours été le théâtre d'événements graves. Dans les dernières années de l'Empire plusieurs accusés comparaissaient devant la Cour d'assises pour des faits analogues à ceux aujourd'hui soumis à l'appréciation de MM. les jurés.

En 1895 avait lieu un grand procès correctionnel où de nombreux individus étaient condamnés pour troubles électoraux. Enfin au courant de cette session c'est la troisième affaire de Perelli que l'on a à juger.

Le 30 avril il y a grande réunion chez le Maire Massoni où plus de 24 hommes sont réunis. On tue un agneau. On boit une barrique de vin envoyée par Emmanuelli. Ensuite tous ces hommes gorgés de viande et soûlés de vin se rendent à la maison de ce dernier. Il était alors trois heures du matin. Tous ces détails sont donnés par le témoin Laporsi,

Le matin du 1er mai les partisans de Rocchi voulaient savoir où avaient lieu les élections. L'arrêt préfectoral n'avait pas été affiché, ils avaient fait demander au maire, par exploit d'huissier, de leur faire connaître le local où serait tenu l'assemblée électorale. Ce magistrat municipal avait été introuvable. Ils se réunissent au nombre d'une trentaine et se rendant chez l'instituteur où tout est formé, puis chez le maire qui, leur dit-on, est absent, ils se dirigent ensuite vers la maison Emmanuelli. Quatre d'entre eux sont délégués pour se rendre auprès du maire. Ceux-ci pénètrent dans le maison ; sur le palier du 4e étage ils rencontrent Emmanuelli Dominique-André et Casanova armés de fusil, qui ne leur disent rien. En arrivant sur le palier du second étage, ils se trouvent en présence de plusieurs individus munis de fusil. Gherardi les met en joue en leur criant : « On ne monte pas. » Ils ne savent mais un véritable feu de peloton retentit derrrière eux. Personne n'est atteint. Sur le palier du premier étage, ils rencontrent Massoni Paul Jérôme qui monait. Deux coups de feu retentissent et le malheureux tombe frappé de deux balles.

Quel est l'auteur de ce crime. On ne le sait. Mais qu'importe. S'il est impossible de désigner l'auteur d'un pareil méfait on peut affirmer que tous les accusés en sont les complices pour avoir aidé ou assisté l'auteur de l'action dans les faits qui l'ont préparée ou facilitée.

La figure noircie de poudre les quatre délégués faisant par une porte de derrière que Marchetti Antoine a débarricadé. Des fenêtres donnant sur le jardin des hommes tirent sur eux des coups de fusil tandis que Massoni et Gherardi tirent sur les fenêtres donnant sur la place de la maison.

En terminant M. l'avocat général convie les Jurés à se montrer sévères. Un tel crime ne saurait rester impuni.

Plaidoirie de Me Decori

Avec l'éloquence persuasive et le beau talent que nous lui connaissons, l'éminent maître, s'attache à détruire le système de l'accusation. Comme l'a fait la veille l'honorable organe de la partie civile, Me Decori remonte aux antécédents de l'affaire d'aujourd'hui. Il rappelle que ce parti Rocchi qui était alors le parti Ercole, qui détenait le pouvoir avant 1888, s'est rendu coupable alors de fraudes autrement graves que celles que l'on reproche aux Emmanuelli en 1902.

A deux reprises différentes en 1887 et en 1888 le maire Ercole et le maire Sabiani, nos adversaires ont été révoqués par l'administration. Le maire Sabiani a même tiré un coup de fusil sur Dominique Emmanuelli qui venait lui demander de lui communiquer les listes électorales. Sabiani a été condamné de ce fait à deux ans de prison par la cour d'appel de Bastia. Et en 1892, cette même cour d'appel condamnait à des peines variant entre 1 mois et 6 mois de prison un certain nombre des adversaires politiques des Emmanuelli (parmi lesquels se trouvaient huit des témoins qui sont aujourd'hui venus déposer contre les accusés) qui avaient voulu troubler, les armes à la main, les opérations électorales. Ercole et ses partisans prétendaient alors que le juge de paix Emmanuelli, se rendait pas la justice ; accusation bien vague ; ils l'accusaient aussi de s'être rendu à la salle de vote entouré d'un réclusionnaire et d'un condamné à mort par contumace.

Pour le réclusionnaire Serra pas de discussion possible, cela ne peut pas être, il n'a jamais été l'ami des Emmanuelli ; il était au contraire le domestique de l'un et leur adversaire politique. Quant au condamné à mort par contumace on aurait mieux fait de ne pas en parler, car le condamné à mort s'est engagé en Italie dans les camps de l'armée du grand duc de Toscane.

Il a combattu à Magenta et à Solferino, et rentré à Perelli en 1861, il était l'objet de l'estime et la considération de tous.

Enfin, en 1870, alors que la France appelait tous ses enfants sous les drapeaux, le condamné à mort partit pour Dijon, s'engagea dans l'armée de Garibaldi, lui qui ne pouvait pas prendre du service dans l'armée française, et combattit vaillamment pour son pays.

Malgré les attaques de ses adversaires, le juge de paix Emmanuelli resta à Valle jusqu'en 1902 ; ses ennemis respirèrent, mais ils n'étaient pas satisfaits. Ils attaquent la greffier et la justice de paix, le curé Emmanuelli, qu'ils accusent de faux. Ceux-ci comparaissent devant la cour d'assises, et ils sont acquittés. Enfin aujourd'hui ils veulent la tête de Dque Emmanuelli. Mais MM. les jurés, auront apprécier à leur juste valeur les témoignages plus ou moins intéressés qu'ils ont entendu. Ils n'oublieront pas les contradictions continuelles dont sont émaillés les témoignages des adversaires acharnés des Emmanuelli. Et l'éminent défenseur rappelle à MM. les jurés ce cri de cœur du témoin Rioiacci : « Nous n'avions pas d'armes apparentes » et ce dernier mot en dit long.

Il reppelle que ce témoin a reproduit à l'audience la scène du 1er mai. La victime était à la droite de Rioiacci, la porte derrière laquelle ce dernier avait vu Dominique Emmanuelli et Casanova armés d'un fusil, était à la droite de la victime. Or celle-ci a reçu un coup de feu tiré du gauche à droite, donc Emmanuelli et Casanova ne pouvait être accusés d'avoir atteint Massoni à la jotte gauche, et Rioiacci ne peut pas être cru. Et il en est ainsi de toutes les dépositions.

Il en est ainsi des gendarmes qui prétendent être arrivés à Perelli à 7 heures et demie et avoir envoyé une dépêche à Valle où se trouve le bureau de poste : la dépêche aurait dû être déposée à 9 heures, elle l'a été à 10 heures 10 minutes. Et quant à l'accusation portée par le gendarme Maire contre Dominique Emmanuelli, elle est indubitablement fausse. Maire n'a rien dit, de ce qu'il avait entendu dans la journée, au maréchal des logis.

Il n'en est pas parlé dans le procès-verbal de la gendarmerie, dans le rapport du juge de paix, dans le procès-verbal des constat rédigé par le juge d'instruction. Ce dernier document donne un démenti formel au gendarme Maire qui affirma avoir fait part au juge d'instruction de propos tenus dans la journée par Emmanuelli. Et Me Decori s'élève avec indignation contre l'accusation infâme qui a été portée contre un homme de bien, qui a derrière lui tout un passé sans tâches, par un fonctionnaire qui a obéi à des mobiles que le distingué défenseur ne veut pas rechercher.

Et enfin, MM. les jurés se demanderont quel intérêt pouvaient avoir les Emmanuelli à commettre le crime odieux qu'on leur reproche.

L'élection était assurée, la majorité leur était incontestablement acquise, le maire devait une fois de plus leur revenir, malgré les manœuvres coupables de leurs adversaires et l'argent qu'ils avaient dépensé sans compter.

L'éminent maître termine sa superbe plaidoirie qui a produit une très vive impression, en demandant à MM. les jurés de rendre justice à des malheureux qui ont été enfermés pendant huit long mois dans la prison cellulaire de Corte.

Dans une émouvante péroraison Me Decori demande en faveur de ses clients un verdict de non culpabilité. On ne le refusera pas à de braves gens qui ont tout un passé d'honneur et de probité.

L'audience est levée et renvoyée à demain.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'affreuse, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les ulcères persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VITGUINE qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Paris, 5, rue de la Tacherie. Revoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Avis & Communications

Le Syndicat des ouvriers du port. — Les ouvriers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 9 heures du matin, au siège social route du Cap, 8.

La présence des membres est indispensable.

Le président, Castello.

Elections Consulaires

Tribunal de Commerce de l'Ile-Rou

Ont été réélus, MM. :
François Degiovanni, juge.
J. Luciani, juge suppléant.

AVIS

Messieurs GREGORJ frères ay chargés de placer un petit lot d'actions de la Société Corse pour Traitement des bois, à un prix fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 déce

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7 à midi, 12.2 à 7 heures du soir, + 1 Maxima, + 13.5. Minima, + 7.2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 778 m à midi, 778 mm. 6 heures du soir, 777 m

Vent. — Dans la matinée, O. faible. Dans l'après-midi, S. E. faible.

Etat du ciel, 4/2 découvert.

Photométrie, à midi 0 m

M. le Préfet à Bastia

M. le Préfet et Mme Delanne sont nos hôtes depuis hier, ainsi que M. le secrétaire général Marin

Le Petit Bastiais

est en vente, Marseille, 9 r « Agence Cyrnos, 86 Quai du Port, près la Cie Nationale, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belmace.

Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903. Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

Domaine de Bevinco

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 30 jeunes châtaigniers de six à sept ans

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix de litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Avis

Il a été perdu entre Toga-Bastia et Casamozza une forte somme en billets de banque. La rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

Bibliothèque de la ville

M. le Maire invite toutes les personnes qui détiennent des livres de la bibliothèque communale, à les remettre à l'agent de police qui les leur réclamera.

A louer

Jolie chambre garnie à louer, au quatrième étage, boulevard Paoli, n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces sudenaux du grand Cafe Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

Chambre musicale

Par suite de déménagement de la Chambre musicale et des travaux d'installation dans le nouveau local situé rue de l'Intendance, n° 1, au rez-de-chaussée (ancien magasin Giovannoli), le Comité a l'honneur d'informer MM. les Sociétaires que les séances seront interrompues jusqu'au mois de janvier 1905 et reprendront à une date ultérieurement fixée.

AVIS

A l'occasion des fêtes de la Noël et du premier Janvier, la Compagnie française de Navigation et de Constructions Navales a l'honneur d'informer le Public que ses bureaux de la place Saint-Nicolas lui seront ouverts tous les jours, dimanche et fêtes compris, pour la réception et la livraison des colis postaux.

Select cadeau

A. M. L. Hotel, Bastia.

Que mon
Flacon
Me semble bon !
Sans lui
L'ennui
Me suit.
Je sens
Mes sens
Mourants ;
Quand je le tiens
Dieu ! que je suis bien !
Que son aspect me fascine !
Que je fais cas de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses
heureux flancs
Que coule cette liqueur suave et divine

LA CÉDRATINE

Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute
ma gloire ;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants
bienfaits
Il seront conservé le fidèle mémoire.
Ma muse à te louer, ne pourra se jamais
Tantôt dans un café, tantôt sous une treille
Mes lyres, de ma voix accompagnant le son
Répéteront cent fois cette aimable chanson
Règne sans fin, ô ma divine bouteille ;
Règne sans cesse, cher flacon :
J. S.

A VENDRE
UNE BOUCHERIE
située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

Dépêches de Nuit

Bourse de Paris

	21 déc.	22 déc.
Rente 3 0/0 ancien	97.55	97.42
— 3 0/0 amorti.	98.40	98.40

Nouvelles Militaires

MM. Boissel, lieutenant de gendarmerie à Calvi ; Hansen, capitaine à Ajaccio, et Grimard, capitaine à Corte, seront nommés chevaliers de la Légion d'honneur dans la promotion de fin d'année.

La mort de M. Syveton

Plainte de M. Syveton père

M. Syveton père a adressé une plainte au procureur de la République pour découvrir les assassins de son fils.

Le *Matin* dit que l'opinion des magistrats penche vers le suicide.

Le *Journal* dit le contraire ; d'après lui les magistrats croient à un crime.

Le *Petit Parisien* mentionne le bruit d'après lequel Mme Syveton aurait eu auprès d'elle une personne qui l'aurait empêchée de secourir son mari.

Arrestations sensationnelles

La *Presse* mentionne le bruit d'arrestations sensationnelles au sujet de l'affaire Syveton.

La maison de M Syveton à Neuilly serait surveillée par la police.

LA DÉLATION DANS L'ARMÉE

Le commandant Baratier a adressé une lettre très vive au commandant Pasqui qui refusa de donner des explications ou une réparation au sujet des fiches qui le concernent.

Tiragesfinancier

Foncières 1895

L'obligation 281 899 est sortie remboursable à 100.000 fr.

L'obligation 459.012 est remboursable à 25.000 fr.

L'obligation 386 426 est remboursable à 10.000 fr.

Communales 1892

L'obligation 54.022 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation 462.816 est remboursable à 30.000 fr.

L'Incident de Hull

La commission d'enquête pour l'incident de Hull a désigné comme 5e arbitre l'amiral autrichien, de Spaun, puis elle n'est ajournée au 9 janvier.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Le commandant Mizzeniof, venu de Port Arthur à Tche-Fou ces jours derniers avec quelques hommes, a complété par les détails suivants les renseignements dont on disposait sur la situation à Port-Arthur :

Les Russes usent leurs munitions avec parcimonie, ne tirant qu'à bon escient. Les forts sont occupés par 16 000 hommes ; tous les généraux, à l'exception du général Stoessel, veulent après de leurs bons mots dans les forts.

Le général Stoessel a placé la population sous un régime de rations régulières suffisantes pour trois mois ; la réserve des munitions pourra durer une bien plus longue période. l'estime que les Japonais ne s'emparerons jamais de la forteresse et que dans les conditions actuelles, il leur sera impossible de continuer à occuper la colline de 203 mètres.

Dans la nuit du 19, plusieurs obus japonais vinrent tomber sur les hôpitaux, tuant sept malades ; d'autres malades s'enfuirent à travers les rues couvertes de neige, revêtus de leur costume blanc d'hôpital. Le visage pâli par la souffrance, l'épouvante, ils ressemblaient à autant de fantômes. Les patrouilles eurent une peine inouïe à leur faire regagner les hôpitaux, et plusieurs succombèrent peu après.

L'amiral Wiren envoya le *Sevastopol* dans la rade extérieure, où il jeta l'ancre chaque nuit, regagnant le port pendant le jour. Il ne fut atteint que dans ses ouvrages supérieurs et coula un torpilleur japonais près de l'entrée du port.

L'amiral Wiren, tandis qu'il traversait le port pour se rendre à bord du *Retvizan*, fut légèrement blessé au bras par un éclat d'obus.

Au moment de départ du commandant Mizzeniof, la garnison avait l'impression que l'escadre de la Baltique était à dix jours de marche.

Prise de positions

Une dépêche de Tokio dit que les Japonais se sont emparés de jonctions importantes dans la baie de Pigeon.

Entre Souverains

On télégraphie de Madrid :

Le roi a nommé l'empereur Guillaume, capitaine général honoraire des armées espagnoles.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Bernard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La fraude des marchandises

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet de réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et la fabrication des denrées alimentaires et les produits agricoles.

Amendement Le Chevallier

M. Le Chevallier dépose un amendement étendant la loi à la fabrication et à la vente des sons falsifiés.

Cet amendement est adopté.

Amendement Sarraut

M. Sarraut dépose un autre amendement visant les mixtures fabriquées par les Chimistes onologues.

L'amendement est adopté.

Amendement Vaillant

Cet amendement a pour but d'étendre la loi aux fabricants et vendeurs d'apéritifs falsifiés.

M. Vaillant développe son amendement.

Plusieurs membres demandent le scrutin.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est levée.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, il est procédé à un second tour de scrutin.

L'amendement est rejeté par 548 voix contre 33.

L'article 3 est adopté.

Est également adopté le premier § de l'article 4.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

L'Indigénat en Algérie

Discussion du projet de loi, modifié par le sénat, relatif à l'indigénat en Algérie.

La Chambre a adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture.

La discussion s'ouvre sur l'article 5.

Les champs de courses

M. Empereur présente une motion invitant le gouvernement à surveiller rigoureusement les champs de courses.

La motion est adoptée.

Les articles 4 et 5 sont également adoptés.

Sur l'article 6, relatif aux secours aux agriculteurs pour calamités agricoles et subventions aux sociétés d'assurances mutuelles agricoles, M. Castillard demande une augmentation de crédit de 600.000 francs.

Après une longue discussion, l'augmentation demandée est votée par 525 voix contre 2.

Motion Vigoureux

M. Vigoureux présente une motion invitant le gouvernement à rechercher les moyens d'augmenter l'efficacité des secours accordés aux agriculteurs pour calamités agricoles et à encourager le développement des assurances mutuelles contre les sinistres agricoles.

La motion est adoptée.

L'article 6 est adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

AVIS DE DÉCÈS

M. Félix Brandi, chef gardien au sémaphore de Senso, et ses enfants ; M. Valère Poggi, commis des ponts et chaussées ; Mme Giudicelli, née Poggi et sa fille ; M. Antoine-Philippe Brandi ; M. et Mme Antoine Jean Brandi, de Carcheno ; Mme et M. Graziani chef gardien, à Ajaccio, et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Bracini et leurs enfants ; Mme Marie Brandi ; M. et Mme Moretti ; Mme veuve Passani et sa fille ; Mme et M. Casanelli, sous-brigadier des douanes ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Anna-Maria-Emilie Brandi
née POGGI

leur épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, cousine et nièce, décédée à Bastia, le 23 décembre 1904, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi, 24 du courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe pour tous les Bienfaiteurs de l'Hôpital Civil sera célébrée le vendredi 23 décembre en la Chapelle de cet établissement.

La Commission administrative.

AVIS

La Société en nom collectif Desbarres et Cie, pour l'exploitation de la Savonnerie Insulaire à Toga, est dissoute, d'un commun accord, à dater du 17 décembre 1904.

M. Desbarres reste seul continuateur.

00615

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI
Ancien employé
de la Maison Louis Orengo et Fils
5 rue Neuve, Bastia, maison Gregori

JOUETS
ARTICLES DE PARIS
ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

CABINET
de M. Griscelli
Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations.
Ventes et achats d'immeubles

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi, 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C SOUTHWELL
Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE
et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.
Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.
Réparations de futailles à Minelli et à domicile.
VENTE
Pieux de Vignes, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.
S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.
P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

CHOCOLAT MENIER

Etudes de
Me ANDRÉ MOREL
Avoué à Grenoble
Place Sainte Claire, 12.
et de
Me J. MINGALON
Notaire à Basua (Corse)
16, Boulevard Paoli

VENTE

Aux enchères publiques
de divers

IMMEUBLES

situés
à BASTIA (Corse)

Dépendant des successions bénéficiaires de Mme Clélie MILANTA, veuve de M. MILANTA, en son vivant propriétaire à Crolles (Isère), où elle est décédée, et de M. Gustave MILANTA, en son vivant juge au Tribunal Civil de Gap, où il est décédé.

L'Adjudication

aura lieu
le Samedi
14 Janvier 1905
à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me MINGALON, notaire à Bastia, 16, boulevard Paoli

En exécution d'un jugement, rendu sur requête par la première chambre du Tribunal Civil de Grenoble le 27 mai 1904, enregistré.

Et aux requête, poursuites et diligences de M. Alphonse Milanta, propriétaire à Grenoble, rue des Jardins, ayant pour avoué constitué Me André Morel qui exerce en cette qualité près le Tribunal Civil de Grenoble, où il demeure 12, Place Sainte Claire.

Il sera procédé le ***Samedi quatorze Janvier mil neuf cent cinq***, à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me Mingalon, notaire à Bastia, à ces fins commis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit, dépendant des successions bénéficiaires de Mme Vve Milanta, en son vivant propriétaire à Crolles, et de M. Gustave Milanta, en son vivant juge au Tribunal Civil de Gap.

DÉSIGNATION

I. — Un magasin au rez de chaussée de la maison dite Colonna d'Istria ayant deux portes d'entrée dont l'une donnant sur la place de l'Hôtel de Ville et l'autre sur une petite cour, éclairé par une croisée grillagée qui a vue sur le passage séparant la maison de l'Hôtel de Ville.

II. — Un magasin formant une annexe du premier avec lequel il communique et ayant en outre son entrée par la ruelle de la Conception. Dans cette annexe une trappe donnant accès à une cave et sous-sol qui occupe une surface égale à celle des magasins numéros I, II, III, de la présente désignation.

III. — Un magasin formant également une annexe du magasin numéro 1, et ayant en outre une entrée par la ruelle de la Conception.

IV. — Un magasin complètement indépendant des précédents ayant deux entrées donnant sur la place de l'Hôtel de Ville.

Un petit réduit est attenant à ce magasin avec entrée par le vestibule de la maison et éclairé par un œil de bœuf.

V. — Appartement de trois pièces et un cabinet à l'entresol de la dite maison Colonna d'Istria auquel on accède par un escalier aménagé dans une courette qui a son entrée dans la ruelle de la Conception.

La pièce d'entrée servant de cuisine est éclairée par une fenêtre donnant sur le passage qui sépare la maison de l'Hôtel de Ville.

La pièce suivante qui communique avec la première est éclairée par une fenêtre donnant sur la ruelle de la Conception.

La troisième pièce est une grande salle éclairée par deux fenêtres donnant sur la place de l'Hôtel de Ville et par une fenêtre donnant sur le passage sus mentionné.

Enfin le cabinet est séparé par une cloison du couloir qui relie la cuisine avec la grande salle.

Les dits magasins et appartement figurent au plan cadastral de la ville de Bastia sous les numéros 452 et 453 de la section B.

VI. — Deux appartements au premier étage au-dessus de l'entresol d'une maison, dite maison Furiani, rue Neuve ou place de l'Hôtel de Ville numéro 9.

A. Ce premier appartement côté Ouest comprend quatre pièces et un cabinet, est éclairé par quatre fenêtres, donnant sur la place de l'Hôtel de Ville et a deux balcons donnant sur la cour intérieure de la maison; il a deux entrées sur le palier dont l'une donne sur la cuisine et l'autre sur le cabinet.

B. Ce Deuxième appartement côté Est comprend également quatre pièces et un cabinet et est précédé d'un petit vestibule ou antichambre donnant accès à la cuisine, au cabinet et à la grande salle. Il est éclairé par trois fenêtres donnant sur la place de l'Hôtel de Ville et par une fenêtre donnant sur la rue de l'Intendance.

VII. — Deux pièces dans les combles de la même maison non plafonnées et éclairées par des lucarnes.

Les dits appartements et combles figurant au plan cadastral sous le numéro 170 de la section B.

VIII. — Magasin au rez-de-chaussée de la même maison portant le numéro 20 de la rue Napoléon et en contre-bas du sol de la rue.

IX. — Appartement au quatrième étage de la maison numéro 20 rue Napoléon, composé de quatre pièces et un cabinet plafonné et formant soupente et éclairé par quatre fenêtres donnant sur la rue Marbeuf.

Les dits magasins et appartements figurent au plan cadastral sous le numéro 61 de la section B.

X. — Appartement au premier étage d'une maison, rue de la Marine, ayant deux fenêtres donnant sur les quais du Vieux port.

Le dit appartement figure au plan cadastral sous le numéro 416 de la section B.

XI. — Magasin au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 1 du boulevard de Cardo, ayant une entrée principale sur le dit boulevard et une porte sur la cour intérieure de la maison, et figurant au plan cadastral sous le numéro 638 p. de la section B.

XII. — Magasin au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 7 du boulevard de Cardo ayant deux entrées sur le dit boulevard et une autre porte donnant sur la cour intérieure de la maison, figurant au plan cadastral sous les numéros 29 et 30 de la section B.

XIII. — Magasin au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 4 de la place d'Armes dite maison Casevecchie formant deux pièces.

XIV. — Appartement à l'entresol au-dessus du dit magasin, auquel on accède par le magasin, il comprend deux pièces dont l'une est éclairée par une fenêtre donnant sur la cour extérieure de la maison et l'autre par une fenêtre donnant sur la place d'Armes.

Les dits magasins et appartement figurent au plan cadastral sous le numéro 1611 de la section B.

XV. — Appartement au premier étage d'une maison portant le numéro 8 de la rue Saint Joseph se composant de trois pièces éclairées par trois fenêtres dont deux donnant sur la rue et une sur la cour intérieure de la maison.

XVI. — Appartement au deuxième étage de la même maison se composant de deux pièces situées au dessus de l'appartement ci-dessus mentionné.

Les dits appartements figurent sous le numéro 1530 de la section B.

XVII. — Magasin, au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 8 de la rue de l'Opéra à gauche du vestibule de la dite maison ayant deux portes sur la dite rue et une porte sur la cour intérieure de la maison.

Il figure au plan cadastral sous le numéro 71 P. de la section B.

XVIII. — Terre au lieu dit Baldarella territoire de Vescovato portée aux numéros 304 et 305 section A, du plan cadastral de la dite commune complantée de Sapins ayant une contenance d'environ trois hectares, vingt six ares, quatre-vingt-seize centiares.

Lotissement
et
Mises à Prix

Les immeubles ci-dessus désignés seront adjugés sur les lotissement et mises à prix suivants :

Premier lot.

Le premier lot comprendra les trois magasins figurant sous les numéros 1, 2 et 3 de la désignation.

Mise à prix, huit mille francs, ci . . . 8.000 fr.

Deuxième lot.

Le deuxième lot comprendra le magasin figurant sous le numéro 4 de la désignation.

Mise à prix, cinq mille francs, ci . . . . 5.000 fr.

Troisième lot.

Le troisième lot comprendra l'appartement figurant sous le numéro 5 de la désignation.

Mise à prix, deux mille francs, ci . . . . 2.000 fr.

Quatrième lot.

Le quatrième lot comprendra l'appartement côté est du premier étage au-dessus de l'entresol de la maison dite Furiani (numéro 6 A de la désignation).

Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. 3.500 f.

Cinquième lot.

Le cinquième lot comprendra l'appartement côté ouest dudit premier étage ainsi que les combles numéros 6 B et 7 de la désignation.

Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

Sixième lot.

Le sixième lot comprendra le magasin au rez-de-chaussée de la maison rue Napoléon, numéro 2 (numéro 8 de la désignation).

Mise à prix, douze cents francs, ci. . . . 1.200 fr.

Septième lot.

Le septième lot comprendra l'appartement au quatrième étage de ladite maison numéro 20, rue Napoléon (numéro 9 de la désignation).

Mise à prix, quinze cents francs, ci . . . . 1.500 fr.

Huitième lot.

Le huitième lot comprendra l'appartement de la rue de la Marine (numéro 10 de la désignation).

Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . . 500 fr.

Neuvième lot.

Le neuvième lot comprendra le magasin boulevard de Cardo, numéro 1 (numéro 11 de la désignation).

Mise à prix, deux mille francs, ci. . . . 2.000 fr.

Dixième lot.

Le dixième lot comprendra le magasin boulevard de Cardo, n° 7, (numéro 12 de la désignation).

Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

Onzième lot.

Le onzième lot comprendra le magasin ainsi que l'appartement au-dessus au numéro 4 de la place d'Armes (numéros 13 et 14 de la désignation).

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2.500 f.

Douzième lot.

Le douzième lot comprendra l'appartement du premier étage de la maison rue Saint-Joseph, numéro 8 (numéro 15 de la désignation).

Mise à prix, huit cents francs, ci . . . . 800 fr.

Treizième lot.

Le treizième lot comprendra l'appartement au deuxième étage de ladite maison rue Saint-Joseph (numéro 16 de la désignation).

Mise à prix, six cents francs, ci . . . . 600 fr.

Quatorzième lot.

Le quatorzième lot comprendra le magasin rue de l'Opéra, numéro 8 (numéro 17 de la désignation).

Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

Quinzième lot.

Le quinzième lot comprendra l'immeuble rural de Baldarella.

Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

FRAIS

Les frais préalables à l'adjudication seront payables par les adjudicataires futurs en diminution de leurs prix d'adjudications et proportionnellement à ces derniers.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me André Morel, avoué à Grenoble, 12, place Ste-Claire, et Me Mingaloo, notaire à Bastia, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

Signé :
MOREL,
avoué.

Enregistré à Grenoble, le 14 décembre 1904, folio case
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.
Le Receveur,
Signé : BEGOU.

Total des mises à prix : 38 600 fr.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇ...
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
...ands réalisés : **360** millio...
Valeurs assurées encore : **800** millions.
S'adresser à M. GIORDAN ...saire de la Compagnie ...agent, à Bastia, 71, Bd Pa...
Un des rédacteurs gérant : MATTHIEU GIL...
Bastia. Imprimerie Ollagn...

Savon le Bienfaiteur
M. PATARIN
Fabricant-Inventeur, rue de la Gare, Bastia (Cor...

Ce produit hygiénique et bienfaisant a pour propriété d'enlever rapidement toutes sortes de taches de graisse et autres, qui peuvent détériorer les vêtements de toute nature, chapeaux, autres objets. Il a également la propriété de soulager radicalement les douleurs, les engorgements, d'adoucir les nerfs et d'enlever la peau, de donner de la garantie contre les gerçures, crevasses et durillons aux pieds et aux mains.

Chacun peut s'en rendre compte de soi-même.

Ce savon à la portée de tout le monde se vend dans toute la France aux prix minimes de 5 10 et 15 centimes le morceau, la douzaine se vend : 0 fr. 60, 1 fr. 15 et 1 fr. 75.

Pour la Corse, la France et l'Algérie, pris par douzaine, franco contre timbres-poste ou mandat.

Les expéditions seront faites par premier courrier, adresser les demandes à M. PATARIN, fabricant, Bastia (*Corse*).

P. S. — Des dépositaires sont demandés, forte remise.

Le savon « Le Bienfaiteur » se compose de ce qui suit : Savon de 1re qualité fondu avec de la saponaire, du fiel de bœuf, du panama, de la benzine, de l'ammoniaque et autres substances sans danger.

Mode d'Emploi

Pour enlever les Taches : Frotter à sec, mettre un morceau de drap sous la tache et brosser à l'eau froide, la tache aura disparu à l'instant.

Pour les Douleurs : Faire fondre le savon à l'eau tiède, frotter soit avec de la flanelle, on est soulagé à l'instant.

Pour l'entretien de la Peau : Tremper le savon dans l'eau froide, frotter la peau et l'essuyer ensuite.

CARTES DE VISITE
IMPRIMÉES
en tous genres et de tous formats
CHOIX CONSIDÉRABLE DE CARACTÈRES
Enveloppes assorties
Les envois dans l'intérieur sont faits le jour même de la réception de la commande

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Ancien — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Restauration à des prix modérés

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE
Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Porticchello, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.
Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.
S'adresser au bureau du journal.

Vous avez entendu parler de
L'ÉLECTRO-VIGUEUR

Il est de deux devoirs envers vous-même que je vous ferai connaître en vous adressant gratuitement ma brochure illustrée si vous désirez vous abonner à votre avenir.
Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Hydrocèle, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toutes Maladies nécessitant un traitement.
Je vous demande de lire mon livre et s'il y existe la moindre ombre d'hésitation, je vous renverrai gracieusement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.
D^r S.-N. MAGLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

23e ANNÉE — SAMEDI, 24 DÉCEMBRE 1904 — N° 301

Le Petit Bastiais

00616

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU GILLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers. 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Divers. 0.30 — Judiciaires. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Pays	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fêtes d'aujourd'hui : Saint Grégoire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 54 m. — Coucher, 4 h. 00 m.
Lune Pleine, le 22 — Dernier quar., le 29.
Fête de demain : NOEL.

23 DECEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

Le gouvernement des Etats-Unis vient de créer deux prix, d'un total de 750 000 francs qui seront attribués aux météorologistes qui réussiront à prédire exactement le temps pendant un mois au moins. Le premier prix, de 500 000 francs, reviendra à celui qui prédira le mieux la température ; le deuxième, de 250 000 francs, à celui qui prophétisera la pluie et la sécheresse.

Chaque concurrent devra faire choix de trois régions différentes, aussi distantes que possible les unes des autres, et prédire le temps qu'il y fera pendant un mois, jour par jour. Ensuite les prophètes qui auront deviné juste — s'il y en a — devront comparaître devant les professeurs universitaires et exposer les raisons scientifiques qui leur ont dicté leurs prévisions.

Une mauvaise nouvelle nous arrive... de la Lune. Si nous en croyons certains astronomes, notre Satellite serait en train de se fêler. Sur une longueur de 150 kilomètres et une largeur de 300 mètres, une large fissure détruirait son harmonie bien connue, une fissure qui jusqu'alors n'avait jamais été signalée. Ceci sous : la lune craque, la lune se désagrège, la lune s'effrite, la lune va tomber en morceaux et ne va-t-on pas pouvoir bientôt admirer dans les nuits sereines un nouveau satellite ?

Que vont dire les amoureux, qui ne pourront plus aller rêver sous sa pâle lueur, et les poètes, qui ne pourront plus chanter le pâle reflet des rayons du soleil sur l'astre Diane ?

Grève de juges. Un incident curieux s'est produit, il y a trois jours, au tribunal de Jougy. Les membres du tribunal au grand complet, les avoués, le greffier, l'huissier, les avocats se sont mis en grève comme un seul homme. Après trois minutes d'audience, toutes les affaires ont été renvoyées en bloc après le 1er janvier.

Le cause de cette levée d'hermines ?.. Il n'y a plus de charbon au palais de justice de Joigny, et la salle d'audience étant une glacière, il est impossible aux magistrats d'y siéger, aux avocats d'y plaider, au public d'y séjourner quand le calorifère est éteint. Et le calorifère ne sera rallumé qu'en janvier, car les crédits sont épuisés. C'est égal ! Il y a quelques juridictions qui doivent faire une tête.

Guillaume II et le piano. Au cours d'une conférence, un professeur de musique bien connu de Berlin a tenu ces jours-ci, le propos suivant : « Vous avez, m'a dit un jour Guillaume II, parlé du piano comme d'un meuble qui prônait littéralement le sens de la musique. Je vais plus loin que vous. Je considère le piano comme un appareil de gymnastique nuisible à la santé ! »

A propos de Pétrarque. Sait-on qu'on a conservé le manuscrit autographe des sonnets du grand poète italien ? Il figure aujourd'hui parmi les trésors de la bibliothèque vaticane. Il y a une vingtaine d'années, M. Pierre de Nolhac, alors élève de l'Ecole de Rome, le découvrit, l'étudia et en démontra l'authenticité. Ce précieux volume, qui aura bientôt six siècles d'existence, est le plus ancien « autographe d'auteur » qui soit connu.

Le féminisme vient de haut. On annonce que la reine Amélie de Portugal, qui nous fait visite en ce moment, prépare sa thèse de doctorat en médecine, qu'elle se propose de soutenir prochainement devant la Faculté de Lisbonne. Il paraît qu'elle se donne avec beaucoup de conviction à ce travail et qu'elle prétend n'être point une doctoresse pour rire. Gageons que, de toute façon, les examinateurs portugais la recevront avec toutes boules blanches.

La maison de Robespierre est à vendre. C'est la fameuse maison de Duplay que le célèbre tribun habita une partie de sa vie. Elle occupe actuellement le numéro 398 de la rue Saint-Honoré.

On y voit encore, transformé il est vrai en magasin, l'atelier de menuiserie de Duplay et les appartements qu'il occupait sur la première cour avec sa famille. La chambre même de Robespierre y subsiste aussi et prend jour sur une courette invisible de la rue.

Place à prendre. M. Syveton, d'après le *Gil Blas*, était fortuné ? Non... Mais il gagnait pas mal d'argent — fort honorablement, d'ailleurs. M. Syveton était « secrétaire » de M. Boni de Castellane, mais pas un secrétaire ordinaire... Un secrétaire-collaborateur qui recevait 1 500 francs par mois (18 000 francs par an, et non 25 000 francs comme il fut dit par erreur) Pour ce prix, M. Syveton écrivait les lettres et « revisait » les discours et surtout les articles. M. Boni de Castellane, en effet, publiait parfois des chroniques estimées.

Mais — et ceci est le côté plaisant de cette sombre affaire — M. Syveton étant mort le jeudi soir, le vendredi matin M. Boni de Castellane trouvait dans son courrier vingt-quatre lettres de personnages divers lui demandant la situation vacante... Les candidats ne perdent jamais de temps — et la place en valait la peine.

Deux des habitués de la Côte d'Azur connaissent la villa San-Martino, qui servit de résidence à Napoléon lors de son exil à l'île d'Elbe. Cette villa est à la veille de devenir la propriété de la reine d'Angleterre. A l'époque où elle n'était encore que la reine Alexandra, qui la visita au cours d'un séjour, s'enthousiasma fort pour cette villa située dans le plus joli dé-ors sites et pleine encore de souvenirs historiques. Devenue souveraine, elle n'eut pas qu'un désir, la posséder, et ce désir va, disent nos confrères italiens, se réaliser.

Depuis qu'elle est sortie de la famille des Bonaparte, la villa San Martino a eu plusieurs propriétaires : les deux principaux furent le prince Demidoff, qui y transporta une partie des souvenirs napoléoniens que contenait son palais de Florence, et M. Tonielli, le propriétaire actuel.

M. Tonielli, possesseur d'une grande partie des terrains de l'île d'Elbe, a fait de l'ancienne villa de l'empereur une véritable merveille historique. Ajoutant continuellement à l'apport du prince Demidoff, il a tant et tant fait que la disposition et l'aménagement actuels des pièces sont absolument les mêmes que du temps de Napoléon et il n'est pas au coin de la rue qui ne possède un souvenir de lui ou qui n'évoque sa grande ombre.

PIPELET.

CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de commerce de Bastia auront lieu dimanche 25 décembre courant.

L'élection se fera à Bastia et à l'Ile-Rousse dans la salle des audiences du Tribunal de commerce, et à Corte dans la salle de la mairie.

Le scrutin sera ouvert à midi et fermé à 3 heures.

MM. de Susoni Philippe, Remolli Louis, de Bastia, Sialelli Jean-Baptiste, de Corte, membres de la série sortante, sollicitent le renouvellement de leur mandat.

M. Bourgnole Jean-Baptiste, de Bastia, est proposé en remplacement de M. Sébastien Lenzotti, décédé.

CHRONIQUES LOCALES

22 décembre 1823. — M. Troplong est nommé avocat général près la Cour royale de Bastia ; en 1819, il avait été nommé Procureur du Roi à Sartène, en remplacement d'Abbatucci.

L'éminent jurisconsulte épousa pendant son séjour à Bastia une de nos compatriotes, Mlle Lota ; à ce titre, il était notre concitoyen.

24 décembre 1768. — Installation du Conseil supérieur à Bastia.

La cérémonie eut lieu au palais de la Citadelle.

Le conseiller Desalavier fit en l'absence du Procureur général un discours où l'on relève le reproche suivant à nos lunes nationales et à l'administration de l'août :

« Le délire d'une liberté condamnable et les troubles dont la Corse est depuis tant d'années la proie, ont enfanté dans la plus grande partie de l'île une espèce d'anarchie. »

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

HORAIRE

I. *Aller.* — *Départs de France pour la Corse.*

Pour Ajaccio :
Mardi, 4 h. 30 soir, de Marseille.
Jeudi, 11 h. 30 matin, de Nice.
Vendredi, 3 h. 15 soir, de Marseille.

Pour Bastia :
Lundi, 4 h. 45 soir, de Marseille.
Jeudi, 2 h. 45 soir, de Marseille.
Dimanche, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Toulon et Calvi dimanche, midi 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Toulon et Ile-Rousse, dimanche, 1 h. 45 soir, de deux en deux semaines, de Marseille.

Pour Calvi et Ajaccio, samedi, 11 h. 30 matin, de Nice.

Pour Ile-Rousse et Bastia, mercredi, 11 h. 15 matin, de Nice.

II. *Retour.* — *Départs de Corse pour la France.*

D'Ajaccio :
Vendredi, 7 h. soir, pour Marseille.
Samedi, 3 h. soir, pour Nice.
Dimanche, 7 h. 30 soir, pour Marseille.

De Bastia :
Lundi, 4 h. 45 soir, pour Marseille.
Jeudi, 5 h. 45 soir, pour Marseille.
Vendredi, 9 h. 30 soir, pour Nice.
De Calvi, mardi, 9 h. 30 soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ile-Rousse, mardi 8 h. soir, de deux en deux semaines, pour Toulon et Marseille.
D'Ajaccio, mercredi, midi, pour Calvi et Nice.
De Bastia, mardi, midi, pour Ile-Rousse et Nice.

III. — *Ligne de prolongement.*

De Bastia : (heure de France)
Dimanche à lundi, minuit 15, pour Livourne.
Mercredi à jeudi, minuit, pour Livourne.
Vendredi, 8 h. matin, pour Livourne.

De Livourne :
Lundi, 8 h. matin, pour Bastia.
Jeudi, 7 h. 45 matin, pour Bastia.
Vendredi, 3 h. soir, pour Bastia.
De Calvi, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio. Propriano et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi, 6 h. matin, par les mêmes escales.
D'Ile-Rousse, lundi, 6 h. matin, de deux en deux semaines, pour Ajaccio et Bonifacio ; retour de Bonifacio, le mardi 6 h. matin, par les mêmes escales.

96 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXI.

LE BEAU PÈRE ET LE GENDRE

L'inquiétude que lui causait son ami, combinée avec celle qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver en songeant à son argent, ne lui permit pas d'attendre, pour éclaircir ses appréhensions, le jour où il pourrait enfin sortir de sa chambre. Il prit le parti d'écrire à Blondeau, et lui envoya, griffonné de la main gauche, un billet qui resta sans réponse. Cette circonstance redoubla l'anxiété du substitut qui, prévoyant le vide prochain de sa bourse, eût été mis dans un sérieux embarras par la disparition du dépositaire sur lequel il comptait pour la remplir.

— Il est sans doute allé passer quelques jours à la campagne, se dit-il en essayant de se tranquilliser ; tant, quel qui soit, le motif de son absence ne l'excuse pas ; son procédé est d'un égoïsme révoltant. C'est le trait d'un homme sans cœur, d'un fou aussi ; certainement je ne me suis jamais fait illusion à son égard, mais je ne l'aurais pas cru capable de se conduire avec cette brutale inconvenance.

Deslandes est bientôt un autre sujet d'inquiétude plus grave encore que celui-là. Il s'aperçut que le langage de monsieur de Loiseley avait subi une complète métamorphose depuis l'arrivée du vieillard à Paris. L'apologiste de l'ambition, des aventures et des institutions audacieuses était devenu, sans transition, l'avocat de la retraite, de la vie modérée, des goûts sobres et modestes. Au lieu d'encourager la substitut dans ses présomptueuses espérances, comme il avait fait jusqu'alors, l'émigré ne manquait aucune occasion de démontrer les écueils dont est semée la mer qui doivent traverser les solliciteurs avant d'atteindre le terme de leurs vœux.

Pour un qui arrive au port, quatre-vingt-dix-neuf font naufrage en route, disait-il souvent ; et par combien de fatigues, d'ennuis et de mécomptes, le seul qui réussit doit-il acheter son succès ! En vérité, l'homme n'a pas de plus cruelle maladie que cette effervescence de son esprit, qui le porte à dédaigner le bien solide qu'il possède pour courir après une fortune le plus souvent illusoire et chimérique.

Où diantre en veut-il venir avec son sermon, se disait alors Deslandes qui, pour mettre le vieillard en contradiction avec lui-même, lui rappelait les avantages qu'il avait remportés sous le consulat dans la cela de solliciteur.

— Où l'on réussit, l'autre se perd, répliquait monsieur de Loiseley d'un ton dogmatique. En toutes choses le succès est l'exception ; d'ailleurs, ajoutait-il avec une certaine finesse, il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe.

Dans les conversations journalières des deux provinciaux, chaque fois que l'ambition du substitut prenait l'essor, comme un cerf-volant dont un écolier déroule le câble délié, le vieillard, d'un coup de main impitoyable, ramenait à terre l'aéronaute déjà perdu dans les nuages. Deslandes lui parlait-il du conseil d'Etat, il lui répondait en l'entretenant du tribunal de première instance de D···

— Votre congé doit être expiré, dit-il un jour ; avez-vous demandé une prolongation ?

— Oui, répondit le magistrat ; mais ce n'est de ma part qu'un acte de politesse ; j'ai dit adieu pour toujours au parquet et de D···

— Il ne faut jurer de rien, reprit le vieillard dérigé en hochant la tête ; après tout, la place dont vous êtes encore titulaire est un fort joli pis-aller ; bien d'autres s'en contenteraient à votre âge ; car vous n'avez, je crois, que vingt-sept ans.

— Pitt était ministre à vingt-quatre.

— Et Napoléon premier consul à trente, je sais cela ; mais moi, qui ai fait toutes les campagnes de l'armée des princes et qui ai maintenant soixante-huit ans passés, savez-vous quel est mon grade ? capitaine, mon cher ami ; la croix de Saint-Louis, que je ne porte plus, et une pension de 1 200 francs ; voilà en définitive tout ce que m'a valu une carrière, entre nous, un peu plus pénible que la vôtre. Vous voyez que tout le monde ne peut pas devenir Pitt ou Bonaparte.

Selon l'usage des esprits aventageux, qui mettent une prétention particulière à se placer hors de la loi commune, Deslandes ne fut nullement convaincu de la jeunesse d'un pareil rapprochement. Que monsieur de Loiseley n'eût obtenu dans sa carrière militaire qu'un grade inférieur, cela lui paraissait naturellement expliqué par la médiocrité du vieux gentilhomme ; mais que lui-même, plein d'intelligence et de talent, végétât plus longtemps dans un emploi subalterne, voilà ce qui était évidemment absurde, odieux, révoltant, impossible.

— Le bonhomme a baissé considérablement depuis deux mois, se dit-il ; autrefois il comprenait les choses, il voyait juste, ses conseils même étaient en général fort sensés ; mais il n'y a plus moyen d'avoir avec lui une conversation raisonnable. Ne voudrait-il pas me persuader que je dois m'estimer heureux d'être parvenu à mon âge à l'emploi glorieux de substitut du procureur du roi ! J'ai vu le moment où il me proposait de retourner à D··· ; en vérité, maintenant rien ne m'étonnerait de sa part : rien ; ne me conseillât-il un de ces jours d'épouser mademoiselle Bescherin !

Cette supposition étrange, à laquelle il ne put s'arrêter un seul instant sans sourire de pitié, fut réalisée dès le lendemain ; et quoi qu'il en eût dit, le jeune magistrat ne put se dissimuler sa surprise, lorsque monsieur de Loiseley, en l'abordant de l'air empressé qui prennent ordinairement les porteurs de nouvelles intéressantes, lui eut demandé :

(*A suivre*).

D'Ajaccio, samedi, 8 h. matin pour Propriano.
De Propriano, samedi, 11 h. 30 matin pour Ajaccio.
D'Ajaccio, vendredi, minuit de deux en deux semaines pour Porto Torres.
De Porto-Torres, vendredi, 9 h. 30 m., de deux en deux semaines pour Ajaccio.

Bulletin Financier.

Paris, le 19 décembre 1904.

Après un début assez hésitant et faible, le marché se relève en séance à la suite de notre Rente, et le clôture d'ensemble en reprise peu prépondérante. Notre 3 0/0 s'est avancé à terme à 97 75 contre 97,57. Samedi, inutile que je compte, où les Chemins satisfont 31,000 francs de recette, contre à 97,70. Les Fonds Etrangers progressent également, l'Extérieure à 90 1/2, le Turc à 87,40 et le Portugais à 65 francs. Les Fonds russes sont en peu hausse.

Les Etablissements de Crédit sont calmes et fermes. Le Crédit Lyonnais est à 1 455 ; le Crédit Foncier reprend à 795 ; le Comptoir d'Escompte finit à 633.

Les valeurs industrielles ou de traction sont fermes. Le Gaz se retrouve à 1,815, Suez, 4495. L'obligation Grenade 4 0/0 s'échange à 515 50.

Le compartiment suprême, Cappillitas finit en bonne tenue à 17,50. Les valeurs de transports sont calmes. Les valeurs russes sont en reprise, principalement la Brandt.

Les mines d'or, d'abord fermes, s'émeut moins bien. La New Kalfire reste bien tenue à 37,50.

Après avoir été placée hors concours à l'Exposition de 1900, la marque Darracq a remporté un succès éclatant à l'Exposition d'Automobiles du Grand Palais, à Paris. On peut donc prévoir aisément que le monde des affaires accueillera avec empressement les actions de la Société Darracq, dont l'introduction sur notre marché, au prix de 75 francs, aura lieu prochainement.

Raffermissement des Chemins Français.

Sampiero Corso

Drame en 4 actes
de J. de PERETTI DELLA ROCCA

Ce fut hier, au Théâtre Risso, une soirée mondaine et artistique par excellence avec la première représentation de *Sampiero Corso*, le beau drame de notre bon confrère M. J. de Peretti della Rocca.

Dès 8 heures du soir la salle était élégamment garnie et le rideau se levait quelques instants après devant une assistance nombreuse et de choix.

Je dirai tout de suite que la représentation fut on ne peut plus brillante et qu'elle valut à l'auteur et aux consciencieux interprètes une manifestation véritable de sympathie aussi sincère que spontanée.

J'ai donné hier l'analyse et la description des caractères du drame de notre ami traduit en italien par Ruggero Agnesotti ; je n'y reviendrai pas aujourd'hui.

Je me bornerai à constater le réel talent des premiers sujets de la compagnie italienne, qui aurait conduire *Sampiero Corso* à un succès incontestable et incontesté.

En première ligne je mentionnerai Mme V. Duse qui nous rampa de magnifique façon le rôle de Vannina d'Ornano, tantôt aimante et passionnée, tantôt superbe et fière jusqu'à l'inexpérience des âmes naïves et exaltées ; M. L. Duse qui personnifia la farouche défenseur de la Corse opprimée, avec une note bien personnelle et soignante par dessus tout ; Mme Vitalini, d'une impeccable dignité dans Catherine de Médicis ; M. E. Trojani, parfait dans Spinola ; M. Geri, plus que correct dans le comte d'Ornano ; M. G. Alimente, M. G. Pavesio, M. A. Garese, M. L. Vestri, etc., qui contribuèrent aux ensemble de la représentation.

Tous furent chaleureusement applaudis, couverts de fleurs et on ne fut que justice.

Quand à l'auteur, il fut, à l'issue de la soirée, l'objet d'ovations enthousiastes et ce ne m'est un plaisir sans mélange que de lui offrir ici mes modestes félicitations.

A. M. SERAFIN.

(*Le Phare du Littoral*).

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.
Raisins, 20 à 30 fr. id.
Tomates, 30 fr. id.
Haricots verts, 40 à 125 fr. id.
Poireaux, 10 à 40 fr. id.
Pommes, 10 à 35 fr. id.
Noix, 40 à 45 fr. id.
Châtaignes de la Corse, 11 à 15 fr. id.
Châtaignes de la Garde, 30 à 40 fr. id.
Petits pois du pays, 30 à 50 fr. id.
— d'Algérie, 65 à 70 fr. id.
Raisins de Carthagène, 40 à 50 fr. id.
Champignons des pins, 80 à 100 fr. id.
Artichauts, 11.5 à 1.75 la douzaine.
Citrons, 30 à 50 fr. le 1000.
Grenades, 40 à 100 fr. id.
Oranges d'Algérie, 20 à 45 fr. id.
Mandarines d'Alg., 20 à 50 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 11 à 13 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 10 à 11.25 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/8 en vrac, 46.50; cassé rangé en caisses de 50 k., 48.50.

Un Drame dans une ménagerie

Les journaux ont relaté dernièrement le terrible accident dont fut victime Madame Dresser surnommée "La Goulue" au cours d'une représentation donnée à la fin de 89, Quai, près Paris. Ceux qui ont lu les détails de ce drame ont pu se rendre compte de la belle indifférence avec laquelle le célèbre dompteur se livrait chaque jour aux griffes de ses redoutables fauves, se riant du danger et des conséquences funestes que un tragique coup eut amener.

Des milliers de personnes sont dans le cas de Mme Dresser. Sans se trouver journellement aux prises avec des bêtes féroces, elles n'en sont pas moins constamment exposées, car elles luttent avec l'ennemi le plus redoutable qui puisse se rencontrer : la maladie. Cette dernière terrasse ceux qui n'ont pas eu la chance, comme M. Abdon Gardiol, de connaître le merveilleux remède, la Tisane américaine des Shakers. M. Abdon Gardiol, qui demeure à Cheval Blanc (Vaucluse), est signaleur au Chemin de fer, et sa femme tient un café restaurant auprès de la gare. Voici ce qu'il dit dans une lettre en date du 4er Juil-et 1904, légalisée par M. François André, adjoint, et scellée à M. Fayan, pharmacien à Lille.

" Agé de 38 a-s, j'ai pendant dix ans souffert d'une maladie de l'estomac. J'avais les nerfs très actifs : je digérais très difficilement le peu que je mangeais, et l'appétit me faisait entièrement défaut. Je passais de mauvaises nuits et parfois je me sentais très faible et en résumé très malade. J'avais mauvaise mine et souffrais aussi d'une constipation des plus opiniâtres. J'avais de la bile et j'étais pris de mauvaises coliques qui me rendaient mon travail très pénible. Ayant tout essayé sans aucun résultat, j'eus le bonheur d'avoir connaissance par un petit livre de guérisons opérées par la Tisane américaine des Shakers. Ses effets ont été très efficaces, et après en avoir pris cinq flacons seulement j'étais radicalement guéri. Ma femme qui souffrait de la constipation n'en trouva aussi très bien. Tous ceux qui souffrent n'ont qu'à s'adresser à M. Oscar Fayan, pharmacien à Lille, qui leur enverra gratuitement une brochure très instructive donnant tous les renseignements sur ce remède médicament, qui se vend dans toutes les bonnes pharmacies et qui délivre tant de vraisons en guérissant, ou mieux, plus fidèles, plus tenaces et plus franches que les fleurs en Madame Dresser.

Cour d'Assises

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Audience du 23 décembre

LE DRAME DE PERELLI

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

Plaidoirie de Me Nivaggioli

Me Nivaggioli a son tour présente la défense des accusés avec un grand talent qui en fait un maître incontesté de la barre criminelle. Il relève d'abord les innombrables lacunes de la procédure et les étranges procédés employés au cours de l'instruction. En arrivant à Alesani le maréchal des logis de gendarmerie a entendu tout le monde en qualité de témoin. Le juge d'instruction a pris de flair et aussitôt il fait arrêter tout le parti Emmanuelli et entend comme témoins les partisans de Rocchi. Pourtant on les accusait aussi d'avoir tiré. Non, on ne les inquiète pas, on les entend en qualité de témoins ; ils deviennent ainsi les accusateurs assermentés des Emmanuelli.

Parmi les prétendues victimes de cette affaire on signale un certain Bernardini, il n'a jamais été entendu à l'instruction. On n'a pas davantage fait connaître aux prétendus auteurs de cette tentative ce dont ils étaient accusés. Ils l'ont appris par l'acte d'accusation seulement. La liste d'émargement n'était pas signée le 3 mai, nous dit le juge d'instruction. Il ne fait que cette liste est au dossier et qu'elle est signée par chacun des membres du bureau. Le juge d'instruction aurait dû la saisir le 3 mai pour prouver qu'elle n'était point signée. Il ne l'a point fait. Bien plus ce magistrat en pénétrant dans la maison Emmanuelli y trouve sept fusils. Il n'examine pas quels sont ceux qui ont tiré. Il fait décharger sous qui ne le sont pas sans noter à qui ils appartiennent.

Enfin, un témoin qui a tout vu, qui a assisté à toute la scène, Ricci Marie-Thérèse, est désignée dès la première heure à M. le Juge d'instruction qui ne l'entend pas.

Quels sont ceux qui nous accusent, Marchetti Antoine, condamné à 6 mois de prison pour troubles électoraux ; Kaoula, condamné à 5 ans pour meurtre par la cour d'assises de la Corse ; Sens Laporal lui aussi condamné à 5 ans de prison pour meurtre, à 6 mois pour troubles électoraux, à 40 jours pour violences. Rocchi qui a eu l'audace de venir corrompre un témoin qui était détenu entre deux gendarmes, dans l'enceinte même de la justice en lui glissant une pièce dans la poche. Le veuve Luporsi sœur d'Ercole, Lillina Morandini, sa mère.

Le vaillant défenseur passe ensuite en revue les nombreuses charges qui pèsent sur chacun des accusés, et dans une émouvante péroraison conjure le jury à acquitter 47 malheureux qui sont victimes de faux témoignages d'adversaires politiques.

Plaidoirie de Me Hyacinthe de Montera

Me Hyacinthe de Montera livre l'assaut final à l'accusation. Il l'étreint de ses bras vigoureux, et il la terrasse. Sa parole est un charme. L'une après l'autre il examine toutes les charges qui pèsent sur les dix-sept malheureux accusés qu'il a mission de défendre, et en montre l'inanité. Il établit que comme aux précédents scrutins les Emmanuelli avaient la majorité le 1er mai 1904. Ils n'avaient donc aucun intérêt à troubler un scrutin qui devait infailliblement leur donner la victoire. Ceux qui voulaient faire ajourner les élections étaient ceux qui déjà en 1892 avaient obtenu ce résultat en envahissant à main armée le bureau électoral, et qui avaient été condamnés de ce fait à des peines variant de un mois à six mois de prison.

Le 1er mai 1904 tout comme le 1er mai 1892 nous trouvons une délégation de quatre soi-disant parlementaires qui s'introduisaient dans la salle de vote pour y exercer des violences. En 1904 comme en 1892 ces quatre soi-disant parlementaires précédaient une foule de trente hommes et étaient conduits par Marchetti Antonin qui après avoir marché la main dans la main avec les Emmanuelli s'était séparé d'eux parce qu'ils ne consentaient pas à lui faire octroyer l'écharpe municipale.

Depuis quelque temps à Perelli l'or se répand à profusion. Dans ces conditions, on espérait que si les opérations électorales étaient retardées, des changements pouvaient se produire en faveur du parti Rocchi. Déjà, l'adjoint municipal, premier lieutenant du parti Emanuelli, avait à la dernière heure, fait volte-face. MM. les Jurés ont du reste un cours de cette affaire pu se rendre compte de l'audace des corrupteurs. N'a-t-on pas dans l'enceinte même de cette salle d'assises essayé de corrompre un témoin qui purgeant une condamnation, se trouvait détenu entre deux gendarmes.

Tout démontre donc que les Marchetti, les Ercole, les Riolacci étaient des agresseurs qui venaient attaquer à main armée les Emmanuelli en leur propre demeure. Riolacci a laissé involontairement un aveu s'échapper de ses lèvres. Nous n'avions pas, a-t-il dit, d'armes apparentes. Ils en avaient donc de non apparentes et s'ils en avaient le bon sens nous indique qu'en pénétrant chez Emmanuelli ils les ont prises à la mairie prêt à s'en servir. La victime du reste, n'est elle pas tombée le revolver au poing.

Les Rocchi, les Marchetti et les Riolacci ont voulu trop éprouver, leurs exagérations les a perdus et a montré combien leur système était invraisemblable. Ils n'ont tenté qu'une chose, atteindre Emmanuelli, ce vénérable vieillard qui a derrière lui tout un passé d'honneur et de probité, qui n'est toujours sacrifié pour le bien de son pays. C'est une vengeance politique qu'ils voulaient exercer. C'est le chef de parti qu'ils ont voulu frapper. Ils ont fait fausse route, Emmanuelli sortira triomphant, la tête haute de cette enquête. De l'ouvrant de s'être trouvé sur le palier du premier étage armé d'un fusil. Or il résulte du propre beau-frère de la victime qu'il était au second étage dans une chambre attenante à la salle de vote.

La famille Emmanuelli est justement honorée en Corse. Jamais on n'a pu relever contre un seul de ses membres la moindre défaillance. C'est chez eux que le roi Murat détrôné est venu chercher un abri. Tous les hauts fonctionnaires, tous les préfets de l'Empire ou de la République qui ont passé par Perelli ont été leurs hôtes.

Me Hyacinthe de Montera s'occupe ensuite des diverses tentatives de contre reprochées au maire, Orso-François Mar-

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7 à midi, 13°. à 7 heures du soir, + 12. Maxima, + 13°2. Minima, + 6°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 774 mm. à midi, 773 mm. 6 heures du soir, 772 mm.
Vent. — Sud à midi, O. faible.
Dans l'après-midi, S. E. faible.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Le voyage de M. le Préfet

M. le Préfet et Mme Delauney ont voulu visiter la donation de Casabianda. Ils s'y sont rendus en compagnie de M. l'Ingénieur en chef Berthet, de Mme Montigny et de M. le Secrétaire général Marini, de M. l'ingénieur Raffini.

Ils ont été reçus au domaine par M. le sous-ingénieur Pecorelli, qui a dans ses attributions la direction de ce service, par M. Feliuni, régisseur agricole, et tout le personnel.

Nous espérons que cette visite permettra à M. le Préfet d'insister, dans ses rapports, d'une façon toute particulière, sur la nécessité d'assainir cette partie de la Corse, suivant les projets longuement élaborés.

Si M. le Préfet obtient seulement le commencement des travaux, son passage à la préfecture de la Corse pourra être marqué d'un caillou blanc et son nom demeurera attaché à la prospérité de notre pauvre département.

⁂

Remerciements

MM. Henri et Eugène Gregorj, de Canari, M et Mme Paoli née Gregorj et leurs familles remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçu à l'occasion du décès, à Canari, de M. Gregorj Toussaint-Martin, capitaine-marin, leur père, beau-père et grand-père.

⁂

Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'agence du Diamant, Ajaccio.

Etat Civil

NAISSANCES

Prédonzani Barthélémy.

DÉCÈS

Canqouin Marie, veuve, 90 ans, de Bastia.
Brandi Anne-Marie, mariée, 45 ans, de de Bastia.

AVIS

La Société en nom collectif Desbarres et Cie pour l'exploitation de la Savonnerie Insulaire à Toga, est dissoute, d'un commun accord, à dater du 17 décembre 1904.

M. Desbarres reste seul continuateur.

AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marieni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI
Ancien employé
de la Maison Louis Orengo et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor

JOUETS
ARTICLES DE PARIS
ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 23 décembre 1904.
(*De notre correspondant particulier*)

Concert de Charité

Mercredi soir a eu lieu dans la vaste salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, le grand concert de charité, organisé par le « Chat Noir ajaccien, » que nous avions déjà annoncé dans plusieurs de nos numéros. Placé sous le patronage de Mmes Pugliesi-Conti, Levie-Andreu, Malcor, Gervaise, vicomtesse Sebastiani, de Boissoudy, ce concert fut on ne peut plus réussi. Toutes les notabilités marquantes de notre ville avaient tenu à s'y rendre, aussi la salle était-elle littéralement comble.

A 9 heures, le rideau se lève. Une silhouette apparaît : c'est M. Leca qui vient nous chanter de sa voix bien timbrée son « Rêve au chaumeau. » Les applaudissements ne lui sont pas ménagés. M. Zevaco avec sa « lettre en panne » (chanson militaire), est un comique achevé. Puis voici M. Barbezat qui, avec sa belle voix de basse chantante — dans le « Muletier de Tarragone » et les « Couplets de Mme Fahnes tient pendant quelques bonnes minutes suspendus à ses lèvres. Quelques bravos à M. Allinat et passons aux pièces.

Dans la « Consigne est de rouler, » M. Zevaco a fait un Landrenol très réussi, ainsi que M. Cassio, le capitaine Tavernier. Aussi est-ils obtenu un succès fou.

Voici « l'Aiglon. » C'est là, dans le rôle du duc de Reichstadt, que notre jeune ami Faggianelli s'est surpassé. Il fut on ne peut plus mieux et nul doute que l'avenir ne couronne ses talents qui vont s'affirmant de jour en jour.

Dans « Cyrano de Bergerac, » seuls MM. Faggianelli et Zevaco ont été à hauteur de leurs rôles. Quant aux autres ma foi ! je ne me ferai pas un tort de le dire qu'ils ont fait piètre figure.

En finissant, quelques remerciements à M. Cerrizi, pour les beaux décors dont il a bien voulu orner notre salle.

J. C.

AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Bourse de Paris

	23 déc.	22 déc.
Rente 3 0/0 amort.	97.42	97.40
— 3 p. 0/0 perpét.	98.40	98.30

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Promotions dans l'armée

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle les décrets de promotions dans l'état-major général et les officiers supérieurs.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

LA CANDIDATURE DU vice-amiral Bienaimé

Le vice-amiral Bienaimé a retiré la candidature qui lui était offerte dans le 2e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Syveton.

LA PRINCESSE DE SAXE expulsée de Dresde

On télégraphie de Dresde :

La princesse Louise de Saxe est arrivée à Dresde afin de revoir ses enfants ; dès que sa présence a été connue, la foule l'a acclamée.

Sur l'ordre du roi, la princesse a été expulsée par la police.

AU MAROC

Une ville cernée

On télégraphie de Tanger :

Les hommes des tribus ont cerné la ville d'Alcazar ; ils demandent qu'on leur livre le consul de France et un sujet anglais, menaçant, en cas de refus, de livrer la ville au pillage.

Situation grave

L'état actuel des esprits au Maroc paraissant hostile à l'influence de la France, le ministre des affaires étrangères a décidé d'ajourner le départ de la mission française pour Fez.

Le ministre de France à Tanger a invité le consul de France, et nos nationaux habitant Fez à quitter cette ville.

AU SOUDAN

Combat à Tombouctou

Le Temps annonce qu'un combat a eu lieu dans les environs de Tombouctou entre les Maures dissidents et nos troupes d'occupation.

Nos pertes seraient assez sérieuses.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

PORT-ARTHUR

Départ de 8 navires

On télégraphie de Chefoo au *Daily Telegraph* :

Huit contre-torpilleurs sont parvenus à s'échapper de Port-Arthur dont la situation est toujours bonne.

Reprise de la Colline 203

On télégraphie de Saint-Pétersbourg qu'on vient de recevoir une dépêche du général Kouropatkine annonçant que d'après des informations chinoises les Russes auraient repris la colline de 203 mètres avec les canons qui s'y trouvaient.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Les bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Emprunt de Paris

Discussion du projet de loi tendant à autoriser la ville de Paris à modifier l'affectation du reliquat de l'emprunt de 1894-95.

Le Sénat a adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption du projet de loi tendant à établir d'office une imposition extraordinaire sur la commune d'Ilonse.

— Adoption du projet de loi tendant à autoriser la ville de Châteaugiron à rebrousser la taxe du droit proportionnel des licences municipales.

— Adoption de projets de loi autorisant la prorogation de surtaxes sur l'alcool aux octrois de Lorient, Saint Adresse, Plobannalec.

Le service de deux ans

M. Rolland dépose son rapport sur le service de deux ans.

Le président dit qu'il sera imprimé et distribué.

Nouveaux jours fériés

Discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés portant que les lundis qui suivront le jour de Noël et le 1er janvier, lorsque ces jours tombent en dimanche, seront déclarés jours fériés.

Le Sénat adopte le projet voté par la Chambre, mais en supprimant les dispositions transitoires.

Interpellation Chamaillard

Discussion de l'interpellation de M. Ponthier de Chamaillard, relative au projet de loi sur la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et sur les conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

M. Pontier de Chamaillard développe son interpellation. Il reproche au ministre des travaux publics d'être la cause de retard.

Le Ministre

répond qu'il a constitué une commission pour examiner les conséquences du projet, et que cette commission déposera son rapport le mois prochain.

L'incident est clos.

Les délits spéciaux

Discussion du projet de loi relatif à la répression des délits spéciaux sur l'indigénat en Algérie.

Le Sénat adopte le texte modifié par la Chambre des députés.

La prochaine séance est fixée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Caisse des députés

Discussion du projet de loi instituant une caisse de pension pour les députés, leurs veuves et leurs enfants.

Le projet de loi est adopté.

Le monopole des inhumations

Discussion du projet de loi enlevant aux fabriques et aux synagogues le monopole des inhumations.

M. Grousseau

combat longuement le projet. Il énumère tous les inconvénients qu'il présente et les nombreuses difficultés que va soulever son application.

Il termine en suppliant la Chambre de le repousser.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi matin.

Déclassement des fortifications

Discussion du projet de loi relatif à la construction et au déclassement des fortifications.

La Chambre a adopté.

Pensions civiles

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 2 millions de francs pour les pensions civiles.

La Chambre a adopté.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la séance du matin est adopté après lecture.

Interpellation de Montebello

L'Affaire Pasquier

Discussion de l'interpellation de M. Lannes de Montebello sur le traitement de faveur dont bénéficie M. le commandant Pasquier.

M. de Montebello

développe son interpellation. Il démontre comment la délation a pénétré jusqu'au foyer de M. le président de la République. Il donne lecture des fiches du commandant Pasquier sur les officiers de la maison militaire de M. Loubet.

Il reproche au ministre de la guerre d'avoir pris M. Pasquier sous sa protection et de le maintenir en fonctions bien qu'il ait été atteint depuis longtemps par la limite d'âge.

Le ministre de la guerre

répond que les services de M. Pasquier justifient les mesures dont il bénéficie ; d'ailleurs, M. Pasquier a déclaré sur son honneur qu'il n'a jamais rédigé les fiches sur les officiers de la maison militaire de M. Loubet, et il ajoute que, ceux qui défendent aujourd'hui M. Loubet sont les mêmes que ceux qui se sont livrés sur lui à des voies de fait. Il déclare que les fiches n'ont exercé aucune influence sur l'avancement des officiers. Il cite plusieurs cas d'avancement malgré les fiches.

La publication de ces fiches est déplorable pour la discipline. Sous aucun prétexte le ministre ne tolérera la réaction cléricale dans l'armée.

M. Renault Morlière

fait l'éloge du colonel qui a fait jurer sur le drapeau à ses officiers qu'ils n'étaient pas les auteurs des fiches.

M. Deville

interrompt de sa place :

« Le colonel dont vous parlez est une canaille. »

(Ces paroles provoquent une très violente agitation. La droite proteste vivement ; pendant dix minutes le vacarme est épouvantable. Le ministre de la guerre ne pouvant parvenir à se faire entendre descend de la tribune. Le président se couvre, la séance est suspendue).

Reprise de la séance

A la reprise de la séance M. Deville reconnaît que la parole qu'il avait prononcé ne devait pas l'être dans cette enceinte.

Le ministre de la guerre

remonte à la tribune. Il déclare qu'il ne tolérera rien qui puisse exciter les officiers les uns contre les autres.

M. Sibille

défend le colonel de 75e, qui est un excellent républicain et un brave soldat.

M. Deschanel

blâme les officiers qui dénoncent ainsi leurs camarades. Le gouvernement flétrit, il est vrai, la délation, mais il protège les délateurs. Le pays a horreur de la délation. Les officiers déplacés n'auront pas la confiance de leurs subordonnés. Les républicains doivent repousser une solidarité aussi compromettante.

Le ministre de la guerre

répond qu'il a la garde de l'honneur de l'armée et que les officiers doivent leur dévouement aux lois de la République et à la République elle même.

M. Lannes de Montebello

dit que la discipline est impossible quand des officiers dénoncent leurs chefs.

M. Vazeille

fait remarquer que le président du conseil ayant connu l'existence de ces fiches ne mérite plus la confiance de la Chambre.

M. Georges Leygues

affirme que le ministre Waldeck Rousseau n'a jamais approuvé la délation.

Le ministre de la guerre

déclare qu'il a besoin de la confiance de la Chambre pour continuer à faire son devoir.

Le président du conseil

affirme qu'il n'a jamais connu l'existence de l'organisation de ce système de délation.

La discussion est close.

Les Ordres du Jour

On demande l'ordre du jour pur et simple.

Le gouvernement le repousse.

L'ordre du jour pur et simple est rejeté par 280 voix contre 274.

MM. Gouzy et de Klotz déposent un ordre du jour, accepté par le gouvernement.

On demande la division.

La première partie, ainsi conçue, est mise aux voix :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement .... »

Nombre de votants. .	557
Majorité absolue. . .	279
Pour l'adoption . .	298
Contre	259

La Chambre a adopté.

La première partie ainsi conçue, est mise aux voix :

« ..... et confirmant son ordre du jour du 28 octobre. »

Nombre de votants. .	513
Majorité absolue. . .	257
Pour l'adoption . .	490
Contre	23

La Chambre a adopté.

L'ensemble de l'ordre du jour est adopté par 323 voix contre 256.

LES PROTETS

La Chambre adopte le projet de loi voté par le Sénat portant que les effets de commerce ne soient pas présentés le lundi lendemain des fêtes légales.

Interpellation Vazeille

La Chambre décide que l'interpellation de M. Vazeille sur la politique générale soit mise à la suite des autres.

Séance demain.

DERNIÈRE HEURE

LA CANDIDATURE DU vice-amiral Bienaimé

Le vice-amiral Bienaimé, revenant sur sa première décision, accepte la candidature dans le 2e arrondissement de Paris.

AVIS

A l'occasion des fêtes de la Noël et du premier Janvier, la Compagnie française de Navigation et de Constructions Navales a l'honneur d'informer le Public que ses bureaux de la place Saint-Nicolas lui seront ouverts tous les jours, dimanches et fêtes compris, pour la réception et la livraison des colis postaux.

00617

AVIS DE DÉCÈS

M. Canquoin, officier d'administration principal de 3e classe, Madame Canquoin-Battaglini, M. Charles Canquoin, Mlles Marie, Louise et Fanny Canquoin ; M. et Mme Jacques Canquoin et leurs enfants ; M. Camille Martel, officier d'administration de 1re classe du service de Santé ;

Les familles Mathieu Ottagnier, Romani, de Matra, Léon Casanova, Charles Marinami, de Pinarelli, Causse, Lunardi, Costa, Ottagnier, Santelli et Santoni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Canquoin
née SANTELLI

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, décédée à Bastia, le 23 décembre, à l'âge de 91 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui samedi 24 courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Paoli, 22.

AVIS DE DÉCÈS

M. Félix Brandi, chef gardien au sémaphore de Sauro, et ses enfants ; M. Valère Poggi, commis des ponts et chaussées ; Mme Gindrolli, née Poggi et sa fille ; M. Antoine-Philippe Brandi ; M. et Mme Antoine-Jean Brandi, de Corvione ; Mme et M. Orsiani chef gardien, à Ajaccio, et leurs enfants ; M. et Mme Alexandre Beaccini et leurs enfants ; Mme Marie Brandi ; M. et Mme Moretti ; Mme veuve Passani et sa fille ; Mme et M. Casanelli, sous-brigadier des douanes ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Anna-Marie-Emilie Brandi
née POGGI

leur épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, cousine et nièce, décédée à Bastia, le 22 décembre 1904, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu samedi, 24 du courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Neuve, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

A VENDRE
UNE BOUCHERIE
située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Mianc
ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. Blanc ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partant de Tunis samedi, 17 courant, sera à Bastia le lundi 19, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Il sera sous charge à Marseille, le jeudi 22, pour partir le 23 à destination de Bastia.

Pour frêt, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

CHOCOLAT MENIER

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épidémie, les coliques et le mal de mer.

Douée de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur C. Lambessore, de la Faculté de médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont des vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Cardo. Dépôt chez Me Legal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains reparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'Ile parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. oi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Ruche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

A fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné



Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 4, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rapidement

500 francs par an

sur le fil de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. Ces gravures sont accompagnées de descriptions techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestes et Tranquillité reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE CORRESPONCE DE JOURNAUX LE, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

LESSIVE PHÉNIX

se se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million,
Valeurs assurées encore :
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli



FAMARO MATTEI est, pendant l'été et [illegible]

ANCIEN CABINET PRISCÈNE
PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
24 Pont, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-notice contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens antidiluviens à la honte pour la [illegible] de leurs victimes.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

CARTES DE VISITE

IMPRIMÉES
en tous genres et de tous formats

CHOIX CONSIDÉRABLE DE CARACTÈRES

Enveloppes assorties

Les envois dans l'intérieur sont faits le jour même de la réception de la [illegible]

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 2 et 4, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Occasion à des prix modérés

VASTE ET BELLE PROPRIÉTÉ
A VENDRE

Propriété d'environ 200 hectares, à cent mètres de la gare de Ponte-Leccia, située non loin de l'établissement des Bains, susceptible de toute sorte de culture, une partie est complantée en céréales, avec moulin actionné par la rivière.

Chasse de premier ordre. Pêche abondante. Conditions de vente très avantageuses et facilités de paiement.

S'adresser au bureau du journal.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Poteries — Voyons en poteries et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bandes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE 1904 — N° 302

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites Annon. 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Décès, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Les manuscrits ne sont pas rendus.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

[illegible]
Fête N'AMOUR-DIEU : NOEL.
Soleil : (heure radicale)
[illegible] 7h 04 — Couche, 4h 00
Lune Pleine le 21 — Dernier quart, le 29.
FÊTE DU MARDI : Saint Etienne.

24 DÉCEMBRE

NOËL

I.

Debout, chrétiens ! la cloche sainte
Frissonne et fait vibrer les airs...
L'église éclaire son enceinte
Aux accents de joyeux concerts !
La foule accourt, la cloche tinte
Et les carillons, vers le ciel,
Epellent tous : Noël ! Noël !

Minuit ! un chant de délivrance
Monte vers l'azur infini...
Et l'esclave dans la souffrance,
Tend les bras vers l'agneau béni.
Le cœur débordant d'espérance,
Le pauvre, au pied du saint autel,
Murmure aussi : Noël ! Noël !

Malgré la nuit, le ciel s'éclaire !
Quand retentit l'airain sacré,
On voit l'étoile tutélaire
Briller dans l'azur éthéré,
Inondée de flots de lumière,
Les chœurs exaltent l'Eternel.
En rapt-ut : N.-S. ! Noël !

II.

Dieu rendit ! c'est la joie immense,
Le mystère qui recommence,
L'aurore d'un monde nouveau ;
La lueur d'espoir aux abîmes,
L'astre qui brille sur les cimes :
Symbole immortel ! par flambeau !

Ce soir, c'est la fête sublime,
Pour l'autel comme pour l'hôme ;
La clarté rayonnant pour tous :
Le bien d'espoir et de lumière
Fait son berceau d'une chaumière ;
Il s'incarne : Peuple à genoux !

A genoux ! dans le temple auguste !
Dieu naît pour racheter la terre ;
Accourez, enfants d'Israël !
Ici-bas, la cité l'attire :
Qu'on forge les clous du martyre...
Peuples, debout ; voici N.-S. !

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Impressions de Noël

Le jour s'éclipse sous une immense pelisse en chinchilla bordée d'immenses nuages en renard bleu ; le crépuscule s'avance lentement, estompant d'ombre teinte indécise la clarté pourpre et or du jour qui agonise.

La nuit vient, enveloppée de son manteau de velours parsemé de brillants. Dans les rues, des gens, joyeusement affairés, se heurtent aux abords du traiteur dont l'étalage rebondit de dorées et appétissantes dindes — traditionnelle poularde, — se pressent chez le confiseur, où les pralines, les nougatines s'entassent dans de ravissants cornets aux rubans d'azur.

A l'intérieur des habitations, les lampes s'éclairent, le foyer s'allume, la cuisine se répand, l'impression de bien-être est chose tangible. On prend place à la table familiale artistement décorée ; en une communion d'affection, on partage les agapes, tout en éroquant subitement attristé, l'être éteint, l'écuelle vide, le froid lancinant, la plainte des misérables, clamant l'hymne douloureux de la faim. O vie !

Alors que les libertins, les nababs festoient, laissent sur le tapis vert la poudre d'or dont quelques jaunets s'efforcent à faire pénétrer dans le taudis, où grouillent toutes les misères, un rayon, une joie, un espoir, un sourire, les membres convertis, l'estomac apaisé, le bonheur à peu de frais. O fortune !

Le gigantesque arbre de Noël enrubanné, enguirlandé de buis, se dresse dans l'immense salle, brillamment illuminée, à giorno, coiffoyant les dentelles de prix de la nappe éblouissante, voisinant avec l'éclat de l'argenterie le reflet des cristaux, le parfum des fleurs aux branches, cédant sous le faix des surprises, des gâteries fondantes.

Bientôt, un essaim de charmantes lutines blanc et rose — frisons d'or, anneaux d'ébène, — délicieux ornement de fêtes religieuses et profanes, envahiront la salle ; des tactiles pétilleront de convoitises, de délicates menottes se tendront impatientes et... satisfaites : joyeux, radieux Noël !

Dans la mansarde nue, aucun sabre, aucun éblouissement de lumières, aucun festin de luxe, aucune effluve de gerbe florie, aucune mélodie que la complainte des larmes. Des mignons, court vêtus, entourent la mère, pâles et hâves, grelottant la fièvre ; ils s'essayent à chauffer leurs petites mains bleuies en y soufflant dessus. « Maman ! Maman ! Nous avons mal là, nous avons faim, nous sommes bien sages, pourtant, mais dis, petite mère, bon Noël nous apportera-t-il du pain bien blanc, presque aussi doux que les miettes des gâteaux, que, rassasiés, laisse tomber la petite fille du château, aux rubans roses, aux jolis yeux si bleus ? »

« Maman ! Maman, petit Noël ajoutera un grand feu, pour moi, une belle poupée, et, pour moi, le magnifique polichinelle du bazar, dis, maman ? »

Et la mère pleure ! pleure ; lentement, coule de ses paupières éteintes, le sel liquide de toutes les amertumes du cœur, de toutes les souffrances du corps, de tous les déchirements de l'âme, de toutes les privations de la vie. Elle sanglote de demeurer impuissante à apaiser le jeûne des petits, à faire luire dans leur regard de détresse, une aube de joie.

Les misérables sandales écaillées sont placées dans la cheminée, qui jamais ne s'embrase. Pauvres mignons, pauvre toi, souvenir de récompense ? Triste désillusion du lendemain. Noël du pauvre. O riches.

Noël de convent. Réminiscence chère. La chapelle fraîche de grappes de lumières, résonnante de flots d'harmonie, la crèche, délicatement ornée, envoi de tiliales gazes, de soyeuses écharpes, mélodie de prières rythmées, en une ivresse de foi. Théories d'emblématiques, petits bandeaux, livrant trouée au mystique rêve. Capiteux parfum d'encens, murmure argentin de clochettes en branle. Idéale vision, transports divins.

Et ce soir, en cette vallée de sublime ravissement, je songe, qu'à pareille heure, Marie et Joseph rôdaient sans succès, en quête d'une hospitalité. Refus, dédain, humiliations, souffrances. Une étable leur fut accordée toute, deux animaux, plus compatissants que les hommes, réchauffèrent l'Enfant-Dieu, le Maître de l'univers, O grandeur dans l'anéantissement !

Ding ! ding ! dong ! A joyeuses volées, les cloches lancent dans le silence leurs sonorités d'airain. L'atmosphère est d'une ambiance exquise. Recueillement sous lequel se dérobe le mystère de la nuit d'amour. La voûte céleste n'est qu'une constellation étoilée, plus scintillante, dirait-on ; la nature frémit, on la sent palpiter de doux émoi.

Ding ! ding ! dong ! les portes s'ouvrent, on perçoit le grincement des gonds. Paysans et paysannes, endimanchés, s'acheminent vers l'église, en groupes pittoresques et compacts. Un bruit particulier de heart, résonne sur le marbre des dalles ; hommes et femmes à cheveux blancs, sont là, agenouillés, qui se frappent le front, et, tout à coup, ils se relèvent, les mains jointes, des larmes sur les joues creuses, les yeux grands ouverts, vers la crèche, dans une expression de confiance et de joie extra-terrestre.

Oh ! la Foi, la Foi bénie et délicieuse ! Dieu-Enfant repose en fragilité dans un berceau de paille. O grâce, ô amant, ô attrait indéniable des tout petits. Et la lampe d'or, au pâle regard, qui, doucement, goutte à goutte, se consume dans l'ombre, semble se dépouiller de tous ses diamants et les offrir, en gerbe, pour égayer la solitude, ô Humble.

Avoir des ailes neigeuses, une tunique de perles, des étoiles pour manteau, prendre part aux divins *Gloria* que l'on entend à ton entour. Entendre pleurer un violon d'or, vibrer avec une lyre Bethléem. Consolante, admirable parabole humaine, apothéose de la faiblesse, de la pauvreté ! Humilité, horizon de douceur, perspective de quiétude, modération d'ambitions. Tu es l'harmonie du cœur qui se contente. Humilité. Une crèche fut ton ébauche, le Tabernacle ton épuration, le Golgotha ta sanction. Divine Humilité !

Ding ! ding ! dong ! La psalmodie liturgique devient de plus en plus expressive, les spirales d'encens plus embaumées, c'est l'âme même qui s'exhale aux pieds de Jésus-Enfant. Le chant cesse, les lumières s'éteignent, les fidèles, pieusement, s'éloignent à regret du sanctuaire de chaume et d'amour, où le doux Emmanuel semble hésiter et sourire au

Gloria ! Gloria in excelsis Deo !

BYANE.

Le Noël d'André

Camarades d'enfance, André et Julie s'aimaient depuis cinq ans, lorsque leurs parents les marièrent. Pendant leur lune de miel et les six années qui suivirent, ils furent heureux. Après quinze mois de mariage, un gentil bébé vint consacrer leur union et les rendre plus chers encore l'un à l'autre. A l'atelier, André travaillait avec ardeur. Cette pensée seule redoublait ses forces et son entrain : sa femme ne manquait de rien, et son petit Antoine était gâté et élevé tout comme un enfant de bourgeois.

Une lettre anonyme adressée à Julie mit fin à de si beaux jours. Une « amie » la prévenait que « son mari passait une heure ou deux par jour, souvent une grande partie du dimanche, avec une jeune couturière de la rue X. Ce nouvel intime venait le chez : André et sa complice ne se cachaient pas, et semblaient au contraire étaler leurs relations. » Le sang de Julie ne fit qu'un tour, comme on dit vulgairement. Pourtant, tout lui disait que son homme était bassement calomnié. Le matin, au départ, dans ses yeux si francs, on lisait l'amour de s'éloigner, le soir, la joie du retour était bien visible. Lui, si tendre, si attentionné, si plein de prévenance, comment pouvait-il tromper une femme qui l'idolâtrait ? Et cette lettre brûlait les mains de Julie, et les mots dansaient sa cervelle connaissant des coups mortels. Pendant toute une semaine elle put cacher ses impressions, ses souffrances. Son mari la trouvait toujours bonne, prévenante, seulement un peu « élanguie. »

La veille de la Toussaint, l'atelier fermait à deux heures, et les ouvriers s'attardaient en ville. Julie, dévorée par la jalousie, confia son enfant à une voisine et sortit pour s'assurer. « Elle put voir son mari causer avec une rougeaude, laissant [illegible]

95 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXI.

LE BEAU PÈRE ET LE GENDRE

— Savez-vous ce qui se passe à D... ? Voilà la petite Rochefort, passée dernièrement à l'état d'héritière. Elle vient d'enterrer son oncle le grand viager qui lui laisse une soixantaine de mille francs ; c'est mon notaire qui m'écrit cela, ainsi le fait est sûr. Qu'en dites-vous ?

— Je dis que Mademoiselle Rochefort a raison de devenir riche puisqu'il lui est impossible de devenir belle.

— Vous la trouvez donc bien laide ? demande le vieillard d'un air contrarié.

— Si j'ai bonne mémoire, répondit le substitut, en cela je suis de votre avis.

— Je vous assure que nous avons été tous deux trop sévères, reprit l'émigré d'un ton insinuant ; on ne peut pas dire qu'elle est jolie, mais entre une beauté remarquable et une laideur repoussante il y a bien des nuances ; et mademoiselle Rochefort est certainement plutôt agréable de figure que disgracieuse. D'ailleurs elle est fort bien faite, je la regardais l'autre jour en sortant de la messe ; elle a la taille très noble, elle marche avec aisance ; si elle passait seulement trois mois ici pour y acquérir la science de la toilette et du maintien, elle vous paraîtrait une tout autre femme. Et puis, considération capitale en matière de mariage, elle a un très heureux caractère, l'humeur gaie, douce et égale, suffisamment d'esprit ; quant aux principes, elle a reçu une de ces bonnes éducations de province, plus solides que brillantes, et qui, après tout, font mieux l'affaire d'un mari que toutes les fariboles dont on remplit la tête des demoiselles dans les pensionnats de Paris.

— En vérité, monsieur, interrompit Doulandes en riant avec affectation, vous ne me parlerez pas autrement de mademoiselle Rochefort, si vous aviez envie de me la faire épouser.

— Qui vous dit que je n'ai pas en effet cette envie ? répondit le gentilhomme, qui regarda fixement son interlocuteur pour voir quel effet produirait sur lui cette déclaration inattendue.

— Il m'est impossible de croire que vous parliez sérieusement ; permettez-moi de vous rappeler ce que vous m'avez dit dans votre salon quelques jours avant mon départ de D...

— A cette époque, interrompit monsieur de Lolsilay, le grand vicaire vivait encore : c'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue. Les circonstances ayant changé, pourquoi voulez-vous que ma manière de voir ne se soit pas modifiée ? En comptant ce qu'elle attend de son père, qui mourra d'un coup de sang en premier jour, la petite Rochefort est en ce moment un parti de cinquante mille écus ; et de pareilles dots sont rares, même à Paris. Je ne pense pas que votre fortune s'élève plus haut que ce chiffre.

— Elle l'atteint à peine, répondit le substitut ; mais vous oubliez, monsieur, dans ce calcul, l'espoir que je peux fonder dans ma carrière, les espérances que j'ai le droit de concevoir...

— Les espérances, interrompit le vieillard avec un sourire où semblait percer une secrète compassion, ces valeurs-là, mon cher Doulandes, ne se cotent pas à la Bourse. Rien de creux, de fragile et de trompeur comme les espérances des gens en place. Restons donc dans le positif, ne lâchons nous bercer d'illusions.

Depuis plusieurs jours, le substitut se creusait la cervelle pour découvrir la cause du changement survenu dans les opinions de son vieil ami. Il fut frappé de l'accent avec lequel furent articulées ces dernières paroles, et il se dit que pour lui prêcher ainsi la vanité des joies après lesquels soupirent les solliciteurs, le vieillard devait avoir quelque motif inconnu, mais sérieux. Il haussa la tête, réfléchit un instant, et tout à coup se sentit illuminé par une de ces pensées qui traversent les nuages de l'esprit comme l'éclair fend ceux du ciel.

— Monsieur, dit-il en vieil dirigeant un regard d'un œil pénétrant, permettez-moi une seule question. Les travaux que vous voulez bien me donner aujourd'hui, et différents de ceux que j'ai reçus de vous il y a quelques mois, sont-ils la réalité d'une conversation qui aurait eu lieu à mon sujet entre vous et madame Pierd ?

Monsieur de Lolsilay parut embarrassé ; mais la franchise naturelle de son caractère triompha de l'hésitation qui retarda un instant sa réponse.

— Eh bien, oui ! mon cher Doulandes, dit-il avec l'accent de soulagement d'un homme qui se délivre d'un fardeau ; vous avez mis le doigt sur la plaie. Pourquoi n'a-vous dirai-je pas ouvertement la vérité, au lieu de faire avec vous de la diplomatie ? Que diantre ! vous n'êtes pas un enfant, et la fermeté de votre caractère m'est connue ! Voici donc en deux mots de quoi il s'agit : d'abord, mon illustre gendre monsieur Pierd ne veut pas entendre parler de vous. Que lui avez-vous fait ? je l'ignore. Toujours est-il qu'il semble vous avoir voué une haine toute particulière ; ce ne serait rien : mais le pire malheur, c'est qu'encore, sur ce point, et c'est peut-être aujourd'hui le seul, est entièrement d'accord avec son mari. Toutes mes observations ont été inutiles, et mon autorité paternelle a éprouvé un échec complet en voulant désarmer l'antipathie dont, à tort ou à raison, vous êtes devenu l'objet. « Jamais, je ne ferai aucune démarche en faveur de monsieur Doulandes ; » telles ont été les propres paroles d'Isaure ; et, je ne vous le cache pas, quand elle s'est prononcée d'une manière si absolue, il est extrêmement difficile de la faire revenir sur sa décision.

— J'insistai cependant, dit le substitut, dont l'énergie se ranima loin de se laisser abattre.

(A suivre).

da, fagotée comme une vieille paysanne. Elle en eut un coup au cœur et serait tombée à la renverse si elle ne s'était pas appuyée à une maison. Après quelques instants, elle rentra et attendit. A six heures, son mari arrive, tout souriant, tout content d'avoir deux jours à consacrer à sa bonne femme, à son cher petit. Sa joie tombe immédiatement, car Julie, dont le visage est décomposé, les yeux brillants de fièvre, se dérobe aux caresses habituelles.

— Eh bien ! Julie ! Qu'est-ce qu'il y a ? Tu es malade ?

— Laisse-moi tranquille. Va voir ton amie. Ce n'est pas moi que tu aimes.

— Pas toi ? Et qui veux-tu que j'aime ?

— Tu le sais bien ; je t'ai vu aujourd'hui dans la rue X.

André partit d'un grand éclat de rire.

— Ah ! je comprends, dit-il, petite sotte que tu es ! Comment peux-tu croire une pareille chose ? Mais c'est la première fois que j'ai causé avec cette femme.

— Tu mens ; lis.

Et elle tendit la lettre déconcertante.

André essaya de calmer sa femme, de prouver qu'il était innocent. Rien n'y fit, et le soir même Julie quittait le domicile conjugal pour se rendre chez ses parents, emportant son enfant. Novembre se passa, puis décembre. Les parents, les amis étaient intervenus, mais Julie ne voulait pas entendre parler de réconciliation. Elle souffrait pourtant, et elle savait que son mari était en supplice.

Le 24 décembre, André envoya les bonbons et les jouets que le Bonhomme Noël devait apporter au petit Antoine, priant Julie de laisser l'enfant défaire lui-même le paquet et jouir de la surprise. Julie, curieuse comme le sont quelquefois les femmes, s'empresse de couper la ficelle, et elle admire un polichinelle, un clairon, des fondants, du chocolat... Dans le clairon était un papier. Julie lut ces mots, écrits de la main d'André : « Petit Antonin, parce que tu es gentil, je t'apporte des cadeaux. Si tu savais comme ton père est malheureux depuis que la maison est vide. » Julie relut, sentit ses yeux se mouiller, des larmes couler, larmes douces, bienfaisantes, qui lui inspirèrent une bonne idée. Elle refit le paquet, appela son enfant, dit adieu à ses parents.

A huit heures elle arrivait à l'appartement de son mari, à son appartement qu'elle n'aurait dû jamais quitter, elle le [illegible] à sentant. Tenant son fils par la main, elle entra, silencieusement ; son mari, à la cheminée, était plongé dans une triste rêverie. Il n'entendit rien.

— O mon papa ! Mon cher papa ! cria le petit.

André se leva, vit sa femme, son fils. Il se précipita vers eux, riant, pleurant à la fois...

Cette fois-là le bonhomme Noël n'était dédoublé et apparaissait sous les traits des personnes que l'on aime le plus au monde : la femme et l'enfant.

A. P. DE PENA.

HOSANNA !

Noël, tu nous arrives enfin joyeux, plein de sourires. Tu viens nous apporter l'oubli pendant un jour, et il ne suffit que d'une heure pour que les larmes se tarissent, le cœur s'émeuve, pour que la joie, enfin, envahisse l'âme.

Noël, sois le bienvenu !

Hosanna !

Partout où l'humanité a conscience de ton symbole, on se réjouit de ton arrivée. Ah ! c'est que l'âme, presque toujours agitée, affaiblie par les tourments de la vie, renaît comme une primevère à l'appel de ton nom ; sous ton invocation on se réunit autour du foyer familial, on revient au désireux, on tend la main au déshérité, on échange de doux serments, on se donne enfin le baiser fraternel ; ton nom signifie joie, ton nom signifie oubli, ton nom signifie espérance !

Hosanna !

Le plus sceptique même sent dans son être une émotion qu'il ignorait depuis de longs jours, une voix mystérieuse touche ses fibres molles et les raidit pour qu'elles puissent vibrer en ce jour d'allégresse. Tant il est vrai que chacun, quelque endurci qu'il soit, ne peut se soustraire à la puissance du cœur ; nous avons au fond de nous-même un coin intime qui rebelle avec égalisme toutes nos agitations. La tourmente l'envahit souvent, mais un jour de bonheur, une heure de consolation, fait disparaître les nuages noirs de la veille.

C'est l'humaine nature !

Hosanna !

Noël, prodiguez-nous les sourires et apportez-nous la parole de paix, car on ne hâit rien avec la colère, on construit tout avec la patience et l'amour.

Noël, les enfants te font fête ; c'est leur grand jour ! Et nous, adultes aux soucis constants, nous te saluons avec nos espoirs.

Quoique chose d'intime nous lie les uns aux autres ; on s'aime ce jour-là plus que les autres jours, on ne sait pas pourquoi, ou plutôt c'est l'âme qui a besoin d'épanchements, de calme, de vivre un instant sans secousses, sans fièvre.

Et ce jour là, c'est le tien, Noël ; c'est la trêve de Dieu, la trêve des humains.

Noël, sois béni !

PHILIPPE TONELLI.

Le Soulier de Noël

(NOUVELLE)

A Hyacinthe.

L'hiver a jeté son blanc manteau sur la nature endormie, les ruisseaux se taisent, enfermés dans leur prison de glace, les rameaux dépouillés des arbres laissent tomber leurs glaçons comme des joyaux d'algue marine. Le nait est sombre et glacé. En haut, des nuées grisâtres courent affolées ; un instant apparaît la face pâle de la lune tremble triste et comme égarée dans ce ciel froid et morose.

C'est la veille de la Noël.

Dans un petit hameau breton posé gracieusement au pied de hautes falaises une chaumière est enfouie sous une épaisse couche de neige. Du toit pendu dans l'air glacial une fumée blanche que l'âpre vent du Nord chasse et dissipe. Tout semble assombri dans cet intérieur ; seul le cri monotone du grillon caché dans une crevasse du yenne pour chanter par intervalle. Sous le vaste manteau de la cheminée, assise à son rouet, dame Julie regarde tristement le dernier jet de flamme qui sort s'élançant du foyer endormi. Elle voit dans cette flamme les belles années de sa jeunesse, sa vie si gaie de jeune fille, puis elle se revoit [illegible] vingt ! Ah ! comme ces souvenirs pressent douloureusement sur son cœur !!

Près d'elle, à ses genoux, Madeleine, blonde enfant de onze ans, suit de son douce regard les flocons qui, gros et serrés, tombent du ciel comme s'ils étaient semés par un troupeau de moutons aériens pendant leur blanche toison ? Pourquoi cet intérieur qui devrait être si gai, est-il si sombre. Ah ! c'est que Jean, le fils bien-aimé, le soutien et le bonheur de ces deux cœurs, est parti pour aller au secours de la patrie en danger. Nous sommes en effet en la terrible année de 1870. Pas un mot de l'absent n'est venu rassurer les pauvres solitaires. Est-il mort comme tant d'autres en défendant la France ? C'est pour dame Julie et pour Madeleine la première fête de la Noël qu'elles vont passer seules, dans la tristesse et dans la douleur. Plus de joyeux réveillon où entrelés à pareil jour les commères invitées arrivaient en foule, avec leurs larges coiffes bretonnes, semblables à une troupe de mouettes effarées. Abrité sous le manteau de la grande cheminée jeanne et vieux derivaient gaiement.

La nuit est venue ; après une courte prière et un tendre baiser donné à sa mère, Madeleine rentre dans sa chambrette, grimpe sur un escabeau, saisit une feuille de papier et le vieil encrier posé sur l'énorme buffet de chêne scirpé par le temps ; d'une main mal assurée elle écrit :

« Cher Noël,

» On m'a dit que vous donniez cette nuit toutes sortes de belles choses aux petits enfants bien sages et qu'ils trouveront dans leurs sabots beaucoup de joujoux et de surprises. Gardez pour d'autres, cher Noël, tout cela, dont vous voulez sans doute me donner ma part et faites que je retrouve demain dans mon sabot mon frère Jean.

» MADELEINE. »

Ayant déposé près du sabot sa supplique, notre petite fleuronne se couche pleine d'espérance... C'est le matin, déjà le soleil s'est montré timidement comme un acteur qui ne connaît plus si son rôle est entier, il dore de ses rayons jaunis cette froide nature.

Madeleine se réveille. Mère Julie est déjà en bas préparant le déjeuner, la petite fille regarde, à demi éveillée, le sabot toujours à la même place, mais ne contenant rien, ni grand frère ni poupées ni joujoux.

Les sanglots l'étouffent. Noël ne l'entend-il pas écoutée, mais un bruit de pas se fait entendre, on frappe à la porte : « Entrez, dit la mère. » Oh ! surprise, c'est Jean qui se précipite dans ses bras, la couvrant de baisers. Il n'est pas mort, et le voilà pour toujours le gardien et l'appui de sa vieille mère.

Noël avait entendu et exaucé la prière de l'enfant.

J.-M. LORENZI.

Portovecchio, 23 décembre 1904.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 déc. à 3 h.

Marche Algérienne.	Banc.
Polka et Paysan (ouv.)	Suppé.
Cavatine pour cornet	Rossini.
La Traviata (mosaïque)	Verdi.
Lilia (polka russe)	Gauwin.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Bulletin Financier.

Paris, le 20 décembre 1904.

Le marché est calme, les affaires étant toujours assez restreintes à cause de l'approche des fêtes. Notre rente se retrouve à 97,08 portant 3 centimes. Certains fonds étrangers sont en reprise sans toutefois atteindre le Turc qui passe de 27,82 à 28,10, l'Extérieure fait 90,32. L'Italien reste à 103,15. Les fonds russes sont calmes.

Nos Grandes Sociétés de Crédit sont soutenues. Crédit Lyonnais 1,417, Crédit Foncier 748, Comptoir national d'Escompte 688, Société Générale 625.

Les valeurs industrielles et de traction sont diversement traitées, mais sans changements importants dans un sens ou dans l'autre. Le Nickel monte à 1,332. L'Action Saint-Raphaël Quinquina à 443 regagne le coup de l'assemblée détaché le 15 courant.

Les obligations 6 0/0 Orléans valent 344. Le groupe russe est ferme. Les Mines d'or sont inchangées.

Hausse de la New Kaffirs à 28 francs.

On constate trois que la Darnaz qui tient la tête de l'industrie automobile, restera naturellement d'importante bénéfices. En cinq ans, comme société française, elle a remboursé quatre fois son capital de Deux millions en bénéfices nets. Pour développer ses ventes d'exportation, elle s'est transformée en une société anglaise, dont l'action est sur le point d'être introduite à la Bourse de Paris où elle sera certainement bien accueillie.

Nos Chemins de fer sont très fermes.

Nécrologie

Madame Canqoin

Hier s'est éteinte doucement et tranquillement, ainsi qu'elle avait vécu, Mme Marie Canqoin née Santelli, qui était parvenue à sa quatre-vingt-onzième année sans infirmités et sans rien perdre de ses facultés, pouvant, jusqu'à son dernier souffle, invoquer ce Dieu qu'elle avait tant prié toute sa vie et qui lui aura déjà accordé la récompense qu'il réserve à ceux qui mettent en lui toute leur confiance et tout leur espoir.

Femme d'intérieur et modeste, elle s'était donnée tout entière à sa famille, à son époux, puis à son fils et enfin à ses nombreux petits-enfants. Tous la pleurent, parce qu'elle était la bonté même, le dévouement et l'abnégation.

M. Canqoin, officier d'administration principal du service de santé, et son jeune fils conduisaient le deuil, entourés de nombreux parents et amis. L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint Jean.

Nous offrons à M. Vincent Canqoin et à sa famille, aux familles Canqoin et Martel l'expression de nos affectueuses sympathies et nos condoléances.

[illegible]

25 Décembre 1746. — Des sicaires génois tentent d'assassiner le président Ventorini.

Les Corses, indignés d'un tel attentat, s'empressent de ces lâches assassins et les mirent à mort.

De plus en plus prospère

Pour ceux que l'or seul intéresse.
On a fait la hausse et la baisse ;
Le Congo, Suvez des Amours,
Voit ses actions monter toujours.

Argile Jeunisse, ex parfumeur Valsier.

CHAMBRE DE COMMERCE

Les élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de commerce de Bastia auront lieu aujourd'hui dimanche 25 décembre courant.

L'élection se fera à Bastia et à l'Ile-Rousse dans la salle des audiences du Tribunal de commerce, et à Corte dans la salle de la mairie.

Le scrutin sera ouvert à midi et fermé à 3 heures.

MM. de Susoni Philippe, Ramelli Louis, de Bastia, Stefani Jean-Baptiste, de Corte, membres de la série sortante, sollicitent le renouvellement de leur mandat.

M. Bourgeois Jean-Baptiste, de Bastia, est proposé en remplacement de M. Sébastien Lazzaroti, *décédé*.

Avis & Communications

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE DE BASTIA

Le Bureau est ainsi composé :

Toussaint Balbi, président.
Jean Fabiani et Victor Lilla, vice-présid.
Romilino Luciani, secrétaire.
Jeoch m Vincentelli, comptable.
Ezio Giustoli, trésorier.
Jérôme Zapelli, délégué Famille Ferrocio Calari, François Clemenzi, Moretti, avocat, Nardini, avocat, Camille Brunini, Pierre Brunini et Xavier Campana, administrateurs.

UNE BELLE DÉCOUVERTE

Chaque jour, de nos lecteurs, à la suite d'articles de Médecine que nous avons publiés, viennent nous demander ce que peut être le Bazilikor *Bazeral*.

Nous sommes heureux de les informer que c'est une découverte récente, un remède merveilleux pour combattre les Maladies de Poitrine, Toux nocturnes, Asthme, Catarrhe, Oppression, Emphysème, Influenza, Grippe, Bronchite chronique, Anémie, Faiblesse.

Une brochure explicative se trouve dans chaque boîte de *Bazilikor* avec le mode d'emploi et quantité d'attestations de guérisons.

Dépôt et vente dans toutes les pharmacies de France et de la Corse.

3.50 la boîte. Franco domicile, 4 fr. contre mandat poste adressé à M. RAVENET, 25, rue Vaneau, Paris.

AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer au petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6 5 à midi, + 14 4. à 7 heures du soir, + 11 Maxima, + 15 1. Minima, + 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Pluie. — Dans la matinée, O. fable.

Vent. — Dans l'après-midi, S. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Phénomène, à midi : 16 mm

Obsèques

Dans la matinée ont eu lieu les obsèques de Mme Anne Brandi née Poggi, qui a succombé à l'âge de quarante-quatre ans, après une très longue maladie ; elle laisse sept enfants. On peut dire qu'elle s'est épuisée dans ses devoirs d'épouse et de mère.

Son inconsolable mari, M. Brandi, chef guetteur au sémaphore de Sagro, et son frère, M. Valère Poggi, commis des ponts et chaussées, conduisaient le deuil, et ont reçu l'expression des regrets qu'a excités la disparition de cette excellente mère de famille.

Nous adressons à MM. Brandi et Poggi et à leurs familles toutes nos condoléances.

Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

Le *Petit Bastiais* est en vente à Marseille, 1, r. Agence Cyrnos, 86 Quai du Port, près la Cie Nationale, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

A louer

Jolie chambre garnie à louer, quatrième étage, boulevard Paoli n° 31.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au [illegible]

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zanelli, bijoutier Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces, aux abords du grand Café Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 24, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrot, dans la maison.

AVIS

A l'occasion des fêtes de la Noël et du premier Janvier, la Compagnie française de Navigation et de Constructions Navales a l'honneur d'informer le Public que son bureau de la place Saint-Nicolas lui restera ouvert toute les jours, dimanches et fêtes compris, pour la réception et la livraison des colis postaux.

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra Bastia se charge des transports de marchandises de quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

CARTOMANCIENNE

Madame Marguerite de Fourgeaud, [illegible] la bonne ville de Bastia ; elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour mériter droit de cité. Elle recevra chez elle tous les jours de 10 h. du matin, jusqu'à 8 h. du soir, et transportera chez les personnes qui le désireront avec un droit en plus.

Prix depuis 1 fr. jusqu'à 10 fr. Rue de l'Opéra 12 bis, au premier.







CABINET de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
2d du Palais, 2, (ancienne étude) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et achats d'immeubles

Dépêches de Nuit

DERNIÈRES DÉPÊCHES DU JOUR — EDITION SPÉCIALE

Bourse de Paris

	23 déc.	24 déc.
Rente 3 0/0 ancien	97.40	97 37
— 3 p. 0/0 nouvelle.	98 30	98.35

MÉDAILLE DES DOUANES

La médaille des douanes a été décernée au matelot Viscara, à Bastia.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Paris, 24 décembre.

M. Moor, capitaine d'infanterie hors cadres à l'état-major du 8e corps d'armée, est promu au grade de chef de bataillon et affecté au 163e.

M. le lieutenant Chapeney, du 30e régiment d'artillerie, est promu au grade de capitaine et affecté à Bonifacio.

M. le lieutenant Polpiller, du 2e zouaves, est promu au grade de capitaine et affecté au 163e régiment d'infanterie.

M. Béart, capitaine chef du génie à Ajaccio, est promu au grade de commandant et maintenu à la même place.

M. Boutet-Lagarde, officier d'administration de 1re classe, à Paris, est désigné pour gérer l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Sont promus au grade de général de division, les généraux de brigade :

Ambrosini, Lackouque, Joly, Amourel, Guillain.

Sont promus au grade de général de brigade, les colonels :

Harault, de Vibraye Latour d'Affaire, Dupontaire, de Haussey, Le Rosey, Oudard, Bion.

Le général Tournier, disponible, est nommé membre du Comité technique de l'infanterie.

LA CANDIDATURE DU vice-amiral Bienaimé

Paris, 24 décembre.

Le vice-amiral Bienaimé a fait aujourd'hui sa déclaration de candidature.

Cette candidature est accueillie avec satisfaction et rencontre de très nombreuses adhésions.

Une collision de trains

12 morts, 20 blessés

Paris, 4 h. s.

Hier soir, une rencontre de trains a eu lieu à 2 kilomètres de Paris, par suite du brouillard très intense, qui s'est produit pendant toute la journée à Paris et dans la banlieue. Le rapide venant de Lille a tamponné le rapide allant à Boulogne.

Le choc a été épouvantable.

On a organisé les secours nécessaires, mais l'état du temps n'a pas permis de procéder aussi vite que possible au sauvetage des victimes.

Ce n'est qu'aujourd'hui, à midi, qu'on a pu relever des décombres 9 cadavres et une vingtaine de blessés.

Paris, 5 h. 4 s.

Un autre télégramme nous rapporte que le nombre exact des morts est de 12, parmi lesquels le soldat Lyon, de 43e de ligne, fils du recteur de l'Académie de Lille et petit-fils de M. Berthelot, membre de l'Institut, et M. Cavinel, lieutenant d'artillerie à Douai, fils du sénateur de l'Oise.

La mort de M. Syveton

Les accusations de M. Syveton, père. — Probabilité de crime. — Constatations médicales. — Des mandats d'arrêt ont été lancés par le juge d'instruction.

Paris, 24 décembre.

Les journaux de Paris, parus aujourd'hui, donnent de nouveaux renseignements sur la mort de M. Syveton, qui prend de plus en plus une tournure mystérieuse.

Un rédacteur du *Petit Parisien* a recueilli de M. Syveton, père, l'affirmation que son fils avait été assassiné après l'absorption d'un narcotique.

De son côté le *Gil-Blas* dit qu'on a la conviction de se trouver en présence d'un crime ; sans doute un crime passionnel, auquel auraient pris part plusieurs complices.

La *Petite République* assure qu'à l'autopsie on aurait trouvé des traces de morphine dans les viscères de M. Gabriel Syveton, ce qui fait croire effectivement à un assassinat.

L'*Action* annonce que trois mandats d'arrêt ont été signés par le juge d'instruction.

Mme Syveton serait constamment surveillée de près et suivie par des inspecteurs de la sûreté.

EN GRÈCE

Démission du ministère

On télégraphie d'Athènes à la date d'aujourd'hui :

Le président du conseil a remis, entre les mains du roi, la démission de tout le ministère qui a été acceptée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture.

La discussion s'ouvre sur l'article 6.

Coopérations agricoles

M. Maizard dépose un amendement tendant à ouvrir un crédit de 50.000 francs pour les coopérations agricoles.

L'amendement est adopté.

La maladie des oliviers

M. Raiberti présente une motion invitant le gouvernement à procéder à une enquête sur la maladie de l'olivier.

La motion est adoptée.

Demandes de crédits

Plusieurs députés réclament une augmentation de crédits pour parer aux dommages causés par les intempéries dans leurs départements.

M. de Ramel demande à M. le Ministre de l'Agriculture où en est l'étude sur les maisons d'ouvriers et des châtelaines.

M. Pichon [illegible]0619

expose les difficultés de l'exportation de fruits de la métropole à cause des tarifs trop lourds imposés par les compagnies de chemins de fer.

M. de Ramel demande ensuite le dégrèvement des terres nouvellement complantées en mûriers.

Le Ministre de l'Agriculture promet d'étudier toutes ces questions et d'y apporter une solution satisfaisante pour tous.

La Chambre adopte sans discussion les chapitres 7 à 21.

La suite de la discussion est ajournée.

Motion Archedeacon

M. Archedeacon dépose puis retire une motion tendant à supprimer toutes les décorations.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mercredi matin à 9 heures.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Le « Rousskii Invalide » continue à publier les correspondances si intéressantes du capitaine Krasnow, toujours vivantes et instructives. Nous empruntons à celle qui a paru dans le n° 249, les passages suivants relatifs aux travaux de campagne exécutés par les troupes russes. Ils montrent bien quelle importance on attache dans la guerre actuelle à l'utilisation du terrain et aux travaux de fortification.

« Une position, c'est un endroit choisi pour combattre. » Ainsi parlaient nos professeurs, et ils nous la dépeignaient sous la forme d'une hauteur commandant le terrain voisin. Sur cette hauteur se placait l'artillerie, et à ses pieds les lignes de tirailleurs ; quelque part en arrière, les réserves ; la cavalerie sur les flancs. Même dans les travaux tactiques sur la carte et dans la rédaction des ordres d'étude, aucune troupe présente, nous oubliions de parler des tranchées, des terrassements à exécuter : nous ignorions ce que la fortification nous avait appris. Nous disions : « Voilà une bonne position » quand on avait de là une belle vue, et nous admettions qu'une position était quelque chose d'essentiellement temporaire, un emplacement choisi pour un combat et voilà tout...

Mais la guerre est commencée. A partir de Valangou les canons ne sont plus placés sur la hauteur, mais en arrière d'elle, en des points d'où l'on ne voit rien, et là, disait-on, était la bonne position. Des combats de rencontre, dus au hasard, inattendus, ne se produisirent plus qu'entre de petits détachements. Mais quand les armées entrèrent dans l'arène, commença la guerre de positions ; troupes et canons se mirent à s'enfoncer dans la terre. On fait une verste, — on creuse des tranchées. On s'installe pour une nuit, — on creuse des tranchées. On s'arrête pour une semaine, — on construit des redoutes, des lunettes, on remue profondément la terre, on se couvre par des blindages, on établit de véritables fortereresses et l'on vit dans la terre les uns près des autres.

DIGESTINE

Cette merveilleuse préparation est à la fois un tonique doux pour l'estomac et un aliment parfait. C'est un produit scientifique, absolument sérieux et consciencieux, qui mérite bien le nom qu'il a reçu de remède médical [illegible] Il aide aux digestions pénibles, rend l'appétit, les forces et l'embonpoint, et combat la constipation. Elle est spécialement recommandée : Aux personnes qui en abusent aux [illegible] Il aide aux malheureux qui [illegible] — Aux personnes qui [illegible] — Aux [illegible] — Aux [illegible] — Aux [illegible]

Dépôt principal : P. Renthon, successeur de l'Alimentation Parisienne, 190, Boulevard Magenta, Paris (19e)

La Boîte : 2,75 (10,15 centimes par repas) dans toutes les bonnes maisons de la France.

PORT ARTHUR

La flotte japonaise quitte Port-Arthur

Londres, 24 décembre.

Les journaux de Londres reçoivent de leurs correspondants à Tokio, le télégramme suivant :

« L'amiral Togo a informé l'Empereur que la plus grande partie de la flotte japonaise a quitté Port-Arthur.

» La presse londonnienne prétend que cette force navale a repris la mer pour se porter à la rencontre de l'escadre de la Baltique. »

OCCUPATION DE KO-YANG

Deux généraux russes tués. Le général Tark blessé

Paris, 24 décembre.

Une autre dépêche de Tokio, arrivée dans la soirée à Paris, dit que les Japonais assiégeant Port-Arthur, auraient enlevé aux Russes la position située à l'Est de Ko-Yang-Chu Kou.

Ce télégramme dit que dans cet engagement deux généraux russes auraient été tués et que le général Tark serait blessé.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Mio-lli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Mioelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. E. ANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 K.

CAISSE PATERNELLE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie

Fondée en 1881

Placée sous le contrôle de l'Etat

Siège social à Paris, 4, rue Mézars

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :

740 Millions

Paiements faits aux assurés 319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.

Assurances dotales

Rentes Viagères

Achats de Nues-propriétés et Usufruits (Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général, 24, Paoli, 24.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en fiascbi à 1 fr. 25 le fiasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et orfèvrerie de fantaisie

Agence Maritime

de Transports à prix réduits pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurta, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvetia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie son amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

A VENDRE UNE BOUCHERIE située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marins Blanc

est accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 4.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1897

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'apoplexie, les coliques et le mal de mer.

Doute de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur H. Combescure, de la Faculté de médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut le donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont dû vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Ce-de. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Moroseglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. ATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. ou s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarinet de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné



Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous économiserez rêvement
200 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Dames* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestes et Tranquilles reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 15 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et analyse tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot. — 14

CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 à 10 KILOGR.
500 à 250 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.



ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
successeur

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères illettrés, n'ayant à sa portée ni porte-voix ni sténographes, ne disant absolument rien — qui n'ont pas le droit d'assurer la profession et qui exploitent, aux intérêts annexés à la santé pour lé Protection du Jeune enfantine.

L'un des rédacteurs gérant,
MARTINI-ORLANDINI.

TAMARIO MATTEI est à Bastia à MARSEILLE pendant l'été et indisponible pendant l'hiver

CARTES DE VISITE

IMPRIMÉES
en tous genres et de tous formats
CHOIX CONSIDÉRABLE DE CARACTÈRES
Enveloppes assorties

Les envois dans l'intérieur sont faits le jour même de la réception de la Commande.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Salon à des prix modérés



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? DES CHEVEUX TROP PELLICULEUX? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT? OU SONT-ILS GRAS? DE VILAINES PELLICULES? DU PITYRIASIS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et leur augmente les Pellicules. Il est la SEULE Préparation qui Cheveux naturelle. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs ou Pharmaciens. Le grand flacon 5 francs.

ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Berge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — LUNDI, 26, et MARDI, 27 DÉCEMBRE 1904 — N° 303

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean, apôtre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 65 m. — Coucher, 4 h. 02 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quar., le 29.
Fête du Bureau : Saints Innocents.

26 DECEMBRE

Les Corses et la Civilisation

Lorsque, dans une discussion un peu orageuse, le Corse élève la voix, son contradicteur (qui n'est pas son compatriote) à bout d'arguments, s'écrie généralement — comme s'il avait trouvé subitement la solution du grand problème social : l'extinction du paupérisme : — Dans vos paroles on sent le Corse !

Cela veut dire qu'il est inutile de prolonger la discussion, un Corse ne pouvant évidemment pas avoir raison, puisqu'il est du pays du marquis peuplé de bandits ; seul le Français de la métropole n'a jamais tort étant donné qu'il détient le monopole de l'intelligence et de la sagesse.

Comment peut-on admettre qu'un Corse élève la voix ? C'est scandaleux, intempestif !

Si vous demandez à ces petits orgueilleux s'ils connaissent la Corse, ils vous répondent forcément par la négative, mais ils ont soin d'ajouter qu'ils ont connu un régiment ou adjudant corse fameusement rosse. Mais ils oublient de dire qu'ils étaient eux-mêmes diablement indisciplinés. Ils s'en gardent bien !

Pour eux, une seule personne reflète les sentiments et le caractère de toute une nation. Si donc un Corse est rosse, tous les Corses sont rosses. Et ils ne sortent pas de là. Mais si après avoir entendu de pareils arguments, vous persistez à dire que seule la pâle lune a l'air mais, je me permettrai de vous faire remarquer que vous êtes bien conciliant et surtout pas difficile.

Décidément les Corses sont de trop sur la terre. Il paraît que tant qu'il y en aura un en ce monde, la civilisation restera stationnaire. C'est miracle qu'elle soit arrivée au point où elle en est aujourd'hui, car elle touche presque à la perfection ; sans ces terribles insulaires la France serait aujourd'hui le pays le plus heureux des cinq continents.

Que de crimes ces Corses ont commis que la justice n'a pu réprimer ! Que de sang versé ; que de familles en deuil ! Si encore tous ces méfaits avaient une fin ! mais non, l'ère des atrocités n'est pas close !

Tremblez, paisibles Français, voici les Corses !

Ils vont mettre tout à feu et à sang, tout réduire en cendres ; c'est leur habitude sauvage !

De tout temps, ils ont troublé la paix du monde, car ils sont aussi vieux que lui ! Abel, n'a-t-il pas été vieux que lui ! Abel, n'a-t-il pas été assassiné par un Corse ? Ah ! le brigand !

Qui donc pendant la Féodalité habitait, si ce n'étaient les Corses, ce rocher formidable de Polignac, résidence de « rivaux redoutables pour les proleurs comme pour les habitants du Puy, véritables coureurs de grands chemins, qui se signalèrent par leur rapine et leur brigandage ? » (Jules Mounier).

N'ont-ils pas eu 1201 mis la France au pillage ?

N'était-il pas Corse ce Ravaillac qui assassina Henri IV ? Il est vrai qu'il lui en coûta, car il fut à son tour écartelé.

Ils ont fait la Michelade et la Saint-Barthélemy. Ils ont déterré le maréchal d'Ancre et traîné son cadavre dans les ruisseaux, l'ont déchiqueté par morceaux qu'ils ont réduits en cendres. Et non contents de cela ils ont décapité Mme Concini qui s'était permise d'être la femme du maréchal ! Quelle horreur !

Trouman et Brière étaient certainement Corses. Corse aussi était l'oncle de Jules-Antoinette Pattre qui la vendit à des bohémiens, il y a quatre ans ...

Mais je ne veux pas ennuyer ceux qui me lisent par une énumération trop longue et fastidieuse de crimes et de meurtres qu'il conviendrait de mettre sur le compte de mes compatriotes. J'aurais, du reste, peur d'être pris pour un factieux, et on ne manquerait pas de me demander ce qu'a voulu dire M. Morlot, rapporteur du budget du ministère de l'Intérieur, lorsque le 22 novembre dernier, à la Chambre des députés, à propos des pénitenciers de la Corse, il prononça les deux phrases suivantes :

« En effet, comment retient-on les pensionnaires ? Il n'y a pas en Corse — ceci est à la louange de ce département — assez de détenus pour les occuper : on est obligé d'en prendre dans les maisons centrales de France et de les transporter à grand frais pour peupler les pénitenciers de Castelluccio et de Chiavari. »

Je ferai donc diversion en racontant une petite anecdote qui s'est passée à Paris, il y a quelque temps.

Je ferai d'abord une remarque importante, à savoir que le Français est le plus brave, le plus intelligent, le plus sociable de tous les habitants du globe terrestre. C'est lui, du moins, qui le dit. Je ne m'attarderai pas à lui disputer ces qualités, cependant je dirai qu'il n'est pas toujours noble et généreux et qu'en fait de camaraderie, il laisse souvent à désirer.

Je me hâte d'arriver au fait. Je serai bref.

Dans une salle assez spacieuse, une quinzaine d'employés sont assis devant leurs bureaux et paraissent travailler avec beaucoup d'attention. Les uns alignent des chiffres, d'autres modèlent de la cornière sur du papier à en tête. Sans le grincement des plumes ou, de temps en temps, le rire étouffé de quelques-uns d'entre eux, dans cette salle, le silence serait plus profond.

Pourquoi ces rires viennent-ils égayer les chiffres maussades et les lettres au style sévèrement administratif ? Que signifie cette petite démonstration joyeuse parmi ces employés que les dures nécessités de l'existence tiennent enfermés la plus grande partie de la journée, d'un bout à l'autre de l'année ?

Ah ! si tous nous pouvions rire ! Mais...

Parmi ces messieurs, un compatriote, le dos courbé, la tête penchée sur le pupitre, le cœur gros, les yeux humides, laisse tomber sur les colonnes de chiffres, des larmes qui tachent le papier.

Que se passe-t-il ? Pourquoi ces larmes au milieu de ces rires ?

Quelle est la cause qui les provoque ? Hélas ! ici bas les uns sont heureux, alors que d'autres vivent de longs jours plongés dans la misère et la douleur.

Serait ce le cas de M. S..... ? Non, alors ?...

Dehors, c'est le mouvement, la vie ; les voitures roulent en cahotant sur les pavés, les personnes arpentent vivement les trottoirs, le ciel immense est presque bleu, les oiseaux gazouillent dans les branches qui verdissent,

Et le soleil de ses doux feux
Légèrement teinte les roses.

Une porte s'ouvre qui laisse pénétrer une bouffée de printemps et livre passage à un monsieur qui fredonne un air en vogue, pendant que sa pipe, son inséparable pipe, toujours allumée, laisse envoler en spirale un petit nuage de fumée grise et légère.

Machinalement, il se dirige vers celui dont le cœur souffre et, surpris à la vue d'un homme, d'un camarade qui pleure, il lui demande, en mettant quelque peu d'affection dans ses paroles, les motifs de sa peine.

L'autre lui montre une lettre ... anonyme.

— Bah ! fit l'homme à la pipe, une lettre anonyme ? Mais on jette ces en panier. On a voulu vous faire une farce !

— Mais ce n'est pas la première, dit le Corse en avalant ses larmes.

— Qu'importe, risque encore l'homme à la pipe qui tragédie toujours des bouffées de fumée ; c'est une gaminerie, une mauvaise farce, j'en conviens ; mais n'y faites pas attention.

— C'est la troisième, ajoute en serrant les mains, l'enfant de Cyrnos.

— La troisième ! exclame l'homme en retirant la pipe de sa bouche.

A ce moment on rire peu contenu se fit entendre, et l'homme qui ne fumait plus, malgré lui tourna la tête dans la direction d'où venait le bruit. Grande fut sa surprise en voyant que tous les collègues riaient. Cela lui déplut, le contraria, lui fit de la peine ; sa pipe s'éteignit.

Brusquement, sa figure s'assombrit. Il avait cru ne ce que cachaient ces rires, ce que disaient ces larmes. Et s'adressant à ceux qu'il croyait être les auteurs des lettres, il les apostropha à peu près en ces termes :

« Vous ne rougissez pas de rire du malheur d'un camarade ! C'est honteux ! Et puisque vous ne respectez pas la douleur, c'est que le lâche qui a écrit ces lettres anonymes est ici ! C'est ignoble ! »

Il dit d'autres choses encore qu'il est inutile de rapporter, puis s'adressant à M. S.... il ajouta :

— Déchirez, brûlez ces lettres et oubliez surtout, mon ami, ce qu'elles contiennent. Votre honneur n'a jamais été terni par aucun soupçon impur et je suis persuadé qu'il est bien gardé par celui qui en a la charge. Oubliez votre peine et ne vous attardez même pas à flétrir de votre mépris les misérables diffamateurs : ils n'en valent pas la peine. »

Après avoir ainsi parlé, ému, mon ami de Reinach-Foussemagne, le sympathique trésorier du Touring-Club de France, s'assit à un bureau voisin. Pendant quelques instants, ce fut dans la salle un silence de mort !

. . . . . .

Je laisse au lecteur le soin de conclure.

B. DON SIMONI.

Elections Consulaires de Bastia

Résultats de l'Intérieur

Borgo,	pas d'élections.
Brando,	12 votants.
Campile,	pas d'élections.
Campitello,	pas d'élections.
Cervione,	20 votants.
Luri,	43 votants.
Murato,	pas d'élections.
Oletta,	8 votants.
Pero-Casevecchie,	pas d'élections.
Porta,	17 votants.
Rogliano,	pas d'élections.
Saint-Florent,	19 votants.
San-Nicolao,	pas d'élections.
Santo Pietro,	pas d'élections.
Vescovato,	16 votants.

Tous les candidats ont obtenu l'unanimité des suffrages exprimés.

ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE de Bastia

	Votants	Bastia	Corte	Ile Rousse
Votants	153	53	56	44
. . .	137	61	60	16
. . .	16	16		

	Bastia	Corte	Ile Rousse	Total
Bastiais	427	61	60	548
Corses	53	56	44	153
	480	117	104	701

	Total	Majorité absolue
Bastiais	548	351
Corses	153	98
	701	449

Exilé, je reviens pour secouer tes chaînes
Au poids avilissant,
Je sens assez d'ardeur pour réveiller tes
Et réchauffer ton sang ! [haines
Saint terre des preux, saint terre des braves,
Où l'on fait des martyrs et jamais des es- [claves.

A cet instant, Sampiero est frappé par la poignardé de Negro qui le blesse à peine, une son lâche agresseur, puis le jette à la mer.

Ceci n'est que le prologue, l'exposition.

L'acte premier se passe chez le comte d'Ornano.

Sampiero a retrouvé Vannina.

Dans leur joie, ils se jurent d'être l'un à l'autre à jamais.

Cependant d'Ornano, qui a eu la faiblesse de promettre sa fille au comte Torrino, souffre de rebuter celui qu'elle aime. Avec fierté, Sampiero lui dit son héroïsme, ses vertus, ses valeureux projets.

Il peint au vieux père leur mutuel amour, Vannina joint ses prières à celles de son amant.

Par un heureux revirement psychologique, le père, confus, lui, le vieux Corse, d'avoir consenti à unir sa race à celle des Génois abhorrés, autorise sa fille à prendre pour époux le soldat aventurier qui veut affranchir son pays.

Dans une scène de tendre passion, les fiancés chantent leurs espérances, quand Torrino, furieux d'être évincé, ordonne d'arrêter Sampiero comme rebelle.

Quelques années après. Sampiero, toujours proscrit de la Corse, viendra rejoindre Vannina à Marseille, où elle demeure avec ses enfants, sous les menaces ourdies en secret par Torrino et Ombrone. Mais l'amour de sa patrie ne lui permet pas de jouir en paix de son bonheur ; il est allé chercher des alliés qui vinssent au secours de la Corse toujours opprimée.

Torrino, dont la haine pour son rival s'ajoute à son persistant amour pour Vannina, combine avec son âme damnée, Ombrone, les projets perfides qui lui livreront la pauvre femme, feint d'être chargé près d'elle d'une mission de clémence. Si elle consent à venir implorer le Parlement génois, la vie sauve sera garantie à son époux : ils pourront rentrer en Corse.

Vannina, trop confiante, y consent et s'embarquera, sans l'opportune arrivée d'Antonio de Saint-Florent qui évente la ruse et tue le traître Ombrone.

Le troisième acte, le plus simple, le plus émouvant, sans péripéties sanglantes, nous montre Sampiero, comme les héros récents de la guerre Sud-Africaine, n'ayant demandé à la cour de France une alliance défensive pour son pays.

Il est reçu au Louvre. Des courtisans raillent l'intelligence du vaillant soldat, d'autres s'apitoyent ; quelques-uns même s'intéressent au franc batailleur « qui fut le compagnon et l'ami de Bayard. »

Catherine de Médicis, loin des souverains de nos jours, accueille avec honneur le visiteur malheureux, voudrait que la France pût intervenir en faveur des opprimés, mais, se retranche derrière le texte qui a livré la Corse aux Génois.

Au 4e acte. Sampiero revient à Marseille. Il apprend de quel malheur Antonio l'a préservé en démasquant la trahison d'Ombrone et en arrêtant le départ de Vannina pour Gênes avec Torrino. Un doute cruel et sheurde s'insinue dans son cœur. Jalousie, orgueil blessé, sentiment de l'honneur exaspéré, tout l'aveugle. Vannina connaît bien le héros farouche, puisque, malgré son innocence, elle exprime en des stances touchantes, combien elle redoute sa colère. Ici se place une scène terrible. En dépit de son amour, Sampiero rejette les supplications de Vannina, refuse de croire à sa bonne foi, veut d'abord la tuer puis la condamne à vivre séparée de lui et de ses enfants. Torrino, caché sous le froc d'un moine, a entendu la sentence barbare. Il supplie l'épouse outragée de le suivre. Il s'irrite de son refus.

Viens ou meurs, car je t'aime.

et il la poignarde. Sampiero qui rentre reconnaît Torrino, le tue et crie avec une tristesse poignante :

Liberté, tu ne peux germer que dans le [sang!

Voilà en peu de mots le récit du drame de M. J. de Perotti. J'ajouterai que le style de l'auteur est d'une précision remarquable, le vers puissant en même temps que très élégant. Il reste bien, selon l'expression propre d'Albert Lambert, dans le cœur et dans l'esprit.

Sampiero Corso sera représenté en son en langue Italienne ; le drame a été traduit avec une fidélité que je ne saurais trop louer par M. R. Agnesotti qui a su conserver de l'original tout son caractère et sa saveur littéraire.

A. M. SANBRIN.

(*Phare du Littoral*).

Bulletin Financier.

Paris, le 21 décembre 1904.

Après un début très satisfaisant et même, le marché s'écoulait en fin de séance par suite de la baisse des fonds russes, motivée en partie par le futur emprunt et en partie par de moins bonnes nouvelles d'Extrême-Orient. La dernière Française a reculé à 97,47 après 97 65 ; le peu sera à la discussion des articles de l'impôt sur le revenu n'est pas fait pour ramener l'épargne. Parmi les Fonds étrangers, l'Extérieure finit à 90,07 après 90,55 ; le Turc revient à 87 90. Le Portugais reste à 68 90. Les rentes russes sont en réaction sensible.

Les Sociétés de Crédit sont calmes dans leurs cours de précédents cotées. Le bilan de la Société Générale au 30 Novembre fait ressortir au total des opérations créditées au nouvel accroissement de près de 42 millions ; les bénéfices nets du mois se sont élevés à 561 720,65.

Les valeurs industrielles et de traction sont diversement traitées, mais plus lourdes en clôture. Le Rio se maintient à 1.827. L'obligation Grenade à 6/0 première hypothèque est demandée à 345. Saint-Raphaël-Quinquina 442. Les valeurs russes sont faibles. Les mines arrivent à tenir leur cours, On recherche à 38 l'once la N w Kaffir.

Les plus gros capitalistes d'Angleterre sont devenus actionnaires de la donnée Darrarq et Cie et toute l'armement anglaise ne se sert que voitures de cette marque. Dès lors, comment l'action Darrarq ne serait-elle pas en faveur sur le marché de Londres et particulièrement sur celui de Paris, où vont se presenter M.M. Junod, frères banquiers à Paris.

Les Chemins français suivent la Bourse.

RECENSEMENT DES VOITURES

Le Préfet de la Corse a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures attelées, susceptibles et non susceptibles d'être requises et autres que celles exclusivement affectées au transport des personnes, que le recensement de leurs voitures doit avoir lieu dans la commune, avant le 15 janvier 1905.

Il les invite, en conséquence, à se présenter à la mairie avant le 1er janvier prochain, pour faire la déclaration de toutes les voitures qui sont en leur possession.

La publication par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour MM. les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite.

L'article 52 de la loi du 3 juillet 1877 est ainsi conçu :

« Les Maires ou les propriétaires de chevaux, jumens, mulets ou mules, de voitures ou de harnais, qui ne se conformeront pas aux dispositions du titre VIII de la présente loi, sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2.000 francs. »

Le Préfet de la Corse rappelle, d'ailleurs, que le recensement dont il s'agit, comme le précédent, est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les voitures peuvent être l'objet.

Le Préfet de la Corse,
MARCEL DELANNEY.

Parmi tous les savons que le progrès désigne, Le Congo de Voisier vient en première ligne

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique,

MM.

Franchi, directeur d'école à Constantine.
Franchi, directeur d'école à Alger.
Mme Germa, directrice d'école à Bône.

⁂

Ont été nommés officiers d'Académie,

MM.

Bastenel père, greffier-notaire à El-Kseur.
Canavaggio, directeur d'école à Bône.
Colombani, conducteur des ponts-et-chaussées à Alger.
Crossi, inspecteur à l'Est-Algérien.
Cristini, chef de section à l'Est-Algérien.
Delnon, avocat à Sétif.
Gabrielli, adjoint à Baleame.
Grazi, directeur du Kursaal d'Alger.
Lovichi, administrateur adj. à Mondovi.
Marcaggi, préposé aux lits militaires à Aumale.
Meillul, pharmacien à Bône.
Rocca Eugène, secrétaire-général de la mairie à Sétif.

Le Mois Météorologique à Bastia

NOVEMBRE 1904

Le mois de novembre a eu 6 jours de pluie qui ont donné 159mm d'eau. La moyenne est de 10 jours et de 116mm.

L'année dernière ce mois avait eu 100mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 12°2, qui est inférieure de 4°5 à celle du mois d'octobre.

L'année dernière la température moyenne de novembre s'était élevée à 13°1.

Les vents se sont repartis de la manière suivante :

4 jours S.-E. (scirocco).
9 jours N.-E. (grecale).
4 jours S.-O (libeccio).
3 jours N.-O (maestrale).
2 jours S. (mezzogiorno).
1 jour N. (tramontane).
2 jours O. (ponente).
5 jours de calme.
30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 9°.
Température maxima, 17°5.
Hauteur barométrique, 762mm8.
Intensité du vent, 13.
Etat du ciel, 0,41 couvert.

GUÉRISSEZ-VOUS RADICALEMENT



DISQUE vous désirez obtenir votre guérison totale surtout qu'elle soit radicale, c'est-à-dire complète et sans crainte de rechute. Ce qui distingue L'EMULSION SCOTT ce qui marque la différence entre elle et les autres claises présentées comme devant guérir certaines affections, c'est que depuis plus de 30 années L'EMULSION SCOTT n'a jamais manqué d'effectuer une guérison parfaite et radicale dans tous les cas où vous emploi se trouvait être indiqué contre les affections de la gorge, des poumons, des os et du sang par exemple ;

Bellevue-les-Bains (Ain), ce juin 1904.

Messieurs.—L'efficacité de votre Emulsion étant un notoire, mais elle n'est réellement montrée merveilleuse dans tous les cas suivants :

Enfant de 18 mois : bronchite.—Petite fille, âgée de deux ans : scrofule.—Enfant d'un an : dentition.—Une de mes clientes : chagrin et froid, congestion pulmonaire.—Jeune homme affecté par phthisie et bronchite.—Dame d'un certain âge qu'une asthme tourmentait jour et nuit. Plusieurs bébés, le mien entr autres, se profitent pas.

Tous n'en ont si bien trouvés que leur traitement par l'Emulsion Scott a été suivi d'une guérison radicale. Je pourrais vous en citer quantité d'autres, mais les résultats furent tout aussi heureux.

Mme FOUCET.

Trouver le juste remède est de la première importance ; ne vous exposez donc pas à un mécompte et faites tout pour obtenir réellement votre guérison. Adressez-nous sans omettre de mentionner ce journal, 0 fr. 50 de timbres, nous vous enverrons franco un échantillon. Vous pourrez ainsi vous convaincre que réellement L'EMULSION SCOTT est agréable au palais et facile à digérer. L'échantillon vous fera connaître aussi cette marque de fabrique qui, se trouvant sur tout flacon EMULSION SCOTT vous en garantit l'authenticité et vous assure un prochain rétablissement ; ainsi fixé sur le plus prompt, le plus sûr moyen d'arriver à la santé, n'hésitez plus un seul instant, prenez régulièrement L'EMULSION SCOTT, votre guérison en dépend.

EMULSION SCOTT (Déposée & Cie), 28, rue St. Honoré, Paris.

Si vous commencez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commence votre guérison !

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés caserniers de 2e classe :

à Alger, l'adjudant Maltedo, du 4e régiment de tirailleurs algériens.

à Djidjelly, l'ex-adjudant Pencioletti, du 10e d'infanterie.

à Epernay, l'ex-brigadier Paoli.

à Annecy, l'ex-soldat Pasquinelli.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Polidori veuve Deodati, le mari sergent, décédé titulaire d'une pension, 620 francs.

Ottata Marie-Antoinette veuve Thibérius, le mari sergent, décédé titulaire d'une pension, 550 francs.

Giudicelli Marie Félicité veuve Tramoni, le mari sergent, décédé titulaire d'une pension, 544 francs.

Santi Daria veuve Santini, le mari brigadier de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension, 529 francs.

Chertoni veuve Marinetti, le mari brigadier de 1re classe des douanes, 33 ans 9 mois 8 jours de services, 490 francs.]

Picchetti Dominique, préposé des douanes, 36 ans 6 mois 2 jours de services, 783 francs.

Pirand veuve Campi, le mari sous-brigadier des douanes, 25 ans 2 mois de services, 400 francs.

Fiori Thérèse veuve Fiori, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 454 francs.

Silvy Marie Jeanne veuve Luigi, le mari gendarme décédé en possession de droits à la retraite, 413 francs.

AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 25 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6°5 à midi, 14°8 à 7 heures du soir, + 11°. Maxima, 15°1. Minima, 6°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. faible. Dans l'après-midi, S. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Promenades, à midi : 16 personnes.

⁂

Nouvelles maritimes

Les seconds maîtres mécaniciens Amalberti Jacques-Marie-Charles et Oliva Joseph-Théophile, du port de Toulon, ont été classés sur la liste des mécaniciens admissibles au grade de maître.

⁂

Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

⁂

Le Petit Bastiais est en vente, à Marseille, à l'« Agence Cyrnos, » 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

⁂

Lycée de Bastia

Le lycée de Bastia, qui est soumis depuis le 1er janvier 1904 au nouveau régime financier, reçoit une subvention quinquennale de 69 000 francs, pour insuffisance de recettes de l'externat.

⁂

Vie de S. Alexandre

Le R. P. Albert Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scagliola, Ajaccio.

⁂

Domaine de Revinco

Aux enchères publiques, devant le Tribunal de 1re instance séant à Bastia, le dimanche 25 décembre 1904, à 2 heures du soir, en un seul lot, le domaine de Revinco, situé sur le territoire de la commune de Lucciana, consistant en terres labourables, vignes, prés, bois, maisons d'habitation et d'exploitation, le tout d'une contenance de 30 hectares environ.

Mise à prix : 15.000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jean Pietri, avoué à Bastia, poursuivant la vente.

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A louer

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, au 4e.

S'adresser au bureau du journal

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantauzzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces entièrement du grand Café Andreani, Bd. Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument ture. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emmonment reconstituantes ces émissions, grâce leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marioni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

Select cadeau

A. E. L., Mattei, Bastia.

Que mon
Flacon
Me semble bon !
Sans lui
L'ennui
Me suit,
Je sens
Mes sens
Mourants ;
Quand je le tiens
Dieux ! que je suis bien !
Que son aspect me fascine !
Que je fais cas de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule cette liqueur suave et divine

LA CÉDRATINE

Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire ;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la filiale mémoire.
Ma muse à te louer, se consacre à jamais
Tantôt dans un café, tantôt sous une treille
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son
Répétera cent fois cette aimable chanson
Règne sans fin, ô ma divine bouteille ;
Règne sans cesse, cher flacon !

J. S.

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI

Ancien employé de la Maison Louis Orengo et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregori

JOUETS
ARTICLES DE PARIS
ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

CABINET
de M. Griscelli

Ancien avoué à la Cour d'Appel
Agréé au Tribunal de Commerce
Juge suppléant du 1er Canton
Bd du Palais, 3, (anciens étuds) Bastia

Consultations. — Affaires civiles et commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. Ventes et achats d'immeubles

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Padovani, rue du Cap, Bastia.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Oreste BIAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flaschi à 1 fr. 25 le flasco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel (si que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

Dépêches pour Service Télégraphique de Nuit

Nouvelles Militaires

Paris, 26 décembre.

M. Charbonnel, capitaine à l'état-major particulier de l'artillerie à Corte, passe au 12e bataillon à pied.

— M. Pont, capitaine au 12e bataillon à pied, est classé à l'état-major à Corte.

— M. Gillot, capitaine au 13e bataillon d'artillerie à Bonifacio, est classé au 19e, direction de Toulon.

— M. Barelle, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Bastia est classé à la manufacture d'armes de Saint-Etienne.

— M. Niot, officier d'administration de 1re classe à Manbeuge passe à la direction d'artillerie de Bastia.

— M. Ramont, lieutenant au 13e bataillon d'artillerie à Ajaccio, passe au 32e.

— M. Laure, lieutenant au 10e bataillon d'artillerie, passe au 13e à Ajaccio.

M. Saint Père, capitaine au 13e bataillon d'artillerie à Ajaccio, est classé à l'état-major particulier et maintenu à Ajaccio.

— M. Guillemin, gardien de batterie à Bastia, est nommé à Manbeuge.

— M. Fromonot, sous-chef mécanicien au 11e régiment d'artillerie, est nommé stagiaire gardien de batterie à Bastia.

⁂

M. Fouquet, lieutenant au 163e d'infanterie, passe au 83e.

⁂

Le général de division Ambrosini, nouvellement promu, est nommé au commandement de la 22e division d'infanterie, à Vannes.

Ligue des droits de l'homme

Démission d'un député

Paris, 26 décembre.

M. Guieysse, député du Morbihan qui refusait de s'associer à la campagne de délation poursuivie depuis quelque temps, a donné sa démission de membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme.

La mort de M. Syveton

La scène du suicide reconstituée par le juge d'Instruction. — Nouvelles perquisitions.

Paris, 26 décembre.

Ce matin M. le juge d'instruction Boucard s'est rendu au domicile de la famille Syveton, où il a reconstitué la scène du présumé suicide en présence des experts et des médecins légistes qui procédèrent aux premières constatations.

Le juge d'instruction a ensuite opéré des perquisitions chez le docteur Thoiner et à la maison des époux Menard.

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

L'obligation 178.746 est sortie remboursable à 100.000 francs.

Les obligations 49 302 et 202 424 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

NEZ OREILLES

L'Institut Brunet, et nous nous faisons d'un tiers part à nos lecteurs. Rappelons aussi que ces établissements consacrent aux affections des oreilles, exclusivement, des soins spéciaux et qu'ils sont dirigés par le Docteur de l'Institut, *112, Rue Rambuteau, Paris*, le Journal des Maladies du Nez et de la Bouche et est envoyé à titre gracieux, et contient les renseignements les plus précis et les meilleurs conseils.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

La *Vedette* (supplement de la *Reichswehr*) attire l'attention sur deux enseignements qu'on peut tirer dès maintenant de la guerre russo-japonaise : l'importance des attaques de nuit ; l'importance du ravitaillement en munitions.

Les progrès de l'action du feu entraîneront en effet de plus en plus à recourir au combat de nuit pour diminuer les pertes occasionnées par l'enlèvement de points d'appui indispensables. La guerre actuelle nous montre, à Liao-Yang, sur le Cha-Ho, devant Port-Arthur, des divisions entières simultanément engagées dans une même action, malgré le danger qu'on court de voir les différentes colonnes se tirer les unes sur les autres. Ces combats de nuit amènent forcement à l'emploi de l'arme blanche ; il est donc indispensable que les soldats soient sérieusement dressés à l'emploi de la baïonnette, qui y joue un rôle presque capital. Le moment n'est donc nullement venu de supprimer la baïonnette ni l'escrime à la baïonnette, qui a pour but de familiariser l'homme avec l'idée de s'en servir.

Une autre conséquence de l'armement actuel est l'énorme dépense de munitions qui résulte :

D'abord, de ce que le tir commence à très grande distance ;

Ensuite, de ce que sa rapidité d'exécution entraîne dans les périodes de crise des consommations de munitions qui dépasseut, sur certains points, toutes les prévisions.

A Kin-Tchéou, l'artillerie japonaise a employé ses dernières garnisons à la préparation de l'attaque, qui a fini par réussir. Mais si celle-ci avait échoué, l'artillerie n'avait plus même le moyen de couvrir la retraite des troupes engagées.

A Liao-Yang et sur le Cha-Ho, les récits russes nous montrent fréquemment des fractions d'infanterie, ayant déjà repoussé successivement plusieurs attaques menées à fond, manquer de munitions et n'avoir plus que leurs baïonnettes pour rejeter un dernier assaut mené à fond.

Il résulte de là la nécessité d'augmenter les sections de munitions et de diriger sur le ravitaillement en munitions pendant le combat non seulement de l'artillerie, mais aussi de l'infanterie, une attention toute particulière. Il résulte aussi pour l'infanterie la nécessité d'une parfaite discipline du feu et le soin de ne pas céder à la tentation d'utiliser constamment le tir à grande distance, en vue d'assurer la conservation des cartouches pour les moments décisifs.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

SCIERIE MÉCANIQUE
et Tonnellerie
Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

A VENDRE
UNE BOUCHERIE
située Place du Marché

S'adresser au bureau du journal.

PIANOS
ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echanges
Mandolines, Guitares
Accessoires de Musique
Marius Blanc
ex accordeur reparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Bousselot, de Marseille,
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.
En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON
POUDRE SAVON SIMON
Exiger le nom SIMON sur chaque produit.
SIMON & Cie, Paris

96 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XII.

LE BEAU PÈRE ET LE GENDRE

— Je souhaite de toute mon âme que vous réussissiez, reprit monsieur de Loisley ; mais je crois qu'il vaut vaudrait tenter de mettre le Panthéon sur les tours de Notre-Dame. Dans cet état de choses et voyant vos projets menacés d'un naufrage complet, ne devais-je pas, moi qui vous y ai encouragé peut-être un peu étourdiment, ne devais-je pas chercher à ramener les fils d'une autre affaire, dont les avantages pour vous me semblent évidents ?... Si vous épousiez mademoiselle Bascherin...

— Ah ! de grâce, monsieur, interrompit Deslandes, je ne suis pas encore condamné, et aux condamnés mêmes on accorde quelquefois un sursis. Le nom seul de mademoiselle Bascherin me met les nerfs dans un état horrible ; il me semble qu'on me rencogne le doigt.

— Je n'ai eu vue que votre intérêt, répondit monsieur de Loisley en se levant ; maintenant vous serez à quoi vous en tenir : réfléchissez donc sérieusement à ce que je vous ai dit, et si vous avez besoin de mon intervention auprès du président Bascherin, employez-moi sans scrupule. Vous n'ignorez pas que mes amis peuvent compter sur moi en toute occasion. Je vous servirai de témoin le jour de votre mariage de meilleur cœur encore que je ne l'ai fait l'autre jour au bois de Boulogne.

— Que la peste l'étouffe ! pensa le subtitut, à qui toute allusion à son duel faisait éprouver une sensation désagréable.

Après le départ de monsieur de Loisley, Deslandes s'habilla aussi vite que le lui permit la gêne résultant de sa blessure.

— Le médecin dira ce qu'il voudra, pensa-t-il, le grand air et le mouvement ne peuvent être pires pour moi que l'anxiété que j'éprouve. Il faut que je voie madame Pierd aujourd'hui même. J'ai un combat décisif à livrer ; quel qu'en soit le résultat, victoire ou défaite, je le connaîtrai avant ce soir.

XIII

UN CHANGEMENT DE DOMICILE

Les stoïciens, il n'y en a guère, mettent leur amour-propre à supporter avec constance l'adversité ; les hommes intelligents vont plus loin et cherchent à utiliser le malheur même ; Deslandes, qui se piquait d'esprit plus que de philosophie, avait pour principal sujet de méditation depuis quelques jours le profit qu'il attendait de sa blessure ; à mesure que ses douleurs s'étaient tempérées, se pensée, délivrée du cilice qu'une sensation cuisante impose toujours aux âmes les plus vives, avait sailli de la griffe qu'il n'avait plus, comme à minuit une sorcière se fait un cheval de son balai ; mais en lieu d'aller au sabbat, l'imagination du subtitut s'élançait vers ces régions non moins ardentes où siègent, avec ou sans pied fourchu, les puissants de la terre, et dont sa main mutilée devait, pensait-il, lui aplanir le chemin.

— Maintenant que je me suis battu pour Isaure, elle est à moi, se disait-il avec une fatuité mordale ; rancune, orgueil, prudence, dévotion, il n'est rien au monde qui puisse résister désormais à l'ascendant décisif que doit me donner ma blessure, si j'en suis tiré parti. Toutes les femmes, celles-là même qui n'en conviennent pas, ont un faible pour les aventures, et se laissent éblouir par le moindre reflet des mœurs chevaleresques. Grâce à ce duel, qui, ainsi que tous les autres malheurs, a son bon côté, me voilà devenu tout à fait un héros de roman ; pourquoi ne jouirais-je pas des prérogatives du métier, qui sont de plaire, de séduire et de triompher ?

Quoiqu'en se parlant de la sorte Deslandes affectât une ironie dirigée contre lui-même, au fond il croyait fermement au prestige de sa blessure, et il était décidé à s'en servir sans scrupule pour dompter les caprices et les rigueurs de madame Pierd. Les paroles de monsieur de Loisley l'inquiétèrent sans le décourager. Il ne s'arrêta pas un seul instant à l'idée d'une défaite irréparable, mais il prévit un combat à livrer, et s'y préparant sensiblé, il ne négligea aucun moyen d'assurer sa victoire. Après avoir donné à sa toilette les soins les plus minutieux, il se contempla une dernière fois dans la glace, et ne put s'empêcher d'être assez content de sa personne ; il se trouva une physionomie plus attrayante qu'à l'ordinaire ; son teint pâle et ses yeux cernés, grâces inaccoutumées et filles de la souffrance, lui parurent d'une séduction capitale ; enfin, l'héroïque prestance du bras qu'il portait en écharpe le réconcilia presque entièrement avec les tortures qu'il venait de subir. En lui-même il fut forcé de convenir qu'à moins d'être une tigresse, aucune femme ne devait rester insensible en face d'un homme si intéressant. Ce juste sentiment de son mérite personnel acheva de lui rendre l'assurance qu'avait ébranlée la déclaration du vieil émigré.

Au moment de sortir pour aller chez madame Pierd, le subtitut fut arrêté par une réflexion soudaine que lui inspira la vue du tiroir presque vide où il cherche de l'argent.

C'est à peine, pensa-t-il, s'il me reste de quoi payer mon chirurgien. Avant tout, il est indispensable que je voie Blondeau ; d'ailleurs, une heure n'est pas sonnée, et il est encore trop matin pour me présenter chez Isaure.

Deslandes envoya chercher un fiacre et se fit conduire à la rue Godot-Mauroy ; en entrant dans la maison où demeurait Blondeau, il aperçut sous la porte cochère une de ces grandes voitures vulgairement nommées tapissières, dont on se sert pour les déménagements ; et jetant machinalement les yeux sur les meubles qu'il y plaçaient plusieurs portefaix, il reconnut les fauteuils du salon de son ami.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épidémie, les coliques et le mal de mer.

Doude de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur G. Combescure, de la Faculté de Médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont d.a vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Cardo. Dépôt chez Mme Lagal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 2 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion. Messieurs L. N. ATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. oi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0.50 c. pièce.

Orangers greffés manarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Castines (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS
à fermeture automatque élastique
Système Catombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio
Travail soigné



Le Docteur Vincenti
successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rèrement
500 francs par an
sur la toilette de vos Tabliers, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie! Tranquillité!* reflètent dans ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX EXISTANT découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — 14
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

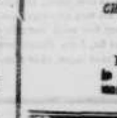
LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 2150 GRAMMES
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** million,
Valeurs assurées encours :
500 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie La Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa même adresse, rue Paoli, 18, au 1er, sa nouvelle installation à la suite de laquelle il a cessé pour lui l'exploitation du dentiste ambulant.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

CARTES DE VISITE
IMPRIMÉES
en tous genres et de tous formats
CHOIX CONSIDÉRABLE DE CARACTÈRES
Enveloppes assorties
Les envois dans l'intérieur sont faits le jour même de la réception de la

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Cuisine à des prix modérés



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS AU CEU.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicinal. Remplace toujours Vous trouvez certainement Exiger sur les flacons la vraie Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons
ENTREPOT : 36, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Poutrelles Barres : Plates, Rondes, Carrées, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA
sur très beau bristol, (dimensions 54/20)
Prix : 0,50 centimes
avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album
contenant quatre magnifiques vues de Bastia.
PRIX : 0,35 CENTIMES.
N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER LES IMITATIONS

29e ANNÉE — MERCREDI, 28 DÉCEMBRE 1904 — N° 304

00622

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Avenue Vienne. 32 » | 16 » | 8 »
Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saints Innocents.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 05 m. — Coucher à 4 h. 02 m.
Lune Pleine le 31 Dernier quar., le 23.
Fête de demain : Saint Thomas Cantuarienne

27 DÉCEMBRE

Les Défrichements et les Labours en Corse

La plupart des terres labourables, en Corse, sont situées dans les parties basses de l'île, non loin du littoral. Les céréales, blé et orge, sont à peu près les seules récoltes qu'on y obtienne. Elles sont d'ailleurs soumises à un système de culture bien primitif : après une année de céréales, le sol est abandonné à lui-même et livré au parcours durant quatre, cinq, six ans. Les quelques documents que l'on possède sur les cultures insulaires d'autrefois n'indiquent pas d'autre façon de faire, qu'il s'agisse de Robiquet, qui étudia la Corse dans la première partie du siècle passé, ou de l'historien Filippini qui vivait au XVIe siècle.

La moisson faite, le sol ne tarde pas à être envahi par les ciste, petits arbrisseaux qui roussent en Corse avec une étonnante facilité, et à l'ombre desquels croît une herbe menue et de médiocre qualité.

Que vienne l'année des céréales, la partie à ensemencer est choisie ; le plus souvent, la hauteur des cistes la désigne aux yeux du propriétaire ; durant l'été on la débroussaille par le feu. C'est là une bien mauvaise pratique au point de vue cultural. Certes, le nettoyage du sol ainsi compris est expéditif. Rien ne saurait le remplacer pour ce qui est de la rapidité ou de la commodité : l'arrachage, l'a tente d'une brise favorable, quelques allumettes et un peu de surveillance suffisent. Mais c'est faire s'envoler en fumée, bien légèrement, des masses de matières nutritives que cinq ou six années de végétation ont arraché au sol et accumulé dans les rameaux et les feuilles. Broussailles que broussailles, les cistes se nourrissent tout comme le blé et la vigne et, par conséquent, appauvrissent la terre qui les porte.

A ce compte-là, on perd le bénéfice de la jachère qui consiste, en principe, à laisser s'accumuler certains éléments de fertilité qui profiteront aux récoltes suivantes. Ces éléments de fertilité, sont, en l'occurrence, dans les broussailles. Ils sont prêts à être rendus à la terre sous une forme facilement assimilable. N'est-ce pas d'une grande imprévoyance que de les détruire par le feu ?

Ces remarques perdraient bien de leur valeur s'il s'agissait de fourrés inextricables où s'enchevêtreraient à l'envi bruyères, ronces et lentisques. Mais il s'agit de cistes, de la plante la plus facile à manipuler, occupant le sol régulièrement, commode à arracher et surtout pouvant donner une excellente fumure Sans qu'il soit besoin de citer des chiffres d'analyse, la plupart de nos lecteurs n'ignorent pas qu'en Provence, on mêle volontiers les cistes à la litière et quelquefois on les apporte directement sur le terrain, verts si le temps presse, et on les enfouit tels que C'est assez dire qu'on ne les dédaigne pas.

Il reste bien, après le feu, les cendres qui tombent sur le sol et ne sont pas perdues. Mais elles ne représentent qu'une infime partie, quelques centièmes, de tout ce qu'on a brûlé. Elles restituent, il est vrai, la partie minérale, et c'est fort appréciable. Mais l'azote a disparu et avec elle l'humus, l'excellent terreau, qu'auraient formé, en se décomposant, les feuilles aqueuses et substantielles des cistes Et l'humus dans ces terres légères, ouvertes, en coteaux, sujettes à la sécheresse, ne peut être qu'utile ; il donne quelque cohésion au sol, la faculté qu'il a de se gorger d'eau et de la retenir atténue les désastreux effets de la sécheresse; enfin, il constitue un solide réservoir de fertilité qu'un besoin l'apport de quelques engrais basiques mettrait en œuvre fort généreusement.

Comment utiliser les cistes si on ne doit pas les brûler ou si, comme font certains moins bien inspirés encore, on ne veut pas les abandonner au boulanger pour chauffer son four ? L'emploi comme litière nous paraît rationnel, si non, la mise en tas près d'une fosse à purin et l'arrosage périodique d'une façon comme de l'autre, ou hâtera la décomposition tout en évitant que le milieu ne devienne acide, ce qui serait mauvais pour des terres en général pauvres en chaux.

Mais tout se tient et ceci est une conséquence de cela, les étables sont rares, plus rares encore que les fosses à purin, dans un pays où on laisse le sol au friche durant cinq ou six ans, on ne récolte pas de fourrage, le bétail passe sa vie dehors et point n'est besoin de litière. Comme quoi, en matière de progrès, une amélioration en suscite une autre, la réclame parfois impérieusement. Et alors, si on ne peut ni les faire pénétrer par les animaux ni les arracher de purin, ce qui, bâtons-nous de le dire, n'est pas surtout impossible, le plus simple sera d'y mettre le feu.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des soins de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'apépsie, les coliques et le mal de mer.

Parmi les propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur M. Combescure, de la Faculté de médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut le donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont d'a vers, par une cuillérée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Ca de. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 2 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. MATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit confit l'Orat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, du oi, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Buche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés manariol de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatque élastique

Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné



Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rapidement
500 francs par an
sur le bout de vos Tabliers, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par année environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon supérieure.
Cet organe est publié sous forme, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestes Tranquillités réduites de ces modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Envoi Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX LE, découpe et traduit tous les journaux du monde, on fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — LE
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. FICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. FICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Etudes de
Me ANDRÉ MOREL
Avoué à Grenoble
Place Sainte-Claire, 12.
et de
Me J. MINGALON
Notaire à Bastia (Corse)
16, Boulevard Paoli

VENTE
Aux enchères publiques
de divers
IMMEUBLES
situés
à BASTIA (Corse)

L'Adjudication
aura lieu
le Samedi
14 Janvier 1905
à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me MINGALON, notaire à Bastia, 16, boulevard Paoli.

Mises à Prix

Premier lot.
huit mille francs, ci. 8.000 fr.
Deuxième lot.
cinq mille francs, ci 5.000 fr.
Troisième lot.
deux mille francs, ci 2.000 fr.
Quatrième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. 3.500 f.
Cinquième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.
Sixième lot.
Mise à prix, douze cents francs, ci. . . . 1.200 fr.
Septième lot.
Mise à prix, quinze cents francs, ci . . . 1.500 fr.
Huitième lot.
Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . 500 fr.
Neuvième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci. . . . 2.000 fr.
Dixième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.
Onzième lot.
Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2.500f.
Douzième lot.
Mise à prix, huit cents francs, ci . . . . 800 fr.
Treizième lot.
Mise à prix, six cents francs, ci . . . . 600 fr.
Quatorzième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.
Quinzième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr,

FRAIS

Les frais préalables à l'adjudication seront payables par les adjudicataires futurs en diminution de leurs prix d'adjudications et proportionnellement à ces derniers.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me André Morel, avoué à Grenoble, 12, place Ste-Claire, et Me Mingalon, notaire à Bastia, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

Signé :
MOREL.
avoué.

Total des mises à prix : 38 600 fr.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 8 et 9, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Excursion à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles — Repose en poteaux et en grès.

FERS A PLANCHER
Pour un Service : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés . . . 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 29 DÉCEMBRE 1904 — N° 905

Le Petit Bastiais

00624

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
Union postale	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Pays	32 »	17 »	9 »

Un an réponse pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : St Thomas Cantuariense
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 05 m. — Coucher, à 4 h. 04 m.
Lune Pleine le 22 — Dernier quart, le 29.
Fête de demain : Saint Eugène.

28 DECEMBRE

Lettres du Village

Une vilaine coutume

Elle est vilaine, en effet, la coutume qui suit le mariage de ceux qui convolent à de secondes noces. La cérémonie en *lympane et chore* qui se célèbre à cette occasion n'est ignorée de personne. On sait en quoi elle consiste. Les enfants du village se réunissent armés de tout ce qu'ils ont pu trouver de retentissant. L'un embouche le colombo, l'autre est muni d'un vieil estagnon, celui-ci fait résonner à tour de bras un paquet de sonnettes, celui-là souffle dans un cor de chèvre pour en tirer la note la plus aigüe. Plus loin, un autre bat à coups redoublés sur une plaque de tôle ; tel un sauvage jouant du tam-tam. Tous font autant de tapage que possible pour exciter la commisération la plus grande. C'est à qui surpassera le camarade. Ainsi ameutés, les gosses s'en vont sous les fenêtres des époux et leur font la sérénade la plus accomplie.

Ceux-ci n'obtiennent leur tranquillité, qu'en s'asseyant de la meilleure grâce qu'ils peuvent, et en donnant à boire aux enfants.

Voilà ce qui arrive lorsque les choses se font d'une manière sinon sinodine, du moins ou peu normale. Mais il se fait quelquefois que les manifestants au lieu d'aller jouer sous les fenêtres des époux, vont à leur rencontre au bout de chemin, au risque de faire peur aux chevaux de la cavalcade et de faire vider l'étrier aux époux et aux cavaliers. C'est là du zèle intempestif ou si l'on veut du surcroît de grossièreté qui pourrait parfois être mal accueilli. Il n'en faillit pas tant à une personne aujourd'hui décédée de chez nous.

Celle-ci avait cru devoir, sur le tard, après des malheurs de famille qui avaient laissé son foyer désert, unir sa destinée à celle d'une ancienne amie de jeunesse. Les bans avaient été publiés. Le mariage allait se faire et la chorale se tenait prête, lorsque le barbon envoya dire aux jeunes gens qu'il les défiait de venir lui troubler la paix. Il fut compris à demi mot ; et personne ne vint lui rompre les oreilles. Il n'avait pas été pour rien à Nîmes !... On se serait moqué de tout autre,

A figa ghiemba
Ognuno s'arrecchia.

On fut raisonnable avec lui. La peur des coups n'est encore le commencement de la sagesse.

On se plaît à excuser cette coutume, en disant qu'elle est consacrée par l'usage. Triste raison, déplorable argument. Parmi les habitudes du passé, sachons faire un triage judicieux : conservons les bonnes et laissons de côté les mauvaises.

On nous dira : le charivari est l'acte imprébateur de l'inconstance de l'époux qui se remarie. Erreur. Nous avons vu, au contraire, des liaisons illégitimes passer inaperçues ; et quand ces irréguliers ont voulu régulariser leur situation, voilà la guerre déchaînée. Que dirons-nous de la bizarrerie de nos mœurs qui ont ces trésors d'indulgence pour la faute et qui conspuent le retour au bien ? Non, le premier chevreuil a été fait par un soupirant malheureux et un héritier frustré ; et pour épancher impunément leur bile, ceux-ci ont poussé les enfants dont c'est le fort de faire du tapage le pli une fois pris, la vilaine coutume s'est implantée avec force et c'est aux parents surtout qu'il appartient de la faire cesser.

Ils n'ont qu'à gronder leurs enfants si ceux-ci se tiendront tranquilles. Chacun peut faire cette constatation, que les enfants suivent l'impulsion de la famille, épousent tour à tour les goûts, ainsi que les sympathies et les antipathies de leurs parents. Leurs jeunes âmes reçoivent les empreintes qu'on leur donne ; elles sont comme un miroir où se reflètent fidèlement les impressions qu'elles éprouvent. Aussi vous pouvez juger d'ordinaire les pères par leurs fils. C'est pourquoi nous avons toujours constaté l'absence des enfants de bonne famille dans les ébats grossiers dont nous parlons.

L'influence de l'instituteur serait aussi grandement efficace. Les enfants qu'ils instruisent ne doivent pas apprendre uniquement à bien écrire et compter. Ils peuvent leur enseigner aussi le respect qui est dû à tout le monde.

Il y a enfin un troisième facteur qui compte pour beaucoup dans chaque commune ; c'est le maire. Mais le maire est comme Louis XIV, il contemple ces choses-là, du rivage.

ASPRICCIA.

Le Théâtre à Bastia

Bastia, 28 décembre 1904.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

L'évolution fatale des mœurs et de la pensée contraint toutes les municipalités des villes, dont le nombre d'habitants est supérieur à 20.000, à *créer* un théâtre dont l'utilité n'est plus contestée par personne.

En passant devant le théâtre de Bastia *j'ai eu*, ce matin, une impression pénible ; ce beau monument, qui fut construit en 1869, ressemble, aujourd'hui, à ces vieux couvents que les outrages du temps font tomber en ruine après l'expulsion des moines qui les habitèrent.

Un officier en garnison à Bastia, avec lequel j'ai fait la traversée, me disait qu'il y a plus de cinq ans que le théâtre n'a pas ouvert ses portes au public, et il ajoutait que la ville dispose d'un trop petit budget pour donner à un directeur, une subvention compensatrice des frais généraux qui lui incombent.

Il est certain que la ville de Bastia ne peut pas se payer le luxe d'une troupe de grand opéra avec l'orchestre indispensable ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas utiliser un bâtiment qui conviendrait à merveille aux troupes de comédie dont les frais sont beaucoup moindres.

D'ailleurs, il y a mille moyens qui permettent d'utiliser un théâtre sans exposer les finances d'une ville ; le meilleur consisterait à le transformer en théâtre du peuple.

Il ne manque pas, à Bastia, de jeunes gens intelligents capables de former une troupe avec les éléments de la population bastiaise ; chaque acteur improvisé étudierait un rôle répondant à ses aptitudes, et si le jeu de scène faisait défaut, la verve naturelle de l'acteur serait passablement savoureuse pour rendre le spectacle intéressant.

Le prix des places serait réduit et la recette affectée aux frais généraux (éclairage, costumes, droits d'auteur, etc).

On prélèverait néanmoins 20 0/0 sur la recette journalière pour dédommager les acteurs, du travail que leur imposeraient les différents rôles qu'ils auraient à étudier.

Dans certaines petites villes du continent, ce genre de théâtre populaire a été tenté et il a pleinement réussi.

En dehors du répertoire classique, on pourrait jouer des pièces fantaisistes écrites par des jeunes gens de la ville, dont l'imagination pourrait s'exercer de la façon la plus heureuse ; certes on ne pourrait accepter que les pièces jouables, et pour cela, on serait obligé de nommer une commission composée d'hommes ayant une certaine compétence en la matière, mais à Bastia, on n'aurait que l'embarras du choix pour la nomination de cette commission.

Je n'ai pas l'honneur de connaître aucun membre du conseil municipal, mais j'ai la ferme conviction qu'il y en aura au moins un qui attachera le grelot à une tentative qui serait de nature à contenter tout le monde.

SCIPIONI.

Nouvelles Militaires

M. le lieutenant Lucioni, du 68e escadron du train des équipages militaires, est classé au 3e escadron, à Sétif.

— M. Manetraoci, officier d'administration de 3e classe des bureaux de l'intendance militaire au 15e corps d'armée, a été désigné pour la division d'Oran.

— M. Franceschini, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire du magasin de dépôt d'habillement et de campement de Constantine, a été désigné pour la gestion du magasin régional de Tours.

Avancements accordés

25 décembre 1867. — Le lieutenant à Corte pour la République génoise, Augustin Morelli, approuve la généalogie des Colonna de Giovellina.

Cet arbre généalogique avait été déclaré exact par un grand de la famille Colonna Laurent, prince de Palliano.

29 décembre 1518. — Les galères portant les colons que Philippe Passano était allé recruter à Gênes pour peupler Portovecchio, sont obligées de relâcher à Macinaggio.

Il y avait huit jours que ces malheureux Génois étaient en mer et ils ne devaient arriver à destination que quinze jours après.

C'était la deuxième colonie génoise qui allait s'établir à Portovecchio.

Nécrologie

LE COMMANDANT MARCANTETTI

Un télégramme de Marseille nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Jean-Eugène Marcantetti, capitaine au long-cours, commandant le paquebot-poste la *Russie*, de la Compagnie des Transports Maritimes.

Notre brave ami a succombé, à peine âgé de 42 ans, au retour d'un voyage d'Oran ; il était parti plein de force et de santé, la joie au cœur ; il est revenu atteint d'un mal cruel que rien n'a pu enrayer, ni la science des médecins, ni les soins empressés et dévoués de son entourage.

Galant homme dans toute l'acception du terme, il était irréprochable à quelque point de vue qu'on le considérât.

M. Marcantetti appartenait à une famille des plus honorables du canton de Nonza. La Compagnie des Transports Maritimes le tenait en haute estime ; l'équipage placé sous ses ordres avait pour lui non seulement du respect mais aussi une vive affection.

La marine marchande perd en la personne du commandant Marcantetti, un officier très sérieux sur qui l'on pouvait compter en toutes circonstances.

Nous adressons à sa mère, à son épouse désolée, à ses jeunes enfants, à son beau-père déjà meurtri par de précédents deuils, à ses frères, à ses sœurs, et tout particulièrement à son beau frère, notre sympathique ami, M. Marcantonj, percepteur de Vescovato, nos compliments de condoléances les plus sincères, les plus émus.

STUDIOSUS.

98e FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

LES AILES D'ICARE

par CHARLES DE BERNARD

XXIII

UN CHANGEMENT DE DOMICILE

— Ah çà ! cinq cent mille diables que vous êtes, s'écria à son tour Desjardins en faisant voler d'un revers de main en milieu du salon le mémoire que l'huissier lui montrait sous le nez, quelle comédie est ceci ? qui êtes-vous ? que me voulez-vous ? pour qui me prenez-vous ? Je veux voir monsieur de Gustan. Que faites-vous chez lui, et pourquoi n'y est il pas ?

— Ignorez vous, monsieur, que le susdit Gustan est depuis plusieurs jours en prison pour dettes ? répondit d'un air surpris le tapissier.

— En prison pour dettes ! répéta Deslandes avec émotion. Où cela ? à Sainte Pélagie ?

— Rue de Clichy, dit le tailleur.

Sans en demander davantage, le substitut se précipita hors du salon.

— Monsieur, écoutez-nous, s'écrièrent sur tous les tons les créanciers désappointés qui le poursuivirent sur l'escalier.

— Ça va-t-il finir ? leur dit Deslandes en se retournant avec colère ; que demandez-vous ?

— On nous a dit que vous vouliez payer les dettes de votre ami, répondit d'un ton pathétique monsieur Bigarré. Ce serait un noble trait, monsieur, un trait digne d'un homme d'honneur, comme vous l'êtes sans aucun doute.

Le substitut sourit avec amertume.

— Je payerai les dettes de mon ami... dit-il en appuyant ironiquement sur chaque mot, excellent que mon ami m'aura remboursé dix-huit mille francs qu'il me doit et que je vais lui demander. Je vous conseille de prendre patience jusqu'à mon retour.

A ces mots, Deslandes reprit sa course, en dépit d'une clameur générale ! Il descendit l'escalier tout d'un trait, s'élança dans le fiacre et cria au cocher d'une voix basanée :

— A la maison de détention de la rue de Clichy !

Pas de mots suffisent pour raconter la catastrophe qui avait précipité Blondeau de Gustan dans l'asile philanthropique qu'ouvre aux débiteurs insolvables l'hospitalité de leurs créanciers. Le jour même du duel, l'ami du substitut, pour se remettre des émotions qu'il venait d'éprouver, n'avait rien imaginé de mieux que d'aller livrer sur le tapis vert un nouveau combat dont, par une superstition de joueur, il attendait un résultat merveilleux.

— Après le magnifique coup de pistolet que je viens de tirer, s'était-il dit, il est impossible que je ne sois pas en veine ; qui sait ? je me sens capable de faire sauter la banque.

Ce ne fut pas la banque qui sauta, ce fut la fameuse martingale de Blondeau ; après une lutte prolongée jusqu'au soir, le joueur valsen et désespéré fut obligé de rentrer en retraite, les poches vides ainsi que l'estomac, mais ne sentant la faim que dans sa bourse.

Couleurement un proverbe qui affirme qu'un malheur ne vient jamais seul, en rentrant dans son appartement il y trouva la signification avec nonchalamment d'un jugement rendu par le tribunal de première instance de la Seine, et prononçant la contrainte par corps contre le sieur Blondeau de Gustan, à propos d'une certaine lettre de change souscrite par celui-ci et affligée d'un protêt, le jour de l'échéance. A la vue de ce papier commissaire, le joueur malheureux se prit les cheveux aux deux mains.

— Que vingt cinq millions de triples tonnerres, s'écria-t-il, bombardent les banquiers, les créanciers et toutes les autres hyènes de même espèce ! Je ne me la rappelais plus, cette satanique lettre de change ! Ce matin, j'aurais pu la payer ; mais maintenant que cette rouge infernale m'a saigné à blanc, comment sortir de ce guêpier ?

Pour aller jouer, Blondeau avait pris sur lui tout ce qu'il possédait ; et comme on l'a vu, cette imitation libre des paroles de Simonide ne lui avait pas réussi. Quoiqu'il ne doutât pas que son désastre ne fût complet, il bouleversa l'un après l'autre tous les tiroirs du bureau où il aurait son argent, quand il en avait. Cette recherche, entremêlée d'imprécations pittoresques, est pour quique résultat une pièce de dix sous engagée dans une fente du meuble et qu'il jeta sur le tapis par un geste furibond.

— Allons, mon vieux, tout est dit ; s'écria-t-il en croisant les bras sur sa poitrine d'un air sinistre ; voici le dernier acte du mélodrame, il s'agit de soigner le dénouement.

Blondeau chargea ses pistolets où, par une sorte d'ironie funèbre, il mit en guise de bourre le manifeste sur papier timbré qu'il venait de recevoir ; puis, regardant la pendule qui marquait onze heures et quart :

— Je me tuerai à minuit, dit-il avec un accent lugubre. En attendant le moment fatal il se promena dans la chambre d'un pas lent et solennel.

A minuit sonnant, Blondeau s'approcha de la table où il avait posé ses pistolets ; il les regarda, les mania les arma et fit par les remettre où il les avait pris.

— A une heure précise je me ferai sauter la cervelle, dit-il alors ; si je meure, que je sois traité de drôle et de poltron en plein foyer d'Opéra !

Une heure sonna comme avait sonné minuit, sans que Blondeau qui, si l'on en croyait sa physionomie farouche, caressait donc les plus tragiques replis de son âme les préliminaires du suicide, se déterminât à en vouir au fait.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

Revue Hebdomadaire

Paris, le 24 décembre 1904.

Les bruits les plus divers, qui ont été mis en circulation cette semaine, ont eu pour effet de conserver au marché une physionomie bien calme et lourde. Toutefois les cours n'ont subi que des variations peu importantes, les échanges ayant été des plus restreints en raison de l'approche des fêtes. Les Fonds d'Etats sont stationnaires. La Rente Française, l'Extérieure, la Turc se retrouvent dans leurs cours précédents. Les Fonds russes, au contraire semblent se relever, reprenant en fin de semaine Sociétés de Crédit calmes et fermes.

En valeurs industrielles, l'action Saint-Raphaël-Quinquina est à 415. Obligations Orénoque à 8[illegible], première hypothèque, demandée à 344.

L'entreprise Darracq, qui vulgarise et démocratise l'automobile, peut se développer indéfiniment, ses débouchés n'ayant plus de limites. C'est dire la grande vogue qui attend l'action de cette Société, lorsqu'elle va être introduite à la Bourse de Paris par la Banque Jean[illegible] frères.

C'est avec raison qu'on appelle la Mutual Life la plus grande institution financière du monde entier. Une Compagnie d'assurances sur la vie qui, étant une mutuelle, a pu accumuler une propriété réalisable d'une valeur de près de deux milliards, sans actionnaire à rémunérer, est seule capable de proposer des polices avec les avantages incontestables suivants :

Un homme âgé de 35 ans veut qu'à sa mort sa femme, âgée de 28 ans, touche son 2e vie durant une rente de 3.000 fr. Il prend une police de 100.000 francs à versements partiels continus avec distribution des bénéfices après vingt ans. D'abord il ne paiera qu'une prime annuelle de 2.324 francs, soit 484 francs de moins que pour l'assurance la même chère, c'est-à-dire l'assurance ordinaire en cas de décès et sans participation aux bénéfices, des Compagnies par actions. Cette police prévoit quatre cas :

1. au décès de l'assuré la Mutual Life paie à la bénéficiaire une rente de 3.000 francs jusqu'à la fin de sa vie.

2. si la bénéficiaire ne survit pas 20 ans à l'assuré, les enfants ou ayants-droit désignés par le contrat reçoivent les versements annuels restant à effectuer jusqu'au total de 100.000 francs.

3. Si la bénéficiaire meurt avant l'assuré les ayants-droit toucheront, à partir du décès de ce dernier, les 20 annuités de 3.000 francs garanties par le contrat.

4. En cas de vie, l'assuré peut bénéficier lui-même de son opération, son contrat pouvant être racheté, ou servir de gage pour un emprunt à partir de trois premières années. Et s'il vit up to la terme des vingt ans, il retrouvera et au-delà le montant de ses déboursés.

De semblables polices ne sont-elles pas justement nommées les polices protectrices par excellence ?

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 déc. à 3 h.

Allégro militaire.	Selliénick.
Le lac des fées, (ouv.).	Auber.
Tableau, valse,	Faust.
L'Africaine, fant.,	Meyerbeer.
Charmante, marche,	Roux.

Le Chef de Musique, J. LAET.

Le Funiculaire sous-marin de M. DON SIMONI

M. Max de Nansouty consacre une de ses causeries scientifiques du *Temps* à la nouvelle invention de notre compatriote M. Don Simoni.

Nous nous empressons de la reproduire, en faisant tous nos vœux pour le succès de cette invention.

M. Don Simoni, dont nous avons précédemment signalé les intéressantes recherches sur les ballons dirigeables, recherches qui ont eu d'ailleurs des résultats effectifs, vient de s'attaquer à un nouveau problème qu'il nomme l'établissement d'un « funiculaire sous-marin. »

Il s'agit d'utiliser la force ascensionnelle et accensionnelle qu'acquiert un véhicule, ou bateau sous-marin, lorsque l'on fait varier son poids spécifique. Cette force est transformée, à l'aide d'un câble lamnergé affectant une certaine courbure, en un mouvement de translation susceptible de faire traverser au bateau la nappe liquide séparant les deux rives auxquelles ce câble est attaché.

Déjà, pour la traversée de la Manche, on avait parlé de faire rouler sur un pont noyé à quinze mètres au-dessous des plus hautes eaux, un chariot émergeant au dessus des plus hautes mers.

La conception de M. Don Simoni est différente : son véhicule est un « submersible, » a voiegne aux bateaux sous-marins, pouvant effectuer des plongées en se remplissant, ou se vidant d'eau nécessairement.

Le câble funiculaire, attaché aux deux points extrêmes, prend la forme mathématique de la « chaînette. » Mais, l'inventeur en fait varier la courbure à l'aide de poids suspendus à des distances déterminées les uns des autres.

Lorsque l'intervalle entre les deux rives est considérable, au lieu d'une traversée seulement, la voie funiculaire en a naturellement plusieurs, jalonnées par des bouées, ou par des ancrages ; un grand parcours se ferait ainsi par des descentes et par des montées successives. Enfin, pour prévenir tout accident au cas où le véhicule se trouverait immobilisé sur un des points d'appui, il largurait ce câble au moyen d'un déclanchement, se libérerait, et remonterait à la surface.

Tel est sommairement le projet de funiculaire sous-marin. Assurément, il y aurait pour en faire une installation, bien des détails d'exécution à étudier de près et probablement bien des difficultés à résoudre. Mais, en somme, il ne comporte pas d'impossibilités de principe : s'il y en avait, d'ailleurs, les expériences auxquelles sera certainement amené l'inventeur ne manqueraient pas de les mettre en évidence.

SAVON DU DOCTEUR Hors concours 1900 produits hygiéniques

RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

MM. le Premier Président et le Procureur Général ne recevront pas le 1er janvier.

⁂

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas le 1er janvier.

Avis aux Electeurs

Le Maire de la Ville de Bastia invite MM. les électeurs, (en vue de la revision de la liste électorale pour l'année 1905 1906) qui auraient changé de demeure, à faire connaître leur nouvelle adresse, au bureau des listes électorales (Hôtel de Ville).

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 28 décembre 1904.

(De notre correspondant particulier)

Réceptions du Jour de l'An

M. le Préfet de la Corse ne recevra pas à l'occasion du premier de l'An.

Arbre de Noël

La belle fête philanthropique « Arbre de Noël, » qu'avait organisé la « Lyre ajaccienne, » a été un véritable succès.

Une foule nombreuse se pressait aux abords de l'Hôtel de ville avant l'ouverture de la salle, et les enfants impatients d'être mis en possession de leurs cadeaux étaient dévorés par l'attente.

A 1 heure et demie, M. le Maire faisait son entrée dans la salle et allait prendre place aux côtés des distinguées dames patronesses, mesdames Cousinet et Santinaggi.

On déclare la séance ouverte et M. le Maire adresse quelques mots à l'assemblée, après quoi notre jeune ami M. Paul Valot prononce un discours longuement applaudi dans lequel il s'efforce de démontrer la nécessité de renouveler le plus souvent des fêtes aussi généreuses. On commence ensuite la distribution des jouets qui se fit non sans peine, et à cinq heures tout le monde se séparait emportant de cette fête une très bonne impression.

Incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi soir vers 11 heures et demie dans la maisonnette d'une maison de la rue Napoléon.

Le feu avait pris dans la cheminée et menaçait de prendre des proportions considérables, quand grâce à l'agent Sollecero, secondé par son camarade l'agent Nivaggioli, il fut circonscrit, et, avant même que les pompiers se fussent rendus sur les lieux, éteint. Quelques seaux d'eau avaient suffi pour faire la besogne.

Nous félicitons tous les braves citoyens qui se sont rendus spontanément sur les lieux de l'incendie, mais nous tenons surtout à féliciter l'agent Sollacero qui n'a pas craint un péril de sa vie de se précipiter sur le toit et de saisir à bras le corps un des locataires de la mansarde en feu qui, affolé par les flammes, avait glissé sur les dalles de la toiture et se serait infailliblement tué.

Nous signalons à M. Qui de droit, la conduite élogieuse de cet agent dont le nom se figure pas pour la première fois dans notre journal.

RAYON.

De passage

Sont descendus à l'Hôtel de France :

M. de Beaulieu, de Paris. — M. Henry Filiot, membre du Syndicat de la presse coloniale de Reims. — M. Nardini, conseiller de préfecture de la Corse.

Etat-Civil

Naissances. — Néant.

Mariages. — Néant.

Décès. — Barnoti Joseph, 70 ans, charretier. — Chiappe Pierre, 76 ans, propriétaire.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Orphalin Bonchiel Jean-Dominique, le père brigadier de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension de 6 février 1904 au 17 janvier 1906, 545 francs.

Fraticelli Philippe-Mathieu, portier consigne de 1re classe, 40 ans 8 mois 8 jours de services, 1.240 francs.

Scolloni Jean-Pierre-Alphonse, portier consigne de 2e classe, 41 ans 10 jours de services, 1.148 francs.

Costa Mathieu, maréchal des logis chef de gendarmerie, 39 ans 8 mois 17 jours de services, 1.325 francs.

Lovischi Simon-François, gendarme, 25 ans 7 mois 25 jours de services, 701 fr.

Bonavita Joseph-Antoine, adjudant, 18 ans 3 mois de services, 740 francs.

Battini Don Mathieu, sergent, 26 ans 1 mois 8 jours de services, 1.016 francs.

Ribolini Dominique, soldat, 34 ans 1 jour de service, 668 francs.

Rocca[illegible]ni Cornélius, soldat, 40 ans 4 mois de services, 716 francs.

Renucci Jean-Baptiste, gendarme, 26 ans 5 mois 29 jours de services, 811 fr.

Prévoyants de l'Avenir

A cause du nouvel an, la recette mensuelle fixée au 1er dimanche de chaque mois, n'aura lieu en janvier que le 8, aux heures ordinaires, à la Mairie.

La Société possède actuellement plus de 50 millions et compte 420.000 membres.

Les personnes qui désireraient se faire inscrire sont priées de réclamer, dès à présent, des feuilles d'adhésion : dès l'âge de 45 ans révolus, on est admis dans la Société, sans distinction de sexe, ni de nationalité.

L'amende de rigueur sera infligée aux retardataires des Prévoyants et de l'Orphelinat : ces derniers sont passibles de radiation.

AVIS

Messieurs GREGORJ frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6 8 à midi, + 10·. à 7 heures du soir, + 7·5 Maxima, + 10·3. Minima, + 6·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 772 m . Vent. — Dans la matinée, N. faible.

Dans l'après-midi, N. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Gendarmerie

M. le général de brigade Faure, adjoint au gouverneur de Nice, est désigné pour inspecter la légion de gendarmerie de la Corse.

⁂

Au Muséum d'histoire naturelle

Parmi les dernières acquisitions de la ménagerie du Jardin des Plantes, il faut citer au premier rang un couple de métis de chacal et de chienne colley, né en France, qui a été placé près des cages des loups d'Egypte. Cuvier et Geoffroy Saint Hilaire ont prouvé que le chacal et la chienne le loup et la chienne peuvent donner des métis féconds.

M. de Morgan a rapporté de Perse, où il était allé en mission pour le Musée du Louvre, une remarquable collection d'oiseaux naturalisés.

On attend du Sénégal, d'un jour à l'autre, au Muséum, l'arrivée d'un spécimen d'antilope kab, à cornes lyrées et à poil touffu, dont M. de la Bretagne Dumazet a annoncé l'envoi. Des propriétaires et fermiers français ont envoyé du Transvaal un grand nombre de renards. Enfin, M. Castelet est parvenu à reconstituer un squelette d'okapi, animal ruminant, qui tient de l'antilope et de la girafe. Une maquette en cire de l'okapi sera exposée en même temps que le squelette, et une reproduction en grandeur naturelle de l'animal recouvert d'une peau en parfait état de conservation.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu une mongoline poil noir, pour dame, du boulevard du Palais au boulevard Paoli.

La rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Journaux bastiais

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'Agence du Diamant, Ajaccio.

⁂

Le *Petit Bastiais* est en vente, à Marseille, à l' « Agence Cyprus, » 86 Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Damas, cours Belzunce.

⁂

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, ou 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures ; ou bien à la Pharmacie Scaglola, Ajaccio.

⁂

Emulsion Gentil

L'huile de foie de morue n'est réellement efficace qu'à la condition d'être absorbée sans dégoût et digérée d'une façon parfaite.

L'Emulsion Gentil à l'huile de foie de morue pure de Norvège et aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude, est la préparation préférée des enfants. Le goût de l'huile de foie de morue s'y trouve masqué de telle sorte qu'il est possible d'administrer ce précieux médicament aux personnes les plus difficiles et les plus délicates.

Les phosphates qu'elle contient dans la forme la plus assimilable en font un remède d'une efficacité sans pareille dans la scrofulose, le rachitisme, l'anémie, la neurasthénie et toutes les maladies débilitantes.

Prix du litre, 4 francs. — Le demi litre, 2 francs.

GENTIL, pharmacien de 1re classe, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A louer

A louer de suite deux magasins ayant servi de restaurant, entièrement remis à neuf, situés maison Rameli, Bd de Toga. Loyer très réduit.

S'adresser à M. Dominique Mattei aîné, 13, Place St Nicolas, Bastia.

— Trois pièces meublées ou non meublées, rue Salvator Viale, 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer de suite un appartement composé de 9 pièces, situé au 3e étage, de la maison Fantaazzi, 15, place Saint Nicolas.

Un magasin sis rue de l'Opéra, ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. Pierre Zannini, bijouterie Mattei, 20, Bd Paoli.

— Bel appartement de 13 pièces, sous-sols du grand Cafe Andreani, Bd Paoli et rue Salvator Viale.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement de cinq pièces au 4e, place Saint-Nicolas, n° 1, au coin de la rue Miot.

S'adresser au magasin Pierrotti, dans la maison.

⁂

Souvenir du pèlerinage à Rome

Un numéro spécial illustré paraîtra qui donnera tous les détails des cérémonies et des réunions du pèlerinage corse à Rome. On reproduira les articles des journaux italiens et français qui ont parlé de notre archevêque Saint-Alexandre Sanit et du pèlerinage corse.

⁂

Domaine de Bevinco

Ancienne propriété départementale ; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

État Civil

MARIAGES

Ezea François, propriétaire, et Rodaro Marie-Toussainte, tous deux de Bastia.

Kolbasseine Eugène, professeur au lycée, de Sébastopol, et Tachotskine Sarole, d'Odessa.

NAISSANCES

Girone Jules.

DÉCÈS

Pinelli Marie-Dominique, 18 ans, de Bastia.

AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Marieni, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tonis, samedi, 31 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 2 janvier prochain, pour partir le soir même à destination de Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :

à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la République.

à Tonis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.

à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.

à Nice, à M. Hamed Hatto, agent.

A L'★ D'OR

FRANÇOIS BERNARDI

Ancien employé de la Maison Louis Orengo et Fils

5, rue Neuve, Bastia, maison Gregor

JOUETS

ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE

BÉBÉ OLGA

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	27 déc.	28 déc.
Rente 3 0/0 amort.	97.40	97.35
3 p. 0/0 ancienne.	98.25	98.15

Nouvelles Militaires

Paris, 28 décembre.

M. Orsini, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire de Bastia, est désigné pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

M. Polverelli, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains est désigné pour l'hôpital militaire de Bastia.

ABROGATION du Monopole des Inhumations

Paris, 28 décembre.

La Chambre des députés ayant adopté hier le texte voté par le Sénat pour l'abrogation du monopole des inhumations, cette loi sera exécutoire à partir du 1er janvier 1905

LA QUESTION DU MAROC et la presse espagnole

Madrid, 28 déc.

La tension des relations entre la France et le sultan du Maroc est l'objet de commentaires contradictoires de la part de la presse espagnole.

La plupart des journaux de Madrid estiment qu'une intervention française est inévitable pour obliger le sultan à respecter la convention du 8 avril.

Ils sont d'accord pour dire que le seul moyen de sortir de l'impasse actuelle au Maroc est, pour la France, de prendre une attitude décisive et vigoureuse : toute inaction et pourparlers passent aux yeux du Maroc pour de l'impuissance ou le désir d'éviter des complications avec les autres puissances européennes.

D'après la presse madrilène, l'Espagne resterait « l'écart des démêlés de la France avec le Maroc.

La mort de M. Syveton

Les perquisitions continuent. — Elles ne donnent aucun résultat. — Déclarations du secrétaire général de la Patrie française.

Paris, 28 décembre.

M. le Juge d'Instruction Bouzard a chargé cet après midi M. Hamard chef de la sûreté générale, de procéder à des perquisitions au domicile de M. Nol han avocat à Neuilly.

Les perquisitions opérées dans la soirée n'ont donné aucun résultat.

M. Louis Dausset secrétaire général de la Patrie Française interviewé par un rédacteur de la *Patrie* sur la gestion administrative de la Ligue de la Patrie Française, a déclaré que la comptabilité de M. Syveton relative au mouvement de fonds de cette société était fort bien tenue et soumise d'ailleurs à un contrôle des plus sérieux.

Les 98.000 francs pouvaient fort bien représenter une valeur qui devait être affectée à une mission particulière de quelque donateur.

D'après M. Dausset, la version relative à certains journaux concernant la déposition de M. Jules Lemaître devant le magistrat instructeur, est inadmissible.

Le Rescrit du Tzar et la Presse anglaise

Londres, 28 déc.

La presse anglaise commente aujourd'hui le rescrit du Tzar.

Plusieurs journaux de Londres prétendent que les réformes annoncées sont trop libérales.

Le peuple russe a salué avec joie la publication du rescrit impérial qui lui promet notamment la liberté de la presse et la tolérance religieuse, mais d'après le *Standard*, ces réformes ne seront probablement pas accordées et la déception du peuple russe sera grande à ce sujet.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Girard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Ecoles normales d'instituteurs

Le Sénat adopte un crédit supplémentaire de 20 000 pour le personnel des écoles normales d'instituteurs.

Douzième provisoire

Sur le rapport de M. Dubost, sénateur de l'Isère, le Sénat adopte ensuite par 248 voix contre une, le projet de loi voté par la Chambre des députés portant ouverture d'un douzième provisoire sur l'exercice 1905.

Clôture de la Session

M. Vallé, ministre de la Justice donne lecture du décret présidentiel déclarant close la session extraordinaire de l'année 1904.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Davil, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Les Communes en justice

La Chambre adopte le projet de loi, voté par le Sénat, ayant pour objet de supprimer l'autorisation nécessaire aux communes et aux établissements publics pour ester en justice.

Douzième provisoire

Discussion du projet de loi portant ouverture d'un douzième provisoire sur l'exercice 1905.

M. Berry

M. Berry, député de la Seine, dit que la majorité et le Gouvernement sont seuls responsables du vote tardif du budget.

M. Berry est opposé au vote du douzième provisoire.

M. Vazeille

M. Vazeille, député de Loire, déclare qu'il ne votera pas le projet de loi.

La méthode de travail adoptée par la Chambre et le Gouvernement produira l'avortement des réformes demandées depuis longtemps.

Le Vote

Le président met au vote le projet de loi portant ouverture d'un douzième provisoire sur l'exercice 1905.

Nombre de votants. .	477
Majorité absolue. . .	239
Pour l'adoption . .	383
Contre	94

La Chambre a adopté.

LES AFFAIRES DU MAROC

M. Ribot, député du Pas-de-Calais, annonce qu'il interpellera, dès la rentrée, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, sur les difficultés que la France éprouve au Maroc.

Les Notes secrètes

M. Arnal, dépose une motion relative à la communication des notes secrètes aux fonctionnaires.

La motion Arnal est renvoyée à la commission du budget.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1905.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'agriculture.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 7.

Après l'intervention de plusieurs députés la Chambre adopte successivement les chapitres 7 à 25.

Clôture de la Session

M. Combes lit ensuite le décret présidentiel déclarant close la session extraordinaire de l'année 1904.

La séance est levée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

LA LIGNE DES TIRAILLEURS

Le « Rousskii Invalid » (n. 261) vient de publier sous ce titre une correspondance du capitaine Krasnov que nous reproduisons :

L'ordre de prendre l'offensive est arrivé...

La chaîne se lève. Pas tout entière à la fois, par groupes... Les hommes courent, tantôt se groupant, tantôt se dispersant. Les balles sifflent. De plus en plus souvent, des corps restent couchés sur le terrain, ou des blessés s'en retournent ou s'écartent vers un flanc. Il semble que, sous cette pluie de plomb, il est impossible de se tenir debout et de progresser. Pourtant les soldats se lèvent et marchent. Maintenant tout le monde est pâle et contracté. La vie ou la victoire, voilà ce qu'on lit sur chaque visage. En avant ! Les figures pâlissent encore, les yeux sont ardents. On va, on se masque dans des tas de gaolian. Les hommes se glissent à travers les inégalités du terrain, tombent et se relèvent. Il n'y a plus maintenant d'hommes de l'active ni de réservistes ; il n'y a plus que des gens qui courent à la victoire. Le pas devient de plus en plus rapide. Puis on se couche. On est couché à découvert et l'on tire. La plupart des hommes tirent sans viser. Beaucoup n'ont pas levé les hausses ; d'autres l'ont laissée à la distance antérieure. Mais l'ennemi, lui aussi, tire sans viser ; les balles sifflent au-dessus des têtes. Sa nervosité s'accroit encore et se soulage en un tir désordonné et de peu d'efficacité. Le peu d'effet du feu ennemi raffermit nos hommes.

La compagnie voisine fait un bond, puis la nôtre. Les balles frappent avec violence. On ne pense à rien, on ne remarque rien. On ne voit pas qui tombe ni qui avance, ni s'il reste beaucoup de monde debout. Les points sombres (l'ennemi) grandissent devant nous. On distingue les turbans jaunes des casquettes ; les tuniques noires, les pieds dans des guêtres blanches.

Les balles ne sifflent plus lamentablement. Elles filent rapides, pressées, avec un bruit sec et puissant. On sent que ces petits morceaux de plomb sont capables de briser tout ce qu'ils rencontrent, il ne fait pas chaud et pourtant tout le monde est en sueur. Les visages sont mortellement pâles, les mouvements saccadés.

Et, soudain, l'ennemi fuit.

Aussitôt, on cesse d'entendre ses balles. On voit filer les Japonais comme de petites silhouettes sombres.

« Compagnie, joue ! » commandent les officiers d'un ton assuré et ferme. Leur voix résonne d'un son mâle et hardi.

L'ordre arrive de s'arrêter et de ne retrancher. La fusillade cesse. L'artillerie seule tire encore, et ses obus passent en ronflant au-dessus de nos têtes. L'obscurité tombe. Les fusils sont en faisceaux, les équipements rangés à terre ; les soldats creusent une tranchée pour s'abriter. On parle peu. Les brancardiers ramassent les blessés. On creuse à l'écart des fosses pour les morts. Quand l'obscurité est venue, un âne vient apporter du thé froid et des cartouches.

Puis c'est l'appel. Sourdes réponses : « Présent ! Présent ! Tué ! Un tel, blessé ; je l'ai vu tomber. » Puis les conversations reprennent, on plaisante. On ne pense plus à la mort. Chez les survivants, l'âme est en fête, on se sent délicieusement vivre. On n'a pas le temps de penser aux morts ; cela ne vient que plus tard.

PORT ARTHUR

Les Japonais se concentrent à Lu-Tsia-Toun. — Attaque prochaine des forts de Ta-Yan-Kéou, Saho-San et Hotoi-San.

Londres, 28 déc.

Le correspondant du *Times* à Tokio télégraphie :

« Les Japonais après s'être emparés de la baie du Pigeon ont progressé jusqu'à La-Tsia-Toun où des forces considérables se concentrent.

» Cette concentration paraît indiquer une attaque prochaine des forts de Ta Yan Kéou, Saho San et Hotoi-San du front occidental de Port-Arthur.

» Ces forts tiennent sous leurs feux Lu-Tsia Toun et toute la vallée de Toum-Ta. »

MANDCHOURIE

Sur le Cha-Ho

Saint-Pétersbourg, 27 décembre.

« Les rapports des généraux Kouropatkine et Sakharoff parvenus aujourd'hui à l'Etat-major général ne signalent aucun événement important sur tout le front de l'armée russe. »

AU JAPON

Mobilisation de nouvelles troupes

Londres, 28 déc.

Le correspondant du *Daily Mail* à Tokio télégraphie :

« Toutes les levées japonaises sont achevées. Les troupes dirigées vers le Cha-Ho ne consistent qu'en brigades de réserve

» Plusieurs divisions actives ont été transportées du Cha-Ho à Port-Arthur.

» Cette mesure indique l'intention qu'ont les Japonais d'en finir à tout prix avec la résistance de la place. »

TRANSPORTS DIRECTS entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à M. ARTHUR C. SOUTHWELL Bastia.

00625

DEUIL DE DÉCÈS

Mme veuve Catherine Marcantetti, née Marcantoni et ses enfants ; Mme veuve Marie-Dominique Marcantetti, née Luiggi ; de Marseille ; M. Antoi e Simon Marcantoni, de Canari ; M. Etienne Marcantetti, capitaine au long-cours, de Marseille ; Mme et M. Diogène Salgo, de Marseille ; Mme et M. Jean Paolit et leurs enfants, de Canari ; Mlle Clotilde Marcantetti, de Marseille ; Mme et M. Horace Marcantoni, percepteur à Vascovato, et leurs enfants ; Mme et M. Toussaint Estella et leurs enfants, de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-EUGÈNE MARCANTETTI

Capitaine au long-cours

Commandant le paquebot Russie des Transports Maritimes

leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère et oncle, décédé à Marseille le 26 décembre 1904, dans sa 43e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Marseille, rue Fleur du-Chapitre, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PIANOS ET MUSIQUE

Accords et Réparations

Vente, Achat, Location, Echanges

Mandolines, Guitares

Accessoires de Musique

Marius Blanc

ex accordeur réparateur de pianos, harmoniums de la manufacture de pianos Boisselot, de Marseille,

AJACCIO, PLACE DES PALMIERS, 1.

En face l'Hôtel de Ville

En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, M. BLANC ne répondra qu'aux lettres affranchies pour la réponse.

VENTE RÉCLAME

Dans le but de mieux faire apprécier la qualité de ses vins, la Maison Ornate BRAGINI, 5, Avenue Carnot, Bastia, livrera, à partir de ce jour, à titre de réclame, ses bons vins de table secs.

à 0,25 et 0,30 le litre

PETIT VIN à 0,15 le litre

Livraisons à domicile. Facilités pour le paiement. Réductions aux acheteurs de plus de 100 litres.

N. B. — La Maison livre aussi des vins choisis et de dessert en bouteilles cachetées à 0,60 c. et des vins d'Italie en flacchi à 1 fr. 25 le flacco.

Huile d'olive, garantie pure, à 1 fr. le litre. Vinaigre rosé clair à 0,30.

Le matériel tel que fûts et dames-jeannes est prêté à titre gracieux.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie

Minelli, Bastia

SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.

Fabrication et vente de Fûts et Cuves de toutes contenances en châtaignier sauvage, pitchpin, chêne et hêtre.

Réparations de futailles à Minelli et à domicile.

VENTE

Pieux de Vigne, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.

S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.

P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 8 francs les 250 k.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de 1re qualité, se recommande aux personnes souffrant de maux d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'épilepsie, les coliques et le mal de mer.

Toute de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur A. Combescure, de la Faculté de Médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, ses arômes et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut la donner aux enfants de 2 à 3 ans qui ont 4 à verre, par eau sucrée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Corbo. Dépôt chez Mme Legal, rue Bonne, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. ATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit confit Cédrat confit et une bouteille de liqueur La Cédratine.

5 à 10 fr. par jour. On dem. pers. d. 2 sexes p. trav. s. notre mach. à tricoter simple et rapide. Trav. facile, toute l'année, ch. ol, s. expér. La distance n'y fait rien et nous vendons v. ouvrage. Ecr. de suite : Cie La Roche, 9 pl. Gambetta, Le Havre.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse)

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné



Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rapidement
800 francs par an
sur la mise de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
Ceci vous dira que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie Tranquillité résument de ses modèles 6 francs par an ou 25 sept. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX LE, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — LE
CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Etudes de
Me ANDRÉ MOREL

Avoué à Grenoble
Place Sainte Claire, 12.
et de
Me J. MINGALON

Notaire à Bastia (Corse)
10, Boulevard Paoli

VENTE

Aux enchères publiques de divers

IMMEUBLES

situés
à BASTIA (Corse)

L'Adjudication

aura lieu
le Samedi
14 Janvier 1905
à neuf heures du matin, en l'étude et par le ministère de Me MINGALON, notaire à Bastia, 10, boulevard Paoli.

Mises à Prix

Premier lot.
huit mille francs, ci. 8.000 fr.

Deuxième lot.
cinq mille francs, ci 5.000 fr.

Troisième lot.
deux mille francs, ci 2.000 fr.

Quatrième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. 3.500 f.

Cinquième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

Sixième lot.
Mise à prix, douze cents francs, ci. . . . 1.200 fr.

Septième lot.
Mise à prix, quinze cents francs, ci . . . 1.500 fr.

Huitième lo
Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . 500 fr.

Neuvième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci. . . . 2.000 fr.

Dixième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

Onzième lot.
Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2.500f.

Douzième lot.
Mise à prix, huit cents francs, ci . . . . 800 fr.

Treizième lot.
Mise à prix, six cents francs, ci . . . . 600 fr.

Quatorzième lot.
Mise à prix, trois mille cinq cents francs, ci. . 3.500 fr.

Quinzième lot.
Mise à prix, deux mille francs, ci . . . 2.000 fr.

FRAIS

Les frais préalables à l'adjudication seront payables par les adjudicataires futurs en diminution de leurs prix d'adjudications et proportionnellement à ces derniers.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me André Morel, avoué à Grenoble, 12, place Ste-Claire, et Me Mingalon, notaire à Bastia, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :
Signé :
MOREL.
avoué.

Total des mises à prix : 38 600 fr.

HOTEL D'EUROPE

ADELAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pensions à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement baguette noire filets dorés. 2,00
id. baguette dorée 2,25
id. baguette vieux chêne 2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — SAMEDI, 31 DECEMBRE 1904 — N° 307

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Paix divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an réponds pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

CALENDRIER

D'AUJOURD'HUI Saint Sylvestre
Soleil : (heure nationale)
Lever . . . 8h 04
Coucher . . . 4h 39
DEMAIN CIRCONCISION.

30 DECEMBRE

ANNÉE CORSE

Le Petit Bastiais salue l'année de ses joyeuses fanfares, et le 1er janvier fut une journée de fête. Mais dès le lendemain, le mistral reprenait ses droits, le ciel se voilait de plus en plus menaçant, la journée du 14 se leva sur un libeccio glacial balayant toutes nos montagnes qui furent de neige. Le vent du sud-est succéda au libeccio qui ne cessa que dans la nuit du 31 janvier au 1er février, nuit durant laquelle la mer se couvrit d'écume et se souleva en tempête.

Les premiers jours de février furent marqués par un événement remarquable, la guerre russo-japonaise, que l'on supposait qu'elle serait une affaire de courte durée. Les événements prirent tout autrement qu'on l'imaginait le public. Les hostilités prirent vite un caractère d'une grande ampleur et virent le colosse russe ébranlé jusque dans ses bases, mais à une lutte dont 1905 ne verra pas la fin.

L'Europe continue à être vive, la politique aussi. Mais, après la journée de Portsmouth qui fut si superbe, les choses commencèrent à se faire d'une manière prémonitoire.

Les Français, tandis que M. Loubet continue à se faire resserrer les liens de l'alliance italienne, une nouvelle désastreuse grève éclatait à Marseille, et notre pauvre Corse souffrait douloureusement le contre-coup.

Le mois de mai a, en 1904, jouissait par hasard, les tirages. Exceptionnellement favorisé l'excursion d'un grand nombre de nos compatriotes qui allaient faire une visite à nos voisins de l'île d'Elbe. Accueil chaleureux. La visite est rendue le 19 juin par les Elbois. Enthousiasme sur toute la ligne ; nos officiers reçoivent et font cordialement leurs camarades de l'armée italienne.

N'oublions pas que le 1er mai, ont eu lieu nos élections municipales, avec succès complet pour l'ancienne municipalité ; maire depuis quinze ans, M. Gaudin est encore une fois placé à la tête de notre commune.

Mais les chaleurs progressent et deviennent fatigantes. Le 19 juillet, le thermomètre de l'hôtel de militaire marque 30° à l'ombre. Le 22 juillet on vend au marché des grappes de raisin. Les journées sont brûlantes, les nuits sont étouffantes ; tous ceux qui peuvent s'enfuir sur les montagnes déguerpissent. On attend septembre avec impatience, mais, hélas ! en fait de rafraîchissement, il ne nous apporte qu'une nouvelle grève dont Marseille est encore le théâtre. Puissent, du moins, les malheurs qu'elle a accumulés éclaircir pour l'avenir, les marins et le Gouvernement !

Le 18 septembre, élection triomphale de M. Emmanuel Arène qui est nommé sénateur de la Corse.

Le lendemain 19, un froid subit et vif vient mettre un terme à la chaleur torride qui nous anéantit. La pluie commence à tomber et continue jusqu'au 23.

L'Eté de la Saint-Martin a été délicieux. De cris, le vent du Nord et le sirocco alternent.

Fait à signaler : aucun sinistre maritime ne s'est produit sur nos côtes.

L'année 1904 a vu inaugurer une entreprise qui promet à la Corse de sérieux bienfaits. Nous voulons parler des nouveaux services maritimes postaux.

RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN

MM. le Premier Président et le Procureur Général ne recevront pas le 1er janvier.

Le Général Gouverneur ne recevra pas de visites de corps cette année, à l'occasion du jour de l'An.

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas le 1er janvier.

M. le Maire de Bastia ne recevra pas le 1er de l'An.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Rapport de l'Ingénieur en chef au Préfet

TRAVAUX D'IRRIGATION

ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE

Canal d'irrigation de Propriano. — En 1866 il a été préparé par le Service un projet de canal pour l'arrosage des propriétés situées sur le territoire de la commune de Propriano. Ce projet comprend la dérivation de 400 litres d'eau par seconde de la rivière de Rizzanese, en vue d'irriguer 300 hectares de terrain et de réaliser une distribution en ville.

La dépense totale est évaluée à 137.000 francs.

Les études ont été faites sur la demande du Conseil municipal.

La commune ne paraît pas en état de s'imposer les sacrifices nécessaires à la réalisation de cette entreprise.

Aucun essai de drainage n'a encore été tenté en Corse.

L'Agriculture dans l'Ile est encore trop peu étendue et trop de terrains restent en friche faute de bras et de capitaux, pour que les propriétaires songent à entreprendre des travaux de drainage sérieux au moyen de tuyaux.

Ils se bornent à établir des draines en pierre pour soutirer les eaux qui suintent sur quelques parcelles qu'ils veulent soigner d'une façon particulière.

LIMONAGES ET COLMATAGES

Ces opérations qui semblaient devoir être très multipliées en Corse, pour activer l'assainissement des marais par voie de comblement, sont à peu près nulles, sans doute en raison du caractère torrentiel de la plupart des cours d'eau ; les crues charrient en effet plus de sable et de gravier que de limon ; elles s'écoulent en quelques heures, et les eaux deviennent aussitôt claires et limpides.

Toutefois, l'Etat avait établi en 1861 comme exécution du décret du 6 mars 1858 relatif à l'amélioration des abords de l'étang de Biguglia, au sud de Bastia, un canal dérivé du Golo, qui a été utilisé pendant quelques années pour le colmatage des marais de la Giunchetta. On avait déjà obtenu des résultats satisfaisants, quand l'opération a été interrompue par un procès intenté à l'Etat par les propriétaires de l'étang de Biguglia, procès qui est encore aujourd'hui pendant.

Un projet de transaction est intervenu avec ces derniers. Il a été soumis le 26 août 1897 à l'approbation de l'Administration supérieure qui l'a approuvé, en principe, par décision du 16 août 1898 avec quelques modifications de détail.

Les propriétaires engagés avec les propriétaires de l'étang en vue d'apporter au projet de transaction les modifications prescrites par la décision du 16 août 1898 n'ont pas encore abouti.

Néanmoins les travaux de colmatage

Nouveaux Jours fériés

Le texte de la loi du 23 décembre 1904 doit être rétabli de la manière suivante :

Art. 1er. — Aucun payement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titres, ou autrement ne peut être exigé ni aucun protêt dressé : les 2 janvier, 15 juillet, 15 août, 2 novembre et 26 décembre, lorsque ces jours tombent un lundi.

Dans ce cas, le protêt des effets échus le samedi précédent ne pouvant être fait que le mardi suivant, conservera néanmoins toute sa valeur à l'égard du tiré et des tiers, nonobstant toutes dispositions antérieures contraires.

Art. 2. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

A Travers les Etoiles

(RÊVERIE)

Par une de ces magnifiques soirées d'août, au moment où la nature, belle et parée, s'endort sous les rayons caressants de l'astre des nuits, je me trouvais accoudé en face d'une des fenêtres basses de notre gracieuse maison. La brise me caressait délicieusement et les parfums du soir m'enivraient de bonheur. J'étais là, engourdi par le calme qui régnait autour de moi. Peu à peu, tout bruit avait cessé, et ce silence que rien n'interrompt, le silence de la nuit, avait étouffé les derniers murmures du soir....

Cependant, mes yeux appesantis se fermaient par degrés, je sentais le sommeil me gagner peu à peu et tout fuyait comme dans un rêve. Malgré mes efforts pour lutter contre l'impitoyable Morphée qui m'arrachait à mes douces pensées, En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, j'avais sauté à bas de ma chaise-longue. Un cri d'admiration sortit de ma poitrine à la vue de l'être ravissant qui s'offrait à mes regards ! Une femme dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, était devant moi. Ses pieds nus et délicats reposaient sur une herbe de roses, dont le parfum doux et pénétrant formait autour d'elle une atmosphère embaumée. Elle était vêtue d'une étoffe transparente, de quelque chose de lumineux qu'il m'est impossible de dépeindre. Sa figure était légèrement ovale, ses grands yeux noirs, voilés de longs cils, avaient une expression si tendre et si douce que je me sentis invinciblement attiré vers elle. Puis il y avait en toute sa personne quelque chose de si candide et de si vierge, que peu à peu la confiance, mais une de ces confiances aveugles dont on ne saurait se défendre, s'empara de tout mon être. Je me disais que cette apparition merveilleuse,

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ILES D'ICARE

XXIV.

...ON POUR DEUX

...de tous ceux qui, la veille ...voient la main, et n'osent ...dire, après avoir si complètement confiance. Blondeau, mal...affronté de son caractère, ...un thorax abattement dont le ...essentiel la main compatis...femme.

...une fleur a poussé dans un ...eux, aucune exagération de ...n d'austérité ne nous empê...sailli. Il faut le dire, c'est ...testable et répété chaque ...se laisons, malgré le juste ...ressentent, semblent régies ...ement qu'on ne rencontre ...se même degré dans les ...irréprochables.

...t le désastre de l'homme qu'elle préférait parmi ses nombreux adorateurs, madame de Marmancourt, toutes intrigues cessantes, ne songea plus qu'à lui porter un secours prompt et efficace ; irrévocablement brouillée avec monsieur Pizard, le principal fermier de sa beauté, elle imposa, sous forme d'emprunt, une taxe extraordinaire à ses métayers subalternes. Sa coquetterie battit monnaie sur toute l'étendue de son domaine. Cette contribution générale eut un résultat immédiat que Théodosia serra dans son portefeuille, et porta aussitôt à la prison où Blondeau depuis trois jours laissait pousser sa barbe en signe d'infortune.

A la vue de l'être secourable qui entra d'un pas léger et le sourire sur les lèvres dans la cellule où il était enfermé, Gustave se leva brusquement, et jetant le cigare dont il amusait son ennui :

— Théodosie ! s'écria-t-il d'un ton pathétique ; ah ! j'étais bien sûr que tu ne m'abandonnerais pas !

— Abandonner mon Gustave, lorsqu'il s'est battu pour moi ! répondit madame de Marmancourt avec une tendre vivacité : quelle femme serais-je donc ? Va, tu n'avais pas besoin de m'écrire, je ne pensais qu'à toi. Barbeyrac m'a raconté ton duel, il paraît que tu as donné à ton Desiaudes une correction sévère ; cela m'a touché d'autant plus qu'il est ton ami.

— Etait-il été mon frère, répondit Blondeau en prenant une pose dramatique, du moment qu'il avait effleuré ma Théodosia, il fallait qu'il passât par mes mains. Seulement, par égard pour notre ancienne amitié, au lieu de lui envoyer une balle dans la tête, je me suis contenté de le blesser.

— C'est bien assez ; je ne veux pas la mort du pécheur. Mais parlons de cette maudite lettre de change : a-t-on saisi monsieur-t-elle ?

— A douze cents francs, dit le prisonnier en poussant un soupir.

— En ce cas, tu es libre, reprit madame de Marmancourt, qui d'un air rayonnant tira de son portefeuille trois billets de mille francs, et les posa sur une petite table près de son amant.

Blondeau bondit comme un lion qui voit s'entr'ouvrir la porte de sa cage, saisit les billets et les laissa retomber sur sa chaise.

— Il n'y faut pas songer, dit-il d'une voix dolente. Quand un homme est dans le malheur, tout se réunit pour l'accabler. Depuis deux jours les créanciers poussent autour de moi comme des champignons. Indépendamment de cette infernale lettre protestée, je suis en ce moment recommandé pour sept ou huit mille francs.

— Recommandé ? fit Théodosia d'un air surpris.

— C'est un mot de leur argot qui signifie que je ne sortirai pas d'ici avant d'avoir satisfait tous les animaux carnassiers qui ont le droit d'exercer contre moi la contrainte par corps. Ces trois jolis billets de banque ne feraient que les allécher sans les rassasier. Pas si bête ! En les faisant jeûner, nous les rendrons peut-être plus traitables. En attendant, cet argent adoucira le sort de ma prison ; il était temps : depuis deux jours que je suis sourd aux frais de mon créancier, j'ai maigri de dix livres au moins.

— Pauvre Gustave ! dit madame de Marmancourt qui, après avoir écouté avec attendrissement le récit des tortures alimentaires subies par le détenu, envoya commander à la cantine de l'établissement un dîner que n'eût pas dédaigné Brillat-Savarin.

A dater de ce jour, la prison devint pour Blondeau ce qu'elle est pour un grand nombre de débiteurs à qui l'argent ne manque jamais que lorsqu'il s'agit de payer leurs dettes. A part la liberté, bien trop vantée et dont l'habitude n'est pas indéracinable, il y trouva toutes les petites jouissances dont l'ensemble constitue pour beaucoup de gens le bonheur : table recherchée, cigares délicieux, primeurs de Chevet, robes de chambres soyeuses, journaux le matin, jeu le soir, et le jour la grasse oisiveté de la vie orientale.

— Tout considéré, j'aurais eu tort de me brûler la cervelle, se dit-il, dès qu'il eut goûté de cette douce existence.

Jusqu'alors Desiandes n'avait vu de prison que celle de Dm, où ses fonctions l'avaient conduit plus d'une fois et dont l'aspect sordide se trouvait en parfaite harmonie avec les malfaiteurs subalternes à qui elle était destinée. En entrant dans la maison élégante consacrée aux détenus pour dettes, il éprouva une surprise qui se changea en une sorte de stupéfaction, lorsqu'au fond d'un corridor du second étage le guichetier qui le conduisait eut ouvert la porte de la chambre où se trouvait Blondeau.

(*A suivre*).

cet ange à la bouche souriante, ne pouvait être là pour me faire du mal. Cependant, un silence complet régnait entre nous deux. Elle semblait prendre plaisir à mon admiration. Pourtant, quand son regard rencontra le mien, et qu'elle y lut une anxieuse interrogation, ses lèvres roses s'entr'ouvrirent, et, avec une douceur infinie, elle murmura :

— Ne crains rien, jeune homme, je suis l'Imagination... Je l'ai vu au moment où, quittant la terre, je prenais mon vol vers les sphères célestes pour gagner mon royaume et j'ai pensé, en te voyant contempler le ciel avec tant d'amour, te causer quelques instants de bonheur en te proposant de visiter en ma compagnie ces globes lumineux qui en parsèment la voûte azurée! Veux-tu me suivre?

J'étais tellement troublé qu'un léger signe de tête seulement exprima mon acquiescement, car j'étais incapable de prononcer une parole. La gracieuse apparition me tendit sa main diaphane, et je pris avec elle le chemin des étoiles.

Je me retournai au bout de quelques secondes et, à ma grande surprise, la terre m'apparaissait plus que partout dans l'espace et aussi brillante que les planètes qui nous environnaient. Les enseignements de ma géographie me revinrent alors en mémoire, et je m'en servis pour étudier les merveilles diverses qui attiraient mon attention. Avec l'aide de ma compagne, je parvenais à reconnaître toutes les constellations indiquées dans ma carte céleste, mais que de milliers d'astres je ne savais pas les noms et qui pourtant les surpassaient en beauté, en éclat! Le soleil me parut un grain de sable auprès de ces mondes inconnus, et la voie lactée me révéla les secrets de son immense traînée de lumière blanchâtre. Je m'arrêtai un instant à considérer, non sans émotion et sans admiration, ces milliers de mondes jetés par Dieu dans l'espace.

Je regardais, émerveillé, fasciné par leur nombre et leur harmonie, ces planètes, ces soleils qui, sans jamais se rencontrer, quoique toujours en mouvement, exécutent dans l'immensité les évolutions les plus contraires, sans pouvoir dépasser les limites fixées par le Créateur. Je m'arrêtai, cependant, à ce spectacle merveilleux et poursuivis ma route dans les champs de l'espace. Ma compagne m'entraînait à des hauteurs prodigieuses; je sentais [illegible] :

— Oh! quelle est belle et comme elle doit rendre heureux ceux qu'elle maintient à ces hauteurs! »

Enfin, elle s'arrêta : « Nous voilà à mon palais, dit-elle; c'est mon royaume. » Puis, avec un orgueil enfantin, elle ajouta en souriant : « Voyez, n'est-ce pas, qu'il est beau? » Et du doigt, elle me montrait un nombre infini d'étoiles réunies à ses pieds nacrés. Etait-ce bien leur reine que j'avais devant moi? Son regard triomphant me répondit, mais quand je vis ses yeux se reporter avec amour sur ces foyers de lumière, je me dis : « C'est plutôt leur sœur! » Elle me comprit et me remercia par un sourire.

Je ne décrirai pas son palais, car ma plume ne saurait trouver d'expressions pour rendre les merveilles dont mes yeux avaient tant de peine à soutenir l'éclat. Tout ce que je puis dire, c'est que c'était, dans le vrai sens du mot, « le palais de l'imagination. » Toutes les richesses, toutes les splendeurs, toutes les harmonies rêvées par l'homme y étaient rassemblées, et ce que l'homme n'a jamais pu rêver ni concevoir, s'y était réuni. Il me faudrait la lyre d'un esprit angélique pour chanter ces magnificences, et je me demande alors si mon langage serait compris ici-bas.

L'Imagination, ma douce et aimable compagne, me reconduisit ensuite jusqu'à notre pauvre petite planète, et quand, après les plus tendres baisers, elle ouvrit ses ailes diaphanes et disparut à mes yeux, je souleva me paupière alourdie et me trouvai, hélas! étendu sur ma chaise-longue...

J.-M. LEMIN.

Bulletin Financier.

Paris, le 22 décembre 1904.

Après un début assez faible sur le bruit que la France préparait une expédition au Maroc, le marché se ressaisissait et la hausse pour cette cause ne dépassait pas les limites de la veille. Notre 3 0/0 se retrouve à 97.47. Les cours sont [illegible] 97 500 fr. de rente se comparant qui a remis à 97 42. Les Fonds Russes sont en légère reprise, principalement l'Extérieur à 86.17. Le Turc s'inscrit à 97.95, l'Italien à 105.20 et le Portugais à 68.85.

Les Sociétés de Crédit sont calmes. Le *Crédit Lyonnais* cote 1.485, le Comptoir d'Escompte 832, la Société Générale 634. Le Crédit Foncier est ferme aux environs de 726; à partir du 2 janvier 1905 on compte de 45 francs sur la dividende de l'exercice 1904 sera distribué.

Les valeurs industrielles et de traction sont toujours hésitantes. Le Rio s'échange à 1.554. Le Suez est à 4.940. L'action Saint-Raphaël Quinquina passe à 415 frs. *Les valeurs russes sont abandonnées*, par contre les fonds russes sont en reprise sur toute cours d'hier.

Les Mines d'or sont calmes et fermes. La New Kaffirs avance à 30.50.

Canaise Française limitée.

CONFÉRENCES DIVERSES

30 décembre 1903. — Concours agricole de Bastia.

Nous parlons trop souvent de guerre et de carnage pour ne pas enregistrer avec joie un combat pacifique.

Le maréchal Bugeaud disait « Eune et arairo, » le corse dit : « Eune » c'est pourquoi les concours agricoles qui démontrent qu'arairo vaut mieux ne doivent pas être oubliés et rester sans imitation.

31 décembre 1892. — Nomination de M. Bigorie de Laschamp comme procureur général près la cour de Bastia.

Ce magistrat devenu premier président à Colmar, fut mis à la retraite lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, à la Prusse.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

M. Pieri Charles-Jean, nommé à la cure d'Isolaccio di Fiumorbo, précédemment desservant de Pietranera.

M. Rossi Galeazio, transféré à Ponte Acquatella, précédemment curé d'Isolaccio di Fiumorbo.

M. Santarelli Joseph-Antoine, transféré à Sorra di Ferro (Taravo), précédemment desservant de Solenzara.

M. Antoni Antoine, *transféré* à Erbalunga, précédemment desservant de Barrettali.

M. Rinieri Antoine-Marc, nommé desservant de Barrettali, précédemment professeur au Petit Séminaire de Corte.

M. Giansili Jean-Baptiste, nommé desservant de Loreto-di-Casinca, précédemment professeur au petit séminaire d'Ajaccio.

M. Bertoli Jacques-Sébastien, transféré à Calcatoggio, précédemment desservant de Serra-di-Ferro (Taravo).

M. Pianchi Toussaint-Clément, nommé desservant de Lecci, précédemment vicaire de Petreto.

M. Piemma Joseph-Marie, transféré à Solaro, précédemment desservant de Lecci.

M. Pucelli Pascal-Antoine, nommé administrateur de Sollacaro précédemment vicaire d'Olmeto.

M. Comiti Don Nicolas, nommé administrateur de Zerubia, précédemment vicaire de Portovecchio.

M. Imperiali Marc-Maria, nommé vicaire de Pila-Canale, précédemment maître d'études au Petit Séminaire d'Ajaccio.

M. Benedetti Franço is-Marie, transféré à Sainte-Marie-Sieuh 4, précédemment vicaire de Calcatoggio.

M Lovichi Antoine-Marcuccio, nommé vicaire d'Olmeto, précédemment maître d'études au Petit Séminaire d'Ajaccio.

M. Casseri Jérôme David, transféré à Portovecchio, précédemment 1 vicaire à Zicavo.

M. Hammé Jean-François-Sébastien, nommé vicaire de Ville-di-Pietrabugno.

RECENSEMENT DES CHEVAUX

Le Préfet de la Corse a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules susceptibles pour le service de l'armée, qu'il a été ordonné par décret général de leur faire subir un recensement de tout leur âge, doit avoir lieu dans la commune, avant le 16 janvier 1905.

Il les invite, en conséquence, à se présenter à la mairie aux jours et heures ci-après, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, et en indiquer l'âge et le signalement.

La publication par affiches étant seule obligatoire, le défaut de tout autre avis de publicité ne saurait pas une excuse pour MM. les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite.

L'article 53 de la loi du 3 juillet 1877 est ainsi conçu :

« Les Maires ou les propriétaires de chevaux, juments, mulets ou mules, de voitures ou de harnais, qui ne se conformeront pas aux dispositions du titre VIII de la présente loi, sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2.000 francs. »

Le Préfet de la Corse rappelle, d'ailleurs, que le recensement dont il s'agit, comme le précédent, est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les voitures peuvent être l'objet.

Le Préfet de la Corse,
MARCEL DELANNEY.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, le 30 décembre 1904.
(De notre correspondant particulier)

Réceptions du Jour de l'An

M. le Préfet de la Corse ne recevra pas à l'occasion du premier de l'An.

Musique Municipale

PLACE DU DIAMANT

Programme du 2 janvier à 5 h.

Allegro,	Weigs.
La Reine d'Été (ouverture),	Panse.
Pour tes beaux yeux (mazurka),	Bilger.
Les Mousq. au Couvent, (fant.).	Varney.
Vieux Pompons (polka).	Gauvin.

Le Chef de Musique, TIZZI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Brunati, médecin major de 2e classe au 23e régiment d'infanterie coloniale, est désigné comme chef de service de santé à Saint Pierre et Miquelon.

— M. Dary, pharmacien aide-major de 1re classe en résidence libre, est appelé à servir à la Guyane.

— Le caporal infirmier Antomari, des troupes coloniales, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

Curiosités

On lit dans l'*Illustration* de cette semaine, cet article suggestif :

Ce coquet édifice, exécuté d'après les plans de MM. Ch. Duval et C. Robida, n'a coûté que 150 000 francs, dont 10.000 francs (même) pour l'établissement d'un plateau de fondation en béton armé, nécessité par la nature vaseuse du sol, et 40.000 francs pour les aménagements intérieurs, comprenant la salle, la scène, les décors, le mobilier, les appareils de chauffage et d'éclairage. De larges baies permettant de l'utiliser aussi bien le jour que la nuit.

Une innovation vraiment originale mérite surtout d'être signalée : les dessous abritent des... cuisines! La salle doit et peut ainsi servir aux spectacles, concerts, fêtes, bals, réunions, et même... banquets, les cuisines étant situé près des tables. Bref, voilà le vrai type utile du théâtre de petite ville.

Bastia n'aurait-elle pas avantage à vendre cet immense et inutile théâtre qui grève son budget et à construire ce théâtre pratique.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Colonna Jean, gendarme, 27 ans 8 mois 5 jours de services, 1.040 francs.

Bonifacy Jean-Pierre, gendarme, 51 ans 3 mois 15 jours de services, 855 fr.

Giraut Dominique, gendarme, 28 ans 2 mois 9 jours de services, 874 francs.

Martinotti Camille, gendarme, 27 ans 2 mois 5 jours de services, 864 francs.

Donnaki Joseph-Sébastien, sergent, 23 ans 25 jours de services, 758 francs.

AVIS

Messieurs GREGORI frères sont chargés de placer un petit lot d'Actions de la Société Corse pour le Traitement des bois, à un prix qui fait ressortir leur rendement à plus de 7 0/0 l'an.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

d'Ajaccio

Le collège électoral de l'arrondissement d'Ajaccio est convoqué pour le 22 janvier prochain à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Emmanuel Arène, élu sénateur de la Corse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 décembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6° à midi, 12°; à 7 heures du soir, + 10°. Maxima, 12°3. Minima, 5°3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 m/m. à midi, 768 m/m, 6 heures du soir, 769 m/m.

Vent. — Dans la matinée, N. E. faible.

Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 m/m.

Banque de France

Le Conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du deuxième semestre de 1904 des actions de la Banque, à 65 francs net à payer par action.

Ce dividende sera payé à bureau ouvert à partir du 30 courant.

Conseil Départemental

MM. Livrelli et Antonini ont été élus membres du Conseil départemental de la Corse.

Mauvaise mère

Jeudi soir, à 7 heures et demie, nos ouvriers en sortant de l'imprimerie par la porte du vestibule heurtèrent du pied un paquet. Ils allumèrent une bougie et furent douloureusement surpris d'apercevoir le cadavre d'un nouveau né à demi-couvert. L'un d'eux s'empressa d'aller chercher un agent qui arriva. fit les premières constatations et emporta le pauvre enfant.

Le lendemain, une enquête a été ouverte par M. Moiselio.

On demande à acheter des collections complètes du *Petit Bastiais* ou du *Bastia Journal* de 1900 à 1903.

Ecrire à l'agence du Diamant, Ajaccio.

Le Petit Bastiais

est en vente, à Marseille, 1 r. Agence Cyrnos, 86, Quai du Port, près la Cie Nantaise, et au Kiosque, 30, de M. Alexandre Dumas, cours Belzunce.

Maladies des yeux

Le Docteur Alexandroff, l'oculiste bien connu en Corse, est rentré à Ajaccio. Les personnes qui désirent le consulter peuvent s'adresser rue Général Fiorella, 10, au 2e, tous les jours de 8 à 9 et de 1 à 3 heures; ou bien à la Pharmacie Scaglioli, Ajaccio.

Vie de St Alexandre Sauli

Le R. P. Albert Dubois, supérieur des Barnabites, vient de publier la Vie de Saint Alexandre Sauli, ancien évêque d'Aleria, l'apôtre de la Corse. Un beau volume de plus de 300 pages, avec 50 illustrations dont 32 hors texte. 3 francs, franco 3.50 contre mandat poste à notre librairie.

Domaine de Bevinco

Adjudication publique départementale; à vendre : arbres fruitiers, 300 jeunes châtaigniers de six à sept ans.

Etat Civil

DÉCÈS

de Mme Ange-Toussaint, marié, 44 ans, de Cavigliano.

AVIS

La Compagnie Française de Navigation et Constructions Navales, à l'honneur d'informer le public que son correspondant M. Mariani, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia se charge des transports de marchandises du quai à la gare et à domicile. Tarifs réduits.

Vient de paraître
chez l'éditeur Mo-sem, quai Saint Michel, 19, Paris
LES MINUTES D'IVRESSE
par S. PIERRE MASSON
Un beau vol. 3.50 *On peut souscrire à notre librairie.*

A L'★ D'OR
FRANÇOIS BERNARDI
Ancien employé de la Maison Louis Orengo et Fils
5, rue Neuve, Bastia, maison Gregori
JOUETS
ARTICLES DE PARIS ET MERCERIE
BÉBÉ OLGA

Avis au Commerce

Le vapeur *Gardénia* partira de Tunis, samedi, 31 courant, à destination de Bastia où il sera le lundi, 2 janvier prochain, *pour partir le soir même* à destination de Nice et Marseille.

Pour fret, passage et autres renseignements s'adresser :
à Marseille, à la Cie Franco-Tunisienne de Navigation, 7, rue de la Réonblique.
à Tunis, à la Cie des Transports Maritimes Est-Tunisien.
à Bastia, à M. Sauveur Sisco, agent, rue du Nouveau-Port, 1 bis.
à Nice, à M. Honoré Hotto, agent.

SCIERIE MÉCANIQUE et Tonnellerie
Mirelli, Bastia
SPÉCIALITÉ DE CAISSES d'emballage de tous modèles.
Fabrication et vente de Fûts et Caves de toutes contenances en châtaignier, pitchpin, chêne et hêtre.
Réparations de futailles à Mirelli et à domicile.
VENTE
Pieux de Vignes, échalas, bois de chauffage, sciure de pin.
S'adresser à M. EMANUELLI ANTOINE, Industriel.
P. S. — Le bois de chauffage sera rendu devant la maison de l'acheteur au prix de 4 francs les 250 k.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeurs de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTLE
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et orfèvrerie fantaisie.

PIANOS ET MUSIQUE
Accords et Réparations
Vente, Achat, Location, Echange
Mandolines, Guitares, Violons
Accessoires de Musique
Martini Blasi
ex accordeur réparateur de harmoniums de la maison Pianos Boisselot, de Marseille
AJACCIO, PLACE DES PALMIERS
En face l'Hôtel de
En raison des nombreuses demandes qui lui sont adressées, ne répondra qu'aux [illegible] pour le repos

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Bourse de Paris

	29 déc.	30 déc.
[illegible] 3 0/0 ancien	97.70	97 85
[illegible] 3 0/0 nouv.	98 40	98 50

Légion d'honneur

M. Hénard, officier d'administration principal des bureaux de l'intendance militaire à Marseille, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés au grade de chevalier.

MM.

Heures, capitaine de gendarmerie à Sartène.

Grimaud, capitaine de gendarmerie à Corte.

Boisset, lieutenant à Calvi.

Conte, maréchal des logis chef.

Cretaillon, officier d'administration de 1re classe à la direction du génie de Bastia.

Parodi, officier d'administration 1re classe gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

M. Morestier et Masson, adjudants au 38e rég. d'artillerie.

Légion de la Corse

Delpech, maréchal des logis chef.
Mattei, maréchal des logis.
André et Pinelli, brigadiers.
Carrocchi, Raffalli et Ricelli, cavaliers.

MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

La médaille d'honneur pénitentiaire a été décernée à MM. Bianchi Musetti, gardiens ordinaires au pénitencier agricole de Chiavari.

L'Affaire du « Liban »

On télégraphie de Marseille :

Les débats de l'action correctionnelle contre les officiers du *Liban* commenceront le 18 Janvier prochain à Marseille.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La Convention franco-Siamoise

M. Delcassé ministre des affaires étrangères a annoncé que le gouvernement du Siam doit remettre aujourd'hui les territoires cédés à la France en vertu de la convention conclue récemment entre les deux pays.

Les troupes françaises d'occupation quitteront la ville de Chantaboun dans dix jours.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

L'Affaire Syveton

L'analyse des viscères n'est pas terminée. — Les experts déposeront leur rapport dans quelques jours.

Paris, 30 décembre.

L'analyse des matières contenues dans les viscères n'est pas encore terminée. Jusqu'à présent M. Ogier n'a rien trouvé de suspect.

Les experts se sont réunis aujourd'hui au laboratoire de toxicologie. Ils déposeront leur rapport dans deux ou trois jours.

LA QUESTION DU MAROC

Les bruits alarmistes continuent. — La guerre sainte serait déclarée contre la France. — Une note officieuse du gouvernement français. — Aucune force navale n'a été désignée pour le Maroc.

Paris, 30 décembre.

On assure que les nationaux français quitteront Fez seulement après la réponse du Sultan et si elle est défavorable aux vues de la France.

Une certaine indécision règne actuellement au sujet des mesures à prendre dans le cas où la cour de Fez résisterait.

L'idée d'une démonstration navale qui prévalait d'abord est maintenant fortement combattue.

Les bruits alarmistes continuent à circuler. Des Européens bien informés de l'état d'esprit des indigènes craignent la proclamation de la guerre sainte contre la France.

Si les chefs religieux s'unissent pour prendre cette décision, il est probable que le sultan fera cause commune avec le prétendant.

L'influence des chefs religieux est telle, que personne ne pourrait résister au courant populaire.

L'âme de l'opposition contre la France est le cheik Sid Jaafar el Kitani qui a un grand ascendant sur le sultan.

C'est dans la région orientale de l'empire que les esprits sont le plus surexcités.

Paris, 7 h. soir.

Le gouvernement français communique à la presse une note officieuse qui dément qu'aucune force navale quelconque doive être envoyée prochainement sur les côtes du Maroc.

BIDEGAIN A PARIS

Paris, 30 décembre.

On assure que M. Bidegain, ancien secrétaire-adjoint du Grand-Orient de France se trouverait à Paris depuis plusieurs jours.

Le livreur des fiches habiterait une maison au Grand Montrouge.

LE ROI D'ESPAGNE à Paris

Madrid, 30 décembre

Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, se rendra à Paris au mois de mai prochain.

Le voyage du roi aura un caractère officiel.

L'Ambassade des Etats-Unis A PARIS

New York, 30 décembre.

Le New York Herald annonce qu'il est définitivement décidé que le général Horace Porter, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, démissionnera avant la réinstallation de M. Roosevelt.

M. Von Langerke Meyer, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, lui succèdera.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les vaisseaux russes de Port-Arthur

Nous empruntons à la « Strasbourger Post » les judicieuses réflexions suivantes sur le sort des vaisseaux russes de Port-Arthur.

Les observateurs japonais disent que les vaisseaux russes immergés se trouvent tous sur des fonds peu considérables si bien que l'eau arrive à peu près à hauteur de leur pont supérieur. Quelques-uns ont l'avant ou l'arrière plus élevés; d'autres sont couchés sur un flanc. En tout cas, tous sont placés sur un fond solide et aucun d'eux n'est complètement coulé.

Cela provient sans doute de ce que les Russes, avant d'immerger leurs bateaux, ont eu soin de les remorquer hors du chenal profond où ils se tenaient tant qu'ils étaient encore susceptibles de combattre, et les ont amenés sur des parties peu profondes de la rade intérieure, de manière à ce qu'ils ne pussent pas être coulés par les obus japonais.

La plupart de ces navires avaient déjà antérieurement subi des avaries et pouvaient se trouver déjà plus ou moins endommagés et hors d'état de combattre, et l'arsenal maritime, violemment bombardé, ne permettait plus de les réparer, ses machines et ses ateliers étant plus ou moins hors de service par suite de ce bombardement. C'est sans doute cela, ainsi que le désir de restreindre la défense à terre, qui a amené le général Stœssel à en débarquer les canons, les munitions et les équipages. Il a fait ensuite conduire les bateaux en eau peu profonde et les y a immergés en introduisant de l'eau dans certains compartiments.

Cette opération a présenté un double avantage : premièrement, les bâtiments sont protégés en partie contre les effets du bombardement par la couche d'eau qui les entoure ; secondement, il est devenu absolument impossible aux Japonais, dans le cas où ils forceraient la passe de Port-Arthur, de remorquer les navires russes vers la haute mer pour s'en rendre maîtres. Si en effet ils étaient parvenus à s'emparer ainsi de plusieurs des cuirassés russes, cela aurait été pour eux un succès plus grand que la prise de la place elle-même sans les cuirassés russes.

Il est très possible que les obus japonais aient atteint un ou plusieurs des bâtiments immergés, mais cela n'a rien changé à la situation et ne constitue pas pour eux un succès réel. Il est absurde de croire que des navires de fer et d'acier, ainsi enfoncés dans l'eau aient pu être détruits par le feu. Que pendant l'été les ponts des navires aient été recouverts de toitures de bois afin de constituer des logements plus confortables, et que ce soit ces toitures qui ont pu être incendiées, c'est tout ce qu'on doit admettre.

On ne peut évidemment affirmer d'une manière positive qu'il en soit ainsi. Mais ces considérations sont des plus rationnelles. Elles se trouvent confirmées d'ailleurs par les réticences des dépêches officielles japonaises relatives au bombardement des navires russes.

PORT ARTHUR

Au fort de Erloung-Chan Les Japonais ont pris 43 canons

Londres, 30 déc.

Le correspondant du « Morning Post » à Tokio, télégraphie le 30 décembre, 11 h. matin :

« Les troupes japonaises qui occupent le fort d'Erloung Chan ont consacré la journée d'hier à l'enlèvement des morts.

» Les ouvrages de défense en grande partie détruit par les mines et les projectiles vont être mis en état par le génie japonais.

» La prise des canons du fort ont été enclonés par les Russes au dernier moment.

» Les Japonais se sont emparés de 43 pièces de canon. »

DIGESTINE
Du Docteur ES-ANKIN
Dépositaire : La Digestine, très agréable à prendre est composée de liqueurs digestives, digestif rapide, stomachique, antiseptique, antiputride, antiacide, antiémétique, antidiarrhéique, antiglaireux et antiacidulique, qui mettent dans le cas qu'il a reçu du corps nutritif et aliments, digestion et assimilation. Elle est spécialement recommandée : Aux convalescents qui digèrent mal. — A ceux dont la nutrition est insuffisante. — A ceux qui souffrent de l'estomac. — Aux diabétiques, aux anémiques. — Et dans tous ces cas, elle fait merveille.
Dépôt général : F. Bourbon, instrument de l'Alimentation Parisienne, 189, Boulevard Magenta, Paris (IIe)
La Boîte : 2.70 et 5.40 environ par voyage. Par la poste contre mandat de 3 francs.

A VLADIVOSTOCK

Grande activité à l'arsenal et aux docks. — Préparatifs en vue de l'arrivée de la flotte de la Baltique.

St-Pétersbourg, 30 déc.

Le journal la *Route* publie le télégramme suivant de son correspondant à Tokio :

« Une grande activité règne à l'arsenal et aux docks.

» De grands préparatifs sont faits en vue de l'arrivée de la flotte de la Baltique.

» Les travaux pour l'achèvement d'un bassin de radoub sont poussés activement.

» Toutes les dispositions sont prises pour que les navires de la flotte de l'amiral Rodjestvensky puissent procéder aux réparations dont ils auraient besoin. »

AU JAPON

L'arrivée à Tokio des amiraux Togo et Kamimoura. — Réception enthousiaste. De grandes fêtes sont données en leur honneur.

Londres, 31 h. soir.

Le correspondant du *Times* à Tokio, télégraphie le 30 décembre, 2 h. soir.

« Les amiraux Togo et Kamimoura commandant les forces navales japonaises sur le théâtre de la guerre, sont arrivés aujourd'hui à Tokio.

» La population de la capitale leur a fait une réception des plus enthousiastes.

» Les amiraux ont été reçus par l'Empereur qui les a remerciés des services qu'ils ont rendus à la patrie dans cette guerre.

« Le Mikado a félicité chaleureusement l'amiral Togo pour les succès ininterrompus qu'il a remportés depuis le commencement des hostilités avec la Russie.

» De grandes fêtes seront données en leur honneur. La ville est brillamment pavoisée; des illuminations féeriques auront lieu ce soir. »

DÉCÈS

Mme veuve Ange-Toussaint de Matra; Mlles Aurélie et Aimée de Matra; M. et Mme Pierre Battistini et leurs enfants; M. et Mme Joseph Benedetti et leurs enfants; Mme veuve Louise Campos;

Les familles Battistini, Pelarsi, Massei, Crusiani, Calisti, Campana, Pietrantoni, Retali, Coste-Marini, Barsacchi, de Monteri, Salicati, Olivi, Pietri, Agostini, de Matra, Mariani, de Luri et Gaffajoli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange-Toussaint de Matra

leur époux, père, grand-père, petit-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia le 30 décembre 1904, à l'âge de 54 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le levée du corps aura lieu rue Neuve Saint-Jean, 1, le dimanche 1er janvier 1905, à 6 heures du matin.

Les obsèques auront lieu le même jour à l'église Saint-Martin de Sisco.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière pour lui !



DIGESTINE
Du Docteur ES-ANKIN
Dépositaire : La Digestine, très agréable à prendre est composée de liqueurs digestives, digestif rapide, stomachique, antiseptique, antiputride, antiacide, antiémétique, antidiarrhéique, antiglaireux et antiacidulique, qui mettent dans le cas qu'il a reçu du corps nutritif et aliments, digestion et assimilation. Elle active les sécrétions nécessaires à une bonne digestion et reconstitue la force organique. Elle active les actions chimiques, tant l'acidité, la force et l'entraînement, et combat la constipation. Elle est spécialement recommandée : Aux convalescents qui digèrent mal. — A ceux dont la nutrition est insuffisante. — A ceux qui souffrent de l'estomac. — Aux diabétiques, aux anémiques. — Et dans tous ces cas, elle fait merveille.
Dépôt général : F. Bourbon, instrument de l'Alimentation Parisienne, 189, Boulevard Magenta, Paris (IIe)
La Boîte : 2.70 et 5.40 environ par voyage. Par la poste contre mandat de 3 francs.

Etude 00627
DE Me LOUIS GIORDANI
Licencié en droit, Notaire à Bastia

Modification et Dissolution
de Société en nom collectif

Suivant acte reçu par Me Giordani, notaire à Bastia, le 21 décembre 1904 : 1° Madame Marie-Claire Liparoli, veuve Moiso ; 2° Mademoiselle Assomption Moiso ; et 3° M. Benoît Moiso, se sont retirés de la *Société en nom collectif*, Veuve Moiso et fils, formée suivant acte reçu par Me Bartoli, notaire à Bastia, le 9 août 1890.

Suivant un autre acte reçu par la même Me Giordani, notaire à Bastia, le 22 décembre 1904, MM. Louis et Robert, frères Moiso, co-associés de la Société en nom collectif Veuve Moiso et fils, ont déclaré la dite Société dissoute purement et simplement à partir du 31 décembre.

MM. Louis et Robert Moiso ont chacun séparément les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de cette Société.

Le Dépôt d'une expédition des dits actes de modification et dissolution a été fait par le notaire soussigné, le 30 décembre 1904, aux greffes du Tribunal de Commerce de Bastia, et de la Justice de Paix, Bastia, de Terranova.

Pour extrait :
L. GIORDANI,
Notaire.

Etude de Me H. Millie
Avoué
près le Tribunal civil de Calvi

Par jugement de défaut rendu par le tribunal civil de Calvi en date du 21 décembre 1904, la dame Cangioni Agathe, ménagère, épouse du sieur Dominichetti Jean-Dominique, domiciliée et demeurant à Muro, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, par délibération du bureau de Calvi, en date du 16 mars 1904, épouse du sieur Dominichetti Jean-Dominique, avec lequel elle demeure, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme, par le soussigné, avoué près le tribunal civil de Calvi, et de la dame Dominichetti.

Ce 24 décembre 1904.
H. MILLIE,
Avoué.

Agence Maritime
de Transports à prix réduits
pour toutes Destinations

Formalités de douane. Avances sur marchandises. Billets de passage pour l'Amérique.

Agent du vapeur *Ville de Cannes*, faisant un service régulier entre Bastia, Marseille et Cette.

A. Pariovani, rue du Cap, Bastia.

CAISSE PATERNELLE
Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie
Fondée en 1841
Placée sous le contrôle de l'Etat
Siège social à Paris, 4, rue Mézard

Affaires souscrites depuis l'origine de la Cie :
740 Millions
Paiements faits aux assurés
319 Millions

Assurances de capitaux payables au décès de l'assuré ou à lui-même s'il survit à une époque déterminée.
Assurances dotales
Rentes Viagères
Achats
de Nues-propriétés et Usufruits
(Combinaisons spéciales à la Cie)

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis DANESI, agent général à Bastia, Boulevard Paoli, 18.

Liqueur SIMONCELLI

Stomachique et digestive
Médaille d'argent
à l'Exposition de Bastia 1887

Cette liqueur fabriquée exclusivement avec ce qu'a de plus qualité, se recommande aux personnes souffrant d'un manque d'estomac, afin d'en atténuer la souffrance, elle est souveraine contre l'apoplexie, les coliques et le mal de mer.

Douée de propriétés stomachiques reconnues par les sommités médicales de Montpellier, qui en ont fait l'analyse, et notamment par le célèbre professeur M. Combescure, de la Faculté de Médecine de cette ville, elle est très recommandée aux estomacs délicats et faibles, par ses propriétés digestives, son arome et son velouté, et peut se prendre à tout moment, et après chaque repas pour activer la digestion, par petits verres à liqueurs. On peut le donner aux enfants de 2 à 5 ans qui ont 4 à 5 vers, par une cuillerée à café.

Pour l'achat s'adresser à M. A. Simoncelli, propriétaire à Cordo. Dépôt chez Mme Legal, rue Neuve, Bastia.

VENTE DE PLANTS

2.000 amandiers âgés de 3 ans, d'une vigueur incomparable, au prix de 0 fr. 25 chacun.

20.000 cépages américains riparia et rupestris, au prix de 40 fr. le mille. Pour tous renseignements s'adresser à M. Palmieri, Morosaglia.

SELECT CADEAU

A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, d'aucuns sont déjà perplexes et se demandent le cadeau qu'ils pourraient offrir à leurs parents et amis, éloignés de l'île parfumée.

A cette occasion, Messieurs L. N. ATTEI et Cie, à Bastia, sont heureux d'informer leur nombreuse clientèle, qu'ils se chargent d'adresser par colis postal et pour tous pays, leur caisse « Select cadeau » contenant : Un superbe fruit entier Cédrat confit où une bouteille de liqueur La Cédratine.

Le Docteur Vincenti

successeur de
Mme MASSEL, née WOOD, dentiste

a l'honneur de prévenir le public que son cabinet est ouvert, comme par le passé, du 1er au 9 de chaque mois, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Mme Massel, née Wood, reste attachée à son cabinet comme opératrice.

A VENDRE

Mûriers greffés de 2m50 de hauteur, 0 50 c. pièce.

Orangers greffés mandarini de 0m50 c. à 1 m. de hauteur, 1 fr. 25 c. pièce.

S'adresser à M. Louis FEDI, Vescovato Casinca (Corse).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique
Système Colombani



Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

BLANCHISSAGE et Repassage

Mlle MARIE VESPERINI
rue Notre-Dame, Ajaccio

Travail soigné

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE RENSEIGNEMENTS DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, *rue Drouot*, — LES CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124 Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (200 pages).

TÉLÉPHONE — URINE A DOMICILE

Chimiste Général du PRIX GAFFARD

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron, envoyé dans les 1er, 8e et 15e.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 7, r. du 4-Septembre

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

(De Sisco)

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois, proverbe en 1 acte. Prix 50 cent. franco 60.

Cunversione, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Puesia e Prosa, cummediòla in 3 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Sei Scinette Commiche, Prix 60 cent. franco 80.

L'Ariecchiòla, cummediòla in 1 atti. Prix 50 cent. franco 60.

Da Chicchiu a Furiani, cummediòla in 1 attu. Prix 50 cent franco 60.

Les six brochures réunies en un volume de 396 pages, 2 fr. 50, franco, 2 fr. 90

FAITES ANALYSER VOS URINES

Guérison certaine sans changer de régime par les Cachets ANTIDIABÉTIQUES Paul MÉGE, Pharmacien, ex-préparateur de l'École de Pharmacie.

DIABÈTE

LA BOITE : 5 francs. — ESSAYER, C'EST SE GUÉRIR !

DÉPÔT : Bazar, Place Marie MARGANTELLI, qui se charge des ANALYSES D'URINES

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés **700** millions.
Valeurs assurées courantes
3400 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRAIRIE
PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa séance en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient, ces malheureux accidents à la santé pour la recherche de leurs spéculations.

Vous avez entendu parler de

L'ÉLECTRO-VIGUEUR



Il est de mon devoir envers vous qui souffrez de vous faire connaître ma méthode pour rendre les gens ce qu'ils devraient être.

Je guéris Débilité nerveuse, Varicocèle, Rhumatismes, Lumbago, Sciatique, Maux de Reins, Dyspepsie, Constipation, et toute faiblesse masculine ou féminine.

Je vous demande de lire mon livre et d'y puiser la confiance en ma affirmations. Je vous enverai gratuitement ce livre illustré si vous joignez cette annonce à votre demande.

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, Paris.

Royal Windsor



LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES CHEVEUX ROUX ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS AU PEU.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats immédiats. Toute boutique accompagne.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et en Grand-Dépôt à

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PANORAMA DE BASTIA

sur très beau bristol, (dimensions 54/20)

Prix : 0,50 centimes

avec encadrement	baguette noire filets dorés.	2,00
id.	baguette dorée	2,25
id.	baguette vieux chêne	2,50

Carte-lettre Album

contenant quatre magnifiques vues de Bastia.

PRIX : 0,35 CENTIMES.

N. B. — *Le port en sus.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Pâtères gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyant en poinçon et en gris.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Rainures artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI et Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS